



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 26/2021

Lettre d'orientation budgétaire

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

Après en avoir débattu lors du débat d'orientation budgétaire :

DECIDE

Article unique :

Le conseil d'administration approuve la lettre d'orientation budgétaire 2022, ci-annexée.

33 voix « pour »,

5 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance
Alain FUCHS

Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

LETTRE D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

SOMMAIRE

1. La construction budgétaire 2022	3
1.1. La procédure budgétaire intégrée de l'Université PSL	3
1.2. Calendrier budgétaire 2021-2022	4
1.3. Situation budgétaire 2021 et contexte général	5
1.3.1. Budget consolidé 2021	5
1.3.2. Contexte	7
2. Les orientations en matière de recettes et de dépenses	9
2.1. Les orientations en matière de recettes	9
2.1.1. Subvention pour charges de service public et IDEX	9
2.1.2. Autres recettes publiques	11
2.1.3. Ressources propres	12
2.2. Les orientations en matière de dépenses	14
3. Les priorités partagées de l'Université pour 2022	15
3.1. Internationalisation de l'Université	15
3.2. Formation : développement du CPES et égalité des chances	15
3.3. Immobilier	16
3.4. Mutualisation	18
3.5. Reprise post COVID	19
3.6. ODD	20
4. La poursuite des actions engagées par l'EPE et la FCS PSL	21
4.1. Recherche :	21
4.1.1. PG	22
4.1.2. actions recherche	22
4.1.3. contrats doctoraux	22
4.2. Documentation, ressources et partage des savoirs	23
4.3. Formation	23
4.3.1. Objectifs de formation	23
4.3.2. Formation aux ODD	24
4.3.3 Insertion professionnelle	24
4.4. Campus et vie étudiante	24
4.5. Relations internationales	26
4.6. Innovation et entrepreneuriat	27
4.7. Support et appui	28
4.7.1. RH, SMS et politique d'emploi	28
4.7.2. Systèmes d'information	29
4.7.3. Immobilier	30

1) LA CONSTRUCTION BUDGETAIRE 2022

La procédure budgétaire intégrée de PSL repose sur des **mécanismes de collaboration et d'itérations successives entre la présidence de PSL et les établissements-composantes (dialogue de gestion)** afin de préciser progressivement la construction budgétaire et **d'élaborer, à partir de la Lettre d'Orientation Budgétaire (LOB).**

La procédure budgétaire est étroitement liée à la définition et au vote des stratégies sectorielles et de la planification pluriannuelle des recrutements approuvés par le Directoire et le Conseil d'administration (CA) de l'Université.

La LOB définit des orientations communes à la construction des budgets des établissements-composantes de l'Université et en particulier de l'EPE et de Fondation de Coopération Scientifique PSL.

Pour la 5^{ème} année consécutive, l'Université débute son processus budgétaire en traduisant, à travers sa LOB, les stratégies sectorielles adoptées par son CA en mars 2020 :

- Recherche ;
- Formation ;
- Relations internationales ;
- Développement ;
- Vie étudiante et responsabilité sociale ;
- Ressources humaines.

L'objectif majeur de la construction budgétaire est en effet de procéder aux arbitrages permettant d'appuyer les stratégies votées par les moyens humains et financiers nécessaires. En particulier, les textes votés prévoient souvent des jalons pour l'année 2022 que la LOB doit intégrer.

La construction du budget de l'Université PSL s'inscrit dans une logique générale de co-financements des projets par les établissements-composantes. La LOB ne traduit pas les seules orientations du budget initial de l'ensemble EPE et FCS PSL, mais l'ensemble des axes prioritaires, les co-financements et les dépenses des établissements-composantes en vue du déploiement des orientations et des projets issus des stratégies sectorielles.

1.1. LA PROCEDURE BUDGETAIRE INTEGREE

- 1- L'université PSL (PSL-EP) prépare le débat d'orientation budgétaire et propose, à cet effet, la lettre d'orientation (LOB) pour l'année N+1. Elle est élaborée par la présidence, validée par le Directoire et votée par le CA de PSL-EP. Les orientations ainsi définies permettent d'établir un cadre pour l'élaboration des LOB des établissements-composantes et la construction de leurs budgets initiaux, traduisant budgétairement les grands objectifs stratégiques de l'Université PSL.
- 2- A partir du printemps, un dialogue budgétaire est instauré, d'une part, entre la présidence de PSL-EP et chaque établissement-composante, d'autre part, en Conseil des membres. Des éléments déterminants :
 - a) Réunions bipartites entre les services de PSL-EP et établissements-composantes ;
 - b) La conférence RH : elle permet notamment d'établir un tableau pluriannuel des recrutements ;
 - c) une contractualisation des budgets de projets avec les établissements en amont de leur définition détaillée de budget.

- 3- Au plus tard à la mi-novembre, chaque établissement-composante propose son budget propre élaboré dans le respect de la LOB accompagné de la présentation du budget, ces documents seront également transmis ultérieurement à la Tutelle qui opère un contrôle budgétaire réglementaire.
- 4- La lettre de validation du Président de l'université PSL intervient donc après le travail de construction budgétaire des établissements. Elle confirme la cohérence entre le budget proposé et les stratégies sectorielles, la planification pluriannuelle des recrutements, ainsi la soutenabilité budgétaire.
- 5- Au vu des documents reçus au moins dix-huit jours avant le CA, le Président de l'université PSL peut exercer un « droit de veto », consistant à demander des amendements dont la transmission doit intervenir au plus tard une semaine avant la date du CA de l'établissement composante (article 15 des statuts de l'Université).
Ce droit peut s'exercer dans trois cas : si le budget de l'établissement-composante (a) contredit les orientations générales de la LOB ; (b) compromet la réalisation d'une opération commune ; (c) présente un défaut de soutenabilité susceptible de mettre l'Université PSL en danger.
En cas d'exercice du « droit de veto », la demande de modification du budget est notifiée par le Président de l'université PSL, sous la forme d'un argumentaire écrit adressé au chef d'établissement-composante. Le point budgétaire du CA de l'établissement peut être repoussé et une conciliation est engagée. En cas d'échec de cette conciliation, l'établissement peut voter son budget mais le Président de PSL est susceptible de demander au CA de lui réduire ou de lui supprimer les ressources de PSL.
- 7- L'université PSL produit chaque année l'ensemble des données d'activités financières et budgétaires agrégées des établissements-composantes. Ce document est présenté au directoire et au CA de l'université PSL.

NB : des dispositions particulières s'appliquent en raison de leur statut spécifique à l'ESPCI (Ville de Paris).

1.2. CALENDRIER BUDGETAIRE 2021-2022 :

- Dialogues de gestion avec les établissements	mars – avril
- Construction de la LOB	avril - juin
- Echange avec le directoire	mai - juin
- Approbation du CA	24 juin
- Débat d'orientation budgétaire dans les établissements composantes	mai - septembre
- Conférence RH – présentation des projets	juillet
- Construction des budgets des établissements	mi-juillet / début novembre
- Conférence RH – décision en directoire	octobre - novembre
- Cadrage budgétaire de PSL (EPE et FCS)	07 octobre
- Vote budgets établissements-composantes	novembre / mi-décembre
- Vote CA :	} 14 décembre
o Stratégies	
o Campagne RH	
o Budgets de PSL (EPE et FCS)	
- Présentation de la synthèse des documents Budgétaires : consolidation budgétaire	

1.3. SITUATION BUDGETAIRE ET CONTEXTE : LE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE DANS UN ENVIRONNEMENT INCERTAIN

La préparation de la LOB s'est appuyée sur le budget consolidé (1.3.1) des membres à partir des budgets initiaux votés par chaque établissement pour 2021. Le budget consolidé de PSL pour 2021 est de 504 M€ en crédits de paiement.

L'exécution budgétaire 2021 n'est pas encore assez avancée pour pouvoir faire des analyses complètes, mais la LOB traduit un contexte (1.3.1) très contrasté, partagé entre le sentiment de l'université PSL de pouvoir financer son développement et des incertitudes importantes sur les recettes liées au secteur socio-économique à la fois conjoncturelle (suite de la crise sanitaire) et structurelle (financement de l'apprentissage notamment).

1.3.1 Situation budgétaire 2021 consolidée

Lors du vote du budget 2021, une présentation de la consolidation du budget de PSL dans son périmètre complet a été proposée. Les informations les plus importantes sont rappelées ci-dessous.

Les ressources humaines :

Hors personnels de l'ESPCI et de ARMINES, 3 715 ETPT sont comptabilisés auxquels s'ajoutent 852 ETP concernant les élèves fonctionnaires stagiaires des ENS, soit 4567 ETPT se répartissant de la façon suivante :

	en ETPT	en %
Enseignants chercheurs	2 032	54,68%
BIATOSS	1 684	45,32%
Total	3 715	100,00%
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS	852	

Le budget patrimonial fait apparaître les agrégats financiers suivants :

Un résultat relativement faible, 1,077M€ qui ne permet pas d'assurer une capacité d'autofinancement suffisante pour faire face à l'ensemble des investissements (travaux) et équipements prévisionnels financés hors subventions dédiées. 9,085M€ sont ainsi prélevés sur les fonds de roulement.

Résultat comptable prévisionnel (a)	1 076 800 €	
Neutralisation charges / produits calculés (b)	13 377 240 €	
Capacité d'autofinancement de l'année (c= a+b)	14 454 040 €	
Financement spécifique d'actif de l'année (d)	25 336 077 €	
Dépenses d'investissement de l'année (e)	48 875 434 €	
Variation du fonds de roulement de l'année (c+d-e)	-9 085 317 €	
Fonds de roulement à fin 2021	73 946 105 €	(Hors ESPCI)
Trésorerie à fin 2021	86 301 064 €	(Hors ESPCI)

Le budget de gestion fait apparaître les indicateurs suivants :

Recettes budgétaires (a)	489 284 120 €
Dépenses budgétaires en crédits de paiement (b)	504 117 784 €
Solde budgétaire de l'année (a-b)	-14 833 664 €

Dont les répartitions par destinations sont les suivantes :

	CP	en %
Formation	123 359 060	24,47%
Bibliothèques et documentation	12 253 225	2,43%
Recherche	196 559 642	38,99%
Diffusion des savoirs et musées	3 265 466	0,65%
Immobilier	58 289 324	11,56%
Pilotage et support	101 874 956	20,21%
Aide aux étudiants	8 516 111	1,69%
TOTAL	504 117 784	100,00%

	RE	en %
Subvention pour charges de service public	302 053 831	61,73%
Droits d'inscription formation initiale	3 514 284	0,72%
Formation continue, diplômes propres et VAE	27 911 255	5,70%
Taxe d'apprentissage	2 868 000	0,59%
Contrats et prestations de recherche hors ANR (7062)	12 962 719	2,65%
Valorisation	124 000	0,03%
ANR investissements d'avenir	36 096 892	7,38%
ANR hors investissements d'avenir	11 712 476	2,39%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	3 767 505	0,77%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	6 540 757	1,34%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres (BPI, ...)	21 955 348	4,49%
Subventions d'exploitation et financement des actifs - CPER	8 200 000	1,68%
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	5 146 900	1,05%
Autres recettes	46 430 155	9,49%
TOTAL :	489 284 121	100%

Selon les enveloppes suivantes :

	CP	en %
Masse salariale	326 198 219	64,71%
Fonctionnement	129 288 604	25,65%
Investissement	48 630 961	9,65%
TOTAL :	504 117 784	100,00%

La répartition des budgets des établissements-composantes dédiés à la recherche¹ se décompose de la façon suivante :

	Masse salariale	Fonctionnement	Investissement	TOTAL :	Représentat ^a par étab.
ENS	32 798 590	8 634 258	5 261 514	46 694 362	23,76%
EPHE	21 228 621	3 752 185	433 700	25 414 506	12,93%
MINES	34 480 000	3 100 000	2 100 000	39 680 000	20,19%
ESCP	7 904 827	4 657 049	4 359 976	16 921 852	8,61%
Université PSL SC	1 974 555	8 926 823	0	10 901 378	5,55%
Fondation PSL	1 736 705	3 543 760	240 000	5 520 465	2,81%
Univ. Paris Dauphine	22 867 253	1 836 058	436 000	25 139 311	12,79%
Observatoire de Paris	15 855 312	2 835 428	1 408 287	20 099 027	10,23%
ENSCP	4 943 893	381 989	324 360	5 650 242	2,87%
ENC	186 740	333 702	0	520 442	0,26%
CNSAD	12 957	5 100	0	18 057	0,01%
TOTAUX	143 989 453	38 006 352	14 563 837	196 559 642	100,00%
Répartition par masse	73%	19%	7%	100%	

¹ La répartition des budgets recherche / enseignement est faite sur la base de l'ensemble du budget (masse salariale comprise) décrit au sein du tableau 3 - dépenses par destination

La répartition des budgets des établissements-composantes dédiés à la formation se décompose de la façon suivante :

	Masse salariale	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Représentat° par étab.
Univ. Paris Dauphine	38 354 307	8 160 938	538 830	47 054 075	37,66%
ENS	35 379 678	10 466 952	43 200	45 889 830	36,73%
MINES	6 470 000	1 700 000	100 000	8 270 000	6,62%
EPHE	7 781 477	217 260	13 500	8 012 237	6,41%
Université PSL SC	2 762 818	1 782 500	10 000	4 555 318	3,65%
Fondation PSL	161 077	3 543 760	0	3 704 837	2,97%
ENSCP	3 439 230	807 831	98 100	4 345 161	3,48%
ESPCI	0	315 000	135 000	450 000	0,36%
Observatoire de Paris	2 156 362	148 618	7 820	2 312 800	1,85%
ENC	281 800	54 500	0	336 300	0,27%
CNSAD	1 460 243	363 600	0	1 823 843	1,46%
TOTAUX	96 786 749	27 197 359	946 450	124 930 558	100,00%
Répartition par masse	77%	22%	1%	100%	

1.3.2 : Le contexte

1. Les orientations de la LOB traduisent une confiance sur le développement des activités de l'Université PSL et sa capacité à financer son développement, la structuration de sa recherche, de sa formation, de l'innovation ainsi que de ses services. Cette confiance globale qui repose notamment sur les plans de relance, le renforcement des budgets de l'ANR et de l'Union Européenne en matière de recherche ou sur les perspectives d'augmentation des dépenses de l'Etat (LPR) ne peut cependant occulter les incertitudes importantes qui pèsent sur les orientations avec les suites de la crise sanitaire.

Pour l'EPE et la FCS PSL, l'année 2022 est la première année budgétaire post IDEX : l'ensemble de la dotation IDEX est désormais pérennisée (dotations Labex intégrées à l'IDEX) et intégrée dans son budget. Après des années difficiles, ils ont montré leur capacité à maîtriser leurs budgets et à inscrire leur action dans le strict respect de la soutenabilité budgétaire. Le cadre structurant (1.3.2.2) permet d'envisager la construction du budget avec volontarisme même si une grande vigilance est toujours de mise sur la trésorerie ou la reconstitution de réserves.

1.3.2.1. : Les incertitudes

2. Les suites de la crise sanitaire auront un impact important sur l'organisation de l'ensemble des activités de l'Université et devraient se traduire par des pertes de recettes ainsi que par des dépenses nouvelles. S'il est encore difficile, à ce stade, de pouvoir en mesurer précisément l'impact il est évident qu'elle se traduira par une diminution des recettes propres issues des relations avec les entreprises. Cette situation pourrait se traduire par ailleurs par des charges supplémentaires pour les budgets, mais devrait avoir un impact soutenable si elle est accompagnée par l'Etat.
3. Elle pourrait se traduire, notamment, par une capacité de financement ou de co-financement diminuée pour les établissements-composantes dont le modèle économique repose sur une part importante de ressources propres issues du monde socio-économique (1,2 M€ de baisse de ressources anticipée par l'ENS ; craintes sur la formation continue -Dauphine et Mines en particulier). Les établissements ayant le plus de relations avec le secteur privé étant potentiellement les plus touchés (40% des ressources issues du privé pour les Mines dans des secteurs durement touchés) même si le modèle économique général paraît robuste.

4. A ces incertitudes conjoncturelles, s'ajoutent d'autres plus classiques sur le niveau à attendre des ressources propres. Une attention particulière doit, par exemple, être portée aux conséquences de l'évolution des règles de financement de l'apprentissage imposée par l'Etat.

1.3.2.1. : EPE et FCS PSL, un cadre structurant porteur

5. En dépit de l'ensemble des incertitudes, la construction budgétaire 2022 se caractérise par des structures de financement renforcées de deux points de vue : PSL bénéficie de financements plus importants de l'Etat dont elle est devenue, par ailleurs, l'interlocutrice principale pour les négociations les plus structurantes qu'il s'agisse des contrats de site et de ses déclinaisons à travers le dialogue stratégique annuel ou des Contrats de Plan Etat Région (CPER immobilier et CPER équipement).

PSL coordonne, dépose les financements des appels à projets les plus importants et structurants qu'ils soient nationaux (SGPI / ANR-PIA) ou européens (COFUND par exemple). Elle a obtenu pour cela une modification des règles de gestion de l'ANR pour lui permettre d'être partenaire d'un consortium et de financer en interne ses établissements-composantes. Elle est désormais également complètement associée aux processus budgétaires de ses établissements par la tutelle ministérielle.

L'Université, qui a obtenu des financements sur de longues périodes (SFRI et IDEES notamment) pour son développement et la structuration de ses fonctions supports, a enregistré plusieurs financements nouveaux, récurrents à travers l'augmentation de sa Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) qui a augmenté de plus de 2 M€ en trois ans, ou non récurrents mais pluriannuels comme la subvention du Fonds National de Valorisation (FNV) pour le secteur innovation / entrepreneuriat (6 M€ sur 3 ans). La dimension immobilière, surtout, doit permettre à PSL de traduire dans ses locaux ses projets et sa stratégie de recherche, de formation et d'innovation.

2. LES ORIENTATIONS EN MATIERE DE RECETTES ET DE DEPENSES

2.1 LES ORIENTATIONS EN MATIERE DE RECETTES

2.1.1. La SCSP et l'IDEX

2.1.1.1 La SCSP

6. Le montant de la SCSP était de 288,6M€ globalement à l'échelle de l'université et de 5,661 M€ pour l'EPE (dont 2,467M€ dédiés à 90 CD, 15CD de plus depuis 2020 à raison de 5 par an 2020-21 et 22). Les 15 CD seront donc ouverts à compter de septembre 2022.

Le passage aux RCE lors de la création de l'EPE (2020) a eu pour conséquence un abondement de la MS pour un montant de 807K€ (certification des comptes obtenue sans réserve dès le premier exercice). Aucun poste supplémentaire n'a néanmoins été attribué par l'état à l'occasion de la création du nouvel établissement expérimental. Par ailleurs, à l'instar de la dotation récurrente supplémentaire de 1,6 M€ accordée en 2019 pour ses formations, PSL table sur une augmentation progressive de la dotation Etat pour permettre le développement de ses formations.

Cependant, le transfert de l'ensemble des diplômés et la nouvelle offre de formation n'a pas eu d'impact sur les dotations de PSL ou de ses établissements-composantes en dépit de l'augmentation du nombre des formations et des étudiants et il n'est pas prévu qu'elle en perçoive au moins pour la durée du contrat de site en cours.

Le dialogue de gestion avec la tutelle permet d'abonder la dotation annuelle (de l'ordre de 200K€ depuis 3 ans).

7. Plusieurs autres évolutions de la SCSP sont attendues en 2022 du fait de la crise sanitaire, de la loi de transformation de la fonction publique, de la loi de programmation de la recherche 2021-2030 qui pourraient avoir des conséquences directes sur la SCSP allouée en 2022 :

- *Crise sanitaire :*

Des soutiens pourraient être apportés aux établissements impactés par les conséquences de la crise sanitaire en matière de ressources propres à l'instar de ce qui a été fait en 2020. Les demandes de prolongations des contrats doctoraux, post-doc et ATER acceptées par la Tutelle viennent abonder la dotation d'état.

2020 : Dans ce cadre, rappelons qu'en 2020, les établissements ont perçu en toute fin d'année des compléments de financements permettant de financer les prolongations des CD relevant de la cohorte 2017. Toutes les demandes remontées avant novembre 2020, quelles qu'elles soient ont été acceptées par la tutelle :

	Observatoire	Dauphine	ENC	EPHE	Mines	ENS	Chimie	PSL				TOTAL
								Curie	ESPCI	EHESS	PSL EXT	
Demandes												
nbre de CD concernés	2	10	1	9	14	15	6	4	2	6	1	70
mois CD prolongés	3	38	4	34	42,5	37	16	16	5	27	6	229
valorisation MESRI	6 819	86 374	9 092	77 282	96 603	84 101	36 368	36 368	11 365	61 371	13 638	519 381
S/Total CD	6 819	86 374	9 092	77 282	96 603	84 101	36 368				122 742	519 381
nbre ATER	2	3	1	5								11
mois ATER	6	10	4	13								33
valorisation ATER	18 109	22 767		38 985								79 861
nbre post-doc								10				10
mois post-doc								28,5				29
valorisation post-doc								133 463				133 463
S/Total ATER et Post-doc	18 109	22 767	-	38 985	-	-	-				133 463	213 324
Total demande	24 928	109 141	9 092	116 267	96 603	84 101	36 368				256 205	732 705
Montant notification	24 928	109 140	9 092	116 267	96 603	84 101	36 368				246 305	722 804
Différentiel Notif - Dde	-	0	1	-	0	-	-	-	-	-	9 900	-9 901

2021 : Des demandes de prolongations pouvant être encore transmises en décembre 2020 et février 2021. Il était attendu que la notification initiale 2021 réceptionnée en mai mentionne les prolongations accordées par le MESRI concernant la cohorte 2018. En effet, ces CD s'achèvent au dernier trimestre 2021, les prolongations impacteront l'année budgétaire en cours. Aucun retour n'est parvenu à ce jour. La DGSIP annonce qu'elle ne fournira les informations et ne procèdera aux notifications qu'en décembre 2021.

2022 : les demandes concernant les prolongations des CD de la cohorte 2019 devraient venir abonder la SCSP des établissements-composantes.

Le tableau suivant fait figurer les impacts potentiels par année de la potentielle prise en charge des demandes transmises à la Tutelle :

- *La conséquence de la loi de transformation de la fonction publique en 2022 :*

la participation des employeurs publics au financement des garanties de protection sociale complémentaire des personnels (article 40 de la loi n° 2019-828 de transformation de la fonction publique). Dès septembre 2022, une prise en charge de la protection sociale complémentaire pour la fonction publique doit être opérée et ce pour un quantum pouvant se situer autour de 25% par mois et par agent ayant souscrit à une offre, référencée ou non, ce qui correspondrait à 15€/mois et par agent. Un appel d'offre commun pourrait être envisagé pour permettre de économies d'échelles.

- *Les impacts attendus de la LPR :*

Ils sont de trois ordres au moins concernant les répercussions en matière de SCSP :

- La revalorisation des rémunérations de l'ensemble des fonctions des chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs et personnels des bibliothèques,
- La revalorisation de 30% de la rémunération des nouveaux contrats doctoraux entre 2021 et 2023 : cette mesure n'a pas encore donné lieu à une information de la part de la DGSIP,
- L'augmentation du nombre de CD financés par le MESRI.

2.1.1.1 Les financements IDEX

- PSL est à présent pérennisée. La convention de dévolution définit les modalités de transfert de la dotation non consommable (786,8M€ : IDEX 511M€ et LABEX 276M€) placée sur un compte au Trésor au nom de l'université PSL. Les intérêts perçus trimestriellement peuvent être utilisés au fil du temps. Le montant annuel attendu s'élève à 26,8M€.

Les grands changements sont l'absence de fléchage des crédits à compter de 2021 et en conséquence celle de justifications auprès de l'ANR. Avant pérennisation, les fonds étaient gérés par la fondation alors qu'à compter de 2021, ils le sont par l'université, tout comme la part décennale des EUR Frontcog et Translitterae.

Les équilibres budgétaires entre fondation et EPE sont profondément modifiés, les périmètres de gestions évoluent. A compter de 2021, une dotation de transfert a été opérée de l'université vers la Fondation.

2.1.2. Autres recettes publiques :

9. Tutelles et collectivités ouvrent de nombreux appels à projets depuis deux ans et le contexte actuel, le plan de relance initié assure une poursuite de la démarche. Le dynamisme des communautés a permis à PSL et ses établissements-composantes d'être lauréats de nombreux AAP.
 - Ainsi une part non négligeable des recettes, en forte croissance, concerne les financements issus d'appels à projets (FEDER, ANR, CGI, Union Européenne). L'université a été lauréate en 2020 de plusieurs appels dont les financements ont un impact plein en 2022 :
 - a. Cofund finance des contrats doctoraux dans le domaine de l'Intelligence artificielle (26 CD supplémentaires cumulés sur 2021 et 2022),
 - b. EELISA (programme Horizon 2020) associé à une aide obtenue par l'ANR permet à PSL d'assurer un financement de plus d'un 1M€ sur trois ans.
 - PSL attend encore le montant définitif des subventions des EQUIPEX+ ainsi que les résultats du CPER équipement. Par ailleurs, la Région promeut les projets de recherche nécessitant un investissement matériel important à travers les APP SESAME. Si le taux d'intervention de la région Ile de France est de 2/3 des projets, dans le domaine spécifique des sciences humaines, les projets d'équipement pourront atteindre 100%. Le positionnement de PSL sur ces projets n'est pas encore défini à ce stade. Enfin, PSL pourrait candidater aux programmes prioritaires de recherche.
 - L'Université a été lauréate d'appels à projets SFRI (2,5M€ en 2022) et IDEES (en moyenne 1,4M€/an- convention non signée) qui lui permettent de financer ses programmes gradués (PG) et de soutenir ses fonctions supports en particulier la convergence informatique. Elle concourt actuellement à Excellences et DemoES dont les résultats ne seront connus qu'au cours du dernier trimestre 2021. Dans le cas où PSL serait lauréate, les financements permettraient d'appuyer le positionnement central de l'Etudiant dans PSL, de promouvoir l'initiative étudiante tant en formation qu'en recherche, ou dans la construction des campus.
 - Le projet PRAIRIE (Intelligence artificielle – INRIA, CNRS, IP, UP et PSL) finance des chaires et des bourses (ENS, Dauphine, Mines, Curie à hauteur de 6,4M€), ainsi qu'une aide structure (PSL de 2,1M€). Les frais de gestion de 8% (509K€) permettent d'assurer la contribution de PSL aux apports académiques (200 K€/an sur 4 ans), le refinancement est donc à ce jour insuffisant. De nouvelles chaires devraient être ouvertes en 2021 qui devraient être favorables à PSL. Mais la recherche de nouveaux contrats industriels est nécessaire notamment pour couvrir la contribution aux apports académiques de PSL.

2.1.3. Les ressources propres :

2.1.3.1 Ressources propres de l'Université PSL

10. Les établissements-composantes de PSL ont largement développé leurs ressources propres provenant de leurs activités de recherche, de formation (FC, apprentissage,...), de leurs activités annexes (hébergement, restauration, ...). Les ressources propres de l'université pourraient ne pas encore atteindre en 2022 le niveau de celles perçues en 2019 et de celui de leur croissance attendue avant la crise sanitaire.
11. Concernant les droits de scolarité différenciés pour les étudiants hors Union européenne (UE), l'Université a pris une délibération permettant aux établissements délégataires d'augmenter les droits ou de faire jouer les possibilités de dérogation. Il n'est pas attendu de hausse globale des droits au niveau de PSL, ce d'autant dans le contexte de crise sanitaire qui rend très incertaines les projections de recrutement des internationaux. La question des droits de scolarité différenciés apparaît comme mal posée et à contretemps.

Plusieurs établissements souhaitent, en revanche, entamer une réflexion sur des droits de scolarité progressifs et plafonnés qui concerneraient l'ensemble des étudiants sans discrimination de nationalité. L'augmentation des droits serait orientés vers l'augmentation de l'aide sociale et le financement des services aux étudiants.

12. Concernant la FC, l'Université doit développer une offre de formation en co-branding réunissant plusieurs établissements. Un AAP dédié au développement des ressources propres pourrait permettre de renforcer la commercialisation de cette offre.

2.1.3.2 : Les ressources propres de l'EPE et la FCS PSL

2.1.3.2.1. : Valorisation et mécénat

13. L'objectif de la Vice-Présidence pour le mécénat et les partenariats entreprises est de poursuivre la recherche de soutien pour le financement des projets de l'Université. L'effort est particulièrement concentré sur les partenariats entreprises qui semblent plus porteurs. Les activités de valorisation se renforcent et la formation continue doit poursuivre l'effort de développement.
 - Le projet Red Team devrait se poursuivre au courant de l'année 2022, la saison 1 en cours rencontre une grande satisfaction de la part du ministère des armées ;
 - Par ailleurs l'année 2022 continuera de voir PSL recevoir des revenus de propriété intellectuelle, sous forme de royalties versées par des start-up et de remboursements de frais de brevets dans le cadre d'accords de licence. Le pôle innovation ajoutera aux ressources externes déjà obtenues (FEDER, CGI, FNV...) des recettes de co-financement d'entreprises qui resteront cependant marginales ;
 - Le Fonds National de Valorisation (FNV) a reconduit et augmenté (de 1M€/an à 2M€/an) le financement fourni au modèle original de valorisation de l'Université, le développement programmé des activités dans le domaine peut être poursuivi. Il doit être accompagné d'une réflexion sur le modèle économique et le refinancement des actions à terme.
14. L'université souhaite lancer un projet ambitieux (sur dix ans) consistant à financer 1 001 thèses relatives aux objectifs du développement durable, au meilleur niveau de la recherche. Ce projet se veut fédérateur pour PSL, en rassemblant ses chercheurs autour d'objectifs communs, tels que

l'engagement de la jeunesse, la promotion de la recherche pour un monde durable et la mobilisation de toutes les disciplines de PSL pour couvrir le spectre le plus large possible des ODD.

2.1.3.2.2. : Activités de formation (dont soutiens partenariats)

15. La Licence Sciences pour un Monde Durable a été créée en septembre 2020, par conséquent la troisième année de licence sera ouverte en septembre 2022 (budget évalué à 1,6M€).
16. Pour PSL EP, l'activité de *Summer School* doit progresser et au moins deux diplômes d'Université seront lancés en 2022 (report 2021). L'objectif à trois ans est de parvenir à un chiffre d'affaires de 1 M€ sur ces nouveaux diplômes qui viendront alimenter le modèle économique de l'innovation.
17. Les ressources propres concernant les droits d'inscription acquittés : PSL ne perçoit des droits que pour les formations qu'elle porte directement (CPES, Pépité). Celles-ci vont continuer à augmenter du fait de la progression des effectifs tant du CPES que de LSMD. Le montant global des droits perçus par PSL restera néanmoins très limité.

Pour les formations déléguées, les droits de scolarité sont perçus par l'établissement opérateur qui réalise l'inscription pédagogique et réparti par conventions conclues par l'Université avec les établissements concernés (opérateurs et porteurs).

18. L'établissement perçoit la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) pour ses étudiants inscrits dans les formations qui ne sont pas déléguées aux établissements-composantes (CPES, Licence Sciences pour un Monde Durable, Pépité).
19. Une convention prévoit le reversement à PSL par l'ensemble des établissements-composantes et quelques associés d'un montant de 34 € par an et par étudiant pour financer les quatre SMS dédiés à la vie étudiante. Le montant attendu pour 2022 pourrait être supérieur à 600 K€.

2.1.3.2.3. Modalités internes de gestion

20. Le taux de frais de gestion appliqué aux Labex et aux EUR était de 3%. L'intégration des dotations Labex dans le budget de PSL rend la question des frais de gestion caduque pour PSL EPE sur ces dotations. La question du niveau d'affectation de ces moyens au financement des fonctions support et soutien va se poser à la fois dans le cadre des PG et dans celui de la définition de trajectoires budgétaires pluriannuelles.
21. Les dossiers déposés pour SFRI et IDEES fixent les frais de gestion à 8% comme pour les dossiers en gestion directe, il en est de même pour les AAP en cours de dépôt (Excellences, DemoES).
22. L'objectif de PSL pour les grands projets de mécénat ou de partenariat avec les entreprises est de parvenir à un montant cumulé de frais de gestion et d'environnement représentant 25 % du montant global même si cet objectif ne peut être affiché auprès du donateur ; lorsqu'une opportunité est apportée par un établissement, 15% de ces frais lui seraient attribués et 10% pour PSL EPE ou Fondation. Lorsqu'une opportunité est apportée par PSL et bénéficie directement à un ou à des établissements, 17% iraient à PSL et 8% aux établissements concernés. Dans les deux cas, il s'agit de contribuer au budget global afin de financer les projets des établissements de l'Université.
23. Un groupe de travail sur le modèle économique de l'Université a commencé à travailler en 2020. Une des premières hypothèses de travail est de parvenir à fixer des « tarifs planchers » au niveau de l'Université pour un certain nombre d'éléments de partenariat avec les entreprises (par exemple les contrats doctoraux). Il s'agirait de permettre l'augmentation progressive des

ressources en s'appuyant sur la valorisation de PSL et de veiller à ne pas proposer des montants de refinancement inférieurs, en réalité, aux coûts complets assumés (ce qui correspondrait à un transfert d'argent public au secteur privé). 2022 doit permettre de fixer quelques éléments de « tarification » communs. Il serait toujours naturellement possible de ne pas respecter ces orientations dans des cas spécifiques.

24. Suite au rescrit fiscal déposé fin 2018 auprès des services fiscaux, la FCS PSL est assujettie à la TVA à 100%. Comme indiqué infra un impact est attendu suite au transfert de la dotation IDEX et de la modification des périmètres budgétaires respectifs de l'Université et de la FCS. Il n'est pas certain, par ailleurs, que la FCS puisse continuer à bénéficier d'une récupération à 100 % de la TVA, des échanges sont en cours avec l'administration fiscale.

2.2. LES ORIENTATIONS EN MATIERE DE DEPENSES :

La LOB n'a pas vocation à définir la soutenabilité de la construction budgétaire 2022, qui est l'objet du cadrage budgétaire. Elle donne les orientations relatives aux priorités partagées (cf. 3) ainsi que celles liées à la poursuite des actions engagées (Cf. 4). Elle permet également de relever des points d'attention :

25. Les impacts concernant les prolongations de contrats doctoraux, ATER et post-doc doivent être pris en considération. L'Etat pourrait ne pas valider toutes les demandes de prolongation, comme l'information pourrait intervenir très tardivement, les charges déjà engagées seraient à supporter sur les ressources propres des établissements ;
26. 2022 sera la première année d'impact en année pleine du nouveau versement de 10% au titre de la précarité pour les personnels bénéficiant d'un CDD de un an au plus dans la fonction publique. Il s'agit pour tous les établissements-composantes d'une charge nouvelle et non compensée par l'Etat alors que la part de CDD est importante dans les établissements publics ;
27. De même, les établissements devront désormais assurer une participation à la charge que représente la complémentaire santé pour les personnels contractuels, soit un minima de 180€ par an et par personnel contractuel. Le décret d'application attendu pour juin devrait permettre de mieux appréhender le dispositif, mais il n'est pas certain que le coût soit compensé ;
28. La revalorisation des contrats doctoraux n'a pas encore été actée : on sait qu'elle pourrait être de 30% sur trois ans, elle se traduirait par un impact très important pour les contrats PSL sur fonds propres (700 K€). Les négociations engagées avec l'Etat doivent permettre une prise en charge partielle à travers l'attribution de nouveaux contrats. PSL serait dans l'obligation, le cas échéant, de réduire le nombre de ces contrats ou de procéder à des réorientations de crédits.

3. LES PRIORITES PARTAGEES DE L'UNIVERSITE POUR 2022

3.1. INTERNATIONALISATION DE L'UNIVERSITE

29. L'attractivité internationale de PSL est un enjeu majeur tant au niveau de ses formations que du recrutement de ses enseignants-chercheurs ou de ses personnels administratifs. L'université s'est donné en particulier l'objectif d'augmenter substantiellement la part de ses étudiants internationaux au niveau master (passage de 23 % à 33% à l'horizon 2023). Pour cela, l'augmentation de la part des enseignements en anglais (et la création parcours entièrement anglophones), la mobilité internationale (ERAMUS+ notamment) ou la montée en puissance du programme d'accueil des étudiants internationaux (*Welcome Desk*) doivent être soutenues. La question du logement des étudiants internationaux et des enseignants chercheurs est également centrale.
30. Les moyens de recrutement à l'international doivent être renforcés et davantage coordonnés. L'université va créer une cellule de promotion du recrutement international et embaucher trois personnes (financements AAP IDEES). De façon générale, les moyens de gestion de la relation candidat (CRM recrutement) devraient être renforcés afin d'attirer davantage de candidats et d'améliorer le niveau de recrutement : l'AMI DEMOES pourrait apporter des moyens en ce sens. PSL souhaite, plus particulièrement, créer une représentation à Shanghai avec une personne en charge de la coordination du recrutement international des écoles d'ingénieurs, des bourses du gouvernement chinois et des formations des établissements de PSL sur place. Elle coordonnerait les actions dans l'ensemble de l'Asie. L'université pourrait utiliser la marque ParisTech en tant que label de recrutement à travers une association qui serait pilotée avec l'Université Paris Saclay. L'ensemble de l'opération serait co-financée par les établissements concernés (Mines-PSL, Chimie-PSL et ESPCI-PSL) sous plafond des moyens consentis actuellement.

3.2. FORMATION : DEVELOPPEMENT DU CPES ET EGALITE DES CHANCES

3.2.1 : Développement du CPES

31. Plusieurs établissements (ENS-PSL, Dauphine-PSL, Mines-PSL, ESPCI-PSL, Chimie-PSL, Observatoire-PSL et ENC-PSL) ont indiqué leur volonté de voir le CPES se développer. Le recrutement est aujourd'hui limité à 150 étudiants : l'objectif est d'en accueillir de 40 à 80 supplémentaires à partir de la rentrée 2022. Un partenariat, similaire à celui existant avec le lycée Henri IV, est envisagé avec le lycée Louis le Grand. Ce développement est conditionné au soutien de l'Etat (rectorat/ DGSCO pour la partie CPGE et DGESIP pour le MESRI) mais nécessitera également un soutien de l'ensemble des établissements de PSL pour les locaux et les enseignements.

3.2.2 : Egalité des chances

32. La promotion de la diversité sociale est un enjeu majeur pour l'université et ses établissements. Impératif moral de responsabilité sociale, elle représente également un objectif prioritaire pour les tutelles. Les dispositifs de Cordées de la réussite présents dans plusieurs établissements de PSL (Dauphine, ENS, Mines Paris, Chimie Paris, ESPCI Paris) et au CPES doivent être davantage coordonnés et étendus au-delà des lycées franciliens.

33. PSL souhaite en particulier s'investir dans le développement de cordées dès le collège afin de lutter plus efficacement contre l'auto-censure et développer les vocations le plus tôt possible. Elle va également étudier des dispositifs pour accompagner la scolarité de ces étudiants et travailler spécifiquement leur insertion professionnelle. Les efforts pour recruter des profils divers doivent enfin aller de pair avec un soutien fort à destination des étudiants les plus modestes en matière de logements.

3.3. IMMOBILIER

34. L'immobilier, est de façon générale, un budget consolidé très important pour PSL (12% du budget pour 2021, avec 58,3 M€) et pourrait donner lieu à des mutualisations renforcées de gestion et de maintenance.

PSL s'est donné comme objectif, avec l'ensemble de ses établissements-composantes, de se doter de capacités immobilières en phase avec ses objectifs. Il s'agit à la fois de pouvoir accueillir les projets de formation, de recherche, ceux liés à la vie étudiante et de rationaliser et d'optimiser l'utilisation de ses locaux.

La fin de l'année 2021 verra notamment la signature du CPER ou l'installation dans les locaux préfigurateurs de Paris Santé Campus de plusieurs instituts de recherche de PSL.

3.3.1 : Plan de relance et CPER

35. Plusieurs programmes immobiliers vont connaître des avancées majeures dans les prochains mois : les établissements de l'Université ont obtenu 33,5 M€ pour soutenir leurs projets dans le cadre du plan de relance et le CPER sera signé en novembre 2021. PSL a déposé des demandes à hauteur de 70 M€ hors reprogrammation. Les conditions de mises en œuvre fixées par l'Etat pour le plan de relance exigent un lancement très rapide des travaux qui doivent être réalisés principalement en 2022 : L'Ecole des Mines-PSL, Dauphine-PSL et Chimie-PSL sont concernées. L'ENS-PSL a lancé en 2021 la restructuration du site rue Lhomond-Erasme (reprogrammation CPER précédent).

Tableau récapitulatif CPER Immobilier PSL, janvier 2021

Libellé de l'opération (4)	Etablissement(s) porteur(s) (3)	Coût total en K€ (10)	Plan de relance	Part Etat en K€ (a)	Program-me budgé-taire (b)	Part Collectivités en K€ c) REGION EXCLUSIVEME NT	Part autres financeurs en K€ (d)	PRIORITE DIRECTOIRE PSL
Chimie ailes est et ouest	Chimie Paris-PSL	15 883	0	7 000	150		8 883	1
Réhabilitation des campus de Paris	Observatoire de Paris-PSL	16 000	0	14 000	150	2 000		1
Rénovation technique et énergétique de l'Institut de biologie de l'ENS	Ecole normale supérieure-PSL	12 800	0	6 800	150	5 500	500	1
Eco-réha de l'aile A (labo, salles cours et bureaux)	Dauphine-PSL	11 000	0	10 600	150		400	1
Chimie rehab	Chimie Paris-PSL	19 500	7 500	1 500	150		10 500	2
Grand Quartz : réhab et densification hotel vendôme	Mines Paris-PSL	35 500	18 500	6 000	150	6 000	5 000	2
Rénovation du nouvel espace PSL situé rue Amyot	FCS PSL	17 500	0	2 500			15 000	3
Rénovation logements Montrouge	Ecole normale supérieure-PSL	10 000		3 500	150	3 500	3 000	3
Réno et végétalisation façade du Bât A du site M. Berthelot	Collège de France	1 700	0	567	150	566	567	4
Totaux		139 883	26 000	52 467		17 566	43 850	70 033

ENS -PSL	Restructuration du site Lhomond Erasme (2ème phase)	9 000		6 000		3 000		
Total avec reprogrammation	reprogrammation	148 883		58 467		20 566		79 033

3.3.2 : Les autres opérations

3.3.2.1 : Paris Santé Campus

36. PSL est un des principaux opérateurs publics (et la seule université) choisie par l'Etat pour le cluster Paris Santé Campus (PSC) au Val de Grâce (VDG).

Le projet d'aménagement du Val de Grâce, validé par le Premier ministre, repose sur la création d'un campus dédié à la santé numérique, cluster de recherche, de formation (initiale et continue) et de valorisation. PSL souhaite y installer plusieurs projets de recherche dont le centre PRAIRIE en intelligence artificielle, les centres QBio et Tanter, des formations en santé numérique, ou SHS santé et une partie du CPES, ainsi qu'une partie de ses activités d'innovation. Le budget du projet est estimé entre 360 et 400 M€ pour plus de 50 000 m² de surfaces.

Le programme immobilier doit être livré à partir de 2028. Il s'agit d'un projet majeur en santé numérique pour l'Université à travers sa recherche, sa formation (initiale et continue) et l'ensemble de ses programmes d'innovation et de valorisation. La préfiguration de PSC est prévue dès la rentrée 2021 et un lieu est en cours d'identification (location de plus de 10 000m²) par la DIE. PSL et ses établissements doivent consentir des moyens afin de participer à la location et l'animation du site de préfiguration, suivre le programme immobilier du VDG et contribuer à la définition de la politique scientifique et de formation du site. L'Etat a prévu d'affecter 45 M€ pour la préfiguration.

3.3.2.2. : Les opérations déjà engagées

37. L'ENS-PSL réalisera en 2022 des avancées significatives sur les travaux du site Lhomond-Erasme (reprogrammation CPER précédent) : rénovation de deux départements et nouveau "data center", ainsi que sur la restructuration du Grand Hall.
38. Par ailleurs, l'Institut Curie est engagé dans plusieurs projets (pour un total de 185 M€) dont 30 M€ pour le centre de recherche à travers les sites de Paris, de Saclay et de Saint cloud. La rénovation du bâtiment historique et la construction d'un nouveau bâtiment sur le site parisien (10M€) devraient permettre de dégager 2 500 m2 supplémentaires, de relocaliser les services administratifs et d'abandonner de coûteuses locations.
39. Dauphine, pour sa part espère finaliser le financement du surcoût (40 M€) de son opération plan campus (construction de XX m2) et lancer les travaux le plus rapidement possible.
40. L'ESPCI-PSL est engagée dans une très importante opération en site occupé de construction et de restructuration qui va continuer durant l'ensemble de l'année 2022. Elle doit faire face, elle aussi, à d'importants surcoûts (40 M€).
41. La FCS PSL espère acheter les locaux de la rue Amyot (1 300 m2 pour 18 M€) en juin 2021 avec des travaux sur une période de 10 mois et une livraison du bâtiment pour septembre 2022.
42. Enfin, l'EPHE-PSL est engagée dans l'opération Condorcet : la livraison de son siège est prévue en 2025-2026.
43. L'ensemble des travaux risque d'être impacté par des surcoûts : le grand Paris et les jeux Olympiques de 2024, les difficultés d'approvisionnement liées à la crise sanitaire provoquent une tension inflationniste et rendent difficile le respect des enveloppes définies initialement. Les établissements qui vont lancer des opérations CPER ou plan de relance devront être très vigilants.

3.3.2.3. : les opérations avec le CROUS

44. Le CROUS de Paris et PSL vont signer un accord-cadre pour définir leurs relations et des projets de développement pilotes. Est notamment prévue l'ouverture fin 2022 d'un centre partagé, rue Mazet, dédié à la vie étudiante (médecine préventive et de prévention, prévention psychologique, accueil des étudiants internationaux, *co-working*). La surface globale est de 1 500 M2 dont 500m² serait pris à bail par PSL, le CROUS a reçu 6,5 M€ du plan de relance pour rénover et restructurer le bâtiment.
45. Le CROUS et PSL recherchent, par ailleurs, avec le soutien de la Banque des Territoires, des locaux à acheter ou une surface à construire pour créer une résidence étudiante. Le modèle économique reposerait sur une filiale commune permettant l'acquisition sur une très longue période (emprunt de 40 à 50 ans) des locaux par l'université avec la phase de construction ou de restructuration, ainsi que la gestion confiée au CROUS.

3.4. MUTUALISATION

46. Dans un contexte de raréfaction des dotations récurrentes de l'Etat, PSL et ses établissements-composantes font face à des injonctions paradoxales qui visent au développement des missions avec des moyens en stagnation voir en régression.
Face à cette situation, la mutualisation est un moyen efficace de renforcer certaines actions, mais aussi de créer de nouveaux services pour les communautés. La réussite du modèle très spécifique de l'Université PSL repose donc sur sa capacité à développer la mutualisation de ses fonctions supports et appui. De ce point de vue, si de nombreux succès ont été enregistrés dans le domaine de la mutualisation des services, la création de l'Université, le choix d'une offre de formation

unique, les programmes gradués de PSL, requièrent une mutualisation beaucoup plus importante que celle mise en œuvre jusqu'à aujourd'hui.

47. Plusieurs SMS sont au centre des priorités de l'Université :
- Le SAAP doit, trois années après son lancement, trouver un modèle économique de financement des postes dédiés, fonctionner avec l'ensemble des établissements. Une réflexion a été entamée sur l'articulation avec Armines. Une discussion doit intervenir avant l'été et une option choisie à l'automne sur la forme du SMS et les modalités potentielles de participation à la nouvelle forme juridique d'Armines. L'université a indiqué son accord de principe, sous certaines réserves, pour participer au montage afin de permettre la participation optionnelle de ses établissements-composantes. Un amorçage de 3 postes financés PSL (AAP IDEES) pourrait s'ajouter pendant 3 ans pour initier le nouveau modèle de refinancement de ce service très important en termes de ressources propres pour l'ensemble des établissements (cf. § XX) ;
 - Les SMS dédiés à la vie étudiante et au campus devraient être considérablement renforcés à travers les financements attendus de l'AAP Excellence : en particulier dans le domaine du logement, du sport ou de la santé.
48. Par ailleurs, plusieurs actions doivent être soutenues :
- La création d'une direction qualité / aide au pilotage (axe 1 du projet IDEES) ;
 - Une convergence informatique autour des principaux systèmes d'information (SI) : SIRH, SI financier et comptable, ERP scolarité (Enterprise Resource Planning), CRM recrutement (*Customer relationship Management*), Environnement numérique de travail... à travers un plan à 5 ans de convergence des principaux systèmes informatiques, la mutualisation des équipes technico-fonctionnelles ainsi que la définition commune des arborescences de structuration des systèmes logiciels (axe 2) ;
 - La création ou le développement de services mutualisés dans trois dimensions : recrutement et d'accueil international ; consolidation du dispositif de diffusion scientifique ; structuration de services mutualisés consacrés aux ressources propres (mécénat, formation continue, valorisation immobilière, appui aux appels à projets, contrats industriels...) (axe 3).
49. PSL dispose de financements (AAP IDEES) pour ces trois axes qu'il pourrait encore compléter avec les résultats de l'AAP DEMOES ou le lancement d'un AAP consacré au développement des ressources propres.

3.5. REPRISE POST COVID

50. La question de l'accompagnement de la sortie de la crise sanitaire se posera dès la rentrée 2021-22, mais devra se déployer pleinement en 2022.
- Il s'agit en particulier d'un accompagnement psychologique des personnels : il est en effet difficile de mesurer l'impact que les 18 mois entre mars 2020 et septembre 2021 vont avoir, mais il est probable que la situation de stress et d'éloignement des conditions professionnelles classiques va entraîner un besoin de soutien psychologique. Cet accompagnement peut faire l'objet d'une mutualisation dans le cadre d'un SMS de santé de prévention (cf. § XX).
- On peut anticiper également un besoin important de formation à tous les niveaux (personnels et encadrement) pour faire face à l'impact du télétravail à la fois en termes d'organisation de l'espace et du travail.

3.6. ODD

51. PSL et ses établissements s'engagent depuis des années en faveur des objectifs de développement durable : on estime que plus du tiers de sa recherche y est directement liée. Engagée, l'Université est depuis 2017 tête de réseau France du *Sustainable Development Solutions Network* (SDSN). Ce réseau international placé sous la bannière des Unies promeut les Objectifs du Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 par l'Assemblée Générale de l'ONU. Mais PSL doit faire beaucoup plus.

L'impact des universités sur leur écosystème est aujourd'hui un critère déterminant et pas seulement en termes d'excellence académique en recherche et formation : les universités ne peuvent rester à l'écart des grandes transitions qui touchent les sociétés contemporaines. Les étudiants en font d'ailleurs un critère déterminant pour le choix de leur université : la capacité de PSL de conserver d'excellents étudiants y est donc liée.

PSL a donc décidé d'en faire un axe prioritaire et transversal de développement : elle doit relever le défi et être une université reconnue pour son impact environnement et sociétal.

L'ensemble des établissements a lancé des initiatives en ce sens, que ce soit dans le domaine de la formation, de la recherche, de l'innovation ou de la vie de campus. Elles doivent sans doute désormais être davantage coordonnées afin de leur donner davantage de visibilité. La réponse de PSL à l'AAP excellence, centrée autour de l'idée d'une université des transitions, doit permettre de financer ou de développer les initiatives et les éléments de structuration, de cohérence au niveau de l'Université.

4. LA POURSUITE DES ACTIONS ENGAGEES DE L'EPE ET DE LA FCS PSL

52. La recherche et la formation sont les principaux postes de dépenses avec respectivement 39% et 25% du total du budget consolidé de PSL (BI 2021). L'enseignement représente 123 millions de dépenses, la recherche 194 millions. Le pilotage représente encore 20% des dépenses (101M€) dont 62 M€ de masse salariale.
53. Les deux missions, formation et recherche, sont très profondément impactées par la mise en œuvre de la stratégie de PSL : déploiement des programmes gradués et offre unique de formation licence, master et doctorat. Elles mobilisent une part très importante du budget consolidé puisqu'elles reposent sur les dotations socle des établissements composantes.

4.1. RECHERCHE : PG, ACTIONS RECHERCHE, CONTRATS DOCTORAUX

4.1.1 : Les programmes gradués

54. Une des priorités du budget 2022 sera de poursuivre le développement des Programmes Gradués de l'Université.
55. Une partie de ce soutien est assurée par le budget SFRI obtenu en 2020. L'enveloppe totale obtenue est de 20 millions d'euros pour 10 ans. Ce budget servira d'une part à financer les dotations spécifiques de chaque Programme Gradué, d'autre part à financer des actions transversales qui contribueront elles aussi au développement des Programmes Gradués.
56. En début d'année 2021, les dotations spécifiques prévisionnelles ont été notifiées pour trois ans aux différents Programmes Gradués. Chaque dotation spécifique s'accompagne d'un plan d'action qui détaille les montants accordés au Programme Gradué et les objectifs qu'il se fixe d'ici à 2023. Les dotations spécifiques représentent un volume global annuel de 1 600 000 €, qui doit être reconduit pendant 3 ans (2021, 2022, 2023).
57. En plus de ces dotations spécifiques, PSL met en place toute une série d'actions transversales qui contribuent également au développement des Programmes Gradués, financées sur le budget SFRI et sur le budget propre de l'Université : développement et pérennisation du dispositif Professeurs Attachés, pour arriver à terme à un stock compris entre 80 et 100 supports ; financement de PhD Track Grants (décisives pour renforcer l'attractivité internationale des Programmes Gradués), dont la première promotion a été recrutée en 2021 ; financement de supports « PSL Visiting Fellows », cofinancés avec les établissements-composantes, avec un premier AAP lancé en 2021. Ces budgets complémentaires permettent également de financer le Programme Transverse DATA, dont les premières actions en collaboration avec les PGs ont eu lieu en 2020-2021 malgré la crise sanitaire, ainsi que les premiers modules des formations « Innovation & Entrepreneuriat », « Soft Skills & Insertion professionnelle » et « Culture scientifique ».
58. La structuration administrative des formations s'est concrétisée par l'ouverture de 8 postes en 2019-2020 (450 K€). L'effort a été maintenu en 2020-21 et même renforcé : 3 nouveaux postes ont été créés pour soutenir les Programmes Gradués qui en avaient le plus besoin. L'ensemble des moyens administratifs déployés (formation / LABEX...) seront analysés, en coordination avec les établissements-composantes, afin de veiller à ce que l'architecture administrative soit cohérente et les moyens bien répartis

59. Enfin, PSL soutient la formation graduée à travers certains programmes emblématiques, dans des domaines qui sont stratégiques pour l'université. C'est le cas du programme SACRe (EA + programme doctoral) ; du programme Médecine-Sciences, soutenu conjointement par PSL, l'ENS-PSL et l'Institut Curie depuis 2018, et pour lequel le soutien sera maintenu en 2022 ; et de la thématique « Vivant aux interfaces », vers laquelle sera fléché un contrat doctoral attribué par le PG Sciences du Vivant.

4.1.2. Les actions recherche

60. En 2021, PSL a réengagé un soutien important aux actions de recherche sur fonds propres. Un appel ayant pour but de faire venir à PSL de jeunes chercheurs de très haut niveau, capables d'obtenir une bourse ERC dans les 3-4 ans, a été lancé sur le modèle des appels lancés en 2014 et 2015 et dont le succès a été démontré (plus de la moitié des lauréats ont ensuite obtenu une ERC ; tous ont obtenu des financements propres significatifs). Chaque opération est cofinancée par PSL et l'établissement qui accueille le jeune chercheur. Un bilan de cet AAP sera fait avant l'été 2021, pour décider d'éventuels ajustements en prévision de 2022.
61. En 2021, PSL a également soutenu deux projets de recherche interdisciplinaires, impliquant plusieurs établissements, et portant sur des thématiques stratégiques : le projet « Social Sciences Analytics », à l'interface entre sciences sociales et sciences des données, cofinancé notamment par le CNRS et Paris Dauphine – PSL, et qui associe des chercheurs de Paris-Dauphine – PSL, Mines – PSL et ENS-PSL ; et le projet « Données Numériques de Santé », qui doit permettre à PSL d'être leader sur cette thématique dans le cadre du projet Paris Santé Campus.
62. Une réflexion sera lancée d'ici à l'été 2021 au sein du Comité Recherche pour faire un bilan de ces nouvelles actions et définir les priorités à donner en termes de financement de la recherche en 2022.
63. Le succès à l'appel à projets PRAIRIE a permis en 2020 et 2021 de commencer à financer des projets de recherche dans les secteurs liés à l'intelligence artificielle des établissements de PSL (ENS, Dauphine, Curie et Mines) et des organismes de recherche cotutelles de laboratoires (INRIA, CNRS). Le financement se poursuivra en 2022, avec notamment de nouvelles Chaires « Tremplin » attribuées à partir de 2021. PSL verse annuellement 200 K€ de contribution à la fondation abritée PRAIRIE en tant que partenaire académique pour ses établissements.

4.1.3. Contrats doctoraux

64. Un des postes de dépense les plus importants de PSL en matière de masse salariale est celui des contrats doctoraux (CD). Le changement de mode de gestion décidé à partir de septembre 2019 (transfert aux établissements) n'affecte pas les montants de soutien de PSL : la totalité de la masse salariale (contrats et missions complémentaires) est transférée aux établissements opérateurs. La gestion des CD représente une charge importante pour les établissements à double titre : gestion administrative et compensation du différentiel entre le financement de l'Etat et le coût réel.

Globalement 5,36M€ devraient être dédiés à ce poste de dépenses pour 2022 hors missions doctorales. PSL a obtenu le financement de 15 contrats doctoraux supplémentaires par an de sa tutelle (notifiés en 2020) permettant de commencer à combler le sous-financement dont elle souffre dans le domaine par rapport aux autres universités de recherche intensives franciliennes (un écart estimé à 85 contrats financés par an subsiste). Une demande formelle a été transmise en début d'année 2021 au MESRI pour augmenter la dotation de PSL en contrats doctoraux et continuer à combler ce retard. D'autres ressources, privées et publiques, sont recherchées pour financer plus de contrats doctoraux (notamment le Projet COFUND « AI for Sciences » obtenu : 15

CD en 2021 et 11 en 2022). Un soutien spécifique a ainsi été demandé dans le cadre du Dialogue Stratégique de Gestion pour développer la capacité des équipes SHS à financer des doctorants dans le cadre de projets de recherche et à obtenir des financements CIFRE.

L'ensemble des contrats doctoraux financés sur fonds IDEX le sont maintenant dans le cadre des PGs, projets stratégiques de l'Université.

65. Grâce à une procédure coordonnée par PSL et un dialogue continu avec les services du MESRI, la totalité des demandes de prolongation des contrats doctoraux qui avaient été impactés par l'Etat d'Urgence Sanitaire ont été acceptées, alors qu'une grande partie était théoriquement inéligible car financé sur dotation IDEX. Ce premier résultat signifie que l'Université ne devrait pas avoir à mobiliser un budget spécifique pour cette question en 2022.
66. Suite à la pérennisation de l'IDEX, les enveloppes dédiées aux LABEX vont faire l'objet de conventions, qui sont actuellement en cours de rédaction pour chaque LABEX. PSL prévoit d'attribuer en 2022 la même enveloppe budgétaire que ce qui était prévu dans la trajectoire conventionnée avec l'ANR.

4.2. DOCUMENTATION, RESSOURCES ET PARTAGE DES SAVOIRS

67. Une convention pluriannuelle prévoit une trajectoire budgétaire pluriannuelle pour les abonnements et la maintenance de l'outil de découverte. Pour 2022, 530 K€, dont 280 K€ apportés par les établissements. La science ouverte est soutenue à travers un portail HAL PSL.
68. Le niveau de mutualisation du service aux usagers (enseignants chercheurs et étudiants) doit être accru : la convention ouvre de nombreuses possibilités dans le domaine. Sur la base de la Charte des bibliothèques et musées, PSL doit notamment mener une réflexion sur le niveau de service offert par le SMS Documentation et diffusion des savoirs et par chaque bibliothèque à chaque catégorie d'usagers. L'ENT doit donner pleinement accès au Catalogue PSL et aux contenus scientifiques de PSL-Explore.
69. La mission menée par Olivier Dauchot a permis de définir un projet de diffusion et de médiation scientifique partagé : « partage des savoirs » qui devrait intégrer le SMS « documentation et diffusion des savoirs (qui deviendrait « Documentation, ressources et partage des savoirs ». Le budget attendu (fonds propres, financement AAP IDEES et co-financements et financements directs des établissements) est de 500 K€ environ.

La part de financement de PSL devrait être importante jusqu'en 2028 (environ 160 K€), dans la phase d'investissement, avant de disparaître, remplacée par des financements sur AAP qui devraient systématiquement prévoir dans les réponses un pourcentage de dépense dédié à la diffusion et à la médiation scientifique.

4.3. FORMATION

4.3.1 Objectifs de formation

70. Le développement du 1^{er} cycle est une des priorités de l'Université : celle-ci passe en particulier par celui du CPES et par le développement de la licence « Sciences pour un Monde Durable » (LSMD). L'ouverture d'une filière en humanités, art et sciences (modèle britannique du *Bachelor of Arts and Sciences*) est à l'étude.

71. L'un des objectifs stratégiques pour PSL est de mettre en place des actions concrètes permettant de favoriser la personnalisation des parcours et le développement d'enseignements pluri-établissements ou pluridisciplinaires (PSL weeks, mineures, bi-cursus, doubles diplômes valorisant des doubles compétences, etc.) Un certain nombre de freins logistiques doivent être progressivement levés pour favoriser la circulation des étudiants entre les établissements (harmonisation des calendriers pédagogiques, des dates de jurys semestriels, des fractionnements des maquettes en crédits ECTS, convergence vers un logiciel de scolarité commun et un espace numérique de travail commun, co-accréditations de Masters avec des universités extérieures à PSL, etc.). Ces chantiers devront être mis en oeuvre graduellement en lien avec l'ensemble des parties prenantes (étudiants, enseignants, établissements et services mutualisés, à l'écoute des parties prenantes externes). À terme, l'ensemble du catalogue des cours dispensés sera accessible en ligne.

4.3.2 Formation ODD

72. Pour tous les établissements-composantes, il y a un véritable enjeu à mettre des forces en commun pour proposer une offre de formation riche et pluridisciplinaire aux ODD à tous les étudiants. Dans le cadre des programmes gradués, une mineure « Environnement » sera créée au plus tard à la rentrée 2022-2023, avec un programme adapté aux étudiants en fonction de leur profil disciplinaire. Les PSL Hacks, semaines intensives de pédagogie par projet et en équipe, seront créés à partir de 2021-2022 dans le cadre des PSL Weeks ; leurs thématiques seront systématiquement choisies en fonction des ODD.

La réponse à l'AAP excellence pourrait permettre de développer considérablement ces formations.

4.3.3. Insertion professionnelle

73. La préparation à l'insertion professionnelle et le suivi du devenir des diplômés sont des enjeux majeurs pour PSL. La Formation transverse « *Soft Skills* » proposera aux étudiants un accompagnement personnalisé à travers des modules numériques et des ateliers collectifs. Les premiers modules de coaching personnalisé ont été lancés fin 2020. Les mineures développées par les autres formations transverses (DATA, Innovation & Entrepreneuriat) seront également des atouts précieux pour que les étudiants de PSL puissent diversifier leurs débouchés professionnels. *In fine*, l'objectif est de s'assurer que l'employabilité des étudiants de PSL est au meilleur niveau possible.
74. Un succès à l'appel à projets DEMOES permettrait de financer le développement d'une brique applicative dédiée au mentorat et à une plateforme numérique de préparation aux entretiens de recrutement.

4.4. CAMPUS ET VIE ETUDIANTE, RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE

PSL souhaite encore renforcer son niveau de soutien à la vie étudiante à travers deux leviers : le développement de projets avec le CROUS et la réponse à l'AAP Excellence.

75. Sport : l'attribution d'une enveloppe supplémentaire permettrait notamment de développer l'offre de sport santé. Un effort d'au moins 150 K€ est envisagé afin de permettre le recrutement d'un enseignant ou d'une enseignante supplémentaire ainsi que le développement des vacances d'enseignement : il devrait reposer sur des efforts partagés entre PSL et les établissements dans le cadre du service mutualisé ou sur des financements de l'AAP Excellence. Plusieurs questions devront être traitées : celle de la coordination avec les BDS des établissements dans le cadre d'un système garantissant à la fois l'implication de ces associations mais aussi une juste contribution au coût du dispositif ; la recherche d'équipement pour les activités de PSL sport sur la Montagne

Sainte-Geneviève (fermeture pour travaux du centre Sarail qui représente 80% des locations). PSL entend s'inscrire dans la dynamique des JO 2024 de Paris (y compris dans l'organisation du bénévolat de ses étudiants).

76. Logement : la signature d'un accord-cadre avec le CROUS doit permettre de parvenir à doubler à la rentrée 2021-22 les lits réservés à PSL et ses établissements (440 chambres attendues au lieu de 198). La politique du CROUS n'est pas encore définie en matière de frais de réservation : les chambres « contingentées » (ie réservées aux établissements) représentent un déficit financier important que le CROUS pourrait vouloir imputer aux établissements à hauteur de 400 € par chambre.
77. Il s'agit d'une première base du développement attendu des capacités de logement de l'Université qui entend étudier les conditions d'achat avec le CROUS de résidences de logement en direction notamment de ses étudiants internationaux pour qui un logement doit pouvoir systématiquement être proposé en même temps que l'admission. Un ETP supplémentaire dédié à ce projet et de façon générale à la recherche de nouveaux logements pourrait être affecté au SMS logement grâce à l'AAP Excellence.
78. Santé : PSL a repris depuis 2020 l'ensemble du périmètre d'activité du SIUAPS en lui ajoutant un pôle de prévention et d'orientation psychologique. Un poste supplémentaire de psychologue (2,2 ETP au total) sur financements de l'Etat a été créé en 2021.

PSL va s'associer au CROUS pour créer (ouverture à la rentrée 2022-23) un centre partagé de 1500 m2 dédié à la santé et à la vie étudiante, rue Mazet. Le site accueillera au 1^{er} étage et sur 750 m2 le SMS de médecine préventive de PSL dont sa cellule de suivi et orientation psychologique, l'association Nightline, ainsi qu'un service de santé du CROUS (un médecin et une infirmière). Un SMS de médecine de prévention pourrait également y être accueilli.

Un ETP pour la gestion logistique du bâtiment doit être prévu, il serait également affecté au centre Saint-Jacques le cas échéant (cf. ci-dessous). La location des m2 est attendue à 200 € pour les m2 spécifiquement dédiés aux services de PSL.

L'étude de la création d'un SMS de médecine de prévention pourrait s'accompagner de la généralisation de la plateforme de téléconsultation Qare aux établissements de PSL qui le souhaitent.

79. Vie associative : le centre Mazet doit également accueillir Mazet au rez-de-chaussée et sur 750 m2 des espaces pour les associations étudiantes, des lieux de *co-working*, un *fab lab* et le *Welcome Desk* de PSL. Les espaces de *co-working* doivent permettre les projets de recherche appliqués au ODD prévus par la réponse à l'AAP Excellence. PSL va, par ailleurs, présenter une proposition de gestion et d'animation de la résidence CROUS Saint Jacques (horizon 2023). Il s'agit de logements, mais aussi d'un plateau de 800 m2 ainsi que d'une salle de spectacle. Deux ETP supplémentaires pourraient être financés par l'AAP Excellence pour l'animation de la vie associative dont un, en particulier, pour la gestion du futur ENT étudiant (agenda d'événement). La réponse à l'AAP DEMOES prévoit également d'importantes demandes de financement pour le développement et la gestion d'une plateforme de services adaptative et évolutive sur un cycle de vie de 30 ans.
80. Pour PSL EP, le système de bourses logement mis en place va évoluer à la rentrée 2021-2022 : chaque boursier (hors niveau 0 bis) pourra recevoir une bourse d'un montant de 200 euros par mois sur 10 mois s'il est logé dans une chambre accordée par le SMS logement.

81. L'université souhaite enfin pouvoir structurer deux domaines d'actions liées à sa responsabilité sociétale :
- Politique handicap : étude de la mutualisation d'un demi-ETP de référent handicap (coordination et établissements qui en sont dépourvus) afin de développer des actions de sensibilisation au niveau du site, une journée de recrutement et de rencontre de profils, une campagne de déclaration RQTH. Une partie des crédits nécessaires peuvent être déduits de la contribution FIPHP ;
 - Le fonctionnement du réseau de référents pour l'égalité femme / homme doit être soutenu et notamment celui de la Cellule d'écoute. Les actions de prévention et de formation seront soutenues dans le cadre de l'école interne.

4.5. RELATIONS INTERNATIONALES

4.5.1 : Partenariats

82. L'arrimage stratégique à des partenaires internationaux de premier plan doit trouver son équilibre sur la période 2021-2023. L'objectif est de redéfinir le nombre de partenariats stratégiques en privilégiant ceux qui s'articulent le mieux avec les priorités de collaboration des établissements composantes afin de focaliser les moyens. Il semble nécessaire, en particulier, de mener une action coordonnée avec le CNRS afin de s'adosser à ses Unités mixtes Internationales. Ces contrats stratégiques seront choisis afin de permettre une amplification de la dimension internationale autour des programmes gradués. Les moyens associés seront donc attribués de manière à privilégier cet objectif.
83. L'impact sanitaire pour 2021-22 est difficile à cerner. A priori, l'évolution de la situation et la vaccination devraient permettre une rentrée dans des conditions normales, mais il n'est pas possible de savoir si le volume des échanges internationaux et la circulation pourront revenir à la normale et quelles en seront les conditions d'organisation.
84. La période 2021-2023 doit permettre de voir s'ouvrir la constitution et la consolidation du réseau des Alumni de PSL à l'étranger, dans un objectif d'accroissement de la notoriété de PSL dans les institutions et les entreprises à l'étranger, et à terme, de levée de fonds.

4.5.2 : Europe

85. Le projet d'université européenne EELISA financé par la commission et le gouvernement à hauteur de 1 052 K€ sur 3 ans, doit faire l'objet d'une planification des réalisations et des moyens associés. Un recrutement financé sur les fonds ANR est prévu à la rentrée 21-22 pour favoriser l'intégration Erasmus.
86. Dans le cadre de la prise de présidence française du Conseil de l'UE de janvier à juin 2022, PSL a été choisie pour accueillir et organiser e, mai 2022 l'évènement européen « *MSCA presidency conference* ». L'objectif est de mettre en lumière le programme MSCA (Les MSCA ou Marie Sklodowska-Curie Actions sont des financements du programme Horizon Europe ; on y trouve les Bourses individuelles, COFUND, ITN), à travers une série de présentations et de débats soulevant les problématiques couvertes par celui-ci. Il s'agit d'une conférence européenne de 150 à 200 personnes pour laquelle un financement de 150 K€ est garanti.

4.5.3 : Autres activités

87. La direction des relations internationales doit également développer l'offre de *Summer Schools* en France ou accueillies par des universités partenaires, créatrices de ressources propres ou assurant l'attractivité de ses formations.

La disponibilité de très nombreux logement (établissements, chambres contingentées CROUS) doit permettre le logement des étudiants concernés et constituer des sources de ressources propres nouvelles.

4.6. DEVELOPPEMENT, INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT

88. L'université a délégué début 2021 ses compétences en matière d'innovation, de valorisation et en matière d'entrepreneuriat à la FCS PSL. L'Université financera, sur fonds IDEX, les activités portées par la Fondation pour son compte si elles ne sont pas à l'équilibre financier à travers une convention afin de financer les salaires portés par la Fondation qui a perdu la dotation IDEX en 2021.

89. De façon générale, la direction du développement, de l'innovation et de l'entrepreneuriat doit continuer de développer ses activités de manière à atteindre les objectifs de ressources propres fixés avec le Fonds National de Valorisation (FNV) qui finance une partie de son activité. Même s'il ne s'agit pas d'atteindre un équilibre économique -les activités d'innovation, de valorisation et de formation à l'entrepreneuriat étant par nature déficitaires et se justifiant par un transfert vers l'activité économique – le modèle présenté doit permettre de réduire progressivement la part de financements de l'Etat ainsi que les moyens sur fonds propres (IDEX) consentis par PSL. Les actions de transfert et de valorisation de PSL devront ainsi poursuivre leur développement, conformément à la trajectoire présentée à l'ANR et au SGPI dans le cadre de l'"expérimentation" PSL Valorisation. Le financement acquis pour 3 ans du FNV permettra de financer les développements prévus à hauteur de 2 M€ par an.

L'augmentation du nombre de projets déposés dans le cadre de l'appel pré-maturation sera un des indicateurs importants ; la coordination et l'intégration des acteurs du périmètre seront poursuivies. Les initiatives des membres, telles que - MINES ParisTech Spin-off, le programme Second Life, Chimie Paris Innov, les Instituts et Tremplins Carnot, feront l'objet d'un suivi et d'un appui au niveau de PSL. Le programme de cession de part devra être respecté.

Le développement des actions de l'innovation et entrepreneuriat se fera, comme en 2021, strictement sur des ressources nouvelles.

90. La recherche d'un modèle économique pour l'innovation conduira au développement d'un pôle de formation initiale et continue qui devra être soutenu. L'objectif est de parvenir à la création et à la commercialisation de plusieurs diplômes d'université avec 50 participants annuels d'ici 2 ans pour chaque formation.
91. Le projet DEMOES comprend la mutualisation d'une plateforme de formation continue sur la base du LMS commun (Moodle) reliée à un CRM de commercialisation.

4.7. FONCTIONS SUPPORT

4.7.1. RH, SMS et politique d'emploi

92. En 2019, la masse salariale représentait 61% du total du budget consolidé². Il s'agit d'un niveau assez bas dans l'enseignement supérieur, avec des disparités importantes, puisque pour l'EPHE par exemple, le pourcentage est supérieur à 80%. L'ENC est le dernier établissement non RCE et devrait les obtenir rapidement.
93. La conférence RH de juillet 2021 doit permettre de définir les priorités de recrutement tant en terme académique qu'administratif. Elles seront traduites par les tableaux pluriannuels de recrutement votés par le Directoire et le CA avec l'indication des programmes gradués concernés.
94. La conférence RH devra en particulier déterminer si des recrutements conjoints d'enseignants chercheurs doivent intervenir dans le domaine des interfaces liées aux Objectifs de Développement Durable (ODD) : le développement de formations dans le domaine, pour lesquels l'Université à de grandes ambitions, en dépend.

Pour la dimension académique, le principal enjeu est la structuration des programmes gradués à travers l'identification des recrutements effectués par les établissements porteurs, celui des professeurs attachés ou la mise en place des « *PSL fellows* ».

Pour la partie administrative, les contraintes de financement impliquent des choix : pour 2022, comme en 2021, les secteurs prioritaires seront :

- Ceux favorisant la mutualisation :
 - SMS Vie Etudiante ;
 - Convergence des systèmes d'information / équipes mutualisées techniques et fonctionnelles ;
 - Direction qualité et d'aide au pilotage.
 - Ceux pouvant concourir à la création de ressources propres :
 - formation continue à travers les nouveaux DU ;
 - renforcement et développement du SAAP, en lien avec Armines.
 - Ceux liés au développement du projet immobilier de l'Université,
 - développement du SDI de PSL ;
 - suivi des projets CPER et en particulier du grand Quartz devant accueillir le siège de l'Université.
95. Petrel, le SMS de gestion des retraites porté par Chimie ParisTech, s'est largement développé. L'extension du périmètre à la ComUE HESAM a doublé la population concernée (5 000 agents environ) et un poste supplémentaire a été affecté par PSL qui poursuivra son soutien.
 96. L'Ecole interne PSL, dédié à la formation collective des personnels (12 établissements), dispose d'un budget formation propre de près de 400 000 € (issu du transfert de 50% des budgets dédiés par les établissements) et contribue au cofinancement de deux postes. Un élargissement aux écoles d'art associées est à l'étude.
Le succès de la formation trajectoire a amené l'école interne à proposer une nouvelle formation longue en direction, cette fois, des managers. Elle pourrait devenir certifiante. Une nouvelle formation en direction des personnels de secrétariat est à l'étude.

² A nuancer puisque l'ESPCI, l'ENC, ne sont pas des établissements RCE.

L'opportunité de développer l'usage de la plateforme LinkedIn Learning mise à disposition de l'ensemble des salariés en 2022 est à étudier.

97. 2022 sera marquée par la continuation des efforts de maîtrise de la masse salariale de l'EPE et de la FCS PSL. L'amélioration sensible de la situation budgétaire de l'EPE et de la FCS PSL repose sur un effort de contrôle et d'adaptation à l'activité de la masse salariale. Les créations de postes sont financées sur AAP et une grande attention doit être portée à la soutenabilité de long terme et notamment à la question de la nature des contrats.
98. Le principe central est de ne pas faire reposer des dépenses pérennes sur des financements qui ne le sont pas. PSL devra cependant et progressivement proposer des CDI (tant en droit public qu'en droit privé) ; elle fera appel également aux nouvelles modalités de CDI liées à un projet qui ont été créées dans le cadre public et privé.

4.7.2. Systèmes d'information

4.7.2.1. : Plan de convergence et AMI DEMOES

99. Les moyens consacrés aux projets liés aux systèmes d'information continuent d'augmenter en 2022 notamment pour soutenir le plan de convergence des SI. La convergence et la définition d'une architecture commune sont des priorités dans le cadre de la mutualisation et de l'intégration de l'Université. Les crédits d'investissement et de fonctionnement correspondants devront être inscrits dans les budgets des établissements.
L'AAP IDEES permet le co-financement des principaux projets de convergence des systèmes d'information de l'Université. Le plan repose sur 5 sous-projets qui relèvent de quatre sphères métiers (SIRH et SI Finances, CRM, ERP scolarité, ENT) représentant les principaux logiciels de gestion, dont la convergence permet de structurer un Système d'Information d'Aide à la Décision (SIAD) par l'intermédiaire d'un entrepôt de données consolidant les informations. PSL devrait y consacrer plus de 1,6 M€ en 2022 (AAP IDEES et fonds propres).
100. Les résultats de l'AMI DEMOES seront connus avant la construction budgétaire, le projet a été chiffré à 25 M€ avec une demande de 11,9 M€ de financement par le PIA et l'ANR. Il permettrait de développer une plateforme de services aux candidats et candidates, étudiantes et étudiants, professionnels et professionnelles ; un centre de données ; la virtualisation des environnements d'enseignements ; le développement de la numérisation du CIP et des outils d'intelligence artificielle pour favoriser l'apprentissage ou la simplification de la relation administrative (tuteur virtuel, moteur de prescription et agent conversationnel).
101. L'université qui a reçu 200 K€ de financement de l'Etat pour son projet d'ENT va développer l'ENT étudiant qui doit être disponible à la rentrée 2022. Le projet ENT Staff et étudiant sont évalué en coût complet à 900 K€ environ.

4.7.2.2. : CIP et LMS communs

102. PSL a déployé en 2021 un plan d'urgence de soutien à l'hybridation de la formation (fonds propres et financement AAP Hybridation pour 2,050 M€) avec notamment la création d'un SMS dédié à l'ingénierie pédagogique numérique en charge de développer des modèles types d'enseignement à distance, la formation et la diffusion des pratiques : le Centre d'Innovation Pédagogique (CIP) porté par Dauphine-PSL ; ou le développement d'une plateforme d'enseignement commune (Learning Management System / LMS).

Les financements de l'AAP Hybridation prennent fin en janvier 2022 et il est prévu que PSL et ses établissements soutiennent le financement des ingénieurs et ingénieures pédagogiques recrutés. Des financements ont été demandés pour 5 postes dans le cadre de l'AMI DEMOES.

103. Le plan de soutien à l'hybridation de la formation complétait le plan de convergence informatique pour lequel PSL consacrerait 1,6 M€ en 2022 (AAP IDEES et fonds propres). Il concerne les principaux logiciels et systèmes de l'université : CRM, ERP financier et comptable, ERP de scolarité, SIRH, ENT.

4.7.3. Immobilier

104. L'achat de locaux rue Amyot devrait se concrétiser à l'été 2021. Les 1 300 m² achetés par la Fondation seront dédiés à l'accueil de formation PRAIRIE et à la Licence Sciences pour un Monde Durable (LSMD) dans un premier temps. L'acquisition par la Fondation représente une charge annuelle de remboursement de 1,5 M€ limitée à 300 K€ la première année (différé de remboursement de travaux). Les travaux qui doivent être opérés en 2021 sont estimés à 3, 5 M€ HT. La livraison est désormais prévue en septembre 2022.
105. Un Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) de PSL doit être établi, à la demande de la tutelle sur deux bases : une partie correspondant à un SPSI classique se limitant à l'EPE, une deuxième synthétisant la stratégie immobilière actualisée de l'ensemble du site à partir des Schémas Pluriannuels de Stratégie Immobilière (SPSI) des établissements. Une cellule immobilière doit être constituée par l'université afin d'y travailler en lien avec les responsables immobiliers des composantes, elle devra également disposer d'une personne-ressource pour suivre le projet du grand Quartz.
106. Le SPSI de PSL doit intégrer des études des éléments immobiliers permettant la structuration progressive d'un campus de la Montagne Sainte-Geneviève.
107. L'impact de la première phase de livraison du campus Condorcet doit également être prise en compte (EPHE et ENC). Des espaces peuvent en effet être utilisés par PSL pour des enseignements ou des événements ponctuels.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 27/2021

Tableaux récapitulatifs des marchés publics et conventions passés en 2020

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration ratifie le tableau des marchés publics passés au titre de l'année 2020 par l'Université PSL. Ce tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

38 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

Article 2 :

Le conseil d'administration ratifie le tableau des conventions signées au titre de l'année 2020 par l'Université PSL. Ce tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

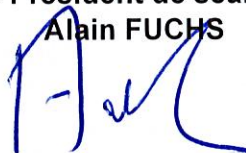
38 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

Liste des marchés Fondation / Université PSL

(pour Conseils d'administration juin 2021)

	Objet de la prestation	Entité	Forme du marché / consultation	N° de marché	Montant	Prestataire	Durée	Notification	Date de fin prévisionnelle maximale
Ressources et savoirs	Réalisation de la plateforme de découverte de PSL	Université	Appel d'offres ouvert	2020-008	239 248 € HT	EXLIBRIS	1 an reconductible 3 fois tacitement	31/01/2021	30/01/2024
Ressources humaines	Fourniture et gestion des titres restaurants des personnels	FCS/Université	MAPA	2020-005	192 000 € HT	Natixis intertitres	1 an reconductible 3 fois par voie expresse	05/10/2020	04/10/2024
Finances	Certification des comptes de l'Université PSL	Université	Appel d'offres ouvert	2020-007 Lot A 2020-007 Lot B	127 500 € 108 500 €	EY & Associé Deloitte	Mandat de 6 années Mandat de 6 années	18/11/2020 18/11/2020	Arrêté des comptes 2027 Arrêté des comptes 2027
Recherche	Acquisition d'un PCR digitale par émulsion	FCS	MAPA sup.90k	2020-001	86 750 € HT	STILLA Technologies	1 an	30/03/2020	29/03/2023
Innovation et entrepreneuriat	Mise à disposition d'un système de gestion des brevets	FCS	MAPA	2020-006	87 000 € HT	Questel SAS	1 an reconductible 2 fois tacitement	09/11/2020	08/11/2023
Direction Générale des services	Service de santé et de prévention par téléconsultation	Université	Appel d'offres ouvert	2020-004	AC sans min ni max	Qare SA	1 ans reconductible 2 fois par voie expresse	09/09/2020	08/09/2023
	Services d'assurances de chantier dans le cadre du projet Amyot	FCS	MAPA	2020-009 lot1 "Tous risques chantier" 2020-009 lot2 "Dommages-ouvrages"	9 074,48 € HT 22 932,66 € HT	Artec Assurance Artec Assurance	11 mois 10 ans (garantie décennale)		Fin des travaux Fin de la garantie décennale
Présidence	Mise à disposition d'un système de vote électronique pour les élections au sénat académique	Université	MAPA inf. 90k	2020-003	17 000 € HT	Kercia Solutions	Durée des élections	10/09/2020	25/11/2020

**Conventions Universités PSL 2020
(pour CA 24 juin 2021)**

Entité	Exercice de rattachement	Numéro Convention	Nom Partenaire	Objet	Montant convention Brut
Univ	2020	2020-013	L'ENA	Convention de partenariat entre l'Université PSL et l'ENA	
Univ	2020	2020-015	BDE CPES	Convention de subventionnement de l'association "BDE CPES" année universitaire 2020-2021	5 000,00
Univ	2020	2020-016	Université Paris Dauphine	Convention relative aux activités hors recherche exercées par Mme Louise HOMBERT	3 764,40
Univ	2020	2020-017	Université Paris Dauphine	Convention relative aux activités hors recherche exercées par Mr Thomas RAGEL année universitaire 2019-2020	3 764,40
Univ	2020	2020-018	ELSEVIER	Marché subséquent Abonnement à des bases bibliographiques et citationnelles et à des outils d'analyse	69 989,00
Univ	2020	2020-019	DGFiP	Convention de prestation de services Buletins de Paye à façon	
Univ	2020	2020-020	FRM	Convention de versement des crédits permettant de financer le contrat doctoral Sophia KARPENKO	39 900,00
Univ	2020	2020-021	FRM	Convention de versement des crédits permettant de financer le contrat doctoral Swann FLOCHLAY	22 800,00
Univ	2020	2020-022	FRM	Convention de versement des crédits permettant de financer le contrat doctoral Baptiste LEFEBVRE	39 900,00
Univ	2020	2020-023	FRM	Convention de versement des crédits permettant de financer le contrat doctoral Noémie MAZARE	34 200,00
Univ	2020	2020-024	EHESS	Convention relative aux activités hors recherche exercées par Mme Constance RIMLINGER année universitaire 2019-2020	3 723,32
Univ	2020	2020-025	EHESS	Convention relative aux activités hors recherche exercées par Mr Robin MICHALON année universitaire 2019-2020	3 723,32
Univ	2020	2020-026	Université Paris Dauphine	Convention mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-acréditées 543	5 000,00
Univ	2020	2020-029	Université Côte d'Azur	Convention mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-acréditées 84 / 364	5 000,00
Univ	2020	2020-030	Observatoire de Paris	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales 127	5 000,00
Univ	2020	2020-032	ENSAD / CNSMIDP / EFEO / ENC / ENSCP / ENSAD / EN	Convention d'organisation des activités mutualisées de documentation et de diffusion des savoirs de PSL	279 960,00
Univ	2020	2020-033	ENSBA	Convention de partenariat entre l'Université PSL et l'Institut Louis Bachelier	
Univ	2020	2020-034	Institut Louis Bachelier	Convention de partenariat entre l'Université PSL et EFEO	
Univ	2020	2020-035	EFEO	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-acréditées 286 / 540 / 560 / 564	13 000,00
Univ	2020	2020-059	ENS	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales ED 472	5 000,00
Univ	2020	2020-060	EPHE	Convention d'engagement stratégique	
Univ	2020	2020-061	Université Laval	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-acréditées 158 / 386 / 388 / 391 / 397 / 398 / 406 / 515	35 000,00
Univ	2020	2020-062	Sorbonne Université	Convention Module d'initiation au cinéma CPES 2020	5 129,00
Univ	2020	2020-063	La Fémis	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-acréditées 286 / 540 / 560 / 564	57 600,00
Univ	2020	2020-066	Institut national de jeunes sourds de Paris (INJS)	Convention de mise à disposition de locaux	163 632,00
Univ	2020	2020-067	ENSMIP Mines ParisTech	Convention contrats doctoraux COHORTE 2019	3 763,80
Univ	2020	2020-068	CNSAD	Convention ateliers d'interprétation	5 000,00
Univ	2020	2020-069	ENSMIP Mines ParisTech	Convention de mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-acréditées 621	6 000,00
Univ	2020	2020-070	Association Union PSL	Convention de subventionnement 2019-2020 de l'association "Union PSL"	40 000,00
Univ	2020	2020-073	EPHE	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Sciences des religions"	50 000,00
Univ	2020	2020-074	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Economie"	60 000,00
Univ	2020	2020-075	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Sciences sociales"	50 000,00
Univ	2020	2020-076	ENSCP Chimie ParisTech	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Chimie"	60 000,00
Univ	2020	2020-077	ENS	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Informatique"	50 000,00
Univ	2020	2020-078	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Mathématiques et Applications"	50 000,00
Univ	2020	2020-079	ENS	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Physique"	80 000,00
Univ	2020	2020-080	Observatoire de Paris	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Astrophysique"	50 000,00
Univ	2020	2020-085	ENS	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "EABIS"	60 000,00
Univ	2020	2020-086	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Finance"	30 000,00
Univ	2020	2020-087	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Management"	50 000,00
Univ	2020	2020-088	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Droit"	30 000,00
Univ	2020	2020-089	ESPCI	Convention de financement de relative aux contrats doctoraux COHORTE 2019	818 160,00
ComUE	2020	2020-90	ESPCI	Convention de financement de relative aux contrats doctoraux COHORTE 2018	398 916,00
Univ	2020	2020-091	ENSCP Chimie ParisTech	Convention de financement de relative aux contrats doctoraux COHORTE 2018	56 541,00
Univ	2020	2020-092	ENSCP Chimie ParisTech	Convention de financement de relative aux contrats doctoraux COHORTE 2018	327 264,00
Univ	2020	2020-093	ENSCP Chimie ParisTech	Convention de financement de relative aux contrats doctoraux COHORTE 2018	51 625,00
Univ	2020	2020-094	ENSCP Chimie ParisTech	Convention de financement de relative aux contrats doctoraux COHORTE 2018	169 625,00
Univ	2020	2020-096	ENSMIP Mines ParisTech	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Ingénierie"	30 000,00
Univ	2020	2020-097	ENSMIP Mines ParisTech	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Ingénierie"	20 000,00
Univ	2020	2020-098	ENS	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Arts"	40 000,00
Univ	2020	2020-099	ENS	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Sciences du vivant"	80 000,00
Univ	2020	2020-100	EPHE	Convention de reversement des crédits attribués au projet de Programme Gradué "Sciences historiques"	40 000,00
Univ	2020	2020-110	Université Paris Dauphine	Convention de reversement de crédits relative au projet Tremplin	30 000,00
Univ	2020	2020-112	Université Paris Dauphine	Convention portant création du service mutualisé logement de l'Université PSL porté par Paris DAUPHINE - PSL (SMS logement)	100 000,00
Univ	2020	2020-115	Paris&Co	Convention de partenariat C20-79	0,00
Univ	2020	2020-120	ANR	Convention mise en œuvre du financement des écoles doctorales co-acréditées ED 577 / 582	2 000,00
Univ	2020	2020-124	ANR	Convention de préfinancement Projet "ONEPSLHYBRID"	130 000,00
Univ	2020	2020-125	Institut Curie	Convention d'accueil pour les doctorants contractuels Yazan SALLOUM	
Univ	2020	2020-126	Université Claude Bernard - Lyon 1	Convention de reversement subvention CoiEX-Persée 2020	10 000,00
Univ	2020	2020-133	ENC	Convention de reversement subvention d'équipement pour l'acquisition d'équipements numériques entre l'ENC et l'université PSL	19 200,00
Univ	2020	2020-135	FONDATION PSL	Convention de subventionnement entre la FCS et l'Université PSL	8 150 000,00

**Conventions Universités PSL 2020
(pour CA 24 juin 2021)**

Univ	2020	Institut Curie	Convention d'accueil pour les doctorants contractuels Aziz FOUCHE	
Univ	2020	ENSMP Mines ParisTech	Convention de délégation de gestion administrative du doctorat	
Univ	2020	Institut Curie	Convention d'accueil d'un doctorant dans le cadre d'une bourse CIFRE	
Univ	2020	ESPCI / Université libre de Bruxelles / Instituts internationaux de physique et de chimie Solvay	Convention de partenariat et d'exploitation de documents numériques issus de la Collection numérique ESPCI/PSL	50 000,00
Univ	2020	CNSAD	Convention de versement des crédits attribué au CNSAD dans le cadre de la semaine inter-écoles 2020	35 000,00
Univ	2020	EPHE	Convention de versement de subvention pour l'acquisition d'équipements numériques entre l'EPHE et l'Université PSL	2 824,72
Univ	2020	ABES	Convention de constitution et d'adhésion au groupement de commandes Dalloz 2019-2021	
Univ	2020	Institut Curie	Convention d'accueil pour les doctorants contractuels Leissemba Khuman THOINDJINGJAM	
Univ	2020	Institut Curie	Convention d'accueil pour les doctorants contractuels Achille JOLIOT	
Univ	2020	Institut Curie	Convention d'accueil pour les doctorants contractuels Jean DE SEZE	
Univ	2020	Institut Curie	Convention d'accueil pour les doctorants contractuels Emilie GASSER	
Univ	2020	Institut Curie	Convention d'accueil pour les doctorants contractuels Khaoula EL MARZKIQUI	
Univ	2020	Institut Curie	Convention d'accueil pour les doctorants Vincent CROZET	
Univ	2020	ENS	Convention d'accueil pour les doctorants Clara BONNET	541 608,00
Univ	2020	ENS	Convention contrats doctoraux COHORTE 2017	1 224 977,00
Univ	2020	ENS	Convention contrats doctoraux COHORTE 2018	1 224 977,00
Univ	2020	ENS	Convention contrats doctoraux COHORTE 2019	81 816,00
Univ	2020	ENS	Convention contrats doctoraux COHORTE 2020	81 816,00
Univ	2020	ENS LYON	Convention de reversement des crédits de financement des contrats doctoraux d'élèves normaux	11 000,00
Univ	2020	ESPCI	Convention de reversement dans le cadre de l'AAP Preuve de concept 2020 Ranjith KUMAR	61 361,00
Univ	2021	ENS LYON	Convention de reversement des crédits permettant de financer les contrats doctoraux d'élèves normaux ROLLIN Romain	81 816,00
Univ	2021	ENS LYON	Convention de reversement des crédits permettant de financer les contrats doctoraux d'élèves normaux SAKREF Yann	2 000,00
Univ	2020	PHDOOC	Convention de prestation de service dans le cadre du MOOC "Doctorat et Poursuite de Carrière"	25 003,00
Univ	2020	Observatoire de Paris	Convention de reversement d'une subvention ColLEX Persée	2 124,99
Univ	2020	Université de Lorraine	Convention pour l'usage du logiciel CALCIUM	409 080,00
Univ	2020	Université Paris Dauphine	Convention contrats doctoraux COHORTE 2020	254 000,00
Univ	2020	Université Paris Dauphine	Convention portant création du service mutualisé sport de l'Université PSL porté par Paris Dauphine (SMS Sport)	245 448,00
Univ	2020	ENSMP Mines ParisTech	Convention contrats doctoraux COHORTE 2020	10 000,00
Univ	2020	Observatoire de Paris	Convention de versement de subvention pour l'acquisition d'équipements numériques entre l'Observatoire et l'Université PSL	3 764,40
Univ	2020	OBSERVATOIRE DE PARIS	Convention DE REVERSEMENT POUR SESSION N°1 des MOOCS	11 000,00
Univ	2020	Université Paris Dauphine	Convention relative aux activités hors recherche exécutées par Monsieur Thomas RAGEL année universitaire 2020-2021	2 800,00
Univ	2020	ENSCP Chimie ParisTech	Convention de reversement dans le cadre de l'AAP Preuve de Concept 2020 Anne PERFETTO	2 006 765,00
Univ	2020	Université Paris Dauphine	Convention DE REVERSEMENT POUR SESSION N°3 des MOOCS	36 546,73
Univ	2020	ENS	Convention contrats doctoraux COHORTE 2020	712 500,00
Univ	2020	ABES	Convention de constitution et d'adhésion au Groupement de commandes PROQUEST 2020-2022	100 105,46
Univ	2020	Université Paris Dauphine	Convention de reversement des crédits attribués dans le cadre du projet hybridation	6 800,00
Univ	2020	Université NYU	Convention de mise à disposition de locaux	11 000,00
Univ	2020	EPHE	Convention DE REVERSEMENT POUR SESSION N°2 des MOOCS	
Univ	2020	ENS	Convention de reversement dans le cadre de l'AAP Preuve de Concept 2020 Mounia NAZI	
Univ	2020	Université Paris Dauphine/ ENSI/ENSCE/EPHE/ENSAD/CNSAD/ENSMP/ESPC	Convention cadre inter-établissements portant financement de 4 SMS dédiés à la vie étudiante de l'Université PSL	690 000,00
Univ	2020	I/La Férmis	Convention DE REVERSEMENT POUR SESSION N°2 des MOOCS	2 800,00
Univ	2020	ESPCI	Convention de partenariat en vue de l'accueil d'un doctorant pour une mission d'enseignement relative aux activités hors recherche Jordan PHILIDET 2020-2021	4 200,00
Univ	2020	Observatoire de Paris	Convention contrats doctoraux COHORTE 2020	81 816,00
Univ	2020	Observatoire de Paris	Convention de participation à la prévention des risques et au bien-être des étudiants Action 151	7 000,00
Univ	2020	CROUS PARIS	Convention de participation à la prévention des risques et au bien-être des étudiants Action 152	31 779,00
Univ	2020	CROUS PARIS	Convention de participation financière à la formation des doctorants Année 2020-2021	3 150,00
Univ	2020	ENHES	Convention de mise à disposition à titre onéreux relative aux activités complémentaires exercées par Nina ROUX	173 327,39
Univ	2020	FCS PSL	Convention de reversement entre la FCS et l'Université PSL Science pour un monde durable	613 621,00
Univ	2020	ESPCI	Convention contrats doctoraux COHORTE 2020	327 284,00
Univ	2020	ENSMP Chimie ParisTech	Convention contrats doctoraux COHORTE 2020	3 000,00
Univ	2020	Université Paris Dauphine	Convention "Trajectoire PSL" M Rafik ARIBI	3 000,00
Univ	2020	EPHE	Convention "Trajectoire PSL" Mme Amira DE KOCHKO	3 000,00
Univ	2020	EPHE	Convention "Trajectoire PSL" Mme Alix DESPOISSE	3 000,00
Univ	2020	ESPCI	Convention "Trajectoire PSL" Mme Pauline JOULIA	3 000,00
Univ	2020	Observatoire de Paris	Convention "Trajectoire PSL" Mme Clotilde POLICAR	3 000,00
Univ	2020	ENS	Convention "Trajectoire PSL" M Mathieu PUECH	3 000,00
Univ	2020	Observatoire de Paris	Convention "Trajectoire PSL" Mme Chloé SIMON	3 000,00
Univ	2020	ENS	Convention "Trajectoire PSL" Mme Maria-Christina SOTIROPOULOU	3 000,00
Univ	2020	ENSMP Mines ParisTech	Convention "Trajectoire PSL" Mme Maria-Christina SOTIROPOULOU	3 000,00

Conventions Université PSL 2020
(pour CA 24 juin 2021)

Univ	2020	2020-278	EPHE	Convention contrats doctoraux COHORTE 2020	245 448,00
------	------	----------	------	--	------------



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 28/2021

Mise à jour de la procédure de passation des marchés publics

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu la délibération n° 04-2017 du conseil d'administration en date du 16 février 2017 portant approbation de la procédure d'achats publics.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve la procédure interne de passation des marchés publics, ci-après annexée.

Article 2 :

La procédure d'achats publics approuvée par la délibération n° 04-2017 susvisée est abrogée.

37 voix « pour »,

1 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

Procédure marchés publics : Université/Fondation Paris sciences et lettres

En raison de leur statut et de leur mode de financement, principalement public, l'Université et la Fondation Paris sciences et lettres sont des pouvoirs adjudicateurs : leurs achats sont des marchés qui doivent faire l'objet d'une publicité et d'une mise en concurrence adéquates. La passation de ces marchés fait l'objet de règles strictes, notamment lorsque leurs montants dépassent les seuils européens (on parle alors de procédures formalisées).

En dessous de ces seuils européens, les achats font l'objet d'une procédure adaptée, c'est-à-dire que l'acheteur doit adapter les règles de publicité et de mise en concurrence au besoin considéré. L'objet de la présente procédure a notamment pour objet de fixer les règles internes de gestion de ces marchés à PSL.

Grands principes de la commande publique :

Il est préalablement rappelé que tous les marchés passés par PSL doivent être passés dans le respect des grands principes de la commande publique à savoir :

- Liberté d'accès à la commande publique. Celle-ci implique que toute personne doit avoir librement connaissance des besoins d'achat de PSL ;
- Egalité de traitement des candidats qui interdit toute discrimination au détriment d'un acteur économique. Ce principe s'étend à tous les stades de la procédure, de la rédaction du cahier des charges à l'information transmise aux candidats potentiels ;
- Transparence des procédures qui permet à tous les candidats ou à toute personne intéressée de s'assurer que PSL respecte les deux principes précédents.

Ces grands principes permettent d'assurer :

- L'efficacité de la commande publique ;
- La bonne utilisation des deniers publics.

Seuil	Jusqu'à 3 999 € HT	Entre 4 000€ et 39 999 € HT	Entre 40 000€ et 89 999 € HT	Entre 90 000 € et 138 999 € HT (pour les fournitures et services) Ou 5 349 999 € HT (pour les travaux)	À partir 139 000€ HT (pour les fournitures et les services) A partir de 5 350 000 € HT (pour les travaux)
Procédure	<p><u>Marché sans Publicité ni mise en concurrence</u></p> <p>Choix d'une offre pertinente, prenant garde à une bonne utilisation des deniers publics et en évitant de commander systématiquement auprès du même prestataire</p>	<p><u>Marché à procédure adaptée</u></p> <p>Art R2123 CCP</p> <p>Choix, parmi trois devis de trois prestataires différents, de l'offre la moins-disante (sauf justification écrite)</p>	<p><u>Marché à procédure adaptée</u></p> <p>Art R2123 CCP</p> <p>Publication d'un cahier des charges, avec expression du besoin. Mise en concurrence, sur la base de critères définis au règlement de la consultation.</p>	<p><u>Marché à procédure adaptée nationale</u></p> <p>Art 2131-12 CCP</p> <p>Publication d'un cahier des charges, avec expression du besoin. Mise en concurrence, sur la base de critères définis au règlement de la consultation.</p>	<p><u>*Marché à procédure formalisée</u></p> <p>Procédures prévues par le code de la commande publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appel d'offres ouvert ou restreint Art L2114 CCP - Procédures négociées Art L2124-3 CCP - Dialogue compétitif Art L2124-4 - Concours Art L2125-1 - Système d'acquisition dynamique Art L2125 <p>Signature du marché après avis favorable d'une commission d'appel d'offres.</p>
Publicité (par voie électronique uniquement)	Libre	Libre	Obligatoire (21 jours min sauf urgence)	Obligatoire (21 jours min sauf urgence)	Obligatoire (30 jours min sauf urgence)
	Sous réserve d'une transmission d'une demande de devis à trois opérateurs économiques différents.	- Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés publics (formulaire simplifié) - Plateforme des achats de l'Etat	- Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés publics (formulaire national) - Plateforme des achats de l'Etat	- Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés publics (formulaire national) - Plateforme des achats de l'Etat	- Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés publics - Journal Officiel de l'Union Européenne - Plateforme des achats de l'Etat

A. Mode de calcul du besoin

Avant le lancement d'un marché, le service concerné doit procéder au calcul de la valeur estimée du besoin sur la base du montant total hors taxe des besoins à satisfaire :

- Soit sur la base d'une opération de travaux : calcul de la valeur estimée de l'ensemble des travaux ainsi que des fournitures et services associés sur leur durée totale.
- Soit sur la base d'une caractéristique propre ou d'une unité fonctionnelle : calcul de la valeur totale des fournitures ou services susceptibles d'être regardées comme homogènes.

Lorsqu'il est question de satisfaire un besoin régulier la valeur estimée doit être calculée sur la base du montant des prestations exécutées au cours des 12 derniers mois précédents.

Ainsi, pour déterminer la procédure applicable le service concerné doit considérer la valeur des fournitures et services regardés comme homogènes – qui ont vocation à être commandés – sur une période minimale d'un an.

B. Procédures applicables au sein de PSL

1) Achats inférieurs à 4000 € HT

L'alinéa 1 de l'article R2122-8 du décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 ne prévoit pas de formalisme particulier pour les achats inférieurs à 40 000 € HT qui peuvent donc être conclus sans publicité ni mise en concurrence préalable. Dans un souci de bonne utilisation de l'argent public, PSL crée un seuil interne égal 4 000 € HT.

Ces plus petits achats inférieurs à 4 000 € HT peuvent être passés sans formalisme préalable.

Néanmoins, les services de PSL doivent veiller à :

- choisir une offre répondant de manière pertinente au besoin;
- faire une bonne utilisation des deniers publics;
- ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire dès lors qu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre au besoin.

2) Achats entre à 4000 € et 39 999 € HT

Pour ces achats, les services de PSL doivent justifier du choix du prestataire par des demandes de devis à au moins trois entreprises différentes.

Sauf justification écrite et sous réserve d'une offre régulière et pertinente, le choix se portera sur le devis le moins-disant.

Si la nature du besoin le justifie, des critères précis tenant compte de la qualité technique des offres peuvent être mis en place.

Les pièces justificatives de cette mise en concurrence sont transmises à la Direction des affaires juridique de PSL.

3) Achats entre 40 000 € HT et seuils de procédures formalisées

Concernant ces achats, l'expression du besoin donne lieu à la rédaction d'un cahier des clauses administratives et techniques. La consultation est régie par un règlement fixant notamment les critères de sélection des offres et des candidatures.

Le dossier de la consultation est publié sur la plateforme des achats de l'Etat (profil acheteur) ainsi que sur le Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP). La publicité peut le cas échéant être complétée par une publication sur un Journal d'annonces légales (JAL).

Les offres sont enregistrées par la Direction des affaires juridiques et analysées au regard des règles et critères fixés dans les documents de la consultation. La négociation est autorisée, si elle est prévue au règlement de la consultation.

Un rapport d'analyse des offres motivé est rédigé par le service chargé de l'analyse et reçoit un visa favorable du Président de PSL.

Les entreprises non retenues ainsi que le candidat retenu sont informées par courrier envoyé via la plateforme de dématérialisation PLACE.

4) Achats supérieurs au seuil des procédures formalisées

Au-delà des seuils européens, les procédures formalisées sont mises en œuvre dans le respect du Code de la commande publique.

Le rapport d'analyse des offres est rédigé par une commission d'analyse des offres composée à minima d'un représentant de la Direction générale des services, un représentant du ou des services concernés et un représentant de la Direction des affaires juridiques.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 29/2021

Convention relative à la dévolution de l'initiative d'Excellence (IDEX) PSL

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu la décision du premier ministre en date du 21 décembre 2020 portant confirmation définitive de l'initiative d'excellence PSL.

DECIDE

Article unique :

Le conseil d'administration approuve la convention relative à la dévolution de l'Initiative d'Excellence (IDEX) PSL n° ANR-1°-IDEX-0001, annexée à la présente délibération.

38 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS

Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.



**CONVENTION DE DÉVOLUTION
IDEX PSL
N°ANR-10-IDEX-0001**

Entre

L'Etat, représenté par le Premier ministre, le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

et

L'Agence nationale de la recherche (ci-après dénommée l'« ANR »), sise au 50 avenue Daumesnil, 75012 Paris, représentée par son Président-directeur général ;

d'une part,

et

La Fondation de Coopération Scientifique Paris Sciences et Lettres, sise au 60 rue Mazarine, 75006 PARIS, référencée sous le numéro de SIRET 528 288 608 00037, représentée par son Président ;

et

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres), dénommée également établissement porteur, sise au 60, rue Mazarine 75006 Paris, référencée sous le numéro de SIRET 130 026 149 00018, représentée par son Président ;

d'autre part,

Convention de dévolution IDEX PSL

Vu la loi n°2010-237 du 9 mars 2010 modifiée de finances rectificative pour 2010 ;

Vu le décret n° 2006-963 du 1^{er} août 2006 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de la recherche ;

Vu l'arrêté du 15 juin 2010 fixant les ouvertures des comptes sur lesquels seront déposés les fonds versés à partir des programmes créés par la loi n°2010-237 de finances rectificative du 9 mars 2010 et les modalités de leur rémunération ;

Vu la convention du 3 août 2010 modifiée entre l'Etat et l'ANR relative au programme d'investissements d'avenir (action « Laboratoires d'excellence ») ;

Vu la convention du 23 septembre 2010 modifiée entre l'Etat et l'ANR relative au programme d'investissements d'avenir (action « Initiatives d'excellence ») ;

Vu les décisions du Premier ministre sur le projet PSL dans le cadre de l'action « Initiatives d'excellence » des 22 février 2011, 1^{er} février 2012, 08 juin 2016, 07 février 2018 et 29 juin 2018;

Vu les décisions du Premier ministre du 8 juin 2011 sur les projets Labex Vague 1 "CORAIL" "ENS IFCP", "HASTECH", "IEC", "IPGG", "MEMOLIFE", "TRANSFERS", "ESEP", "WIFI" ;

Vu les décisions du Premier ministre du 4 avril 2012 sur les projets Labex Vague 2 "DCBIOL", "CelTisPhyBio" et "DEEP" dans le cadre de l'action "Laboratoires d'excellence" ;

Vu la décision n° 2018-EUR-17 du Premier ministre du 25 janvier 2018 autorisant l'ANR à contractualiser sur les Projets : "FrontCog" et "Tr-Litterae" dans le cadre de l'action « Ecoles universitaires de recherche » ;

Vu les conventions de préfinancement des 20 juin 2011, 07 juillet 2011 et 12 septembre 2011 permettant le versement d'une avance de 10 % aux Labex vague 1 "IFCP", "IEC", "IPGG", "MEMOLIFE", "TRANSFERS", "ESEP", "WIFI" ;

Vu la convention de préfinancement du 23 janvier 2012 permettant le versement d'une avance de 10 M€ au projet PSL et d'une avance de 10% aux Labex vague 2 "DCBIOL", "CelTisPhyBio" et "DEEP" ;

Vu la convention attributive d'aide n°ANR-10-IDEX-0001-02 du 24 avril 2012 et ses avenants ;

Vu la décision Premier ministre n°2020-IDEX-I-SITE-07 en date du 21 décembre 2020,

Exposé liminaire

A la suite de l'évaluation de la fin de période probatoire telle que prévue à l'article 8 de la convention attributive d'aide du 24 avril 2012 susvisée, le projet « PSL* » a été définitivement confirmé en tant qu'Initiative d'excellence (IDEX) par décision du Premier ministre du 21 décembre 2020 susvisée.

L'objectif est de poursuivre la dynamique de constitution d'une Université de recherche de classe internationale, en confortant le partenariat visant les objectifs du Projet « PSL* », et qui soit pleinement maître de sa stratégie de recherche et de formation.

La présente convention a pour objet d'acter le transfert de portage entre la FCS Paris Sciences et Lettres et l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) de l'IDEX, de réaliser le transfert définitif à cette Université de la dotation non consommable de 786 775 128 € impliquant une jouissance des intérêts générés par ce capital et de définir les modalités de suivi de l'IDEX labellisée définitivement.

Article 1 / Définitions

Dotation : le capital non-consommable du montant mentionné à l'article 3 de la Convention, octroyé à l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) en vue de produire le Financement.

Financement : les intérêts issus de la Dotation.

Convention : la présente convention.

Labex : projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « Laboratoires d'excellence ».

Article 2 / Objet de la Convention

La Convention a pour objet d'acter le transfert de portage de l'IDEX entre la FCS Paris Sciences et Lettres et l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) et de définir, d'une part, les modalités de versement par l'Etat et l'ANR de la Dotation et du Financement et, d'autre part, les droits et obligations qui en découlent pour l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres).

Article 3/ Montant de l'aide définitivement acquise au titre de la période probatoire

Compte tenu de la confirmation définitive de l'IDEX, l'aide correspondant aux intérêts générés par la dotation non consommable au titre de la période probatoire du 1^{er} mai 2011 au 31 décembre 2020, d'un montant de 239 075 170 € est définitivement acquis par la FCS Paris Sciences et Lettres.

La FCS Paris Sciences et Lettres percevra 9 842 958 € correspondant aux intérêts générés par la dotation non consommable de 786 775 128 € 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2020.

Article 4 / Versement de la dotation à l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres)

L'Etat octroie à l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres), au titre de la décision du Premier ministre du 21 décembre 2020 susvisée, une Dotation d'un montant total de sept cent quatre-vingt six millions sept cent soixante-quinze mille cent vingt-huit euros (786 775 128 €) au titre de la convention du 24 avril 2012 susvisée à compter du 1^{er} janvier 2021.

L'ANR verse à l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) la Dotation avant le 1^{er} janvier 2021.

Ce versement se fait à partir du compte n°75000-00001053011 intitulé « ANR-Programme d'investissements d'avenir - dotations non consommables à reverser » mentionné à l'article 3.2 de la convention Etat - ANR relative à l'action « Initiatives d'excellence » (Idex) du 23 septembre 2010 susvisée vers le compte du Trésor ouvert au nom de l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) dans les écritures du directeur régional des finances publiques référencé sous le n° 10071 75000 00001053018 clé 09 et dénommé « IDEX PSL - Dotation non consommable » (ci-après dénommé le « Compte de l'Université Paris Sciences et Lettres »).

Article 5 / Rémunération par l'Etat

La Dotation versée sur le Compte de l'Université Paris Sciences et Lettres est rémunérée par l'Etat en la forme du Financement, selon les modalités définies à l'article 12 de l'arrêté du 15 juin 2010 susvisé, soit un taux de 3,413 %.

Ce Financement revêt un caractère additionnel et, en conséquence, il n'est pas pris en compte pour le calcul des dotations en emplois et en crédits de fonctionnement récurrents au titre de la charge de service public versées annuellement par le budget général aux établissements publics d'enseignement supérieur à l'Université Paris Sciences et Lettres.

Le Financement n'est pas capitalisé. Il est liquidé et payé à compter du deuxième jour ouvré de chaque trimestre au *pro rata temporis* de la période de dépôt écoulée.

Les intérêts sont crédités sur le compte de dépôt au Trésor mentionné à l'article 3 de la Convention, puis mis à disposition de l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) en début de chaque trimestre par virement sur le compte courant ordinaire, ci-après mentionné :

Code banque	10071
Code guichet	75000
N° de compte	00001007708
Clé RIB	42
IBAN (International Bank Account Number)	FR76 1007 1750 0000 0010 0770 842
BIC (Bank Identification Code)	TRPUFRP1
Titulaire du compte	Université Paris Sciences et Lettres

Article 6 / Utilisation des financements

La rémunération prévue à l'article 5 de la Convention est acquise à l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) sans condition de durée, sans préjudice de l'article 9 de la Convention.

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) dispose en pleine autonomie du financement prévu à l'article 4 de la Convention.

Article 7 / Suivi financier et comptable

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) assure un suivi spécifique du financement prévu à la présente convention.

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) est tenue de répondre aux demandes d'informations formulées par l'Etat ou, jusqu'à l'année 2025 incluse, par l'ANR.

Article 8 / Suivi des réalisations en terme de recherche, formation et valorisation.

8.1 Suivi des Labex pour l'année 2020

Compte-rendu intermédiaire final des Labex

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) adresse, sous format électronique communiqué par l'ANR, un compte-rendu intermédiaire sur l'état d'avancement des projets Labex pour l'année 2020. Ce compte-rendu est à fournir au 31 mars 2021.

Les comptes-rendus finaux des Labex feront l'objet d'une transmission au comité de pilotage défini dans l'article 2.4 de la convention Etat-ANR du 3 août 2010 susvisée.

Indicateurs

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) s'engage, dans le cadre du suivi des Labex, à renseigner électroniquement au plus tard le 31 mars 2021, sur une plateforme de données structurée, les indicateurs de caractérisation et de suivi communs à l'ensemble des Labex, et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

8.2 Dispositif d'évaluation

La trajectoire d'excellence, et les résultats obtenus, sont appréciés par une évaluation conduite sous la responsabilité du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), mentionné à l'article L 114-3-1 du code de la recherche, dans le cadre de son évaluation périodique, et selon les procédures d'évaluation qu'il met en place ou qu'il valide dans l'hypothèse du recours à une autre agence d'évaluation internationale. En particulier cette démarche d'évaluation prend en compte l'application par l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) des recommandations formulées par le jury international lors de l'évaluation de fin de période probatoire.

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) met en place un suivi de l'activité qu'il mène grâce aux intérêts produits par les dotations non consommables dévolues définitivement et définissent des indicateurs corrélatifs d'impact.

Conformément aux pratiques des universités de recherche internationales, elle met en place un dispositif d'autoévaluation périodique de ses performances scientifiques et pédagogiques et de son positionnement européen et international. Ce dispositif fait appel à des personnalités nationales et internationales extérieures à l'université.

8.3 Opérations de communication

Sauf opposition écrite et préalable de l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres), le ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le Secrétariat général pour l'investissement et l'ANR peuvent communiquer sur les objectifs généraux de l'IDEX, ses enjeux et ses résultats.

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) s'engage à mentionner le soutien apporté par l'Etat au titre du Programme d'investissements d'avenir dans ses propres actions de communication et ses publications, et ce jusqu'à 2035.

L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) s'engage à participer aux opérations de communication, organisées par l'Etat, liées au Programme d'investissements d'avenir.

8.4 Evaluation *ex post*

Conformément à l'article 5.1 de la convention Etat-ANR du 23 septembre 2010 susvisée, l'ANR procède à une évaluation scientifique et économique pour apprécier l'impact des investissements consentis au titre des « Initiatives d'excellence ».

Cette évaluation est réalisée à la charge de l'ANR au cours du Programme d'investissements d'avenir et au plus tard dans un délai maximum de deux ans à compter de la date de fin de la convention Etat-ANR du 23 septembre 2010 susvisée. L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) est informée du choix de l'expert indépendant ou de l'organisme désigné par l'ANR. Il ne pourra le refuser que si ce choix conduit à un conflit d'intérêts entre l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres), les Partenaires et l'expert ou l'organisme désigné.

Article 9. Interruption ou suspension du financement

Le Premier ministre peut, après avis conforme du Secrétariat général pour l'investissement, suspendre ou interrompre le versement du Financement en cas de manquement grave par l'Université Paris Sciences et Lettres à la Convention et dans le respect de la procédure précisée ci-après.

Un manquement grave à la Convention par l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) peut être caractérisé dans les cas limitatifs suivants :

- (i) communication d'informations comptables et financières erronées à l'Etat ;
- (ii) non transmission des éléments mentionnés à l'article 8.1 de la présente convention ;
- (iii) non respect des obligations relevant des articles 8.3 et 8.4 de la présente convention.

Lorsqu'un manquement grave est relevé, l'Etat met en demeure l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) par lettre recommandée avec accusé de réception de faire cesser le manquement dans un délai de quinze (15) jours ouvrés, ou d'exiger dans ce même délai la démonstration par l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) que ce manquement cessera dans un délai raisonnable.

Si la mise en demeure reste sans effet, ou que l'Etat n'est pas convaincu que le manquement cessera dans un délai raisonnable sur la base de la démonstration transmise par l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres), l'Etat peut, au choix, suspendre ou interrompre le Financement. Cette décision est notifiée

Convention de dévolution IDEX PSL

par lettre recommandée avec accusé de réception par l'État à l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres). La notification de la décision d'interruption entraîne résiliation de la Convention.

La Convention peut également être résiliée en cas de dissolution de l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres).

Aucune indemnité ne peut être demandée par l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) à l'Etat du fait de la résiliation de la Convention, si cette résiliation est motivée par un manquement grave de l'Université PSL (Paris Sciences et Lettres).

Lorsqu'il est décidé, le reversement est de droit, sans qu'il y ait lieu à formalités judiciaires ou extrajudiciaires. L'Université PSL (Paris Sciences & Lettres) s'engage à reverser à l'État les montants exigés par ce dernier dans un délai de soixante (60) jours à compter de la réception de la demande de reversement.

Fait le 31 décembre 2020 à Paris

En 6 exemplaires originaux.

Convention de dévolution IDEX PSL

Pour l'Etat :
Le Premier ministre,
Jean CASTEX

Guillaume BOUDY



Le Secrétaire général pour l'Investissement

Convention de dévolution IDEX PSL

Le Ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Bruno LE MAIRE

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général des entreprises,



Thomas COURBE

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
Frédérique VIDAL

Pour la ministre et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle



Anne-Sophie BARTHEZ

Convention de dévolution IDEX PSL

Le Président-directeur général de l'Agence nationale de la recherche,
Thierry DAMERVAL



Le Président de La Fondation de Coopération Scientifique Paris Sciences et Lettres,
Alain FUCHS

A. F. L.

Le Président de l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres),
Alain FUCHS

A. F. L.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 30/2021

Validation des frais de gestion applicables aux financements SFRI et IDEES

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu le règlement de l'ANR relatif aux modalités d'attribution des aides au titre de l'appel à projets « Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence » ;

Vu le règlement de l'ANR relatif aux modalités d'attribution des aides au titre de l'appel à projets « Intégration et développement des Idex et des I-Sites » ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article unique :

Le conseil d'administration approuve la perception par l'Université PSL, au titre des frais généraux de gestion, de 5% des sommes reversées par convention à ses établissements-composantes et membres associés sur les financements :

- Structuration de la Formation par la Recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI) ;
- Intégration et développement des Idex et des I-Sites (IDEES).

38 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

38 membres présents ou représentés sur 38 membres avec voix délibérative
dont 11 procurations



Le Président de séance

Alain FUCHS

Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 31/2021

Plan d'actions d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article unique :

Le conseil d'administration approuve le plan d'actions visant à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ci-après annexé.

33 voix « pour »,

0 voix « contre »,

5 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

38 membres présents ou représentés sur 38 membres avec voix délibérative
dont 11 procurations

Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Axe 1. Évaluation, prévention et traitement des écarts de rémunération

Axe 2. Garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, grades et emplois

Axe 3. Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle

Axe 4. Lutte contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations

Axe 1. Évaluation, prévention et traitement des écarts de rémunération

La grille de rémunération de référence concernant les personnels de la fonction publique est établie sans aucune différenciation en fonction du genre, de sorte que les rémunérations d'entrée dans la fonction publique sont par principe strictement égales, selon les niveaux d'entrée. Les règles d'évolution de la rémunération des fonctionnaires obéissent également à des principes égalitaires, sans référence au genre des personnels.

Les mêmes principes prévalent pour le recrutement des personnels recrutés au titre d'un CDD ou d'un CDI.

L'Université PSL réaffirme que l'évolution de la rémunération des personnels en cours de carrière est basée exclusivement sur les compétences, l'expérience professionnelle, le niveau de responsabilité, les résultats et l'expertise dans la fonction occupée, sans considération de genre.

Par ailleurs, les différentes mesures prévues dans ce plan d'action visant l'égalité femmes-hommes, concourent, directement ou indirectement, à la réduction des éventuels écarts entre la rémunération moyenne des femmes et des hommes.

Objectif 1 : Identifier et analyser les écarts de rémunérations pour l'ensemble des personnels

Moyen :

- 1- Intégrer des données genrées dans les analyses RH, mise en place de cartographies et d'outils spécifiques

Indicateurs :

- Écarts liés à la quotité de temps de travail ;
- Écarts liés à la différence de représentation des genres par catégorie d'emploi ;
- Écarts liés à la structure démographique (par grade, échelon...) ;
- Écarts liés à la composante indemnitaire (heures supplémentaires ou complémentaires, ...) ;
- Écarts de ratio d'avancement (taux de promotions genrés) ;
- Écart de rémunération (primes comprises).

Objectif 2 : Mesurer le traitement des écarts de rémunération

Actions : Cotation de postes, outil permettant de déterminer le niveau de responsabilité et la hiérarchisation

- 1- Communiquer sur la politique de rémunération et/ou de prime
- 2- Communiquer sur la politique de promotion ;
- 3- Garantir, dans la mesure du possible, la parité dans les commissions ;
- 4- Mettre en place des règles de gestion des retours de congés familiaux (ex. congé de naissance, congé paternité, congé parental, disponibilité pour élever un enfant, etc.) ;
- 5- Mettre en place un utilitaire de calcul des écarts de rémunération.

Indicateurs :

- Décompte des congés familiaux ;
- Calcul de l'index des rémunérations ;
- Nombre de femmes et hommes dans le comité de rémunération.

Axe 2. Garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, grades et emplois

Objectif 1 : garantir l'égal accès par un recrutement sans discrimination

Actions : procédures de recrutement et de mobilité « équitable » (en lien avec le dispositif HRS4R) ;

1. Publication du poste

- Féminisation des titres de poste ;
- Fourchette salariale indiquée ;
- Publication systématique (sur des plateformes inclusives - handicap etc..) ;
- Création d'un modèle d'appel à candidatures pour le recrutement académique ;
- Publication systématique de toutes les offres d'emploi sur les jobboards concernés, sur le portail européen EURAXESS Job pour les enseignants-chercheurs (pour les contrats de plus de 3 mois) ;
- Assurer l'application des règles juridiques et de gestion pour les demandes de mobilité géographique.

2. Présélection et entretien

- Etablissement de critères de présélection objectifs et proportionnés aux attendus mentionnés dans la fiche de poste ;
- Sensibilisation systématique de tous les membres du comité de sélection (enseignants-chercheurs) ou organes de recrutement potentiels à la bienveillance et aux risques de discriminations ;
- Parité et diversité au sein du comité de sélection ou organe de recrutement ;
- Formaliser un déroulé d'entretien avec une grille de questionnement de recrutement précisant les compétences à évaluer, les questions à poser aux candidates et aux candidats et le déroulement prévu de l'entretien (même durée pour toutes les candidates et tous les candidats) ;
- Désignation de deux référents ou référentes pour tous les comités ou organes de recrutement en leur sein afin de garantir le respect de la charte de recrutement et des égalités, notamment en ce qui concerne l'équilibre entre les genres et les normes anti-discrimination, ainsi que la chronologie des CV, la mobilité et l'ancienneté ;

3- Compte rendu et réponse

- La réponse au candidat ou à la candidate doit mentionner l'existence d'une cellule de traitement des réclamations pour discrimination ainsi que les délais et voies de recours

4- Accueil des néo arrivantes et arrivants

- Livret accueil mentionnant notamment la charte égalité professionnelle

Indicateurs :

- Création et adoption de la charte de recrutement intégrant les principes d'un recrutement équitable ;
- Nombre d'actions de sensibilisation ;
- Nombre de référents et référentes ;
- Création et application de la grille d'appui au recrutement ;
- Création d'une maquette harmonisée de description de poste en français et en anglais ;
- Nombre d'offres publiées sur les jobboards ;
- Nombre de promotion par genre ;
- Nombre de recrutement par genre.

Jalons à 1 an :

- Mise en place d'un guide de bonnes pratiques (charte de recrutement etc.) ;
- Mise en place d'actions de sensibilisation ;
- Appel à candidature des référentes et référents ;
- Livret d'accueil.

Jalons à 3 ans :

- Bilan à 3 ans de l'ensemble des recrutements
- Label HRS4R

Objectif 2 : Veiller à la mixité des métiers, promotion des nominations équilibrées entre les genres dans les emplois d'encadrement au niveau recherche, enseignement et administratif

Actions :

1. Identification des métiers et des branches par genre ;
2. Communication sur les métiers sans stéréotype de genre ;
3. Sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations par le biais de formations à l'égalité professionnelle ou d'actions de communication dédiée ;
4. Campagne incitative pour sensibiliser à la diversité les catégories d'emploi dans lesquelles un genre est prédominant ;
5. Veiller à favoriser un équilibre des genres lors des recrutements, renouvellements des postes d'encadrement ;
6. Participer à des actions d'associations favorisant la diversité de genre en sciences.

Indicateurs :

- Création et réalisation de tableaux statistiques documentant le nombre de candidatures sélectionnées par les membres des commissions de recrutement, par genre, à chaque étape du processus
- Répartition par genre des emplois de direction.

Jalons à 1 an :

- Cartographie des métiers et des branches par genre ;
- Lancement des actions de sensibilisation (formations, campagnes de communication etc.) ;
- Tendre à 50% de femmes aux postes de direction.

Jalons à 3 ans :

- Tendre à 50% de femmes aux postes de direction ;
- Evaluation des actions de sensibilisation.

Objectif 3 : Accompagner la gestion de carrière

Actions :

1. Création d'un poste de conseiller ou de conseillère mobilité et carrière commun à PSL ;
2. Organiser et promouvoir des ateliers réguliers pour permettre aux personnels EC et BIATSS de réfléchir sur leurs parcours professionnels, leurs compétences et leurs aspirations en termes de carrière ;

3. Améliorer la communication et le suivi de la formation Trajectoire ;
4. Mettre en place des évaluations pour les ateliers de gestion de carrière, afin d'en évaluer l'impact à moyen et long terme ;
5. Constitution d'un vivier de "mentors" PSL afin de mettre en place des relations interpersonnelles de soutiens, d'échanges et d'apprentissages ;
6. Dresser un inventaire des pratiques de mentorat formel et informel afin d'établir un cadre commun.

Indicateurs :

- Nombre d'ateliers/formations ;
- Nombre de personnels par genre ayant suivi la formation Trajectoire ;
- Nombre de participants ;
- Nombre d'entretien avec la direction des ressources humaines dans le cadre de la gestion de carrière ;
- États des lieux des ateliers (formations) ;
- Nombre de mentors dans le vivier ;
- Nombre de promotions pour les femmes et les hommes ;
- Nombres de HDR, présentées par les femmes et les hommes ;
- Nombre de demandes et d'obtention de la PEDR, des CRCT et des délégations CNRS, selon les genres ;
- Nombre de passage MCF/PR, selon les genres.

Jalons à 1 ans :

- Lancement des ateliers ;
- Appel à candidature des mentors.

Jalons à 3 ans :

- Création du poste de conseiller/conseillère mobilité carrière ;
- Evaluation.

Jalon à 5 ans :

- Evaluation.

Objectif 4 : Continuer à encourager les étudiantes autant que les étudiants à poursuivre leurs études

Actions :

1. Sensibiliser les responsables de formations sur ce sujet ;
2. Sensibilisation des jurys de masters et de thèses à la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations par le biais de formations à l'égalité professionnelle ou d'actions de communication dédiée ;
3. Systématiser la sensibilisation des étudiantes et des étudiants sur les débouchés professionnels après l'obtention de la thèse et proposer un accompagnement pour leur insertion professionnelle ;
4. Favoriser les actions des associations des doctorantes et doctorants et des jeunes chercheuses, chercheurs, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs ;
5. Viser à une répartition genrée équilibrée des commissions de recrutement et de suivi de thèse ;
6. Préconiser une répartition genrée équilibrée des jurys de masters et de thèses ;

7. Prévoir dans la formation doctorale ou via l'école interne des formations relatives à l'égalité entre femmes et hommes ;

Indicateurs

- Nombre d'ateliers/formations ;
- Nombre de participants ;
- Nombre de femmes/hommes par promotion ;
- Nombre d'inscriptions en thèses par discipline et par genre ;
- Nombre de thèses soutenues par discipline et par genre.

Jalons à 1 ans :

- Actions de sensibilisation.

Jalons à 3 ans :

- Evaluation ;
- 100% des jurys de masters et de thèses équilibrés.

Jalon à 5 ans :

- Evaluation.

Axe 3. Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle

L'équilibre temps de travail-temps personnel est un enjeu d'égalité. En effet, les charges domestiques (ménage, courses...) et familiales (soin des enfants et personnes à charge) restent encore principalement assumées par les femmes. Ces obligations incontournables peuvent s'avérer difficilement conciliables avec des impératifs professionnels et contraindre les femmes au temps partiel. Dans des cultures organisationnelles souvent basées sur de longues journées de travail, les femmes sont particulièrement pénalisées, en termes d'évolution de carrière et salariale et d'accès aux postes à responsabilités.

Objectif 1 : Faciliter l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle

Actions :

1. Généraliser la mise en place du télétravail et travail en site distant ;
2. Améliorer la flexibilité et l'individualisation des horaires de travail ;
3. Organiser les réunions pendant les horaires de bureau et limiter celles de fin de journée ;
4. Veiller à la délimitation des frontières entre travail et hors travail quand les nouveaux outils de communication permettent une connexion 24h/24 à l'établissement ;
5. Paramétrage de l'envoi de mail en dehors des heures de travail ;
6. Anticiper suffisamment les formations « hors murs » et les déplacements afin de permettre aux personnels de s'organiser, développer davantage de formations en intra ;
7. Aborder l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale pour tous les personnels, lors des entretiens professionnels annuels ;
8. Déconstruire les idées reçues autour du temps partiel ;
9. Sensibiliser les étudiantes et étudiants, salariées, salariés et managers de demain, à la question de l'articulation entre les temps de vie.

Indicateurs :

- Protocole de télétravail et charte du droit à la déconnexion et formations ;
- Etendre le maximum de fonctions éligibles au télétravail ;

- Indicateur dans l'EPE relatif aux demandes de temps partiel ;
- Nombre d'ateliers ou formations sur ces thématiques.

Jalon à 1 an :

- Mise en place d'un protocole relatif au télétravail et révision le cas échéant ;
- Création ou évolution de la charte relative au droit à la déconnexion ;
- Mise en place d'un module de formation relatif au télétravail et au droit à la déconnexion ;
- Formation des personnels encadrants.

Jalons à 3 ans :

- 100% des personnels (néo-arrivants ou autres) formés ou ayant été conviés à une ou des formations ;
- Lancement des formations de rafraîchissement relatives à l'articulation de la vie professionnelle et la vie privée pour les managers.
- Lancement de formation des étudiants et étudiantes.

Jalon à 5 ans :

- Lancement des formations de rafraîchissement.

Objectif 2 : Soutenir la parentalité et les solidarités familiales

Pour les personnels

Le soin des enfants, leur éducation ainsi que la nécessité de s'occuper de proches d'un âge plus avancé, malades ou ayant des handicaps peut représenter une part importante du temps personnel, qui, à nouveau, pèse le plus souvent sur les femmes.

L'établissement peut faciliter l'articulation travail-famille, permettant ainsi aux hommes de réinvestir la sphère familiale, et aux femmes de dégager le temps qu'elles souhaitent investir dans la sphère professionnelle, et aux personnes, non pas nécessairement de travailler moins, mais de travailler mieux.

Actions :

1. Informer les personnels, et en particulier les hommes, des différents congés familiaux existants ;
2. Éviter toute discrimination indirecte pour les personnes qui ont une charge familiale ;
3. Sensibiliser en interne sur le nécessaire équilibre vie professionnelle-vie familiale et déconstruire les stéréotypes de genre en particulier auprès des managers ;
4. Communiquer sur le dispositif du don de congés pour les enfants gravement malades/aidants familiaux ;
5. La mise à disposition de « salles d'allaitement » et ainsi inclure des autorisations d'absences temporaires dédiées ;
6. Veiller au respect du principe de non-discrimination dans tous les processus RH (recrutement, évaluation et évolution professionnelle, primes...) ;
7. Protocole de temps de travail adapté aux difficultés liées à la grossesse ;
8. Depuis le 8 août 2019, plus aucun jour de carence ne s'applique pour toute agente pour un congé maladie ordinaire accordé après la déclaration de grossesse et jusqu'à la veille du début du congé de maternité ;
9. Attribution de chèque naissance pour les personnels accueillant un enfant ;
10. Faciliter la période de grossesse et les retours de congé maternité, et encourager la prise de congé parental pour le deuxième parent :

- **Avant le départ**

Un entretien préparatoire au congé maternité/parental ou familial d'une certaine durée permet d'une part à l'employeur de connaître et d'évaluer l'importance ou l'urgence du travail en cours, les passations prévues, et à la personne employée d'exprimer ses attentes en prévision du retour.

- **Pendant le congé**

La personne le souhaitant peut rester en lien avec la structure pendant son absence (diffusion d'une lettre d'information, accès à l'intranet, diffusion des offres d'emploi...).

Journées pour rester en contact : pendant le congé maternité elles permettent aux personnes absentes, à leur demande, de se donner des nouvelles avec leur employeur, pour éviter la coupure ou l'oubli, et favoriser la reprise en intégrant les souhaits de la personne salariée. Cela permet aussi de parler naturellement des options de retour (congé parental, temps partiel, responsabilités différentes,) aussitôt que possible et d'anticiper les conséquences sur l'organisation du travail.

Sous réserve de l'accord de la personne, l'employeur peut proposer un entretien avant le retour effectif de celle-ci et ainsi anticiper sa réintégration dans la structure en fonction des besoins et souhaits des deux parties.

- **Le retour**

Un entretien professionnel doit être proposé à tout personnel reprenant son activité à la suite d'un congé de maternité, parental à temps plein ou partiel, d'adoption ou de soutien familial. L'objectif est de guider la personne dans son évolution professionnelle, d'identifier ses besoins en formation et les actions à planifier pour y répondre. Par exemple, une mise à niveau de compétences techniques peut s'avérer nécessaire après une longue période d'inactivité.

Une visite médicale de reprise doit être organisée par l'employeur au retour du congé maternité.

À l'issue d'un congé familial, le ou la salariée doit retrouver son emploi précédent ou un emploi similaire avec une rémunération au moins égale.

Pour les étudiantes et étudiants

Actions :

1. Proposer des modalités d'accompagnement des étudiantes enceintes et des étudiantes et étudiants chargés de famille en formation initiale (aménagement de l'emploi du temps, aide pour récupérer les cours, rattrapage d'examens) ;
2. Mettre en place des actions de prévention sur la sexualité ;
3. Mettre en place des distributeurs de protections périodiques et de préservatifs ;
4. Veiller à leur situation sociale et médicale, rediriger vers les personnes compétentes si nécessaire ;
5. Mettre à disposition des « salles d'allaitement » et mettre en œuvre des justificatifs d'absences spécifiques ;
6. Proposer des possibilités de télé-études partielles (utilisation de moodle, etc...).

Indicateurs :

- A évaluation égale (CNU) entre un homme et une femme, privilégier l'attribution de la PEDR à

l'enseignante-chercheuse si elle a été en congé maternité et/ou en congé parental d'éducation et à l'enseignant-chercheur s'il a pris un congé parental pendant la période de référence d'évaluation ;

- Calcul de l'écart de niveau de primes entre les personnes ayant bénéficié d'un congé maternité, parental ou parental d'éducation et les autres personnes ;
- Plaquette d'information dédiée aux personnels pour « rappel des différents types de congés ».
- Nombre de salles d'allaitement sur 5 ans en regard des implantations bâtimentaires dans les campus ;
- Nombre de passage du temps complet au temps partiel ;
- Nombre d'aménagement d'emploi du temps pour les étudiantes et étudiants ;
- Mise en place du protocole « chèque naissance » pour les personnels.

Jalons :

Jalon à 1 an

- Etude pour définir le nombre moyen de naissances sur les cinq dernières années.

Jalon à 3 ans

- Mise en place de salles d'allaitement dans les nouveaux locaux (au moins une pièce par bâtiment selon la surface et l'occupation du bâtiment).

Jalon à 5 ans

- Places de crèches réservées à PSL selon les résultats de l'étude relative au nombre moyen de naissances.

Axe 4. Lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS), les harcèlements et les discriminations

Objectif 1 : Prévenir les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et toute forme de discrimination

Actions :

1. Mise en place d'une offre de formation ouverte à tous et à toutes sur les questions des violences sexistes et sexuelles, les harcèlements et les discriminations ;
2. Mise en place d'un module spécifique aux néo-arrivants et arrivantes pour sensibiliser et former toutes les personnes entrantes ;
3. Mise en place, lors des semaines de rentrée, de formations à destination des étudiantes et étudiants, spécifiquement orientées sur la prévention des risques en termes de soirées, de vie et d'événements associatifs ;
4. Différents types de modules de formations, qui évolueront au fil des demandes et des besoins exprimés, seront proposés, comme par exemple :
 - a. Modules à destination des personnels encadrants ou accompagnants, aussi bien administratifs que enseignants-chercheurs, à la fois aux risques psycho-sociaux (RPS) et aux risques spécifiques propres aux violences sexuelles et sexistes, au harcèlement et aux discriminations,
 - b. Modules spécifiques pour les étudiantes et étudiants responsables d'associations,
 - c. Modules spécifiques pour les personnels académiques encadrant des étudiantes et étudiants,
 - d. Rafranchissements pour les personnels à n+3 ;
5. Création de temps forts autour de l'égalité femmes-hommes, dans le cadre desquels des

actions de formations et de sensibilisation pourront avoir lieu.

Indicateurs :

- Nombre et représentation de personnels ayant suivi les formations, selon leur ancienneté ;
- Nombre et représentation d'étudiantes et d'étudiants ayant suivi les formations ;
- Nombre de sessions formations dispensées ;
- Nombre de "temps forts" ayant eu lieu.

Jalons à 1 ans :

- Mise en place du module de formation pour les néo-arrivants et arrivantes (100% de personnes conviées) ;
- Formation des personnels encadrants et accompagnants ;
- Création d'un catalogue de formation pour les étudiantes et étudiants.

Jalons à 3 ans :

- 100% des personnels formés à l'une au moins des formations qui leur a été proposées ;
- Lancement des formations de rafraichissements ;
- Formations des étudiants et étudiantes responsables d'associations systématiquement proposées.

Objectif 2 : Faciliter le signalement des violences sexistes et sexuelles, des harcèlements et des discriminations et accompagner les victimes

Actions :

1. Mise en place d'une cellule d'écoute et de veille mutualisée PSL, ci-après nommée "CEV", offerte en complément des services proposés par les différents établissements, dont les membres pourront servir de référents ou de référentes sur les questions de harcèlement, de violences sexistes et sexuelles et de discriminations à l'échelle de leurs établissements.
2. Autour du dispositif de CEV, plusieurs autres actions seront lancées :
 - Création d'un plan de communication autour du dispositif, impliquant des affichages et des supports d'explication du dispositif ;
 - Mise en place d'une campagne de communication adaptable, et d'outils de communications communs sur étagère, à disposition des établissements ;
 - Rafrachissement régulier des dites campagnes de communication ;
 - Mise en place d'outils de mesure d'impact concernant ces communications ;
3. Insertion de la communication autour des dispositifs de signalement dans un plan de communication plus vaste de sensibilisations aux violences sexistes et sexuelles, aux harcèlements et aux discriminations, à destination des étudiants et des personnels, sur différents médiums ;
4. Nomination d'un référent ou d'une référente au sein du service de santé universitaire (SSU) pour l'accompagnement psychologique et médical des personnes en demande sur les sujets spécifiques du harcèlement, des VSS et des discriminations, ainsi que pour l'orientation vers des médecins spécialistes ;

Indicateurs :

- Mise en place d'un dispositif d'écoute et de veille (oui/non) ;
- Nombre de référentes et référents des personnels formés par établissement ;
- Nombre de référents étudiantes et étudiants formés par établissement ;
- Mesure d'impact des campagnes de communication ;
- Renouvellement des campagnes de communication et de formations ;
- Rapport annuel de fonctionnement de la CEV ;
- Mise en place d'un questionnaire de bien-être dans le but de déceler les harcèlements et violences ;
- Référent au sein du SSU (oui/non).

Jalons :

Jalons à 1 an :

- Lancement de la cellule d'écoute mutualisée ;
- Lancement des premières campagnes de communication ;
- Réseau de membres de la CEV actif dans les établissements ;
- Mise en place d'un référent ou d'une référente CEV au sein du SMS Santé – PSL ;

Jalons à 3 ans :

- Bilan à 3 ans du fonctionnement de la CEV : notoriété, efficacité du dispositif



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 32/2021

Modification de l'article 15 du règlement intérieur

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve la modification suivante de l'article 15-2 du règlement intérieur de l'Université PSL :

« Article 15-2 Section disciplinaire pour les enseignants et les enseignants-chercheurs

Lorsque les poursuites relèvent de l'Université PSL, en application des dispositions de l'article 13-1, la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants et enseignants-chercheurs est celle désignée à cet effet parmi les membres du sénat académique.

Cette section disciplinaire comprend :

- 1. Quatre professeurs et professeurs des universités ou personnels assimilés en application de l'article 5 du décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 relatif au Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques ou de l'article 6 du décret n° 92-70 du 16 janvier 1992 relatif au Conseil national des universités, dont au moins un membre du corps des professeurs des universités ;*
- 2. Quatre maîtres et maîtresses de conférences ou personnels assimilés titulaires en application de l'article 5 du décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 relatif au Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques ou*

- de l'article 6 du décret n° 92-70 du 16 janvier 1992 relatif au Conseil national des universités, dont au moins un membre du corps des professeurs des universités ;
3. Deux représentants des personnels titulaires, exerçant des fonctions d'enseignement, appartenant à un autre corps de fonctionnaires. »

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve la modification suivante de l'article 15-3 du règlement intérieur de l'Université PSL :

« Article 15-3 Section disciplinaire pour les étudiants

Lorsque les poursuites relèvent de l'Université PSL, en application des dispositions de l'article 15-1, la section disciplinaire compétente à l'égard des étudiants est celle désignée à cet effet parmi les membres du sénat académique.

Cette section disciplinaire comprend :

1. Quatre professeurs et professeures des universités ou personnels assimilés de rang A ;
2. Quatre maîtres et maîtresses de conférences ou personnels assimilés au sens du collège B ;
3. Huit usagers et usagères. »

Article 3 :

Le conseil d'administration approuve la modification suivante de l'article 15-4 du règlement intérieur de l'Université PSL :

« Article 15-4 Modalités de désignation des sections disciplinaires

Les membres de la section disciplinaire compétente sont élus au sein du sénat académique.

Ils sont élus par et parmi les représentants relevant de la catégorie à laquelle ils appartiennent (professeurs des universités ou personnels assimilés, maîtres de conférences ou assimilés et étudiants) au sein du sénat académique.

La moitié des sièges au sein de chaque section est à pourvoir par des femmes, l'autre moitié par des hommes.

L'élection des membres de chaque sexe au sein de chaque collège a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours ou, lorsqu'un seul siège est à pourvoir, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le vote est secret.

Chaque section disciplinaire élit en son sein un président ou une présidente, ayant le statut de professeur des universités, dans les conditions prévues par le Code de l'éducation.

En cas d'égalité des suffrages, le membre le plus âgés est désigné. Les autres membres prennent rang en tant que suppléants dans les mêmes conditions. »

Article 4 :

Le conseil d'administration approuve la modification suivante de l'article 15-5 du règlement intérieur de l'Université PSL :

« Article 15-5 Procédure et formation de jugement

L'ensemble des dispositions relatives à la procédure suivie, aux formations de jugement et, le cas échéant, aux voies de recours et applicables aux sections disciplinaires mentionnées au présent titre sont celles prévues au Code de l'éducation aux articles R. 712-9 et suivants pour les enseignants-chercheurs et R. 811-10 et suivants pour les étudiants. »

Article 5 :

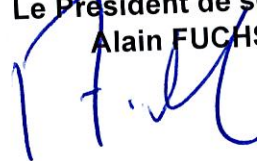
Est annexé le règlement intérieur de l'Université PSL en vigueur aux termes de la présente délibération.

38 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance
Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

REGLEMENT INTERIEUR

Université Paris Sciences et Lettres – PSL

*Version modifiée par délibération n°03/2021 du Conseil d'administration de l'Université PSL
du 11 mars 2021*

Table des matières

ARTICLE 1 DISPOSITIONS GENERALES	5
Article 1-1 Objet du règlement intérieur	5
Article 1-2 Modalités d'application du règlement intérieur	5
Article 1-3 Intégration d'un établissement-composante (article 6 des statuts)	5
Article 1-4 Partenariat (articles 5 et 8 des statuts)	6
1-4-1 Conditions de conclusion d'un partenariat	6
1-4-2 Liste des partenaires de l'Université PSL.....	6
Article 1-5 Dénomination (Article 7 et 8 des statuts)	6
ARTICLE 2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (articles 27 à 32 des statuts)	7
Article 2-1 Composition	7
2-1-1 Représentation du collège 1 du conseil d'administration.....	7
2-1-2 Désignation des membres du collège 2 du conseil d'administration de PSL	8
2-1-3 Désignation des membres du collège 3 du conseil d'administration de PSL	11
Article 2-2 Réunions	13
2-2-1 Convocations et ordre du jour	13
2-2-2 Quorum et règles de vote et de majorité.....	14
2-2-3 Secrétariat et caractère exécutoire des décisions	15
Article 2-3 Comités du Conseil d'administration	16
2-3-1 Comité des rémunérations.....	16
2-3-2 Création d'un autre comité.....	17
2-3-3 Réunions des comités	17
ARTICLE 3 - LE DIRECTOIRE (articles 33 à 35 des statuts)	17
Article 3-1 Composition	17
Article 3-2 Réunions	18
Article 3-3 Attributions	19
Article 3-4 Bureau du Directoire	20
3-4-1 Composition et désignation du bureau du directoire	20
3-4-2 Missions	20
ARTICLE 4 – LE SENAT ACADEMIQUE (articles 36 à 40 des statuts)	20
Article 4-1 Composition et désignation	20
Article 4-2 Présidence du sénat	25
Article 4-4 Organisation	26
4-4-1 Commissions permanentes	26
4-4-2 Commissions thématiques.....	27

4-4-3	Ordre du jour et convocation	28
4-4-4	Quorum et règles de vote.....	28
Article 4-5	Attributions	29
ARTICLE 5 – DISPOSITIONS COMMUNES ET CONDITIONS GENERALES		
D’ORGANISATION DES SCRUTINS AU CONSEIL D’ADMINISTRATION ET AU SENAT		
ACADEMIQUE.....		
		29
Article 5-1	Dispositions générales.....	29
Article 5-2	Etablissement des listes électorales	30
5-2-1	Constitution des listes électorales	30
5-2-2	Modification des listes électorales	30
Article 5-3	Commission électorale.....	31
5-3-2	Composition de la commission électorale	31
Article 5-4	Déroulement des opérations de vote.....	32
5-4-1	Calendrier électoral.....	32
5-4-2	Candidatures.....	32
5-4-3	Matériel de vote	33
5-4-4	Campagne électorale.....	33
5-4-5	Bureau de vote	33
5-4-6	Déroulement du vote.....	33
Article 5-5	Résultats.....	34
ARTICLE 6 – COMITE EXECUTIF (articles 22 à 26 des statuts)		35
Article 6-1	Présidence de l’Université PSL	35
6-1-1	Désignation	35
6-1-2	Comité de recherche et proposition du directoire	35
6-1-3	Incompatibilité de fonction, empêchement, limite d’âge et révocation.....	36
6-1-4	Intérim	36
Article 6-2	Les vice-présidents de l’Université PSL	36
6-2-1	Désignation	36
6-2-2	Rôle des vice-présidences.....	37
6-2-3	Durée des mandats.....	37
6-2-4	Rémunération des vice-présidents.....	37
Article 6-3 : Le directeur général des services		37
6-3-1	Nomination du directeur général des services.....	37
6-3-2	Attributions du directeur général des services.....	38
6-4-1	Composition	38
6-4-2	Réunions.....	38

6-4-3 Organisation et secrétariat.....	38
ARTICLE 7 – COMITE RECHERCHE FORMATION (article 26 des statuts).....	38
ARTICLE 8 – CONSEIL DE LA DOCUMENTATION	39
Article 8-1 Composition	39
Article 8-2 Attributions	41
ARTICLE 9– BUDGET ET RESSOURCES HUMAINES.....	41
Article 9-1 Dispositions financières	41
Article 9-2 Coordination budgétaire (article 15 des statuts).....	42
Article 9-3 Coordination des ressources humaines (article 15 II et 32 13° et 16° des statuts)	42
9-3-1 : Instruments de la coordination des ressources humaines	42
9-3-2 : Conférence des ressources humaines	43
ARTICLE 10 – ORGANISATION GENERALE DE L’UNIVERSITE	43
Article 10-1 Les services de l’université	43
Article 10-2 Le comité des DGS	44
Article 10-3 Assemblée générale.....	44
Article 10-4 Gratuité des mandats et participation aux instances	45
Article 10-5 : Confidentialité	45
ARTICLE 11 – COMMISSION DE DEONTOLOGIE	45
Article 11-1 Attributions.....	Erreur ! Signet non défini.
Article 11-2 Composition	Erreur ! Signet non défini.
Article 11-3 Fonctionnement	Erreur ! Signet non défini.
ARTICLE 12 – DOCTORAT HONORIS CAUSA	46
ARTICLE 13 – COMITE TECHNIQUE.....	47
ARTICLE 14 – ORGANISATIONS SYNDICALES	47
ARTICLE 15 – SANCTIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRES.....	48
Article 15-1 Compétence des sections disciplinaires de l’Université PSL	Erreur ! Signet non défini.
Article 15-2 Section disciplinaire pour les enseignants et les enseignants-chercheurs	Erreur ! Signet non défini.
Article 15-3 Section disciplinaire pour les étudiants	Erreur ! Signet non défini.
Article 15-4 Modalités de désignation des sections disciplinaires.....	Erreur ! Signet non défini.
Article 15-5 Procédure et formation de jugement.....	Erreur ! Signet non défini.
ARTICLE 16 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES.....	50

ARTICLE 1 DISPOSITIONS GENERALES

Article 1-1 Objet du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur a pour objet de fixer le mode de fonctionnement de l'Université Paris Sciences et Lettres (ci-après désignée « Université PSL »), créée sous la forme d'un établissement public expérimental à caractère scientifique, culturel et professionnel au sens de l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Article 1-2 Modalités d'application du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur s'impose tant à l'Université PSL qu'à ses établissements-composantes, membres-associés, organismes de recherche mentionnés à l'article 4 des statuts de l'Université PSL, partenaires, à compter de son adoption et à tout nouvel établissement-composante ou partenaire qui rejoindrait l'Université PSL.

Article 1-3 Intégration d'un établissement-composante (article 6 des statuts)

Conformément aux statuts, un établissement ou organisme partenaire qui souhaite devenir établissement-composante de l'Université PSL saisit le président ou la présidente de l'Université PSL et lui transmet :

- une demande d'adhésion motivée ;
- une délibération de son organe délibérant.

Le Président ou la Présidente transmet la demande au directoire devant lequel une audition est organisée. La demande doit être validée à la majorité qualifiée.

La demande validée est transmise au conseil d'administration qui se prononce à la majorité qualifiée des administrateurs en exercice (article 30 II des statuts).

Article 1-4 Partenariat (articles 5 et 8 des statuts)

1-4-1 Conditions de conclusion d'un partenariat

Conformément aux statuts (article 8), un établissement ou un organisme qui souhaite devenir partenaire de l'Université PSL effectue une demande de partenariat en transmettant au président de l'université :

- Une demande motivée ;
- Une délibération de son organe délibérant.

Le président ou la présidente transmet la demande de partenariat au directoire qui l'instruit en déterminant les axes du partenariat et son intérêt pour l'Université PSL. La demande doit être validée à la majorité qualifiée.

La demande, accompagnée d'un projet de convention de partenariat est présentée au conseil d'administration (article 5 des statuts) qui se prononce à la majorité absolue de ses membres (article 32 15° renvoyant à l'article L711-1 du code de l'éducation).

1-4-2 Liste des partenaires de l'Université PSL

Les établissements ou organismes suivants sont partenaires de l'Université PSL :

- Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ;
- L'École française d'Extrême Orient ;
- L'École nationale d'administration ;
- L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais ;
- L'École nationale supérieure des Arts Décoratifs ;
- L'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris ;
- L'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son – La Fémis ;
- L'Institut Louis-Bachelier ;
- Le Lycée Henri IV.

Article 1-5 Dénomination (Article 7 et 8 des statuts)

1-5-1 Dénomination des établissements-composantes

Les établissements-composantes doivent respecter les modalités de la charte de marque PSL adoptée par le conseil d'administration. La direction de la communication de l'université est en charge de son application.

Conformément aux statuts, les établissements-composantes de l'Université mentionnent cette qualité dans tous leurs documents et publications. Leurs documents et ceux de leurs composantes ou services portent la dénomination : « Nom de l'établissement-composante – Université PSL ». Ils peuvent également porter la dénomination en anglais : « Nom de l'établissement-composante – *PSL University* ».

1-5-2 : Dénomination des partenaires

Les partenaires doivent respecter les modalités de la charte de marque PSL. La direction de la communication de l'université est en charge de son application : les partenaires doivent en particulier faire valider la façon dont la dénomination est intégrée dans leurs documents (intégrant les supports de communication qu'ils soient électroniques ou papier).

ARTICLE 2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (articles 27 à 32 des statuts)

Article 2-1 Composition

La composition du conseil d'administration de l'Université PSL est définie par l'article 27 des statuts de l'Université PSL. Il est composé de trois collèges de membres avec voix délibératives.

Le recteur ou la rectrice, le président ou la présidente du sénat académique, le vice-président ou la vice-présidente étudiant, l'agent comptable, les représentants des partenaires participent avec voix consultative au conseil d'administration (article 27 IV des statuts).

Par ailleurs, le président ou la présidente de l'Université PSL peut inviter toute personne dont la présence lui paraît utile pour éclairer un point de l'ordre du jour. Les invités ne participent ni aux votes, ni aux délibérations.

2-1-1 Représentation du collège 1 du conseil d'administration

Les conditions de représentation du collège 1 du conseil d'administration sont définies à l'article 27- I des statuts de l'Université PSL : il est composé du président ou de la présidente de l'Université PSL et des représentants des établissements-composantes, des membres-associés et des organismes de recherche mentionnés à l'article 4 des statuts, à raison d'une voix délibérative chacun à l'exception de la Fondation de coopération scientifique « Paris Sciences et Lettres » qui n'est pas représentée.

La durée du mandat des administrateurs et administratrices du collège 1 (représentants des établissements composantes, des membres-associés et des organismes de recherche) est de cinq ans ; il est renouvelable. Cette durée commence à courir à partir de la première réunion du conseil d'administration à laquelle le représentant concerné assiste.

Le mandat des administrateurs et administratrices prend fin *ipso jure* lorsqu'ils perdent la qualité au titre de laquelle ils ont été élus ou nommés. Il est alors pourvu au plus tôt à leur remplacement, dans le respect des règles statutaires applicables au sein de l'établissement ou de l'organisme dont l'administrateur ou l'administratrice est le représentant.

La direction générale des services de l'Université PSL en est informée dans les meilleurs délais. Dans le cas où le mandat d'un administrateur s'interrompt avant son terme, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions de désignation et pour la durée du mandat restant à accomplir.

Les représentants et représentantes des établissements-composantes, des membres-associés et des organismes de recherche peuvent désigner un suppléant à leur représentant au conseil d'administration s'ils le jugent indispensable.

2-1-2 Désignation des membres du collège 2 du conseil d'administration de PSL

Le collège 2 est composé (article 27 I 2°) de représentants élus des enseignants-chercheurs, des enseignantes-chercheuses, des chercheurs, des chercheuses, des enseignants, des enseignantes, des autres personnels exerçant leur fonction au sein d'un établissement-composante, d'un membre-associé, ou d'un organisme de recherche mentionné à l'article 4 pour le périmètre de l'Université PSL, et des étudiants et étudiantes suivant une formation au sein de l'Université PSL. Le nombre total de ces représentants est égal au nombre de représentants du collège 1.

Le collège 2 compte quatre sous-collèges dont les membres sont élus distinctement. Le nombre total de ces représentants est égal au nombre de représentants du premier collège avec 30% des sièges pour les représentants des professeurs ou assimilés, 30% des sièges pour les représentants des maîtres de conférences ou assimilés, 20% pour les représentants des autres personnels et 20% pour les représentants des étudiants y compris les doctorants.

Le nombre total de sièges à pourvoir pour le collège 2 est défini avant chaque renouvellement total du CA. Il est réparti entre les sous-collèges selon les règles du tableau suivant :

nbr siège total du deuxième collège	12	13	14	15	16	17	18	19	20
nbr siège 1er sous collège	4	4	4	4 ou 5	5	5	5	5 ou 6	6
nbr siège 2ème sous collège	4	4	4	4 ou 5	5	5	5	5 ou 6	6
nbr siège 3ème sous collège	2	2 ou 3	3	3	3	3 ou 4	4	4	4
nbr siège 4ème sous collège	2	2 ou 3	3	3	3	3 ou 4	4	4	4
	12	13	14	15	16	17	18	19	20

X ou Y : le siège supplémentaire est attribué au sous-collège qui a obtenu la meilleure participation pour sa désignation.

En cas d'augmentation du nombre de sièges du premier collège postérieure à un renouvellement (désignation du président ou de la présidente ou intégration d'un nouveau membre). Deux situations sont à distinguer :

- Soit l'augmentation conduit à un nombre pair de sièges du collège 2 et le siège supplémentaire est attribué à celui des deux collèges qui n'a pas obtenu le siège à départager entre deux sous collèges lors des dernières élections. En son sein, la liste qui a obtenu le plus fort reste lors des dernières élections obtient le siège supplémentaire.

- Soit l'augmentation conduit à un nombre impair du collège deux et le sous collège qui a obtenu la plus forte participation relative obtient un siège supplémentaire et, en son sein, la liste qui a obtenu le plus fort reste lors des dernières élections obtient le siège supplémentaire.

Si une liste a épuisé le nombre de ses titulaires, le siège est attribué à celle qui a le plus fort reste et qui a encore des titulaires à désigner.

2-1-2-1 Election des représentants des professeurs ou assimilés

Pour l'élection des représentants des professeurs et professeures ou assimilés, chaque établissement-composante, membre-associé ou organisme de recherche mentionné à l'article 4 des statuts de l'Université PSL, communique au président de l'Université PSL la liste de ses personnels éligibles dans les conditions définies à l'article 5-2 du présent règlement intérieur.

Les représentants des professeurs et professeures ou assimilés sont élus au scrutin secret, au suffrage direct sur la base d'un scrutin de liste au plus fort reste, sans panachage.

Les listes de candidatures doivent comporter au moins deux candidats de sexe différent et l'écart entre le nombre de candidats et de candidates de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Chaque liste est composée de façon alternée d'un candidat de chaque sexe. Les listes peuvent être incomplètes, mais doivent comporter au minimum un nombre de candidats égal à la moitié des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur. Elles ne peuvent comporter plus d'un candidat issu du même établissement.

Ils sont élus pour une durée de cinq ans, leur mandat est renouvelable une fois.

2-1-2-2 Election des représentants des maîtres de conférences et assimilés

Pour l'élection des représentants des maîtres et maîtresses de conférences ou assimilés, chaque établissement-composante, membre-associé ou organismes de recherche mentionné à l'article 4 des statuts de l'Université PSL, communique au président de l'Université PSL la liste de ses personnels éligibles dans les conditions définies à l'article 5-2 du présent règlement intérieur.

Les représentants des maîtres et maîtresses de conférences et assimilés sont élus au scrutin secret, au suffrage direct sur la base d'un scrutin de liste au plus fort reste, sans panachage.

Les listes de candidatures doivent comporter au moins deux candidats de sexe différent et l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Chaque liste est composée de façon alternée d'un candidat de chaque sexe. Les listes peuvent être incomplètes, mais doivent comporter au minimum un nombre de candidats égal à la moitié des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur. Elles ne peuvent comporter plus d'un candidat issu du même établissement.

Ils sont élus pour une durée de cinq ans, leur mandat est renouvelable une fois.

2-1-2-3 Election des représentants des autres personnels

Pour l'élection des représentants des autres personnels, chaque établissement-composante, membre-associé ou organisme de recherche mentionné à l'article 4 des statuts de l'Université PSL, communique au président de l'Université PSL la liste de ses personnels éligibles dans les conditions définies à l'article 5-2 du présent règlement intérieur.

Les représentants des autres personnels sont élus au scrutin secret, au suffrage direct sur la base d'un scrutin de liste au plus fort reste, sans panachage.

Les listes de candidatures doivent comporter au moins deux candidats de sexe différent et l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Chaque liste est composée de façon alternée d'un candidat de chaque sexe. Les listes peuvent être incomplètes, mais doivent comporter au minimum un nombre de candidats égal à la moitié des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur. Elles ne peuvent comporter plus d'un candidat issu du même établissement.

Ils sont élus pour une durée de cinq ans, leur mandat est renouvelable une fois.

2-1-2-4 Election des représentants des étudiants y compris les doctorants

Pour l'élection des représentants des étudiants et des étudiantes, y compris les doctorants et les doctorantes, sont électeurs les représentants étudiants élus aux conseils d'administration des établissements-composantes, sont éligibles l'ensemble des étudiants et des doctorants régulièrement inscrits au sein de l'Université PSL directement ou au nom et par délégation de l'Université PSL et dont chaque établissement-composante, membre-associé ou organismes de recherche mentionné à l'article 4 des statuts de l'Université PSL, communique la liste au président de l'Université PSL dans les conditions définies à l'article 5-2 du présent règlement intérieur.

Les représentants des étudiants et des étudiantes, y compris les doctorants et les doctorantes, sont élus au scrutin secret, au suffrage indirect sur la base d'un scrutin de liste au plus fort reste, avec une prime majoritaire d'un siège, sans panachage.

Les listes de candidatures doivent comporter au moins deux candidats de sexe différent et l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Chaque liste est composée de façon alternée d'un candidat de chaque sexe. Les listes peuvent être incomplètes mais doivent comporter au minimum un nombre de candidats égal à la moitié des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur. Elles doivent, par ailleurs, comporter autant de titulaires que de suppléants et ne peuvent comporter plus de deux candidats titulaires et deux candidats suppléants issus du même établissement. Les candidats titulaires placés aux deux premières places dans l'ordre de la liste doivent être issus de deux établissements différents. Les candidats

suppléants placés aux deux premières places dans l'ordre de la liste doivent être issus de deux établissements différents.

Ils sont élus pour une durée de deux ans et demi, leur mandat est renouvelable une fois.

2-1-2-5 Remplacement des membres du conseil d'administration du collège 2 en cas de décès, de démission, de révocation, d'empêchement définitif ou de perte de qualité

En cas de décès, de démission, d'empêchement définitif ou de perte de qualité au titre de laquelle les représentants des catégories « professeurs et professeures ou assimilés », « maîtres et maîtresses de conférence ou assimilés » et « autres personnels », il est fait appel comme remplaçant pour la durée du mandat restant à courir, aux personnes de la liste à laquelle appartient l'élu à remplacer suivant l'ordre de la liste tel qu'il figure au procès-verbal des résultats électoraux.

Pour ce qui concerne les représentants élus de la catégorie « étudiants et étudiantes », lorsqu'un représentant titulaire perd la qualité au titre de laquelle il a été élu ou lorsque son siège devient vacant, il est remplacé, pour la durée du mandat restant à courir, par son suppléant qui devient titulaire. Lorsque le siège d'un représentant suppléant devient vacant pour quelque cause que ce soit, il est attribué, pour la durée du mandat restant à courir, au premier des candidats non élu de la même liste, suivant l'ordre tel qu'il figure au procès-verbal des résultats électoraux. Le représentant désigné en application de cette procédure doit remplir les conditions d'éligibilité au moment de sa désignation.

Dans le cas où cette procédure ne permet pas de procéder au remplacement, une élection partielle est organisée dans les 6 mois suivant le constat de la vacance du siège.

La durée du mandat du représentant ainsi élu est égale à la durée restante du mandat initial.

2-1-3 Désignation des membres du collège 3 du conseil d'administration de PSL

Le collège des personnalités qualifiées compte huit membres à parité de genre.

I. Deux personnalités sont proposées par les collectivités territoriales à raison d'une pour la ville de Paris (VDP) et une pour le conseil régional d'Ile-de-France (CRIDF). A cette fin, le président du Conseil régional d'Ile-de-France et le maire de la Ville de Paris transmettent chacun une candidature au président de PSL qui la présente au suffrage du conseil d'administration.

Ces représentants doivent être membres de l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou de l'établissement public de coopération intercommunale, conformément à l'article D. 719-46 du code de l'éducation modifié par le décret n° 2014-336 du 13 mars 2014.

Le conseil d'administration examine les candidatures et se prononce sur chacune d'entre elles séparément. Il peut soit valider, à la majorité simple de ses membres présents ou représentés, ou demander à la collectivité territoriale de proposer une autre candidature notamment afin de respecter l'obligation de parité de la composition du collège 3 en cas de renouvellement en cours de mandat.

II. Six personnalités qualifiées représentent la vie sociale et économique, le secteur de la création artistique, les associations. Elles sont désignées conjointement par les deux premiers collèges du conseil d'administration dans les conditions suivantes :

Les candidatures des femmes et des hommes sont traitées séparément afin de parvenir à une composition paritaire. Le nombre de sièges à pourvoir de chaque genre est déterminé par la désignation des deux personnalités du paragraphe I du présent article.

- Les candidatures féminines sont adressées individuellement au président de l'Université PSL. Chacune doit être soutenue par au moins trois administrateurs du premier collège et trois du second collège. Chaque administrateur du premier et du second collège du conseil d'administration peut offrir leur soutien à trois candidatures au maximum.

Les candidatures recevables sont transmises par le président ou la présidente de l'Université PSL au conseil d'administration. Elles sont soumises au vote. Pour être désignée, une personnalité doit obtenir une majorité de 2/3 des suffrages des membres des deux premiers collèges présents ou représentés. Si le nombre de candidates est supérieur au nombre de postes à pourvoir, les candidates ayant obtenu le plus de suffrages sont désignées. En cas d'égalité de suffrages, les candidates ayant obtenu le moins de votes défavorables sont désignées. En cas d'égalité de votes défavorables, la candidate la plus jeune est désignée.

- Les candidatures masculines sont adressées individuellement au président de l'Université PSL. Chacune doit être soutenue par au moins trois administrateurs du premier collège et trois du second collège. Chaque administrateur du premier et du second collège du conseil d'administration peut offrir leur soutien à trois candidatures au maximum.

Les candidatures recevables sont transmises par le président ou la présidente de l'Université PSL au conseil d'administration. Elles sont soumises au vote. Pour être désignée, une personnalité doit obtenir une majorité de 2/3 des suffrages des membres des deux premiers collèges présents ou représentés. Si le nombre de candidat est supérieur au nombre de postes à pourvoir, les candidats ayant obtenu le plus de suffrages sont désignés. En cas d'égalité de suffrages, les candidats ayant obtenu le moins de votes défavorables sont désignés. En cas d'égalité de votes défavorables, le candidat le plus jeune est désigné.

III. Le mandat des personnalités qualifiées du conseil d'administration est de cinq ans. En cas de démission, de révocation ou d'incapacité, une désignation est organisée dans les meilleurs délais en tenant compte de l'obligation de parité de genre du collège.

IV. Lors de l'installation du conseil d'administration de l'Université PSL, les personnalités qualifiées sont invitées à siéger en séance dès leur désignation par le conseil d'administration.

Les personnalités qualifiées perdent leur qualité après une absence à plus de trois séances consécutives au conseil d'administration suivie d'un vote du CA au 2/3 constatant la vacance. Il est alors pourvu au plus tôt à leur remplacement.

V. Lors de l'installation du premier CA de PSL ou en situation d'intérim de présidence, la séance est présidée par le Président par intérim qui n'a pas droit de vote. Le collège 1 et le collège 2 comptent autant de votants chacun.

Article 2-2 Réunions

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au siège de l'établissement, ou à défaut en tout autre lieu situé en France. Des réunions par visioconférence ou tout autre moyen de communication électronique permettant l'identification des administrateurs et leur participation effective à une délibération collégiale peuvent être valablement organisées en lieu et place de réunions physiques.

Le conseil d'administration est convoqué par le président ou la présidente de l'université qui en fixe l'ordre du jour conjointement avec le directoire.

Conformément à l'article 29 alinéa 4 des statuts de la l'Université PSL, lorsque le Président ne peut présider une séance du conseil d'administration, ses fonctions sont assurées par un des vice-présidents de l'université ayant reçu délégation à cet effet.

2-2-1 Convocations et ordre du jour

Conformément à l'article 29 des statuts, le conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an sur convocation du président ou de la présidente de l'Université PSL.

Le Conseil peut être convoqué (article 29 alinéa 2) à la demande d'une majorité de ses membres, sur un ordre du jour précisé dans cette convocation. Dans ce cadre, la séance du Conseil d'administration doit être organisée dans un délai de 15 jours.

Les convocations aux réunions du conseil d'administration sont adressées aux administrateurs par le président au moins 10 jours avant la date du conseil d'administration (article 29 alinéa 3 des statuts), sauf urgence dûment justifiée. Elles indiquent l'ordre du jour, la date et le lieu de réunion, et sont accompagnées des documents correspondants ainsi que d'un formulaire de procuration. La dématérialisation des documents transmis au conseil d'administration est privilégiée.

En cas d'urgence déclarée par le président ou la présidente, celui-ci peut décider d'ajouter un ordre du jour complémentaire, au plus tard jusqu'au début de la séance. Les documents afférents à cet ordre du jour complémentaire sont adressés aux administrateurs du conseil d'administration au plus tôt, les documents peuvent être remis en séance. Cet ordre du jour complémentaire est examiné par le conseil lorsque le président a recueilli l'accord de la majorité des administrateurs présents ou représentés et à condition que la décision ne porte pas préjudice aux administrateurs absents et non représentés.

Le recours à une procédure exceptionnelle de consultation écrite du conseil d'administration peut être décidé par le président ou de la présidente, lorsque la nécessité impose de consulter le conseil dans les délais les plus brefs possibles. Dans ce cas, les administrateurs sont consultés individuellement par tous moyens écrits à l'initiative du président ou de la présidente (y compris par moyen électronique). Leur avis et leur vote doivent également être exprimés par écrit dans les mêmes conditions. La question qui fait l'objet de la consultation accélérée est inscrite de droit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil d'administration, pour compte-rendu du président ou de la présidente, indication des avis recueillis et du résultat du vote et enregistrement par le conseil d'administration. Tous les moyens par lesquels les administrateurs ont exprimé leur position sont annexés au relevé de décisions du conseil d'administration.

2-2-2 Quorum et règles de vote et de majorité

On entend par « présents » :

- les administrateurs et les administratrices présents physiquement ;
- les administrateurs et les administratrices qui y assistent par visioconférence ou tout autre moyen de communication électronique permettant l'identification de ces administrateurs et leur participation effective à une délibération collégiale.

Le quorum est constaté à l'ouverture de la séance. Le conseil ne peut valablement délibérer que si la moitié de ses membres en exercice disposant d'une voix délibérative sont présents ou représentés. Le quorum inclut les administrateurs ayant donné procuration.

Si le quorum n'est pas atteint, il est procédé à une nouvelle convocation, par lettre recommandée dans le délai de 8 jours calendaires à compter de la date de cette séance dans les mêmes formes. Le conseil d'administration délibère alors valablement sans condition de quorum.

Conformément à l'article R719-68 du Code de l'éducation, le conseil ne délibère valablement en matière budgétaire que si la moitié de ses membres avec voix délibératives est physiquement présente.

Chaque administrateur et administratrice dispose d'une voix au conseil d'administration (article 30 des statuts).

Conformément à l'article 29 alinéa 6 des statuts, un administrateur ou une administratrice peut donner procuration à un autre membre du conseil d'administration

en cas d'empêchement temporaire. La procuration donnée à un autre administrateur doit être écrite et donnée par tous moyens à un autre administrateur. Elle peut contenir des consignes de votes qui doivent être respectées. Elle peut porter sur une partie de la séance. Nul ne peut être porteur de plus de deux procurations.

Sauf disposition contraire prévue aux statuts, le conseil d'administration vote à la majorité simple. Dans les cas prévus aux statuts, le conseil d'administration peut voter à la majorité qualifiée ou à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du président ou de la présidente de l'université est prépondérante (article 30-I).

Par majorité simple, on entend la moitié des voix des administrateurs présents ou représentés, arrondie à l'entier supérieur lorsque le nombre de voix est impair, plus une voix lorsque le nombre de voix est pair.

Par majorité absolue (article 23-I 19° des statuts de l'Université PSL), on entend la moitié des voix des administrateurs en exercice, arrondie à l'entier supérieur lorsque le nombre de voix est impair, plus une voix lorsque le nombre de voix est pair.

Par décision prise à la majorité qualifiée des statuts de l'Université PSL, on entend une décision prise par le conseil d'administration par les deux tiers des administrateurs (articles 6, 8, 19, 20-1 1°, 42, 22, 51) ou au 3/5^{ème} (articles 20-1 2° et 20-1 3°) des présents ou représentés arrondis à l'entier supérieur.

Conformément aux statuts (article 30 III), toute délibération relative à la modification des statuts, y compris lorsqu'elle porte sur l'intégration ou le retrait d'un établissement-composante, d'un membre-associé, d'un organisme de recherche, ou sur l'exclusion d'un établissement-composante, est adoptée à la majorité qualifiée des administrateurs et des administratrices en exercice.

Les votes du conseil d'administration ont lieu généralement à main levée. Ils s'effectuent à bulletin secret lorsque cette modalité est demandée par le quart de ses administrateurs présents ou représentés. Le vote à bulletin secret est de droit lorsque les décisions à prendre concernent une ou des personnes nommément désignées. En cas de vote à bulletin secret, les administrateurs et les administratrices qui assistent à la séance par visioconférence ou tout autre moyen de communication électronique doivent donner procuration à un autre administrateur dans les conditions de l'article 2-2-2 du présent règlement intérieur.

2-2-3 Secrétariat et caractère exécutoire des décisions

Le secrétariat des réunions du conseil d'administration est assuré sous la responsabilité du directeur général ou de la directrice générale des services de l'Université PSL. Le secrétariat tient le registre des présences et procurations, il prépare le relevé de décisions et le projet de compte rendu de la réunion. Approuvé par le président ou la présidente de l'Université PSL, le projet de compte rendu est alors diffusé auprès des administrateurs en vue de son approbation par le conseil d'administration lors de sa séance suivante.

Chaque compte-rendu du Conseil d'administration précise la répartition des votes pour

l'ensemble des délibérations et rapporte les échanges et les points de vue exprimés lors de la séance de façon synthétique, sans verbatim. Lorsqu'il est adopté, le compte-rendu devient procès-verbal. Il est anonymisé et publié sur l'intranet ou le site internet de l'Université.

Les débats du conseil d'administration et leurs comptes-rendus ne sont pas publics. Toutefois, le procès-verbal est rendu public sur le site internet ou sur l'intranet de l'université. Les administrateurs et les administratrices souhaitant expliquer leurs votes, peuvent transmettre dans les deux jours suivants la séance au secrétariat du conseil d'administration un document d'une page (format A4, arial 11) afin qu'il soit annexé au procès-verbal. Ce document doit respecter les règles générales d'anonymisation.

Conformément à l'article 30 III des statuts, les délibérations du conseil d'administration sont exécutoires sans délai, à l'exception des délibérations qui revêtent un caractère réglementaire, dont celles portant sur le budget et le compte financier et les actes de délégation, qui n'entrent en vigueur qu'après leur transmission au recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités.

Article 2-3 Comités du Conseil d'administration

2-3-1 Comité des rémunérations

Le conseil d'administration désigne en son sein un comité des rémunérations qui compte cinq administrateurs, élus individuellement à la majorité simple. Ils sont élus pour la durée de leur mandat restant à courir au conseil d'administration de l'université. En cas de perte de qualité d'administrateur d'un des membres du comité, le conseil d'administration pourvoit dans les meilleurs délais à son remplacement.

L'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes ne peut être supérieur à un.

Les cinq membres du comité sont respectivement désignés parmi les trois collèges du conseil d'administration, conformément à l'article 27 des statuts, répartis comme suit :

- Deux sont issus du collège 1 ;
- Deux sont issus du collège 2, dont au maximum un enseignant-chercheur ;
- Un est issu du collège 3.

Ce comité consulte le Président ou la Présidente de l'université et le directeur général ou la directrice générale des services afin d'examiner les rémunérations proposées pour le Président ou la Présidente et les vice-présidents et vice-présidentes de l'université ainsi que les règles générales fixées pour la grille de rémunération des agents contractuels de l'établissement public Université PSL. Son avis peut également être sollicité par le Directoire pour la rémunération du président ou de la présidente dans le cadre de l'article 6 du présent règlement intérieur.

Il prend ses délibérations en dehors de toute présence extérieure puis communique ses avis au Président ou à la Présidente pour transmission au conseil d'administration.

Les données communiquées au comité sont couvertes par une obligation de confidentialité lorsqu'elles ont un caractère individuel.

2-3-2 Création d'un autre comité

Conformément à l'article 31 des statuts, le conseil d'administration peut constituer en son sein pour une durée inférieure ou égale au mandat du président ou de la présidente, des comités thématiques.

La création d'un comité doit être proposée à l'ordre du jour par un administrateur directement en début de séance ou par l'intermédiaire du président ou de la présidente de l'université. La décision de création du comité est prise à la majorité simple.

Un comité thématique compte obligatoirement trois administrateurs au minimum et six au maximum et au moins un représentant de chaque collège désigné individuellement à la majorité simple du conseil d'administration.

2-3-3 Réunions des comités

Les comités sont présidés par un administrateur désigné en son sein à la majorité simple.

Les avis des comités sont pris à la majorité simple.

En cas de décès, de démission, d'empêchement définitif ou de perte de qualité d'un administrateur membre du comité, il est procédé à son remplacement dans les meilleurs délais par un administrateur issu du même collège à la majorité simple du conseil d'administration.

ARTICLE 3 - LE DIRECTOIRE (articles 33 à 35 des statuts)

Article 3-1 Composition

Le directoire comprend les présidents ou présidentes et les directeurs ou directrices des établissements-composantes à l'exception de celui de la Fondation de coopération scientifique « Paris Sciences et Lettres », ainsi que ceux des membres-associés et les représentants des organismes de recherche mentionnés respectivement aux articles 2, 3 et 4 des statuts de l'Université PSL.

Il est présidé par le président ou la présidente de l'Université PSL qui a voix délibérative et prépondérante en cas de partage égal des voix.

Le président ou la présidente informe par écrit les membres du Directoire du nom du vice-président ou de la vice-présidente de l'Université PSL qu'il désigne comme son suppléant et qui présidera le Directoire avec voix délibérative et prépondérante en cas d'absence du président.

Chaque membre du Directoire désigne par écrit au président ou à la présidente de l'Université PSL un suppléant habilité à les représenter avec voix délibérative.

En cas d'absence temporaire d'un membre du directoire, ce dernier est représenté par son suppléant. Pour le cas où le suppléant est également empêché temporairement, le membre peut donner par tout moyen sa procuration écrite à un autre membre du directoire. Elle peut contenir des consignes de votes qui doivent être respectées. Elle peut porter sur une partie de la séance. La procuration est remise au président ou à la présidente jusqu'au début de la séance. Aucun membre ne peut détenir plus d'une procuration.

Article 3-2 Réunions

Le directoire se réunit au moins quinze fois par an sur convocation du président ou de la présidente de l'Université PSL et suivant un calendrier prévisionnel établi en début d'année universitaire.

Les convocations aux réunions du directoire sont adressées dans les délais utiles, deux jours ouvrés avant la tenue du directoire, à ses membres par le président ou la présidente. Elles indiquent l'ordre du jour, la date et le lieu de réunion, et sont accompagnées des documents correspondants.

Le directoire peut se réunir à la demande d'une majorité de ses membres en exercice, sur un ordre du jour qu'ils définissent. Pour cela un courrier co-signé par l'ensemble des membres souhaitant la tenue du directoire exceptionnel est transmis au ou la présidente de l'Université PSL. Ce courrier doit préciser l'ordre du jour envisagé ainsi que la raison qui justifie le fait d'organiser le directoire exceptionnel. Le président doit alors organiser le directoire exceptionnel dans un délai maximum de sept jours à réception du courrier.

Le directoire peut, sur décision du président ou de la présidente de l'Université PSL, être consulté par voie électronique. Pour cela le président ou la présidente transmet à l'ensemble des membres du directoire un courrier électronique indiquant le motif du recours à la consultation électronique et décrivant l'avis ou la proposition soumise à la consultation. A réception du courrier électronique les membres ont alors soixante-douze heures pour :

- Poser une ou des questions sur l'objet et le contenu de la consultation ;
- Demander le cas échéant un report de la consultation au prochain directoire.

Si une majorité des membres en exercice du directoire fait état de son souhait d'un report de la consultation au prochain directoire, alors la consultation électronique est annulée.

Passé le délai de soixante-douze heures pour faire parvenir des questions ou une demande de report, le président ou la présidente apporte des réponses aux questions sous quarante-huit heures et fixe une date limite, qui ne peut être inférieure à vingt-quatre heures, pour répondre d'une manière formelle à la consultation électronique. Suite à la clôture et analyse de la consultation, le président ou la présidente informe l'ensemble des membres du directoire des résultats obtenus.

La dématérialisation des documents transmis au directoire est privilégiée.

Les propositions, avis et recommandations du directoire sont consignés dans un relevé de réunion. Le relevé, qui mentionne le type de majorité acquise, est signé par le président ou la présidente après validation des membres. Il est transmis aux administrateurs lors de la séance suivante du conseil d'administration.

Article 3-3 Attributions

Le directoire est associé à la préparation des travaux et à la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration. Il fixe l'ordre du jour du conseil d'administration sur proposition du président ou de la présidente de l'Université PSL.

Ses avis et propositions préparent les décisions stratégiques du conseil d'administration dans les conditions de l'article 34 des statuts. Les avis conformes du directoire sont adoptés à la majorité qualifiée des deux tiers de ses membres présents ou représentés. Ses avis et propositions sont adoptés à la majorité simple de ses membres.

Le directoire :

1° Se prononce par un vote à la majorité simple, sur la base du projet d'acte d'une instance de l'Université PSL, sur le respect du principe de subsidiarité, dans les conditions définies à l'article 12 des Statuts.

2° Propose au conseil d'administration les modalités d'évaluation de l'activité de l'Université PSL, élaborées en concertation avec le sénat académique, le conseil d'orientation stratégique et les organismes mentionnés à l'article 4.

3° Propose au conseil d'administration :

- Une candidature pour l'élection du président ou de la présidente de l'Université PSL ;
- Les décisions à prendre en matière de recrutement à l'issue de la conférence annuelle des ressources humaines sur proposition du président ou de la présidente de l'Université PSL à la majorité qualifiée ;
- L'adoption de la lettre d'orientation budgétaire à la majorité qualifiée.

4° Organise chaque année une conférence des ressources humaines de l'Université PSL, dont les propositions sont soumises à son avis conforme ;

5° Propose au conseil d'administration la liste des grands programmes de formation et de recherche, incluant les programmes gradués, et désigne en son sein un référent ou une référente pour chacun de ces programmes.

Article 3-4 Bureau du Directoire

Le secrétariat des réunions du directoire est assuré sous la responsabilité du cabinet du président ou de la présidente de l'Université PSL. Le secrétariat transmet l'ordre du jour, prépare le compte-rendu de la réunion et le projet de relevé des propositions, avis et recommandations pour transmission au conseil d'administration.

Les débats du bureau du directoire ne sont pas publics et sont couverts par une obligation stricte de confidentialité à l'extérieur du Directoire.

3-4-1 Composition et désignation du bureau du directoire

Le bureau du directoire comprend six membres :

- Le président ou la présidente de l'Université PSL, qui le préside ;
- Un membre du comité exécutif désigné par le président ou la présidente de l'Université ;
- Le directeur ou la directrice de l'École normale supérieure ;
- Le président ou la présidente de l'Université Paris Dauphine ;
- Un membre, désigné pour six mois par les écoles d'ingénieurs ;
- Un membre, désigné pour six mois par les autres établissements-composantes.

Les directeurs et directrices des écoles d'ingénieurs d'une part, les représentants et représentantes des autres établissements-composantes d'autres part désignent par période de six mois leur représentant au sein du bureau. Dans les 15 jours de l'installation du président ou de la présidente de l'Université PSL, ils lui transmettent chacun un courrier indiquant, pour la durée de son mandat, la représentation tournante qu'ils ont déterminée.

3-4-2 Missions

Conformément à l'article 33 dernier alinéa des statuts, le bureau du directoire prépare l'ordre du jour du directoire.

ARTICLE 4 – LE SENAT ACADEMIQUE (articles 36 à 40 des statuts)

Article 4-1 Composition et désignation

Le sénat académique est composé de chercheurs, d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, d'autres personnels, d'étudiants et d'anciens étudiants de l'Université PSL, établissements-composantes, membres-associés et organismes de recherche

mentionnés à l'article 4 du statut de l'Université PSL ; ainsi que d'enseignants et d'autres personnels des partenaires participant à ses projets de recherche ou à ses formations.

Il comprend au plus cent membres répartis en trois collèges.

1° Un collège des élus :

a) dix personnalités élues par et parmi les directeurs et les directrices des structures de recherche de l'Université PSL au scrutin binominal majoritaire à un tour par l'ensemble des directrices et des directeurs des structures de recherche. Chaque binôme est associé à une structure de recherche, et est constitué de la directrice ou du directeur de la structure, titulaire du siège visé, et d'un suppléant ou d'une suppléante issu de la même structure, du sexe opposé à celui du titulaire.

Les sièges disponibles sont attribués à 10 binômes (titulaire et suppléant) par ordre décroissant des votes obtenus. En cas d'égalité de voix, le siège est attribué au binôme de moyenne d'âge la plus jeune des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Les directeurs et directrices de structure de recherche ne peuvent être électeurs et éligibles que dans leur sous-collège.

b) quatorze élus, représentant les enseignants-chercheurs, enseignantes-chercheuses, enseignants, enseignantes, chercheurs et chercheuses de rang A, et personnels assimilés au sens de l'article D.719-4 du code de l'éducation, exerçant leurs fonctions dans l'Université PSL. Ils sont élus par l'ensemble des enseignants-chercheurs, enseignantes-chercheuses, enseignants, enseignantes, chercheurs et chercheuses de rang A, parmi eux, au scrutin binominal majoritaire à un tour. Chaque liste est composée d'une femme et d'un homme issus de deux établissements différents.

Les sièges disponibles sont attribués par binôme par ordre décroissant des votes obtenus. En cas d'égalité de voix, le siège est attribué au binôme de moyenne d'âge la plus jeune des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

c) quatorze élus, représentant les enseignants-chercheurs, enseignantes-chercheuses, enseignants, enseignantes, chercheurs et chercheuses de rang B, et personnels assimilés au sens de l'article D.719-4 du code de l'éducation, exerçant leurs fonctions dans l'Université PSL. Ils sont élus par l'ensemble des enseignants-chercheurs, enseignantes-chercheuses, enseignants, enseignantes, chercheurs et chercheuses, de rang B, dont font partie les doctorants et doctorantes salariés, parmi eux, au scrutin binominal majoritaire à un tour.

Chaque liste est composée d'une femme et d'un homme issus de deux établissements différents.

Les sièges disponibles sont attribués par binôme par ordre décroissant des votes obtenus. En cas d'égalité de voix, le siège est attribué au binôme de moyenne d'âge la plus jeune des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

d) huit élus représentant les personnels d'appui et de soutien à la recherche et à la formation, exerçant leurs fonctions dans l'Université PSL. Ils sont élus par l'ensemble

des personnels d'appui et de soutien de l'Université PSL, au scrutin de liste au plus fort reste sans panachage. Les listes de candidats sont composées de façon alternée d'un candidat de chaque sexe.

Chaque liste est composée de façon alternée d'un candidat de chaque sexe. Les listes peuvent être incomplètes, mais doivent comporter au minimum un nombre de candidats égal à la moitié des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur. Les trois premières candidatures dans l'ordre de la liste doivent être issues d'établissements différents.

Il est attribué deux sièges à la liste qui a obtenu le plus de voix. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes. Toutefois, les listes qui n'ont pas obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 10% des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges.

Le quotient électoral est égal au nombre total de voix issues des suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir. Il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de voix qu'elle a obtenu contient de fois le quotient électoral.

Les sièges non répartis par application des dispositions précédentes sont attribués successivement aux listes qui comportent les plus forts restes.

Lorsqu'une liste a obtenu un nombre de voix inférieur au quotient électoral, ce nombre de voix tient lieu de reste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix. En cas d'égalité de voix, le siège est attribué au plus jeune des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Lorsque le nombre de sièges attribués à une liste dépasse le nombre de candidats présentés par cette liste, les sièges excédant ce nombre ne sont pas attribués. Il est alors procédé à une élection partielle.

Les sièges sont attribués aux candidats et candidates d'après l'ordre de présentation de la liste.

e) Seize élus représentant les étudiants et les étudiantes qui suivent une formation dans l'Université PSL. Ils sont élus par l'ensemble des étudiants de l'Université PSL, sur la base d'un scrutin de liste au plus fort reste. Les listes de candidatures sont composées de façon alternée d'un candidat de chaque sexe. Elles peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent un nombre de candidats au moins égal à la moitié du nombre de sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur. Elles ne peuvent pas prévoir de panachage.

Chaque liste présentée devra respecter les conditions suivantes :

- les trois premiers candidats par ordre de classement devront être inscrits administrativement dans trois établissements-composantes différents ;
- elle sera composée au minimum de deux étudiants inscrits en licence, quatre étudiants inscrits en master et un étudiant doctorant non salarié.

Il est attribué deux sièges à la liste qui a obtenu le plus de voix. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes. Toutefois, les listes qui n'ont pas obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 10 % des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges.

Le quotient électoral est égal au nombre total de voix issues des suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir. Il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de voix qu'elle a obtenu contient de fois le quotient électoral.

Les sièges non répartis par application des dispositions précédentes sont attribués successivement aux listes qui comportent les plus forts restes.

Lorsqu'une liste a obtenu un nombre de voix inférieur au quotient électoral, ce nombre de voix tient lieu de reste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix. En cas d'égalité de voix, le siège est attribué au plus jeune des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Lorsque le nombre de sièges attribués à une liste dépasse le nombre de candidats présentés par cette liste, les sièges excédant ce nombre ne sont pas attribués. Il est alors procédé à une élection partielle.

Les sièges sont attribués aux candidats et candidates d'après l'ordre de présentation de la liste.

f) quatre élus représentant les anciens étudiants et anciennes étudiantes.

Tout ancien étudiant ou étudiante / élève d'un établissement-composante ou d'une formation de PSL doit pouvoir adhérer à une des associations d'anciens étudiants / élèves d'un établissement-composante ou adhérer à PSL alumni, directement.

Les quatre représentants des anciens étudiants et des anciennes étudiantes sont élus par et parmi un collège composé de l'ensemble des membres des conseils d'administration de l'association PSL alumni et des membres des conseils d'administration des associations membres de PSL alumni qui représentent un établissement-composante ou un membre-associé.

PSL alumni tient à jour la liste des électeurs et des éligibles qu'elle transmet sur demande au président ou à la présidente de l'Université PSL ou à la commission électorale.

Les élections se tiennent sur la base d'un scrutin de liste au plus fort reste sans panachage. Chaque liste est composée de façon alternée d'un candidat de chaque sexe. Les listes doivent être complètes. Les deux premières candidatures dans l'ordre de la liste doivent être issues d'établissements différents.

Les sièges sont répartis entre toutes les listes. Toutefois, les listes qui n'ont pas obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 10 % des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges.

Le quotient électoral est égal au nombre total de voix issues des suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir. Il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de voix obtenues par elle contient de fois le quotient électoral.

Les sièges non répartis par application des dispositions précédentes sont attribués successivement aux listes qui comportent les plus forts restes.

Lorsqu'une liste a obtenu un nombre de voix inférieur au quotient électoral, ce nombre de voix tient lieu de reste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix. En cas d'égalité de voix, le siège est attribué au plus jeune des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Lorsque le nombre de sièges attribués à une liste dépasse le nombre de candidats présentés par cette liste, les sièges excédant ce nombre ne sont pas attribués. Il est alors procédé à une élection partielle.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation de la liste.

g) six élus représentant les enseignants, enseignantes et les autres personnels des établissements partenaires participant à ses projets de recherche ou à ses formations. Ils sont élus par l'ensemble des enseignants-chercheurs, enseignantes-chercheuses, enseignants, enseignantes, chercheurs, chercheuses et autres personnels salariés des établissements reconnus partenaires de l'Université PSL selon la réglementation en vigueur, sur la base d'un scrutin de liste au plus fort reste sans panachage. La composition des listes de candidatures est libre.

La liste des partenaires est arrêtée telle qu'elle figure au règlement intérieur de l'Université 15 jours avant la publication des listes électorales.

Les sièges sont répartis entre toutes les listes. Toutefois, les listes qui n'ont pas obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 10 % des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges.

Le quotient électoral est égal au nombre total de voix issues des suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir. Il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de voix qu'elle a obtenu contient de fois le quotient électoral.

Les sièges non répartis par application des dispositions précédentes sont attribués successivement aux listes qui comportent les plus forts restes.

Lorsqu'une liste a obtenu un nombre de voix inférieur au quotient électoral, ce nombre de voix tient lieu de reste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du dernier siège, celui-ci revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix. En cas d'égalité de voix, le siège est attribué au plus jeune des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Lorsque le nombre de sièges attribués à une liste dépasse le nombre de candidats présentés par cette liste, les sièges excédant ce nombre ne sont pas attribués. Il est alors procédé à une élection partielle.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation de la liste.

2° Un collège de douze personnalités nommées en raison de leurs compétences et de leur reconnaissance nationale et internationale dans l'ensemble des domaines scientifiques, littéraires et artistiques. Les douze personnalités sont nommées par le conseil d'administration, sur proposition conjointe du président ou de la présidente de l'Université PSL et du directoire, l'écart entre le nombre de femmes et d'hommes ne pouvant être supérieur à un.

3° Un collège complémentaire, dont l'effectif ne peut excéder seize membres, afin d'assurer, en fonction des résultats des élections des membres mentionnés au 1°, une représentation équilibrée des femmes et des hommes, ainsi qu'une représentation de l'ensemble des matières d'enseignement et de recherche de l'Université PSL, et de ses établissements-composantes. Les membres de ce collège sont nommés par le conseil d'administration sur proposition conjointe du président ou de la présidente de l'Université PSL et du directoire, parmi les chercheurs, enseignants-chercheurs, enseignants, autres personnels et étudiants et étudiantes de l'Université PSL.

Article 4-2 Présidence du sénat

Le sénat académique élit un président ou une présidente en son sein, sur proposition du président ou de la présidente de l'Université PSL et à la majorité absolue de ses membres.

Le président ou la présidente du sénat académique est élu pour la durée de son mandat de membre du sénat académique. Dans le cas où cessent ses fonctions, pour quelque cause que ce soit, un nouveau président ou une nouvelle présidente est élu pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir.

Il fixe l'ordre du jour du sénat académique conjointement avec le président ou la présidente de l'Université afin d'assurer l'inscription à l'ordre du jour des points, soumis au conseil d'administration, qui relèvent de ses avis.

Il est invité à présenter les avis du sénat académique devant le conseil d'administration sur la base des procès-verbaux des séances du sénat académique précisant la répartition des votes ayant recueilli chaque avis.

Le président ou la présidente du sénat présente au moins une fois par an une synthèse des suites données par le conseil d'administration de l'Université aux vœux et aux avis formulées par le sénat académique.

Il siège au comité exécutif de l'Université PSL. Il peut être invité par le président ou la présidente de l'Université PSL à participer au directoire.

Article 4-3 Remplacement des membres du sénat académique

En cas de décès, de démission, d'empêchement définitif d'un membre du sénat académique de la catégorie des directeurs et directrices des structures de recherche (article 4-1 1° a) il est fait appel au suppléant du représentant concerné, qui siège à sa place pour toute la durée du mandat restant à courir. Dans le cas des deux catégories mentionnées aux b) et c) de l'article 4-1 1°, il est fait appel comme remplaçant, pour la

durée du mandat restant à courir, à la personne du même sexe et relevant de la même catégorie, qui n'a pas été proclamée élue et qui a obtenu le plus de voix tel qu'il figure au procès-verbal des résultats électoraux.

En cas de décès, de démission, d'empêchement définitif d'un membre du sénat académique d'une des catégories mentionnées aux d) à g) de l'article 4-1 1°, il est fait appel comme remplaçant pour la durée du mandat restant à courir, aux personnes de la liste à laquelle appartient l' élu à remplacer suivant l'ordre de la liste tel qu'il figure au procès-verbal des résultats électoraux.

Si les procédures mentionnées aux deux premiers alinéas ne permettent pas d'aboutir à un remplacement, il est procédé à des élections partielles.

En cas de décès, de démission, d'empêchement définitif d'un membre du sénat académique des deux autres collèges mentionnés à l'article 4-1, il est procédé dès que possible à une nouvelle nomination dans les mêmes conditions, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 4-4 Vice-présidence étudiante

Les membres mentionnés au e) du 1° de l'article 4.1 du présent règlement élisent parmi eux, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, un vice-président étudiant ou une vice-présidente étudiante.

Il est élu pour la durée de son mandat de membre du sénat académique.

Il assiste le président ou la présidente du sénat académique, notamment sur les sujets concernant la formation initiale et la vie étudiante dont il préside la commission permanente dédiée.

Article 4-5 Organisation

4-5-1 Commissions permanentes

Avant leur examen par le sénat académique les avis mentionnés à l'article 40 des statuts de l'Université PSL sont examinés par l'une des trois commissions permanentes :

La commission permanente en charge du premier cycle de l'enseignement supérieur est composée de 31 membres dont :

- 16 membres du sénat académique issus des différents collèges définis à l'article 4.1 du présent règlement intérieur. La désignation de ces membres s'effectue par vote du sénat académique sur la base d'une liste proposée par son président ou sa présidente après appel à candidature adressé à l'ensemble des membres du sénat académique ;
- 5 membres du comité en charge de la recherche et de la formation désignés par le dit-comité ;

- 10 représentants de l'Université PSL désignés par le directoire.

La commission permanente en charge de la recherche et de la formation graduée est composée de 31 membres dont :

- 16 membres du Sénat académique issus des différents collèges définis à l'article 4.1 du présent règlement intérieur. La désignation de ces membres s'effectue par vote du sénat académique sur la base d'une liste proposée par son président ou sa présidente après appel à candidature adressé à l'ensemble des membres du sénat académique ;
- 12 membres du comité en charge de la recherche et de la formation désignés par le dit-comité ;
- 3 représentants de l'Université PSL désignés par le directoire.

La commission permanente en charge de la vie étudiante et des anciens élèves est composée de 31 membres dont :

- 16 membres du Sénat académique issus des différents collèges définis à l'article 4.1 du présent règlement intérieur. La désignation de ces membres s'effectue par vote du sénat académique sur la base d'une liste proposée par son président ou sa présidente après appel à candidature adressé à l'ensemble des membres du sénat académique ;
- 5 membres du comité en charge de la recherche et de la formation désignés par le dit-comité ;
- 10 représentants de l'Université PSL désignés par le directoire.

Chaque membre du sénat académique peut demander et donc être amené à devenir membre d'aucune, d'une, de deux, ou de trois commissions permanentes.

On entend par « représentant de l'Université PSL » un vice-président ou une vice-présidente de l'Université PSL tel que défini à l'article 24 de ses statuts ou tout agent public de l'Université PSL dont les compétences et l'expertise peuvent apporter au fonctionnement des commissions permanentes.

4-5-2 Commissions thématiques

Le sénat académique peut créer, à la majorité des deux tiers de ses membres en exercice, des commissions thématiques en charge de traiter des sujets spécifiques et fonction des besoins et de l'actualité. Chaque commission thématique est composée de 20 à 30 membres dont :

- 10 à 15 membres du sénat académique issus des différents collèges définis à l'article 4.1 du présent règlement intérieur. La désignation de ces membres s'effectue par vote du sénat académique sur la base d'une liste proposée par son président ou sa présidente après appel à candidature adressé à l'ensemble des membres du sénat académique.
- L'autre moitié de la commission thématique sera composée de membres du comité en charge de la recherche et de la formation désignés par le dit-comité

et de représentants de l'Université PSL désignés par le directoire, la différence entre le nombre de représentants de l'une de ces catégories par rapport à l'autre catégorie ne devant pas dépasser 4.

Les commissions thématiques peuvent émettre des recommandations soumises à l'approbation du sénat académique.

4-5-3 Ordre du jour et convocation

Conformément à l'article 40 des statuts, le sénat académique se réunit au moins trois fois par an, sur convocation de son président ou de sa présidente. Il peut être convoqué à l'initiative de la majorité de ses membres, exprimée par tout moyen au président ou à la présidente du sénat académique, sur un ordre du jour défini.

Les convocations aux réunions du sénat académique sont adressées à ses membres par le président ou la présidente du sénat académique au moins 10 jours calendaires avant la date des réunions. Elles indiquent l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de réunion. Elles sont accompagnées des documents fournis à l'appui des débats ainsi que d'un formulaire de procuration. La dématérialisation des documents est privilégiée. Des points peuvent être ajoutés à l'ordre du jour à la demande de membres du sénat académique. L'inscription de ces points supplémentaires à l'ordre du jour est soumise au vote du sénat académique en début de séance.

Les commissions du sénat académique se réunissent autant que de besoin. Les commissions permanentes se réunissent au moins trois fois par an. Elles sont présidées par le président ou la présidente du sénat académique, à l'exception de la commission de la vie étudiante et des anciens élèves qui est présidée par le vice-président ou la vice-présidente étudiant du sénat académique. Chaque commission permanente désigne en son sein pour la durée du mandat, un suppléant qui assiste le président ou la présidente de la commission et le supplée en cas d'absence.

Chaque commission thématique est présidée par le président ou la présidente du sénat académique, ou à défaut par un président ou une présidente de commission désigné en son sein pour toute la durée du mandat.

Les convocations aux réunions des commissions sont adressées à leurs membres au moins 10 jours calendaires avant la date des réunions. Elles indiquent l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de réunion. Elles sont accompagnées des documents fournis à l'appui des débats ainsi que d'un formulaire de procuration. La dématérialisation des documents est privilégiée.

4-5-4 Quorum et règles de vote

On entend par « présents » :

- les membres du sénat académique présents physiquement ;
- les membres du sénat académique qui y assistent par visioconférence ou tout

autre moyen de communication électronique permettant leur identification ainsi que leur participation effective à une délibération collégiale.

Le quorum est estimé à l'ouverture de la séance. Il est atteint lorsque sont présents ou représentés au moins la moitié des membres en exercice. Si le quorum n'est pas atteint, il est procédé à une nouvelle convocation dans le délai de 8 jours à compter de la date de cette séance dans les mêmes formes. Le sénat académique siège alors valablement sans condition de quorum.

Chaque membre dispose d'une voix au sénat académique. Un membre peut donner procuration à un autre membre. Nul ne peut détenir plus de deux procurations. Le sénat académique vote à la majorité simple. En cas de partage des voix, celle du président ou de la présidente du sénat académique est prépondérante.

Article 4-6 Attributions

Le directoire et le conseil d'administration peuvent saisir le sénat académique sur toute question concernant la prospective scientifique de l'Université. Le sénat académique peut notamment se voir demander des propositions pour l'orientation scientifique générale, des avis sur la mise en œuvre et le suivi de la stratégie, ainsi que des propositions relatives au dispositif d'évaluation.

Son avis peut être demandé sur les évaluations rendues et sur leur suivi. Le sénat académique peut être saisi pour un avis sur la charte de recrutement de l'université. Son avis sur l'offre de formation peut être requis.

Toute sollicitation du sénat académique par le directoire ou le conseil d'administration doit faire l'objet d'un courrier transmis par le président ou la présidente de l'Université PSL au président ou à la présidente du sénat académique. Suivant la nature et la portée de la sollicitation, le président ou la présidente du sénat académique saisit l'une ou plusieurs des commissions permanentes ou thématiques et recueille l'avis du sénat académique. L'avis est rapporté au directoire et au conseil d'administration sur la base du procès-verbal de séance du sénat académique précisant la répartition des votes qu'il a recueillis.

Outre la répartition des votes, le procès-verbal des séances du sénat académique rapporte les échanges et les points de vue exprimés sous la forme de compte-rendu, sans verbatim. Une fois adopté, le procès-verbal synthétique et anonymisé est publié sur l'intranet de l'université.

ARTICLE 5 – DISPOSITIONS COMMUNES ET CONDITIONS GENERALES D'ORGANISATION DES SCRUTINS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU SENAT ACADEMIQUE

Article 5-1 Dispositions générales

Le président ou la présidente de l'Université PSL est responsable de l'organisation des scrutins relatifs au conseil d'administration et au sénat académique. Pour s'assurer du bon déroulement du scrutin, il est assisté de la commission électorale.

Les élections ont lieu soit au vote électronique ou soit au vote à l'urne. Dans le second cas, les électeurs empêchés de voter personnellement sont admis à voter par procuration.

Le scrutin est secret et est effectuée par catégories distinctes.

Article 5-2 Etablissement des listes électorales

5-2-1 Constitution des listes électorales

Nul ne peut prendre part au vote s'il ne figure pas sur une liste électorale.

Pour l'ensemble des collèges et sous-collèges de représentants élus au Conseil d'administration et au sénat académique, le président ou la présidente de l'Université PSL arrête les listes électorales au moins 40 jours avant la tenue du scrutin.

Au préalable, chaque établissement-composante, membre associé ou organisme de recherche fournit des listes de personnels et d'étudiants et étudiantes électeurs et éligibles répartis selon les catégories mentionnées aux articles 2-1-2 et 4-1 du présent règlement intérieur.

La constitution de la liste des personnels des organismes de recherche mentionnés à l'article 4 des statuts s'appuie sur la liste des structures de recherche de l'Université PSL. Conformément aux statuts, sont électeurs et éligibles tous les personnels des établissements-composantes, des membres associés et des organismes mentionnés à l'article 4 qui sont affectés à ces structures.

Cette liste permet également de déterminer la liste des électeurs et éligibles dans le cadre de l'article 36-1 a (sous-collège des personnalités élues par les directeurs des structures de recherche).

La liste des structures de recherche est validée chaque année par le Conseil d'administration.

Dans le cas spécifique de l'élection du sous-collège « étudiant et étudiante » au Conseil d'administration, chaque établissement-composante fournit également au président ou à la présidente de l'Université PSL une liste de leurs représentants étudiants et étudiante élus de son Conseil d'administration, selon ses dispositions statutaires spécifiques.

5-2-2 Modification des listes électorales

Pour l'ensemble des scrutins, toute personne remplissant les conditions pour être électeur et éligible d'une des catégories et qui ne figure pas sur les listes publiées peut demander à faire procéder à son inscription. Cette demande doit être effectuée au plus tard cinq jours francs avant la tenue du scrutin auprès du président ou de la présidente

de l'Université de PSL par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en main-propre.

Sauf en l'absence de contestation sérieuse, la Commission électorale est compétente pour statuer sur l'ensemble des réclamations afférentes aux listes électorales (inscription, rectification ou publication).

Article 5-3 Commission électorale

5-3-1 Compétences de la commission électorale

La commission électorale est chargée de veiller au bon déroulement du scrutin des opérations électorales.

Elle est consultée par le président ou la présidente de l'Université PSL sur les modalités d'organisation des élections, le calendrier électoral, la constitution des listes électorales, les demandes d'inscription et réclamations relatives aux listes électorales, la recevabilité des candidatures déposées et les contestations relatives à la régularité des opérations électorales.

Elle se réunit autant que de besoin dans un délai fixé dans les conditions d'organisation du scrutin. En cas d'urgence, le président ou la présidente de l'Université PSL peut saisir sans délai la commission électorale.

Cette dernière peut se réunir et rendre ses avis à distance par tout dispositif permettant l'identification des participants et le respect de la confidentialité des débats.

5-3-2 Composition de la commission électorale

La commission électorale est composée de :

- Quatre membres désignés par tirage au sort au sein du Collège des représentants élus au Conseil d'administration : un parmi les professeurs ou assimilés, un parmi les maîtres de conférences ou assimilés, un parmi les autres personnels et un parmi les étudiants ;
- Un représentant des organismes de recherche désigné par eux ;
- Deux directeurs généraux des services ou secrétaires généraux des établissements-composantes ou membre associé désignés par le Directoire ;
- Le directeur général ou la directrice générale des services de l'Université PSL ;
- Une représentante ou un représentant du rectorat de Paris.

Les membres de la commission peuvent désigner des suppléants pour les représenter lors d'une séance.

Elle est présidée par le président ou la présidente de l'université ou son représentant. En cas de partage des voix, il dispose d'une voix prépondérante.

Le secrétariat des séances est assuré par un agent de l'Université PSL.

La composition définitive de la commission électorale est arrêtée par le Conseil d'administration, sur proposition du président ou du président de l'université.

Article 5-4 Déroulement des opérations de vote

5-4-1 Calendrier électoral

Le président ou la présidente de l'Université PSL est en charge de l'organisation des élections, il fixe le calendrier électoral.

Le calendrier des opérations électorales est fixé comme suit :

- Affichage et publication des listes électorales au moins 40 jours avant la date du scrutin à l'Université PSL et dans l'ensemble des établissements-composantes participant au scrutin ;
- Le dépôt des candidatures ne peut être postérieur à 30 jours avant la date du scrutin ;
- Envoi des informations transmises par les candidats au moins deux semaines avant la date du scrutin ;
- Les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent intervenir au plus tard 5 jours francs avant la date du scrutin ;
- Le dépouillement de l'ensemble des bulletins de vote intervient dans les 72h après la clôture du scrutin ;
- Le président ou la présidente proclame les résultats le jour du dépouillement.

5-4-2 Candidatures

Le dépôt des listes de candidatures est obligatoire dans les conditions suivantes : les déclarations de candidatures précisant les noms des candidats doivent être adressées par lettre recommandée avec avis d'accusé de réception, ou déposées auprès du président ou la présidente de l'Université PSL contre récépissé.

Les listes sont accompagnées d'une déclaration individuelle de candidature originale signée par chaque candidat.

Afin de renforcer l'information des électeurs sur la diversité d'établissements au sein des listes, les déclarations individuelles de candidatures et les listes de candidats font apparaître le cas échéant en sus de l'établissement employeur, l'établissement-composante ou le membre-associé où le personnel candidat qui relève d'un organisme mentionné à l'article 4 des statuts exerce son activité.

Une profession de foi peut également être annexée à chacune des listes candidates une profession de foi (une page recto-verso, format A4).

L'ensemble de ces documents est remis au plus tard 30 jours avant la date du scrutin, conformément à l'article 5-4-1 du présent règlement intérieur.

Chaque liste est composée de façon alternée d'un candidat de chaque sexe. Le nombre de candidats ne peut excéder le nombre de sièges à pourvoir.

5-4-3 Matériel de vote

Les électeurs utilisent exclusivement le matériel de vote fourni par l'Université PSL.

En cas de vote électronique, l'Université PSL fournira à l'ensemble des électeurs une notice explicative venant détailler le fonctionnement général du système de vote électronique. Cette notice indiquera les heures d'ouverture et de fermeture du scrutin.

5-4-4 Campagne électorale

Le président ou la présidente de l'Université PSL veille à préserver une stricte égalité entre les listes de candidats dans le cadre du déroulement des opérations électorales et notamment dans le cadre de la campagne électorale.

La décision du président ou la présidente fixant le déroulement des opérations électorales définit la période durant laquelle la propagande électorale est autorisée dans les locaux de l'Université PSL, ainsi que ses modalités afin de permettre la meilleure information de l'ensemble des électeurs.

5-4-5 Bureau de vote

Dans le cas d'un vote électronique comme dans celui d'un vote à l'urne, le contrôle du bon déroulement du vote et le dépouillement sont assurés par au moins un bureau de vote. Le nombre de bureau de vote ainsi que leurs horaires d'ouverture sont décidés par le président ou la présidente de l'Université PSL après consultation de la Commission électorale.

Chaque bureau de vote est composé d'un président ou d'une présidente désigné par le président ou la présidente de l'université et choisi parmi les personnels permanents, enseignants et administratifs, techniques, ouvriers et de service de l'université. Chaque liste candidate peut proposer un assesseur. Si le nombre total d'assesseurs est inférieur à deux, les assesseurs manquants sont désignés par le président ou la présidente de l'Université PSL sur proposition du directeur / président de l'établissement concerné.

5-4-6 Déroulement du vote

Le scrutin est secret. Nul ne peut prendre part au vote s'il n'est pas inscrit sur une liste électorale.

Dans le cas d'un vote à l'urne, les électeurs ne pouvant voter personnellement ont la possibilité d'exercer leur droit de vote par procuration. La demande de procuration peut être exercée jusqu'à la veille du scrutin et doit être signée, accompagnée des justificatifs d'identité nécessaires et transmise en main-propre ou par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du président ou de la présidente ou d'un de ses représentants pour les opérations électorales. Le mandataire est inscrit sur la même liste électorale que le mandant. Nul ne peut être porteur de plus de deux mandats.

L'ensemble des procurations est annexé au procès-verbal de dépouillement.

Article 5-5 Résultats

5-5-1 Dépouillement

Les opérations de dépouillement s'effectuent publiquement au siège de l'Université PSL selon le calendrier défini à l'article 5-4-1 du présent règlement intérieur.

En cas de partage des voix dans l'attribution d'un siège, est élu le candidat le plus jeune.

Les résultats définitifs sont proclamés, dès qu'ils sont connus, par le président ou la présidente de l'Université PSL et consignés dans un procès-verbal récapitulatif du scrutin signé par le président ou la présidente et les assesseurs. Dans le cas d'un vote par dépôt dans l'urne, les bulletins nuls ainsi que les enveloppes qui ont été écartées sans être ouvertes sont annexés au procès-verbal.

Le procès-verbal mentionne :

1. Le nombre d'électeurs inscrits ;
2. Le nombre d'électeurs votants ;
3. Le nombre de bulletins blancs ou nuls ;
4. Le nombre de suffrage exprimés ;
5. Le nombre de voix exprimées ;
6. Les nombres de suffrages et de voix recueillis par chaque liste de candidat ;
7. Les difficultés et incidents survenus.

La copie de ce procès-verbal est affichée au siège de l'Université PSL par le président ou la présidente ainsi que par les chefs d'établissement des établissements-composantes et des membres-associés dans leurs locaux.

5-5-2 Contestation des résultats

Tout recours à l'encontre des élections doit être adressé au président ou la présidente de l'Université PSL dans les cinq jours ouvrables suivant l'affichage des résultats. Le président ou la présidente statue dans les huit jours ouvrables suivant le dépôt du recours.

ARTICLE 6 – COMITE EXECUTIF (articles 22 à 26 des statuts)

Article 6-1 Présidence de l'Université PSL

6-1-1 Désignation

Conformément à l'article 22 des statuts, le président ou la présidente de l'Université PSL est élu par le conseil d'administration, à la majorité qualifiée des deux tiers de ses membres présents ou représentés, sur proposition du directoire.

Le mandat du président ou de la présidente, d'une durée de cinq ans, est renouvelable une fois. Sa prise de fonction ne peut intervenir plus d'un an après la date de son élection par le conseil d'administration.

6-1-2 Comité de recherche et proposition du directoire

Le poste de président de l'Université PSL fait l'objet d'une publication et d'un appel à candidatures d'une durée minimale de trois semaines.

Le directoire propose un plafond de rémunération, qu'il transmet pour avis au comité des rémunérations. Ce montant, non publié, est indicatif et doit servir de base aux négociations avec le candidat ou la candidate identifié. Lorsqu'un candidat ou une candidate est proposé par le directoire au conseil d'administration, un avis sur la rémunération définitive est demandé au comité des rémunérations. Le Conseil d'administration valide la rémunération négociée en même temps qu'il désigne le président ou la présidente de l'université (cf. art. 28 des statuts).

Le conseil d'administration désigne un comité pour l'assister dans la recherche et l'identification de candidats. La liste des membres du comité est adoptée à la majorité simple des présents et des représentés. Le président ou la présidente du conseil d'orientation stratégique et le président ou la présidente du sénat académique en sont membres de droit (article 22 des statuts). Le comité est paritaire et est composé de huit membres au maximum, dont les membres de droit.

A la clôture de l'appel à candidatures et dans le délai maximal de 14 jours, le comité établit la liste des candidats recevables et propose au directoire un classement à la majorité simple de ses membres.

Les candidats doivent être professeur d'universités ou de rang équivalent dans un organisme de recherche ou dans une université internationale, sans condition de nationalité. Le comité est lié par ces critères de recevabilité, il est juge de l'équivalence de rang avec le titre de professeur des universités. Ses délibérations ne sont pas publiques et ses membres sont tenus à une stricte confidentialité.

Le directoire communique au conseil d'administration une candidature approuvée à la majorité qualifiée de ses membres présents ou représentés.

6-1-3 Incompatibilité de fonction, empêchement, limite d'âge et révocation

La présidence de l'Université PSL est un emploi à temps plein. Les fonctions de président ou présidente sont notamment incompatibles avec la présidence ou la direction d'un autre établissement ou organisme et avec l'exercice, au sein de l'Université PSL, de fonctions électives et de fonctions de dirigeant d'un établissement-composante. Toutefois, le président ou la présidente peut cumuler cette fonction avec la présidence de la Fondation de coopération scientifique « Paris Sciences et Lettres » ou lorsqu'il est en situation d'intérim.

Lorsque le président ou la présidente cesse ses fonctions en cours de mandat, pour quelque cause que ce soit, un nouveau président ou une nouvelle présidente est élu et un intérim est organisé.

Il peut être révoqué par le conseil d'administration à la majorité des deux tiers de ses membres statutaires sur proposition du directoire à la majorité qualifiée de ses membres statutaires.

L'âge limite d'exercice de la fonction de président ou de présidente de l'Université PSL est fixé à 73 ans. Il peut rester en fonction jusqu'au 31 août suivant la date à laquelle il a atteint cet âge.

6-1-4 Intérim

En cas de vacance de la présidence, le directoire propose dans les 15 jours de la fin du mandat un président ou une présidente par intérim à la majorité qualifiée des deux tiers des membres présents ou représentés. Le président ou la présidente par intérim est choisi parmi les membres du directoire et du comité exécutif.

Le conseil d'administration valide cette proposition à la majorité absolue de ses membres en exercice.

Le directoire définit également le calendrier des élections qui doivent intervenir dans un délai maximal de six mois à partir de la désignation du président ou de la présidente par intérim.

Article 6-2 Les vice-présidents de l'Université PSL

6-2-1 Désignation

Le président ou la présidente de l'Université PSL est assisté d'au moins deux vice-présidents et vice-présidentes. Il propose au conseil d'administration une candidature par poste de vice-président qu'il souhaite créer.

Conformément à l'article 24 des statuts, le ou les vice-présidents et vice-présidentes chargés de la formation et de la recherche sont des enseignants-chercheurs, chercheurs, professeurs ou maîtres de conférences associés ou invités, ou tout autre personnel assimilé, sans condition de nationalité.

L'écart entre le nombre de femmes et d'hommes ne peut être supérieur à un.

La vice-présidence de l'université peut ne pas être une fonction à temps plein. Préalablement à leur prise de fonction éventuelle, les candidats indiquent par écrit au président ou à la présidente et au conseil d'administration les fonctions de nature professionnelle qu'ils souhaitent continuer à exercer. Ces activités doivent être autorisées par le Président, ne pas porter concurrence aux activités de l'université et être encadrées en termes de quotité de temps travaillé.

6-2-2 Rôle des vice-présidences

Le président ou la présidente définit les missions des vice-présidents et vice-présidentes en délimitant leurs secteurs d'activité. Ils participent au conseil d'administration avec voix consultative.

Les vice-présidents et vice-présidentes en charge de la recherche et de la formation sont assistés du comité chargé de la recherche et de la formation.

6-2-3 Durée des mandats

Les vice-présidents et vice-présidentes sont élus pour la durée du mandat du Président qui a proposé leur élection. En cas d'intérim, leur mandat est prolongé jusqu'à la désignation d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente.

Le président ou la présidente peut proposer au conseil d'administration de révoquer un vice-président ou une vice-présidente en cas de faute ou de désaccord. Le conseil d'administration se détermine à la majorité simple.

6-2-4 Rémunération des vice-présidents

Lorsqu'ils sont enseignants-chercheurs ou chercheurs et exercent leur activité dans un établissement-composante, un membre-associé ou un organisme de recherche mentionné à l'article 4, les vice-présidents et les vice-présidentes bénéficient à ce titre d'un complément de rémunération. Lorsqu'ils sont issus d'un autre établissement ou organisme, français ou étranger, ils installent leur activité scientifique au sein de l'Université PSL et le conseil d'administration leur attribue un budget d'activité.

Dans tous les cas, le comité des rémunérations du conseil d'administration est saisi afin de donner un avis sur la rémunération ou le complément de rémunération proposé par le président ou la présidente de l'Université PSL.

Article 6-3 : Direction générale des services

6-3-1 Nomination du directeur général ou de la directrice générale des services

Conformément à l'article L. 953-2 du code de l'éducation, le directeur général ou la directrice générale des services est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sur proposition du président de l'Université PSL.

6-3-2 Attributions du directeur général ou de la directrice générale des services

Le directeur général ou la directrice générale des services est en charge des ressources de l'Université PSL. Il assure la direction, l'organisation et le fonctionnement des services administratifs, financiers et techniques portés directement par l'Université PSL. Il exerce une autorité fonctionnelle sur les services mutualisés de l'Université PSL portés par les établissements-composantes.

Article 6-4 : Organisation du comité exécutif de l'Université PSL

6-4-1 Composition

Le comité exécutif de PSL est composé du président ou de la présidente de l'université, des vice-présidents et vice-présidentes, du président ou de la présidente du sénat académique et du directeur général ou de la directrice générale des services.

Le président ou la présidente de l'université peut inviter toute personne à participer au comité exécutif.

6-4-2 Réunions

Le comité exécutif se tient au moins une fois par mois, sur convocation du président ou de la présidente de l'université et sous sa présidence.

Lorsque le président ou la présidente de l'université ne peut présider une séance du comité exécutif, ses fonctions sont assurées par un membre ayant reçu délégation à cet effet.

6-4-3 Organisation et secrétariat

Le secrétariat des réunions du comité exécutif est assuré sous la responsabilité du cabinet du président ou de la présidente de l'Université PSL. Le secrétariat transmet l'ordre du jour et prépare le compte-rendu de la réunion.

Les débats du comité exécutif ne sont pas publics et sont couverts par une obligation stricte de confidentialité.

ARTICLE 7 – COMITE RECHERCHE FORMATION (article 26 des statuts)

Conformément aux statuts le comité réunit les directeurs et directrices, vice-présidents et vice-présidentes ou personnalités assimilées chargés de la recherche ou de la formation dans les établissements-composantes et les membres-associés ainsi qu'un représentant des organismes de recherche mentionnés à l'article 4 des statuts.

Chaque établissement-composante et membre-associé transmet au président ou à la présidente de PSL le nom des deux personnes en charge de la recherche et de la formation qui participeront au comité. Les organismes de recherche transmettent un nom. Les établissements peuvent modifier leurs représentants au comité librement à condition qu'ils soient en capacité de remplir le rôle défini par les statuts et notamment de participer à la définition de la stratégie de PSL à travers leur participation aux commissions permanentes du sénat académique et de veiller à son application dans le cadre de leurs établissements.

En cas d'absence, les membres du comité peuvent se faire représenter par un responsable de formation ou de recherche de leur choix.

Les séances du comité sont présidées par un vice-président ou une vice-présidente de PSL désigné par le président ou la présidente de l'université.

ARTICLE 8 – CONSEIL DE LA DOCUMENTATION

Article 8-1 Composition

Le conseil de la documentation est présidé par le président ou la présidente de l'Université PSL.

Il comprend 25 membres :

1° – Le président ou la présidente de l'Université PSL ou son représentant.

2° – Sept enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, enseignants et enseignantes ou chercheurs et chercheuses de l'Université PSL.

3° – Sept étudiants et étudiantes.

4° – Sept représentants de l'ensemble des personnels des services de documentation des établissements-composantes, des membres-associés et du personnel du Service mutualisé support de la documentation de l'Université PSL.

5° – Trois personnalités extérieures.

– Les membres mentionnés au 2° sont désignés par et parmi membres élus enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs au conseil d'administration de l'Université PSL (3) et au sénat académique (4) au scrutin uninominal majoritaire. L'écart entre les hommes et les femmes ne pouvant être supérieur à un.

– Les membres mentionnés au 3° sont élus parmi et par les étudiants titulaires du conseil d'administration et du sénat académique au scrutin uninominal majoritaire. L'écart entre les hommes et les femmes ne pouvant être supérieur à un.

– Les membres mentionnés au 4° sont élus au scrutin de liste à la proportionnelle, sans panachage, ni vote préférentiel et attribution des sièges au plus fort reste, par et parmi les personnels des services de documentation des établissements-composantes, des membres-associés et du personnel du Service mixte support de la

documentation de l'Université PSL. Les listes de candidatures sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe et peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent au minimum un nombre de candidats égal à la moitié des sièges à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur. Les quatre premiers candidats dans l'ordre de la liste doivent être issus d'établissements différents.

Dans le cadre des élections organisées pour la désignation des membres mentionnés à l'article 8-1 2°, 3° et 4°, le calendrier suivant s'applique :

- Affichage et publication des listes électorales au moins 20 jours avant la date du scrutin à l'Université PSL ;
- Dépôt des candidatures au plus tard 10 jours avant la date du scrutin ;
- Les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent intervenir au plus tard 5 jours francs avant la date du scrutin ;

Le président ou la présidente proclame les résultats le jour du dépouillement. En cas d'égalité de voix, le siège est attribué au plus jeune des candidats et candidates susceptibles d'être proclamés élus.

– Les personnalités extérieures sont désignées par le président ou la présidente de l'université après avis du directeur du Service mutualisé support de la documentation de l'Université PSL.

Ses membres sont nommés pour un mandat renouvelable une fois, d'une durée de cinq ans, réduite à deux ans et demi pour les étudiants, à l'exception des membres mentionnés aux 2° et 3° dont les mandats au conseil de la documentation prennent fin en même temps que ceux au conseil d'administration et au sénat académique.

Participent, avec voix consultative, aux séances du conseil de documentation :

- Le directeur ou la directrice du Service mutualisé support de la documentation de l'Université PSL.
- Le directeur général ou la directrice générale des services et l'agent comptable de l'Université PSL.
- Les responsables des services de documentation s'ils ne siègent pas parmi les membres élus.
- Toute personne dont la présence est jugée utile par le président ou la présidente.

Le conseil de la documentation se réunit au moins une fois par an. Une session intervient obligatoirement entre six et quatre semaines avant le conseil d'administration qui doit adopter le budget. Il peut délibérer si au moins le tiers de ses membres est présent ou représenté. En l'absence de quorum, le conseil de la documentation est convoqué à nouveau au moins dix jours calendaires après la date initiale et peut délibérer quel que soit le nombre de présents.

Les délibérations sont acquises à la majorité simple des suffrages exprimés, sans tenir compte des bulletins blancs ou nuls et des abstentions. En cas d'égalité des voix, celle du président ou de la présidente est prépondérante.

Le président ou la présidente de l'Université PSL peut se faire représenter par un vice-président ou une vice-présidente. Les autres membres peuvent se faire représenter par un membre du conseil documentaire. Personne ne peut représenter plus d'un membre.

Article 8-2 Attributions

Le conseil de la documentation est consultatif. Il élabore des propositions en ce qui concerne la stratégie de l'Université PSL en matière de documentation et de diffusion de la culture et des savoirs de l'Université.

Il donne un avis sur le projet de budget de documentation de l'Université PSL et des cofinancements des établissements-composantes dans son champ de compétence. Il est tenu informé des crédits documentaires des bibliothèques et de leur utilisation.

Il émet un avis sur l'organisation de la mutualisation des services support de la documentation.

Il est consulté sur les projets de conventions avec les organismes extérieurs relatives à la documentation et à l'information scientifique et technique.

ARTICLE 9– BUDGET ET RESSOURCES HUMAINES

Article 9-1 Dispositions financières

9-1-1 Cadre budgétaire et comptable

L'Université PSL est soumise aux dispositions des titres I et III du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et aux dispositions de l'article L. 719-4 du code de l'éducation.

Le contrôle administratif et financier est exercé dans le respect des dispositions de l'article L. 719-9 du code de l'éducation.

9-1-2 L'agent comptable

Conformément à l'article L. 953-2 du code de l'éducation, l'agent comptable de l'Université PSL est nommé, sur proposition du président ou de la présidente de l'Université PSL, par un arrêté conjoint du ministre chargé de l'enseignement supérieur et du ministre chargé du budget. Il a la qualité de comptable public.

L'agent comptable participe avec voix consultative au conseil d'administration et aux autres instances administratives de l'Université PSL.

9-1-3 Budget

Les modalités relatives aux produits des activités de recherche ou de valorisation coordonnées ou portées directement par l'Université PSL sont fixées par contrats. Ces contrats sont présentés au conseil d'administration conformément à l'article 8.3.20° des statuts de l'Université, sous forme d'une récapitulation annuelle.

9-1-4 Compte financier

Le compte financier est soumis par le président ou la présidente de l'Université PSL à la délibération du conseil d'administration avant l'expiration du deuxième mois suivant la clôture de l'exercice, sous réserve du calendrier fixé par la circulaire budgétaire ministérielle annuelle. Le conseil d'administration est appelé à voter après avoir entendu l'agent comptable.

Article 9-2 Coordination budgétaire (article 15 des statuts)

La durée de la période de dialogue budgétaire est déterminée par la direction générale des services de PSL et indiquée aux établissements-composantes au plus tard lors de l'adoption de la lettre d'orientation budgétaire.

Cette durée est fixée de manière à laisser le temps nécessaire d'une part aux échanges entre l'Université PSL et les établissements-composantes, d'autre part aux échanges internes nécessaires à chaque établissement-composante.

Un compte-rendu du dialogue budgétaire est réalisé par le directeur général ou la directrice générale des services de l'Université PSL qui le présente au comité des directeurs généraux et des directrices générales des services, des secrétaires généraux et assimilés ainsi qu'au directoire. Ce compte-rendu :

- rappelle les grandes lignes de la lettre d'orientation budgétaire en mettant en avant les éléments structurants ;
- décrit les éléments marquants à retenir des échanges réalisés avec les établissements-composantes en mettant en avant le cas échéant les éventuels points à arbitrer.

Article 9-3 Coordination des ressources humaines (article 15 II et 32 13° et 16° des statuts)

9-3-1 : Instruments de la coordination des ressources humaines

Les ressources humaines de l'Université PSL sont coordonnées par l'intermédiaire de plusieurs instruments mis en place par le conseil d'administration :

- de la stratégie des ressources humaines ;
- de la lettre d'orientation budgétaire ;
- de la politique pluriannuelle de recrutement ;

- de la charte des enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants et ingénieurs.

9-3-2 : Conférence des ressources humaines

Conformément aux statuts (article 15 II), la conférence des ressources humaines « *élabore des politiques pluriannuelles de recrutement des personnels académiques et des personnels administratifs, elle définit des normes communes d'action et de politique des ressources humaines* ».

La conférence est organisée en deux temps : une première session avant l'été réunit l'ensemble des membres du directoire représentant les établissements-composantes et les représentants des organismes mentionnés à l'article 4, leurs directeurs généraux et directrices générales des services ou assimilés et les directeurs des ressources humaines. Les représentants des membre-associés sont invités. Le président ou la présidente peut demander la participation de toute personne qui lui semblerait utile aux débats et notamment celle d'experts.

Cette première session permet de faire le bilan des actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie des ressources humaines validées par le conseil d'administration et de présenter les nouvelles propositions d'actions ou de politiques dans le cadre de l'Université PSL qui seront intégrées à la proposition de stratégie de ressource humaine.

La deuxième session se tient à l'automne. Elle se tient dans le cadre du directoire qui donne un avis conforme, sur proposition du président ou de la présidente de PSL (article 32 13°), à la politique pluriannuelle des recrutements.

ARTICLE 10 – ORGANISATION GENERALE DE L'UNIVERSITE

Conformément à l'article 21 de statuts, l'Université PSL est dirigée par un président, avec l'appui d'un comité exécutif et le concours d'un directoire. Elle est administrée par un conseil d'administration, assisté d'un sénat académique. L'Université PSL est dotée d'un conseil d'orientation stratégique.

Les services de l'Université PSL sont placés sous l'autorité d'un directeur général ou d'une directrice générale des services. Celui-ci exerce une autorité fonctionnelle à l'égard des services de l'Université PSL portés par un établissement-composante.

Article 10-1 Les services de l'université

Conformément à l'article 45 des statuts, les services de l'Université PSL assurent les activités confiées aux services des universités par l'article L. 714-1 du code de l'éducation. Les services de l'Université PSL sont organisés en directions, ces dernières déterminent l'autorité hiérarchique dont ils dépendent.

Leurs modalités de création, d'organisation et de fonctionnement sont fixées par les décrets pris pour l'application de cet article.

Les services comprennent les services de la gouvernance et les services mutualisés. Ils sont sous l'autorité du directeur général ou de la directrice générale des services : hiérarchique pour les services portés directement par l'Université, fonctionnelle pour les services portés par les établissements.

10-1-1 Services de la gouvernance

Les services de la gouvernance permettent aux organes mentionnés au premier alinéa de l'article 21 des statuts d'exercer leur mission.

Ils regroupent le cabinet du président ou de la présidente et la direction générale des services.

10-1-2 Services mutualisés de l'université

Les services mutualisés de l'Université PSL sont des services portés directement par elle ou par un ou plusieurs établissements-composantes.

Les établissements-composantes peuvent déléguer par convention ou transférer à l'Université PSL l'exercice de fonctions de support dans les conditions de l'article 17 des statuts. L'université peut faire de même vis-à-vis des établissements-composantes.

Dans le respect des dispositions statutaires qui leur sont applicables, les agents des établissements-composantes peuvent exercer tout ou partie de leurs fonctions au sein de l'Université PSL ou dans un autre établissement-composante. Lorsqu'ils exercent leur activité au sein d'un autre établissement, ils sont placés sous l'autorité du chef de cet établissement.

Les agents de l'Université PSL peuvent, dans les mêmes conditions, exercer tout ou partie de leurs fonctions au sein d'un ou de plusieurs établissements-composantes.

Article 10-2 Le comité des DGS

Le comité des DGS réunit les directeurs généraux ou directrices générales des services ou équivalents de chaque établissement-composante, membre-associé et organisme mentionné à l'article 4 des statuts.

Il a pour but de coordonner la mise en œuvre des politiques et de la stratégie de PSL et instruit à la demande du directoire ses décisions.

Article 10-3 Assemblée générale

L'assemblée générale de l'Université PSL est réunie une fois par an. Présidée par le président ou la présidente de PSL et organisée par ses services, elle est ouverte, dans

la limite des places disponibles des locaux qui l'accueillent, à l'ensemble des personnels représentés au sein du collège 2 du conseil d'administration.

Elle permet de partager les orientations de l'Université à travers des débats sur les questions portées à l'ordre du jour par la présidence de l'Université.

Le président ou la présidente convoque l'assemblée générale au moins trois semaines avant sa tenue par un message électronique à l'ensemble des personnels représentés au collège 2 du conseil d'administration. Une publicité est faite sur le site internet ou l'intranet de l'université.

La présence à cette assemblée générale n'est pas obligatoire.

Article 10-4 Gratuité des mandats et participation aux instances

Les fonctions de membre du conseil d'administration, du sénat académique, du conseil d'orientation, du conseil documentaire, des différents comités sont exercées à titre gratuit.

Les établissements-composantes, les membres-associés et les organismes mentionnés à l'article 4 des statuts de PSL facilitent l'exercice par leurs personnels de leurs mandats électoraux au sein des instances de l'Université PSL.

Article 10-5 : Confidentialité

Les documents adressés aux différents conseils, assemblées, commissions et comités de l'Université signalés comme tels, sont confidentiels. Les débats ainsi que les comptes-rendus qui en rapportent les termes sont couverts par cette obligation de confidentialité sauf dispositions spécifiques.

ARTICLE 11 – COMMISSION DE DEONTOLOGIE

Signataire de la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche, l'Université PSL met en place une commission de déontologie.

Article 11-1 Attributions

Les missions de la commission de déontologie sont les suivantes :

- Rassembler les informations relatives aux questions de déontologie que les établissements-composantes et les membres-associés ont eu à connaître, leur traitement et les réponses apportées ;
- Donner un avis sur les sujets dont les établissements-composantes, les membres-associés, le Conseil d'administration et le Sénat et le président ou la présidente de l'Université la saisissent les concernant, notamment la bonne prise en compte des liens d'intérêt dans les décisions. Les saisines des établissements s'effectuent selon leur mode de délibération propre, celles du

Conseil d'administration et du Sénat de l'université à la majorité des membres présents et représentés;

- Animer une réflexion collective sur la place et le rôle du scientifique dans la société.

Article 11-2 Composition

La commission comprend quatre membres extérieurs à l'Université désignés par le conseil d'administration à la majorité des membres présents et représentés dont :

- Un sur proposition des élus du collège 2 du conseil d'administration ;
- Un sur proposition du président ou de la présidente de l'université ;
- Un sur proposition du sénat académique ;
- Un sur proposition du Directoire.

La commission est composée à parité de femmes et d'hommes.

Article 11-3 Fonctionnement

La commission se réunit en tant que de besoin, au moins une fois par an. Elle rend ses avis sur les questions dont elle est saisie dans un délai maximal de six semaines. Elle peut procéder à des consultations internes par voie électronique.

Elle reçoit la documentation écrite nécessaire à l'instruction de chaque dossier. Les membres du directoire ou du comité exécutif rapporteurs de dossiers à l'ordre du jour de la commission participent à la réunion.

Lorsque les sujets concernent l'intégrité scientifique, la commission de déontologie peut inviter les deux référents PSL à se joindre à ses travaux.

Ses débats sont confidentiels. Ses avis motivés, anonymisés le cas échéant, sont transmis au conseil d'administration.

La commission dresse chaque année le bilan écrit de ses travaux. L'un de ses membres peut être invité au conseil d'administration pour présenter un rapport d'activité.

Elle dispose d'un soutien administratif de PSL pour l'organisation de ses travaux.

ARTICLE 12 – DOCTORAT HONORIS CAUSA

L'Université PSL peut décerner le titre de docteur *honoris causa* à des personnalités de nationalité étrangère en raison de services éminents rendus aux sciences, aux lettres ou aux arts.

Le titre de docteur *honoris causa* est conféré par le président ou la présidente de l'Université PSL, après avis du ministre des affaires étrangères, sur proposition du

Conseil d'administration et après avis du sénat académique siégeant en formation restreinte aux enseignants-chercheurs.

Le sénat ne se prononce valablement que si la moitié des membres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs sont présents. Un avis favorable est donné à la majorité des deux tiers.

Le diplôme est établi et signé par le président ou la présidente de PSL et remis à son titulaire. Il ne peut conférer à ce dernier aucun droit attaché à la possession du diplôme national de doctorat.

ARTICLE 13 – COMITE TECHNIQUE

Conformément à l'article L951-1-1 du Code de l'éducation, il est créé un Comité technique par délibération du Conseil d'administration. Il est compétent exclusivement à l'égard de l'établissement public Université PSL et de ses agents. Les établissements-composantes, les membres-associés ainsi que les organismes de recherche mentionnés à l'article 4 des statuts conservent leurs instances de représentation propres de leurs personnels.

Sauf dispositions légales ou réglementaires spécifiques, les modalités de désignation de ses membres, son fonctionnement et les compétences du Comité sont régies par les dispositions du décret n°2011-184 du 15 février 2011.

ARTICLE 14 – ORGANISATIONS SYNDICALES

Une organisation syndicale est considérée comme représentative si elle dispose au moins d'un élu au sein du comité technique de l'Université PSL ou de celui de son ministère de tutelle.

Une organisation syndicale représentative peut bénéficier d'un droit de communication électronique auprès de l'ensemble des personnels représentés au sein du conseil d'administration. Elle doit, pour cela signer un protocole d'accord avec le président ou la présidente de l'Université PSL.

Sur demande écrite de l'organisation syndicale qui transmet la preuve de sa représentativité, le président ou la présidente de l'université propose une convention, dans les deux mois de la saisine, qui prévoit :

- la création d'une adresse électronique ;
- la création d'une page d'information sur l'intranet ou le site de l'établissement ;
- la transmission de la liste de diffusion des personnels représentés au conseil d'administration (adresses électroniques) ;
- les conditions d'utilisation de la liste de diffusion.

Les conditions d'utilisation de la liste de diffusion sont définies par le président ou la présidente de l'université dans le respect de la réglementation en vigueur. Elles

imposent notamment le respect du règlement pour la protection des données personnelles (RGPD).

En particulier, le nombre de message envoyé par l'organisation syndicale ne peut être supérieur à cinq par mois et doit systématiquement mentionner la possibilité de se désabonner.

Les établissements-composantes, les membres-associés et les organismes de recherche mentionnés à l'article 4 des statuts transmettent annuellement, sur demande de la direction générale des services de l'université, la liste des adresses mail de leurs personnels.

ARTICLE 15 – SANCTIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRES

Article 15-1 Compétence des sections disciplinaires de l'Université PSL

Conformément à l'article R712-11 du Code de l'éducation, les enseignants-chercheurs et enseignants ainsi que les étudiants de l'Université PSL relèvent de la section disciplinaire de l'établissement où les faits donnant lieu à des poursuites ont été commis. Si l'établissement concerné est distinct de l'établissement dans lequel l'enseignant-chercheur ou l'enseignant exerce ses fonctions ou dans lequel l'étudiant est inscrit, ce dernier établissement est tenu informé de la procédure.

Dans les cas où les faits donnant lieu à des poursuites n'ont pas été commis dans les locaux de l'Université PSL ou d'un établissement d'enseignement supérieur, la section disciplinaire compétente est celle de l'établissement dans lequel l'enseignant-chercheur, l'enseignant est affecté ou, à défaut, celui où il exerce principalement ses fonctions, ou dans lequel l'étudiant est inscrit au moment de l'ouverture de la procédure.

Le directeur ou le président de l'établissement ainsi désigné est compétent pour engager des poursuites.

Article 15-2 Section disciplinaire pour les enseignants et les enseignants-chercheurs

Lorsque les poursuites relèvent de l'Université PSL, en application des dispositions de l'article 13-1, la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants et enseignants-chercheurs est celle désignée à cet effet parmi les membres du sénat académique.

Cette section disciplinaire comprend :

- 1° Quatre professeurs et professeures des universités ou personnels assimilés de rang A ;

2° Quatre maîtres et maîtresses de conférences ou personnels assimilés au sens du collège B ;

3° Deux représentants des personnels titulaires, exerçant des fonctions d'enseignement, appartenant à un autre corps de fonctionnaires.

Article 15-3 Section disciplinaire pour les étudiants

Lorsque les poursuites relèvent de l'Université PSL, en application des dispositions de l'article 15-1, la section disciplinaire compétente à l'égard des étudiants est celle désignée à cet effet parmi les membres du sénat académique.

Cette section disciplinaire comprend :

1° Quatre professeurs et professeures des universités ou personnels assimilés de rang A ;

2° Quatre maîtres et maîtresses de conférences ou personnels assimilés au sens du collège B ;

3° Huit usagers et usagères.

Article 15-4 Modalités de désignation des sections disciplinaires

Les membres de la section disciplinaire compétente sont élus au sein du Sénat académique.

Ils sont élus par et parmi les représentants relevant de la catégorie à laquelle ils appartiennent (professeurs des universités ou personnels assimilés, maîtres de conférences ou assimilés et étudiants) au sein du sénat académique.

Le Président du sénat académique stimule les candidatures allant, dans la mesure du possible, vers une diversité des disciplines dans la composition de la section.

La moitié des sièges au sein de chaque section est à pourvoir par des femmes, l'autre moitié par des hommes.

L'élection des membres de chaque sexe au sein de chaque collège a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours ou, lorsqu'un seul siège est à pourvoir, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le vote est secret.

Chaque section disciplinaire élit en son sein un président ou une présidente, ayant le statut de professeur des universités, dans les conditions prévues par le Code de l'éducation.

En cas d'égalité des suffrages, le membre le plus âgé est désigné. Les autres membres prennent rang en tant que suppléants dans les mêmes conditions.

Article 15-5 Procédure et formation de jugement

L'ensemble des dispositions relatives à la procédure suivie, aux formations de jugement et, le cas échéant, aux voies de recours et applicables aux sections

disciplinaires mentionnées au présent titre sont celles prévues au Code de l'éducation aux articles R.712-9 pour les enseignants-chercheurs et R.811-10 pour les étudiants.

ARTICLE 16 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose aux établissements la désignation d'un Délégué ou d'une Déléguée à la Protection des Données (DPD) chargé de la conformité en matière de protection des données au sein de son organisme.

Le DPD de PSL a pour missions principales :

- de coordonner les délégués à la protection des données des établissements-composantes ;
- de coordonner l'information et le conseil nécessaires aux responsables de traitement des données ;
- de vérifier le respect du règlement et du droit national en matière de protection des données et, le cas échéant, de rédiger un rapport qu'il adresse au président ou à la présidente et au directeur général ou la directrice générale des services de PSL ainsi qu'au chef d'établissement et au directeur général et à la directrice générale des services (ou équivalent) de l'établissement-composante concerné ;
- de conseiller les établissements-composantes sur la réalisation d'études d'impact sur la protection des données et d'en vérifier l'exécution ;
- de coopérer et coordonner la coopération avec l'autorité de contrôle (Commission Nationale de l'Informatique et Libertés : CNIL) et d'être le point de contact principal de celle-ci.

L'Université PSL a pour responsabilité la coordination de la politique et des actions visant à la protection des données au sein des établissements-composantes. Dans ce cadre, l'Université PSL est l'interlocuteur privilégié de la CNIL. Cette fonction de coordination n'exonère en rien la responsabilité des établissements-composantes vis-à-vis des données qu'ils produisent.

En tant que coordonnateur de la protection des données l'Université PSL a en charge la mise en place d'une charte relative à la protection des données approuvée par le Conseil d'administration. La préparation de cette charte et le suivi de sa mise en œuvre s'effectuent en lien étroit avec les établissements-composantes. La charte définira notamment :

- les modalités du traitement des données et ses finalités ;
- un rappel des droits de l'employé sur ses données ;
- si les données feront l'objet d'un transfert à une autre entité juridique.

Dans le respect de la charte relative à la protection des données et sans que cela ne dégage la responsabilité des établissements-composantes concernés, il pourra être

envisagé et organisé, sous la coordination de l'Université PSL, la désignation d'un délégué à la protection des données pour plusieurs établissements-composantes, en tenant compte des structures organisationnelles et des tailles respectives.

ARTICLE 17 – REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement intérieur peut être modifiée sur délibération du conseil d'administration prise à la majorité absolue de ses membres, après avis conforme du directoire.

La version à jour du règlement intérieur est publiée sur le site internet de l'Université PSL.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 33/2021

Offre de formation de l'Université PSL 2021/2022

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu l'avis conforme du Directoire en date du 1^{er} juin 2021.

DECIDE

Article unique :

Le conseil d'administration approuve l'offre de formation de l'Université PSL au titre de l'année universitaire 2021-2022, telle qu'annexée à la présente délibération.

33 voix « pour »,

0 voix « contre »,

5 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS

Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

• OFFRE DE
FORMA
TION. •

2022

2021

Glossaires des noms des établissements

PSL est une université composée de 11 établissements composantes :

- Collège de France
- Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique - PSL (CNSAD - PSL)
- ENC - PSL (ENC - PSL)
- École Nationale Supérieure des Mines de Paris (Mines Paris - PSL)
- ENS de Paris - PSL (ENS - PSL)
- École Nationale Supérieure de Chimie de Paris (Chimie Paris - PSL)
- École Pratique des Hautes Études - PSL (EPHE - PSL)
- École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la ville de Paris - PSL (ESPCI - PSL)
- Institut Curie
- Observatoire de Paris - PSL (Observatoire de Paris - PSL)
- Université Paris Dauphine - PSL (Dauphine - PSL)

Dans la suite du document, les établissements sont désignés sous leur forme abrégée, qui apparait entre parenthèses dans la liste ci-dessus.

DIPLÔMES AVEC GRADE DE LICENCE

Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures.....	5
Licence Mathématiques et Informatique.....	29
Licence Sciences des organisations	46
Formation du comédien ¹	83
Sciences pour un monde durable ²	89

DIPLÔMES AVEC GRADE DE MASTER

SCIENTES SOCIALES, ÉCONOMIE, GESTION

Master Affaires internationales et développement.....	100
Master Analyse et politique économiques	122
Master Comptabilité, contrôle, audit.....	127
Master Contrôle, audit, reporting financier.....	132
Master Droit	143
Master Économie appliquée.....	173
Master Économie et finance.....	178
Master Économie et gestion de la santé	193
Master Économie quantitative	202
Master Finance	210
Master Gestion de patrimoine	237
Master Journalisme.....	242
Master Management de l'innovation.....	246
Master Management des ressources humaines	253
Master Management et organisations	263
Master Marketing et stratégie.....	285
Master Mode et Matière	299
Master Politiques publiques	306
Master Sciences économiques et sociales.....	321
Master Sciences sociales.....	326
Master Systèmes d'information, réseaux et numérique	332
Diplôme de l'ENS - PSL	347

HUMANITÉS, ARTS

Master Archives	351
Master Civilisations, cultures et sociétés	356
Master Études asiatiques.....	370

¹ Ne confère pas le grade de licence

² Grade : dossier de demande de grade de licence déposé

Master Histoire de l'art et archéologie	375
Master Humanités.....	383
Master Humanités numériques	396
Master Philosophie	400
Master Sciences des religions et société	410
Diplôme de l'ENS - PSL.....	419
Jouer et mettre en scène ³	422

SCIENCES, INGÉNIERIE

Diplôme de l'ENS - PSL.....	427
Diplôme du cycle ingénieur civil Mines Paris - PSL.....	430
Diplôme du cycle ingénieur ISUPFERE spécialité énergétique Mines Paris - PSL.....	437
Diplôme du cycle ingénieur Chimie Paris - PSL.....	443
Diplôme du cycle ingénieur ESPCI Paris - PSL.....	452
Master Chimie.....	460
Master Chimie intégrative et innovation ³	473
Master Énergie	477
Master Informatique.....	482
Master Ingénierie de la santé.....	502
Master Ingénierie nucléaire.....	514
Master Mathématiques et applications.....	523
Master Physique	539
Master Sciences cognitives.....	545
Master Sciences de la terre et des planètes, environnement	554
Master Sciences de l'univers et technologies spatiales	559
Master Sciences du vivant	571
Master Sciences et génie des matériaux.....	585

DIPLÔMES ENTREPRENEURIAT

Diplôme Étudiant-Entrepreneur (D2E) PSL-Pépité	598
Diplôme Innovation et Entrepreneuriat à Impact	600
Certificat transformation numérique	603

DIPLÔMES DE DOCTORAT606

DIPLÔME D'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES. 619

³ Grade : demande de reconnaissance de master en cours

DIPLÔMES AVEC GRADE DE LICENCE

CYCLE PLURIDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (CPES)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours du diplôme :

- Sciences ;
- Économie, société et droit ;
- Humanités.

Établissement opérateur : Université PSL

Nom de la responsable du diplôme : Coralie CHEVALLIER (ENS - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant grade de licence

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures est une formation généraliste et pluridisciplinaire proposée par PSL en partenariat avec le lycée Henri-IV. Le CPES est un cursus en trois ans fondé sur un principe de spécialisation progressive et un enseignement en petits groupes, offrant ouverture culturelle, pédagogie par projets et initiation à la recherche. Les étudiants candidatent et s'inscrivent dans l'un des trois parcours (Sciences, Économie et société ou Humanités).

La formation est fondée sur une hybridation pédagogique inédite, combinant le meilleur des classes préparatoires aux grandes écoles (intensité et qualité des cours, encadrement et suivi pédagogique, effectifs limités) et de l'université (apprentissage de l'autonomie, diversité des choix de spécialisation, formation par la recherche).

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation :

- CPES 1 : Titulaire d'un baccalauréat général de l'enseignement secondaire français, obtenu en France ou à l'étranger, ou un diplôme d'études secondaires étranger à équivalence reconnue (pour les étudiants non francophones, un niveau DALF C1 est exigé en Français).

Les spécialités recommandées :

- Parcours Sciences : mathématiques, physique, chimie, informatique et biologie ;
- Parcours Économie et société : Mathématiques, Sciences économiques et sociales, Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Parcours Humanités : toutes spécialités ;

- CPES 2 : étudiants ayant déjà validé 1 ou 2 années d'études dans l'enseignement supérieur (classes préparatoires aux grandes écoles ou université) et qui souhaitent se réorienter.

Procédure de recrutement :

- CPES 1 : sur dossier via Parcoursup ;
- CPES 2 : sur dossier et entretien de motivation.

DÉBOUCHÉS

Le CPES est une formation pluridisciplinaire sélective et exigeante qui mène à un diplôme d'établissement conférant le grade de licence.

Les étudiants peuvent poursuivre leurs études supérieures en accédant (selon la procédure prévue - dossier, dossier & entretien etc.) aux diplômes de niveau master de l'Université PSL, mais également à toutes les autres grandes universités et grandes écoles, en France comme à l'international.

PARCOURS SCIENCES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la directrice des études du parcours : Hélène MONTES (ESPCI Paris - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale

Langues d'enseignement principales : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ciblant les profils scientifiques (spécialités recommandées : Mathématiques + Physique-chimie, avec éventuellement une troisième spécialité en sciences) le parcours Sciences propose un large éventail de disciplines scientifiques - des mathématiques, à l'informatique en passant par les sciences expérimentales - qui permettent aux étudiants d'affiner progressivement leur choix d'études.

En première année, le parcours Sciences est destinée aux étudiants intéressés par les sciences exactes (mathématiques, physique, chimie, informatique et biologie), et qui veulent approfondir ces matières scientifiques avant de faire des choix éclairés sur leur orientation en deuxième année. Les enseignements ont lieu au lycée Henri-IV et, pour les TP d'Optique, sur le site de Meudon de l'Observatoire de Paris, et sont assurés par des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles.

En deuxième année, l'année se compose d'une double majeure au choix :

- Majeure Mathématiques approfondies : elle offre des cours de mathématiques fondamentales et informatique ;

- Majeure Sciences expérimentales : Majeure pluridisciplinaire en chimie, physique et biologie ;
- Majeure Mathématiques physique : elle comprend des cours de mathématiques approfondies, et des cours l'électromagnétisme et d'optique. Les majeures Sciences expérimentales et Physique doivent obligatoirement être combinées à la majeure mathématiques ;
- Majeure Mathématiques et informatique : elle offre un cours de mathématiques fondamentales et un cours de logique. Les majeures Sciences expérimentales et Mathématiques physique doivent obligatoirement être combinées à la majeure mathématiques et informatique.

Les étudiants réalisent, également, un premier projet de recherche en laboratoire à raison de 60 heures au cours du second semestre. Le projet est encadré par des enseignants et des chercheurs, le mémoire fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury en fin d'année.

En troisième année, les étudiants poursuivent leur spécialisation, tout en maintenant une volonté d'ouverture par le biais d'options croisées entre parcours.

Les spécialisations proposées sont :

- Mathématiques : au sein de cette spécialisation, quatre choix sont proposés (Mathématiques - Informatique, Mathématiques - Physique, Mathématiques-Économie-Finance-Actuariat, Mathématiques approfondies), adossés à la licence de Mathématiques appliquées de Dauphine - PSL. Les étudiants du CPES 3 Mathématiques s'inscrivent en parallèle en licence à Dauphine-PSL ;
- Sciences expérimentales : cette spécialisation reste pluridisciplinaire en Physique, Chimie et Biologie. Des cours au choix, présélectionnés dans les établissements-composantes, permettent un renforcement disciplinaire dans l'une de ces disciplines selon le projet d'orientation de l'étudiant ;
- Informatique : la spécialisation "Informatique" est adossée au parcours "Informatique et Mathématiques pour la Décision et les Données" (IM2D) de la licence Informatique des Organisations de Dauphine - PSL. Les étudiants du CPES 3 ayant choisi la spécialisation Informatique s'inscrivent en parallèle en licence Informatique des Organisations parcours IM2D de Dauphine - PSL.

En CPES 3, les étudiants réalisent par ailleurs un projet de recherche individuel encadré par un enseignant-chercheur, donnant lieu à un rapport et une soutenance en fin d'année.

DÉBOUCHÉS

À l'issue du parcours Sciences, les étudiants obtiennent un diplôme d'établissement avec grade de licence délivré par PSL, qui leur ouvre l'accès à un large choix de Masters universitaires en France ou à l'étranger. Certaines grandes écoles sont accessibles en admission sur titre.

Débouchés naturels dans PSL :

- Diplôme de l'ENS - PSL ;
- Diplôme du cycle ingénieur civil Mines Paris - PSL ;
- Diplôme du cycle ingénieur de l'École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL ;

- Diplôme du cycle ingénieur ESPCI Paris - PSL ;
- Master Chimie ;
- Master Énergie ;
- Master Informatique ;
- Master Ingénierie de la santé ;
- Master Mathématiques et applications ;
- Master Physique ;
- Master Sciences cognitives ;
- Master Sciences de la terre et des planètes, environnement ;
- Master Sciences de l'univers et technologies spatiales ;
- Master Sciences du vivant ;
- Master Sciences et génie des matériaux.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

CPES 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Prise de parole	fr	16	0
Anglais	0	64	3
Introduction à la recherche	fr	32	3
Programme culturel	fr	32	0
Mathématiques	fr	128	9
Biologie	fr	32	3
Physique	fr	80	6
Chimie	fr	48	3
TP optique - observatoire de Meudon (validé au S2)	fr		
Electif	fr	32	3
S1 - Enseignements optionnels			
Principes d'Économie I + Atelier de lecture	fr	48	5
Histoire	fr	48	5
Philosophie	fr	48	5
Initiation à l'histoire et théorie des arts (TD "Devant les œuvres")	fr	48	5
Littérature	fr	32	3
Allemand	0	32	3
Espagnol	0	32	3
Italien	0	32	3
Arabe (au lycée)	0	32	3
Chinois (au lycée)	0	32	3
Russe (au lycée)	0	32	3
Pratique de l'écrit	fr	32	3
S1 - Options facultatives			

Sport		32	2
Valorisation de l'engagement étudiant			
PSL Choeur et orchestre			
Electifs supplémentaires		32	2
S2 - Enseignements obligatoires			32
Prise de parole	fr	16	0
Anglais	0	64	3
Introduction à la recherche	fr	32	3
Programme culturel	fr	32	0
Mathématiques	fr	128	9
Informatique	fr	48	4
Physique	fr	80	6
Chimie	fr	48	3
TP optique - observatoire de Meudon (validé au S2)	fr	18	1
Electif	fr	32	3
S2 - Enseignements optionnels			
Principes d'Économie II + Atelier de lecture	fr	48	5
Histoire	fr	48	5
Philosophie	fr	48	5
Initiation à l'histoire et théorie des arts (TD "Devant les œuvres")	fr	48	5
Littérature	fr	32	3
Allemand	0	32	3
Espagnol	0	32	3
Italien	0	32	3
Arabe (au lycée)	0	32	3
Chinois (au lycée)	0	32	3
Russe (au lycée)	0	32	3
Pratique de l'écrit	fr	32	3
S2 - Options facultatives			
Sport		32	2
Valorisation de l'engagement étudiant			
PSL Chœur et orchestre			
Electifs supplémentaires		32	2
TOTAL			

CPES 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			33
Grands enjeux du développement durable	fr	6	0
Majeure Mathématiques	fr	150	13
Majeure 2 au choix	fr	120	14
Electif	fr	30	3
S3 - Enseignements optionnels			33
Introduction aux sciences cognitives 1	fr	30	3

Histoire des sciences et des technologies en société 1	fr	30	3
Environmental psychology	fr	24	2
1 cours d'anglais à choisir parmi 5			3
Debating	eng	30	3
English for science	eng	30	3
International News in English	eng	30	3
Literatures and arts of the english-speaking world	eng	30	3
Global geopolitical trends	eng	30	3
1 majeure à choisir parmi 3			
MAJEURE MATHÉMATIQUES			13
Mathématiques fondamentales	fr	90	8
Algorithmique et applications	fr	60	5
MAJEURE PHYSIQUE			14
Topologie et Analyse	fr	60	5
Probabilités approfondies	fr	30	2
Physique : Optique et thermodynamique	fr	80	7
Travaux pratiques de Physique / OBS (validé au S2)	fr	28	0
MAJEURE SCIENCES EXPERIMENTALES			14
Physique : Optique et thermodynamique	fr	80	7
Travaux pratiques de Physique / OBS (validé au S2)	fr	28	0
Chimie : Liaisons chimiques et Thermochimie	fr	34	3
Biologie : Phénotypes et génotypes	fr	48	4
S3 - Options facultatives			
Sport			
Chœur et orchestre			
Valorisation de l'engagement étudiant			
Electifs supplémentaires			
S4 - Enseignements obligatoires			33
Grands enjeux du développement durable	fr	6	0
Majeure Mathématique	fr	150	8
Majeure 2 au choix	fr		14
Stage et mémoire de recherche encadré	fr	30	5
Electif	fr	30	3
S4 - Enseignements optionnels			33
Introduction aux sciences cognitives 2	fr	30	3
Histoire des sciences et des technologies en société 2	fr	30	3
Environmental psychology	fr	30	3
1 cours d'anglais à choisir parmi 5			3
Debating	eng	30	3
English for science	eng	30	3
International News in English	eng	30	3
Literatures and arts of the english-speaking world	eng	30	3
Global geopolitical trends	eng	30	3
1 majeure à choisir parmi 3			
MAJEURE MATHÉMATIQUES			8
Mathématiques fondamentales	fr	90	8
MAJEURE PHYSIQUE			14
Introduction au machine learning	fr	30	2
Architecture Machine	fr	20	1
Calcul différentiel et équations différentielles	fr	36	3

Electromagnétisme	fr	78	6
TPs de physique	fr	32	2
MAJEURE SCIENCES EXPERIMENTALES			14
Electromagnétisme	fr	78	5
Travaux pratiques de Physique / OBS (validé au S2)	fr	32	2
Chimie organique	fr	24	2
Equilibres de complexation, de précipitation ; oxydo-réduction	fr	26	2
Génétique		48	3
S4 - Options facultatives			
Sport			
Choeur et orchestre			
Valorisation de l'engagement étudiant			
Electifs supplémentaires			
Atelier de robotique (une semaine banalisée)		35	
TOTAL			66

CPES 3 - Sciences Expérimentales

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			30
Ecologie, Evolution, Génétique	eng	45	6
Mécanique quantique	fr	40	4
Statistiques	fr	30	3
Polymères	fr	40	4
Relativité	fr	30	4
Projet expérimental de physique	fr	32	3
Electifs	fr	60	6
S5 - Enseignements optionnels			
Stage de recherche	fr	60	6
Histoire des sciences et des technologies en société	fr	30	3
Introduction aux sciences cognitives 1	fr	30	3
Physique du climat	fr	20	3
Intro écologie/évolution	fr	45	6
Biologie Moléculaire et Génétique	fr	45	6
Géopolitique du climat	eng	24	3
Gravitation	fr	30	3
Surfaces continentales	fr	20	3
S5 - Options facultatives			
Sport			
Choeur et orchestre			
Valorisation de l'engagement étudiant			
Electifs supplémentaires			
S6 - Enseignements obligatoires			30
Groupe de lectures Mathématiques / Biologie	eng	30	3
Mécanique des fluides	fr	40	4
Physique statistique	fr	40	4

Module expérimental de chimie	fr	40	3
Théorie du signal	fr	30	3
UE de recherche bibliographique	fr		3
Projet informatique	fr		4
Module optionnel PSL Week	fr	24	3
Electif	fr	30	3
S6 - Enseignements optionnels			
Histoire des sciences et des technologies en société	fr	30	3
Introduction aux sciences cognitives 2	fr	30	3
Stage de recherche	fr	60	6
S6 - Options facultatives			
Sport			
Choeur et orchestre			
Valorisation de l'engagement étudiant			
Electifs supplémentaires			
TOTAL			60

CPES 3 - Mathématiques

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			
Intégrale de Lebesgue et probabilités	fr	80	8
Calcul différentiel et optimisation	fr	60	6
Notions fondamentales	fr	20	2
Anglais	0	20	2
S5 - Enseignements optionnels			
1 choix parmi 4			
Mathématiques-Economie-Finances-Actuariat			
Produits dérivés et gestion des risques	fr	39	4
Statistical Modeling	eng	39	4
Microéconomie : concurrence imparfaite OU Analyse complexe	fr	39	4
Mathématiques-Physique			
Analyse complexe	fr	39	4
Mécanique quantique	fr	39	4
Relativité	fr	39	4
Mathématiques-Informatique			
Algorithmes dans les graphes	fr	39	4
Statistical Modeling	eng	39	4
Produits dérivés et gestion des risques OU Java Objet OU Bases de données relationnelles	fr	39	4
Mathématiques approfondies			
Analyse complexe	fr	39	4
Statistical Modeling	eng	39	4
Produits dérivés et gestion des risques OU Mécanique quantique OU Algorithmes dans les graphes	fr	39	4
S6 - Enseignements obligatoires			
Tests statistiques	fr	39	5

Equations différentielles	fr	39	4
Topologie et analyse fonctionnelle	fr	60	6
Méthodes numériques : optimisation	fr	39	5
Anglais	0	20	2
UE Recherche	fr	39	6
S6 - Enseignements optionnels			8
1 choix parmi 4			
Mathématiques-Economie-Finances-Actuariat			
Economie dans l'incertain	fr	39	4
Théorie des jeux ou programmation linéaire	fr	39	4
Mathématiques-Physique			
Mécanique des fluides	fr	39	4
Physique statistique	fr	39	4
Mathématiques-Informatique			
Programmation linéaire	fr	39	4
Economie dans l'incertain OU Théorie des jeux	fr	39	4
Mathématiques approfondies			
Algèbres	fr	58,5	4
Théorie des jeux OU Physique statistique	fr	39	4
TOTAL			

PARCOURS ÉCONOMIE, SOCIÉTÉ ET DROIT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du directeur des études du parcours : Kévin BEAUBRUN-DIANT (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours Économie, société et droit a pour vocation de former des étudiants capables d'analyser et de comprendre la réalité économique et sociale dans toute sa complexité. Cette ambition est servie par un enseignement approfondi de Sciences sociales (Économie, Sociologie, Science Politique) complétées par le Droit, sans exclure des appariements optionnels avec l'Histoire ou la Philosophie. Une attention particulière est accordée à l'enseignement des méthodes quantitatives (statistiques, économétrie) et qualitatives (enquêtes de terrain), ainsi qu'à l'initiation à la recherche. Sont privilégiés la rigueur, l'ouverture d'esprit, l'effort pour conquérir une autonomie intellectuelle.

Les spécialités recommandées pour le parcours Économie, société et droit sont les suivantes : Mathématiques, Sciences économiques et sociales, Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques. Il offre, en plus des activités communes (conférences de recherche, sorties culturelles),

un spectre étendu d'enseignements : mathématiques, économie, sociologie, sciences politiques, introduction au droit, histoire, langues, philosophie.

La première année propose deux majeures :

- Économie et société : la pluridisciplinarité étendue de cette majeure permet, selon les projets des étudiants et leurs résultats dans les différentes disciplines ;
- Mathématiques et société : cette majeure est destinée aux étudiants qui souhaitent maintenir le haut niveau d'exigence en mathématiques et en informatique du parcours sciences tout en bénéficiant d'un enseignement solide en Économie et Sciences sociales.

La 2^e année repose sur trois majeures combinées deux par deux (des combinaisons avec une majeure du parcours Humanités sont également possibles) :

- Majeure Sociologie et science politique : cette majeure doit sa particularité à l'étendue du spectre couvert (anthropologie, sociologie, science politique) ainsi qu'à la cohérence et à la densité de la formation proposée, sur le plan théorique comme sur le plan méthodologique ;
- Majeure Économie : cette majeure est au « standard » des meilleurs cursus dans cette discipline, la plus-value résultant des combinaisons possibles avec les autres majeures, par exemple Économie-Droit ou Économie-Sociologie et science politique, enrichies par des options : philosophie politique, sciences cognitives, etc. ;
- Majeure Droit : la majeure Droit présente la particularité d'associer des cours de droit public et de droit privé, adossés à des ateliers pratiques animés par des professionnels.

Une semaine est banalisée pour permettre aux élèves de participer à un atelier d'écriture journalistique à l'Institut Pratique du Journalisme de Dauphine - PSL.

En troisième année, différentes spécialisations sont possibles en fonction des choix de deuxième année :

- Économie : cette spécialité conjugue l'équivalent d'une Licence d'Économie avec une ouverture forte sur les Sciences sociales et une grande exigence en mathématiques et en formalisation ;
- Sociologie et science politique : elle est riche de très nombreux cours offrant une connaissance étendue des différentes composantes des sciences sociales, articulée à une formation méthodologique approfondie, en particulier à l'enquête de terrain. La variété des options vient compléter une diversité qui rend possible de nombreux choix d'orientation en masters ;
- Droit et gouvernance publique : il s'agit d'une formation juridique exigeante apportant aux étudiants un niveau de compétence élevé en Droit, un début de spécialisation en Droit public et un profil résolument pluridisciplinaire préparant ainsi les étudiants à une orientation universitaire puis à une activité professionnelle en lien ou en interaction avec la sphère publique ou parapublique.

Les enseignements obligatoires ont lieu à Dauphine - PSL. Les étudiants du CPES 3 Économie, société et droit s'inscrivent en parallèle en licence à Dauphine - PSL dans la mention de licence correspondant à leur choix de spécialisation. En cas de succès, ils obtiennent les deux diplômes en fin d'année.

Les étudiants d'Économie, société et droit et science politique réalisent un projet de recherche individuel encadré par un enseignant, donnant lieu à une soutenance. Les étudiants de Droit participent à la Clinique juridique de Dauphine - PSL. Enfin, Le Certificat Médias et Journalisme proposé par l'Institut Pratique du Journalisme de Dauphine - PSL, optionnel, permet d'introduire les étudiants aux métiers du journalisme.

DÉBOUCHÉS

À l'issue de leurs trois années de formation dans le parcours Économie, société et droit, les étudiants obtiennent un diplôme d'établissement avec grade de licence délivré par PSL qui leur ouvre l'accès à un large choix de Masters universitaires, en France ou à l'étranger.

Débouchés naturels dans PSL :

- Master Affaires internationales et développement ;
- Master Analyse et politique économiques ;
- Master Droit ;
- Master Économie appliquée ;
- Master Économie quantitative ;
- Master Journalisme ;
- Master Politiques publiques ;
- Master Sciences économiques et sociales ;
- Master Sciences sociales ;
- Diplôme de l'ENS - PSL.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

CPES 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			14
Prise de parole	fr	16	0
Anglais	0	64	3
Introduction à la recherche	fr	32	3
Programme culturel	fr	32	0
Principes d'Économie I + Atelier de lecture	fr	48	4
Introduction aux Sciences sociales I + Atelier de lecture	fr	48	4
S1 - Enseignements optionnels			
1 cours à choisir parmi 3			
Mathématiques théoriques	fr	128	9
Mathématiques appliquées aux sciences sociales	fr	64	6
Electif un ou plusieurs électifs pour atteindre 30 ECTS)			
cours à choisir parmi 13			

Introduction au droit (obligatoire pour poursuivre en droit en CPES)	fr	48	4
Histoire	fr	48	4
Philosophie	fr	48	4
Initiation à l'histoire et théorie des arts (TD "Devant les œuvres")	fr	48	4
Géographie	fr	32	3
Littérature	fr	32	3
Allemand	0	32	3
Espagnol	0	32	3
Italien	0	32	3
Arabe (au lycée)	0	32	3
Chinois (au lycée)	0	32	3
Russe (au lycée)	0	32	3
Pratique de l'écrit	fr	16	
S1 - Options facultatives			
Sport		32	2
Valorisation de l'engagement étudiant			
Orchestre et chœur de PSL			
Electifs supplémentaires		32	2
S2 - Enseignements obligatoires			29
Prise de parole	fr	16	0
Anglais		64	3
Introduction à la recherche	fr	32	3
Programme culturel	fr	32	0
Principes d'Économie II + Atelier de lecture	fr	48	4
Introduction aux Sciences sociales II + Atelier de lecture	fr	48	4
S2 - Enseignements optionnels			
1 cours à choisir parmi 3			
Mathématiques théoriques	fr	128	9
Mathématiques appliquées aux sciences sociales	fr	64	6
Electif (un ou plusieurs électifs pour atteindre 30 ECTS)			
cours à choisir parmi 14			
Introduction au droit (obligatoire pour poursuivre en droit en CPES)	fr	48	4
Informatique (obligatoire pour poursuivre en maths - éco)	fr	48	4
Histoire	fr	48	4
Philosophie	fr	48	4
Initiation à l'histoire et théorie des arts (TD "Devant les œuvres")	fr	48	4
Géographie	fr	32	3
Littérature	fr	32	3
Allemand	0	32	3
Espagnol	0	32	3
Italien	0	32	3
Arabe (au lycée)	0	32	3
Chinois (au lycée)	0	32	3
Russe (au lycée)	0	32	3
Pratique de l'écrit	fr	16	
S2 - Options facultatives			
Sport		32	2

Valorisation de l'engagement étudiant			
Orchestre et chœur de PSL			
Electifs supplémentaires		32	2
TOTAL			

CPES 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			32
Grands enjeux du développement durable	fr	6	0
Double majeure au choix	fr	120	26
Electif	fr	30	3
MAJEURE SOCIOLOGIE ET SCIENCES POLITIQUES			13
Grands courants de la sociologie 1 + Atelier de lecture	fr	45	4
Sociologie de l'Etat 1	fr	30	2
Sociologie des Inégalités	fr	30	2
Ethnologie et anthropologie	fr	30	2
Pratiques de la recherche : Méthodes quantitatives	fr	30	3
MAJEURE ECONOMIE			13
Microéconomie	fr	30	2
Macroéconomie	fr	30	2
Probabilités	fr	30	2
Mathématiques pour économiste	fr	60	4
Pratiques de la recherche : Econométrie	fr	30	3
MAJEURE DROIT			14
Droit administratif 1	fr	46	3
Institutions administratives	fr	14	1
Droits des obligations	fr	30	2
Droit des affaires	fr	30	2
Histoire des idées politiques	fr	16	2
Pratiques de la recherche : Droit	fr	30	3
DOUBLE MAJEURE MATHS + ECONOMIE			27
Mathématiques fondamentales	fr	90	8
Algorithmique et applications	fr	60	5
Probabilités	fr	30	2
Topologie et Analyse	fr	60	5
Microéconomie	fr	30	2
Macroéconomie	fr	30	2
Pratiques de la recherche : Econométrie	fr	30	3
S3 - Enseignements optionnels			
Introduction aux sciences cognitives 1	fr	30	3
Histoire des sciences et des technologies en société 1	fr	30	3
Environmental psychology	eng	24	2
1 cours à choisir parmi 5			3
Debating	eng	30	3
English for science	eng	30	3
International News in English	eng	30	3

Literatures and arts of the english-speaking world	eng	30	3
Global geopolitical trends	eng	30	3
S3 - Options facultatives			
Sport			
Orchestre et chœur de PSL			
Valorisation de l'engagement étudiant			
Electifs supplémentaires			
S4 - Enseignements obligatoires			
Grands enjeux du développement durable	fr	6	0
Double majeure au choix	fr	120	26
Electif	fr	30	3
MAJEURE SOCIOLOGIE ET SCIENCES POLITIQUES			
			13
Grands courants de la sociologie 2 + Atelier de lecture	fr	45	4
Sociologie de l'Etat 2	fr	30	2
Sociologie économique	fr	30	2
Sociologie politique	fr	30	2
Pratiques de la recherche : Enquêtes	fr	30	3
MAJEURE ECONOMIE			
			13
Microéconomie	fr	30	2
Macroéconomie et politiques économiques	fr	45	2
Statistiques	fr	30	2
Mathématiques pour l'économie	fr	60	4
Pratiques de la recherche : Econométrie	fr	30	3
MAJEURE DROIT			
			13
Droit administratif 2	fr	46	3
Régime des obligations	fr	30	2
Droit pénal	fr	16	2
Introduction au droit de l'Union européenne	fr	16	1
Droit des biens	fr	14	1
Théorie du droit	fr	14	1
Pratiques de la recherche : Droit	fr	30	3
DOUBLE MAJEURE MATHS + ECONOMIE			
			25
Mathématiques fondamentales	fr	90	8
Calcul différentiel et équations différentielles	fr	36	3
Introduction au machine learning	fr	30	2
Topologie et Analyse	fr	60	5
Microéconomie	fr	30	2
Macroéconomie et politiques économiques	fr	45	2
Pratiques de la recherche : Econométrie	fr	30	3
S4 - Enseignements optionnels			
Introduction aux sciences cognitives 2	fr	30	3
Histoire des sciences et des technologies en société 2	fr	30	3
Introduction à la logique	fr	30	3
1 cours à choisir parmi 5			
			3
Debating	eng	30	3
English for science	eng	30	3
International News in English	eng	30	3
Literatures and arts of the english-speaking world	eng	30	3
Global geopolitical trends	eng	30	3
S4 - Options facultatives			
Sport			

Orchestre et chœur de PSL			
Valorisation de l'engagement étudiant			
Electifs supplémentaires			
TOTAL			

CPES 3

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
SPECIALISATION SOCIOLOGIE ET SCIENCE POLITIQUE			
S5 - Enseignements obligatoires			27
Grands enjeux climatiques	fr/eng	8	/
Sociologie de l'Etat et de l'action publique	fr	36	4
Sociologie de la politisation et de la participation publique	fr	36	4
Initiation au Droit public	fr	36	4
Droit public	fr	18	2
Sociologie des religions	fr	24	3
Politiques locales	fr	18	2
Pratique de la recherche (méthodes quantitatives)	fr	30	6
Anglais	fr	18	2
Electifs (2 pour un total d'ECTS ≥ 4)	fr		
S5 - Enseignements optionnels			
Grandes questions économiques contemporaines	fr	24	2
Sociologie de la mondialisation	fr	24	2
Identités, rapports sociaux, inégalités : intersections	fr	24	2
Géopolitique	fr	24	2
SPECIALISATION ECONOMIE			
S5 - Enseignements obligatoires			26
Grands enjeux climatiques	fr	8	/
Microéconomie	eng	36	4
Analyse macroéconomique	eng	36	4
Econométrie	fr	36	4
Statistiques	fr	36	4
Mathématiques (Equations différentielles)	eng	24	3
Histoire économique	fr	36	3
Pratiques de la recherche (méthodes)	fr	30	4
Electifs pour atteindre 30 ECTS	fr		
S5 - Enseignements optionnels			
Sociologie de la mondialisation	fr	18	2
Grandes questions économiques contemporaines	fr	18	2
Identités, rapports sociaux, inégalités : intersections	fr	18	2
Géopolitique	fr	24	3
SPECIALISATION DROIT			
S5 - Enseignements obligatoires			31
Protection des droits fondamentaux	fr	36	4
Droit international privé	fr	36	4

Droit du travail	fr	36	3
Droit processuel (civil et public)	fr	36	3
Droit des contrats publics	fr	24	3
Sociologie du droit	fr	24	3
Protection des droits fondamentaux - TD	fr	24	3
Droit des sociétés	fr	18	2
Tort Law	eng	18	2
Droit public des biens	fr	18	2
Clinique juridique	fr	18	2
S5 - Enseignements optionnels			
Sport			
Orchestre et chœur de PSL			
Valorisation de l'engagement étudiant			
Electifs supplémentaires			
SPECIALISATION SOCIOLOGIE ET SCIENCE POLITIQUE			
S6 - Enseignements obligatoires			29
Grands enjeux climatiques	fr/eng	8	/
Politiques sociales	fr	36	4
Théories politiques	fr	24	4
Sociologie politique, institutions et personnel politique	fr	24	4
Politique comparée du monde arabe	fr	36	4
Sociologie de l'éducation	fr	36	4
Pratiques de la recherche (méthodes quantitatives)	fr	30	6
Anglais	eng	24	3
Electif			
S6 - Enseignements optionnels			
Sociologie des médias	fr	18	2
Sociologie de la famille	fr	18	2
Sociologie urbaine	fr	18	2
Sociologie du travail	fr	18	2
SPECIALISATION ECONOMIE			
S6 - Enseignements obligatoires			28
Grands enjeux climatiques	fr	8	/
Economie internationale	eng	36	3
Economie publique	eng	36	4
Politiques macroéconomiques de stabilisation	fr	18	3
Economie des politiques publiques	fr	24	2
Economie du travail et des inégalités	eng	18	3
Economie du développement	fr	24	2
Econométrie appliquée	fr	18	2
Mathématiques (théorie des jeux)	fr	24	3
Pratiques de la recherche (mémoire d'économétrie)	fr	30	6
Electifs pour un total supérieur ou égal à 4 ECTS			
S6 - Enseignements optionnels			
Sociologie de la famille	fr	18	2
Sociologie des médias	fr	18	2
Politique comparée du monde arabe	fr	36	4
Théories politiques	fr	24	4
SPECIALISATION DROIT			
S6 - Enseignements obligatoires			31
Théorie générale des organisations publiques	fr	36	4

Droit international public	fr	36	4
Droit de l'Union européenne	fr	36	4
Droit public des affaires	fr	24	3
Introduction à la gestion	fr	18	3
Atelier de plaidoirie	fr	21	2
Comparative public Law	eng	18	2
Finances publiques	fr	18	3
Economie du droit	fr	18	2
Développement durable - approche juridique	fr	18	2
Comportement professionnel	fr		0
Clinique juridique	fr	18	2
Stage	fr		0
S6 - Options facultatives			
Sport			
Orchestre et chœur de PSL			
Valorisation de l'engagement étudiant			
Electifs supplémentaires			
TOTAL			

PARCOURS HUMANITÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du directeur des études du parcours : David SCHREIBER (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours Humanités du CPES permet aux étudiants curieux d'approfondir leurs connaissances en sciences humaines et en lettres, d'être au contact de savoirs renouvelés en histoire, en philosophie, et en histoire et théorie des arts, et de s'initier à la recherche dans ces domaines. Elle forme aux méthodes fondamentales, tout en proposant des parcours pluridisciplinaires. Les croisements avec les sciences sociales et juridiques sont possibles dans le cadre de doubles majeures.

La 1^{re} année, accessible à tous les bacheliers titulaires d'un baccalauréat général (toutes spécialités), propose des enseignements fondamentaux dans les principales disciplines des Humanités : littérature, philosophie, histoire, histoire et théorie des arts, et cultures antiques. Un cours d'initiation aux méthodes quantitatives et aux enquêtes vient compléter cette formation en sciences humaines, ainsi qu'un cours au choix. Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et des professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles.

En deuxième année, un système de doubles majeures est proposé, au sein duquel chaque étudiant choisit deux disciplines parmi les trois suivantes (des appariements avec les majeures du parcours Économie, société et droit sont également possibles) :

- La majeure Philosophie propose des enseignements qui font converger l'histoire de la philosophie et l'actualité philosophique, à partir de lectures approfondies, de cours et d'échanges avec les enseignants. La diversité des exercices et des approches permet de couvrir un large champ de la philosophie contemporaine : philosophies de l'art, de la politique, de la connaissance, de l'esprit. Une introduction aux sciences cognitives vient compléter cette formation ;
- La majeure Histoire propose des enseignements qui couvrent les 4 périodes fondamentales, en centrant l'analyse sur une période et un contexte restreint ou en proposant des perspectives transnationales et globales sur des longues durées à partir d'objets spécifiques. Le but est de permettre aux étudiants d'accéder aux recherches les plus contemporaines et les plus diverses en histoire, tout en consolidant leur savoir historique générale ;
- La majeure Histoire et Théories des arts permet aux étudiants d'entamer une spécialisation dans ces domaines des sciences humaines. L'approche porte sur une large variété des formes d'art, appréhendées d'un point de vue historique et théorique, tout en portant un regard attentif aux formes de la création contemporaine : peinture, cinéma, théâtre, danse, etc.

La dernière semaine du second semestre est consacrée à un atelier d'écriture à l'Institut Pratique du Journalisme de Dauphine - PSL. Dans le cadre de la pratique de la recherche au second semestre, les étudiants préparent par groupe un dossier de recherche sous la direction d'un enseignant-chercheur, sur un sujet élaboré avec lui à partir d'une approche pluridisciplinaire. Ce dossier, présenté selon les critères de la recherche académique, fait l'objet d'une soutenance orale en fin d'année.

En troisième année, dans le prolongement des choix de majeures de la 2^{ème} année, trois spécialisations sont proposées :

- Philosophie : la 3^e année poursuit la formation générale en philosophie (méta-éthique, phénoménologie, histoire et philosophie des sciences). La réalisation d'un dossier de recherche individuel permet aux étudiants d'entamer une spécialisation dans un domaine de leur choix et de s'initier à la rédaction d'un projet de recherche afin de préparer leur orientation en master ;
- Histoire : la 3^e année poursuit la formation générale dans les différentes périodes historiques, complétée par une approche réflexive et historiographique (écriture de l'histoire, usages publics du passé). La réalisation d'un dossier de recherche individuel permet aux étudiants d'entamer une spécialisation dans un domaine de leur choix et de s'initier à la rédaction d'un projet de recherche afin de préparer leur orientation en master ;
- Histoire et Théories des arts : la 3^e année poursuit la formation générale en histoire et théorie des arts, en élargissant les domaines et périodes étudiées et en abordant des questions réflexives et épistémologiques sur la discipline (historiographie, patrimoine, humanités numériques). La réalisation d'un dossier de recherche individuel permet aux étudiants

d'entamer une spécialisation dans un domaine de leur choix et de s'initier à la rédaction d'un projet de recherche afin de préparer leur orientation en master.

L'approche pluridisciplinaire est maintenue par le choix obligatoire de deux cours que les étudiants peuvent choisir dans une autre spécialité, ou dans le Certificat Médias et Journalisme, créé par l'Institut Pratique du Journalisme de Dauphine - PSL.

Au cours de l'année, les étudiants réalisent un mémoire de recherche individuel dans leur spécialisation, encadré par un enseignant-chercheur, donnant lieu à une soutenance et requis pour la validation du diplôme. Ce premier projet de recherche sert d'appui aux étudiants pour leur candidature dans certains Masters.

DÉBOUCHÉS

À l'issue de leurs 3 années de formation en Humanités, les étudiants obtiennent un diplôme d'établissement délivré par PSL conférant le grade de licence qui leur ouvre l'accès à un large choix de Masters sélectifs en France ou à l'étranger. Certaines grandes écoles leur sont également accessibles en admission sur titre.

Les débouchés naturels dans PSL :

- Master Archives ;
- Master Civilisations, culture et société ;
- Master Études asiatiques ;
- Master Histoire de l'art et Archéologie ;
- Master Humanités ;
- Master Humanités numériques ;
- Master Philosophie ;
- Master Sciences cognitives ;
- Master Sciences des religions et société ;
- Diplôme de l'ENS - PSL.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

CPES 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			32
Prise de parole	fr	16	0
Anglais	0	64	6
Introduction à la recherche	fr	32	3
Programme culturel	fr	32	0
Un cours obligatoire au choix (Droit ou Géographie ou Sciences sociales ou LV2 ou Atelier d'écriture)	fr	32 ou 48	0
Littérature	fr	48	5

Philosophie + TD	fr	48	5
Histoire + TD	fr	48	5
Initiation à l'histoire et théorie des arts	fr	48	5
Culture antique	fr	32	3
S1 - Enseignements optionnels			
Introduction aux Sciences sociales + Atelier de lecture	fr	48	4
Introduction au droit	fr	48	4
Géographie	fr	32	3
Allemand	fr	32	3
Espagnol	fr	32	3
Italien	fr	32	3
Arabe (au lycée)	fr	32	3
Chinois (au lycée)	fr	32	3
Russe (au lycée)	fr	32	3
Pratique de l'écrit	fr	16	
S1 - Options facultatives			
Valorisation de l'engagement étudiant			
Sport	fr	32	2
PSL Chœur et orchestre	fr	32	2
Electifs supplémentaires	fr	32	2
S2 - Enseignements obligatoires			32
Prise de parole	fr	16	0
Anglais	0	64	6
Introduction à la recherche	fr	32	3
Programme culturel	fr	32	0
Littérature	fr	48	5
Philosophie générale	fr	48	5
Histoire mondiale	fr	48	5
Initiation à l'histoire et théorie des arts	fr	48	5
Electif	fr	32	3
S2 - Enseignements optionnels			
Introduction aux Sciences sociales + Atelier de lecture	fr	48	4
Introduction au droit	fr	48	4
Atelier d'écriture créative	fr	32	3
Culture antique	fr	32	3
Introduction aux Sciences sociales + Atelier de lecture	fr	48	4
Géographie	fr	32	3
Allemand	fr	32	3
Espagnol	fr	32	3
Italien	fr	32	3
Arabe (au lycée)	fr	32	3
Chinois (au lycée)	fr	32	3
Russe (au lycée)	fr	32	3
Pratique de l'écrit	fr	16	
S2 - Enseignements optionnels			0
Sport		32	2
PSL Chœur et orchestre		32	2
Valorisation de l'engagement étudiant			
Electifs supplémentaires	fr	32	2
TOTAL			64

CPES 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			33
Grands enjeux du développement durable	fr	6	0
Pratiques de la recherche	fr	30	3
Majeure 1 au choix	fr	120	12
Majeure 2 au choix	fr	120	12
Electif	fr	30	3
1 cours d'anglais à choisir parmi 5			3
Debating	eng	30	3
English for science	eng	30	3
International News in English	eng	30	3
Literatures and arts of the english-speaking world	eng	30	3
Global geopolitical trends	eng	30	3
2 majeures à choisir parmi 3			
MAJEURE HISTOIRE			12
Histoire globale / Antiquité, moyen âge	fr	30	3
Histoire moderne de l'Europe	fr	30	3
Histoire moderne de la France	fr	30	3
Histoire ancienne : monde grec	fr	30	3
MAJEURE HISTOIRE ET THEORIE DES ARTS			12
Histoire médiévale de l'art	fr	30	3
Histoire de l'art à la Renaissance	fr	30	3
Etudes théâtrales	fr	30	3
Etudes cinématographiques	fr	30	3
MAJEURE PHILOSOPHIE			12
Philosophie antique	fr	30	3
Philosophie contemporaine 1	fr	30	3
Philosophie contemporaine 2	fr	30	3
Ethique	fr	30	3
S3 - Enseignements optionnels			
Géopolitique des objets et des ressources	fr	24	2
Analyse spatiale	fr	24	2
Environmental psychology	fr	24	2
Littérature 1 (titre à préciser)	fr	30	3
Introduction aux sciences cognitives 1	fr	30	3
Histoire des sciences et des technologies en société	fr	30	3
LV2	fr	30	3
S3 - Options facultatives			
Sport			
Choeur et orchestre			
Valorisation de l'engagement étudiant			
Electifs supplémentaires			
S4 - Enseignements obligatoires			33
Grands enjeux du développement durable	fr	6	0
Pratique de la recherche : Dossier	fr	30	3
Atelier d'écriture journalistique	fr	35	0
Majeure 1 au choix	fr	120	12
Majeure 2 au choix	fr	120	12

Electif	fr	30	3
1 cours d'anglais à choisir parmi 5			3
Debating	eng	30	3
English for science	eng	30	3
International News in English	eng	30	3
Literatures and arts of the english-speaking world	eng	30	3
Global geopolitical trends	eng	30	3
2 majeures à choisir parmi 3			
MAJEURE HISTOIRE			12
Histoire globale / moderne et contemporaine	fr	30	3
Histoire du genre et de la sexualité/ Antiquité, moyen âge	fr	30	3
Histoire économique de l'Europe (médiévale et moderne)	fr	30	3
Histoire médiévale de l'Europe	fr	30	3
MAJEURE HISTOIRE ET THEORIE DES ARTS			12
Histoire moderne de l'art	fr	30	3
Histoire de l'art contemporain	fr	30	3
Etudes théâtrales	fr	30	3
Etudes cinématographiques	fr	30	3
MAJEURE PHILOSOPHIE			12
Philosophie politique	fr	30	3
Métaphysique	fr	30	3
Grandes controverses au XVIIe siècle	fr	30	3
Introduction à la logique	fr	30	3
TOTAL			66
S4 - Enseignements optionnels			
Littérature 2 (titre à préciser)	fr	30	3
Introduction aux sciences cognitives 2	fr	30	3
Histoire des sciences et des technologies en société	fr	30	3
LV2	fr	30	3
S4 - Options facultatives			
Sport			
Choeur et orchestre			
Valorisation de l'engagement étudiant			
Electifs supplémentaires			

CPES 3

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
SPECIALISATION HISTOIRE			
S5 - Enseignements obligatoires			33
Cours d'histoire en anglais	eng	30	4
Histoire du genre et de la sexualité	fr	30	3
Etudier les violences de masse au XXe siècle	fr	30	4
Archéologie	fr	30	4
Etat, marchés, mondialisation	fr	30	4
Pratiques de la recherche - Séminaire de méthode	fr	45	6
Mémoire de recherche			2
Electifs	fr	60	6

SPECIALISATION HISTOIRE ET THEORIE DES ARTS			
S5 - Enseignements obligatoires			34
Cours d'histoire et théorie des arts en anglais	eng	30	4
Archéologie	fr	30	3
Représenter le moi : constructions identitaires et fiction théâtrale	fr	30	4
Sciences de la création	fr	30	4
L'art islamique et le monde musulman contemporain	fr	30	4
Sociologie de l'art et musée	fr	30	3
Pratique encadrée de la recherche - Méthode	fr	45	4
Mémoire de recherche			2
Electifs	fr	60	6
SPECIALISATION PHILOSOPHIE			
S5 - Enseignements obligatoires			30
Cours de philosophie en anglais	eng	30	4
Métaphysique : le Temps	fr	30	4
Philosophie antique	fr	30	3
Philosophie et épistémologie des sciences sociales	fr	30	3
Figures de l'histoire dans la philosophie du XXème siècle	fr	30	4
Pratique de la recherche - Méthode	fr	45	4
Mémoire de recherche			2
Electifs	fr	60	6
S5 - Enseignements optionnels			
Géopolitique	fr	30	3
LV2	fr	30	3
Introduction aux sciences cognitives 1	fr	30	3
Certificat médias et journalisme	fr		6
S5 - Options facultatives			
Sport			
Chœur et orchestre			
Valorisation de l'engagement étudiant			
SPECIALISATION HISTOIRE			
S6 - Enseignements obligatoires			30
Cours d'histoire en anglais	eng	30	4
Mondes coloniaux : circulations et interconnexions, mi-XIXe- mi-XXe siècle	fr	30	4
Des régimes et des hommes, la France politique de 1870 à nos jours	fr	30	3
Crime, droit, punition en Occident, de l'Antiquité à nos jours	fr	30	4
Histoire globale : Représenter le peuple, de la cité antique aux démocraties contemporaines	fr	30	3
Pratiques de la recherche - Mémoire encadré	fr	45	4
Mémoire de recherche			2
Electifs	fr	60	6
SPECIALISATION HISTOIRE ET THEORIE DES ARTS			
S6 - Enseignements obligatoires			24
Despair/Defiance: Art in Britain Since 1939'	eng	30	4
Histoire de l'art au XIXe siècle	fr	30	3
La subversion de l'oeuvre musicale au XXème siècle	fr	30	3

Analyse filmique	fr	30	4
Musique et dramaturgie : l'opéra	fr	30	4
Pratique encadrée de la recherche + mémoire encadré	fr	45	4
Mémoire de recherche			2
Electifs	fr	60	6
SPECIALISATION PHILOSOPHIE			
S6 - Enseignements obligatoires			30
Cours de philosophie en anglais	eng	30	4
Philosophie des Lumières	fr	30	4
Images, représentations, écritures	fr	30	3
Philosophie de la technique et de l'environnement	fr	30	3
Figures de l'histoire dans la philosophie du XXème siècle	fr	30	4
Pratique de la recherche + mémoire encadré	fr	45	4
Mémoire de recherche			2
Electifs	fr	60	6
S6 - Enseignements optionnels			
Littérature : Mer et marins	fr	30	3
LV2	fr	30	3
Introduction aux sciences cognitives 2	fr	30	3
Certificat médias et journalisme	fr		6
S6 - Options facultatives			
Sport			
Choeur et orchestre			
Valorisation de l'engagement étudiant			

LICENCE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours (L1 et L2) :

- Mathématiques et informatique (L1) ;
- Mathématiques - Économie (L2) ;
- Mathématiques - Informatique (L2) ;

Intitulés des parcours Mathématiques appliquées (L3) :

- Mathématiques Économie Finance Actuariat (L3) ;
- Mathématiques Informatique (L3) ;
- Mathématiques Approfondies (L3) ;
- Mathématiques Physique (L3).

Intitulés des parcours Informatique des organisations (L3) :

- Méthodes Informatiques Appliquées pour la Gestion des Entreprises (MIAGE) (L3) ;
- Informatique et mathématiques pour la décision et les données (L3).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Type de diplôme : Diplôme de grand établissement conférant grade de Licence

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation en Mathématiques - Informatique propose deux premières années centrées sur les mathématiques (en particulier l'optimisation, les probabilités et les statistiques), complétées par des enseignements en informatique et dans une moindre mesure en économie et en finance.

La formation Mathématiques - Informatique se compose d'une année de tronc commun et de deux spécialisations en deuxième puis en troisième année.

En première année, les étudiants suivent un tronc commun composé d'enseignements fondamentaux en mathématiques et informatique complété par des enseignements d'économie et langues.

Les cours sont donnés en petits groupes au premier semestre (environ 30 étudiants) pour faciliter l'accompagnement pédagogique. Les étudiants bénéficient d'un encadrement et d'un suivi très étroits des responsables pédagogiques. Un tutorat est organisé tout au long de l'année. Des ateliers Adaptation et Orientation sont organisés en novembre pour accompagner les étudiants qui le souhaitent.

En deuxième année, les étudiants choisissent entre deux parcours : Mathématiques - Économie et Mathématiques - Informatique.

En troisième année, les étudiants poursuivent :

- En licence de Mathématiques appliquées (parcours Mathématiques Approfondies, Mathématiques-Économie-Finance-Actuariat ou Mathématiques-Informatique) ;
- En licence d'Informatique des Organisations (parcours Informatique et Mathématiques pour la Décision et les Données, ou parcours MIAGE - Méthodes Informatiques Appliquées pour la Gestion des Entreprises).

La formation Dauphine - Talents est proposée au premier cycle pour les artistes, les entrepreneurs et les sportifs de haut niveau. Elle offre la possibilité d'aménager le cursus classique dans le temps. Les étudiants suivent leur première et deuxième année de licence au sein d'un groupe spécifique, composé d'une trentaine d'étudiants. Cela leur permet d'avoir :

- Un étalement des cours sur six semestres au lieu de quatre ;
- Un choix des groupes de TD par les étudiants en fonction de leur emploi du temps ;

Pour prétendre à la formation Dauphine - Talents, il faut posséder l'un des trois statuts :

- Le statut de sportif de haut niveau repose sur la reconnaissance du caractère de haut niveau, national ou international (attestations d'entraîneurs / président de club / fédération) et/ou l'inscription sur la liste officielle des sportifs de haut niveau établie et éditée chaque année par le ministère Jeunesse et Sport ;
- Le statut d'artiste (musique, danse, arts, art dramatique) repose sur la reconnaissance du niveau de l'étudiant par un conservatoire départemental (avec un certificat de 3^e cycle), régional ou national et/ou les prix ou médailles obtenus ;
- Le statut d'entrepreneur repose sur l'obtention du statut « Étudiant Entrepreneur » délivré par le comité d'engagement PÉPITE de PSL.

PARCOURS MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE (L1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Denis PASQUIGNON (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La première année de licence Mathématiques - Informatique offre une solide formation scientifique en mathématiques et informatique complétée par des enseignements d'économie et langues. Elle propose deux orientations principales (mathématiques et informatique) qui se dessinent progressivement à travers différents parcours. L'objectif de la première année est d'apporter les connaissances de base en mathématiques, en informatique et en économie.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation :

- Baccalauréat (spécialité mathématiques recommandée compte tenu du programme pédagogique de la formation) ou équivalent pour les étudiants internationaux ;
- Posséder des bases solides en mathématiques et une bonne culture générale.

Procédure de recrutement : Parcoursup

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			28
Pré-rentrée : calcul	fr		0
Pré-rentrée : raisonnement	fr		0
Test sport	fr		0
Atelier numérique	fr		0
Analyse	fr	60	7
Algèbre linéaire	fr	60	7
Algorithmique et programmation	fr	36	6
Introduction à la microéconomie	fr	20	4
Anglais	0	18	2
Enjeux écologiques du XXIe siècle	fr	18	2

S1 - Enseignements obligatoires			2
2 ECTS à valider parmi un choix de 5 cours			2
Problèmes économiques	fr	36	2
Organisation des entreprises	fr	36	2
Espagnol	0	18	2
Allemand	0	18	2
Sport	fr	18	2
S2 - Enseignements obligatoires			28
Analyse	fr	20	6
Algèbre linéaire	fr	20	6
Introduction aux probabilités	fr	20	4
Algorithmique et programmation	fr	20	3
Macroéconomie : analyse de long terme	fr	20	4
Anglais	0	18	2
Outils en informatique	fr	20	3
S2 - Enseignements optionnels			2
2 ECTS à valider parmi un choix de 5 cours			2
Problèmes économiques	fr	36	2
Organisation des entreprises	fr	36	2
Espagnol	0	18	2
Allemand	0	18	2
Sport	fr	18	2
TOTAL			60

PARCOURS MATHÉMATIQUES - ÉCONOMIE (L2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Emmanuel LAZARD (Dauphine - PSL), Julien POISAT (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

L'objectif du parcours Mathématiques - Économie en deuxième année est de renforcer les notions fondamentales en mathématiques dans les domaines de l'algèbre linéaire, de l'analyse et des probabilités continues. Ces bases solides permettront à l'étudiant d'accéder à des notions plus spécifiques liées à l'optimisation et à la modélisation lors de sa troisième année.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des compétences poussées en analyse, algèbre et probabilités ;

- Connaître les méthodes numériques ;
- Acquérir des capacités de modélisation en économie et en finance ;
- Développer une culture générale économique et financière, utile tant pour l'avenir professionnel des étudiants que pour leur permettre de comprendre les grands enjeux et débats de l'économie en tant que citoyen.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Analyse	fr	20	5
Algèbre linéaire	fr	20	5
Probabilité	fr	20	5
Algorithmique et programmation	fr	20	5
Macroéconomie : analyse de court et moyen terme	fr	20	4
Microéconomie : théorie de l'équilibre général	fr	20	4
Anglais	0	18	2
S4 - Enseignements obligatoires			30
Probabilité	fr	20	8
Analyse	fr	20	4
Méthodes numériques : algèbre matricielle et fonctions d'une variable réelle	fr	20	4
Introduction à la finance	fr	20	4
Anglais	0	18	2
Anglais : culture et civilisation	0		4
Macroéconomie internationale	fr	20	4
S3 & S4 - Enseignements optionnels			
Histoire économique contemporaine	fr	40	4
Grands enjeux contemporains	fr	36	4
Espagnol	0	36	4
Allemand	0	36	4
Sport	fr		4
TOTAL			60

PARCOURS MATHÉMATIQUES - INFORMATIQUE (L2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Emmanuel LAZARD (Dauphine - PSL), Julien POISAT (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

L'objectif du parcours Mathématiques - Informatique en deuxième année est de renforcer les notions fondamentales en mathématiques dans les domaines de l'algèbre linéaire, de l'analyse et des probabilités continues. La formation des étudiants est complétée par des enseignements fondamentaux d'informatique leur permettant d'appréhender l'architecture interne d'un ordinateur, d'un système d'exploitation et leur programmation.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des compétences poussées en analyse, algèbre et probabilités ;
- Connaître les méthodes numériques ;
- Comprendre une programmation impérative et fonctionnelle ;
- Apprendre et comprendre la structure générale interne d'un ordinateur, d'un système et leurs principes de fonctionnement.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Analyse 3	fr	20	5
Algèbre linéaire 3	fr	20	5
Probabilités 1	fr	20	5
Algorithmique et programmation	fr	20	5
Programmation C	fr	20	4
Architecture des ordinateurs	fr	20	4
Anglais	0	18	2
S4 - Enseignements obligatoires			34
Probabilités 2	fr	20	8
Analyse 4	fr	20	4
Méthodes numériques : algèbre matricielle et fonctions d'une variable réelle	fr	20	4
Programmation fonctionnelle	fr	20	4
Utilisation et programmation UNIX	fr	15	4
Anglais	0	18	2
Anglais : culture et civilisation	0		4
Introduction à la finance	fr	20	4
S3 & S4 - Enseignements optionnels			
Espagnol	0	18	2
Allemand	0	18	2
Sport	fr	18	2
TOTAL			64

LICENCE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE : MENTION MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé du diplôme : Diplôme de premier cycle de Dauphine - PSL, mention Mathématiques appliquées

Intitulés des parcours Mathématiques appliquées (L3) :

- Mathématiques Économie Finance Actuariat (L3) ;
- Mathématiques Informatique (L3) ;
- Mathématiques Approfondies (L3) ;
- Mathématiques Physique (L3).

Nom du responsable de la mention : Emeric BOUIN (Dauphine - PSL)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Licence Mathématiques appliquées est centrée sur les mathématiques appliquées (en particulier, l'optimisation, les probabilités et les statistiques) et complétée par des cours d'ouverture dans d'autres domaines des mathématiques, ainsi que des enseignements optionnels en économie, en finance, en informatique et dans d'autres sciences.

C'est la première étape d'un cursus très prisé dans de nombreuses activités du secteur tertiaire (finance de marché, actuariat, marketing, scoring, sondage, traitement des masses de données, traitement d'images, modélisation et analyse mathématiques, multimédia...), mais peut aussi déboucher sur des études longues en mathématiques appliquées et une thèse de doctorat.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une formation centrée sur les mathématiques et complétée par des enseignements optionnels en économie, en finance et en informatique ;
- Acquérir des compétences très prisées dans de nombreux métiers et activités du secteur tertiaire ;
- Offrir la possibilité de réaliser des projets numériques.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation en troisième année :

- Admission de droit pour les étudiants ayant validé la 2^e année de licence à Dauphine - PSL ou au CPES ;
- Titulaires de 120 crédits ECTS de licence « sciences » ;
- Étudiants issus de classes préparatoires scientifiques ou économiques ;
- Détenteurs d'un titre admis en équivalence.

Procédure de recrutement : Sur dossier

DÉBOUCHÉS

- Master mention Mathématiques et applications ;
- Master mention Informatique.

PARCOURS MATHÉMATIQUES ÉCONOMIE FINANCE ACTUARIAT (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Emeric BOUIN (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

L'objectif est d'acquérir de solides connaissances de niveau licence en mathématiques appliquées (analyse théorique et numérique, probabilités, statistiques). Le parcours Mathématiques - Économie - Finance - Actuariat permet de s'ouvrir aux applications concrètes en économie, finance et actuariat.

Objectifs pédagogiques :

- Adopter une rigueur de raisonnement ;
- Apprendre de nouvelles connaissances en mathématiques appliquées ;
- Prendre un recul mathématique sur les trois années de licence, avec compréhension des liens forts entre les différents domaines ;
- Être en capacité d'implémenter des simulations et des méthodes numériques.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			26
Intégrale de Lebesgue et probabilités	fr	80	8
Calcul différentiel et optimisation	fr	60	6
Notions fondamentales de L1 et L2	fr	20	2
Statistical Modeling	eng	50	4
Anglais	0	18	2
Produits dérivés et gestion des risques	fr	39	4
S5 - Enseignements optionnels			4
4 ECTS à valider parmi un choix de 6 cours			4
Microéconomie : concurrence imparfaite	fr	39	4
Analyse complexe	fr	39	4
Grands enjeux contemporains	fr	36	4
Espagnol	0	18	2
Allemand	0	18	2
Sport	fr	18	2
S6 - Enseignements obligatoires			26
Statistique mathématique	fr	49,5	5
Equations différentielles	fr	39	4
Analyse fonctionnelle et analyse hilbertienne	fr	60	6
Méthodes numériques : optimisation	fr	50	5
Economie dans l'incertain	fr	39	4
Anglais	0	18	2
S6 - Enseignements optionnels			4
4 ECTS à valider parmi un choix de 6 cours			4
Théorie des jeux	fr	39	4
Programmation linéaire	fr	39	4
Grands enjeux contemporains	fr	36	4
Espagnol	0	18	2
Allemand	0	18	2
Sport	fr	18	2
TOTAL			60

PARCOURS MATHÉMATIQUES INFORMATIQUE (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Emeric BOUIN (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

L'objectif est d'acquérir de solides connaissances en mathématiques appliquées (analyse théorique et numérique, probabilités, statistiques). Le parcours Mathématiques-Informatique permet de développer ses connaissances en informatique théorique (algorithmes, graphes, programmation linéaire).

Objectifs pédagogiques :

- Adopter une rigueur de raisonnement ;
- Apprendre de nouvelles connaissances en mathématiques appliquées ;
- Prendre un recul mathématique sur les trois années de licence, avec compréhension des liens forts entre les différents domaines ;
- Être en capacité d'implémenter des simulations et des méthodes numériques.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			26
Intégrale de Lebesgue et probabilités	fr	80	8
Calcul différentiel et optimisation	fr	60	6
Notions fondamentales	fr	18	2
Statistical Modeling	eng	50	4
Anglais	0	18	2
Algorithmes dans les graphes	fr	39	4
S5 - Enseignements optionnels			4
4 ECTS à valider parmi un choix de 7 cours			
Produits dérivés et gestion des risques	fr	39	4
Bases de données relationnelles	fr	39	4
Java-Objet	fr	39	4
Grands enjeux contemporains	fr	36	4
Espagnol	0	18	2
Allemand	0	18	2
Sport	fr	18	2
S6 - Enseignements obligatoires			26
Statistique mathématique	fr	49,5	5
Equations différentielles	fr	39	4
Analyse fonctionnelle et analyse hilbertienne	fr	60	6
Méthodes numériques : optimisation	fr	50	5
Programmation linéaire	fr	39	4
Anglais	0	18	2
S6 - Enseignements optionnels			4
4 ECTS à valider parmi un choix de 6 cours			
Economie dans l'incertain	fr	39	4
Théorie des jeux	fr	39	4
Grands enjeux contemporains	fr	36	4

Espagnol	0	18	2
Allemand	0	18	2
Sport	fr	18	2
TOTAL			60

PARCOURS MATHÉMATIQUES APPROFONDIES (L3)

Nom du responsable du parcours : Emeric BOUIN (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

L'objectif est d'acquérir de solides connaissances de niveau licence en mathématiques appliquées (analyse théorique et numérique, probabilités, statistiques). Le parcours Mathématiques Approfondies permet de s'ouvrir à d'autres domaines mathématiques (analyse complexe, algèbre).

Les objectifs de la formation :

- Adopter une rigueur de raisonnement ;
- Apprendre de nouvelles connaissances en mathématiques appliquées ;
- Prendre un recul mathématique sur les trois années de licence, avec compréhension des liens forts entre les différents domaines ;
- Être en capacité d'implémenter des simulations et des méthodes numériques.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			26
Intégrale de Lebesgue et probabilités	fr	80	8
Calcul différentiel et optimisation	fr	60	6
Notions fondamentales de L1 et L2	fr	20	2
Statistical Modeling	eng	50	4
Anglais	0	18	2
Analyse complexe	fr	39	4
S5 - Enseignements optionnels			4
4 ECTS à valider parmi un choix de 7 cours			4
Algorithmes dans les graphes	fr	39	4
Produits dérivés et gestion des risques	fr	39	4
Mécanique quantique	fr	39	4

Grands enjeux contemporains	fr	36	4
Espagnol	0	18	2
Allemand	0	18	2
Sport	fr	18	2
S6 - Enseignements obligatoires			26
Statistique mathématique	fr	49,5	5
Equations différentielles	fr	39	4
Analyse fonctionnelle et analyse hilbertienne	fr	60	6
Méthodes numériques : optimisation	fr	50	5
Anglais	0	18	2
Algèbre	fr	39	4
S6 - Enseignements optionnels			4
4 ECTS à valider parmi un choix de 6 cours			4
Physique statistique	fr	39	4
Théorie des jeux	fr	39	4
Grands enjeux contemporains	fr	36	4
Espagnol	0	18	2
Allemand	0	18	2
Sport	fr	18	2
TOTAL			60

PARCOURS MATHÉMATIQUES PHYSIQUE (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Emeric BOUIN (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

L'objectif est d'acquérir de solides connaissances de niveau licence en mathématiques appliquées (analyse théorique et numérique, probabilités, statistiques). Le parcours Mathématiques Physique, réservé aux étudiants de CPES, permet de consolider ses connaissances en physique (mécanique quantique, relativité, physique statistique, mécanique des fluides).

Objectifs pédagogiques :

- Adopter une rigueur de raisonnement ;
- Apprendre de nouvelles connaissances en mathématiques appliquées ;
- Prendre un recul mathématique sur les trois années de licence, avec compréhension des liens forts entre les différents domaines ;
- Être en capacité d'implémenter des simulations et des méthodes numériques.

LICENCE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE : MENTION INFORMATIQUE DES ORGANISATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé du diplôme : Diplôme de premier cycle de Dauphine - PSL, mention Informatique des organisations

Intitulés des parcours Informatique des organisations (L3) :

- Méthodes Informatiques Appliquées pour la Gestion des Entreprises (MIAGE) (L3) ;
- Informatique et mathématiques pour la décision et les données (L3).

Nom des responsables de la mention : Brice MAYAG (Dauphine - PSL), Gabriella PIGOZZI (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme de grand établissement conférant grade de Licence

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La mention Informatique des organisations couvre les différents aspects du traitement de l'information. Elle apporte une formation solide en informatique, des outils théoriques pour analyser les systèmes complexes, et des compétences dans le domaine de la gestion des entreprises. La professionnalisation est particulièrement présente. Le cursus contient notamment un stage et deux langues vivantes obligatoires.

Objectifs pédagogiques :

- Apporter une formation solide en informatique en y associant des enseignements en mathématiques, économie et gestion ;
- Acquérir des connaissances en algorithmique, programmation (Python, Java, C), bases de données, réseaux et de nombreux outils informatiques (PHP, HTML, Excel) ;
- Développer des compétences poussées en optimisation et en décision, modélisation en économie et en finance ;
- Savoir travailler en anglais (cours d'anglais chaque semestre) ;
- Apprendre à travailler en groupe (projets) ;
- Affirmer son expression écrite et orale (cours de technique d'expression, exposés et soutenance de projets) ;
- Améliorer sa culture générale économique et financière, utile pour l'avenir professionnel et la compréhension des grands enjeux de l'économie en tant que citoyen.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation :

- Admission de droit pour les étudiants ayant validé la 2^e année de licence, parcours Mathématiques - Informatique ou du CPES Sciences majeure Mathématiques ;
- Titulaires de 120 crédits ECTS de licence « sciences » ;
- Étudiants issus de classes préparatoires scientifiques ou économiques ;
- Titulaires d'un BTS Informatique ;
- Détenteurs d'un titre admis en équivalence.

Procédure de recrutement : sur dossier.

DÉBOUCHÉS

- Master Méthodes Informatiques Appliquées pour la Gestion des Entreprises – MIAGE ;
- Master Informatique, Décision, Données – I2D

PARCOURS MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES POUR LA GESTION DES ENTREPRISES (MIAGE) (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Brice MAYAG (Dauphine - PSL), Gabriella PIGOZZI (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue, alternance

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours MIAGE a pour but de donner aux étudiants une formation solide en informatique et former des futurs professionnels de la conduite de projets dans les organisations, en informatique décisionnelle et recherche opérationnelle. Compte tenu de sa double compétence et en particulier son bagage informatique important acquis durant sa formation, l'étudiant pourra trouver un débouché professionnel direct.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une bonne compréhension des systèmes d'information, en associant des enseignements liés à aux mathématiques, à l'économie et à la gestion ;
- Assimiler les connaissances informatiques en analyse, conception et développement, en optimisation et en décision, modélisation en économie et en finance, ainsi qu'une première approche des structures organisationnelles et des outils du management ;
- Acquérir les savoir-faire généraux dans le domaine de la gestion, des mathématiques, de la communication en entreprise ainsi qu'une bonne connaissance en langue anglaise technologique, essentiels dans le domaine de l'informatique ; la conception, la modélisation et l'architecture d'applications, les méthodes et outils de développement et de génie logiciel ainsi que la maîtrise des connaissances dans les domaines des systèmes d'exploitation, des réseaux et des bases de données ;
- Approfondir ses connaissances sur l'algorithmique, la programmation (Python, Java, C), les bases de données, les réseaux et de nombreux outils informatiques (PHP, HTML, Excel) ;
- Développer une culture générale économique et financière utile tant pour l'avenir professionnel des étudiants que pour leur permettre de comprendre les grands enjeux et débats de l'économie en tant que citoyen.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			30
Java-Objet	fr	39	4
Bases de données relationnelles	fr	48	5
Algorithmes dans les graphes	fr	36	4
Logique	fr	30	3
Fondements du Machine learning	fr		3
Automates, langages et compilation	fr	39	5
Modélisation statistique	eng	49,5	4
Anglais	0	18	2
S6 - Enseignements obligatoires			30
Systèmes d'exploitation	fr	39	4
Critical Thinking	fr	15	1
Réseaux : infrastructures	fr	30	3
Programmation linéaire	fr	36	4
Fondements mathématiques pour l'aide à la décision	fr	30	3
Introduction à l'intelligence artificielle symbolique	fr	30	3
Anglais	0	18	2
Données demi-structurées	fr	45	3
Projet analyse de données	fr	24	2
Méthodes numériques : optimisation	fr	49,5	5
TOTAL			60

PARCOURS INFORMATIQUE ET MATHÉMATIQUES POUR LA DÉCISION ET LES DONNÉES (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Brice MAYAG (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Cette formation a pour but de donner aux étudiants une formation solide en informatique en associant des enseignements liés aux mathématiques, à l'économie et à la gestion des outils théoriques. Le parcours Informatique et Mathématiques pour la Décision et les Données vise à former les étudiants aux métiers de l'informatique pour le traitement des données et la recherche

Objectifs pédagogiques :

- Approfondir ses connaissances sur l'algorithmique, la programmation (Python, Java, C), les bases de données, les réseaux et de nombreux outils informatiques (PHP, HTML, Excel) ;
- Acquérir des compétences poussées en optimisation et en décision ;
- Être en capacité de modéliser en économie et en finance ;
- Acquérir une culture générale économique et financière utile tant pour l'avenir professionnel des étudiants que pour leur permettre de comprendre les grands enjeux et débats de l'économie en tant que citoyen ;
- Savoir travailler en anglais (cours d'anglais chaque semestre) ;
- Savoir travailler en groupe (projets) ;
- Améliorer son expression écrite et orale (cours de technique d'expression, exposés et soutenance de projets) ;
- Analyser les systèmes complexes, traiter des données de tout type et développer les compétences dans le domaine de la gestion des entreprises.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			30
Java-Objet	fr	39	4
Bases de données relationnelles	fr	48	5

Algorithmes dans les graphes	fr	36	4
Analyse de données	fr	30	3
Logique	fr	30	3
Probabilités et statistiques	fr	30	3
Ingénierie des systèmes d'information	fr	30	4
Sociologie des organisations	fr	24	2
Anglais OU Allemand OU Espagnol	0	18	2
S6 - Enseignements obligatoires			32
Systèmes d'exploitation	fr	39	4
Critical Thinking	fr	15	1
Réseaux : infrastructures	fr	30	3
Programmation linéaire	fr	36	4
Ingénierie des systèmes d'information	fr	30	2
Comptabilité analytique	fr	30	2
Communication : analyse et pratique	fr	30	2
Anglais OU Allemand OU Espagnol	0	18	2
Fondements mathématique pour l'aide à la décision	fr	30	3
Introduction à l'intelligence artificielle symbolique	fr	30	3
Finance d'entreprise	fr	30	3
Stage			3
TOTAL			62

LICENCE SCIENCES DES ORGANISATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours (L1 et L2) :

- Sciences des organisations (L1) ;
- Sciences des organisations (L2) ;

Intitulés des parcours Gestion (L3) :

- Management et gestion des organisations (L3) ;
- Comptabilité, Contrôle, Audit (L3) ;
- Gestion de Patrimoine (L3) ;
- Sciences de Gestion - Magistère (L3) ;
- Double diplôme.

Intitulés des parcours Économie appliquée (L3) :

- Économie et Ingénierie financière (L3) ;
- Économie internationale et développement (L3) ;
- Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (L3) ;
- Grandes Écoles (L3) ;
- Banque, Finance, Assurance - Magistère (L3).

Intitulés des parcours Sciences sociales (L3) :

- Économie (L3) ;
- Action Publique (L3) ;
- Sociologie et Sciences Politiques (L3).

Intitulés des parcours Droit (L3) :

- Double Licence Droit - Management et Gestion des organisations (L3) ;
- Droit et gouvernance publique (L3).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Type de diplôme : Diplôme de grand établissement conférant grade de Licence

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les objectifs des 2 premières années (L1 et L2) de Licences Sciences des Organisations dispensées à Dauphine-PSL sont les suivants :

- Réussir l'intégration des étudiants dans la vie universitaire en les accompagnant dans la transition entre les études secondaires et les études supérieures ;
- Assurer l'acquisition d'une méthode de travail universitaire autonome ;
- Mettre à niveau des étudiants ayant des acquis différents selon les parcours scolaires antérieurs ;
- Permettre l'acquisition des premiers fondamentaux en gestion, économie, sciences sociales, droit ;
- Donner aux étudiants une première connaissance de l'entreprise ou d'une organisation par un stage ou un emploi ;
- Renforcer les compétences linguistiques (en anglais, en espagnol et en allemand pour les programmes internationaux) des étudiants et les préparer à leur immersion dans un environnement international avec un accent particulier sur la dimension interculturelle.

Ainsi, Dauphine-PSL offre en Licences Sciences des Organisations une solide formation généraliste, avec deux premières années pluridisciplinaires et des enseignements en :

- Économie ;
- Gestion ;
- Sciences sociales ;
- Droit ;
- Disciplines quantitatives.

Un accent particulier est mis durant ces 2 premières années sur les enjeux liés à la transition écologique et aux sciences du numérique. Les étudiants souhaitant approfondir leurs connaissances dans des domaines particuliers tels que le Droit, les langues ou les médias peuvent choisir les certificats « Filière Droit », « Langues et enjeux contemporains - parcours anglophone ou parcours ibéro-américain » et « Introduction Médias et journalisme ».

Tous les cours sont donnés en petit groupe, pour faciliter l'accompagnement pédagogique. Les étudiants bénéficient d'un encadrement et d'un suivi très étroits de la part des responsables pédagogiques. Un tutorat est organisé tout au long de l'année.

Ainsi, la L1 et la L2 de sciences des organisations consistent en une formation généraliste en économie, gestion, droit, sciences sociales et disciplines quantitatives. Ce programme est proposé sur les campus de Dauphine à Paris, Londres et Madrid, ainsi que dans le cadre d'un double diplôme de licence avec l'Université Goethe à Francfort.

La deuxième année de licence de sciences des organisations s'inscrit dans la poursuite de la première année afin de consolider et développer les acquis des étudiants en économie, gestion, droit, sciences sociales et disciplines quantitatives. Ce programme est proposé sur les campus de Dauphine à Paris, Londres et Madrid, ainsi que dans le cadre d'une double licence avec l'Université Johann Wolfgang Goethe à Francfort.

En 3^e année de licence, l'étudiant choisit une spécialisation dans l'une des 4 mentions suivantes :

- Économie appliquée ;
- Sciences sociales ;
- Gestion ;
- Droit (sous réserve d'avoir suivi dès la 1^{ère} année la filière droit).

Les étudiants bénéficient de nombreuses possibilités de mobilité à l'international. Grâce aux nombreux partenariats tissés avec des universités à travers le monde, une offre large de mobilités simples et spécifiques est proposée aux étudiants. La plupart partent en mobilité pendant leur année de L3.

Le parcours Sciences des organisations Paris - Talents est proposée au premier cycle en Sciences des Organisations pour les artistes, les entrepreneurs et les sportifs de haut niveau. Il offre la possibilité d'aménager le cursus classique dans le temps. Les étudiants suivent leur première et deuxième année de licence au sein d'un groupe spécifique, composé d'une trentaine d'étudiants. Ils peuvent ainsi bénéficier de :

- Un étalement des cours sur six semestres au lieu de quatre ;
- Deux matinées de cours par semaine (mardi et jeudi) et une semaine de regroupement chaque début de semestre ;
- Des options fléchées permettant un renforcement du niveau d'anglais et une valorisation de leurs talents.

Pour prétendre à la formation Dauphine - Talents, il faut posséder l'un de ces trois statuts :

- Le statut de Sportif de haut niveau repose sur la reconnaissance du caractère de haut niveau, national ou international (attestations d'entraîneurs / président de club / fédération) et/ou l'inscription sur la liste officielle des sportifs de haut niveau établie et éditée chaque année par le Ministère Jeunesse et Sport ;
- Le statut d'Artiste (musique, danse, arts, art dramatique) repose sur la reconnaissance du niveau de l'étudiant par un conservatoire départemental (avec un certificat de 3^{ème} cycle), régional ou national et/ou les prix ou médailles obtenus ;
- Le statut d'Entrepreneur repose sur l'obtention du statut « Étudiant Entrepreneur » délivré par le comité d'engagement PÉPITE de PSL.

ACCORDS INTERNATIONAUX

La 1^{re} année de Licence - Sciences des organisations propose 3 parcours internationaux :

- À Dauphine - Londres ;
- À Dauphine - Madrid ;
- Le double diplôme en partenariat avec l'Université de Johann Wolfgang Goethe à Francfort.

La 2^e année de Licence - Sciences des organisations propose également des parcours internationaux :

- À Londres et à Madrid ;
- Le double diplôme en partenariat avec l'Université de Johann Wolfgang Goethe à Francfort ;
- Un double diplôme avec l'Universidad Carlos III (UC3M) de Madrid est offert uniquement aux étudiants ayant suivi la 1^{ère} et la 2^{ème} année de Licence à Madrid. Il permet de continuer la L3 Management et Gestion des Organisations à Dauphine-Paris-PSL et d'obtenir la licence de Dauphine - PSL, et le Grado de UC3M ;
- Dans le cadre de la double licence franco-allemande, les étudiants passent les semestres 4, 5 et 6 à Francfort, au sein de l'Université Goethe. Cette mobilité est obligatoire pour tous les étudiants du cursus :
- Au semestre 4, les enseignements se déroulent en allemand ;
- Aux semestres 5 et 6, les enseignements se déroulent en anglais et en allemand.

ADMISSIONS

- Tout candidat en Terminale peut déposer un dossier de candidature sur Parcoursup. Le suivi de cette première année nécessite un bon niveau scolaire, tant en mathématiques, qu'en culture générale, la capacité à s'exprimer à l'écrit et à l'oral, un bon esprit de synthèse et une appétence à analyser des situations plus ou moins complexes ;
- Campus de Paris-Dauphine : tout candidat en Terminale. La spécialité Maths est recommandée en Première. La spécialité maths ou option maths complémentaires est recommandée en Terminale ou équivalent pour les étudiants internationaux ;
- Campus de Londres : tout candidat en Terminale. La spécialité Maths est recommandée en Première. La spécialité maths ou option maths complémentaires est recommandée en Terminale ou équivalent pour les étudiants internationaux, et justifiant d'un niveau d'anglais B2. Un résultat officiel de test de langue anglaise (TOEFL, IELTS, Cambridge)est obligatoire pour candidater ;
- Campus de Madrid : tout candidat en Terminale. La spécialité Maths est recommandée en Première. La spécialité maths ou option maths complémentaires est recommandée en Terminale ou équivalent pour les étudiants internationaux, et justifiant d'un niveau d'anglais et d'espagnol B2. Un résultat officiel de test de langue anglaise est obligatoire pour candidater (TOEFL, IELTS, Cambridge). Une attestation de niveau en espagnol est à fournir également (DELE niveau B2, scolarité en zone ou section hispanique ou attestation de

niveau B2 par le professeur d'espagnol au cours de la dernière année d'étude). Les justificatifs et attestations linguistiques seront soumis à l'approbation du jury pour la sélection des candidats) ;

- Programme Franco-allemand (Francfort) : tout candidat en Terminale. La spécialité Maths est recommandée en Première. La spécialité maths ou option maths complémentaires est recommandée en Terminale ou équivalent pour les étudiants internationaux, et justifiant d'un niveau d'anglais et d'allemand B2. Un résultat officiel de test de langue anglaise est obligatoire pour candidater (TOEFL, IELTS, Cambridge). Une attestation de niveau en allemand est à fournir également.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Licence 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Sciences sociales et méthodes	fr	30	3
Macroéconomie	fr	9	2
Microéconomie	fr	18	3
Introduction à la gestion	fr	15	2
Comptabilité financière	fr	18	3
Informatique	fr	27	3
Introduction au droit privé	fr	18	2
Introduction au droit public	fr	18	2
Anglais	0	27	3
Outils mathématiques	fr	9	2
Mise à niveau mathématique	fr	18	1
Mise à niveau macroéconomie	fr	15	1
Les enjeux écologiques du XXIe siècle	fr	18	2
Trajectoires	fr	3	1
S2 - Enseignements obligatoires			29
Sciences sociales et méthodes	fr	30	3
Macroéconomie	fr	36	4
Microéconomie	fr	18	3
Introduction à la gestion	fr	15	2
Comptabilité financière	fr	18	3
Mathématiques	fr	36	4
Statistiques	fr	36	4
Introduction au droit européen	fr	18	3
Anglais	0	27	3
S1 & S2 - Enseignements optionnels			0
Chinois	0	18	2
Allemand	0	24	2
Espagnol	0	24	2
Anglais avancé	0	18	2
Anglais civilisation américaine	0	18	2

Introduction to globalisation	eng	18	2
Préparation aux certificats d'Anglais	0	18	2
Prise de parole en public	fr	18	2
Histoire des faits économiques	fr	18	2
Culture et compétences numériques	fr	18	2
Sport	fr	18	2
Filière droit (pré-requis à la L3 Droit)			
Institutions administratives	fr	18	0
Droit des biens	fr	18	0
Droit pénal	fr	18	0
Coaching institutions administratives	fr	9	0
Certificat Langues et Enjeux contemporains : parcours anglophone			
Literature and Politics	eng	18	0
Screen studies	eng	18	0
Certificat Langues et Enjeux contemporains : parcours ibéro-américain			
Espagnol	0	24	2
Langue portugaise du Brésil	0	24	0
Espagnol, Médias et communication	0	18	0
Certificat Introduction aux Médias et au Journalisme			
Techniques d'écriture journalistique	fr	18	2
TOTAL			59

Licence 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			28
Sciences sociales : sciences politiques	fr	18	2
Macroéconomie	fr	36	4
Microéconomie	fr	18	3
Grands enjeux contemporains	fr	18	2
Comptabilité de gestion	fr	18	2
Histoire de l'entreprise et de la gestion	fr	36	4
Droit des obligations	fr	18	2
Statistiques	fr	36	5
Anglais	0	24	3
Trajectoires	fr	3	1
S4 - Enseignements obligatoires			28
Sciences sociales : sociologie	fr	18	2
Macroéconomie	fr	36	4
Microéconomie	fr	18	3
Comptabilité de gestion	fr	18	2
Humanités numériques	fr	18	2
Sciences du digital	fr	36	4
Droit des obligations	fr	18	2
Mathématiques	fr	36	4
Anglais	0	24	3
Validation de l'expérience professionnelle	fr		2

S3 & S4 - Enseignements optionnels			4
4 ECTS à valider parmi un choix de 13 cours			4
Lean Startup (Entrepreneuriat)	fr	18	2
(Dés)Informer à l'ère numérique	fr	18	2
Appréhender les enjeux sociaux et environnementaux comme des opportunités économiques : rêve ou réalité ?	fr	18	2
Artweek	fr	35	2
Travail de l'acteur et communication en public	fr	18	2
Business Negotiation	eng	18	2
Mathématiques financières	fr	18	2
Sport	fr	18	2
Chinois	0	18	2
Allemand	0	24	2
Espagnol	0	24	2
Anglais renforcement	0	18	2
Anglais : traduction et travail sur la langue	0	18	2
Filière droit (pré-requis à la L3 Droit)			
Droit des obligations	fr	18	0
Conférence de méthodes en droit des obligations	fr	36	0
Droit administratif	fr	36	0
Conférence de méthodes en droit administratif	fr	9	0
Droit des affaires	fr	18	0
Certificat Langues et Enjeux contemporains : parcours anglophone			
Cultural Icons	eng	18	0
Creative writing	eng	18	0
Certificat Langues et Enjeux contemporains : parcours ibéro-américain			
Langue portugaise du Brésil	0	24	0
Enjeux économiques et géopolitiques spécifiques de l'aire hispanique	fr	18	0
Certificat Introduction aux Médias et au Journalisme			
Connaissance des Médias (panorama / Métiers)	fr	18	2
Écritures numériques (genres rédactionnels / productions)	fr	18	2
TOTAL			60

LICENCES SCIENCES DES ORGANISATIONS : MENTION GESTION (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé du diplôme : Diplôme de premier cycle de Dauphine - PSL, mention Gestion

Intitulés des parcours Gestion (L3) :

- Management et gestion des organisations (L3) ;

- Comptabilité, Contrôle, Audit (L3) ;
- Gestion de Patrimoine (L3) ;
- Sciences de Gestion - Magistère (L3) ;
- Double diplôme.

Nom du responsable de la mention : David ABONNEAU (Dauphine - PSL)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La licence Gestion comporte deux années de formation pluridisciplinaire et propose une troisième année de spécialisation permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances plus spécifiques à la gestion. Ainsi, 6 parcours sont proposés permettant d'approfondir les principaux domaines : Management et gestion des organisations, Comptabilité-Contrôle-Audit, Gestion de patrimoine et Sciences de gestion (magistère). La 3e année de licence - Management et gestion des organisations est proposée sur plusieurs campus (Paris, Londres, Tunis) et dans le cadre d'un double diplôme franco-allemand.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des compétences disciplinaires dans les différents domaines de la gestion des entreprises (comptabilité, contrôle de gestion, finance, gestion des ressources humaines, marketing, stratégie, etc.) ;
- Acquérir des compétences transversales (outils quantitatifs, langues, etc.) ;
- Développer une vision ouverte, curieuse et critique du monde de l'entreprise et des organisations, savoir analyser les enjeux contemporains de la gestion et les ressorts de la gestion de la société ;
- Développer une démarche et des méthodes de travail nécessaires aux professionnels en entreprise (travail en équipe, capacité d'adaptation, capacité analytique et de synthèse, capacité de communication ;
- Préciser son projet professionnel et se familiariser avec les codes du monde professionnel.

DÉBOUCHÉS

- Master Contrôle, audit, Reporting financier ;
- Master Comptabilité, contrôle, audit ;
- Master Finance ;
- Master Gestion de Patrimoine ;
- Master Management de l'innovation ;
- Master Management et organisations ;
- Master Management des ressources humaines ;

- Master Marketing et stratégie ;
- Master Systèmes d'information, réseaux et numérique.

PARCOURS MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : David ABONNEAU (Dauphine - PSL), Caroline GAUTIER (Campus Londres), Sophie DABBOU (Campus Tunis)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langues d'enseignement principales : Français et anglais

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La troisième année de Licence - Management et Gestion des organisations permet aux étudiants, après deux années de formation pluridisciplinaire, d'acquérir des connaissances plus spécifiques à la gestion et d'en approfondir les principaux champs disciplinaires. Les enseignements initient les étudiants aux métiers, outils et pratiques de la gestion ainsi qu'à l'étude des processus de décision.

Objectifs pédagogiques :

- D'acquérir des compétences solides dans les différents domaines de la gestion (comptabilité, contrôle de gestion, finance, gestion des ressources humaines, marketing, stratégie, ...) ;
- De développer des compétences transversales (outils quantitatifs, langues...) ;
- D'approfondir le projet professionnel (atelier de professionnalisation, stage...) et de renforcer les aptitudes personnelles et relationnelles (gestion de projet, travail collaboratif...).

ACCORDS INTERNATIONAUX

La grande majorité des étudiants effectuent une mobilité sur un semestre ou sur l'année lors de la troisième année. La mobilité peut prendre plusieurs formes :

- Mobilité simple auprès des quelques 125 universités partenaires en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Asie ou en Océanie. Chaque étudiant en échange semestriel ou annuel se voit fixer un programme de cours, sous forme d'un contrat d'études, pour son semestre/son année à l'étranger ainsi que pour son semestre à Paris, de manière à s'assurer de la couverture des principaux enseignements de la maquette. L'université Dauphine - PSL accueille, en retour, des étudiants venant des universités partenaires ;

- Mobilité structurée à travers des accords de coopération spécifique : Doubles diplômes (UQAM à Montréal, Universidad Autonoma de Madrid et, à partir de 2021, Goethe Universität de Francfort) : les étudiants passent l'année dans l'université partenaire. ; Semestre délocalisé à Shanghai (en partenariat avec l'East China Normal University - ECNU) : les étudiants suivent le premier semestre à l'Université Paris-Dauphine et passent le second semestre à Shanghai. Les enseignements dispensés sont en partie des enseignements de la L3 MGO animés par des professeurs de Paris-Dauphine et, pour l'autre partie, des enseignements de l'ECNU ; Double cursus Management et Computer Science en partenariat avec la Libera Università Internazionale degli Studi Sociali Guido Carli (LUISS) à Rome : les étudiants passent une année dans l'université partenaire suivant un double cursus management et IT/Digital.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			2
Anglais	0	18	2
S5 - Enseignements optionnels			28
6 cours à choisir parmi 12			25
Comptabilité et information financière	fr	36	4
Contrôle et pilotage des organisations	fr	36	4
Finance d'entreprise	fr	54	6
Gestion des ressources humaines	fr	36	4
Marketing	fr	54	6
Fondamentaux de la stratégie	fr	36	4
Fiscalité	fr	30	3
Droit du travail	fr	18	2
Sociologie : Normes, pouvoir, organisation	fr	27	3
Statistiques appliquées à la gestion	fr	27	3
Management scientifique et aide à la décision	fr	27	3
Pré-professionnalisation	fr		3
1 cours à choisir parmi 8			3
Allemand	0	27	3
Chinois	0	27	3
Espagnol	0	27	3
Mathématiques financières	fr	27	3
Lean Startup	fr	27	3
Datification des organisations et des sociétés	fr	27	3
Gestion publique	fr	27	3
Comportement organisationnel	fr	27	3
S6 - Enseignements obligatoires			2
Anglais	0	18	2
S6 - Enseignements optionnels			28

6 cours à choisir parmi 12			25
Comptabilité et information financière	fr	36	4
Contrôle et pilotage des organisations	fr	36	4
Finance d'entreprise	fr	54	6
Gestion des ressources humaines	fr	36	4
Marketing	fr	54	6
Fondamentaux de la stratégie	fr	36	4
Fiscalité	fr	30	3
Statistiques appliquées à la gestion	fr	27	3
Pré-professionnalisation	fr		3
Aspects économiques de la mondialisation	fr	27	3
Droit économique	fr	27	2
1 cours à choisir parmi 8			3
Mathématiques financières	fr	27	3
Lean Startup	fr	27	3
Datification des organisations et des sociétés	fr	27	3
Management des systèmes d'information	fr	27	3
Développement durable et RSE	fr	27	3
Comparative Business Law	eng	27	3
The art of negociation	eng	27	3
Organizational Behaviour	eng	27	3
TOTAL			60

PARCOURS COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Bruno OXIBAR (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La troisième année de licence CCA forme de futurs cadres aux métiers dédiés à la maîtrise des chiffres, plus précisément ceux de la comptabilité, du contrôle de gestion, du conseil et de la finance. Elle permet aux étudiants de disposer de connaissances approfondies en matière de comptabilité financière, contrôle de gestion, domaine juridique et en finance.

Objectifs pédagogiques :

- Passer de la maîtrise technique des disciplines comptables et financières à une maîtrise conceptuelle ;
- Tenir compte de l'impact des enjeux sociaux-économiques et organisationnels sur les disciplines comptables et financières ;

- Elargir leurs champs de compétences afin de favoriser leur compréhension transversale des disciplines.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Possibilité, pour les étudiants issus de la L2 Sciences des Organisations de Dauphine - PSL, de réaliser le 1er semestre en échange dans l'une des universités partenaires de l'Université.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			30
Comptabilité et information financière	fr	36	4
Fiscalité de l'entreprise	fr	36	4
Droit du travail	fr	18	2
Droit économique	fr	36	4
Analyse financière de l'entreprise	fr	36	4
Mathématiques financières	fr	27	3
Anglais	0	18	2
Contrôle et pilotage des organisations	fr	36	4
Management scientifique et aide à la décision	fr	27	3
S6 - Enseignements obligatoires			29
Management des systèmes d'information	fr	36	4
Anglais	0	30	3
Droit fiscal	fr	36	4
Comptabilité internationale	fr	36	4
Droit des sociétés	fr	36	4
Comptabilité approfondie	fr	36	4
Droit du travail	fr	30	3
Comportement professionnel	fr	27	3
TOTAL			59

PARCOURS GESTION DE PATRIMOINE (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Frédéric GONAND (Dauphine - PSL), Amélie DE BRYAS (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langues d'enseignement principales : Français et anglais

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La troisième année de Licence - Gestion de patrimoine vise à préparer les étudiants à devenir des spécialistes en conseil auprès de clients particuliers pour les aider dans leurs choix patrimoniaux tout au long de leur vie (actifs financiers, immobiliers, fiscalité, transmission, régime matrimoniaux...).

Objectifs pédagogiques :

- Assimiler une transversalité de compétences, point de départ du trépied pédagogique : droit-fiscalité / économie-finance / soft skills-mise en situation ;
- Accéder à une diversité d'enseignements : les cours sont dispensés aussi bien par les enseignants-chercheurs de Dauphine - PSL que par des professionnels experts des différents métiers de la gestion de Patrimoine ;
- Acquérir des compétences autour desquelles s'articulent des domaines disciplinaires requis par l'approche patrimoniale globale (à la fin de son cursus, l'étudiant sera capable d'analyser les données communiquées par un client, réaliser une analyse patrimoniale à partir de la situation du client et lui adresser des préconisations de placement financier, d'investissement immobilier locatif ou de montages juridiques qui répondront à ses objectifs).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			29
Droit patrimonial	fr		2
Droit commercial	fr	18	3
Méthodologie et droit	fr	18	3
Grands principes du droit du patrimoine	fr	12	2
Economie bancaire	fr	18	3
Stratégie bancaire et gestion privée	fr	24	3
Institutional Investment	fr	18	3
Comptabilité	fr	12	2
Informatique	fr	12	2
Mathématiques pour la finance	fr	30	4
Anglais	0	18	2
S6 - Enseignements obligatoires			30
Droit des sociétés	fr	18	2
Fiscalité du particulier	fr	30	3
Droit patrimonial II	fr	36	4
Droit des sûretés	fr	18	2

Droit des obligations civiles	fr	24	2
Politiques économiques	fr	12	2
Marchés financiers	fr	36	4
Analyse financière	fr	24	3
Informatique VBA	fr		1
Informatique Big Expert	fr		1
Préparation projet professionnel	fr		1
Technique de vente	fr	18	1
Anglais	0	18	2
Rapport de stage	fr		2
TOTAL			59

PARCOURS SCIENCES DE GESTION - MAGISTÈRE (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Virginie SRECKI (Dauphine - PSL), Sébastien DUIZABO (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La troisième année du Magistère de Gestion de Dauphine a pour objectif de former en 3 années intégrées (L3-M1-M2), des étudiants aptes à s'adapter à tous contextes et à porter des projets de changement. Ce parcours, créé en 1985, se caractérise par un enseignement généraliste, professionnalisant, et international.

Objectifs pédagogiques :

- Former des managers ayant une connaissance transverse et globale des enjeux actuels de l'entreprise ;
- Permettre d'expérimenter différentes missions dans des secteurs d'activité variés avec 2 années non successives d'apprentissage ;
- Privilégier l'expérience internationale pendant une année complète avec au choix, une année dans une université partenaire ou un semestre universitaire et un stage à l'étranger en langue étrangère ;
- Maintenir 2 langues vivantes dans le cursus : anglais (70% des cours en anglais en dernière année) et espagnol (accessible aux débutants) ;

- S'ouvrir sur l'environnement et le monde grâce à une vie associative riche, des voyages d'études et des enseignements spécifiques : art, morale, jeu d'entreprise, projets tutorés, etc.

ACCORDS INTERNATIONAUX

La deuxième année du Magistère de Gestion est en mobilité totale à l'étranger. L'accès aux échanges avec les multiples partenaires de Dauphine - PSL permet aux étudiants un accès aux 5 continents.

Les étudiants peuvent valider 2 semestres universitaires à l'étranger ou opter pour un seul semestre universitaire et un stage de 6 mois à l'étranger (en langue étrangère). Durant cette année de mobilité, les étudiants doivent valider quelques enseignements à distance et s'engager dans une association locale. Cette 2^e année est l'occasion de spécialiser son parcours en choisissant des UE en lien avec son projet professionnel.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			30
Comptabilité et information financière	fr	36	4
Droit économique des affaires	fr	27	3
Psychosociologie des organisations	fr	27	3
Gestion des ressources humaines	fr	27	3
Espagnol oral et écrit	0	27	3
Anglais	0	36	4
Les outils informatiques du manager	fr	27	3
Aspects économiques de la mondialisation	fr	27	3
Contrôle de gestion	fr	36	4
S6 - Enseignements obligatoires			30
Finance d'entreprise	fr	36	4
Espagnol oral et écrit	0	27	3
Fondamentaux du marketing	fr	36	4
Fiscalités des entreprises	fr	27	3
Droit du travail	fr	27	3
Jeu d'entreprise	fr		2
Initiation à l'art moderne	fr	27	3
Stratégie	fr	36	4
Projet de groupe tutoré	fr		1
Apprentissage	fr		3
TOTAL			60

PARCOURS DOUBLE DIPLÔME

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Céline LASNIER (Dauphine – PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langues d'enseignement principales : Allemand et anglais

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La troisième année de la double licence franco-allemande s'inscrit dans la continuité des deux premières années (L1 et L2). Au cours du semestre 4, les étudiants ont choisi une spécialisation, Économie ou Gestion, qui est poursuivie en 3ème année. Les deux semestres de l'année sont réalisés à Francfort, sur le campus de la Goethe Universität, dont les cours sont principalement enseignés en anglais et en allemand.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des connaissances et compétences fondamentales en gestion ou en économie appliquée suivant la spécialisation choisie ;
- Développer l'acquisition d'une méthode de travail universitaire autonome dans un contexte germanophone ;
- Acquérir une expérience professionnalisante au cours d'un stage long ou d'un contrat d'apprentissage aux semestres 5 et 6. Ce stage (ou ce contrat) doit permettre l'approfondissement des connaissances théoriques du domaine de spécialisation (économie ou gestion) ;
- Développer des capacités de recherche, compétences rédactionnelles et de synthèse dans le cadre du Bachelor Arbeit (mémoire de licence) ;
- Développer une aisance à l'oral dans le cadre de la soutenance du Bachelor Arbeit ;
- Approfondir la connaissance des enjeux interculturels entre la France et l'Allemagne dans une perspective professionnelle ;
- Obtenir un double diplôme : la licence de Management et Gestion des Organisations ou d'Économie Appliquée de Dauphine, et le Bachelor of Sciences de la Goethe Universität spécialisation en management ou en économie et finance

Le parcours est professionnalisant avec la possibilité d'effectuer un stage en Licence 1 et un contrat d'apprentissage en Licence 3.

À l'issue du parcours, les étudiants obtiennent un double diplôme avec une Licence de Gestion ou d'Économie appliquée de Dauphine et un Bachelor en Sciences in Economics and Business Administration de la Goethe Universität.

Les candidatures se font en ligne sur la plateforme nationale Parcoursup. Un très bon niveau d'anglais et d'allemand est requis.

LICENCE SCIENCES DES ORGANISATIONS : MENTION ÉCONOMIE APPLIQUÉE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé du diplôme : Diplôme de premier cycle de Dauphine - PSL, mention Économie appliquée

Intitulés des parcours Économie appliquée (L3) :

- Économie et Ingénierie financière (L3) ;
- Économie internationale et développement (L3) ;
- Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (L3) ;
- Grandes Écoles (L3) ;
- Banque, Finance, Assurance - Magistère (L3).

Nom du responsable de la mention : Philippe BERNARD (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme de grand établissement conférant grade de Licence

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Licence Économie appliquée est orientée vers les métiers de l'économie, de la finance, de l'international et du développement. La formation combine un enseignement économique complet et des cours de spécialisation, dispensés par des universitaires et des professionnels. Les enseignements permettent d'approfondir les savoirs (notamment en économie) et de former aux techniques quantitatives, aux outils statistiques et informatiques mis en œuvre dans les métiers de l'économie.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les techniques de prévision et d'optimisation, les méthodes quantitatives, les outils statistiques et informatiques, les méthodologies de recherche et d'études ;
- Développer des capacités analytiques et de synthèse qui sont propres au diagnostic et à l'expertise ;
- Améliorer ses capacités rédactionnelles et de communication, en anglais et en français ;
- Travailler en autonomie comme en équipe, développer un réseau professionnel, conduire un projet.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation : Avoir validé au moins 120 ECTS (Classe préparatoire, IUT, universités...).

Procédure de recrutement :

- Sur dossier selon les modalités pour les admissions extérieures ;
- Accès direct pour les étudiants de Dauphine - PSL ayant validé leur 2e année de licence en Sciences des Organisations ou du CPES SESJ.

DÉBOUCHÉS

- Master Affaires Internationales et Développement ;
- Master Économie et Finance ;
- Master Économie et gestion de la santé ;
- Master Économie quantitative ;
- Master Sciences économiques et sociales.

PARCOURS ÉCONOMIE ET INGÉNIERIE FINANCIÈRE (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable de la mention : Philippe BERNARD (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 3ème année de Licence - Économie et Ingénierie Financière est destinée à former des économistes spécialistes de la finance de marché et d'entreprise. L'objectif est de donner aux étudiants les savoirs, les techniques quantitatives et les outils informatiques indispensables aujourd'hui. Cette licence donne accès au master Économie et Finance, notamment à son parcours en apprentissage Ingénierie Économique et Financière (en M1 et M2).

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les techniques de prévision et d'optimisation, les méthodes quantitatives, les outils statistiques et informatiques ;
- Connaître les méthodologies de recherche et d'études ;

- Développer des capacités analytiques et de synthèse qui sont propres au diagnostic et à l'expertise.

ACCORDS INTERNATIONAUX

La 3e année de Licence - Économie et Ingénierie Financière permet d'effectuer un semestre délocalisé au Baruch College de la City University of New York au 2e semestre. L'effectif de ce groupe est de 25 étudiants. Dans ce programme, les étudiants suivent des cours au Baruch College. Les étudiants doivent par ailleurs suivre un stage d'au moins 4 mois à New York. Les étudiants peuvent aussi suivre la 3e année de Licence - Économie et Ingénierie Financière dans le cadre d'un des double diplômes mis en place à Madrid, à Francfort, à Montréal, ou dans une mobilité classique au premier semestre.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			30
Anglais	0	18	2
Microéconomie	fr	36	4
Statistiques	fr	36	4
Comptabilité approfondie	fr	36	4
Informatique appliquée à la finance (VBA)	fr	36	6
Mathématiques appliquées pour l'économiste	fr	36	4
Produits et marchés financiers	fr	54	6
S6 - Enseignements obligatoires			30
Anglais	0	18	2
Analyse technique	fr	18	2
Assurances	fr	18	2
Informatique appliquée à la finance	fr	36	4
Gestion de portefeuille	fr	36	6
Outils mathématiques à la finance	fr	18	2
Economie industrielle	fr	36	4
Econométrie	fr	36	4
Macroéconomie	fr	36	4
TOTAL			60

PARCOURS ÉCONOMIE INTERNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable de la mention : Philippe BERNARD (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 3ème année de Licence - Économie Internationale et Développement est destinée à former des économistes appliqués qui se destinent à des carrières centrées sur l'international (import-export, Conseil économique des ambassades, etc.) et sur le développement (ONG, Organisations Internationales, AFD, développement durable, etc.). L'objectif est de donner aux étudiants les savoirs et savoir-faire essentiels aux métiers tournés vers l'international et le développement. Cette licence donne notamment accès aux masters en Affaires Internationales et Développement.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les techniques de prévision et d'optimisation, les méthodes quantitatives, les outils statistiques et informatiques ;
- Connaître les méthodologies de recherche et d'études ;
- Travailler en autonomie comme en équipe, développer un réseau professionnel, conduire un projet.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Les étudiants du parcours peuvent aussi suivre le parcours EID dans le cadre d'un des double-diplômes mis en place à Madrid, à Francfort, à Montréal, ou dans une mobilité classique. Cette dernière peut être annuelle ou semestrielle (soit au S1, soit au S2).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			30
Anglais	0	18	2
Microéconomie	fr	36	4

Statistiques	fr	36	4
Economie internationale	fr	36	4
Economie du développement	fr	36	4
Informatique appliquée à l'économie internationale	fr	36	6
Economie industrielle européenne	fr	18	2
Comptabilité approfondie	fr	36	4
S6 - Enseignements obligatoires			10
Anglais	0	18	2
Econométrie	fr	36	4
Macroéconomie	fr	36	4
S6 - Enseignements optionnels			20
20 ECTS à valider parmi un choix de 8 cours			20
Development economics	fr	36	4
Régulation européenne des marchés	fr	18	2
Economie internationale II	fr	36	4
Economie publique	fr	36	4
Histoire de la pensée économique	fr	36	4
Economie du travail	fr	18	2
Data and measurement	fr	36	4
Mémoire de recherche	0	18	2
Economic growth theory	eng	18	2
Informatique SAS-R	fr	18	2
TOTAL			60

PARCOURS CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable de la mention : Philippe BERNARD (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Cette formation a pour objectif de faciliter l'insertion des étudiants issus des Classes préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE - prépas scientifiques ou prépas économiques et commerciales (ECE et ECS), BL, ENS Cachan, Math, etc.) au sein de la Licence Économie Appliquée. Elle comporte des cours de mises à niveau en Microéconomie, Macroéconomie et statistiques en parallèle des cours fondamentaux suivis sur le premier semestre. Au second semestre, les étudiants

intègrent l'un des deux parcours : Économie et Ingénierie Financière ou Économie Internationale et Développement.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les outils et procédés pertinents dans les domaines couverts ;
- Connaître les techniques de prévision et d'optimisation, les méthodes quantitatives, les outils statistiques et informatiques ;
- Travailler en autonomie comme en équipe, conduire un projet.

ACCORDS INTERNATIONAUX

L'objectif principal pour les étudiants issus de classe préparatoire rejoignant la 3^e année est celui de mener à bien l'intégration dans la Licence d'Économie Appliquée. Les étudiants de ce parcours n'ont pas accès à la mobilité internationale. Cette dernière leur est proposée en master.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			30
Anglais	0	18	2
Microéconomie	fr	36	4
Statistiques	fr	36	4
Comptabilité approfondie	fr	36	4
Fondement de la macroéconomie	fr	36	4
Fondement de la microéconomie	fr	36	4
Fondement de la statistique	fr	36	4
Informatique de la finance pour CPGE	fr	36	4
S6 - Enseignements obligatoires			30
Enseignements du semestre 2 du parcours Economie Ingénierie Financières (EIF)			
Enseignements du semestre 2 du parcours Economie internationale et développement (EID)			
TOTAL			60

PARCOURS GRANDES ÉCOLES (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable de la mention : Philippe BERNARD (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours Grandes Écoles de la licence d'Économie est un cursus aménagé proposé aux étudiants des grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs. Son objectif est de permettre à ce public de s'initier aux méthodes et aux notions fondamentales de l'économie, en poursuivant en parallèle son cursus scolaire. Ces étudiants doivent être dans leur deuxième ou troisième année d'école (BAC+4, BAC+5). Le parcours Grandes Écoles est aménagé, les étudiants doivent valider un nombre réduit de cours. L'enseignement de ces derniers se fait essentiellement à distance.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les outils et procédés pertinents dans les domaines couverts ;
- Connaître les techniques de prévision et d'optimisation, les méthodes économiques ;
- Savoir appliquer les méthodologies de recherche et d'études.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Le parcours Grandes Écoles, en raison de son objectif, ne propose pas de mobilité internationale à ses étudiants - la mobilité étant du ressort de l'école de l'étudiant.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			12
Economie publique	fr	36	4
Economie internationale	fr	36	4
Microéconomie	fr	36	4
S6 - Enseignements obligatoires			14
Gestion de portefeuille	fr	36	4
Econométrie	fr	36	4
Macroéconomie	fr	36	6
TOTAL			26

PARCOURS BANQUE, FINANCE, ASSURANCE - MAGISTÈRE (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Martine CARRÉ-TALLON (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La troisième année de Licence - Banque, Finance, Assurance (Magistère) est la première étape d'un cursus d'excellence formant en trois ans (de la L3 au M2) des praticiens de haut niveau, capables de s'adapter avec succès aux mutations rapides de la finance contemporaine. La formation alterne entre cours académiques, projets sous Bloomberg, cours donnés par des professionnels, ouverture à l'international et stages en entreprise. Elle permet de valider par équivalence la licence d'Économie Appliquée de Dauphine à la fin de la première année.

Les rencontres et voyages organisés par l'association des étudiants aident les étudiants à définir leur orientation professionnelle.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une base de connaissances pluridisciplinaires solides : comptabilité, mathématiques financières, gestion financière, gestion de portefeuille, microéconomie, économétrie, droit... ;
- Assimiler des connaissances économiques essentielles permettant de valider une formation d'économiste, équivalente à la licence d'économie appliquée de Dauphine.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			30
Pré-requis : Mathématiques financières	fr		0
Comptabilité financière (mise à niveau)	fr		0
Microéconomie financière statistique	fr		5
Théorie de la croissance	fr	18	2
Statistiques et probabilités	fr		5
Mathématiques : optimisation, cours + TD	fr	12	1
L'économie de la finance digitale	fr	12	1

Comptabilité financière	fr		5
Fonctionnement des marchés financiers	fr	18	2
Fixed-income Products and Markets	eng	18	2
Droit des sociétés	fr	18	2
Python	fr	12	1
Monnaie virtuelle et histoire économique	fr	12	1
Techniques de communication	fr	12	1
Communication professionnelle en anglais	0	18	2
Simulation entretiens	fr		0
S6 - Enseignements obligatoires			30
Excel et VBA	fr	15	1
Fixed-income Products and Markets	eng	12	1
Gestion obligatoire sous Bloomberg	fr	12	1
Financement de l'économie	fr	18	2
Evaluation d'actifs et gestion de portefeuille	fr	18	2
Gestion financière	fr	27	3
Introduction à la fiscalité des entreprises	fr	12	1
Microéconomie financière dynamique	fr	36	4
Théorie de la croissance	fr	18	2
Théorie de la décision en incertain	fr	18	2
Théorie et pratique de l'économétrie	fr		6
Matlab appliqué finance	fr	12	1
Excel et VBA, e-learning	fr	18	2
Communication professionnelle en anglais	0	18	2
TOTAL			60

LICENCE SCIENCES DES ORGANISATIONS : MENTION SCIENCES SOCIALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé du diplôme : Diplôme de premier cycle de Dauphine - PSL, mention Sciences sociales

Intitulés des parcours Sciences sociales (L3)

- Économie (L3) ;
- Action Publique (L3) ;
- Sociologie et Sciences Politiques (L3).

Nom des responsables de la mention : Catherine ACHIN (Dauphine - PSL) et Pierre-Yves BAUDOT (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme de grand établissement conférant grade de Licence

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Licence Sciences sociales propose une formation pluridisciplinaire et internationalisée. Elle s'appuie sur un apprentissage des fondamentaux théoriques et méthodologiques autour de deux années de formation en tronc commun et de différents parcours en 3e année : Sociologie et Science Politique, Action Publique, Économie.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser l'éventail des méthodes qualitatives et quantitatives en sciences sociales ;
- Approfondir ses connaissances en sociologie, science politique, économie mais aussi histoire et droit ;
- Favoriser la mobilité internationale et la maîtrise de l'anglais ;
- Préparer aux métiers du conseil, de l'expertise dans le public et le privé, ainsi qu'à l'enseignement et la recherche en sciences sociales.

ACCORDS INTERNATIONAUX

La mention Sciences sociales de la Licence Sciences des organisations bénéficie d'un partenariat spécifique avec Baruch College à la New York University et du réseau de partenaires internationaux de l'université proposant de nombreux échanges.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation :

- La connaissance des grands auteurs de sociologie et de science politique est demandée ;
- Le suivi de ce parcours requiert une appétence certaine pour la discipline, ainsi que la maîtrise de ses fondamentaux ;
- Une connaissance des différentes méthodes de recherche (quanti/quali) en sociologie, science politique et économie est un atout important.

Procédure de recrutement :

- Accès direct pour les étudiants de Dauphine - PSL ayant validé leur 2^e année de licence en Sciences des Organisations ou du CPES SESJ ;
- Sur dossier pour les étudiants issus de 2^e année de licence MIE ou ayant suivi des enseignements de sociologie, de science politique ou d'économie venant de classes préparatoires (khâgne B/L) ou autres universités.

DÉBOUCHÉS

- Master Politiques publiques ;
- Master Sciences économiques et sociales ;

- Master Journalisme ;
- Master Affaires internationales et développement.

PARCOURS ÉCONOMIE (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Catherine ACHIN (Dauphine - PSL) et Pierre-Yves BAUDOT (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 3^e année de LISS - Économie s'adresse aux étudiants issus de cursus universitaires en sciences sociales et de classes préparatoires à l'ENS de Paris - PSL à dominante économique et requiert une vraie appétence pour cette discipline. Elle s'appuie sur les cours de la licence d'économie, et conduit naturellement vers les masters en Politiques publiques et en économie de Dauphine - PSL.

Objectifs pédagogiques :

- Avoir une approche sociologique approfondie des problématiques auxquelles sont confrontées les sociétés modernes ;
- Assimiler les fondements de l'analyse économique, micro et macro ;
- Acquérir des capacités critiques et de synthèse ;
- Préparer sa mobilité internationale ;
- Accéder aux masters d'excellence de Dauphine - PSL et de PSL (Politiques publiques ; Institutions Organisations Économie et Société ; Droit et Gouvernance Publique ; Action Internationale et Développement ; Peace Studies ; masters d'économie, etc.).

ACCORDS INTERNATIONAUX

La 3^e année de Licence - Économie bénéficie d'un partenariat spécifique avec Baruch College à la New York University, et du réseau de partenaires internationaux de l'université proposant de nombreux échanges.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			26
Sociologie de la politisation et de la participation politique	fr	36	4
Sociologie de l'Etat et de l'action publique	fr	36	4
Méthodes d'enquête pour les sciences sociales	fr	36	4
Anglais	0	18	2
Statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales	fr	36	4
Analyse microéconomique	fr	36	4
Economie internationale	fr	36	4
S5 - Enseignements optionnels			4
4 ECTS à valider parmi un choix de 7 cours			4
Sociologie de la mondialisation	fr	18	2
Economie du développement	fr	36	4
Histoire des médias	fr	18	2
Economie des médias	fr	18	2
Readings in social sciences	eng	18	2
Economic Sociology	eng	18	2
Islam and the State, paradigms, practise and sociopolitical change	eng	36	4
S6 - Enseignements obligatoires			26
Politique comparée et sociologie de l'Europe	fr	36	4
Sociologie politique, institutions et personnel politique	fr	36	4
Politiques sociales	fr	36	4
Sociologie du travail	fr	36	4
Anglais	0	18	2
Economie publique et politiques publiques (BL et L2)	fr	36	4
Macroéconomie	fr	36	4
S6 - Enseignements optionnels			4
4 ECTS à valider parmi un choix de 12 cours			4
Sociologie urbaine	fr	18	2
Sociologie des risques et des controverses	fr	18	2
Politique comparée du monde arabe	fr	36	4
Current issues in british and american politics	eng	18	2
Sociologie des médias	fr	18	2
Droit des médias	fr	18	2
Séminaire à l'ENS	fr		2
Séminaire à l'ENS	fr		4
Sociologie de la famille	fr	18	2
Social Network Analysis	eng	18	2
Law and Society	eng	36	4
Econométrie	fr	36	4
TOTAL			60

PARCOURS ACTION PUBLIQUE (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Catherine ACHIN (Dauphine - PSL) et Pierre-Yves BAUDOT (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 3e année de Licence - Action publique s'adresse aux étudiants issus d'études universitaires et de classes préparatoires à l'ENS - PSL à dominante juridique et présente une spécialisation en droit public et politiques locales. La formation conduit naturellement vers les masters en Politiques publiques de Dauphine - PSL, mais offre également des débouchés dans d'autres masters de Dauphine - PSL et au sein de PSL.

Objectifs pédagogiques :

- Avoir une approche sociologique approfondie des problématiques auxquelles sont confrontées les sociétés modernes ;
- Assimiler les fondements de l'analyse économique, micro et macro ;
- Acquérir des capacités critiques et de synthèse ;
- Préparer sa mobilité internationale ;
- Accéder aux masters d'excellence de Dauphine - PSL et de PSL (Politiques publiques ; Institutions Organisations Économie et Société ; Droit et Gouvernance Publique ; Action Internationale et Développement ; Peace Studies ; masters d'économie etc.).

ACCORDS INTERNATIONAUX

La 3e année de Licence - Action Publique bénéficie d'un partenariat spécifique avec Baruch College à la New York University, et du réseau de partenaires internationaux de l'université proposant de nombreux échanges.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			26
Sociologie de la politisation et de la participation politique	fr	36	4
Sociologie de l'Etat et de l'action publique	fr	36	4
Méthodes d'enquête pour les sciences sociales	fr	36	4
Anglais	0	18	2
Statistiques pour les sciences sociales	fr	36	4
Droit public	fr	36	4
Politiques locales	fr	18	2
TD de droit	fr	18	2
S5 - Enseignements optionnels			4
4 ECTS à valider parmi un choix de 9 cours			4
Sociologie de l'éducation	fr	18	2
Théories sociologiques	fr	18	2
Sociologie de la mondialisation	fr	18	2
Economie du développement	fr	36	4
Histoire des médias	fr	18	2
Economie des médias	fr	18	2
Readings in social sciences	eng	18	2
Economic Sociology	eng	18	2
Islam and the State, paradigms, practise and sociopolitical change	eng	36	4
S6 - Enseignements obligatoires			20
Politique comparée et sociologie de l'Europe	fr	36	4
Sociologie politique, institutions et personnel politique	fr	36	4
Politiques sociales	fr	36	4
Sociologie du travail	fr	36	4
Anglais	0	18	2
Questions contemporaines	fr	18	2
S6 - Enseignements optionnels			10
1 cours à choisir parmi 2			4
Economie publique et politiques publiques (BL et L2)	fr	36	
Economie générale (pour les AL)	fr	36	
1 cours à choisir parmi 2			2
Sociologie du droit	fr	18	
Sociologie urbaine	fr	18	
4 ECTS à valider parmi un choix de 10 cours			4
Histoire sociale des sciences sociales	fr	18	2
Politique comparée du monde arabe	fr	36	4
Current issues in british and american politics	eng	18	2
Sociologie des médias	fr	18	2
Droit des médias	fr	18	2
Séminaire à l'ENS	fr		2
Séminaire à l'ENS	fr		4
Sociologie de la famille	fr	18	2
Social Network Analysis	eng	18	2
Law and Society	eng	36	4

TOTAL			60
-------	--	--	----

PARCOURS SOCIOLOGIE ET SCIENCES POLITIQUES (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Catherine ACHIN (Dauphine - PSL), Pierre-Yves BAUDOT (Dauphine - PSL), Céline BESSIERE (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 3^e année de Licence - Sociologie et Sciences Politiques s'adresse aux étudiants issus de cursus universitaires en sciences sociales et de classes préparatoires BL. Elle présente une spécialisation en méthodologie des sciences sociales. Cette formation, généraliste et approfondie, prépare à des formations d'excellence au sein de Dauphine - PSL.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser des méthodes quantitatives et qualitatives de sciences sociales ;
- Approcher sociologiquement des problématiques auxquelles sont confrontées les sociétés modernes ;
- Acquérir des capacités critiques et de synthèse ;
- Préparer sa mobilité internationale ;
- Accéder aux masters d'excellence de Dauphine - PSL et de PSL (Politiques publiques ; Institutions Organisations Économie et Société ; Droit et Gouvernance Publique ; Action Internationale et Développement ; Peace Studies ; etc.).

ACCORDS INTERNATIONAUX

La 3^e année de Licence - Sociologie et Sciences politiques bénéficie d'un partenariat spécifique avec Baruch College à la New York University, et du réseau de partenaires internationaux de l'université proposant de nombreux échanges.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE



Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			28
Sociologie de la politisation et de la participation politique	fr	36	4
Sociologie de l'Etat et de l'action publique	fr	36	4
Méthodes d'enquête pour les sciences sociales	fr	36	4
Anglais	0	18	2
Statistiques pour les sciences sociales	fr	36	4
Sociologie de l'éducation	fr	18	2
Théories sociologiques	fr	18	2
Sociologie économique	fr	18	2
Identités, rapports sociaux, inégalités : intersections	fr	18	2
Sociologie de la mondialisation	fr	18	2
S5 - Enseignements optionnels			2
2 ECTS à valider parmi un choix de 7 cours			2
Economie du développement	fr	36	4
Histoire des médias	fr	18	2
Economie des médias	fr	18	2
Readings in social sciences	eng	18	2
Economic Sociology	eng	18	2
Islam and the State, paradigms, practise and sociopolitical change	eng	36	4
Droit public	fr	36	4
S6 - Enseignements obligatoires			26
Politique comparée et sociologie de l'Europe	fr	36	4
Sociologie politique, institutions et personnel politique	fr	36	4
Politiques sociales	fr	36	4
Sociologie du travail	fr	36	4
Anglais	0	18	2
Sociologie du droit	fr	18	2
Sociologie urbaine	fr	18	2
Stage de terrain	fr	36	4
S6 - Enseignements optionnels			4
4 ECTS à valider parmi un choix de 13 cours			4
Questions contemporaines	fr	18	2
Economie générale (pour les AL)	fr	36	4
Histoire sociale des sciences sociales	fr	18	2
Politique comparée du monde arabe	fr	36	4
Current issues in british and american politics	eng	18	2
Sociologie des médias	fr	18	2
Droit des médias	fr	18	2
Séminaire à l'ENS	fr		2
Séminaire à l'ENS	fr		4
Sociologie de la famille	fr	18	2
Social Network Analysis	eng	18	2
Law and Society	eng	36	4
Mémoire de recherche du stage de terrain	fr		2
TOTAL			60

LICENCE SCIENCES DES ORGANISATIONS : MENTION DROIT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé du diplôme : Diplôme de premier cycle de Dauphine - PSL, mention Droit

Intitulés des parcours Droit (L3) :

- Double Licence Droit - Management et Gestion des organisations (L3) ;
- Droit et gouvernance publique (L3).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Nom des responsables de la mention : Dorothee GALLOIS-COCHET (Dauphine - PSL) et Béatrice DELZANGLES (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme de grand établissement conférant grade de Licence

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Licence Droit est une filière réservée aux étudiants juristes. Elle bénéficie de la qualité du corps professoral de Dauphine - PSL, des liens étroits entretenus par l'université avec le monde professionnel et les milieux sociaux-économiques ainsi que d'effectifs réduits et d'enseignements sous forme de cours-TD.

Objectifs pédagogiques :

- Développer les savoirs liés aux matières fondamentales des sciences de gestion ;
- Former des juristes ayant de bonnes connaissances en droit privé et public ainsi que des bases de Common Law et une ouverture sur d'autres disciplines ;
- Apprendre aux étudiants à réfléchir par eux-mêmes et à appréhender les situations juridiques sous un angle pratique, dans une approche intégrant l'environnement économique des entités et la dimension internationale des enjeux ;
- Proposer une approche juridique et sous l'angle de la science politique, de la sociologie, de l'économie politique ou encore de la gestion de l'action et de la décision publiques locales, nationales, européennes et internationales et de l'influence de celles-ci sur les milieux socio-économiques.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation :

- Étudiants ayant validé leur 2ème année de licence à Dauphine - PSL et ayant suivi la Filière Droit en L1 et L2 ;
- Étudiants ayant suivi le Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (CPES) de PSL dès lors qu'ils ont choisi la filière Sciences économiques, sociales et juridiques (SESJ) et la majeure Droit sous condition de validation du CPES et d'obtention d'une moyenne au moins égale à 10 à la majeure Droit (pour le parcours Droit et gouvernance publique) ;
- Étudiants ayant validé leur 2ème année de licence ou équivalent BAC+2 (validation de 120 crédits ECTS), au sein d'une autre université ou autre établissement de l'enseignement supérieur dans le domaine juridique ;
- Les candidats doivent disposer de connaissances fondamentales en droit privé, en droit public, en comptabilité et avoir un niveau d'anglais suffisant.

Procédure de recrutement :

- Accès direct aux étudiants ayant validé leur 2ème année de licence à Dauphine - PSL et leur 2ème année de la Filière Droit ;
- Pour les étudiants extérieurs, sur dossier

DÉBOUCHÉS

- Master Droit.

PARCOURS DOUBLE LICENCE DROIT - MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Dorothee GALLOIS-COCHET (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langues d'enseignement principales : Français et anglais

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 3^e année de Double Licence Droit - Management et gestion des organisations conduit à l'obtention d'une double licence en Droit et en Management et Gestion des organisations. Elle a pour ambition de former des juristes ayant un niveau de compétence élevé et un profil pluridisciplinaire.

Objectifs pédagogiques :

- Obtenir une double licence ;
- Acquérir une bonne connaissance des matières fondamentales du droit privé comme du droit public ainsi que des bases de Common Law ;
- Avoir une connaissance approfondie des matières fondamentales des sciences de management et de gestion ;
- Savoir réfléchir par vous-même et appréhender les situations juridiques sous un angle pratique et global.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Ce parcours permet de candidater en mobilité sortante simple, pour l'un et/ou l'autre des semestres, selon la procédure générale de mobilité de l'établissement. Pour les étudiants du parcours Double Licence, Droit - Management et Gestion des organisations, seules peuvent être choisies comme destination de mobilité les universités partenaires conventionnées en droit et en gestion. Il est à noter que celles-ci sont actuellement peu nombreuses. La procédure de sélection et d'affectation à la mobilité est accessible aux seuls étudiants inscrits en L2 à Dauphine - PSL.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			30
Droit des sociétés	fr	36	4
Droit international privé	fr	36	4
Droit processuel (civil et public)	fr	36	3
Droit du travail	fr	36	3
Comptabilité et information financière	fr	36	4
Contrôle et pilotage des organisations	fr	36	3
Marketing	fr	36	4
Droit des contrats publics	fr	24	3
Tort Law	eng	18	2
S6 - Enseignements obligatoires			30
Fiscalité des personnes et des entreprises	fr	36	4
Droit commercial (droit de la concurrence)	fr	36	3
Finance d'entreprise	fr	36	4
Fondamentaux de la stratégie	fr	36	3
Gestion des Ressources Humaines	fr	24	3
Droit public des affaires	fr	24	3
Atelier de plaidoirie	fr	21	2
Régime des obligations	fr	18	2
Comparative public Law	eng	18	2
Droit pénal des affaires	fr	18	2

Contract Law	eng	18	2
Comportement professionnel	fr		0
TOTAL			60

PARCOURS DROIT ET GOUVERNANCE PUBLIQUE (L3)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Béatrice DELZANGLES (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langues d'enseignement principales : Français et anglais

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 3ème année de Licence Droit - parcours Droit et gouvernance publique a pour ambition de former des juristes ayant de solides compétences en droit ainsi que des connaissances pluridisciplinaires indispensables à la compréhension de l'action publique et de la décision publique locales, nationales, européennes et internationales.

Objectifs pédagogiques :

- Obtenir une licence en Droit orientée vers le droit public et la gouvernance publique, tout en maîtrisant les connaissances fondamentales du droit privé ou les bases de la Common Law ;
- Acquérir des notions en économie, gestion, sociologie et sciences politiques ;
- Développer une réflexion personnelle tout en appréhendant les situations juridiques sous un angle pratique ;
- S'orienter professionnellement vers une activité en lien avec le secteur public, parapublic ou en interaction avec ces derniers (Master 1 Droit - parcours Droit et gouvernance puis Master 2 Droit - spécialité Droit du plaidoyer et des affaires publiques ou spécialité Droit et gestion publique) ou vers la recherche en ces domaines (programme gradué PSL Droit - Master Recherches).

ACCORDS INTERNATIONAUX

Le parcours permet de candidater en mobilité sortante simple, pour l'un et/ou l'autre des semestres. Pour les étudiants du parcours Droit et gouvernance publique, peuvent être choisies comme destination de mobilité toutes les universités partenaires conventionnées en droit.

La procédure de sélection et d'affectation à la mobilité suppose de candidater l'année précédant celle de la L3, de sorte que cette mobilité n'est pas accessible aux étudiants non-inscrits à Dauphine - PSL en L2.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			31
Protection des droits fondamentaux	fr	36	4
Droit international privé	fr	36	4
Droit du travail	fr	36	3
Droit processuel (civil et public)	fr	36	3
Droit des contrats publics	fr	24	3
Sociologie du droit	fr	24	3
Protection des droits fondamentaux - TD	fr	24	3
Droit des sociétés	fr	18	2
Tort Law	eng	18	2
Droit public des biens	fr	18	2
Clinique juridique	fr	18	2
S6 - Enseignements obligatoires			31
Théorie générale des organisations publiques	fr	36	4
Droit international public	fr	36	4
Droit de l'Union européenne	fr	36	4
Droit public des affaires	fr	24	3
Introduction à la gestion	fr	18	3
Atelier de plaidoirie	fr	21	2
Comparative public Law	eng	18	2
Finances publiques	fr	18	3
Economie du droit	fr	18	2
Développement durable - approche juridique	fr	18	2
Comportement professionnel	fr		0
Clinique juridique	fr	18	2
Stage	fr		0
TOTAL			62

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE COMÉDIEN (DNSPC)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement opérateur : CNSAD - PSL

Nom du responsable du diplôme : Grégory GABRIEL (CNSAD - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national du Ministère de la Culture et de la Communication

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation au Conservatoire des comédiennes et des comédiens en trois années se caractérise par :

- Une exigence technique et artistique de haut niveau ;
- Un mouvement progressif vers l'autonomie et la liberté ;
- Un encouragement à une créativité aux prises avec les réalités du monde et son évolution.

La 1^{re} année est consacrée à l'acquisition et au renforcement des fondamentaux du métier d'actrice et d'acteur, essentiellement dans le cadre de cours hebdomadaires. Les disciplines enseignées sont des composantes de l'art de l'actrice et de l'acteur : lecture, diction, interprétation des textes, pratique de diverses méthodes d'échauffement, danse, chant, masque, clown, enseignements théoriques... Chaque élève en fera pas à pas la combinaison pour construire la personne qu'il ou elle est et l'acteur ou l'actrice qu'il ou elle devient.

La 2^e année se poursuit dans l'esprit de la précédente et permet d'approfondir les fondamentaux mais aussi d'expérimenter diverses approches et techniques du jeu.

Les cours hebdomadaires de danse, de chant, et les cours théoriques sont immuables et durent toute l'année. Ils se combinent à des *masterclass* d'une à trois semaines qui se succèdent durant un premier semestre court, d'octobre à décembre. Ces masters class permettent aux élèves de rencontrer ponctuellement plusieurs artistes et sont consacrées à une recherche artistique, une esthétique ou une discipline précise.

Au second semestre, de février à juin, les cours hebdomadaires se combinent à un important volume hebdomadaire de cours d'interprétation (18 heures) qui se concluent par les présentations publiques des « Journées de juin ».

Des cours optionnels sont communs aux élèves de 1^{re} et de 2^e année (techniques du cinéma, chanson).

La 3^e année est essentiellement tournée vers la création, dans le cadre d'ateliers dirigés par des artistes invités ou des professeurs de l'école et réalisés dans le temps et les conditions d'une

production professionnelle. Ces ateliers donnent lieu à des présentations publiques, notamment dans le cadre des Journées de juin. Certains de ces ateliers se déroulent « hors les murs », notamment hors de Paris, en partenariat avec un théâtre de région ou un festival. Cette immersion dans la vie d'une structure de création et de diffusion permet une mise en relation avec toutes les composantes du théâtre (administratives, techniques, relation au public).

Deux ateliers sont logiquement dirigés par des élèves, illustration de l'invention de leur propre théâtre, de leur chemin vers la sortie de l'école et vers la vie professionnelle.

Ces ateliers permettent aux élèves de s'engager dans des aventures artistiques fortes et d'aller à la rencontre, au cours de l'année, d'univers singuliers et nouveaux. Les élèves s'adaptent ainsi à des esthétiques et des pédagogies variées, dans le temps d'un projet qui est porté par l'énergie finale d'une relation au public. Ils permettent de mettre en pratique et de développer les acquis des deux premières années d'apprentissage, d'acquérir autonomie et liberté dans la création, et d'éprouver la pratique professionnelle en ayant le temps et les interlocutrices et interlocuteurs nécessaires à son questionnement. L'année est ponctuée de stages courts qui permettent aux élèves de se familiariser avec différentes activités liées à leur futur métier : doublage, exercice de casting, droit du spectacle...

Un projet pédagogique spécifique autour du cinéma est proposé.

L'objectif est de donner progressivement à l'enseignement du cinéma une organisation et une progression symétriques à celles de l'enseignement du théâtre en proposant notamment qu'un atelier de 3e année prenne la forme d'un tournage.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Des partenariats internationaux permettent aux élèves de 2^e année de passer trois semaines à l'étranger et de participer à des festivals de théâtre européens. Depuis 2013, le Conservatoire a organisé différents échanges pour ses élèves de 2^e année à Montréal, à Moscou, à Barcelone, à Oslo et à Pondichéry en Inde avec des écoles nationales d'art dramatique ou des structures culturelles de ces pays. Les élèves ont également participé à divers festivals internationaux à Spoleto en Italie, à Brno en République Tchèque, à Ludwigsburg en Allemagne.

Le Conservatoire a rejoint en 2009 le groupement européen E:UTSA (Europe : Union of Theatre Schools and Academies) dont les objectifs principaux sont de favoriser la rencontre artistique entre les élèves des différents pays au cours de leur cursus, et de soutenir la jeune création, notamment au moment de la sortie des écoles et de l'entrée dans la vie professionnelle.

E:UTSA regroupe les établissements suivants et s'élargit chaque année de plusieurs membres : Académie nationale d'art dramatique Silvio d'Amico de Rome (Italie), Bayerische Theaterakademie «August Everding» de Munich (Allemagne), Aleksander Zelwerowicz National Academy of Dramatic Art de Varsovie (Pologne), Ludwik Solski State Drama School de Cracovie (Pologne), Royal Conservatoire of Scotland de Glasgow (Écosse), Malmo Theatre Academy de Malmo (Suède), St. Petersburg State Theatre Arts Academy (Russie), Real Escuela de Arte Dramatico (RESAD) de Madrid (Espagne), Lithuanian Academy of Music and Theatre de Vilnius (Lituanie), University of Theatre and Film Arts de Budapest (Hongrie), Iceland Academy of the Arts de Reykjavik (Islande),

Janàcek Academy of Music and Performing Arts de Brno (République Tchèque). E:UTSA organise chaque année des événements européens regroupant plusieurs écoles, lors du festival international de Spoleto en Italie, du festival international SETKANÍ ENCOUNTER de Brno en République Tchèque, du festival international FUIRORE à Ludwigsburg en Allemagne etc. Le Conservatoire participe régulièrement à ces événements depuis 2014.

Des accords Erasmus ont également été signés avec les établissements suivants :

- École supérieure d'Art Dramatique de Valence (Espagne) ;
- Institut du Théâtre de Barcelone (Espagne) ;
- École des Arts d'Oslo (Norvège) ;
- Conservatoire Royal d'Écosse de Glasgow ;
- Academy of performing Arts in Bratislava (Slovaquie) ;
- Music and Arts University of Vienna (Autriche) ;
- University of performing arts Ernst Busch (Allemagne).

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation :

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence. Sur demande motivée du candidat, une dispense pourra être accordée à titre dérogatoire ;
- Une formation théâtrale intensive d'au moins un an est exigée et des conditions d'âge sont requises (de 18 à 25 ans). Au programme : jeu de l'acteur, voix, mouvement du corps et gestuelle, dramaturgie et mise en scène, histoire du théâtre et de la représentation, droit et économie du spectacle vivant, réseau professionnel. La formation doit permettre à l'élève de maîtriser et de développer ses capacités pour jouer un répertoire varié (style, mode de jeu).

Procédure de recrutement : Sur concours selon les modalités ou validation des acquis de l'expérience.

DÉBOUCHÉS

Le CNSAD - PSL a pour mission principale de dispenser un enseignement spécialisé de l'art dramatique, au titre de la formation supérieure et de la formation continue. Le DNSPC a pour objectif de permettre à l'élève d'exercer son art d'interprète, d'entretenir et de développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprètes en art dramatique, de valoriser ses compétences et de l'aider à construire son parcours professionnel. Les enseignements dispensés comprennent les connaissances théoriques et la maîtrise pratique nécessaires à l'exercice du métier de comédienne et de comédien.

Ce diplôme de 1^{er} cycle peut mener au diplôme de 2^e cycle « Jouer et mettre en scène » délivré par l'Université PSL et opéré par le CNSAD – PSL qui est un nouveau cursus de formation à la mise en

scène destiné à un nombre restreint d'élèves du Conservatoire qui souhaitent élargir leurs connaissances aux questions de mise en scène, il se déroule sur deux ans. Les élèves suivent en parallèle de leur 3^e année de la Formation du comédien des enseignements spécifiques (techniques du spectacle, production et administration, ateliers d'écriture, esprit critique et relation aux autres arts...). Afin d'approfondir ses compétences, chaque élève a une deuxième année qui lui est propre. Chaque parcours comporte un ou plusieurs stages en immersion dans un milieu professionnel en France et à l'étranger. Les élèves peuvent ensuite se diriger vers le doctorat SACRe qui est un jeune diplôme conférant à un artiste le titre de Docteur. Ces formations mènent également par la suite vers l'acquisition d'un diplôme d'État de Professeur de Théâtre, délivré par les établissements d'enseignement supérieur habilités par le Ministère de la Culture, ou d'un Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

1^{re} année

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			31
Dire et lire la prose et le vers	fr	21	3
Jeu en anglais	0	14	3
Stage interprétation	fr	35	3
Jeu en français pour étudiants étrangers	0	16	1
Feldenkrais	fr	9	1
Danse	fr	63	3
Masque	fr	24	3
Clown	fr	24	3
Voix	fr	25,5	3
Taï Chi ou Respiration	fr	16	0
Stage Fémis	fr	35	2
Histoire des formes théâtrales	fr	18	2
Laboratoire dramaturgique	fr	48	3
Formation sécurité	fr	3,5	1
S1 - Enseignements optionnels			3
Hall de la chanson	fr	40	1
Techniques du cinéma	fr	16	1
Combat scénique	fr	16	1
S2 - Enseignements obligatoires			33
Dire et lire la prose et le vers	fr	30	2
Jeu en anglais	0	30	2
Interprétation	fr	171	4
Jeu devant la caméra	fr	45	2
Stage interprétation	fr	30	2
Improvisation	fr	72	3
Jeu en français pour étudiants étrangers	0	40	1
Taï Chi ou Respiration	fr	26	1

Danse	fr	96	2
Masque	fr	45	2
Voix	fr	21	2
Stage de clown	fr	30	2
Stage clown ou masque	fr	120	2
Semaine inter-écoles	fr	30	1
Stage Fémis	fr	35	1
Histoire des formes théâtrales	fr	30	2
Stage milieu rural	fr	60	2
S2 - Enseignements optionnels			3
Hall de la chanson	fr	84	1
Techniques du cinéma	fr	34	1
Combat scénique	fr	30	1
Radio conservatoire			
TOTAL			70

2^e année

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			31
Master Class 1	fr	75	5
Master Class 2	fr	20	3
Master Class 3	fr	50	5
Jeu en français pour étudiants étrangers	0	16	1
Master Class clown/masque	fr	120	5
Feldenkrais	fr	12	1
Danse	fr	45	3
Voix	fr	16,5	3
Histoire des formes théâtrales	fr	12	2
Cartes blanches	fr	50	3
S3 - Enseignements optionnels			2
Hall de la chanson	fr	40	1
Techniques du cinéma	fr	18	1
Radio conservatoire			
S4 - Enseignements obligatoires			31
Interprétation	fr	445	20
Jeu en français pour étudiants étrangers	0	40	1
Danse	fr	90	3
Voix	fr	22,5	3
Semaine inter-écoles	fr	30	2
Histoire des formes théâtrales	fr	15	2
S4 - Enseignements optionnels			2
Hall de la chanson	fr	72	1
Techniques du cinéma	fr	30	1
Radio conservatoire			
TOTAL			66

3^e année

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			33
Stage doublage	fr	35	1
Stage RFI	fr	35	1
Droit du spectacle	fr	20	1
Atelier automne	fr	245	15
Atelier hiver	fr	245	15
S6 - Enseignements obligatoires			31
Atelier printemps	fr	245	15
Atelier d'élèves	fr	245	15
Courts métrages Tchekhov	fr	25	1
TOTAL			64

LICENCE SCIENCES POUR UN MONDE DURABLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des majeures de la formation :

- Sciences de l'environnement ;
- Économie et Sciences sociales.

Établissement opérateur : Université PSL

Nom de la responsable du diplôme : Coralie CHEVALLIER (ENS - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant grade de licence

(Demande déposée et en cours d'instruction)

Domaines : Sciences, technologies, santé, sciences humaines et sociales, droit, économie, gestion.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Notre modèle de développement est confronté aux limites physiques de la planète et notre société ne répond plus aux besoins essentiels des plus démunis, ni à ceux des générations futures. Il est urgent de dépasser le stade du diagnostic ou des solutions ponctuelles pour construire un autre modèle répondant aux défis du changement climatique et de la transition énergétique. Une nouvelle génération d'acteurs et de décideurs doit être formée, capable de penser les enjeux du développement durable dans leur complexité : impact environnemental, gouvernance, viabilité économique, acceptabilité sociale, etc.

Tête de réseau France du Sustainable Development Solutions Network (SDSN) placée sous l'égide des Nations-Unies, l'Université PSL a lancé en 2020 une formation interdisciplinaire entièrement consacrée aux enjeux et aux défis du développement durable. Cette formation est portée par l'effort conjoint de l'Université PSL et de plusieurs de ses établissements-composantes (ESPCI Paris - PSL, Chimie Paris - PSL, Mines Paris - PSL, Dauphine - PSL, l'Observatoire de Paris - PSL, l'ENS - PSL, l'École pratique des hautes études - PSL). Les équipes pédagogiques de ces établissements sont impliquées dans les enseignements sur les trois années. Le potentiel de recherche de PSL garantit l'adossement à la recherche du cursus dès la première année.

« Sciences pour un monde durable » est un premier cycle universitaire, généraliste et sélectif, alliant mathématiques, sciences des matériaux et de la vie, sciences économiques et sociales, sciences des données et sciences humaines. On entend par « sciences » l'ensemble des sciences de la nature, de la matière et de la vie, et des sciences économiques et sociales. Cette formation vise à étudier l'interaction entre l'homme et la nature à l'échelle locale, régionale et mondiale, à décrypter les problématiques du développement durable sous l'angle de l'interdisciplinarité et à favoriser la

créativité dans la recherche de solutions à impact positif. Cette vision interdisciplinaire est nécessaire à la compréhension de notre impact sur la planète et la société.

Consciente du désir d'engagement des jeunes générations, son ambition est de doter ses étudiants des connaissances et des compétences nécessaires pour affronter les transitions à venir, formuler des solutions multi-échelles et favoriser leur mise en œuvre politique. Ouverte sur le monde, cette formation bilingue (français / anglais) délivrera au bout de 3 ans un diplôme d'établissement de l'Université PSL.

« Sciences pour un monde durable » est fondée sur les axes pédagogiques suivants :

- Spécialisation progressive : une première année de tronc commun transdisciplinaire, l'étudiant choisit en deuxième année une majeure : Sciences de l'environnement, ou Économie et Sciences sociales. L'objectif est de découvrir et pratiquer plusieurs disciplines, de s'initier à la recherche, pour développer la culture générale et la créativité de l'étudiant ;
- Interdisciplinarité Sciences / Sciences sociales : Des modules spécifiques ont été construits autour de l'idée que les enjeux du développement durable sont à penser à la croisée des différentes disciplines. Leur objectif est de décrypter un certain nombre de problématiques sous l'angle de l'interdisciplinarité : changement climatique, santé humaine, inégalités nationales et mondiales, pauvreté et flux migratoires, écosystèmes et biodiversité, épuisement des ressources naturelles, etc. Un cycle de conférences est également proposé avec les acteurs des mondes scientifique, économique et institutionnel ;
- Formation par la recherche et pédagogie innovante : Dès la 1^{ère} année, les étudiants sont sensibilisés aux enjeux de la recherche et à ses exigences méthodologiques, à la volonté de créer et diffuser du savoir, par un ensemble de cours et conférences animées par des chercheurs de renom. En 2^e et 3^e années : l'initiation se poursuit avec des travaux de recherche collectifs encadrés par des chercheurs, et la rédaction d'un mémoire de recherche individuel à la fin du cursus ;
- Forte dimension internationale : Les enjeux de développement durable sont par essence internationaux, c'est pourquoi le parcours « Sciences pour un monde durable » a été pensé sur la base d'un enseignement en anglais qui bascule de 50% en première année à 100% en deuxième année. Afin d'assurer à tous les étudiants un niveau d'anglais suffisant (B2 recommandé à l'admission), les étudiants se voient dispenser en première année des cours de soutien intensifs. Par ailleurs, les étudiants doivent, en troisième année effectuer un stage obligatoire à l'étranger. Cette immersion en milieu anglophone a pour objectif, outre la maturation d'une spécification pour leur poursuite d'étude, de leur permettre d'acquérir l'aisance nécessaire à la collaboration scientifique internationale.

La première année est commune à l'ensemble des étudiants, et est structurée autour des disciplines scientifiques suivantes :

- Sciences de la nature et de l'environnement (sciences du système Terre, physique, chimie, biologie, ingénierie, etc.) ;
- Sciences des données (statistiques, programmation, etc.) ;
- Sciences humaines et sociales (science politique, gouvernance, anthropologie et géographie environnementale, enjeux globaux du développement durable, etc.) ;

- Sciences économiques (grands principes économiques, micro et macroéconomie, monnaie et finance, travail et inégalités, économie publique, économie du développement durable, économie des ressources naturelles et minières, etc.) ;
- Mathématiques (en soutien aux sciences naturelles pour l'environnement, aux sciences des données et aux sciences économiques).

À partir de la deuxième année les enseignements seront dispensés en anglais et chaque étudiant devra choisir l'une des majeures proposées : « Sciences de l'environnement » (Géosciences, Énergie et Matériaux durables, Santé et Environnement, Gestion des écosystèmes) ou « Économie et sciences sociales » (Climat et Énergie, Biodiversité et services écosystémiques, Politiques publiques pour un monde durable, Microéconomie et Macroéconomie pour un développement durable). L'étudiant devra choisir quatre UE composées chacune de deux cours de 24 heures par semestre dans sa majeure et de deux cours complémentaires choisis parmi les cours de l'autre majeure. En complément de ces enseignements, des cours de mathématiques (96 heures par semestre), ainsi que les conférences autour des Grands Enjeux du développement durable, seront dispensés.

La troisième année sera articulée en un semestre de cours dans la continuité de la majeure choisie en deuxième année et d'un stage de recherche d'un semestre à l'étranger qui viendra ponctuer cette formation interdisciplinaire.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation : Baccalauréat général de l'enseignement secondaire français (en France ou à l'étranger) ou Diplôme d'études secondaires étranger à équivalence reconnue.

Spécialités recommandées :

- Mathématiques + Physique-Chimie ;
- Mathématiques + Sciences de la vie et de la terre ;
- Mathématiques + Sciences économiques & sociales ;
- Mathématiques + Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Mathématiques + Sciences de l'ingénieur.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien individuel pour les candidats admissibles. Les étudiants sont sélectionnés sur des critères de résultats scolaires, d'engagement et de motivation.

DÉBOUCHÉS

« Science pour un monde durable » s'inscrit, comme tous les premiers cycles de PSL, dans un objectif de 100% de poursuite d'études, au moins jusqu'au niveau Master. À l'issue des 3 ans, les étudiants pourront poursuivre leur cursus au sein de PSL (masters disciplinaires ou pluridisciplinaires, grandes Écoles d'ingénieurs etc.) ou à l'extérieur de PSL dans les meilleures universités sélectives, en France ou à l'international.

Les 3 années de formation permettront de développer des connaissances et compétences recherchées par les meilleures universités et par le monde professionnel. En fonction de leur projet d'avenir, les étudiants pourront aspirer à une large variété de métiers (ingénieurs, économistes, entrepreneurs, etc.) dans le secteur privé, l'administration, les ONG, la société civile, ou encore la recherche.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Licence 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Grands enjeux du développement durable	fr/eng	6	0
La fresque du climat	fr/eng	3	0
Anglais 1	0	30	3
Tragédie des communs	eng	30	3
Core economics 1	eng	30	3
Economie de la nature	fr	18	2
Sciences du système Terre	fr	40	4
Chimie pour l'environnement 1	fr	20	2
Physique pour l'environnement 1	fr	45	4
Outils mathématiques et statistiques 1	fr	75	7
« Comment mesure-t-on ? »	eng	15	2
S1 - Enseignements facultatifs			0
Électif		30	
Valorisation à l'engagement étudiant			
S2 - Enseignements obligatoires			31
Grands enjeux du développement durable	fr/eng	6	0
Formation formateur fresque du climat	fr/eng	3	0
Anglais renforcement	0	30	0
Outils mathématiques et statistiques 2	fr	45	4
Programmation	fr	30	2
Projet interdisciplinaire et initiation à l'enquête de terrain	fr/eng	60	4
Anthropology book club	eng	30	3
Core economics 2	fr	30	3
Origine et histoire de la Planète	fr	30	3
Biologie, biodiversité et environnement	fr	50	5
Chimie pour l'environnement 2	fr	30	3
Physique pour l'environnement 2	fr	45	4
S2 - Enseignements facultatifs			0
Électif		30	
Valorisation à l'engagement étudiant			
TOTAL			61

Licence 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			31
Grands enjeux du développement durable	fr/eng	6	0
Mathématiques	fr	60	5
Statistiques et probabilités	fr	24	2
Programmation	fr	12	0
Majeure	eng	192	16
Mineure	eng	96	8
S3 - Enseignements optionnels			
<i>1 majeure à choisir parmi 2 + deux cours de l'autre majeure</i>			
Majeure Sciences de l'environnement			
Physique du climat	eng	24	
Pétrologie	eng	24	
Chimie physique	eng	24	
Ondes et milieux	eng	24	
Biologie cellulaire	eng	24	
Physiologie	eng	24	
Ecologie générale	eng	24	
Evolution	eng	24	
Majeure Economie et sciences sociales			
CERES	fr	24	
Géopolitique des objets et des ressources	eng	24	
Analyse spatiale	eng	24	
Environmental psychology	eng	24	
Questions de santé et d'éducation	eng	24	
Microéconomie	eng	24	
Introduction à l'évaluation des politiques publiques	eng	24	
Macroéconomie	eng	24	
S3 - Enseignements facultatifs			0
Valorisation à l'engagement étudiant			
Sport			
PSL chœur et orchestre			
S4 - Enseignements obligatoires			31
Grands enjeux du développement durable	fr/eng	6	0
Mathématiques	fr	60	5
Statistiques et probabilités	fr	24	1
Programmation	fr	12	1
Majeure	eng	192	16
Mineure	eng	96	8
S4 - Enseignements optionnels			
<i>1 majeure à choisir parmi 2 + deux cours de l'autre majeure</i>			
Majeure Sciences de l'environnement			
Tectonique	eng	24	
Ressources minérales	eng	24	
Electrochimie	eng	24	

Transferts de chaleur	eng	24	
Services écosystémiques	eng	24	
Biologie de la conservation	eng	24	
Physiopathologie	eng	24	
Toxicologie, Ecotoxicologie	eng	24	
Majeure Economie et sciences sociales			
Transitions énergétiques	eng	24	
Villes durables	eng	24	
Transitions foncières	eng	24	
Comptabilité écologique	eng	24	
Population et environnement	eng	24	
Macroéconomie	eng	24	
Analyse de la pauvreté et des inégalités	eng	24	
Microéconomie	eng	24	
S4 - Enseignements facultatifs			0
Valorisation à l'engagement étudiant			
Sport			
PSL chœur et orchestre			
TOTAL			62

Licence 3

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			
Mathématiques, programmation et statistiques	fr	96	9
Grands enjeux du développement durable	fr	15	0
S5 - Enseignements optionnels			
1 majeure à choisir parmi 2 + deux cours de l'autre majeure			
Majeure Sciences de l'environnement			
Océan dans toutes ses dimensions	fr	24	3
Ressources minérales	fr	24	3
Chimie durable	fr	24	3
Mécanique	fr	24	3
Énergies	fr	24	3
One Health/Eco Health	fr	24	3
Agroécologie et développement durable	fr	24	3
Écosystèmes sous contraintes environnementales	fr	24	3
Majeure Economie et sciences sociales			
Économie du changement climatique	fr	24	3
Villes et transition écologique	fr	24	3
Introduction à l'économie écologique	fr	24	3
Théorie de l'action pour l'environnement	fr	24	3
Santé éducation et travail	fr	24	3
Analyse démographique	fr	24	3
Économie de l'environnement et des ressources naturelles	fr	24	3
Économie du développement	fr	24	3
S5 - Enseignements facultatifs			0
Électif		30	

Valorisation à l'engagement étudiant			
S6 - Enseignements obligatoires			
Éthique scientifique de la recherche	fr	30	3
Préparation de la certification en anglais	0	30	3
S6 - Enseignements optionnels			
1 majeure à choisir parmi 2 + deux cours de l'autre majeure			
Majeure Sciences de l'environnement			
Suivi personnalisé du stage		15	0
Majeure Economie et sciences sociales			
Stage de recherche			24
TOTAL			

MAJEURE ÉCONOMIE ET SCIENCES SOCIALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable de la majeure : Anne-Sophie ROBILLIARD (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale

Langue d'enseignement principale : Anglais

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MAJEURE

La majeure « Économie et Sciences sociales » permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en économie, en sociologie, en géographie, en démographie et en géopolitique, et d'être au contact de savoirs renouvelés dans ces domaines autour des problématiques de développement durable et de transition écologique. Il forme aux méthodes fondamentales de ces disciplines, tout en proposant des parcours différenciés et pluridisciplinaires qui permettent des croisements avec les disciplines de la majeure « Sciences de l'environnement ».

Les enseignements ont lieu dans les établissements composantes de PSL. Ils sont assurés par des enseignants-chercheurs de PSL, par des chercheurs des établissements publics à caractère scientifique et technologique (CNRS, INRA, IRD) ponctuellement, les étudiants seront amenés à avoir des liens privilégiés avec des professionnels de la Fonction publique, de la société civile et du secteur privé (conférences, ateliers, etc.).

En première année, tous les étudiants de SMD suivent un enseignement de tronc commun qui introduit des savoirs fondamentaux en économie, sciences sociales et sciences de l'environnement. Au cours du deuxième semestre, ils poursuivent ces enseignements disciplinaires et s'initient parallèlement à l'analyse de problèmes de développement durable à travers une approche projet où les connaissances de toutes les disciplines sont mobilisées.

En deuxième année, les enseignements de la majeure « Économie et Sciences sociales » approfondissent les apprentissages des savoirs fondamentaux en économie et sciences sociales et maintiennent une ouverture sur les disciplines enseignées dans la majeure « Sciences de l'environnement ».

Les enseignements sont organisés en 4 UE :

- Climat, énergie et transitions ;
- Biodiversité et services écosystémiques ;
- Politiques publiques et développement humain ;
- Micro et macro pour un développement durable.

En plus de ces 4 UE, les étudiants de la majeure « Économie et Sciences sociales » suivent les enseignements de 2 UE de la Majeure « Sciences de l'environnement ».

En troisième année, l'organisation des enseignements suit la même logique de structuration en quatre UE de la deuxième année. Les étudiants de la majeure « Économie et Sciences sociales » suivent tous les enseignements des 4 UE de la majeure ainsi que 2 UE de la Majeure « Sciences de l'environnement ». Le dernier semestre sera l'occasion d'une véritable immersion dans un laboratoire de recherche international afin que l'étudiant puisse mobiliser ses connaissances pour les appliquer à un sujet de recherche qui donnera lieu à la rédaction d'un mémoire de recherche. Ce stage sera l'occasion de développer sa spécialisation pour les étudiants ayant une idée précise de leurs souhaits de poursuite d'étude.

DÉBOUCHÉS

Certains masters de l'Université PSL sont d'ores et déjà identifiés comme des débouchés naturels de la majeure « Économie et Sciences sociales » :

- Master Économie appliquée ;
- Master Économie et gestion de la santé ;
- Master Économie quantitative ;
- Master Journalisme ;
- Master Management de l'innovation ;
- Master Politiques publiques ;
- Master Sciences économiques et sociales ;
- Master Sciences sociales.

MAJEURE SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable de la majeure : Thomas THIEBAULT (École Pratique des Hautes Études - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale

Langue d'enseignement principale : Anglais

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MAJEURE

La majeure « Sciences de l'environnement » a pour objectif de permettre aux étudiants d'appréhender les outils du diagnostic des transitions environnementales et scientifiques en cours, par un couplage d'apprentissages disciplinaires et mises en pratique permettant de développer leur rapport critique aux savoirs et aux recherches actuellement menées. Il est structuré en quatre thèmes : Géosciences, Santé et Environnement, Énergie et Matériaux Durables, puis Gestion des écosystèmes. Ces thèmes permettront de former les étudiants à des disciplines variées, telles que la géologie, la chimie, la physique, la biologie et l'écologie.

Après la première année de tronc commun, cette majeure permet de maintenir l'interdisciplinarité des contenus pédagogiques par les croisements envisagés avec la majeure « Économie et Sciences sociales » pour environ 20% du volume d'enseignement à partir de la deuxième année de formation.

En première année, tous les étudiants de la formation SMD suivent un enseignement de tronc commun qui introduit des savoirs fondamentaux en économie, sciences sociales et sciences de l'environnement. Au cours du deuxième semestre, ils poursuivent ces enseignements disciplinaires et s'initient parallèlement à l'analyse de problèmes de développement durable à travers une approche projet où les connaissances de toutes les disciplines sont mobilisées.

En deuxième année, les enseignements de la majeure représentent 40% du volume horaire global (Chimie, Physique, Biologie, Écologie, Géologie), accompagné de 40% de mathématiques et statistiques. Afin de poursuivre l'interdisciplinarité de la formation, les étudiants auront à choisir deux UE dans la majeure « Économie et Sciences sociales ». Les enseignements dispensés auront une vocation moins généraliste qu'en première année, et chercherons à développer une approche rationnelle et critique des transitions en cours par une incrémentation pédagogique progressive et cohérente au sein de chaque UE, depuis des cours disciplinaires jusqu'à des cours d'ouverture.

En troisième année, l'organisation des enseignements suit la même logique de structuration en quatre UE de la deuxième année. Les étudiants de la majeure « Sciences de l'environnement » suivent tous les enseignements des 4 UE de la majeure ainsi que 2 UE de la majeure « Économie et Sciences sociales ». Le second semestre sera l'occasion d'une véritable immersion dans un laboratoire de recherche international afin que l'étudiant puisse mobiliser ses connaissances pour les appliquer à un sujet de recherche qui donnera lieu à la rédaction d'un mémoire de recherche. Ce stage sera l'occasion de développer sa spécialisation pour les étudiants ayant une idée précise de leurs souhaits de poursuite d'étude.

DÉBOUCHÉS

Certains Masters de l'Université-PSL sont d'ores et déjà identifiés comme des débouchés naturels de la majeure « Sciences de l'environnement » :

- Master Chimie ;
- Master Énergie ;
- Master Management de l'innovation ;
- Master Mode et matière (M2) ;
- Master Sciences et génie des Matériaux ;
- Master Sciences de la Terre et des planètes », environnement ;
- Master Sciences du vivant ;
- Master Sciences de l'univers et technologies spatiales.

DIPLÔMES AVEC GRADE DE MASTER

SCIENCES SOCIALES, ÉCONOMIE, GESTION

MASTER AFFAIRES INTERNATIONALES ET DÉVELOPPEMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Affaires internationales et développement (M1) ;
- Affaires internationales (M2) ;
- Aide à la décision et évaluation des politiques publiques (M2) ;
- Diagnostic économique international (M2) ;
- Économie internationale et développement (M2) ;
- Supply Chain internationale (M2) ;
- Développement durable et responsabilité des organisations (M2) ;
- Peace Studies (M2) ;
- Développement durable et organisations (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Nom de la responsable de la mention : Sabine MAGE-BERTOMEU (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant grade de master

Domaines : Droit, économie, gestion

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master Affaires internationales et développement ouvre sur des carrières internationales. Il forme aux métiers liés aux enjeux économiques sociaux et environnementaux, ainsi qu'à la recherche.

Objectifs pédagogiques :

- Approfondir et élargir les connaissances des étudiants en économie, en sociologie des organisations et des réseaux ainsi qu'en relations politiques internationales, en droit des affaires internationales, en management, en logistique, en finance internationale et techniques quantitatives ;
- Offrir des perspectives diversifiées dans le secteur privé, l'administration, les organisations internationales, la société civile, ou la recherche ;
- Favoriser le développement d'une carrière internationale.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Titulaires d'une Licence (180 ETCS) en gestion, en économie, en sciences sociales ou diplôme équivalent.

- Majeure Développement durable : les candidats retenus peuvent être déjà impliqués dans les questions autour du développement durable au travers de la participation à des associations ou à la mise en œuvre de projets durables.
- Majeure Économie : aucune exigence en matière d'expérience professionnelle, le critère académique l'emporte. Les candidats retenus ont obtenu une licence (ou équivalent) d'économie, ou ont suivi de nombreux cours d'économie au cours de leur licence en sciences sociales ou de gestion.
- Majeure Peace Studies : trois critères essentiels sont pris en compte : l'excellence des notes en Licence ; des stages ou engagements associatifs consistants, relevant des Peace Studies ; un projet professionnel clair et cohérent.

Procédure de recrutement : Sur dossier.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 95 % des diplômés 2018 sont en poste, dont 58 % en CDI et 81 % de cadres, professions libérales et cadres de la fonction publique. Près d'un tiers des *alumni* occupent un poste localisé à l'étranger l'année suivant leur diplôme.

- Analyste ;
- Chargé de mission (affaires européennes, environnement) ;
- Consultant (*Supply Chain*, dépense et sécurité, *Data Scientist*).

PARCOURS AFFAIRES INTERNATIONALES ET DÉVELOPPEMENT (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Audrey DESBONNET (Dauphine - PSL), Maria Luisa RATTO (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1^{re} année du master Affaires internationales et développement s'organise autour de 3 spécialités : Économie, Développement durable et Peace Studies. Elle offre une formation d'économie, ouverte sur la sociologie et la science politique. Chaque spécialité propose une offre de cours obligatoires et optionnels. Les cours sont ouverts aux étudiants des autres spécialités en option.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des compétences techniques telles que l'économétrie, la modélisation et l'optimisation ;
- Acquérir une culture générale solide sur les questions clés des Affaires Internationales ;
- Se spécialiser dans le domaine de l'économie internationale et l'économie du développement ;
- Acquérir et mobiliser les outils et méthodes utilisés dans le domaine choisi.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Les étudiants ont la possibilité de partir un semestre à l'étranger dans le cadre de la 1^{ère} année de master pour les étudiants des majeures Développement durable et Économie sous réserve que l'Université d'accueil offre des cours équivalents à ceux dispensés lors du semestre concerné par la mobilité.

Un double diplôme avec l'Université Pontificia Universidad Catolica (PUC) du Chili est proposé aux étudiants qui en font la demande et la sélection se fait sur dossier. Il s'adresse aux étudiants de la majeure Économie qui souhaite s'orienter vers les spécialisations Économie internationale et développement et Diagnostic économique international en 2^e année de master.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Choisir une des majeures suivantes

Économie

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			12
Macro-économie	fr	36	3
Cycle de conférences sur les organisations internationales	fr	36	3
Économie internationale I	fr	36	3
Économie internationale II	fr	36	3
S1 - Enseignements optionnels			21
1 cours à choisir parmi 2			6
Économétrie I	fr	36	6
Économétrie II	fr	36	6
1 cours à choisir parmi 8			3

Anglais A : Business plans	0	36	3
Anglais B : Oral and written communication skills	0	36	3
Anglais C : Economy in the media Gp.1	0	36	3
Anglais D : Professional oral communication	0	36	3
Anglais E : Pop Art and consumer society	0	36	3
Anglais F : Economy in the media Gp.2	0	36	3
Anglais G : The economic press in English	0	36	3
Anglais H : Culture and practice of entrepreneurship	0	36	3
12 ECTS à valider parmi un choix de 11 cours			12
Politique internationale	fr	18	3
Education, santé et développement	fr	36	6
Financement du développement	fr	36	3
Sociologie des conflits I	fr	18	3
Introduction à la supply chain	fr	18	3
Langue - Espagnol	0	36	3
Introduction SAS STATA	fr	18	3
Data Management and Programming	eng	36	3
Conflict transformation and management	eng	18	3
Microéconomie I	eng	36	3
Mondialisation et environnement	fr	36	3
S2 - Enseignements obligatoires			15
Microéconométrie	fr	36	6
Politiques de développement	fr	36	3
Micro-économie	fr	36	6
S2 - Enseignements optionnels			18
18 ECTS à valider parmi un choix de 11 cours			18
Économie Internationale III	fr	36	6
Économétrie des variables qualitatives	fr	36	6
Approfondissement SAS STATA	fr	18	3
Pauvreté, inégalité et ouverture commerciale	fr	36	6
Politique macro-économique	fr	18	3
Histoire et développement économique	fr	18	3
Analyse économique des conflits	fr	18	3
Mémoire		54	6
Introduction à la finance de marché	fr	18	3
Sociologie des conflits II	fr	18	3
Data Sciences for Peace Studies Data	eng	18	3
TOTAL			66

Développement durable

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			12
Projets développement durable I	fr	18	3
Mondialisation et environnement	fr	36	3
Corporate Social Responsibility	eng	36	3
Management du développement durable	fr	36	3
S1 - Enseignements optionnels			18
1 cours à choisir parmi 2			6
Économétrie I	fr	36	6

Économétrie II	fr	36	6
1 cours à choisir parmi 8			3
Anglais A : Business plans	0	36	3
Anglais B : Oral and written communication skills	0	36	3
Anglais C : Economy in the media Gp.1	0	36	3
Anglais D : Professional ora communication	0	36	3
Anglais E : Pop Art and consumer society	0	36	3
Anglais F : Economy in the media Gp.2	0	36	3
Anglais G : The economic press in English	0	36	3
Anglais H : Culture and practice of entrepreneurship	0	36	3
9 ECTS à valider parmi un choix de 7 cours			9
Macroéconomie	fr	36	3
Cycle de conférences sur les organisations internationales	fr	36	3
Politique internationale	fr	18	3
Education, santé et développement	fr	36	6
Financement du développement	fr	36	3
Sociologie des conflits I	fr	18	3
Langue - Espagnol	0	36	3
S2 - Enseignements obligatoires			30
Energy and Environment Economics	eng	36	3
Environmental Law	eng	18	3
Philosophie du développement durable	fr	36	3
Microfinance	fr	18	3
Sustainable Finance	eng	18	3
Natural Resource Economics	eng	18	3
Economie et société	fr	36	3
Projets Développement durable II	fr	18	6
Théorie des organisations	fr	12	3
TOTAL			60

Peace Studies

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			18
Cycle de conférences sur les organisations internationales	fr	36	3
Politique internationale	fr	18	3
Sociologie des conflits I	fr	18	3
Culture et philosophie de la paix	fr	18	3
Practicing Peace	eng	18	3
Conflict transformation and management		18	3
S1 - Enseignements optionnels			15
1 cours à choisir parmi 2			6
Économie internationale I	fr	36	3
Économie internationale II	fr	36	3
1 cours à choisir parmi 8			3
Anglais A : Business plans	0	36	3
Anglais B : Oral and written communication skills	0	36	3
Anglais C : Economy in the media Gp.1	0	36	3
Anglais D : Professional ora communication	0	36	3
Anglais E : Pop Art and consumer society	0	36	3

Anglais F : Economy in the media Gp.2	0	36	3
Anglais G: The economic press in English	0	36	3
Anglais H : Culture and practice of entrepreneurship	0	36	3
6 ECTS à valider parmi un choix de 7 cours			6
Économétrie I	fr	36	6
Économétrie II	fr	36	6
Macroéconomie	fr	36	3
Education, santé et développement	fr	36	6
Financement du développement	fr	36	3
Introduction à la supply chain	fr	18	3
Introduction SAS STATA	fr	18	3
S2 - Enseignements obligatoires			24
Droit International	fr	36	3
Gestion de projet et peacebuilding	fr	36	3
Sociologie des conflits II	fr	18	3
Protection européenne et internationale des droits de l'homme	fr	18	3
Traitement de l'actualité	fr	18	3
Consolidated English	0	18	3
Théorie de la décision	fr	36	3
Data Sciences for Peace Studies	eng	18	3
S2 - Enseignements optionnels			6
6 ECTS à valider parmi un choix de 4 cours			6
Energy and Environment Economics	eng	36	3
Sociologie des religions	fr	18	3
Langue - Arabe	0	36	3
Political Economy of MENA (cours PSL)	eng	27	3
TOTAL			63

PARCOURS AFFAIRES INTERNATIONALES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Philippe CHALMIN (Dauphine - PSL), El Mouhoub MOUHOUD (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Affaires internationales forme de futurs managers d'entreprises internationales. L'objectif de la formation est de développer la polyvalence et l'esprit d'initiative de ses étudiants (travaux en groupe de projets, études de cas, etc.) afin de les rendre autonomes et adaptables.

Cette 2ème année de master est depuis sa création en 1976 une formation de référence en Management international.

Objectifs pédagogiques :

- Offrir une vision complète du management international en s'intéressant à toutes les fonctions clefs de l'entreprise (marketing, finance, juridique, logistique, achats, responsabilité sociale et environnementale, etc.) ;
- Développer une professionnalisation à travers des travaux en groupe, des projets d'entreprise et de nombreux cas pratiques couvrant l'ensemble des problématiques du commerce international ;
- Acquérir une expertise reconnue dans le secteur des marchés de matières premières (hydrocarbures, minerais, agriculture, énergie) ;
- Acquérir une expérience personnelle enrichissante, tournée vers l'interculturalité.

DÉBOUCHÉS

Le 1^{er} emploi est obtenu en moyenne 3 mois après le diplôme. 18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en activité, dont 90% de cadres.

- Banque ;
- Négoce international ;
- Marketing international.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			24
Langue - Anglais 1	0	19,5	3
Droit des affaires internationales	fr	24	3
Marketing international	fr	24	3
Financement des grands projets internationaux	fr	24	3
Marchés Financiers	fr	24	3
Stratégie financière internationale de l'entreprise	fr	24	3
Mondialisation & Stratégies Internationales des entreprises	fr	40	3
Spiritualité et mondialisation	fr	12	0
Marchés internationaux de matières premières et de commodités	fr	16,5	3
Acteurs de l'International	fr	66	0
S3 - Enseignements optionnels			6
1 cours à choisir parmi 2			3
Management interculturel	fr	24	3
Economie du changement climatique	fr	24	3
1 cours à choisir parmi 2			3
Langue - Espagnol	0	39	3

Langue - Allemand	0	39	3
S4 - Enseignements obligatoires			24
Les instruments du commerce international	fr	18	0
Langue - Anglais 2	0	19,5	3
Projet professionnel	fr	20	0
Géopolitique internationale	fr	24	3
Droit des affaires internationales	fr	24	3
Trésorerie internationales	fr	24	3
Marketing stratégique	fr	24	3
Spiritualité et mondialisation	fr	12	0
Actualité de l'international	fr	18	3
Acteurs de l'International	fr	66	0
Stage		24 semaines	3
Mémoire			3
S4 - Enseignements optionnels			6
2 cours à choisir parmi 3			6
Faire des affaires avec l'Asie	fr	24	3
Économie des matières premières	fr	18	3
Économie des hydrocarbures	fr	18	3
TOTAL			60

PARCOURS AIDE À LA DÉCISION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissements co-accrédités et/ou partenaires : Agence Nationale de Statistique et de la Démographie, Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Direction générale de la Planification et des Politiques Économiques (DGPPE) du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (MEPC) du Sénégal.

Nom des responsables du parcours : Sandrine MESPLE-SOMPS (IRD), Idrissa DIAGNE (École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique - Pierre NDIAYE), Jean-Marc SIROEN (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Aide à la décision et Évaluation des politiques publiques forme les étudiants aux outils de conception et d'analyse nécessaires pour planifier, programmer, mettre en œuvre, suivre et évaluer des projets / programmes et politiques publiques pertinents. La formation prépare aux

carrières d'économiste et/ou de statisticien dans les organisations publiques et privées, nationales et internationales, de consultants, de responsables de projet, dans l'enseignement et la recherche académique.

La formation est une des formations délivrées au sein du campus franco-sénégalais. Elle donne lieu à la délivrance de deux diplômes de Master, un délivré par Dauphine - PSL, l'autre par l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique (ENSAE) de Dakar.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les enjeux économiques et sociaux à venir du continent africain ;
- Comprendre les enjeux du développement, des interventions de la puissance publique dans le processus de développement, maîtrise des outils de planification stratégique et opérationnelle ;
- Traiter et analyser des bases de données, compréhension des indicateurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation de projets ainsi que leur identification et formulation ;
- Maîtriser les concepts macroéconomiques et des interrelations entre les différents agrégats économiques ;
- Maîtriser les méthodes et outils nécessaires à l'évaluation des projets/programmes et politiques publiques et des techniques avancées d'évaluation qualitative ;
- Développer une expertise en matière de prospective, de conception, de suivi et d'évaluation de projets, Maîtrise des techniques de négociation des projets publics (dont les PPP).

ACCORDS INTERNATIONAUX

L'ensemble des enseignements a lieu dans les locaux de l'ENSAE à Dakar (Sénégal) et la formation s'inscrit dans le campus franco-sénégalais.

DÉBOUCHÉS

- Carrière d'économiste et/ou de statisticien dans les organisations publiques et privées, nationales et internationales ;
- Consultant spécialisé dans les programmes de développement de la conception à l'évaluation (Ministères, Organisations Internationales, ONG) ;
- Responsable de projet dans l'administration nationale ou locale, dans le secteur privé et de la coopération internationale.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Principes de l'analyse économique (mise à niveau)	fr	25	0
Théories économiques de la croissance (mise à niveau)	fr	16	0

Outils, traitement et analyse de données statistiques : Excel avancé et Stata (mise à niveau)	fr	15	0
Économétrie du modèle linéaire (mise à niveau)	fr	15	0
Analyse des données (ADD) (mise à niveau)	fr	15	0
Économie du développement appliquée à l'Afrique	fr	30	3
Économie publique	fr	16	3
L'Afrique dans la mondialisation	fr	28	3
Droit de la commande public	fr	20	3
Cartographie et données géo référencées / Économétrie appliquée	fr	60	6
Prospective, réflexion stratégique	fr	20	3
Élaboration de Plan d'orientation économique et social et plan stratégique	fr	30	3
Identification et préparation de projet/programme - Réalisation étude de faisabilité/Analyse financière - Évaluation socio-économique	fr	28	3
Recherche de fonds et financement d'un projet de développement / Études environnementales et production des documents de sauvegarde	fr	22	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Typologie et techniques de négociations / Évaluation qualitative des politiques publiques	fr	24	3
Passation des marchés / Maitrise d'ouvrage et management de projets de développement Passation	fr	30	3
Outils et pratiques de Suivi-Évaluation des projets / Gestion axée sur les résultats	fr	30	3
Contrats PPP Analyse et montage financier des PPP	fr	26	3
Micro-simulation	fr	30	3
Méthodes micro économétriques d'évaluation d'impact des politiques publiques	fr	30	3
Stage + mémoire de stage	fr	12	12
TOTAL			60

PARCOURS DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Sabine MAGE-BERTOMEU (Dauphine - PSL), Aude SZTULMAN (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours forme les étudiants pour une carrière d'économiste international. Il associe des universitaires et des professionnels pour proposer un cursus complet sur le plan académique et

tourné vers l'acquisition de compétences pratiques. Les diplômés se destinent à des postes d'économistes dans les services d'études, de recherche et d'études économiques de l'administration, de conjoncture et de risque-pays au sein des banques, des sociétés de conseil, des entreprises industrielles ou de services, des organisations gouvernementales et non gouvernementales, et au sein de grands groupes internationaux.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des connaissances approfondies à la fois théoriques et opérationnelles en économie internationale, en macroéconomie financière et en évaluation des politiques publiques ;
- Maîtriser des outils de l'économiste : techniques du diagnostic, statistiques avancées, macro- et micro-économétrie, nowcasting, modèles de prévision, techniques d'évaluation des politiques publiques ;
- Mettre en œuvre des méthodes de l'analyse propres au diagnostic économique : notes de conjoncture, rédaction de fiches risque-pays, études de moyen terme, études sectorielles ;
- Devenir expert sur les enjeux de la mondialisation et ses effets dans les pays avancés, émergents et en développement.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Un double diplôme avec l'Université Pontificia Universidad Catolica (PUC) du Chili est proposé aux étudiants qui en font la demande et la sélection se fait sur dossier.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en activité dont 75% de cadres.

- Économiste dans les services d'études, de conjoncture et de risque-pays des banques, des sociétés de conseil, des entreprises industrielles ou de services, notamment au sein de grands groupes internationaux ;
- Carrière dans les services d'études économiques de l'administration, des organisations gouvernementales et non gouvernementales.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation continue

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			6
Matlab (pré-rentree)	fr	6	0
Mémoire		6	6
S3 - Enseignements optionnels			24
24 ECTS à choisir parmi 9 cours			24

Introduction à l'évaluation des politiques publiques	fr	9	3
Concepts et outils d'analyse de la pauvreté et des inégalités	fr	21	3
Méthodes empiriques d'analyse des politiques de développement	fr	21	3
Financial Markets	fr	21	3
Analyse sectorielle	fr	21	3
Pourquoi l'accord de Paris n'a pas mis fin au réchauffement climatique : économie et géopolitique des enjeux environnementaux	fr	21	3
Macro-économétrie	fr	21	3
Risque pays	fr	42	6
Comptes nationaux	fr	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			21
Économie internationale appliquée	fr	30	6
Initiation à R	fr	6	0
Crises et politiques publiques	fr	21	3
Mémoire			12
S4 - Enseignements optionnels			12
12 ECTS à choisir parmi 4 cours			12
Union européenne : politique macro-économique et intégration financière	fr	21	3
Asset allocation	eng	20	3
Diagnostic de court terme et nowcasting	fr	21	3
VBA pour Excel	fr	21	3
TOTAL			63

Alternance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			6
Matlab (pré-rentree)	fr	6	0
Livret		6	6
S3 - Enseignements optionnels			24
24 ECTS à choisir parmi 9 cours			24
Introduction à l'évaluation des politiques publiques	fr	9	3
Concepts et outils d'analyse de la pauvreté et des inégalités	fr	21	3
Méthodes empiriques d'analyse des politiques de développement	fr	21	3
Financial Markets	fr	21	3
Analyse sectorielle	fr	21	3
Pourquoi l'accord de Paris n'a pas mis fin au réchauffement climatique : économie et géopolitique des enjeux environnementaux	fr	21	3
Macro-économétrie	fr	21	3
Risque pays	fr	42	6
Comptes nationaux	fr	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			21
Économie internationale appliquée	fr	30	6
Crises et politiques publiques	fr	21	3

Initiation à R	fr	6	0
Livret			12
S4 - Enseignements optionnels			12
12 ECTS à choisir parmi 4 cours			12
Union européenne : politique macro-économique et intégration financière	fr	21	3
Asset allocation	eng	20	3
Diagnostic de court terme et nowcasting	fr	21	3
VBA pour Excel	fr	21	3
TOTAL			63

PARCOURS ÉCONOMIE INTERNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Najat EL MEKKAOUI (Dauphine - PSL), Gianluca OREFICE (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Économie internationale et développement est une formation innovante « à et par la recherche », autour de thèmes relatifs à la mondialisation et au développement. Son but est de développer des compétences économiques et financières, d'analyser et de comprendre les causes et les effets de la mondialisation sur les institutions nationales, régionales ou internationales. Les outils mobilisés permettront d'évaluer les politiques structurelles et de développement, les migrations internationales, les évolutions démographiques, les stratégies internationales des entreprises. La finalité du parcours est la recherche.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser des techniques de recherches en économie selon les règles académiques ;
- Réaliser des études conjoncturelles, de diagnostics sectoriels, d'évaluations de politiques publiques, d'analyses de risques, notamment dans les marchés en développement et émergents ;
- Acquérir des outils d'analyses statistiques et économétriques ;
- Gérer des projets.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Cette formation propose un double diplôme avec Pontificia Universidad Católica. Les étudiants auront la possibilité de réaliser leur stage dans un centre de recherche au sein d'universités à l'étranger partenaires de l'Alliance SIGMA : Singapore Management University (SMU), Copenhagen Business School (CBS), University of St Gallen en Suisse, Wirtschaftsuniversität Wien (WU), Fundação Getulio Vargas (FGV) à Rio de Janeiro, Escuela Superior de Administración y Dirección de Empresas (ESADE) à Barcelone, Hitotsubashi University à Tokyo et Renmin University of China à Pékin.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Carrière académique (enseignant/chercheur) ;
- Carrière d'économiste, d'analyste dans les organisations publiques et privées, nationales et internationales ;
- Carrière au sein de services d'études économiques (Ambassades, ONG, Ministères, banques, etc).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements optionnels			30
30 ECTS à choisir parmi 18			30
Development Microeconomics	eng	21	3
Français pour chercheurs étrangers	0	21	3
Comptes nationaux	fr	21	3
Local and rural development	eng	21	3
Information economics : contract theory, mechanisms design	eng	21	3
Évaluation d'impact des politiques sociales: les expérimentations randomisées en pratique	fr	21	3
Négociation et coopération: les apports de la théorie des jeux	fr	21	3
Politique économique	fr	36	6
Development Micro-Econometrics	eng	36	6
Globalization of firms : Theory and Applications	eng	21	3
Macroéconomie du développement	fr	21	3
Introduction à l'économétrie	fr	21	3
Cours et exercices d'économétrie appliquée à partir du logiciel STATA	fr	21	3
Économie de la globalisation	fr	21	3
Concepts et outils d'analyse de la pauvreté et des inégalités	fr	21	3

Méthodes empiriques d'analyse des politiques de développement	fr	21	3
Financial Markets	eng	21	3
Machine learning	eng	36	6
S4 - Enseignements obligatoires			18
Mémoire			12
Projet de thèse ou projet d'étude ou rapport de stage			6
S4 - Enseignements optionnels			12
12 ECTS à choisir parmi 8			
Lire, comprendre et commenter les travaux des autres : commerce et développement dans une perspective historique	fr	27	3
Gouvernance, démographie et développement	fr	27	3
Contemporary Reading in Development Economics	eng	27	3
Économie des migrations internationales	fr	27	3
Relations économiques internationales	fr	27	3
Techniques d'enquêtes : théorie et applications	fr	27	3
Croissance et politiques structurelles	fr	27	3
Urban and Regional Economics	eng	27	3
TOTAL			60

PARCOURS SUPPLY CHAIN INTERNATIONALE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Régis BOURBONNAIS (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Supply chain internationale forme les étudiants à une vision stratégique et internationale du Supply Chain Management. Le Supply Chain Management est la démarche qui consiste à définir les problématiques et les règles de gestion concernant le pilotage de flux physiques, l'organisation des systèmes d'informations, et la mise à disposition de services. Elle est centrée sur la satisfaction du « client » que celui-ci soit consommateur ou demandeur de service.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les concepts de chaîne logistique : Supply Chain Management ;
- Connaître les systèmes d'informations liés au pilotage des flux (APS, ERP, outils d'optimisation, etc.) ;
- Mettre en œuvre un processus de planification et S&OP (Sales and Operations Planning) ;
- Connaître les outils et modèles d'aide à la décision et de prévision de la demande ;

- Mesurer grâce à des cas concrets les paramètres économiques ;
- Observer l'évolution des besoins liés aux nouvelles technologies de l'information : Supply Chain digitale et Big Data.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Consultant en organisation ;
- Supply Chain Manager ;
- Adjoint Directeur logistique ;
- Chargé d'études ;
- Demand planner ;
- Responsable des approvisionnements et de la distribution.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation continue

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Schéma directeur logistique	fr	15	3
Modèle et méthodes du pilotage des flux et des sticks	fr	18	6
Gestion de production : les concepts + cas	fr	21	6
Gestion des projets internationaux	fr	24	6
Prévision de la demande et économétrie	fr	39	9
S4 - Enseignements obligatoires			30
Participation, assiduité			3
Management et technique des achats	fr	18	3
Pilotage de plates-formes logistiques	fr	18	3
Digitalisation de la Supply Chain/Informatique/Préparation à la certification internationale CPIM Part I	fr	36	3
Méthodologie de l'étude logistique, performance et productivité de la chaîne logistique	fr	24	3
Projet professionnel		24	0
Conférences	fr	24	0
Organisation et réglementation des transports internationaux, économie des transports dans un contexte international	fr	30	3
Optimiser et pérenniser une supply chain ouverte et systèmes d'information	fr	30	3
Culture internationale, logistique internationale, Mondialisation, lean management	fr	30	3
Transport express urbain et développement durable, supply chain du e-commerce	fr	39	3
Mémoire		3	3
TOTAL			60

Alternance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Schéma directeur logistique	fr	15	3
Modèle et méthodes du pilotage des flux et des sticks	fr	18	6
Gestion de production : les concepts + cas	fr	21	6
Gestion des projets internationaux	fr	24	6
Prévision de la demande et économétrie	fr	39	9
S4 - Enseignements obligatoires			30
Participation, assiduité			3
Management et technique des achats	fr	18	3
Pilotage de plates-formes logistiques	fr	18	3
Digitalisation de la Supply Chain/Informatique/Préparation à la certification internationale CPIM Part I	fr	36	3
Méthodologie de l'étude logistique, performance et productivité de la chaîne logistique	fr	24	3
Projet professionnel		24	0
Conférences	fr	24	0
Organisation et réglementation des transports internationaux, économie des transports dans un contexte international	fr	30	3
Optimiser et pérenniser une supply chain ouverte et systèmes d'information	fr	30	3
Culture internationale, logistique internationale, Mondialisation, lean management	fr	30	3
Transport express urbain et développement durable, supply chain du e-commerce	fr	39	3
Apprentissage		9	3
TOTAL			60

PARCOURS DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITÉ DES ORGANISATIONS (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Véronique PERRET (Dauphine - PSL), Baptiste VENET (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Développement durable & responsabilité des organisations forme des cadres spécialistes du développement durable. La formation possible en voie recherche ou professionnelle est pluridisciplinaire et permet de s'approprier des compétences couvrant quatre disciplines : la gestion, l'économie, la sociologie et le droit.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître la sociologie des acteurs et des organisations, la réglementation liée à l'environnement et la sécurité ;
- Développer une expertise transversale, juridique, économique, comptable et financière ;
- Connaître les expériences de politiques de développement durable et des pratiques de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) ;
- Acquérir la capacité de conseiller et d'accompagner les entreprises dans l'élaboration de stratégies de transformation intégrant la RSE.

ACCORDS INTERNATIONAUX

L'étudiant.e en parcours recherche devra réaliser un séjour académique à l'étranger, effectué au cours du second semestre auprès d'un partenaire universitaire étranger : Vienne (Autriche), SP Jain (Inde), FGV (Brésil), Oslo (Norvège), Wageningen (Pays-Bas) et Madrid (Espagne).

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 86 % des diplômés sont en poste.

- Services RSE d'entreprises privées ou dans les collectivités locales et territoriales ;
- Poste dans les ONG ;
- Audit, conseil.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Choisir une des maieures suivantes

Recherche

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			24
Les essentiels de la RSE / Accompagnement projets du master	fr	24	3
Organisation(s) et développement durable	fr	18	3
Comptabilité(s), DD & RSO	fr	18	3
Économie sociale et solidaire (ESS)	fr	18	3
Études et Recherche - outils et méthodes	fr	21	3

Urbanisme, territoires et Développement Durable	fr	21	3
Droit de l'environnement et Droit social	fr	21	3
Économie du Développement Durable	fr	21	3
S3 - Enseignements optionnels			6
6 ECTS à choisir parmi 4 cours			6
Pouvoir économique et financier	fr	18	3
Marketing et sobriété (Parcours Recherche)	fr	18	3
SPOC SIGMA - Managing ODD	eng		
Finance durable (Parcours Recherche)	fr	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			21
Projets tutorés		30	3
Cycle de Conférences	fr	24	3
Méthodologies de la recherche	fr	39	6
Stage recherche		24 semaines	6
Études et Recherche - outils et méthodes	fr	21	3
TOTAL			51

Professionnel

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			24
Les essentiels de la RSE / Accompagnement projets du master	fr	24	3
Organisation(s) et développement durable	fr	18	3
Comptabilité(s), DD & RSO	fr	18	3
Économie sociale et solidaire (ESS)	fr	18	3
Études et Recherche - outils et méthodes	fr	21	3
Urbanisme, territoires et Développement Durable	fr	21	3
Droit de l'environnement et Droit social	fr	21	3
Économie du Développement Durable	fr	21	3
S3 - Enseignements optionnels			6
6 ECTS à choisir parmi 5 cours			6
Transversal seminar 1	eng		
SPOC SIGMA - Managing ODD	eng		
Pouvoir économique et financier	fr	18	3
Marketing et sobriété (Parcours Professionnel)	fr	18	3
Finance durable (Parcours Professionnel)	fr	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			24
Projets tutorés		30	3
Cycle de Conférences	fr	24	3
Gestion de projet, Conduite du changement	fr	24	3
Économie sociale et solidaire (ESS)	fr	18	3
Mémoire (Parcours Recherche)		3	12
TOTAL			54

PARCOURS PEACE STUDIES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Anouck ADROT (Dauphine - PSL), Aurélie DAHER (Dauphine - PSL), Alexis TSOUKIAS (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Peace Studies vise à former à la prévention de la violence, la construction de la paix, la gestion des situations critiques et la résolution des conflits. L'objectif est ainsi de former de futurs professionnels appelés à intégrer des organisations internationales ou nationales, publiques ou privées, des ONG, des instituts publics ou privés de gestion de conflit social, et à s'engager dans des actions de paix.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les signaux faibles des conflits latents ou émergents ;
- Comprendre les mécanismes de développement des conflits et les démanteler ;
- Répondre aux événements critiques impactant la paix et le bien-être des populations, une fois le conflit déclenché ;
- Reconstruire des relations pacifiques entre et au sein des sociétés dans des situations post-conflit.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Cette formation propose un double diplôme avec l'Università di Pisa (Laurea Magistrale in Scienze per la pace).

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 80 % des diplômés sont en activité.

- Cadres dans des ONG ;
- Organisations et agences internationales ;
- Institutions étatiques ;
- Coordonnateur mission de recherche dans ONG ;
- Entreprises privées : mission analyse et gestion des risques et situation extrême.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Modèles décisionnels avancés	fr	21	3
Humanitarian Logistics	eng	21	3
Négociation	fr	21	3
Enjeux de la justice transitionnelle	fr	21	3
Séminaires	fr	21	3
Économie du bien-être	fr	21	3
Langue vivante 2	0	36	3
State building et reconstruction des ordres politiques	fr	21	3
Gestion des crises	fr	21	3
S3 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 3			3
Comparative politics	eng	21	3
Mobilisation de méthodes de recherche dans le contexte professionnel	fr		
SPOC SIGMA - Managing ODD	eng		
S4 - Enseignements obligatoires			18
Data, conflicts and disasters	eng	21	3
Early warning systems	eng	21	3
Économie des guerres civiles	fr	21	3
Stage/mémoire			9
S4 - Enseignements optionnels			12
12 ECTS à choisir parmi 8 cours			12
Microfinance	fr	18	3
Économie des migrations internationales	fr	27	3
Traitement juridique des conflits armés	fr	21	3
Genre, conflits armés, post conflit	fr	21	3
Séminaire PSL 1			
Séminaire PSL 2			
Séminaire PSL 3			
Les crises environnementales du XXIe siècle	fr		
TOTAL			60

PARCOURS DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ORGANISATIONS (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Frédérique DEJEAN (Dauphine - PSL), Béatrice DELZANGLES (Dauphine - PSL), Laurence SERVE (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le Master Développement durable et organisations de Dauphine-PSL est un master pionnier. Créé il y a près de 20 ans, il propose une approche ouverte et globale du développement durable. Il en intègre en effet tous les aspects – environnementaux, sociaux, économiques, culturels et de gouvernance – et mobilise une approche pluridisciplinaire – gestion, économie, droit, sociologie, sciences politiques, philosophie. Dauphine-PSL, spécialisée dans les sciences des organisations et de la décision, dispose d'un large éventail de spécialistes dans l'ensemble de ces disciplines et possède donc une spécificité qui lui confère un réel avantage vis-à-vis des autres formations proposées en développement durable.

Comprendre pour agir dans un monde complexe afin de concilier les progrès sociaux, le développement économique tout en préservant l'équilibre naturel de la planète.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux internationaux et les défis locaux du développement durable en s'appuyant sur des connaissances théoriques ;
- Comparer les pratiques des organisations (privées ou publiques) en matière de développement durable à travers des études de cas portant sur la gouvernance, la responsabilité sociale des organisations, le bien-être au travail, le progrès social, l'aménagement des territoires et la transition agricole ;
- Acquérir des outils indispensables à la mise en œuvre de démarches opérationnelles en matière de développement durable ;
- Se placer en situation d'agir de manière concrète durant une mission de 3 mois minimum.

DÉBOUCHÉS

Le principal débouché du Master Développement durable et organisations consiste à intégrer une fonction au sein d'une organisation qui requiert une double compétence en développement durable s'ajoutant à l'activité professionnelle initialement exercée (analyste extra-financier, ingénieur, juriste, responsable commercial, responsable communication, responsable ressources humaines, consultant spécialisé dans l'accompagnement au changement en matière de Développement Durable).

Le master permet également d'exercer des fonctions spécifiquement dédiées au développement durable (Responsable RSE, chargé de mission ou chef de projet développement durable, métier du conseil et de l'expertise du développement durable).

MASTER IN ANALYSIS AND POLICY IN ECONOMICS

GENERAL INFORMATION

Master track's title:

- Analysis and Policy in Economics (M1/M2).

Main academic institution: ENS - PSL

External partner Schools: Université Paris 1, École des Ponts ParisTech, EHESS, Paris School of Economics

Master's Academic Director: Bernard CAILLAUD (École des Ponts ParisTech), Jean-Philippe TROPEANO (Paris 1)

Type of diploma: National Master's Degree

Domains: Law, economics, management

GENERAL PRESENTATION OF THE MENTION

The Analysis and Policy in Economics (APE) Master's program offers research training in theoretical and applied economics. The Master is co-accredited by ENS - PSL, EHESS, the École des Ponts ParisTech and the University of Paris 1 Panthéon-Sorbonne, and is certified by the Paris School of Economics. The APE Master's program has an experience of more than 35 years in providing top education in quantitative economics; it is one of the most famous Master's programs in economics in Europe and most of the famous French researchers in economics today have graduated from this program. The program provides training to research and relies on a learning-by-research approach; it is supposed to lead to doctoral studies but a significant part of the classes directly enters the labor market after graduating.

APE is recognized for:

- Its international openness: nearly 70% of the APE candidates are foreign students; in September 2020, roughly 30% of the registered students (in M1 and M2) came from courses undertaken overseas. In addition, 30% of APE graduates who enter the labour market and 40% of those who go on to further study, leave for another country;
- The quality and diversity of teaching: more than 80 teacher-researchers are involved in the programme, chiefly members of PSE, with strong international experience;
- The excellent employment record of the Masters graduates: more than 95% of graduates who enter the labour market are employed within three months of receiving their degrees – and a majority of these are hired even before the end of the academic year.

ADMISSIONS

Prerequisites (M1):

- A Bachelor's degree in economics, with good knowledge of micro, macro and econometrics;
- In English: non-native English speaker applicants must include with their application file a certificate of competence in English (TOEFL, IELTS, TOEIC, Cambridge ESOL). We demand level B2 (see the table of equivalences). Applicants who have finished international training in courses certified in English are exempted from this requirement. However, in this case we need a letter from the administrative office of your universities mentioning that the language of instructions of your courses was English. If you have studied in an English-speaking country there's no need for any document of course;
- In mathematics: applicants must demonstrate excellent capacities for mastering the quantitative tools that are an essential element of Analysis and Policy in Economics training.

Recruitment Process: Online application.

CAREER OPPORTUNITIES

Around two thirds of graduates choose to pursue further studies when they finish their Analysis and Policy in Economics Master - about 65 % of them in doctoral programmes mainly in France including Paris School of Economics, Sciences Po, Dauphine - PSL, HEC... and the rest in institutions including Harvard, Oxford, Bocconi, Columbia, UCLA, Princeton, LSE and Yale.

Among those who decide to enter the labour market, one graduate in three goes overseas and in total, half join the private sector (including AXA, Deloitte, McKinsey, Société Générale, Google), and next, the public and semi-public sector (e.g. Banque de France, INSEE, Trésor), and finally international organisations (World Bank, the IMF, the ECB). More than 95 % of Analysis and Policy in Economics Masters (2013-2018) are hired within three months of having received their degree – a majority even before the end of the academic year.

TRACK ANALYSIS AND POLICY IN ECONOMICS (M1/M2)

GENERAL INFORMATION

Master's Academic Director: Bernard CAILLAUD (École des Ponts ParisTech), Jean-Philippe TROPEANO (Paris 1)

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

The M1 year aims to reinforce fundamental knowledge and basic methodological tools in microeconomics (a sequence of two courses, plus a course in game theory), econometrics (a sequence of three courses), macroeconomics (two courses, plus a course in international economics), and in economic history. This year involves taking and passing ten mandatory courses, one of six elective courses in a specific field of economics, and a seminar in the social sciences, taken in another department of one of the partner establishments.

The aim of the second year (M2) is to lead students to their first experience of a successful research project. It is centered on a wide choice of advanced courses designed to allow students to acquire specialised knowledge in different domains of current economics research. In first semester, they choose four core courses from among 21 courses of 36 hours, and in second semester, they select five from a range of 30 18-hour courses.

At the same time, training in research processes takes place throughout the year. This consists in participation in a work-in-progress seminar, where students present their first steps in the development of their research projects. This is followed by the conduct of the research itself under the direction of a thesis supervisor, and the writing of a thesis of original work.

LEARNING OUTCOMES

Master 1

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			25
Mathematics and Statistics for Economic Analysis	eng	18	0
Microeconomics 1	eng	60	6
Macroeconomics 1	eng	60	6
Econometrics 1	eng	42	5
Game theory	eng	42	5
Introduction to Economic History	eng	24	3
S1 - Optional Courses			5
Choose 1 courses among 2			5
International macroeconomics	eng	21	5
International Trade	eng	21	5
S2 - Mandatory Courses			27
Econometrics 2	eng	60	6
Econometrics 3	eng	60	6
Microeconomics 2	eng	60	6
Macroeconomics 2	eng	60	6
One elective in another master at EHESS, UP1 or ENS	eng	24	3
S2 - Optional Courses			3
Choose 1 courses among 6			3
Industrial Organization	eng	18	3
Development Economics	eng	18	3

Economics of the People	eng	18	3
Macroeconomic Policies	eng	18	3
Labor Economics	eng	18	3
Environmental Economics	eng	18	3
TOTAL			60

Master 2

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Optional Courses			30
Choose 4 courses among 22			24
Advanced Economic History	eng	36	6
Advanced Macroeconometrics	eng	36	6
Advanced Microeconometrics	eng	36	6
Behavioral economics and bounds on rationality	eng	36	6
Development economics	eng	36	6
Economics of education	eng	36	6
Economics of Public Intervention	eng	36	6
Economics of Social Policies	eng	36	6
Environmental Economics	eng	36	6
Growth and Structural Changes	eng	36	6
Health economics	eng	36	6
Industrial organization	eng	36	6
Information, design and markets	eng	36	6
International macroeconomics	eng	36	6
International Trade	eng	36	6
Population Economics	eng	36	6
Labor economics	eng	36	6
Networks Economics	eng	36	6
Political Economy	eng	48	6
Public Economics	eng	48	6
Quantitative macroeconomics 1	eng	45	6
Welfare Economics and Applications	eng	36	6
Choose 1 courses among 8			6
Behavioral Economics	eng	36	6
Development	eng	36	6
Economic History	eng	36	6
Economic Theory	eng	36	6
Macroeconomics	eng	36	6
Public Economics and Labor	eng	36	6
Regulation, Environment and Markets	eng	36	6
Trade and Political Economy	eng	36	6
S4 - Mandatory Courses			15
Master Thesis and defense	eng		15
S4 - Optional Courses			15
Choose 5 courses among 33			15
Applicat. of Impact evaluation in Development economics	eng	18	3

Coordination of expectations	eng	18	3
Decision Theory (S1)	eng	18	3
Economic History of Development in Colonial & Post-colonial areas	eng	18	3
Economic History of Inequalities (Direct entry in M2 only)	eng	18	3
Economic History of Labor	eng	18	3
Economic policies and strategies for development (S1)	eng	18	3
Economics of well-being	eng	18	3
Empirical Industrial organization	eng	18	3
Environmental Policy	eng	18	3
Experimental Economics (S1)	eng	18	3
Foreign Investment	eng	18	3
General Equilibrium	eng	18	3
Historical Demography	eng	18	3
IO and applications to antitrust and regulation	eng	18	3
Intertemporal choice under uncertainty	eng	18	3
Machine learning and big data analysis	eng	18	3
Migration	eng	18	3
Monetary and Financial History	eng	18	3
Monetary and Financial Macroeconomics	eng	18	3
Population Policy	eng	18	3
Quantitative macroeconomics 2	eng	18	3
Social Interactions	eng	18	3
Taxation	eng	18	3
Theories of collective choice	eng	18	3
The Theory of Incentives	eng	18	3
Topics in Econometrics	eng	34	3
Topics on Exchanges	eng	18	3
Topics in Game Theory	eng	18	3
Topics in Insurance Economics	eng	18	3
Topics in Macroeconomics	eng	18	3
Trade Policy	eng	18	3
Urban Economics	eng	18	3
TOTAL			60

MASTER COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Comptabilité, Contrôle, Audit (M1/M2)

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Nom du responsable de la mention : Bruno OXIBAR (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Droit, économie, gestion

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master Comptabilité, Contrôle, Audit se caractérise par une forte interaction avec la profession de l'audit, du conseil et de l'expertise comptable. Il bénéficie du maximum d'équivalence (5 sur 7) aux UE du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion. Il offre la possibilité de débiter le stage d'expertise-comptable dès la validation du Master.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux et les évolutions des organisations et du monde économique ;
- Appréhender les problématiques comptables, environnementales et sociétales de ces organisations ;
- Approfondir la maîtrise des outils et des compétences techniques nécessaires à l'exercice des différents métiers dans les domaines de la comptabilité, de l'audit, de la finance et du conseil en organisations ;
- Favoriser une compréhension transversale des différentes disciplines abordées.

ADMISSIONS

Diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence ou équivalent (180 ECTS) en gestion.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Auditer externe ou interne ;
- Professions d'expertise comptable et de commissariat aux comptes ;
- Conseil en fusions-acquisitions ;
- Conseil en entreprise ;
- Collaborateur de direction comptable et financière ;
- Risk-manager ;
- Contrôleur de gestion.

PARCOURS COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Karine FABRE (Dauphine - PSL) pour le master 1, Bruno OXIBAR (Dauphine - PSL) pour le master 2

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Comptabilité, contrôle, audit forme de futurs cadres dans les métiers de l'audit, de la comptabilité, de la finance, du conseil et du contrôle de gestion. La formation sensibilise les étudiants à la nécessité de savoir conceptualiser dans les disciplines comptables et financières de façon technique. Cette approche leur permettra de mieux appréhender les conséquences et enjeux organisationnels, économiques et sociaux générés par l'évolution de ces disciplines, ainsi qu'élargir leurs champs de compétence de façon à favoriser une compréhension transversale.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir un socle de connaissances spécifiques en comptabilité, finance, audit, droit, contrôle de gestion, système d'information comptable, management organisationnel ;
- Obtenir une aisance rédactionnelle et orale en anglais et l'accès à des débouchés professionnels à l'international ;
- Maîtriser les NTIC ;

- Conduire à des carrières dans les métiers suivants : auditeur externe ou interne, conseil en fusions-acquisitions, conseil en entreprise, collaborateur de direction comptable et financière, risk-manager, professions d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, contrôleur de gestion.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Consolidation et IFRS	fr	30	3
Fiscalité	fr	30	3
Droit des sociétés	fr	30	3
Langue - Anglais	0		3
Professionnalisation (semestre 1)			3
Corporate Finance	fr	30	3
Audit externe	fr	24	3
Management des SI	fr	30	3
Politique générale et stratégie	fr	24	3
Droit des entreprises en difficultés	fr	18	3
S2 - Enseignements obligatoires			30
Normes IFRS et fusion	fr	30	3
Finance internationale	fr	24	3
Droit pénal des affaires	fr	30	3
SI appliquée	fr	30	3
Professionnalisation (semestre 2)			6
Langue - Anglais	0	24	3
Contrôle de gestion	fr	30	3
Analyse financière des groupe	fr	30	3
Politique et ingénierie financière	fr	30	3
TOTAL			60

Alternance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Consolidation et IFRS	fr	30	3
Professionnalisation BIG DATA et évaluation et patrimoine			3
Corporate Finance	fr	30	3
Audit externe	fr	24	3

Fiscalité	0	24	3
Droit des sociétés	fr	30	3
Management des SI	fr	24	3
Politique générale et stratégie	fr	18	3
Droit des entreprises en difficultés	fr	12	3
Langue - Anglais	0		3
S2 - Enseignements obligatoires			30
Professionalisation		9	6
Politique et Ingénierie financière	fr	30	3
Analyse financière des groupes	fr	24	3
Contrôle de gestion	fr	30	3
SI appliquée	fr	24	3
Droit pénal des affaires	fr	24	3
Finance Internationale	fr	18	3
Normes IFRS et Fusion	fr	24	3
Langue - Anglais	0	18	3
TOTAL			60

Master 2

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Fiscalité internationale et droit du financement	fr	42	3
Gouvernance des systèmes d'information	fr	24	3
Audit - Problématiques particulières	fr	3	3
Organisation et management	fr	24	3
Banque, enjeux comptables et réglementaires	fr	24	3
Contrôle de gestion et gouvernance pour les marchés financiers	fr	12	3
Langue - Anglais oral des affaires	0		3
Audit interne et Audit des SI	fr	36	3
Méthodologie de l'évaluation en juste valeur	fr	24	3
Professionalisation - RSE, Business English, Business Case	eng	42	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		24 semaines	21
Mémoire			9
TOTAL			60

Alternance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Méthodologie de l'évaluation en juste valeur	fr	24	3

Fiscalité du patrimoine professionnel, contrôle et contentieux	fr	18	3
Audit Interne	fr	18	3
Banques: enjeux comptables et réglementaires	fr	24	3
Organisation et management	fr	24	3
Audit : problématiques particulières	fr	24	9
Droit du financement	fr		3
Anglais oral des affaires A	0	18	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Fiscalité européenne et internationale	fr	18	3
Audit des systèmes d'information	fr	18	3
Contrôle de gestion et gouvernance pour les marchés financiers	fr	24	3
Gouvernance des systèmes d'information	fr	36	3
Mémoire		3	9
Professionalisation			6
Langue - Anglais oral des affaires B	0	10	3
TOTAL			60

MASTER CONTRÔLE, AUDIT, REPORTING FINANCIER

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Contrôle, audit, reporting financier (M1) ;
- Conseil et recherche en audit et contrôle (M2) ;
- Contrôle, gouvernance et stratégie (M2) ;
- Financial control - MeM (M2) ;
- Internal audit and risk management (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Nom de la responsable de la mention : Gwenaëlle NOGATCHEWSKY (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant le grade de master

Domaines : Droit, économie, gestion

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Une formation complète aux métiers d'audit financier, de contrôle de gestion, d'audit et contrôle interne, de contrôle financier, de conseil en finance d'entreprise et en organisation.

Objectifs pédagogiques :

- Se former aux métiers de l'audit, du contrôle de gestion, du contrôle financier et du conseil en finance d'entreprise et en organisation ;
- Acquérir une expérience professionnelle pendant ses études, puis être recruté sans délai à des postes clés ;
- S'ouvrir des portes à l'international.

ADMISSIONS

Diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Titulaire d'une Licence (180 ECTS) en Gestion ou en Économie ou diplôme équivalent.

Procédure de recrutement :

- Formation initiale : Sur dossier ;
- Formation en alternance : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 91 % des diplômés sont en poste, dont plus de 92 % en CDI.

- Auditeur ;
- Consultant en gestion ;
- Consultant en risque ;
- Contrôleur financier.

PARCOURS CONTRÔLE, AUDIT, REPORTING FINANCIER (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Gwenaëlle NOGATCHEWSKY (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1^{re} année du master Contrôle, audit, reporting financier forme des cadres spécialisés en comptabilité, contrôle de gestion, contrôle financier, et audit (interne et externe) dans un contexte de forts débouchés professionnels. Cette 1^{re} année permet de développer des compétences techniques dans les métiers du chiffre, et de nouvelles compétences liées au big data et à la digitalisation de l'économie. La formation est constituée d'enseignements fondamentaux relatifs au contrôle de gestion et à l'audit mais aussi des enseignements optionnels. Cette structuration permet une individualisation des parcours des étudiants.

Objectifs pédagogiques :

- Former de futurs cadres spécialisés en comptabilité, contrôle de gestion, contrôle financier, et audit (interne et externe) dans un contexte de forts débouchés professionnels ;
- Développer des compétences techniques dans les métiers du chiffre (comptabilité en normes internationales, calcul des coûts, business model, planification et gestion budgétaire, prix de cession interne, approche stratégique du contrôle de gestion) ;
- Développer de nouvelles compétences liées au Big Data et à la digitalisation de l'économie ;
- Développer une réflexivité sur les pratiques, être capables de prendre du recul sur les données produites ;

- Développer des soft skills (travail en équipe, écoute, empathie, connaissance de soi et des relations avec les autres).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			21
Audit	fr	36	6
Formation aux tableurs avancée	fr	9	6
Approche stratégique du contrôle de gestion	fr	36	6
Planification et gestion budgétaire	fr	36	3
S1 - Enseignements optionnels			12
1 cours à choisir parmi 2			3
Analyse financière	fr		3
Management accounting (MAC) - Préparation au CIMA	eng		3
1 cours à choisir parmi 2			6
Management stratégique	fr	30	6
Strategic management	eng	30	6
1 cours à choisir parmi 3			3
Langue - Anglais: Communication orale professionnelle	0	18	3
Langue - Anglais: analyse et argumentation	0	18	3
Langue - Argumentation contemporaine	0		3
S2 - Enseignements obligatoires			15
Audit approfondi	fr	36	6
Business Intelligence	fr	24	3
Comptabilité et information financière en IFRS	fr	36	6
S2 - Enseignements optionnels			12
1 cours à choisir parmi 2			3
Système d'information en contrôle de gestion	fr	24	3
Dathalon for business	eng	24	3
1 cours à choisir parmi 4			3
Langue - Anglais: Communication orale professionnelle	0		3
Langue - Argumentation contemporaine	0		3
Langue - Anglais: analyse et argumentation	0		3
SPOC "Ethique, responsabilité sociale et développement durable"	fr	18	3
2 cours à choisir parmi 5			6
Développement professionnel et performance collaborative	fr	12	3
Droit	fr	18	3
Projet personnel	fr	2	3
Individus et organisations : pouvoir, culture et prise de décision	fr	18	3
Sport	fr		3
TOTAL			60

Alternance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			24
Comptabilité et information financière en IFRS	fr	36	6
Audit	fr	36	6
Formation aux tableurs avancée	fr	9	3
Management stratégique	fr	36	6
Analyse financière	fr	24	3
S1 - Enseignements optionnels			6
2 cours à choisir parmi 3			6
Projet personnel	fr	3	3
Individus et organisations : pouvoir, culture et prise de décision	fr	18	3
Développement professionnel et performance collaborative	fr		3
S2 - Enseignements obligatoires			30
Droit	fr	18	3
Approche stratégique du contrôle de gestion	fr	36	6
Planification et gestion budgétaire	fr	36	6
Audit approfondi	fr	36	6
Business Intelligence	fr	24	3
Langue - Anglais: Communication orale professionnelle	0	18	3
Apprentissage		9	3
TOTAL			60

PARCOURS CONSEIL ET RECHERCHE EN AUDIT ET CONTRÔLE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Pierre LABARDIN (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Conseil et recherche en audit et contrôle propose une formation comprenant deux voies : une voie professionnelle qui donne une formation en audit interne et externe pour des étudiants

possédant déjà de solides bases en comptabilité et contrôle de gestion ; et une voie recherche préparant au doctorat.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les outils techniques et de gestion de base ;
- Acquérir des compétences techniques : comptabilité, audit interne, audit externe ;
- Développer la réflexivité et la communication ;
- Acquérir des qualités rédactionnelles.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Auditeur financier / externe ;
- Inspecteur-général en banque ;
- Auditeur interne ;
- Consultant ;
- Conseil en gestion des risques ;
- Contrôleur de gestion.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Voie professionnelle

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Artefacts	fr	36	6
Retournement d'entreprise	fr		6
Anglais-communication orale	0	18	0
Théorie des organisations	fr	18	3
Pratique de l'évaluation et consolidation	fr	18	3
Concepts of Audit	eng	18	3
Risque en banque et assurance	fr	18	3
Conseil en Banque (Partenariat KPMG)	fr	18	3
Audit externe (Partenariat RSM)	fr	21	3
Méthodologie qualitative pour le mémoire	fr	21	0
S4 - Enseignements obligatoires			27
Système de contrôle et performance	fr	21	3
Pratique de l'évaluation 2	fr	18	3
Audit et systèmes d'information	fr	18	3
Audit et évaluation RSE	fr	18	3
International Accounting	eng	18	3
Risques et comptabilité bancaire	fr	18	3

Anglais-communication orale	0	18	
Management personnel et relationnel	fr	15	
Apprentissage	fr	9	3
Mémoire	fr	3	6
Projet DIESE (partenariat IE Club)	fr		
TOTAL			57

Voie recherche

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			33
Artefacts	fr		6
Théorie des organisations	fr		3
Pratique de l'évaluation et consolidation	fr		3
Concepts of Audit	eng		3
ARE	fr		6
Retournement d'entreprise	fr		
Recherche en contrôle	fr		
Contrôle et gouvernance	fr		6
Information Technologie	fr		3
Théories des SI: une perspective organisationnelle	fr	24	3
S4 - Enseignements obligatoires			27
International Accounting	eng		3
Research Design in Management	eng		
Qualitative methodology for management	eng		
Quantitative methodology for management	eng		
Research training	eng		
Research Design	eng		3
Méthodologie historique	fr		3
Projet DIESE	fr		3
Mémoire de recherche	fr		6
Contrôle de gestion en milieu spécifique	fr	36	6
Usages politiques du contrôle	fr	15	3
TOTAL			60

PARCOURS CONTRÔLE, GOUVERNANCE ET STRATÉGIES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Benoît GÉRARD (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Contrôle, gouvernance et stratégies forme des Business Partners ayant vocation à aider les dirigeants et les managers dans leurs prises de décision. La formation permet de développer les compétences du Business Partners en termes de savoir-faire et savoirs-être. L'ouverture de ce parcours sur le business, peut permettre de prétendre à des postes de directeur administratif financier, ou de manager opérationnel.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser parfaitement les outils comptables financiers ainsi que des systèmes d'information ;
- Développer des compétences relationnelles (savoir communiquer, savoir travailler en groupe, etc.) ;
- Acquérir une véritable ouverture d'esprit.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Business analyst ;
- Contrôleur de gestion ;
- Performance manager ;
- Auditeur interne et externe ;
- Consultant.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			33
Retournement d'entreprise	fr		6
Performance financière et non financière	fr	36	6
CIMA - Stratégie financière	fr	15	3
Gouvernance et contrôle	fr	36	6
Business Plan et Business Partner	fr	15	3
Systemes d'informations décisionnels	fr	24	3
SAS	fr	15	3
Langue - Anglais TOEIC	0		3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Contrôle de gestion en milieu spécifique	fr	36	6
Risk management	fr	24	3
Usages politiques du contrôle	fr	15	3

RSE, éthique et contrôle	fr	15	3
Projet de conduite du changement	fr	30	3
Contrôle et IA	fr	15	3
Être contrôleur au quotidien	fr	21	
Comportement et communication	fr	15	
Alternance	fr	9	3
Méthodologie de mémoire	fr	3	
Mémoire	fr	3	6
TOTAL			#REF!

PARCOURS FINANCIAL CONTROL - MeM (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Gwenaëlle NOGATCHEWSKY (Dauphine - PSL), Antoine FABRE (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français et anglais

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours Financial control forme au contrôle comptable et financier dans les entreprises, tout en permettant de contextualiser cette mission dans la complexité des organisations. A cette fin, une part importante des enseignements est consacrée à l'étude des processus transversaux.

Objectifs pédagogiques :

- Réaliser des comptes consolidés dans le respect des normes comptables internationales ;
- Développer des compétences propres aux métiers de l'audit et du contrôle comptable et financier ;
- Contribuer à l'implémentation de systèmes d'information comptables et financiers ;
- Savoir encadrer des équipes financières, comptables, d'audit et de contrôle ;
- Savoir négocier, argumenter et conseiller au sein des comités de direction ;
- Gérer et analyser des tableaux de bords financiers, Réalisation de veilles économiques et financières ;
- Élaborer la stratégie financière de l'entreprise ;
- Mettre en œuvre des politiques de communications financières.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Les deux parcours à l'international comprennent chacun un séjour académique d'études au sein d'une des universités partenaires de la formation : Allemagne (WHU), Angleterre (UCL, Kingston), Australie (ANU), Canada (Laval), Etats-Unis (UMass), Inde (SP Jain), Israël (Tel Aviv University), Italie (LUISS), Pays-Bas (RSM), Pérou (ESAN).

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 89 % des diplômés sont en poste.

- Contrôleur financier ;
- Auditeur interne ou externe ;
- Contrôleur de gestion ;

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			24
Gestion d'équipe et leadership	fr	21	3
Langue - Anglais/Toeic	0		3
Comptabilité internationale	fr	21	3
Politiques internationales	fr	21	3
Stratégie et Responsabilité sociale des entreprises	fr	18	3
Cross cultural Management	eng	18	3
Management de l'innovation 1	fr	21	3
Management Information System	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			24
Semestre à l'étranger			18
Stage		21	2
Mémoire		3	4
TOEIC (VALIDATION 800 POINTS)	0		
TOTAL			48

PARCOURS INTERNAL AUDIT AND RISK MANAGEMENT (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Pénélope VAN DEN BUSSCHE (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce diplôme en partenariat avec l'Université de Saint Pétersbourg (double diplôme ou échange d'un semestre) forme les futurs experts de la gestion des risques des entreprises. Cette spécialisation est de plus en plus demandée sur le marché du travail, avec peu de formations concurrentes. L'environnement international, assuré par une formation entièrement en anglais et échange en Russie d'un an ou d'un semestre au choix, permet de situer ces enjeux majeurs dans un contexte global.

Objectifs pédagogiques :

- Analyser des risques de manière approfondie ;
- Déployer des techniques de mise sous contrôle des risques (outils, normes, processus) ;
- Comprendre l'exposition des entreprises aux risques ;
- Acquérir des compétences relationnelles et une ouverture d'esprit grâce à un parcours international.

ACCORDS INTERNATIONAUX

En un an ou un semestre à Saint Pétersbourg, le parcours offre une ouverture exceptionnelle à l'international. Le programme comporte des étudiants de multiples nationalités (français, russes, chinois...), ce qui permet de développer une grande ouverture d'esprit et ancre l'anglais comme langue officielle formelle mais aussi informelle du parcours. Le programme donne l'accès à un logement étudiant (payant) sur le campus de l'Université de Saint Pétersbourg, assurant une immersion totale au cœur de la ville. Le rythme de travail (cours le soir) favorise les travaux de groupe ainsi que la découverte du pays.

Un voyage d'étude en France permet aux étudiants français de faire découvrir à leur tour leur patrimoine à leurs camarades étrangers.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Risk Manager et Compliance ;
- Auditeur-auditrice interne ;
- Auditeur-auditrice externe ;
- Contrôleur financier.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Management control and risks	eng		3
Risk management in financial institutions	eng		3
Internal control and governance	eng		3
Fraud risk	eng		3
International law, regulation and risks	eng		3
Audit CPA	eng		3
International taxation	eng		3
Risk management in financial institutions	eng		3
Russian/French	0		6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Internal audit	eng		3
Project management risks	eng		3
IFRS and risks	eng		3
Corporate social responsibility risk	eng		3
Internship	eng		12
Oral	eng		3
Master thesis	eng		3
TOTAL			60

MASTER DROIT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Droit des affaires et fiscalité (M1) ;
- Gouvernance publique (M1) ;
- Patrimoine (M1) ;
- Trajectoire recherche (M1) ;
- Administration fiscale - Programme international (M2) ;
- Droit des affaires (M2) ;
- Droit des assurances (M2) ;
- Droit européen et international des affaires (M2) ;
- Droit et régulation des marchés (M2) ;
- Droits et responsabilité sociétale des entreprises (M2) ;
- Fiscalité de l'entreprise (M2) ;
- Juriste financier (M2) ;
- Recherche juridique et innovations (M2) ;
- Droit et gestion publique (M2) ;
- Droit du plaidoyer et affaires publiques (M2) ;
- Droit fiscal approfondi - Notaires (M2) ;
- Droit notarial (M2) ;
- Droit du patrimoine professionnel (M2) ;
- Parcours International (M2) ;
- Double diplôme : Droit notarial et Droit du patrimoine professionnel (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Nom du responsable de la mention : Georges DECOCQ (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Droit, économie, gestion

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master Droit forme des professionnels sensibles aux problématiques de gestion et d'économie et permet d'acquérir des compétences transversales. Tourné sur l'international grâce à de nombreuses coopérations avec des établissements étrangers, il permet d'accéder aux concours des professions réglementées, une fois la première année validée.

Objectifs pédagogiques :

- Bénéficier d'un programme d'études juridiques transversal, intégrant la gestion et l'économie, dispensé en majorité par des professionnels ;
- Maîtriser la régulation juridique du processus économique sous ses versants de droit privé comme de droit public, internes, européens et internationaux ;
- Offrir des perspectives diversifiées dans tous les métiers du droit ;
- Ouvrir des opportunités à l'international.

ADMISSIONS

Diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) :

- M1 Droit des affaires et fiscalité, Patrimoine : Licence ou équivalent (180 ETCS) en droit, ou une double licence droit/gestion ou droit/économie ;
- M1 Gouvernance publique : Licence ou équivalent (180 ETCS) en Droit ou en Sciences sociales ;
- M1 Trajectoire recherche : Licence ou équivalent (180 ETCS) en droit privé ou public.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

Le taux de réussite au barreau de Paris est de plus de 90 %.

- Avocat, notaire ;
- Juriste direction juridique d'entreprise ;
- Juriste en secteur financier et régulation ;
- Gestionnaire en assurances

PARCOURS DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Georges DECOCQ (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1^{re} année du master Droit est articulée autour de 3 majeures : Droit des Affaires et fiscalité, Patrimoine, proposées en formation initiale, ainsi que Droit et Gouvernance Publique, proposée en alternance. La spécialisation est progressive et facilite l'entrée dans le parcours de deuxième année de master correspondant au choix de l'étudiant.

Une trajectoire "Recherche" est ouverte dans les 3 majeures avec la possibilité de poursuivre en 2^e année de master "Recherche juridique et innovation" (cursus suivi en formation initiale et ouverture en 2021).

Objectifs pédagogiques :

- Bénéficier d'un programme d'études juridiques transversal, intégrant la gestion et l'économie, dispensé en majorité par des professionnels ;
- S'offrir des perspectives diversifiées dans tous les métiers du droit grâce aux nombreux parcours de spécialisation disponibles en 2^e année ;
- S'ouvrir des opportunités internationales.

La majeure Droit des Affaires et Fiscalité a pour objectif de former des juristes de haut niveau destinés à intégrer une profession juridique et judiciaire, en offrant également une formation à la recherche et par la recherche. Les étudiants acquièrent des connaissances juridiques théoriques et pratiques, dans tous les domaines du droit privé et public des affaires et de la fiscalité, ainsi que des savoir-faire et des compétences non juridiques nécessaires à leurs activités professionnelles futures.

Des cours en anglais contribuent à l'internationalisation de la formation et les étudiants sont sensibilisés à l'internationalisation des métiers du droit.

Huit parcours de 2^e année se rattachent à la majeure Droit des Affaires et Fiscalité et il est possible d'effectuer une année de césure avant d'intégrer l'un de ceux-ci.

L'investissement dans la vie associative, très dynamique, et dans les réseaux d'anciens étudiants, développés, est vivement encouragé.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			15
Business international contracts law	fr		3
Libertés, droits fondamentaux et vie des affaires	fr		3
Mergers and acquisitions	fr		3
Circulation et transversalité	fr		3

Droit des contrats d'affaires internes	fr		3
S1 - Enseignements optionnels			15
15 ECTS à valider parmi un choix de 11 cours			15
Droit public des affaires I	fr		3
Contentieux public I	fr		3
Procédure civil et modes alternatifs de règlements des différends	fr		3
Comparative Business Law	fr		3
International business Law	fr		3
Droit Bancaire	fr		3
Droit fiscal interne des entreprises	fr		3
Droit international privé	fr		3
Droit de la distribution et de la consommation	fr		3
Droit des contrats d'affaires 2	fr		3
Droit fiscal du patrimoine	fr		3
S2 - Enseignements obligatoires			15
Droit des sûretés	fr		6
Droit approfondi des sociétés	fr		3
Initiation à la recherche	fr		1
Atelier de compétence	fr		1
European competition law	fr		3
Expérience professionnelle	fr		1
S2 - Enseignements optionnels			15
15 ECTS à valider parmi un choix de 14 cours			15
Droit public des affaires II			3
Contentieux public II			3
Droit des données dans le secteur public			3
Trust Law			3
Procédures civiles d'exécution			3
Droit des marchés financiers			3
Droit des procédures collectives			3
Droit fiscal international des entreprises			3
Gestion de projet			3
Droit des assurances			3
Droit Immobilier			3
Droit pénal du patrimoine			3
Droit de la concurrence			3
Arbitration			3
TOTAL			60

PARCOURS GOUVERNANCE PUBLIQUE (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Elisabeth MELLA (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1^{re} année du Master - Droit est articulée autour de 3 majeures : Droit des Affaires et fiscalité, Patrimoine, proposées en formation initiale, ainsi que Droit et Gouvernance Publique, proposée en alternance.

La majeure Droit et Gouvernance publique vise à former des juristes de haut niveau destinés à travailler au sein d'une structure publique ou en lien étroit avec elle. Cette majeure se déroule en apprentissage, elle est aussi ouverte en formation initiale pour les étudiants qui aspirent à suivre à une formation à la recherche et par la recherche.

Les étudiants acquièrent des connaissances théoriques et pratiques en droit public mais aussi en économie et sciences politiques.

Des cours en anglais répondent à l'exigence de l'internationalisation de la formation.

La majeure Droit et Gouvernance publique bénéficie d'une vie associative riche et du réseau des anciens étudiants.

Une trajectoire "Recherche" est ouverte dans les 3 majeures avec la possibilité de poursuivre en 2^e année de master "Recherche juridique et innovation" (cursus suivi en formation initiale et ouverture en 2021).

Objectifs pédagogiques :

- Bénéficier d'un programme d'études juridiques transversal, intégrant la gestion et l'économie, dispensé en majorité par des professionnels ;
- S'offrir des perspectives diversifiées dans tous les métiers du droit grâce aux nombreux parcours de spécialisation disponibles en 2^e année ;
- S'ouvrir des opportunités internationales.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Droit public des affaires I	fr		3
Mutation de l'action publique	fr		3
Contentieux public I	fr		3
Politiques publiques	fr		3
Aspects juridiques de la gouvernance internationale et européenne	fr		3
Atelier de mise en situation : Lobbying et plaidoyer	fr		3
Séminaire de recherche	fr		6
Droit des organisations territoriales décentralisées	fr		3

Finances et comptabilité publiques	fr		3
S2 - Enseignements obligatoires			27
Droit public des affaires II	fr		3
Mutation de l'action publique	fr		3
Contentieux public II	fr		3
Management public	fr		3
Comparative policies and institutions	fr		3
Droit des données dans le secteur public	fr		3
Economie publique et accompagnement du changement	fr		3
Apprentissage	fr		6
TOTAL			57

PARCOURS PATRIMOINE (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Anne KARM (Dauphine - PSL) et Sophie SCHILLER (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1^{re} année du master Droit est articulée autour de 3 majeures : Droit des Affaires et fiscalité, Patrimoine, proposées en formation initiale, ainsi que Droit et Gouvernance Publique, proposée en alternance. La spécialisation est progressive et facilite l'entrée dans le parcours de deuxième année de master correspondant au choix de l'étudiant.

Une trajectoire "Recherche" est ouverte dans les 3 majeures avec la possibilité de poursuivre en 2^e année de master "Recherche juridique et innovation" (cursus suivi en formation initiale et ouverture en 2021).

Objectifs pédagogiques :

- Bénéficier d'un programme d'études juridiques transversal, intégrant la gestion et l'économie, dispensé en majorité par des professionnels ;
- S'offrir des perspectives diversifiées dans tous les métiers du droit grâce aux nombreux parcours de spécialisation disponibles en 2^e année ;
- S'ouvrir des opportunités internationales.

La majeure Patrimoine tend à former des juristes de haut niveau destinés à accéder à la profession de notaire, d'ingénieur patrimonial en banque ou assurance, d'avocat spécialisé en droit du patrimoine ou encore de conseiller en gestion de patrimoine.

Les étudiants acquièrent des connaissances fondamentales dans des disciplines juridiques et connexes, tout en bénéficiant d'apprentissages pratiques, mais aussi d'une initiation à la recherche et par la recherche. Des séminaires en Anglais et en Droit international privé répondent à l'exigence d'internationalisation de la formation.

Depuis septembre 2019, pour répondre à un réel besoin des professionnels du patrimoine et du notariat, la majeure Patrimoine propose un cursus inédit permettant d'obtenir, à l'issue des deux années de master, un double diplôme procédant de l'addition d'un parcours de Droit du patrimoine professionnel et d'un parcours de Droit notarial. Pour ceux qui le souhaitent, néanmoins, chacun des parcours peut continuer à être suivi indépendamment.

L'esprit dauphine, procédant des liens très forts avec le monde professionnel et les réseaux d'anciens, se perpétue par un intense esprit de promotion à l'origine de nombreuses actions associatives.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			24
Droit international privé	fr		3
Régimes matrimoniaux	fr		3
Successions	fr		3
Droit commercial et des sociétés	fr		3
Comptabilité	fr		3
Droit fiscal du patrimoine	fr		3
Family property law	fr		3
Droit des contrats d'affaires internes	fr		3
S2 - Enseignements obligatoires			27
Trust Law	fr		3
Droit des sûretés	fr		6
Initiation à la recherche	fr		1
Atelier de compétence	fr		1
Droit des assurances	fr		3
Droit Immobilier	fr		3
Droit pénal du patrimoine	fr		3
Analyse financières	fr		3
Circulation et transversalité	fr		3
Expérience professionnelle	fr		1
TOTAL			51

PARCOURS TRAJECTOIRE RECHERCHE (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Louis PERREAU-SAUSSINE (Dauphine - PSL), Hélène TISSANDIER (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Cette formation vise à préparer les étudiants à une vie professionnelle d'avocat, notaire, magistrat, ou enseignant-chercheur en leur apportant, en plus de connaissances juridiques techniques, un solide socle théorique, nécessaire pour s'adapter aux évolutions permanentes du droit et penser une carrière sur le long terme. L'organisation de la 1^{ère} année de master repose sur une formule inédite : l'étudiant intègre un master de droit (au choix : droit des affaires et fiscalité, droit du patrimoine, gouvernance publique) qu'il combine avec des enseignements à la recherche juridique et une initiation aux innovations technologiques appliquées au droit. Supervisé par un tuteur, l'étudiant choisit ses cours et se construit, ainsi, un profil juridique personnalisé.

PARCOURS ADMINISTRATION FISCALE - PROGRAMME INTERNATIONAL (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Amavi KOUEVI (Dauphine - PSL), Arnaud RAYNOUARD (Dauphine - PSL)

Modalité d'enseignement : Formation initiale

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours Administration Fiscale forme des cadres d'administrations fiscales de pays émergents et en phase de modernisation. En étroite collaboration avec les administrations fiscales françaises, cette formation prépare à l'exercice de responsabilités dans le domaine de l'administration fiscale,

de la conduite des politiques fiscales, de la conception et de la mise en œuvre de réformes fiscales et des finances publiques.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les systèmes fiscaux.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 94 % des diplômés sont en poste.

Postes à responsabilités :

- Dans les administrations fiscales ;
- Dans les services fiscaux d'organismes publics, nationaux ou internationaux.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Administration de l'impôt	fr		6
Systèmes d'information	fr		3
Fiscalité comparée et conventions dlf	fr		3
Théorie des systèmes fiscaux	fr		3
Économie générale	fr		3
Gestion de l'impôt, procédures fiscales	fr		9
Réformes fiscales, marchés, développement	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Législation fiscale appliquée	fr		6
Politique fiscale	fr		3
Fiscalité internationale	fr		6
Théorie économique de la fiscalité	fr		3
Séminaire TVA	fr		3
Méthodologie et travail collectif	fr		3
Mémoire	fr		6
S3 & S4 - Enseignements obligatoires			0
Conférences			
TOTAL			60

PARCOURS DROIT DES AFFAIRES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Antoine LOUVARIS (Dauphine - PSL), Sophie SCHILLER (Dauphine - PSL)

Modalité d'enseignement : Formation initiale

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Droit des affaires répond à trois objectifs : adopter une approche transversale du droit des affaires se traduisant, en plus des nombreux enseignements purs de droit privé, par des cours à dominante publiciste. Ensuite, la formation offre une professionnalisation se traduisant tout au long de l'année par une équipe pédagogique de praticiens et d'universitaires. Avec la possibilité de participer à une clinique juridique en partenariat avec le cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats, et un stage obligatoire de trois à six mois. Enfin, le parcours propose une dimension internationale en pratiquant des enseignements qui confrontent les étudiants tant aux problématiques transfrontalières que par des cours dispensés intégralement en anglais.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une maîtrise approfondie du droit des affaires ;
- Connaître le monde de l'entreprise ne se limitant pas au juridique ;
- Acquérir un raisonnement juridique pour exercer tant l'aspect contentieux que conseil des professions du droit.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Certains étudiants pourront ainsi être admis à suivre un L.L.M. en partenariat avec Case Western Reserve University (USA) et Saint-Louis University (USA).

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Avocats ;
- Juristes d'entreprise, d'institutions privées ou d'administration.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Introduction to legal reasoning	eng	15	3
European competition law	eng		3
Conformité extra financière	fr	27	3
Droit approfondi des contrats d'affaires	fr	21	3
Droit fiscal approfondi	fr	18	3

Analyse financière	fr	24	3
Contentieux public des affaires	fr	27	6
Droit des sociétés	fr	24	6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Projet associatif / Mémoire / Clinique juridique	fr		3
Arbitrage international	fr	18	3
Intellectual property	fr		3
Fusions, acquisitions et private equity	fr	6	3
Introduction to Anglo-American contracts law	eng	18	3
Fiscalité internationale	fr	18	3
Droit boursier	fr	18	3
Intégration du droit de l'Union Européenne en droit des affaires	fr	21	3
Contrats et litiges transnationaux	fr	18	3
Stage			3
TOTAL			60

PARCOURS DROIT DES ASSURANCES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Sarah BROS (Dauphine - PSL), Richard GHUELDRE (Dauphine - PSL), Jérôme KULLMANN (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Droit des assurances propose des enseignements de nature juridique et technique et ouvrent la voie à tous les métiers de l'assurance, dans toutes les entreprises (assureurs/assurés/courtiers) et en cabinet d'avocat.

Deux formations sont possibles :

- Une formation sur 2 années, avec 750 heures de cours, en alternance (contrats de professionnalisation). Elle donne droit à deux diplômes : le DU Droit des assurances et le Master 2 Droit des assurances ;
- Une formation en une année, avec 430 heures de cours, sans alternance. Elle permet d'obtenir le Master 2 Droit des assurances. Les cours sont communs avec une partie de ceux de la formation DU/Master 2 en deux ans.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une connaissance du cœur du métier (contrat d'assurance) dans toutes les branches d'assurance (assurances de biens, de responsabilité et de personnes) ;
- Connaître les techniques d'assurance et de réassurance, des modes de distribution, ainsi que des contraintes liées aux contrôles et aux règles comptables, fiscales et prudentielles.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Entreprises d'assurance et de réassurance : souscription des contrats ;
- Grands Comptes et gestion des sinistres majeurs ;
- Responsables Grands Comptes chez les courtiers ;
- « Risk manager » dans les entreprises industrielles et commerciales ;
- Avocats.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			24
Risques simples	fr		3
Droit international de l'assurance	fr		3
Entreprises Autorité de contrôle prudentiel	fr		3
Entreprises Structures	fr		3
Intermédiaires	fr		3
Droit des obligations	fr		3
Assurance Automobile - Dommages Corporels et Tiers Payeurs	fr		3
Contrat, Assurance Responsabilité Civile, Assurance Vie, Contrat Séminaires, Assurance Responsabilité Civile produits	fr		6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Assurance Responsabilité civile médicale			3
Entreprises Règles prudentielles			3
Assurance Santé			3
Assurance Vie			3
Réassurance			3
Risques industriels			3
Assurance Transport			3
Conférences		30	3
Langue - Anglais	0		3
Mémoire - Projet professionnel			3
TOTAL			54

Alternance (Diplôme d'université)

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 & S2 - Enseignements obligatoires			60
Anglais	0		4
Assurances et sûretés	fr		3
Comptabilité des assurances	fr		3
Comptabilité initiation	fr		3
Conférences	fr		3
Contrat, assurance responsabilité civile, assurance vie	fr		7
Droit des obligations	fr		4
Droit international de l'assurance	fr		4
Droit public de l'assurance - Procédures administrative	fr		3
Économie de l'assurance	fr		4
Entreprises autorité de contrôle prudentiel	fr		3
Entreprises règles prudentielles	fr		3
Entreprises structures	fr		3
Intermédiaire	fr		4
Procédure judiciaire	fr		3
Pénal, Déontologie, CNIL	fr		3
Risques simples	fr		3
S3 & S4 - Enseignements obligatoires			60
Assurance construction	fr	20	3
Risques industriels	fr	24	4
Assurance santé	fr	15	3
Assurance transports	fr	26	4
Réassurance	fr	20	3
Assurance vie	fr	10	3
Assurance responsabilité civile médicale	fr	8	3
Assurance automobile, dommages corporels et tiers payeurs	fr	30	3
Fiscalité	fr	10	3
Anglais	0	24	4
Conférences	fr	15	2
Retraite	fr	20	3
Contrat séminaires - Assurance responsabilité civile produits	fr	39	6
Assurance responsabilité civile des dirigeants - Assurance des risques financiers	fr	14	3
Calculs financiers vie	fr	12	3
Gestion des risques	fr	18	3
Assurance crédit	fr	12	3
Mémoire - Projet professionnel	fr		4
TOTAL			120

PARCOURS DROIT EUROPÉEN ET INTERNATIONAL DES AFFAIRES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Sophie LEMAIRE (Dauphine - PSL), Hélène TISSANDIER (Dauphine - PSL)

Modalité d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Droit européen et international des affaires forme les étudiants à des carrières de juristes internationaux. Il s'adresse à des étudiants ayant déjà suivi des enseignements de droit européen et international dans les années antérieures. Une grande partie des cours est dispensée en langue anglaise. Enfin, une partie de la promotion (environ 1/3) part en échange à l'étranger dans les universités partenaires au second semestre.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser l'activité contentieuse européenne et internationale ;
- Savoir conseiller en droit des affaires européen et international ;
- Maîtriser le droit institutionnel européen.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Durant le second semestre, une partie de la promotion peut choisir de partir à l'étranger au sein d'une des universités partenaires :

- Universidad Austral de Buenos Aires (Argentine) ;
- Universidad Autónoma de Madrid (Espagne) ;
- Tel Aviv University (Israël) ;
- National law school of India (Bangalore) ;
- Università degli studi di Milano (Italie) ;
- Universiteit Van Amsterdam (Hollande) ;
- Uniwersytet Wroclawski (Pologne) ;
- Singapore Management University (Singapour) ;
- Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW) de Zurich (Suisse).

Ils y suivront des cours de droit reconnus comme équivalents. Les étudiants devront, dès la rentrée, procéder à la sélection de l'université dans laquelle ils souhaitent se rendre et à la sélection des cours ou séminaires qu'ils souhaitent suivre. Un contrat pédagogique est ainsi établi par l'étudiant éligible à la mobilité, en concertation avec les directrices du parcours qui doivent valider le choix des enseignements à suivre dans l'université d'accueil. Les notes obtenues à l'étranger font l'objet, sous le contrôle des directrices, d'un transfert de crédits par équivalence pour l'intégralité du second semestre. Un procès-verbal spécial mentionne les matières et notes obtenues dans l'université partenaire. Un score de 100 au TOEFL est requis.

Au terme du parcours Droit européen et international des affaires, 1 à 4 étudiants pourront être admis à suivre un L.L.M. en partenariat avec Case Western Reserve University (Ohio, USA) et Saint Louis University (Missouri, USA), soit 2 par universités.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Avocats d'affaires et juristes d'entreprise spécialistes des dossiers européens et internationaux ;
- Institutions internationales ou européennes (Commission européenne, Cour de Justice de l'Union Européenne).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Arbitrage international	fr		3
Droit de la concurrence européen et fusions	fr		3
Droit comparé des contrats	fr		3
Droit européen des sociétés et insolvabilité	fr		3
Intégration du droit de l'Union Européenne en droit des affaires	fr		3
Droit du marché intérieur	fr		3
Droit social international et européen	fr		3
Droit des contrats internationaux (1 ^{re} partie)	fr		6
Droit processuel de la CEDH	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Atelier de compétences (projet collectif)	fr		3
Stage	fr		3
Atelier Résolution des conflits internationaux	fr		3
Résolution des conflits internationaux	fr		3
Droit des contrats internationaux (2 ^e partie)	fr		3
Arbitrage d'investissement	fr		3
Délits internationaux	fr		3
Intellectual property	fr		3

Droit comparé des affaires	fr		3
Entreprise et droits fondamentaux	fr		3
TOTAL			60

PARCOURS DROIT ET RÉGULATION DES MARCHÉS (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Claudie BOITEAU (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Droit et régulation des marchés forme des juristes d'entreprise (secteur privé et secteur public), d'autorités de régulation, des avocats d'affaires, notamment, qui maîtrisent les règles et procédures qui s'appliquent dans les marchés régulés ainsi que les mécanismes économiques qui y sont à l'œuvre.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux juridiques et économiques de la régulation des marchés ;
- Acquérir une expertise multidisciplinaire des mécanismes et procédures de la régulation des marchés ;
- Maîtriser les instruments d'analyse de l'encadrement concurrentiel des marchés régulés ;
- Maîtriser les aspects contentieux des marchés régulés ;
- Comprendre les cadres internationaux, européens et nationaux de la régulation des marchés.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Juriste d'entreprise ;
- Juriste d'autorité de régulation ;
- Avocat d'affaires ;
- Compliance Officer.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Droit public économique	fr		3
Économie de la concurrence	fr		3
Données et régulation économique	fr		3
Droit et contentieux de la concurrence	fr		6
Régulations sectorielles I	fr		6
Droit de la régulation économique	fr		9
S4 - Enseignements obligatoires			27
Finance d'entreprise	fr		3
Comparative regulation law	fr		3
Contentieux des autorités de régulation	fr		3
Économie et régulation	fr		9
Apprentissage	fr		6
Mémoire	fr		3
TOTAL			57

PARCOURS DROITS ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : François PASQUALINI (Dauphine - PSL)

Modalité d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Droits et responsabilité sociétale des entreprises propose un projet original de professionnalisation par la recherche. Il offre aux étudiants une approche pluridisciplinaire de la problématique juridique de l'entreprise et les invite à inscrire cette réflexion dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser le raisonnement et de l'analyse juridiques ;

- Développer une aptitude à la recherche en droit particulièrement utile en vue de l'accès aux métiers du droit ;
- Savoir élaborer une démonstration juridique à travers une recherche résolument appliquée ;
- Savoir s'adapter à la pluridisciplinarité nécessaire pour tous les juristes d'aujourd'hui ;
- Acquérir les techniques comparatistes devenues incontournables.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 86 % des diplômés sont en poste.

- Avocats « affairistes » ou « travaillistes » ;
- Juristes d'entreprise ;
- Enseignants-chercheurs ;
- Magistrats.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Réussir son insertion professionnelle	fr		3
Méthodologie appliquée à la recherche	fr		3
L'entreprise et le crédit	fr		3
L'entreprise capitaliste	fr		3
L'entreprise en difficulté	fr		3
L'entreprise et l'impôt	fr		3
L'entreprise et ses comptes	fr		3
The international context of corporations	ng		3
Corporate social responsibility in the 21st century	eng		3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Méthodologie approfondie appliquée à la recherche	fr		3
L'entreprise et ses concurrents	fr		3
L'entreprise et ses salariés	fr		3
L'entreprise et les propriétés intellectuelles	fr		3
Mémoire	fr		15
Stage	fr		3
Projet personnel	fr		
TOTAL			57

PARCOURS FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Thibaut MASSART (Dauphine - PSL), Emmanuel DINH (Dauphine - PSL)

Modalité d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Fiscalité de l'entreprise forme des fiscalistes directement opérationnels à l'issue de leur formation pour pouvoir intégrer les cabinets d'avocats fiscalistes les plus réputés ou les directions fiscales des grandes entreprises françaises ou étrangères. Pour parvenir à ce résultat, le parcours fiscalité de l'entreprise développe chez l'étudiant à la fois son savoir, son savoir-faire et son savoir-être.

Objectifs pédagogiques :

- Faire des synthèses et exposer, par écrit ou oralement, les règles fiscales, comptables ou juridiques applicables aux entreprises et à leurs dirigeants ;
- Fournir des conseils argumentés dans le domaine fiscal et proposer des schémas d'organisation fiscale, interne ou internationale, qui s'intègrent parfaitement dans la stratégie globale de l'entreprise ou du groupe ;
- Prévenir ou résoudre les litiges avec l'administration fiscale.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- 80 % d'entre eux deviennent avocats ;
- 15 % travaillent dans la direction fiscale ;
- 5 % exercent des activités financières.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30

Contrôle et contentieux fiscal	fr		6
L'environnement juridique, comptable et financier de l'entreprise	fr		9
La fiscalité interne des entreprise	fr		9
La fiscalité européenne et comparée des entreprises	fr		6
S4 - Enseignements obligatoires			30
La fiscalité des groupes et des restructurations	fr		9
Fiscalité internationale et planification fiscale des groupes internationaux	fr		9
L'environnement juridique et financier des restructurations	fr		9
Stage et préparation à la vie professionnelle	fr	12 semaines	3
TOTAL			60

PARCOURS JURISTE FINANCIER (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Annick BIENVENU-PERROT (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Juriste financier est une formation pluridisciplinaire entre droit et gestion, il est proposé en apprentissage. Tout au long de l'année, les étudiants sont, chaque semaine, trois jours en entreprise et deux jours à l'université. En outre, plusieurs cours sont en anglais et un voyage est proposé chaque année.

Objectifs pédagogiques :

- Devenir spécialiste de droit financier ;
- Acquérir des compétences de non spécialiste en finance ;
- Acquérir un an d'expérience en entreprise.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Secteur financier (banques, marchés, assurances) ;
- Départements juridiques ou de conformité d'entreprises ;
- Cabinets d'avocats internationaux ;
- Autorités de contrôle.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Fusions acquisitions	fr		3
Contrats d'assurance et assurance-vie	fr		3
Droit public bancaire	fr		3
Droit anglo-américain des contrats	fr		3
Analyse financière de marché	fr		3
Analyse financière d'entreprise	fr		3
Droit financier	fr		6
Comptabilité	fr		6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Séminaires d'économie et de gestion	fr		9
Séminaires juridiques	fr		9
Mémoire	fr		6
Apprentissage	fr		6
TOTAL			60

PARCOURS RECHERCHE JURIDIQUE ET INNOVATIONS (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Louis PERREAU-SAUSSINE (Dauphine - PSL), Hélène TISSANDIER (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Cette formation vise à préparer les étudiants à une carrière juridique d'avocat, de notaire, de magistrat ou d'enseignant-chercheur en leur apportant, en plus de connaissances techniques, de solides fondements théoriques, nécessaires pour s'adapter aux évolutions permanentes du droit et penser une carrière sur le long terme. L'organisation du parcours repose sur une formule inédite : sélectionner un petit nombre d'étudiants qui seront ensuite placés, chacun, sous la supervision d'un tuteur avec lequel l'étudiant, après avoir choisi une majeure (droit international, européen et

comparé ; droit des affaires et fiscalité ; droit du patrimoine ; gouvernance publique) mettra en place un parcours de cours à la carte sur-mesure pour l'étudiant, qui se construit ainsi un «profil» juridique.

Objectifs pédagogiques :

- Développer de solides aptitudes au raisonnement juridique et à la recherche permettant de trouver la solution à des problèmes juridiques complexes ;
- Maîtriser les principes et les méthodes de la recherche scientifique dans le champ des sciences juridiques ;
- Développer une expertise sur les innovations technologiques appliquées au droit ;
- Maîtriser les outils du droit comparé.

DÉBOUCHÉS

- Avocat ;
- Enseignant-chercheur ;
- Magistrat ;
- Notaire ;
- Juriste d'entreprise.

PARCOURS DROIT ET GESTION PUBLIQUE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement partenaire : École Nationale d'Administration (ENA)

Nom du responsable du parcours : Renaud DORANDEU (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le Master Droit & gestion publique vise à former des managers capables de piloter et d'encadrer les processus de modernisation engagés au sein du secteur public, qu'il s'agisse des réformes des finances et de la comptabilité, de l'évaluation et du contrôle des politiques menées, de la gestion des ressources humaines ainsi que des transformations organisationnelles qui les accompagnent.

La spécificité du Master Droit & gestion publique repose sur :

- La mixité des publics attendus : le partenariat entre l'Dauphine - PSL-PSL et l'ENA a été conçu pour mêler dans une même formation des étudiants en formation initiale, en apprentissage et en formation continue. Les étudiants en formation continue sont des cadres du secteur public ou des professionnels travaillant avec le secteur public ;
- La mixité des intervenants : hauts fonctionnaires, consultants, enseignants et chercheurs de l'université.

PARCOURS DROIT DU PLAIDOYER ET AFFAIRES PUBLIQUES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Renaud DORANDEU (Dauphine - PSL) et Ollivia DE LA VALLIERE (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Droit du plaidoyer et affaires publiques forme des spécialistes disposant de compétences complémentaires dans la compréhension des politiques publiques, la représentation des intérêts et la communication publique. La formation propose de confronter des étudiants à des praticiens et des universitaires spécialistes de l'action publique et des politiques qui s'y rattachent. Ce parcours est professionnalisant et s'appuie en même temps sur des acquis de recherche.

Objectifs pédagogiques :

- Développer une aptitude à saisir les enjeux d'un secteur, à participer à la conception d'une politique publique ;
- Coordonner les actions de l'Etat dans les services déconcentrés ;
- Maîtriser les techniques de représentation des intérêts, développer une stratégie de lobbying ;
- Maîtriser la méthodologie de l'évaluation de projets.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 94 % des diplômés sont en poste.

- Chargé de communication publique ;
- Chargé de mission d'affaires publiques au sein d'entreprises ;
- Assistant parlementaire ;
- Chargé de lobbying ;
- Consultant du secteur public ;
- Responsable d'un service au sein d'une collectivité locale ;
- Responsable plaidoyer en ONG ou association.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Choisir une des majeures suivantes

Bloc 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Legal aspects of negotiation	fr		3
Droit parlementaire	fr		3
Probité publique : dispositifs juridiques	fr		3
Processus décisionnel européen	fr		3
Pratiques de la négociation	fr		3
Théorie de la communication	fr		3
Atelier communication	fr		3
Atelier intelligence situationnelle	fr		3
Lobbying : stratégie et enjeux	fr		6
S4 - Enseignements obligatoires			27
Droit de l'action collective et du plaidoyer	fr		3
Gouvernance européenne	fr		3
Séminaire collectif à Bruxelles	fr		3
American political law	eng		3
Droit des campagnes électorales	fr		3
Données publiques	fr		3
Gestion de crise	fr		3
Lobbying européen : enjeux et stratégies juridiques	fr		6
TOTAL			57

Bloc 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Legal aspects of negotiation	fr		3
Droit parlementaire	fr		3
Probité publique : dispositifs juridiques	fr		3
Processus décisionnel européen	fr		3

Pratiques de la négociation	fr		3
Théorie de la communication	fr		3
Atelier communication	fr		3
Atelier intelligence situationnelle	fr		3
Lobbying : stratégie et enjeux	fr		6
S4 - Enseignements obligatoires			27
Droit de l'action collective et du plaidoyer	fr		3
Gouvernance européenne	fr		3
Séminaire collectif à Bruxelles	fr		3
American political law	eng		3
Mutations territoriales	fr		3
Droit des collectivités locales	fr		3
Finances locales	fr		3
Fondations et mécénat	fr		3
Think tanks	fr		3
TOTAL			57

PARCOURS DROIT FISCAL APPROFONDI - NOTAIRES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Dominique BOREL (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le Conseil Supérieur du Notariat (CSN) et Dauphine-PSL proposent aux notaires, leurs collaborateurs et aux professionnels de haut niveau du droit et du chiffre, un programme diplômant de formation continue. Ce programme propose une approche gestionnaire leur permettant d'approfondir leurs compétences en fiscalité. Ils pourront ainsi conseiller leurs clients particuliers ou entreprises en fiscalité nationale ou internationale.

Le Master "Droit Fiscal Approfondi" permet l'acquisition, l'approfondissement et l'actualisation de la compétence du professionnel de haut niveau du droit et du chiffre.

Objectifs pédagogiques :

- Donner les meilleurs conseils pour une stricte application de la législation fiscale ;
- Mettre en œuvre les mesures incitatives prises par les pouvoirs publics en fonction d'objectifs économiques et sociaux ;
- Maîtriser les données économiques, notamment dans leur dimension européenne et internationale ;

- Promouvoir les transmissions d'entreprises et les restructurations en toute sécurité fiscale ;
- Optimiser fiscalement la gestion du patrimoine privé et professionnel ;
- Faciliter et consolider les relations avec l'Administration fiscale.

PARCOURS DROIT NOTARIAL (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Anne KARM (Dauphine - PSL)

Modalité d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours de Droit notarial forme de futurs notaires de haut niveau, en associant à une formation notariale classique des compétences spécifiques en économie et en gestion. Cette formation a été créée en 2008 à la demande de la Chambre des notaires de Paris pour répondre à un besoin spécifique de la profession.

Objectifs pédagogiques :

- Approfondir les compétences théoriques et pratiques permettant d'appréhender les principales problématiques notariales, classiques ou innovantes ;
- Sensibiliser au développement des aspects internationaux des dossiers ;
- Développer des compétences techniques en économie et gestion, permettant de prendre la mesure de l'exercice de l'activité future au sein de l'entreprise qu'est devenue l'étude notariale.

Ce parcours peut être suivi avec le parcours Droit du patrimoine professionnel afin d'obtenir un double diplôme.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Notaires assistants ;
- Notaires salariés ;
- Notaires indépendants ;
- Notaires associés.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			24
Droit fiscal et comptabilité	fr		6
Droit Immobilier	fr		3
Droit patrimonial de la famille	fr		9
Langue - Anglais appliqué à la pratique notariale	0		3
Droit international privé	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Droit des obligations et des biens	fr		6
Droit commercial et des groupements	fr		9
Gestion de l'immobilier	fr		3
Démarche qualité et Management	fr		3
Management des ressources humaines	fr		3
Stage & rapport de stage	fr	12 semaines	6
TOTAL			54

PARCOURS DROIT DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Sophie SCHILLER (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Droit du patrimoine professionnel est d'apporter aux étudiants un haut niveau de qualification et d'expertise afin d'offrir aux entreprises et à leurs dirigeants un accompagnement juridique et fiscal pour optimiser la création, le développement et la transmission de leur patrimoine professionnel et privé. Cette formation peut également être suivie dans le cadre d'un double diplôme. Il permet ainsi à des étudiants ayant suivi la 1ère année de Master, majeure Patrimoine, d'obtenir deux diplômes à l'issue de la 2ème année de Master : celui de droit du patrimoine professionnel, et celui de droit notarial.

Objectifs pédagogiques :

- Réduire le risque auquel est exposé le chef d'entreprise : éviter qu'à l'échec d'une entreprise succède l'échec d'une vie ;
- Anticiper la transmission du patrimoine privé et professionnel, qu'elle soit à titre onéreux ou à titre gratuit ;
- Organiser le pouvoir dans l'entreprise et l'attribution de la propriété ;
- Accompagner la constitution d'une entreprise et assurer sa croissance pour satisfaire son intérêt ainsi que celui de ses partenaires ;
- Savoir faire des choix de financements appropriés à la création et au développement de l'entreprise ;

Ce parcours peut être suivi avec le parcours Droit notarial afin d'obtenir un double diplôme.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Ingénieurs patrimoniaux en banque ou compagnies d'assurance ;
- Notaires ou avocats spécialisés sur les sujets d'ingénierie patrimoniale ;
- Conseillers en gestion de patrimoine.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Droit fiscal	fr		6
Droit immobilier d'entreprises	fr		3
Assurances-vie	fr		6
Création et choix des structures	fr		3
Ingénierie patrimoniale en Common Law	fr		3
Droit des sociétés et des restructurations	fr		6
Droit des régimes matrimoniaux	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Droit des successions	fr		3
Rémunérations retraite prévoyance	fr		6
Stratégie commerciale	fr		3
Transmission de l'entreprise	fr		3
Financement du patrimoine professionnel	fr		6
Aspects de mobilité internationale	fr		3
Rédaction d'un mémoire ou article	fr		3
Évaluation Alternance/Stage	fr		3
TOTAL			60

DOUBLE DIPLÔME : DROIT NOTARIAL ET DROIT DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Anne KARM (Dauphine - PSL), Sophie SCHILLER (Dauphine - PSL)

Modalité d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le double diplôme Droit du patrimoine professionnel et Droit notarial est un cursus inédit permettant à des étudiants qui entrent en M1 Patrimoine d'obtenir, à l'issue des deux années de master, deux diplômes : un M2 de Droit du patrimoine professionnel et un M2 de Droit notarial.

Ce double cursus repose sur la mutualisation et le déploiement raisonné des enseignements durant les deux années de master. Pour ceux qui le souhaitent, chacun des Masters pourra continuer à être suivi indépendamment.

Créés respectivement en 2001 et 2008, les parcours de Droit du patrimoine professionnel et de Droit notarial se sont imposés parmi les Masters 2 les plus en vue en ces domaines. Si les étudiants au « profil dauphinois » sont désormais très convoités par les professionnels, c'est notamment parce que la formation proposée à Dauphine - PSL associe aux enseignements fondamentaux classiques en droit du patrimoine professionnel et droit notarial des apprentissages spécifiques en économie, gestion, finance ou encore comptabilité.

Et c'est précisément pour renforcer la spécificité et l'attractivité du « profil dauphinois » qu'une innovation s'impose. Dans un contexte professionnel évolutif, en effet, les étudiants ont conscience de l'intérêt pour eux de cumuler les deux parcours de M2, s'ils veulent être en mesure d'élaborer une expertise patrimoniale d'ensemble lors du traitement de dossiers présentant des problématiques patrimoniales et notariales hautement techniques. Dans cette perspective, les étudiants devaient, jusqu'à présent, suivre successivement les deux parcours de M2. Désormais, en s'inscrivant en 1ère année de Master dans la majeure « Patrimoine », les étudiants peuvent ambitionner d'obtenir, à l'issue de leur 2^e année, le double diplôme Droit du patrimoine professionnel et Droit notarial. Titulaires de deux diplômes, les étudiants concernés ont notamment vocation à intégrer le service « Gestion de patrimoine » des études notariales ou cabinets d'avocats spécialisé(e)s en ce domaine, ou encore les services d'« Ingénierie patrimoniale » des banques privées ou compagnies d'assurance.

En somme, le double diplôme Droit du patrimoine professionnel et Droit notarial constitue :

- Un cursus inédit permettant à des étudiants qui entrent en M1 d'obtenir, à l'issue des deux années de master, deux diplômes : le M2 de Droit du patrimoine professionnel et le M2 de Droit notarial ;
- Un double contenu technique combinant des enseignements fondamentaux et des apprentissages pratiques, pour répondre à un réel besoin des professionnels du patrimoine et du notariat ;
- « L'esprit Dauphine - PSL » procédant des liens très forts avec le monde professionnel et les réseaux d'anciens et se perpétuant par un intense esprit de promotion à l'origine de nombreuses actions associatives.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Notaires assistants puis salariés, indépendants ou associés spécialisés en ingénierie patrimoniale ;
- Ingénieurs patrimoniaux en banque et compagnies d'assurance ;
- Avocats spécialisés en droit du patrimoine ;
- Conseillers en gestion de patrimoine.

MASTER IN APPLIED ECONOMICS: PUBLIC POLICY AND DEVELOPMENT (PPD)

GENERAL INFORMATION

Master track's title:

- Public Policy and Development (M1/M2)

Main PSL academic institution: ENS - PSL

External partner Schools: École des Ponts ParisTech, EHESS, Paris School of Economics

Master's Academic Director: Luc BEHAGHEL (Paris School of Economics), Akiko SUWA-EISENMANN (Paris School of Economics)

Type of diploma: National Master's Degree

Domains: Law, Economics, Management

GENERAL PRESENTATION OF THE MENTION

The social demand for the quantitative evaluation of public policies is rising. Demand for more precise evaluation is seen everywhere and at all levels of society - central and local administration, firms, civil society - in advanced or developing countries as well as in international organizations.

In this context, in 2008, PSE has created the Applied Economics: Public Policy and Development Master program (PPD). The PPD master is a two-year research-based training program. It prepares students to become experts in designing, analyzing and evaluating public policies in both developed and developing countries. It combines rigorous training in analytical and quantitative economic methods with an emphasis on both policy and practice.

The PPD Master provides a solid foundation for progressing into the PhD program at PSE or elsewhere. If you do not wish to move to a doctorate, the PPD Master provides advanced quantitative skills required for a professional economist in the public or the private sector.

The PPD Master puts a strong emphasis on quantitative methods: measurement, econometrics, quantitative evaluation of policies. This is a full-time program, which is very demanding in terms of personal workload. The pedagogy relies not only on courses but also on tutorials, team projects and individual guidance during office hours. The M1 year ends with a two-month internship. During the M2, students follow advanced specialization courses and write a dissertation under the supervision of a faculty member. The program is akin to the system that is in place in most US universities, where the first two years of PhD program are devoted to course work (and the admission into the third year is conditional on successful performance in the first two years).

ADMISSIONS

Prerequisites (M1):

- A Bachelor's degree in economics, with good knowledge of micro, macro and econometrics. We are very interested with Bachelors in other fields, but you must show that you have the skills to take technical lectures in economics;
- A strong level in mathematics. The required level of mathematics corresponds to appendices B and C of the book: "Introductory Econometrics" of J. Wooldridge. These appendices include some exercises that you are strongly advised to try before applying.

Recruitment Process: Online application (via pse-application.eu)

CAREER OPPORTUNITIES

Half of PPD students go on into a PhD program, mostly at PSE. You are encouraged to do so if you are interested by a career in academia or if you plan to get a non-academic position for which a PhD is a prerequisite. At PSE, there is no direct admission into the Doctoral training. This is the same system as in most US universities, where the first two years of PhD program are devoted to course work (and the admission into the third year is conditional on successful performance on the first two years). Thus, one can think of admissions to PSE master's in the same way as admissions to the course-work years of a standard US-university-based PhD program.

Half of PPD students enter a professional career. 95% of them have secured a job even before the dissertation defense. They work in international organizations (the European Commission, OECD, UN agencies, WTO, etc.), development agencies (World Bank, AFD, etc.), public administration, research labs, NGOs and the private sector (banks, consultancy).

TRACK PUBLIC POLICY AND DEVELOPMENT (M1/M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Director: Luc BEHAGHEL (Paris School of Economics), Akiko SUWA-EISENMANN (Paris School of Economics)

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

The first-year M1 has a strong component of general microeconomics, macroeconomics and quantitative methods: all courses are compulsory and specifically designed to prepare the students for the analysis of policy issues.

The M1 puts a strong emphasis on quantitative methods, which encompass more than 120 hours of courses and tutorials plus 36 hours devoted to year-long projects. Students learn through projects and teamwork under the guidance of PSE professors and teaching assistants. Each tutorial and

project requires many hours of studying at home. Expect to work each day, including during the week-end and the holidays. The M1 also proposes introductory courses to policy design and evaluation in major fields, complemented with conferences on a variety of policy issues by renowned academics, recognized experts and influential policy-makers.

The second-year M2 offers in-depth and applied courses covering the most important policy issues at both, national and global levels and the state-of-the-art best practices of policy evaluation and econometrics.

Apart from two compulsory courses on Empirical methods and Public Economics and a research seminar, the curriculum is individualized. Each student chooses specialized courses in the field of Quantitative methods, Global policies, Social policies or Economic History, as well as courses taken at ENS (environment, cognitive sciences, law, social sciences, python) or EHESS. The M2 puts a strong emphasis on research: 40% of the grade comes from the master dissertation, which the student writes under the supervision of a faculty member and presents in a weekly research seminar.

LEARNING OUTCOMES

Master 1

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			23
Introduction to Economic History	eng	24	3
Microeconomics: Market and Market failures – Households & Firms	eng	52	7
Economic policies and strategies for development in a globalized world	eng	24	3
Econometrics 1: Linear Econometrics	eng	27	3
Econometrics 2: Treatment effects models	eng	27	3
Measurement of Policy outcomes	eng	36	4
STATA / R Practice Class	eng	8	0
S2 - Mandatory Courses			22,5
Introduction to Political Economy	eng	24	3
Monetary Policies	eng	6	1,5
Competition and regulation	eng	18	3
Social policies: Economics of Social Protection & Evaluating Antipoverty	eng	24	3
Econometrics 3: Discrete Models and Panel data	eng	27	3
Internship	eng	8 weeks	9
S1 & S2 - Mandatory Courses			14,5
Macroeconomic policies : general introduction	eng	54	7
Macroeconomics Project	eng	6	1,5
CEPREMAP Conference	eng	24	3
Teamwork in applied economics	eng	17,5	3
TOTAL			60

Master 2

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			10
Advanced Treatment Models	eng	33	4
Public Economic	eng	48	6
S3 - Optional Courses			26
26 ECTS to validate among 31 courses			26
Advanced Economic History	eng	36	6
Introduction to Economic History	eng	24	4
Development Economics	eng	36	6
Economics of Corruption	eng	12	2
Economics of Regulation in Developing Countries	eng	24	4
National Governance	eng	12	2
Political Economics 2: Conflict, Institutions, media and Governance	eng	36	6
Sustainable Development and Climate Change	eng	24	4
Short-term Economic Analysis	eng	24	4
Behavioral Development Economics	eng	24	4
Economics of Education	eng	36	6
Health Economics (two parts)	eng	36 or 18	6 or 3
Inequality	eng	24	4
Labor Economics and Social Policy	fr-eng	36	6
Labor Market Policies	eng	24	4
Microfinance for Development	eng	24	4
Optional seminar EHESS	fr-eng	24	depending on the cours
Optional seminar ENS	fr-eng	24	depending on the cours
CEPREMAP Conference	eng	24	3
Economic History of Labor	eng	18	3
Historical Demography	eng	18	3
Monetary and Financial History	eng	24	4
Economic Geography and Urban economics	eng	24	4
International Migration	eng	24	4
Trade	eng	24	4
Econometric Methods	eng	18	3
Machine Learning in Economics	eng	18	3
Micro-simulation of Public Policies	eng	24	4
Ageing and Public Policies	eng	24	4
Economics of Well-being	eng	18	3
Public Finance	eng	24	4
S3 & S4 - Mandatory Courses			18
Master Thesis			18
S3 & S4 - Optional Courses			6
Choose 1 courses among 8			6
Behavioral Economics	eng	42	6
Development	eng	42	6
Economic History	eng	42	6

Economic Theory	eng	42	6
Macroeconomics	eng	42	6
Public Economics and Labor	eng	42	6
Regulation, Environment and Markets	eng	42	6
Trade and Political Economy	eng	42	6
TOTAL			60

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER



MASTER ÉCONOMIE ET FINANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Banque, finance, assurance (M1) ;
- Économie et finance (M1) ;
- Banque, finance, assurance (M2) ;
- Énergie, finance, carbone (M2) ;
- Ingénierie économique et financière (M2) ;
- Parcours International (Goethe et Ca'Foscari) (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Nom du responsable de la mention : René AID (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant grade de master

Domaines : Droit, économie, gestion

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master Économie et finance forme des experts disposant d'une connaissance solide en macro-économie financière et en économie de l'environnement.

Il donne accès à un socle commun d'enseignements qui apporte les clés de compréhension de l'environnement économique.

Il dispense des cours spécifiques sur les secteurs économiques financiers et apporte des outils analytiques adaptés.

Objectifs pédagogiques :

- Former des cadres au plus haut niveau aux métiers de la Finance et de l'Énergie ;
- Former de futurs experts quantitatifs disposant d'une connaissance solide en macro-économie financière et environnementale, leur permettant de s'adapter aux mutations en cours de ces secteurs ;
- Ouvrir à des carrières internationales.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence ou équivalent (180 ECTS) en Économie, Gestion, Mathématiques ou Informatique.

Procédure de recrutement :

- Formation initiale : Sur dossier ;
- Formation en alternance : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 94 % des diplômés sont en poste.

- Analyste financier ;
- Analyste en économie ;
- Analyste quantitatif ;
- Ingénieur financier ;
- Gestionnaire des risques.

PARCOURS BANQUE, FINANCE, ASSURANCE (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Martine CARRE-TALLON (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La formation du magistère Banque Finance Assurance sur trois ans (de la licence à la deuxième année de master) offre une spécialisation progressive aux étudiants. Ainsi, en 1^{ère} année de master, tous les étudiants ont un socle commun de connaissances et suivent les mêmes enseignements. La spécialisation en Finance de marché ou en Finance d'entreprise intervient en dernière année de Master. Les enseignements théoriques deviennent de plus en plus professionnalisants avec en dernière année différents projets réalisés avec des entreprises partenaires. L'ouverture à l'international tient une place très importante dans la formation avec des partenaires de renommée internationale. Les étudiants qui le souhaitent peuvent réaliser un semestre d'échange à l'international en dernière année de Master ou un double diplôme à l'étranger.

Objectifs pédagogiques :

- Assimiler des connaissances approfondies avec une palette de cours mêlant économie, finance d'entreprise, finance de marché, analyse du risque, droit mais aussi différentes méthodes quantitatives ;
- Apprendre l'utilisation d'outils et langages informatiques essentiels en entreprise (VBA, Python, Matlab, SAS, Java, Bloomberg...) ;
- Offrir une immersion directe dans le monde financier, et des échanges privilégiés avec les professionnels de la banque, finance et assurance grâce à des voyages d'étude à Londres et Singapour ;
- Préparer les étudiants à l'entrée dans le monde du travail avec des événements de networking (cocktails et petits déjeuners) organisés avec des entreprises partenaires et le réseau des anciens du Magistère ;
- Faire participer les étudiants à un programme de mentorat. Chaque étudiant bénéficie ainsi des conseils et du suivi personnalisé d'un mentor pendant ses années d'études ;
- Acquérir une expérience théâtrale qui permet de travailler la communication orale, de prendre conscience du langage corporel, et de développer l'esprit d'équipe, le sens de l'improvisation et la créativité.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			27
Finance d'entreprise appliquée	fr		3
Stabilité financière et politique macro-prudentielles	fr		3
Instruments financiers/dérivés : forex, taux, matière première, CAT bonds	fr		3
Analyse financière	fr		3
Fiscalité des sociétés et droit du contentieux fiscal	fr		3
Évaluation des actifs financiers en temps continu	fr		3
Analyse des risques bancaires	fr		3
Micro-économie (assurance et intermédiation financière)	fr		3
Économétrie des séries temporelles	fr		3
S1 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 3			3
MOOC Responsabilité sociale	fr		3
Langue - Anglais des Affaires	0		3
Langue - Allemand ou Espagnol	0		3
S2 - Enseignements obligatoires			27
Simulation de gestion de portefeuille sous Bloomberg - Euronext	fr		3
LBO : études de cas	fr		3
Expression et attitude : théâtre G1-G2	fr		3
Macro-économie (indicateurs avancés de la conjoncture)	fr		3

VBA approfondi	fr		3
Modélisation et gestion des marchés d'options	fr		3
Analyse financière approfondie et valorisation	fr		3
Gestion des risques financiers en entreprise et gestion des risques retraite 8épargne et fonds de pension)	fr		3
Micro-économie 2 (théorie des jeux et micro-économie de l'entreprise)	fr		3
S2 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 3			3
Langue - Anglais des Affaires	0		3
Sport	fr		3
MOOC Responsabilité sociale	fr		3
TOTAL			60

PARCOURS ÉCONOMIE ET FINANCE (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Frédéric PELTRAULT (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Cette 1^{re} année du master Économie et Finance, proposée en formation initiale et en apprentissage, permet aux étudiants d'obtenir des connaissances solides en économie et finance, une bonne maîtrise des outils informatiques de la finance et de développer des compétences rédactionnelles. C'est lors de cette 1^{ère} année de master que les étudiants peuvent commencer à se spécialiser en choisissant au second semestre la majeure Finance de marché ou la majeure Finance d'entreprise. La plupart des étudiants en formation initiale poursuivent leur 1^{ère} année de master par une année césure afin d'acquérir de l'expérience professionnelle et d'affiner leur choix d'orientation.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les fondamentaux de l'économie (macro-économie, micro-économie, économétrie, économie publique) ;
- Comprendre les enjeux énergétiques et environnementaux ;
- Analyser les principaux instruments financiers, le fonctionnement des marchés et la formation du prix des actifs financiers ;
- Conceptualiser et modéliser les problématiques financières que rencontrent les entreprises ;

- Maîtriser les méthodes quantitatives et les outils informatiques nécessaires pour mettre en place des solutions.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale, choisir une des majeures suivantes

Finance d'entreprise

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			21
Économétrie II	fr	36	6
Macroéconomie	fr	36	3
Économie de l'énergie et de l'environnement I	fr	18	3
Anglais	eng	36	3
Gestion de portefeuille	fr	36	3
Informatique appliquée à la finance	fr	18	3
S1 - Enseignements optionnels			9
1 cours à choisir parmi 2			3
Derivative instruments	eng	36	3
Produits dérivés	fr	36	3
1 cours à choisir parmi 2			3
Stochastic Calculus	eng	18	3
Calcul stochastique	fr	18	3
1 cours à choisir parmi 2			3
Financial statements analysis	eng	36	3
Diagnostic financier des entreprises	fr	36	3
S2 - Enseignements obligatoires			27
Micro-économie	fr	36	6
Économie de l'énergie et de l'environnement II	fr	18	3
Évaluation d'entreprise	fr	36	6
Modélisation financière	fr	18	3
Contrôle de gestion stratégique	fr	36	3
Droit des sociétés	fr	27	3
Mémoire	fr		3
S2 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			3
Intermédiation financière	fr	36	3
Théorie de la finance d'entreprise	fr	18	3
TOTAL			60

Finance de marché

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			21
Économétrie II	fr	36	6
Macroéconomie	fr	36	3
Économie de l'énergie et de l'environnement I	fr	18	3

Anglais	eng	36	3
Gestion de portefeuille	fr	36	3
Informatique appliquée à la finance	fr	18	3
S1 - Enseignements optionnels			9
1 cours à choisir parmi 2			3
Derivative instruments	eng	36	3
Produits dérivés	fr	36	3
1 cours à choisir parmi 2			3
Stochastic Calculus	eng	18	3
Calcul stochastique	fr	18	3
1 cours à choisir parmi 2			3
Financial statements analysis	eng	36	3
Diagnostic financier des entreprises	fr	36	3
S2 - Enseignements obligatoires			21
Économie de l'énergie et de l'environnement II	fr	18	3
Microéconomie	fr	36	6
Gestion des risques	fr	27	3
Data management	fr	36	6
Mémoire	fr		3
S2 - Enseignements optionnels			9
1 cours à choisir parmi 2			3
Applications financières en R	fr	24	3
Introduction à C#	fr	24	3
1 cours à choisir parmi 2			3
Analyse factorielle de la performance avec Matlab	fr	18	3
Modélisation des risques financier avec Matlab	fr	18	3
1 cours à choisir parmi 2			3
Financial crisis	eng	36	3
Monetary policy implementation	eng	36	3
TOTAL			60

Alternance, choisir une des majeures suivantes

Finance d'entreprise

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Macroéconomie	Fr	36	6
Économétrie	Fr	36	6
Gestion de portefeuille	Fr	36	3
Derivatives instruments	Eng	36	3
Calcul stochastique	Fr	18	3
Diagnostic financier des entreprises	Fr	36	3
Informatique appliquée à la finance	Fr	18	3
Applications professionnelles	Fr		3
S2 - Enseignements obligatoires			30
Microéconomie	Fr	36	6
Évaluation d'entreprise	Fr	36	6

Droit des sociétés	Fr	27	3
Contrôle de gestion stratégique	Fr	36	3
Modélisation financière	Fr	18	3
Theorie de la finance d'entreprise	Fr	18	3
Mémoire	Fr		3
Applications professionnelles	Fr		3
TOTAL			60

Finance de marché

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Macroéconomie	Fr	36	6
Économétrie	Fr	36	6
Gestion de portefeuille	Fr	36	3
Derivatives instruments	Fr	36	3
Calcul stochastique	Fr	18	3
Diagnostic financier des entreprises	Fr	36	3
Informatique appliquée à la finance	Fr	18	3
Applications professionnelles	Fr		3
S2 - Enseignements obligatoires			24
Microéconomie	fr	36	6
Monetary policy implementation	eng	36	3
Gestion des risques	fr	27	3
Data management	fr	36	6
Applications professionnelles	fr		3
Mémoire	fr		3
S2 - Enseignements optionnels			6
1 cours à choisir parmi 2			3
Applications financières en R	fr	24	3
Introduction à C#	fr	24	3
1 cours à choisir parmi 2			3
Analyse factorielle de la performance avec Matlab	fr	18	3
Modélisation des risques financier avec Matlab	fr	18	3
TOTAL			60

PARCOURS BANQUE, FINANCE, ASSURANCE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Martine CARRE-TALLON (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le Magistère Banque, Finance, Assurance est un cursus d'excellence formant des praticiens de haut niveau capables de s'adapter avec succès aux mutations rapides de la finance contemporaine. Depuis plus de 30 ans, la formation sur 3 ans (de la 3^e année de licence à la 2^e année de master) forme des experts dans les divers métiers de la banque, de la finance, de l'audit, du conseil et de l'assurance. La formation alterne cours académiques, projets, rencontres avec des professionnels et stages, tout en favorisant une forte ouverture à l'international avec des partenaires prestigieux en Europe, aux États-Unis et en Asie.

Objectifs pédagogiques :

- Assimiler des connaissances approfondies avec une spécialisation en finance d'entreprise ou en finance de marché ;
- Apprendre l'utilisation d'outils professionnels, maîtriser les langages informatiques essentiels en entreprise (VBA, Python, Matlab, SAS, Java, Bloomberg...) et s'initier aux méthodes de machine learning ;
- Profiter d'enseignements sous la forme de projets dans une approche de « learning by doing » s'appuyant sur des cas pratiques proposés par des partenaires prestigieux ;
- Préparer les étudiants à l'entrée dans le monde du travail à travers des événements de networking (cocktails et petits déjeuners) en collaboration avec des entreprises partenaires et le réseau des anciens du Magistère ;
- Développer une ouverture à l'international avec un semestre d'échange dans une université partenaire en Europe, en Amérique ou en Asie ;
- Faire participer les étudiants à un programme de mentorat grâce auquel chacun bénéficie des conseils et du suivi personnalisé d'un mentor pendant ses années d'études.

ACCORDS INTERNATIONAUX

- Échanges en BFA 3 (non-diplômants) avec le Quantitative Techniques for Economics and Management (QTEM) parmi les formations suivantes : The Brandeis International Business School, Olin Business School (États-Unis), Washington University - Saint Louis, Missouri (États-Unis), Université de Toronto (Canada), Desautels Faculty of Management, McGill - Montréal (Canada), Université de Laval – Québec (Canada), University of Massachusetts, à Amherst (États-Unis), Université Fudan à Shanghai (Chine), Singapore Management University (Singapour), CUNEF School of Business and Economics, Comillas Pontifical University - Madrid (Espagne), Università Ca' Foscari Venezia, Laurea Magistrale in Economia e Finanza - Economics and Finance LM-56 (Italie), Università Commerciale Luigi Bocconi - Milan (Italie), Zhaw de Zurich - School of management and Law (Suisse), Université de Saint-Gall (Suisse), Durham University (Royaume-Uni), Oslo University (Norvège) ;
- Échanges en double-diplômes BFA 3 parmi les formations suivantes : Goethe University, Francfort (Allemagne), Université Ca' Foscari, Venise (Italie) ;
- Après le BFA 3, échanges diplômants parmi les formations suivantes : University of California - Berkeley (États-Unis), Tepper School of Business of Carnegie Mellon University – Pittsburg

(États-Unis), Brandeis International Business School (États-Unis), Hong Kong University of Science and Technology (HKUST) - Hong Kong (Chine), London School of Economics and Political Science (LSE) – Londres (Royaume-Uni), London Business School (LBS) (Royaume-Uni), Università Commerciale Luigi Bocconi – Milan (Italie).

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Sales ;
- Traders ;
- Structureurs ;
- Stratégistes ;
- Économistes ;
- Gestion d'actifs ;
- Analystes.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			9
Investisseurs à long terme	fr		3
L'épargne et le financement de l'économie réelle	fr		3
Macro-économie pour les acteurs financiers	fr		3
S3 - Enseignements optionnels			21
21 ECTS à valider parmi un choix de 13 cours			21
Option : recherche	fr		18
Leadership en finance et entrepreneuriat	fr		3
Économétrie appliquée	fr		3
Circulation-transversalité (transversalité droit et finance)	fr		3
Fusions, acquisition et risque de capital	fr		3
L'impact du Big Data et de l'intelligence artificielle sur la finance	fr		3
Financement de projet	fr		3
Introduction à l'assurance vie	fr		3
Investissement quantitatif	fr		3
Modèles de taux d'intérêt avancés	fr		3
Études de cas 1 : Sur une revue des options stratégiques d'un actif - Introduction à l'évaluation d'entreprises - Introduction à la due diligence financière	fr		6
Python et Java pour la finance	fr		3
Finance stochastique	fr		6

S4 - Enseignements obligatoires			15
Apprentissage statistique automatique			3
Finance comportementale			3
Machine Learning and its applications			3
Droits des marchés financiers, éthique et conformité			3
Rapports de stage BFA2 et BFA3			3
S4 - Enseignements optionnels			15
15 ECTS à valider parmi un choix de 11 cours			15
Option de recherche			15
Études de cas 2			3
Options exotiques et produit structurés			3
Marchés des matières premières			3
Processus de recherche de crédit			3
Modèle et méthodologie de l'APT			3
Risque de défaut de crédit			3
Produits structurés			3
Fonds de placements privés en actions			3
Analyse financière de l'assurance			3
SAS pour la finance			3
TOTAL			60

PARCOURS ÉNERGIE, FINANCE, CARBONE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Jan Horst KEPLER (Dauphine - PSL), Sophie MERITET (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours répond aux évolutions en cours dans le secteur énergétique et aux nouvelles exigences des acteurs industriels et institutionnels. Il forme des jeunes économistes capables de donner un caractère opérationnel aux stratégies industrielles et économiques des grands acteurs du monde de l'énergie et de l'environnement devant gérer les énergies de demain et répondre désormais à des problématiques énergie, finance, carbone.

Cette formation est centrée sur les enjeux énergétiques d'avenir en permettant aux étudiants d'acquérir de solides connaissances et compétences en économie de l'énergie et en finance, ainsi que d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'environnement.

Objectifs pédagogiques :

- Formation d'économistes ;
- Analyse des marchés de l'énergie et de l'environnement ;
- Financement de projets énergétiques ;
- Compréhension des stratégies d'entreprises.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 89 % des diplômés sont en poste.

- Industries de l'énergie (Producteurs, grands consommateurs, gestionnaires de réseaux, intermédiaires, fournisseurs) ;
- Banque, institutions financières et d'investissement ;
- Organisations internationales ;
- Ministères ;
- Régulateurs ;
- Cabinets de conseil ;
- Gestion de projets.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Choisir une des majeures suivantes

Recherche

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Économie de l'énergie et de l'environnement	fr		6
Économie du changement climatique	fr		6
Modélisation empirique des marchés de l'électricité et du gaz	fr		6
Évaluation des risques et analyse d'investissement dans les marchés de l'énergie	fr		6
Finance verte : Finance de marché et financement de projet	fr		6
Économie : remise à niveau	fr		0
S4 - Enseignements obligatoires			6
Mémoire	fr		6
S4 - Enseignements optionnels			24
8 cours à choisir parmi 12			24
Économétrie des marchés de l'énergie	fr		3
Interaction entre marchés de l'énergie et du carbone	fr		3
Économie et finance du marché du gaz	fr		3

Économie du pétrole	fr		3
Politiques de l'énergie	fr		3
Géopolitique des marchés de l'énergie	fr		3
Dérivés énergétiques	fr		3
Économie du secteur de l'électricité	fr		3
Économie et régulation des marchés de l'électricité et du gaz	fr		3
Économie industrielle approfondie	fr		3
Énergies renouvelables	fr		3
Économie Industrielle des matières premières	fr		3
TOTAL			60

Professionnel

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Économie de l'énergie et de l'environnement	fr		6
Économie du changement climatique	fr		6
Modélisation empirique des marchés de l'électricité et du gaz	fr		6
Évaluation des risques et analyse d'investissement dans les marchés de l'énergie	fr		6
Finance verte : Finance de marché et financement de projet	fr		6
Économie : remise à niveau	fr		0
S4 - Enseignements obligatoires			6
Mémoire	fr		6
S4 - Enseignements optionnels			24
8 cours à choisir parmi 12			24
Économétrie des marchés de l'énergie	fr		3
Interaction entre marchés de l'énergie et du carbone	fr		3
Économie et finance du marché du gaz	fr		3
Économie du pétrole	fr		3
Politiques de l'énergie	fr		3
Géopolitique des marchés de l'énergie	fr		3
Dérivés énergétiques	fr		3
Économie du secteur de l'électricité	fr		3
Économie et régulation des marchés de l'électricité et du gaz	fr		3
Économie industrielle approfondie	fr		3
Énergies renouvelables	fr		3
Économie Industrielle des matières premières	fr		3
TOTAL			60



PARCOURS INGÉNIERIE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Philippe BERNARD (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Ingénierie économique et financière forme des économistes aux métiers de la finance d'entreprise, de la finance de marché et de la finance quantitative en fonction de la spécialité choisie. La formation s'appuie sur les concepts, les méthodes quantitatives, les outils informatiques de l'économie et de la finance pour répondre aux problématiques concrètes que rencontrent les entreprises et les institutions financières et bancaires.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des compétences sur l'ensemble des classes d'actifs utilisés en finance de marché ;
- Maîtriser les méthodes du diagnostic financier et de l'évaluation d'entreprise ;
- Modéliser les marchés, les comportements des agents, les prix des actifs et les flux d'investissement ;
- Prévoir les évolutions macroéconomiques, les prix des actifs et les risques financiers ;
- Optimiser les processus de décision, les structures financières des entreprises et les portefeuilles d'investissement ;
- Savoir collecter, retraiter, analyser de grandes quantités de données.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 92 % des diplômés sont en poste.

- Analyse et ingénierie financière ;
- Gestion des risques ;
- Front office sur les marchés financiers ;
- Gestion de portefeuille.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			3
Applications Professionnelles	fr		3
S3 - Enseignements optionnels			27
27 ECTS à valider parmi un choix de 16 cours			27
Business intelligence	fr		3
Économétrie financière	fr		3
Informatique pour la finance d'entreprise	fr		3
Marchés financiers et économie	fr		3
Séminaire de recherche	fr		3
Asset Management I	fr		6
Calcul stochastique et produits dérivés	fr		6
Droit de la finance	fr		6
Économétrie de la Finance Quantitative	fr		6
Fixed income et produits dérivés	fr		6
Gestion Quantitative I	fr		6
Informatique pour la finance de marché	fr		6
Modélisation financière	fr		6
Valorisation des entreprises	fr		6
Financement des entreprises	fr		9
Informatique pour la finance quantitative	fr		9
S4 - Enseignements obligatoires			3
Applications Professionnelles 2	fr		3
S4 - Enseignements optionnels			27
27 ECTS à valider parmi un choix de 16 cours			27
Fusion Acquisition	fr		3
Gestion Alternative	fr		3
Gestion des Risques	fr		3
Analyses bancaires	fr		6
Gestion d'actifs	fr		6
Private Equity	fr		6
Processus d'investissement	fr		6
Produits dérivés et produits structurés	fr		6
Risque de crédit	fr		6
Séminaire Corporate	fr		6
Stratégies fondamentales	fr		6
Trading des taux et des dérivés	fr		6
Applications informatiques en finance quantitative	fr		9
Gestion Quantitative II	fr		9
Séminaire de recherche	fr		3
Produits dérivés et produits structurés	fr		
TOTAL			60

PARCOURS INTERNATIONAL (GOETHE ET CA'FOSCARI) (M2)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours international de la mention Économie et Finance permet aux étudiants de valider un double diplôme : le master Économie et Finance de Dauphine - PSL et un master d'une université partenaire. Deux partenariats ont pour l'instant été signés : le premier avec le master Economics and Finance de l'Université Ca' Foscari de Venise et le second avec le master Money and Finance de l'Université Goethe de Francfort.

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER



MASTER ÉCONOMIE ET GESTION DE LA SANTÉ

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Économie et gestion de la santé (M1) ;
- Économie et gestion des organisations sanitaires et médico-sociales (M2) ;
- Évaluation médico-économique et accès au marché (M2) ;
- Management stratégique des services et établissements pour personnes âgées (M2) ;
- Management de la transformation des secteurs de la santé et du social (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Établissement porteur : Mines Paris - PSL

Établissements co-accrédités et/ou partenaires : Institut Régional de Travail Social (Neuilly-sur-Marne), Institut de Formation des cadres de santé (CHU de Nantes), Institut de Formation des cadres de santé (AP-HP)

Nom du responsable de la mention : Pierre LEVY (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Droit, économie, gestion

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master Économie et gestion de la santé forme des cadres spécialisés en économie et gestion des structures sanitaires et médico-sociales (établissements de santé, EHPAD, etc.) ou occupants les fonctions spécifiques liées à l'évaluation médico-économique et à l'accès au marché des technologies de santé (industries pharmaceutiques, cabinets de conseil).

Objectifs pédagogiques :

- Former aux métiers d'encadrement et de direction dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux français et européens, et dans l'évaluation des technologies de santé ;
- Ouvrir des opportunités professionnelles de qualité dans un secteur d'activité dynamique.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence (180 ECTS) en Économie, Gestion, Sciences sociales ou Mathématiques

Procédure de recrutement : Sur dossier.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste, dont plus de 85 % en CDI et 95 % de cadres.

- Consultant en santé ;
- Consultant en économie de la santé ;
- Chargé d'études ;
- Chef de projet ;
- Directeur ou directeur adjoint de structures sanitaires et médico-sociales.

PARCOURS ÉCONOMIE ET GESTION DE LA SANTÉ (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Eric BONSANG (Dauphine - PSL) pour la formation initiale, Sabine DELZESCAUX (Dauphine - PSL) et Eric MARCHANDET (IRTS) pour la formation continue

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1^{re} année du master Économie et gestion de la santé prépare à l'orientation vers plusieurs possibilités de parcours de 2^e année de master. La formation est articulée autour de 2 spécialités : Économie et Management. Elle permet principalement l'entrée dans le parcours de deuxième année de master intitulé Économie et Gestion des Organisations Sanitaires et Médico-Sociales. Les étudiants dotés de connaissance dans le domaine de l'évaluation des stratégies de santé peuvent intégrer le parcours Évaluation Médico-Économiques et Accès au Marché.

Cette formation ne comporte que des enseignements obligatoires répartis dans 4 blocs : Économie, Management (gestion et sociologie), Outils (statistiques et juridiques) et Développement personnel.

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir et approfondir la spécificité du domaine de la santé aussi bien par une approche économique, sociologique et de gestion ;
- Découvrir et approfondir les outils d'analyse économiques et de pilotage propres au secteur de la santé ;
- Découvrir et approfondir la connaissance juridique du secteur de la santé aussi bien par une approche de droit privé que de droit public ;
- Réaliser des projets avec problématique pour maîtriser les techniques d'argumentation et développer une approche critique ;
- Développer des compétences professionnelles par la réalisation d'un stage dans le secteur de la santé ;
- Développer des compétences personnelles par la gestion d'un projet appliqué à la santé et par le suivi de conférences.

En formation continue, le Master 1 Économie & gestion de la santé a pour objectif d'aider les professionnels à comprendre les nouveaux enjeux socio-économiques et managériaux afin de renforcer leurs capacités de décision et d'action. Des enseignants universitaires spécialisés sur les questions de la santé et des professionnels reconnus pour leur expertise assurent une pédagogie interactive et une articulation efficace entre la théorie et la pratique. La formation prépare à des fonctions à responsabilités élargies dans les structures sanitaires et/ou médico-sociales : cadres supérieurs, cadres de pôle, directeurs de structures médico-sociales, attachés de direction... Ce Master s'adresse également aux personnes en reconversion professionnelle.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Économie des produits du secteur de la santé	fr	18	3
Ressources humaines	fr	18	3
Analyse de la qualité	fr	18	3
Informatique appliquée à la santé (Introduction SAS STATA)	fr	18	3
Droit de la santé publique	fr	18	3
Sports et santé	fr	18	3
Économie de la Santé	fr	36	3
Applied English Lessons for Health Economics	0	18	3
Sociologie des organisations de santé	fr	36	3
Introduction au pilotage stratégique	fr	18	3
S2 - Enseignements obligatoires			30
Mémoire (méthodologie, rédaction et soutenance du mémoire)	fr	6	3
Gestion de projet	fr	18	3
Conférences Parcours Santé	fr	18	3
Économie de l'assurance	fr	18	3
Nouveaux enjeux économiques de la santé	fr	18	3

Économie de la protection sociale	fr	18	3
Sociologie des professions de santé	fr	18	3
Comptabilité analytique	fr	18	3
Méthodes économétriques appliquées à la santé	fr	36	3
Droit du marché de la Santé	fr	18	3
Stage	fr	12 semaines	0
TOTAL			60

PARCOURS ÉCONOMIE ET GESTION DES ORGANISATIONS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIALES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Sandrine DUFOUR-KIPPELEN (Dauphine - PSL) pour la formation initiale, Marie CARCASSONNE (Dauphine - PSL) et Eric MARCHANDET (IRTS) pour la formation continue

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Economie et gestion des organisations sanitaires et médico-sociales forme les étudiants à occuper des postes de direction, de manager, de chargé d'études, consultant, dans les organisations sanitaires et médico-sociales. Une approche transversale et pluridisciplinaire, en lien avec l'actualité du secteur, en fait son point fort tant pour la formation initiale et apprentissage que pour la formation continue.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les outils d'analyse économique et de pilotage, spécifiques au secteur de la santé ;
- Définir et mettre en œuvre le projet de l'établissement, encadrer les changements organisationnels ;
- Assurer le management opérationnel, gérer le budget et les ressources humaines ;
- Connaître et appliquer les législations sociales, françaises et européennes ;
- Avoir une approche transversale du fonctionnement d'une structure ;
- Réaliser des projets avec problématique, recueil d'informations, analyse des résultats.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Directeurs ou adjoints de direction, membres de l'encadrement intermédiaire et supérieur d'un établissement ou d'un service du secteur de la santé (sanitaire/médico-social) ;
- Consultants, auditeurs, chargés d'études ou de mission, conseillers techniques auprès des instances nationales, des établissements et services, des collectivités territoriales, des bureaux d'étude.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Analyse des besoins en santé	fr	21	3
Cadre juridique et régulation des secteurs sanitaire et médico-social	fr	30	3
Tarifification dans les secteurs sanitaire et médico-social	fr	30	3
Gestion de projet et conduite du changement	fr	21	3
Économie des politiques des secteurs sanitaire et médico-social	fr	36	6
Gestion des ressources humaines des professions sanitaires et médico-sociales	fr	36	6
Droit et responsabilité du dirigeant	fr	21	3
Pilotage financier	fr	24	3
S4 - Enseignements obligatoires			21
Systèmes de santé et de protection sociale comparés	fr	21	3
Éthique dans le secteur de la santé	fr	21	3
Rapport de stage / Livret d'apprentissage	fr		6
Mémoire	fr		9
S4 - Enseignements optionnels			9
9 ECTS à valider parmi un choix de 4 cours			9
Management de la qualité	fr	21	3
Méthodes pour l'évaluation des politiques publiques	fr	21	3
Contrôle de gestion	fr	21	3
Politiques sanitaires et sociales locales	fr	21	3
TOTAL			60

PARCOURS ÉVALUATION MÉDICO-ÉCONOMIQUE ET ACCÈS AU MARCHÉ (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Pierre LEVY (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Evaluation médico-économique et accès au marché forme les étudiant sur l'évaluation des technologies de santé, qui constitue aujourd'hui le cadre de référence pour le développement des produits et services de santé tout au long de leur cycle de vie. La formation concerne aussi bien les industriels qui doivent développer des stratégies d'accès au marché, que les consultants qui les accompagnent et les autorités de tutelle en charge de la décision (HAS, Ministère de la santé, Cnam, etc.).

Objectifs pédagogiques :

- Développer des capacités à gérer le processus d'évaluation tout au long du cycle de vie des produits de santé. ;
- Développer des aptitudes à appréhender la problématique économique des décisions en santé ;
- Acquérir une meilleure prise en compte des possibilités et contraintes de l'environnement politique, économique et réglementaire qui conditionne le fonctionnement du secteur de la santé et la mise sur le marché de technologies innovantes.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Chargé d'accès au marché : il pilote la stratégie d'accès et de maintien sur le marché des médicaments et dispositifs médicaux. Il démontre leurs apports thérapeutiques et sociétaux, tout en garantissant leurs meilleures conditions économiques et modalités de prise en charge.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Prérequis : Economie générale	fr	24	0
Langue - Anglais 1	0	19,5	3
Économie des politiques de santé	fr	24	3
Market access et life cycle management	fr	21	3
Microéconomie de la santé	fr	24	3
Méthodes de l'évaluation économique des programmes de santé	fr	24	3

Économétrie appliquée à la santé	fr	24	3
Méthodes et usages de l'épidémiologie	fr	24	3
Systèmes d'information et bases de données en santé	fr	24	3
Économie industrielle des produits de santé	fr	21	3
Atelier modélisation médico-économique	fr	25,5	3
S4 - Enseignements obligatoires			27
Cycle de conférences : problèmes d'actualité en santé	fr	24	
Langue - Anglais 2	0	19,5	3
Systèmes de santé et régulation de l'accès au marché	fr	21	3
Recherche documentaire et analyse de littérature	fr	12	3
Techniques statistiques et modélisation	fr	24	3
Atelier : préparation au mémoire	fr	12	0
Rapport de stage ou livret d'apprentissage	fr		6
Mémoire	fr		9
TOTAL			57

PARCOURS MANAGEMENT STRATÉGIQUE DES SERVICES ET DES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : Institut Régional de Travail Social (Montrouge/Neuilly-sur-Marne)

Nom des responsables du parcours : Sandrine DUFOUR-KIPPELEN (Dauphine - PSL), Alain BONNAMI (IRTS)

Modalités d'enseignement : Formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le management des services et établissements pour personnes âgées n'est pas un management technique mais un management des hommes et des femmes qui accompagnent un public vulnérable. Pour répondre aux défis démographiques de la vieillesse, il est nécessaire d'intégrer cette dimension humaine dans le dispositif de formation des fonctions de direction.

Ainsi, le parcours de Master Management Stratégique des Services et Établissements pour Personnes Âgées a pour objectif d'apporter une spécialisation de haut niveau opérationnel dans le secteur gériatrique. Il prévoit l'articulation entre une connaissance pointue des particularités de la population destinataire de l'offre de services aux personnes âgées ; les exigences de qualité et

de performance économique du secteur ; le pilotage des établissements et le management du changement.

Le parcours intègre une approche transversale sur les spécificités de la population âgée, la qualité, la performance économique et une position compréhensive et réflexive sur la pratique de direction.

Objectifs pédagogiques :

- Développer et/ou consolider les postures de direction et de manager ;
- Donner les éléments de compréhension de la dynamique du secteur gérontologique ;
- Doter les étudiants d'un solide bagage technique sous-tendu par une forte exigence du sens de l'action managériale dans le secteur médico-social ;
- Articuler les connaissances pointues du public accueilli avec les caractéristiques de l'environnement (dans une vision stratégique et prospective) et les capacités de pilotage d'une structure ;
- Permettre aux étudiants d'expérimenter les savoirs acquis pendant le cursus par la réalisation d'un travail de formation par la recherche.

DÉBOUCHÉS

Les emplois visés concernent les fonctions d'encadrement supérieur (directeur, directeur adjoint) d'établissements (EHPA, EHPAD, ...), de services y compris d'aide et de soins à domicile et de résidences services et la responsabilité de la coordination de réseaux.

PARCOURS MANAGEMENT DE LA TRANSFORMATION DES SECTEURS DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : Institut Régional du Travail Social (Montrouge/Neuilly-sur-Marne)

Nom des responsables du parcours : Frédéric KLETZ (Mines Paris - PSL), Laurence SERVEL (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Économie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le Master Management de la transformation des secteurs de la santé et du social est né de la rencontre de différents acteurs (directeurs d'établissements, managers, consultants, enseignants-chercheurs) confrontés à la question du changement mais aussi aux spécificités d'organisations prenant en charge différentes formes contemporaines de vulnérabilité.

La formation vise à comprendre pour agir : loin de l'application de recettes toutes faites, il dote les participants des compétences d'analyse et de la connaissance des outils permettant d'engager et de soutenir des transformations. Pour cela, il repose sur un partenariat original associant Dauphine-PSL et Mines Paris Tech-PSL. Il bénéficie également de fortes coopérations avec plusieurs partenaires : L'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP), l'Institut Curie, l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Montrouge. Il s'appuie sur une très grande proximité avec les secteurs concernés et réunit des enseignants-chercheurs, des experts et des professionnels spécialistes de la question du changement.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux de la transformation en appréhendant ceux-ci dans une perspective trans-sectorielle prenant en compte le cadre contraignant et évolutif dans lequel ces enjeux se déploient ;
- Analyser les situations organisationnelles en mobilisant un cadre de référence pluridisciplinaire (gestion sociologie, économie) et des grilles de diagnostic des situations ;
- Mener des actions de transformation en s'appuyant sur des démarches et des outils de changement ;
- Mobiliser les ressources en identifiant, construisant et diffusant de pratiques innovantes.

DÉBOUCHÉS

- Consultants et formateurs spécialistes de l'accompagnement du changement dans les secteurs visés ;
- Chefs de projets d'études sociales et économiques ;
- Spécialistes de l'organisation et du changement (Directeurs de service, Directeurs et Responsables RH, Cadres supérieures des secteurs concernés, Ingénieurs en organisation);
- Experts des transformations organisationnelles (entreprises, institutions, syndicats, représentants de l'Etat, représentants des professions).

MASTER QUANTITATIVE ECONOMICS

GENERAL INFORMATIONS

Master track's title:

- Quantitative Economics (M1);
- Digital Economics (M2);
- Quantitative Economic Analysis (M2).

Main academic institution: Dauphine - PSL

Master's Academic Director: Lise PATUREAU (Dauphine - PSL)

Type of diploma: Diploma from a major institution conferring the Master's degree

Domain: Economie

Graduate Programme: Economics

GENERAL PRESENTATION OF THE MENTION

The Master in Quantitative Economics, entirely taught in English, offers excellent training in economics. After acquiring the fundamental economic concepts during the first year, you will then specialize in a specific economic field through one of the two Master 2 tracks: the Quantitative Economic Analysis track provides advanced research training in economics, while the Digital Economics track is focused on professional training. In addition to quantitative methods, the curriculum also features instruction on massive database processing, as well as the use of computer programming to solve complex economic issues.

Skills acquired :

- Acquire training in economic research and reflect on the public and private stakeholders' decision-making procedures;
- Learn about quantitative methods for processing massive databases, and about how advanced computer programming can solve complex economic issues;
- Contribute to produce groundbreaking scientific output in the economic sciences;
- Address the economic problems facing various economic fields: Health, public policies, macroeconomics, finance, energy, environment, economic development;
- Make use of statistical and econometric tools to obtain reliable and robust answers, shedding light on the options of private businesses, public or semi-public institutions;

- Report on economic, statistical and/or econometric results to different audiences, orally and in writing.

INTERNATIONAL

Worldwide exchange program within QTEM's international network of universities and companies (Quantitative Techniques for Economics and Management). Interactions with Paris Dauphine - PSL University's research centres: LEDa (Economics), DRM (Management and Finance), LAMSADE (Computer Sciences), CEREMADE (applied mathematics) and Mines Paris - PSL (Economics).

ADMISSIONS

Prerequisites (M1): The Master welcomes students from France and abroad who have obtained a Bachelor's degree (Graduate degree equivalent to 180 ECTS) or equivalent diploma from a university or an institution considered as equivalent, in France or abroad. Recommended (but not exclusive) Bachelor degrees: Economics, Computer sciences applied to human and social sciences, mathematics applied to human and social sciences. The Master is also opened to the SESJ students from PSL-CPES. Finally, students are required to submit a TOEFL-iBT or IELTS score to meet a B2 CEFR level demonstrating their English proficiency.

Recrutement Process: Application file

CAREER OPPORTUNITIES

The advanced and technically rigorous nature of the program enables students to apply to PhD programs in economics in France or abroad or to embrace careers requiring high technical skills in governments, central banking and international organizations. You will also be well positioned to apply with large and medium-sized companies and consulting companies looking for economists able to understand and clarify the decisions taken by private stakeholders, particularly with respect to digital transformation.

TRACK QUANTITATIVE ECONOMICS (M1)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Director: Gabrielle FACK (Dauphine - PSL)

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programme: Economics

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

The first year of the program provides a solid knowledge of the fundamental concepts in economics, enabling you to reflect on the public and private stakeholders' decision-making procedures in a wide area of economic problems. The strong emphasis on quantitative methods will also allow you to become familiar with a variety of techniques for processing and analyzing data.

Skills acquired :

- Master fundamental concepts in economics (macroeconomics, microeconomics, game theory, industrial economics);
- Learn how to model and solve the economic problems facing various sectors of the economy: Health, labor market, public policies, macroeconomics, finance, energy, development;
- Get trained in various methods for processing and analyzing data to seek reliable, robust solutions to a given problem;
- Acquire training in economic research and reflect on public and private stakeholders' decision-making procedures;
- Report on economic, statistical and/or econometric results to different audiences, orally and in writing.

LEARNING OUTCOMES

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			30
Mathematical and Statistical tools	eng	33	3
Microeconomics I	eng	36	6
Macroeconomics I	eng	36	6
Game theory	eng	36	6
Data Management and Programming	eng	36	3
Macroeconometrics	eng	36	6
S2 - Mandatory Courses			27
Industrial Organization	eng	36	6
Microeconomics II : Public economics	eng	36	6
Database and Stata programming	eng	18	3
Macroeconomics II	eng	36	6
Microeconometrics	eng	36	6
S2 - Optional Courses			3
Choose 1 courses among 3			3
Public policy	eng	21	3
Advanced Industrial Organisation	eng	21	3
International Trade: Theory and Policy	eng	21	3
TOTAL			60

TRACK QUANTITATIVE ECONOMIC ANALYSIS (M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Director: Lise PATUREAU (Dauphine-PSL)

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programme: Economics

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

The Quantitative Economic Analysis track offers excellent training in economic research, which enables students to analyze a broad range of contemporary economic issues in depth. Entirely taught in English, the curriculum draws on advanced quantitative methods, including innovative methods used to process massive volumes of data. It will allow you to pursue a doctoral program or embrace a career as a professional economist in the public, semi-public, or private sector, in France or abroad.

Skills acquired:

- Acquire high-quality training in economic research and reflect on public and private stakeholders' decision-making procedures, in the various economic fields: health, public policies, macroeconomics, finance, economic development;
- Address economic issues by identifying the specific attributes of public and private stakeholders involved and offering expertise in economic, statistical, or econometric analysis;
- Learn how to manage and analyze qualitative and quantitative data, whatever the size of the database;
- Select the appropriate statistical and econometric tools and put them to use to obtain reliable and robust answers to an economic problem within the public or private sphere;
- Identify and help to produce groundbreaking scientific output in your specialization within the economic sciences;
- Report on economic, statistical and/or econometric results to different audiences, orally and in writing.

CAREER OPPORTUNITIES

The Master in Quantitative Economics offers a high-level education enabling graduates to apply to a PhD program, as a professional economist in public or semi-public institutions including

international organizations (federal departments, economics research institutes, central banks, etc.), or in the private sector (as data analyst, consultant, economic analyst, etc.), in France or abroad.

LEARNING OUTCOMES

Choose one of these majors

Economic Theory

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			12
Information economics	eng	36	6
Machine Learning	eng	36	6
S3 - Optional Courses			18
6 ECTS to validate among 3 courses			6
Finance in continuous time	eng		6
Advanced Microeconometrics	eng	30	6
Advanced Macroeconometrics	eng	24	3
12 ECTS to validate among 4 courses			12
Behavioral economics and bounded rationality	eng	27	6
Empirical Industrial Organization	eng	27	6
Advanced Game Theory	eng	21	6
Health Economics	eng	27	6
S4 - Mandatory Courses			27
Master thesis	eng		18
Individual and collective decisions	eng	27	3
Advanced Health economics	eng	27	3
Research seminar : Market regulation	eng	27	3
TOTAL			57

Social and public policies

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			18
Information economics	eng	36	6
Machine Learning	eng	36	6
Advanced Microeconometrics	eng	30	6
S3 - Optional Courses			12
12 ECTS to validate among 8 courses			12
Development Microeconomics	eng	21	3
Development Micro-Econometrics	eng	36	6
Economie de l'énergie et de l'environnement	eng		6
Behavioral economics and bounded rationality	eng	27	6
Empirical Industrial Organization	eng	27	6
Advanced Game Theory	eng	21	6
Health Economics	eng	27	6

Economics of Education	eng	24	6
S4 - Mandatory Courses			18
Master thesis	eng		18
S4 - Optional Courses			12
9 ECTS to validate among 4 courses			9
Individual and collective decisions	eng	27	3
Advanced Health economics	eng	27	3
Policies in developing countries	eng	27	3
Labor economics	eng	27	3
3 ECTS to validate among 2 courses			3
Research seminar : Market regulation	eng	27	3
Topics in Labor and Education	eng		3
TOTAL			60

Macro and Finance

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			12
Information economics	eng	36	6
Machine Learning	eng	36	6
S3 - Optional Courses			18
6 ECTS to validate among 3 courses			6
Finance in continuous time	eng		6
Advanced Macroeconometrics	eng	24	3
Bayesian techniques in macroeconomics	eng	15	3
12 ECTS to validate among 4 courses			12
Asset pricing	eng		6
Behavioral economics and bounded rationality	eng	27	6
International trade & International macroeconomics	eng	27	6
Business Cycles and Stabilisation Policies	eng	27	6
S4 - Mandatory Courses			27
Master thesis	eng		18
Research Methods in Monetary Economics	eng	27	3
Advanced Macroeconomics: Frictions & Policies	eng	27	3
Banking economics	eng	27	3
S4 - Optional Courses			3
3 ECTS to validate among 2 courses			3
Research seminar : Market regulation	eng	27	3
Topics in Labor and Education	eng		3
TOTAL			60

TRACK DIGITAL ECONOMICS (M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Directors: René AID (Dauphine - PSL), Clémentine GARROUSTE (Dauphine - PSL)

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programme: Economics

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

This academic track provides expert training in digital economics and methods for analyzing mass data. Harnessing this type of data requires new skills to be able to process high volumes of input and extract useful information. This track therefore aims to train quantitative economists in processing and modeling large, complex datasets to shed light on the decisions of businesses and institutional stakeholders. Employment opportunities are highly varied: data analyst, consultant, economic expert, etc.

Skills acquired:

- Make use of statistical and econometric tools to obtain reliable and robust answers, to shed light on businesses and public or semi-public institutions' options;
- Learn about quantitative methods for processing massive databases;
- Get trained in computer programming to process large and complex databases;
- Report on the results of economic, statistical and/or econometric results to different audiences, orally and in writing.

CAREER OPPORTUNITIES

The Master in Quantitative Economics offers a high-level education enabling graduates to apply to a PhD program, as a professional economist in public or semi-public institutions including international organizations (federal departments, economics research institutes, central banks, etc.), or in the private sector (as data analyst, consultant, economic analyst, etc.), in France or abroad.

Employment opportunities for the Digital Economics track are highly varied: data analyst, data scientist, consultant, etc.

LEARNING OUTCOMES

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			30
Machine Learning	eng	36	6
Computer Science Project	eng	18	6
Industrial Organization	eng	30	6

Blockchain economics	eng	30	6
Legal challenges of data analytics	eng	24	6
S4 - Mandatory Courses			24
Economics of the internet	eng	24	3
Revenue management, with applications to airline industry	eng	24	3
Network analysis of financial markets	eng	24	3
Robo-Advice and individuals' portfolio choices	eng	24	3
Data, Régulation & Firms	eng	24	3
Internship	eng	12 weeks	9
S4 - Optional Courses			6
6 ECTS to validate among 2 courses			6
Applied machine learning for marketing	eng	24	6
High frequency trading	eng	24	6
TOTAL			60

MASTER FINANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Finance (M1) ;
- Financials markets (M1) ;
- Finance : entreprises et marchés (M1) ;
- Assurance et gestion du risque (M2) ;
- Audit et financial advisory (M2) ;
- Banque et finance (M2) ;
- Banque d'investissement et de marché (M2) ;
- Finance d'entreprise et ingénierie financière (M2) ;
- Finance : entreprises et marchés (M2) ;
- Financials markets (M2) ;
- Gestion d'actifs (Asset management) (M2) ;
- Management financier de l'entreprise (M2) ;
- Management de l'immobilier (M2) ;
- Research in finance (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Nom du responsable de la mention : Serge DAROLLES (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant grade de master

Domaines : Droit, économie, gestion

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master Finance forme des cadres financiers de haut niveau pour les entreprises et pour les institutions financières. Ils possèdent des compétences techniques approfondies par segment de métiers, des capacités de management et des connaissances évolutives acquises grâce à une ouverture à la recherche et à des séminaires de formation par la recherche.

Ce Master est une formation d'excellence dans le paysage universitaire français par sa taille, sa notoriété, son degré d'internationalisation, par la diversité des métiers couverts et la qualité des parcours proposés.

Objectifs pédagogiques :

- Dispenser une formation d'excellence aux techniques financières ;

- Favoriser la mobilité internationale grâce à de nombreux accords d'échanges internationaux, en 1^e et 2^e année. Ces accords permettent l'accueil à Dauphine d'étudiants étrangers et le départ d'étudiants dauphinois vers de nombreux établissements d'enseignement supérieur ;
- Ouvrir vers des perspectives professionnelles diversifiées, dans tous les métiers de la finance ;
- Favoriser le développement d'une carrière internationale.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Des enseignements de 1^{re} et 2^e année sont proposés sur le campus de Dauphine - PSL à Tunis. Les études sont organisées de manière à favoriser les échanges internationaux sur un semestre vers de multiples destinations.

Le Master fait partie du réseau Quantitative Techniques for Economics & Management Masters Network (QTEM).

Pour mieux comprendre le fonctionnement des marchés financiers au Royaume-Uni, vous pouvez participer à la « Financial English Summer School » à Londres pendant 6 semaines (juin / juillet)

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence ou équivalent (180 ECTS) en Gestion, Economie appliquée ou Mathématiques.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 99 % des diplômés sont en poste.

- Private Equity, M&A ;
- Trader, broker ;
- Analyste (Asset et Risk Management, financier, investissement).

PARCOURS FINANCE (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Juan RAPOSO (Dauphine - PSL), Delphine LAUTIER (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Finance



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1^{ère} année du master Finance a pour objectifs la découverte des différents champs de la finance. Au cours de cette 1^{ère} année en formation initiale, les étudiants précisent leur souhait d'orientation. Le passage par une année de césure, effectué par la plupart d'entre eux, leur permet de se conforter dans ce choix. Les étudiants en formation en apprentissage sont déjà pré-orientés vers les 3 parcours de 2^{ème} année (Gestion d'actifs, Management de l'immobilier, Banque d'investissement et de marché).

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les bases en Finance ;
- Obtenir une vision globale des différentes disciplines ou champs de la Finance afin de se spécialiser en 2^{ème} année ;
- Maîtriser les outils d'évaluation des actifs financiers, savoir mesurer et gérer les risques financiers ;
- Maîtriser des outils informatiques pour la résolution de problèmes en finance.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale, choisir une des majeures suivantes

Finance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements optionnels			30
1 cours à choisir parmi 2			6
Marchés de taux d'intérêt	fr		6
Fixed income markets	eng		6
1 cours à choisir parmi 2			6
Investissements et marchés financiers	fr		6
Investment and financial markets	eng		6
1 cours à choisir parmi 2			6
Instrument et marchés dérivés	fr		6
Derivatives : Instruments and markets	eng		6
2 cours à choisir parmi 7			6
Finance internationale	fr		3
International finance	eng		3
Analyse financière	fr		3
Financial analysis	eng		3
Introduction à l'économétrie	fr		3
Introduction to econometrics	eng	18	3
Microeconomics for finance	eng	24	3
6 ECTS à valider parmi un choix de 9 cours			6
Financial econometrics	eng		3
Politique économique contemporaine	fr		3

Private equity	eng		3
Fiscalité des entreprises Europe	fr		3
Management stratégique	fr	30	6
Langue - Anglais Semestre 1	0		3
Langue vivante 2 - Allemand Semestre 1	0		3
Langue vivante 2 - Espagnol Semestre 1	0		3
Python (Anglais)	eng	18	3
S2 - Enseignements optionnels			30
1 cours à choisir parmi 2			6
Banque et intermédiation financière	fr		6
Banking and financial intermedation	eng	36	6
1 cours à choisir parmi 2			6
Finance d'entreprise	fr		6
Corporate finance	eng		6
1 cours à choisir parmi 2			6
Modélisation financière et applications (VBA/PYTHON)	fr		6
Financial modeling and applications (VBA/PYTHON)	eng		6
2 cours à choisir parmi 6			6
Gestion de trésorerie	fr		3
Risk premia	eng		3
Introduction to quantitative finance	eng		3
Information financières et comptabilité en IFRS	fr		3
Finance immobilière	fr		3
Business evaluation	eng		3
2 cours à choisir parmi 10			6
Droit financier	fr		3
Behavioral finance	eng		3
Finance comportementale	fr		3
Finance verte et responsable	fr		3
Ethics and compliance (SUSPENDU EN 2020-2021)	eng		3
Langue - Anglais (SUSPENDU EN 2020-2021)	0		3
Langue vivante 2 - Espagnol Semestre 2	0		3
Langue vivante 2 - Allemand Semestre 2	0		3
Sport	fr		3
Mémoire	fr		3
TOTAL			60

Research in finance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			18
Derivatives : instruments and markets	eng		6
Investment and capital markets	eng		6
Fixed income markets	eng		6
S1 - Enseignements optionnels			12
2 cours à choisir parmi 4			6
Financial analysis	eng		3
International finance	eng		3
Introduction to econometrics	eng	18	3
Microeconomics for finance	eng	24	3



2 cours à choisir parmi 4			6
Private equity	eng		3
Algorithms and programming	eng	18	3
Financial econometrics	eng	18	3
S2 - Enseignements obligatoires			24
Corporate finance	eng		6
Financial modeling and applications (VBA/PYTHON)	eng		6
Banking and financial intermediation	eng	36	6
Research methodology and practice	eng	24	0
Master's thesis	eng	3	6
S2 - Enseignements optionnels			6
2 cours à choisir parmi 4			6
Behavioral finance	eng		3
Introduction to quantitative finance	eng		3
Business evaluation	eng		3
Financial macroeconomics	eng	18	3
TOTAL			60

Alternance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			27
Introduction à l'économétrie de la finance	fr		3
Marchés de taux d'intérêts	fr		6
Investissement et marchés financiers	fr		6
Derivatives : instruments and markets	eng		6
Informatique de la finance	fr		6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Information financière et comptabilité des groupes en IFRS	fr		3
Business evaluation	eng		3
Finance immobilière	fr		3
Finance internationale	fr		3
Finance d'entreprise	fr		6
Droit du financement	fr		6
Livret d'apprentissage	fr		3
Fiscalité des entreprises en Europe	fr		3
TOTAL			57

PARCOURS FINANCIALS MARKETS (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Gaëlle LE FOL (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce master Financial Markets est un programme international qui forme des spécialistes des marchés financiers exerçant leurs compétences au service des banques et entreprises d'investissement, des sociétés de gestion d'actifs, des cabinets de conseil, des compagnies d'assurance ou des grandes entreprises. La formation offre aux étudiants des connaissances approfondies, à la fois théoriques, quantitatives et opérationnelles, sur tous les produits négociés sur ces marchés.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les bases en Finance ;
- Obtenir une vision globale des différentes disciplines ou champs de la Finance afin de se spécialiser en 2e année;
- Maîtriser les outils d'évaluation des actifs financiers, savoir mesurer et gérer les risques financiers;
- Maîtriser des outils informatiques, mathématiques et statistiques pour la résolution de problèmes en finance.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			24
Careers in finance	eng		
Derivatives pricing & stochastic calculus 1 - Soutien	eng		
Derivatives pricing & stochastic calculus 1	eng		3
Ethics, prof. standards & compliance	eng		3
Financial Derivatives	eng		3
Fundamentals in Corporate Finance	eng		3
International finance	eng		3
Investment & financial markets	eng		6
Training for interviews in english	0		
VBA Programming	eng		3
Writing a master thesis	eng		
S2 - Enseignements obligatoires			30
Internship	eng	32 semaines	6
Master Thesis	eng		24
TOTAL			54



PARCOURS FINANCE : ENTREPRISES ET MARCHÉS (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Serge DAROLLES (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1^e année du master Finance : Entreprises et marchés a pour objectifs la découverte des différents champs de la finance. Au cours de cette 1^e année en formation initiale, les étudiants précisent leur souhait d'orientation. Le passage par une année de césure, effectué par la plupart d'entre eux, leur permet de se conforter dans ce choix. Les étudiants de cette 1^e année sont naturellement pré-orientés vers le parcours Finance : Entreprises et marchés.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les bases en Finance ;
- Obtenir une vision globale des différentes disciplines ou champs de la Finance afin de se spécialiser en 2^e année. ;
- Maîtriser les outils d'évaluation des actifs financiers, savoir mesurer et gérer les risques financiers ;
- Maîtriser des outils informatiques pour la résolution de problèmes en finance.

ACCORDS INTERNATIONAUX

La 1^e année de master Finance parcours 275 - Finance : entreprises et marchés se déroule entièrement à Tunis.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			33
Language - financial english	0		3
Gestion obligatoire et marchés des taux d'intérêt	fr		3
Introduction aux mathématiques financières discrètes	fr		3
Introduction à la gestion des compagnies d'assurance	fr		3
Comptabilité et information financière	fr		3
Introduction à la gestion bancaire	fr		3
Séminaire actualité économique	fr		3

Management stratégique	fr		3
Droit financier	fr		3
Les fondements macroéconomiques de la finance	fr		3
Séminaire métiers de la finance	fr		3
S2 - Enseignements obligatoires			30
Introduction aux produits dérivés	fr		3
Séminaire aux métiers de la finance	fr		
Management stratégique	fr		3
Finance internationale	fr		3
Bourse et marché des actions	fr		3
Analyse financière approfondie et évaluation des entreprises	fr		3
Économétrie financière	fr		3
Corporate finance	fr		3
Applications financières sous VBA	fr		3
Séminaire actualité économique	fr		3
Stage	fr	8 semaines	3
TOTAL			63

PARCOURS ASSURANCE ET GESTION DU RISQUE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Frédéric LOSS (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Assurance et gestion du risque forme les étudiants aux métiers de l'assurance et de la finance, grâce à des modules professionnalisants. Cette formation innovante et en lien direct avec les besoins des assureurs, les réassureurs, les courtiers et les consultants.

Le parcours valorise, au-delà des seuls critères académiques, les personnalités curieuses, altruistes et soucieuses d'incarner des valeurs professionnelles pérennes.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les éléments fondamentaux (actuariels, économiques, statistiques, juridiques, stratégiques) des modèles d'affaires du secteur de l'assurance ;
- Être capable de conseiller une entreprise du secteur.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Le parcours organise chaque année un voyage d'études, effectué en début d'année civile (janvier ou février), rencontrant lors de 4 jours de conférences des entreprises en lien avec le monde de l'assurance – assureurs, réassureurs, courtiers, agences de notation ou risk managers et industriels- dans un environnement économique différent de celui qu'ils connaissent habituellement.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Data Analyst, Data Scientist ;
- Consultant, Consultant junior ;
- Chargé(e) des risques financiers, chargé(e) d'études statistiques ;
- Chargé(e) d'études actuarielles ;
- Assistant(e) confirmé(e), conseiller(e) junior financements alternatifs ;
- Auditeur financier junior ;
- Souscripteur en santé/prévoyance ;
- Souscripteur en réassurance ;
- Courtier en assurance.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			33
Droit de l'assurance	fr		3
Assurance des grands risques industriels	fr		3
Comptabilité des assurances	fr		3
Statistiques de l'assurance	fr		3
Actuariat	fr		3
Solvabilité 2	fr		3
SAS	fr		3
États financiers	fr		3
Stratégie internationale des compagnies d'assurance / Introduction au secteur de l'assurance	fr		3
Techniques en assurance IARD / Actuariat et dépendance	fr		3
Anglais + Préparation TOEIC	0		
Analyse financière des groupes	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			27
International Asset Management	eng		3
Risques, Valeurs et Performance	fr		3
Insurtech / Distribution et marketing des produits d'assurance	fr		3
Réassurance	fr		3

Underwriting and financial risks in the USA	eng		3
Systèmes d'information dans le secteur des assurances	fr		3
Risks in banking	eng		3
Contrat d'assurance vie	fr		3
Maîtrise des risques et politiques de régulation	fr		3
Stage		24 semaines	
TOTAL			60

PARCOURS AUDIT AND FINANCIAL ADVISORY (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Olivier RAMOND (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Audit & Financial Advisory repose sur des méthodes pédagogiques associant cours, travaux dirigés et travaux en équipes sur des cas réels d'entreprises en lien avec des questions fondamentales sous-jacentes aux disciplines de l'audit et du financial advisory. Cette formation de grande qualité, est dispensée par les enseignants-chercheurs de l'université Paris Dauphine-PSL et un ensemble de professionnels travaillant dans les plus grands cabinets internationaux.

Objectifs pédagogiques :

- Former des étudiants aux métiers de l'audit « grands comptes » et du financial advisory ;
- Accompagner les étudiants dans leur processus d'insertion professionnelle ;
- Anticiper l'évolution des métiers de l'audit et du financial advisory en s'appuyant sur les avancées de la recherche académique et sur des partenariats avec les principaux cabinets internationaux ;
- Acquérir des connaissances avancées en reporting financier IFRS, évaluation d'actifs financiers et non financiers, data & analytics, et gouvernance.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Auditeur financier ;
- Consultant en transaction services et financial advisory.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Méthodes quantitatives pour la finance	fr		3
Comptabilité des groupes approfondie	fr		
Atelier d'insertion professionnelle	fr		3
Financial statement analysis	eng		
Financial instruments and derivatives	eng		3
Méthodologie de l'audit financier	fr		3
Structuring & opérations financières complexes	fr		3
Tax reporting and audit	eng		
Equity investment	eng		3
Audit et contrôle interne	fr		3
Due diligence d'acquisition	fr		3
IFRS et évaluation d'actifs et passifs	fr		3
Audit des systèmes d'information	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			27
Audit interne et gouvernance	fr		3
Data & Analytics	eng		3
Audit bancaire et risque de blanchiment	fr		3
Politique comptable des entreprises	fr		3
Audit fiscal des grands groupes	fr		3
Business development in audit and financial advisory Supprimer en 2020-2021)	eng		
Financing advisory	eng		3
Comptabilité des groupes approfondie	fr		3
Stage d'audit / méthodologie de mémoire	fr		6
Audit juridique	fr		
TOTAL			57

PARCOURS BANQUE ET FINANCE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Hervé ALEXANDRE (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Finance



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Banque et finance offre une formation qui couvre l'ensemble des métiers et des activités bancaires et financières avec une volonté permanente d'anticiper la transformation de ces métiers par l'innovation. La formation est constituée de cours liés aux Fintechs et au financement de la transition énergétique, ainsi qu'une ouverture internationale par le biais de l'accord avec l'Université Shanghai Jiao Tong.

Objectifs pédagogiques :

- Être capable de monter des opérations de financement structurées et de la transition énergétique ;
- Être capable de monter des opérations de haut de bilan ;
- Maîtriser l'entrepreneuriat Fintech ;
- Maîtriser la gestion du risque bancaire.

ACCORDS INTERNATIONAUX

L'étudiant aura la possibilité d'effectuer le second semestre du Master à Shanghai, dans le cadre du Master of Finance du *Shanghai Advanced Institute of Finance*, institut appartenant à Shanghai Jiao Tong University.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Financement de la transition énergétique ;
- Créateur de Fintech ;
- Inspection Générale ;
- Private Equity et M&A.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Ethique et compliance	fr		
Introduction to option pricing and hedging	eng		3
Macroéconomie	fr		3
Bank and digital strategy	eng		3
Venture Capital	fr		3
Banking Risk Management	fr		3
Fintech 1	fr		3
Réglementation prudentielle et comptable des activités bancaires et financières	fr		3
Evaluation financière	fr		3

M & A	fr		3
Les métiers de la BFI	fr		
Impact Finance	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			21
Hedge Funds	fr		3
Droit du Financement	fr		3
Finance Verte et Durable	fr		3
Refinancement bancaire	fr		3
Blockchain, ICO et crypto-actifs	fr		3
Gestion du risque de crédit	fr		3
Gestion alternative en non-coté et financement des entreprises en capitaux propres	fr		3
Infrastructure et transition énergétique	fr		3
Gestion actif passif	fr		3
Mémoire	fr		3
TOTAL			48

PARCOURS BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE MARCHÉ (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Hamza BAHAJI (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Banque d'investissement et de marché (BIM) forme aux métiers de la Banque de Financement et d'Investissement (BFI). Cette formation en apprentissage contribue à façonner des profils professionnels très prisés par les BFI.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des connaissances théoriques : Corporate Finance, Gestion de Portefeuille, Produits dérivés, Gestion des Risques ;
- Acquérir des connaissances générales : Marchés d'actions, d'obligations, de produits dérivés, de taux, de devises et de crédits ; métiers du back, middle et front office ; métiers d'analyste financier, métiers de broker, sales et trader ; fusions acquisitions ; émissions d'actions ; éthique ;
- Connaître les techniques acquises dans le cadre de l'apprentissage au sein d'une des banques d'affaires affiliées ;
- Développer une expérience valorisante avec poste à responsabilité.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Analyste financier, High yield ;
- Risk Manager ;
- Chargé(e) d’Affaires, Coverage ;
- Auditeur financier ;
- M&A ;
- Analyste financements de projets ;
- Traders actions, produits de taux ;
- Structureur.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Investment Banking	eng		3
Introduction VBA	fr		3
Econométrie	fr		3
Gestion d'Actifs	fr		3
Produits dérivés	fr		3
Marché de devises	fr		3
Marché de Taux	fr		3
Analyse de crédit	fr		3
Banking regulation and risk management	eng		3
Recherche Actions	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			36
Coverage et relations clients	fr		3
IPO- Raised Capital	fr		3
Analyse et Trading dette	fr		3
Python	fr	15	3
Produits Dérivés Exotiques	fr	15	3
Ingénierie Financière et Fiscale	fr		3
Fusions & Acquisitions	fr		3
Marché de matières premières	fr		3
Processus Stochastique	fr		3
Sales structuring	fr		3
Advanced Corporate Finance	fr		3
Financements structurés	fr		3
Advanced Asset Management	eng		3
Projet International	fr		3
Apprentissage	fr		3
TOTAL			66

PARCOURS FINANCE D'ENTREPRISE ET INGÉNIERIE FINANCIÈRE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Fabrice RIVA (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Finance d'entreprise et ingénierie financière propose une formation complète de haut niveau et professionnalisante offrant à ses étudiants des débouchés dans tous les métiers de la finance d'entreprise : évaluation, M&A, LBO, private equity, venture capital, transaction services, restructuring, etc.

Objectifs pédagogiques :

- Savoir réaliser une évaluation d'entreprise ;
- Connaître l'ingénierie financière et montages complexes ;
- Savoir réaliser une structuration des financements.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Analyste M&A (directions financières de grands groupes, banques d'affaires, boutiques) ;
- ECM ;
- DCM ;
- Financements structurés ;
- Leveraged finance ;
- Private equity ;
- Venture capital ;
- Restructuring.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Gestion obligataire	fr		3
Les opérations à effet de levier / project finance	fr		3

Fiscalité des transactions et des restructurations	fr		3
Advanced Corporate Finance	eng		3
Evaluation, croissance externe et gestion des risques	fr		6
Diagnostic financier	fr		6
Directeur financier / Global Investment Banking	fr		3
Digital finance	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			27
Private equity	fr		3
Venture Capital	fr		3
Situation Spéciale : enjeux de l'entreprise en difficulté	fr		3
Credit Management	fr		3
Aspects juridiques en fusions acquisitions	fr		6
Conseil stratégique et financier/Chrono diagnostic	fr		3
Mémoire	fr		3
Stage	fr		3
S4 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			3
Gouvernance externe et marché du contrôle	fr		3
Trésorerie domestique et internationale	fr		3
TOTAL			60

PARCOURS FINANCE : ENTREPRISES ET MARCHÉS (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Serge DAROLLES (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Finance : entreprises et marchés offre aux étudiants une formation d'excellence en Finance à Tunis. Il vise à former des étudiants réactifs aux dernières évolutions du marché et dotés d'un bagage technique de haute volée.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des connaissances approfondies en Finance ;
- Connaître les métiers de la Finance ;
- Développer une ouverture internationale ;
- Développer une employabilité.

ACCORDS INTERNATIONAUX

L'ensemble de la formation est délocalisé sur le site du campus de Tunis. Les étudiants de deuxième année de Master se rendent chaque année en voyage d'études à Paris. Ce voyage d'études se solde par une expérience riche en découvertes des différents métiers envisageables à l'issue de cette formation.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Audit et Conseil ;
- Analyste financier ;
- Métiers liés à la banque et à l'assurance ;
- Fusions et Acquisitions / Fintechs.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Reporting financier en normes IFRS	fr		3
Fusion-acquisition	fr		6
Gestion obligataire et produits de taux d'intérêt	fr		3
Leadership, team building et Coaching	fr		3
Financement de projet	fr		3
English Banking and Insurance Finance	eng		3
Séminaire Métiers de la Finance	fr		3
Séminaire actualité économique	fr		3
S3 - Enseignements optionnels			6
1 cours à choisir parmi 2			3
Gestion bancaire approfondie et FINTECH	fr		3
International corporate finance	eng		3
S4 - Enseignements obligatoires			9
Stage		24 semaines	9
S4 - Enseignements optionnels			18
6 cours à choisir parmi 8			18
Banque de financement d'investissement et ingénierie financière	fr		3
Gestion des sociétés d'assurance et Risk Management	fr		3
Econométrie II	fr		3
Gestion de portefeuille	fr		3
Gestion de Trésorerie	fr		3
Finance d'entreprise II	fr		3
Fiscalité et gestion de l'entreprise	fr		3
Audit et Contrôle de gestion	fr		3

TOTAL			60
-------	--	--	----

PARCOURS FINANCIALS MARKETS (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Gaëlle LE FOL (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Financial Markets est un programme international qui forme des spécialistes des marchés financiers exerçant leurs compétences au service des banques et entreprises d'investissement, des sociétés de gestion d'actifs, des cabinets de conseil, des compagnies d'assurance ou des grandes entreprises. La formation offre aux étudiants des connaissances approfondies, à la fois théoriques, quantitatives et opérationnelles, sur tous les produits négociés sur ces marchés.

Objectifs pédagogiques:

- Acquérir de bonnes connaissances des marchés financiers, des modèles, des produits et des stratégies quantitatives : le cœur de ce programme international (entièrement en anglais) est axé sur des techniques d'évaluation et de négociation spécifiques, notamment des stratégies d'investissement, de couverture, d'arbitrage et de gestion des risques ;
- Permettre aux étudiants de développer une base de connaissances large grâce à une large palette de cours d'économie, d'éthique, de finance et de réglementation afin de renforcer et d'étendre leur socle de connaissances ;
- Préparer les étudiants à travailler de manière indépendante sur des projets et à produire des rapports de qualité professionnelle. La formation offre un bon équilibre entre théorie et pratique, entre compétences académiques et opérationnelles ;
- Préparer les étudiants à une carrière internationale, la formation offre un programme international pour préparer les étudiants aux entretiens de recrutement en France et à l'étranger. Plusieurs cours y sont consacrés et plusieurs voyages pédagogiques sont organisés chaque année dans ce but ;
- Acquérir une diversité et savoir travailler en équipe qui se retrouve aussi bien au niveau des intervenants que des étudiants qui ont des parcours variés et viennent d'horizons différents. Les faire travailler tous ensemble pendant deux ans crée un faisceau d'apprentissage indirect important.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Le parcours fait partie du réseau international QTEM (Quantitative Technics in Economics and Management) composé de 25 partenaires académiques dans le monde entier. Il donne l'opportunité aux étudiants de passer le second semestre de M1, ou pendant leur année de césure, dans l'une de nos institutions partenaires académiques. Après avoir validé un stage de 4 mois à l'étranger, et leur parcours, ils reçoivent le diplôme du programme de Master QTEM.

80% des étudiants effectuent leur stage et travaillent à l'étranger.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Trading ;
- Quantitative Analysis ;
- Brokerage and Sales ;
- Data Scientist ;
- Structuring ;
- Asset and Risk management.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			6
Ethics, Prof. Standards & Compliance	eng		3
Fundamentals in Corporate Finance	eng		3
S3 - Enseignements optionnels			24
24 ECTS à valider parmi un choix de 15 cours			24
Advanced Asset Management	eng		6
Applied Time Series	eng		3
C++ Programming	eng		3
Derivative Pricing and Stochastic calculus II	eng		6
Derivative Pricing + Stochastic Calculus I	eng		3
Eco & Geo of Energy	eng		3
Exotic Options & Structuring	eng		3
Financial Econometrics II	eng		3
Financial Econometrics 1	eng		3
Financial Markets & the Economy	eng		3
Fixed Income I	eng		3
Mergers & Acquisitions	eng		3
Python Programming	eng		3
Regulation and financial Markets	eng		3
Risk Management	eng		3
S4 - Enseignements obligatoires			6

Internship	eng	32 semaines	6
S4 - Enseignements optionnels			24
24 ECTS à valider parmi un choix de 12 cours			24
Alternative Finance	eng		3
Behavioral finance	eng		3
Commodities	eng		3
Credit Risk	eng		3
Cross-Cutting Project	eng		6
Electronic Markets	eng		3
Energy Derivatives	eng		3
Exotic Options & Structuring	eng		3
Fixed Income II	eng		3
Machine Learning in Finance	eng		3
Numerical Finance	eng		3
Volatility Trading Strategies	eng		6
TOTAL			60

PARCOURS GESTION D'ACTIFS (ASSET MANAGEMENT) (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Elyes JOUINI (Dauphine - PSL), Marie-Aude LAGUNA (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Gestion d'actifs (Asset Management) offre une formation en alternance qui allie enseignement théorique et expérience pratique incluant la gestion de projets collectifs et un fonds d'investissement. Ce parcours a été créé en 2000 en collaboration avec les leaders du secteur, il est le premier à être spécialisé en gestion d'actifs.

Objectifs pédagogiques :

- Gestion des portefeuilles d'actifs, en gestion individuelle ou collective ;
- Connaissance des nouvelles classes d'actif, de la réglementation et des normes contractuelles et éthiques, et de l'analyse ESG ;
- Connaissance des modèles d'évaluation des actifs financiers statiques et dynamiques ;
- Analyse macro-économique ;
- Construction et exploitation des outils de calcul des performances et des risques ;
- Maîtrise des techniques informatiques spécialisées appliquées à la finance et à la gestion de portefeuille.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 94 % des diplômés sont en poste.

- Taux, Gestion Alternative, Multi-gestion, Gestion diversifiée ;
- Analyste financier : Recherche quantitative ;
- Stratégie d'allocation d'actifs : Analyse macroéconomique ;
- Front-office : Product specialists, Sales, Trading, Négociation, Structuration Support : Risk & liquidity Management, Mesures de performance, Allianz Global Investors.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Conférence d'ouverture	fr		
Application sous Visual Basic	fr		
Comptabilités, analyse financière, IFRS	fr		
Environnement Juridique	fr		3
Macroéconomie et gestion de portefeuille	fr		3
Risks in Banking	eng		3
Méthodes quantitatives	fr		3
Produits dérivés sous VBA/ Base de données	fr		3
Gestion indicielle et structurée	fr		3
Risque crédit	fr		3
Finance Empirique	fr	30	3
Gestion de portefeuille	fr		6
Pré-requis Python	fr		
S4 - Enseignements obligatoires			30
Introduction à la titrisation	fr		3
Capital développement et investissement immobilier	fr		3
Analyse financière	fr		3
Gestion avancée de produits de taux	fr		3
Fonds du master	fr		3
Gestion alternative	fr		6
Expérience professionnelle et projets	fr		9
TOTAL			60

PARCOURS MANAGEMENT FINANCIER DE L'ENTREPRISE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Édith GINGLINGER (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Management financier de l'entreprise vise à donner aux étudiants les compétences pour exercer les métiers des directions financières des entreprises, et plus largement les métiers de la finance d'entreprise et du conseil financier (private equity, business analyst, transactions services, évaluation).

Objectifs pédagogiques :

- Être capable d'occuper un poste à responsabilité au sein d'une Direction financière d'entreprise ;
- Participer à l'élaboration de choix d'investissement, de financement ;
- Être capable d'assurer le reporting financier et de piloter une démarche de gestion globale des risques (notamment juridiques et déontologiques).

ACCORDS INTERNATIONAUX

Depuis la rentrée 2019, un double diplôme avec l'Université LUISS de Rome est proposé. Ce double diplôme permet d'obtenir à la fois le Master de finance de Dauphine (parcours MFE) et le Master in Corporate Finance de l'Université de LUISS, qui est enseigné en totalité en anglais.

L'étudiant aura l'opportunité d'effectuer, au choix, un stage à l'étranger ou bien de compléter son parcours académique à l'international, par le biais d'un semestre dans une des nombreuses universités partenaires.

Il peut également candidater au programme QTEM, qui permet d'obtenir, en plus du Master de finance, le Certificat QTEM (Quantitative Techniques for Economics and Management), à condition de passer un semestre dans une des universités partenaires de QTEM, et d'effectuer un stage long.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 94 % des diplômés sont en poste.

- Responsable financier corporate ;
- Business analyst ;
- Auditeur financier (audit, TS, restructuring) ;
- Analyste M&A ;
- Consultant ;
- Contrôleur de gestion.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Gestion des risques financiers et extra-financiers	fr		3
Politique d'information financière et reporting	fr		3
Introduction au droit anglo-saxon (Common law)	fr		3
Stratégie et finance	fr		3
Gouvernance et structures actionnariales	fr		3
Intelligence économique	fr		3
Business modeling & VBA	eng		3
Analyse financière des risque juridiques	fr		3
Conjoncture économique et financière internationale	fr		3
Atelier communication de crise	fr		
Atelier "Venture Capital"	fr		
S4 - Enseignements obligatoires			30
Management financier - MidCap	fr		3
Leadership and Team Management	eng		3
Croissance externe et montage financier	fr		3
Les métiers de Direction financière dans un grand groupe	fr		3
Expérience internationale et soutenance			15
Digital Finance	eng		3
TOTAL			57

PARCOURS MANAGEMENT DE L'IMMOBILIER (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Denis BURCKEL (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Management de l'immobilier forme de futurs patrons de l'immobilier en investissement asset management, promotion, transaction-conseil, expertise. Le corps enseignant est composé de professionnels de chaque spécialité et d'enseignants de Dauphine - PSL-PSL.

Objectifs pédagogiques :



- Développer des capacités d'analyse financière, juridique et de gestion d'un projet immobilier à développer en promotion, à acquérir, à vendre ou pour assurer l'intermédiation ;
- Développer des capacités à gérer un portefeuille immobilier, des actifs et à les arbitrer ;
- Développer des capacités à comprendre les grandes évolutions du secteur immobilier et à repérer les leviers et risques essentiels d'un actif ou d'un projet.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Asset manager ;
- Chargé(e) de projets en investissement immobilier ;
- Responsable de programmes de promotion immobilière ;
- Expert immobilier ;
- Broker.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Droit commercial	fr		3
Droit de l'urbanisme et de la construction	fr		3
Financements bancaires et titrisation	fr		6
Gestion d'actifs	fr		3
Asset Management	fr		3
Mise à niveau Finance	fr		0
Gestion immobilière	fr		3
Technologie du Bâtiment	fr		6
Tendances de l'immobilier contemporain	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Fiscalité et droit de l'immobilier	fr		3
Gestion financière de l'immobilier	fr		3
Finance 1	fr		3
Finance 2	fr		3
Marketing de l'immobilier	fr		3
Approches sectorielles de l'immobilier	fr		0
Politiques du logement	fr		3
Immobilier entreprise	fr		3
Entretien et accompagnement à la recherche d'emploi	fr		0
Mémoire	fr		3
Stage/Rapport d'activités/Livret d'apprentissage	fr	24 semaines	6
TOTAL			60

PARCOURS RESEARCH IN FINANCE (M2)

GENERAL INFORMATIONS

Master track's Academic Director: Delphine LAUTIER (Dauphine - PSL)

Programme type: Initial training

Main teaching language: English

Graduate Programme: Finance

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

Research in Finance aims to give students an in-depth knowledge of finance in both theoretical and operational terms. It is entirely taught in English. With an education through research approach, it covers the main areas of finance : corporate finance, capital markets, derivatives valuation, portfolio management, quantitative tools,... With the range of courses on offer, each student can create their own tailor-made study course.

Objectifs pédagogiques :

- Understanding the key variables of economics, finance and financial regulation ;
- Analyzing the trends of financial markets ;
- Understanding and applying economic and financial modelling ;
- Building a critical mind and a scientific curiosity, in order to be able to collect pertinent financial information, create and manage databases, analyse academic literature ;
- Reach the frontier of knowledge, ask the relevant questions and apply research methods with scientific scrutiny ;
- Foster the autonomy in learning, in order to be able to write a Master's thesis (research or applied) ; in the case of an applied Master's thesis, a 3-months Internship is required.

INTERNATIONAL

It is possible to study abroad in the 4th semester, in English, in a partner institution:

- 1 place to Bocconi University, every 2 years
- 2 places to Tilburg University (Students interested in completing a PhD in co-supervision with Tilburg will have priority on these places)
- 2 places to Lugano University
- 2 places to HEC Lausanne
- 1 place to Saint Gallen.

If the number of students wishing to study abroad exceeds the number of places available, priority will be given to students who have completed at least one year in Dauphine - PSL.

The M2 104 is also a member of the QTEM network.

CAREER OPPORTUNITIES

18 months after graduation, 100 % of graduates are on the job.

- Careers in quantitative analysis and research, risk management and control, consultancy, trading, asset management, ALM, financial analysis and engineering, Inspectorate General, regulatory bodies
- Professor-Researcher or researcher (after completing a PhD thesis).

LEARNING OUTCOMES

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Optional Courses			30
Choose 2 courses among 5			
Python for finance	eng		
Fundamentals in Corporate Finance	eng		3
Monte Carlo Simulations in finance - MathLab	eng		
Financial Econometrics 1	eng		3
DIGITAL Finance	eng		3
Choose 4 courses (option 1) or 5 courses (option 2) among 8			24 or 30
Game theory	eng		6
Finance in continuous time	eng		6
Derivative Pricing and Stochastic calculus II	eng		6
Corporate finance	eng		6
Asset pricing	eng		6
Management of Credit Risk : Theory and applications	eng		6
erm structures : theory, models and empirical tests	eng		6
Information economics	eng		6
Choose 2 courses (option 1) or 0 courses (option 2) among 2			6 or 0
Regulation and financial Markets	eng		3
Structured products in practice	eng		3
S4 - Mandatory Courses			3
Seminar on research methodology			3
S2 - Optional Courses			27
Choose 2 courses (option 1) or 1 courses (option 2) among 4			12 or 6
Microstructure of financial markets	eng		6
Fixed income derivatives	eng		6
Information and financial markets	eng		6
Microeconomics II : Public economics	eng	36	6
Choose 3 courses (option 1) or 5 courses (option 2) among 9			9 or 15
Behavioral finance	eng		3
Machine Learning in Finance	eng		3
Machine Learning : empirical applications for finance	eng		3
Alternative Finance	eng		3
Gouvernance externe et marché du contrôle	eng		3

Advanced corporate finance	eng		3
Stratégies and actors on financial markets (MASEF)	eng	21	3
Advanced empirical corporate finance	eng	24	3
Network analysis of financial markets	eng	24	3
Choose 1 course among 2			6
Applied Master's thesis + Internship	eng	12 weeks	3 + 3
Research Master's thesis	eng		6
TOTAL			60

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER



MASTER GESTION DE PATRIMOINE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Gestion de patrimoine (M1/M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Nom des responsables de la mention : Amélie DE BRYAS (Dauphine - PSL), Frédéric GONAND (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant grade de master

Domaine : Droit, économie, gestion

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Ce Master forme des spécialistes au conseil de leurs clients en matière de gestion de leur patrimoine, c'est -à-dire dans la constitution, l'optimisation et la transmission de leurs avoirs aux différentes étapes de la vie.

Il permet d'accéder aux nombreux métiers de la gestion de patrimoine.

Objectifs pédagogiques :

- Apporter aux étudiants une triple compétence en droit et fiscalité, en économie et finance, en comportement commercial ;
- Travailler sur les aspects juridiques et fiscaux français et internationaux de la création, gestion et transmission de patrimoine (prévoyance, épargne, retraite), les régimes matrimoniaux et le droit de la famille, la transmission du patrimoine du particulier et du professionnel ;
- Travailler sur les aspects économiques et financiers de la gestion de patrimoine. Travailler sur la préparation à la retraite, sur la sélection de fonds, sur les stratégies de placement et la gestion de valeurs mobilières, sur l'assurance-vie, sur l'évaluation financière du patrimoine immobilier et sur d'autres types d'actifs comme le placement dans l'art, la vigne... ;
- Travailler la capacité commerciale des étudiants afin de devenir des experts affirmés à valeur ajoutée immédiate pour les recruteurs.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence ou équivalent (180 ECTS) en Gestion, Droit, Économie ou Sciences Sociales.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

1 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Analyse ;
- Banquier privé ;
- Conseiller en banque privé ;
- Conseiller en gestion de patrimoine.

PARCOURS GESTION DE PATRIMOINE (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Frédéric GONAND (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Cette formation en première année de master repose sur des socles de connaissances et de compétences à acquérir et en adéquation avec les objectifs visés, à savoir : droit et fiscalité, économie et finance, outils pour la gestion de patrimoine, auxquels s'ajoute en 2^e année de master un enseignement d'ouverture pour élargir le champ des cœurs de métiers visés : Patrimoine viticole, Marché de l'art, Patrimoine privé du chef d'entreprise, Medium and long Term savings in Europe.

Objectifs pédagogiques :

- Former des spécialistes de la gestion de patrimoine capables de conseiller leurs clients dans la constitution et la transmission de leur patrimoine en termes d'optimisation et d'arbitrage au sujet de leurs actifs et de leurs structures patrimoniales aux différentes étapes de la vie ;
- Être capable de travailler sur les aspects juridiques et fiscaux français et internationaux de la création, gestion et transmission de patrimoine (prévoyance, épargne, retraite), les régimes matrimoniaux et le droit de la famille, la transmission du patrimoine du particulier et du professionnel, l'assurance-vie et la préparation à la retraite, la sélection de fonds, les stratégies de placement et la gestion de valeurs mobilières, l'évaluation financière du patrimoine immobilier et d'autres types d'actifs comme le placement dans l'art, la vigne... Ils

sont formés pour décrypter et simplifier pour leurs clients l'environnement financier, juridique et fiscal tout en les guidant dans l'univers des placements.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Fiscalité de l'entreprise et du patrimoine professionnel	fr		3
Économie de l'Épargne	fr		3
Ingénierie sociale	fr		3
Analyse Crédit patrimonial	fr		3
Le contrat d'assurance vie et ses risques civils et fiscaux	fr		3
Théâtre - communication 1	fr		3
Produits dérivés	fr		3
Patrimoine et investissement Immobilier	fr		3
Choix de portefeuille	fr		3
Mise à niveau Finance ou Droit	fr		0
Protection sociale	fr		3
S2 - Enseignements obligatoires			27
Communication 2 et Approche patrimoniale globale	fr		3
Droit des assurances	fr		3
Étude de cas en Gestion de Patrimoine	fr		3
Anglais Toeic/Introduction English Law	0		3
Sociétés civiles	fr		3
Grands enjeux économiques contemporains	fr		3
Étude de cas en Gestion de Patrimoine : interactions civiles et fiscales	fr		3
Finance internationale	fr		3
Droit des sociétés	fr		3
S2 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			3
Apprentissage			3
Mémoire			3
TOTAL			60

PARCOURS GESTION DE PATRIMOINE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Frédéric GONAND (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Alternance et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Finance

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours forme des spécialistes de la gestion de patrimoine capables de conseiller leurs clients en termes d'arbitrage au sujet de leurs actifs et de leurs structures patrimoniales. À la fin de la formation, les étudiants sont à même de décrypter et simplifier pour leurs clients l'environnement juridique et fiscal, tout en les guidant dans l'univers des placements.

Objectifs pédagogiques :

- Être capable de décrypter et de simplifier pour des clients l'environnement juridique, fiscal, économique et financier, tout en possédant les qualités humaines et commerciales nécessaires à ce métier ;
- Maîtriser les compétences transversales acquises par les étudiants rejoignent celles requises par l'approche patrimoniale globale : la détention du patrimoine, sa protection puis sa transmission.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Marché de l'art	fr		3
Gestion et Transmission du patrimoine Privé, Étude de cas 2	fr		3
Droit pénal financier	fr		3
Analyse conjoncturelle	fr		3
Finance du patrimoine immobilier	fr		3
Produits et marchés de taux et Bloomberg	fr		3
Finance de l'entreprise	fr		3
Droit international privé	fr		3
Le patrimoine privé du chef d'entreprise	fr		3
Mise à niveau droit/fiscalité	fr		0
Gestion et Transmission du Patrimoine Privé, Étude de cas 1	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Dimensions humaines de la GP	fr		3
Familles recomposées	fr		3
Les produits structurés	fr		3
Droit des sociétés : outils de gestion de patrimoine	fr		3
Techniques commerciales : cas pratiques en gestion de patrimoine	fr		3
Voyage d'études séminaire Luxembourg	fr		3
Ingénierie financière	fr		3
Culture Générale	fr		0

Fiscalité internationale en gestion de patrimoine	fr		3
Conférences	fr		0
Apprentissage	fr		3
Mémoire	fr		3
TOTAL			60

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER



MASTER JOURNALISME

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Journalisme (M1) ;
- Journalisme international et européen (M2) ;
- Journalisme économique et social (M2) ;
- Journalisme politique (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Nom des responsables de la mention : Pascal GUÉNÉE (Dauphine - PSL), Éric NAHON (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant grade de master. Diplôme reconnu par la CPNEJ (instance professionnelle) et inscrit à la convention collective nationale des journalistes

Domaine : Sciences humaines et sociales

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

L'Institut Pratique du Journalisme propose une formation hybride construite conjointement par des professionnels des médias (journalistes, rédacteurs en chefs, directeurs de publication, etc.) et des universitaires. Dès la première année, les étudiants sont placés en situation d'apprentissage dans les conditions du réel.

L'innovation et la conduite de projets sont encouragées grâce aux sessions conçues en collaboration avec les médias partenaires et les établissements de PSL (Dauphine, Mines, ENSAD, ENS, etc.).

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence ou équivalent ou étudiants (180 ECTS).

Procédure de recrutement : Sur concours.

DÉBOUCHÉS

2 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Rédacteur ;

- Reporter ;
- JRI (Journaliste reporter d'images) ;
- Web journaliste ;
- Présentateur ;
- Secrétaire de rédaction.

PARCOURS JOURNALISME (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Au cours de sa première année à IPJ, l'étudiant découvre toutes les pratiques du journalisme tout en consolidant sa culture générale et sa connaissance du monde des médias. L'année se découpe en sessions thématiques et des semaines types rythmées par des cours très diversifiés.

Dès la première semaine, l'étudiant est immergé dans les fondamentaux du journalisme, en médias écrits & numériques, radio et TV. Ces apprentissages seront consolidés tout au long de l'année.

Tous les étudiants partent deux mois en PQR (Presse Quotidienne Générale) l'été de leur M1. Cette expérience riche et valorisante leur permet d'acquérir professionnalisme et autonomie dans le cadre d'un journalisme de proximité et de qualité.

PARCOURS JOURNALISME INTERNATIONAL ET EUROPÉEN (M2)

PARCOURS JOURNALISME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (M2)

PARCOURS JOURNALISME POLITIQUE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La seconde année d'étude est véritablement le sas entre l'université et la vie professionnelle. Devenir le « journaliste que l'on veut être » commence de fait le choix des options, très nombreuses, en M2. Outre la spécialisation média (Journalisme Médias écrits & numériques, journalisme radio & numérique et journalisme de télévision), nos étudiants peuvent choisir un parcours politique, économique ou international. Ils peuvent également se spécialiser en data journalisme, agence de presse ou approfondir leurs connaissances dans les nouveaux médias. Enfin, il leur est proposé une option de « spécialisation » dans le journalisme scientifique, culturel, judiciaire ou sportif.

À IPJ Paris-Dauphine, nous offrons une préparation personnalisée à l'entrée sur le marché du travail. L'étudiant bénéficie d'un parcours de stages personnalisés en fonction de ses aptitudes et de ses attentes. Aucun étudiant n'a le même parcours de stage ni d'options. Chaque étudiant d'IPJ Paris-Dauphine a 108 possibilités de parcours.

Le parcours M2 à temps plein offre également un cours original sur le management des médias et la création d'entreprise de presse en partenariat avec le master Management Télécom Média de Paris-Dauphine.

IPJ Paris-Dauphine offre également à ses étudiants de M2 la possibilité de travailler en équipes-projets avec d'autres écoles de PSL sur des projets innovants comme la création de webdocumentaires sur l'environnement avec des élèves ingénieurs de l'École des Mines ou des étudiants de l'ENS ou l'EHESS.

Et, évidemment, deux jours par semaine sont consacrés pleinement à l'apprentissage du média de spécialisation de l'étudiant.

PERSONNALISATION DU PARCOURS EN M2

Au sein de chacun de ces trois parcours, les étudiants de M2 construisent leur formation de manière personnalisée en fonction de leur objectif d'insertion professionnelle. En choisissant chacune de ces options, ils sont assurés d'être accompagnés par des professionnels de haut niveau et des universitaires spécialistes des domaines enseignés.

Cette construction à la carte est tout à la fois un atout et une spécificité de ce Master de journalisme.

Les étudiants sélectionnent tout d'abord une spécialisation technique « majeure » parmi :

- Écritures digitales et enquête : médias écrits et numériques (M2) ;
- Audiovisuel : médias tv (M2) ;
- Audiovisuel : médias radio (M2).

Puis une spécialisation technique « mineure » parmi :

- Agence de presse (M2) ;

- Journalisme de données (M2).

Enfin deux options de spécialisation thématiques parmi :

- Journalisme police justice (M2) ;
- Journalisme culturel (M2) ;
- Journalisme de sport (M2) ;
- Journalisme sciences, santé et environnement (M2).

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER



MASTER MANAGEMENT DE L'INNOVATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Management de l'innovation (M1) ;
- Management de la technologie et de l'innovation (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Établissement porteur : Mines Paris - PSL

Établissement partenaire : Saclay (Institut national des sciences et techniques nucléaires)

Nom des responsables de la mention : Albert DAVID (Dauphine - PSL), Sophie HOOGE (École nationale supérieure des Mines Paris - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Droit, économie, gestion, ingénierie

Programmes gradués affiliés :

- Management ;
- Ingénierie (ISAI).

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Ce Master co-porté avec Mines Paris - PSL, forme une nouvelle génération de managers et chercheurs au paradigme et aux nouvelles logiques de la conception innovante en sciences de gestion. Il en explore les interfaces avec de nombreuses autres disciplines : sciences de l'ingénieur, économie, sociologie, philosophie, cognition, histoire, droit, art, data science.

Objectifs pédagogiques :

- Vivre une expérience pluridisciplinaire de l'innovation, au sein d'une promotion aux profils diversifiés : management, droit, finance, économie, sciences politiques, design, ingénieurs et docteurs en sciences ;
- Mener des missions professionnelles réelles pour des entreprises : business plan, prospective technologique, conception innovante ;
- Exercer des responsabilités pour les grands projets de la vie du master : voyages d'études, talks bimensuels et conférence annuelle, site web, vlog, etc.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence (180 ETCS) ou niveau équivalent, en Gestion, Économie, Sciences humaines et sociales, Ingénierie, Mathématiques ou Informatique.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste, dont 89 % en CDI.

- Chef de projet innovation ;
- Responsable produit ;
- Responsable financement de l'innovation ;
- Responsable innovation ;
- Consultant en innovation ;
- Recherche en management de l'innovation ;
- Création d'entreprise.

PARCOURS MANAGEMENT DE L'INNOVATION (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Sophie HOOGE (Mines Paris - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programmes gradués affiliés :

- Management ;
- Ingénierie (ISAI).

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La première année du master Management de l'innovation combine cours magistraux, ateliers et projets d'innovation pour former les étudiants aux nouvelles théories et pratiques de la conception. Le programme combine le partage des savoirs fondamentaux autour du management de l'innovation et initiatives des étudiants. La pédagogie s'appuie sur l'esprit d'entreprendre et la capacité à travailler en équipe autour de projets d'innovation. Après la 1^{re} année, une année de césure et la 2^e année,

les étudiants sont aptes à prendre des responsabilités importantes dans une variété de domaines : innovation de produit et de service, mais aussi innovation sociale, managériale, environnementale.

Objectifs pédagogiques :

- Former les étudiants aux théories contemporaines de la conception ;
- Développer des qualités d'entrepreneur et d'innovation en équipe ;
- Devenir des acteurs de l'innovation dans le contexte des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et managériaux du monde à venir.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Études de marché pour l'innovation	fr	24	3
Recherche opérationnelle	fr	18	3
Système d'information et gestion des connaissances	fr	18	3
Data mining, intelligence artificielle et atelier makers	fr	27	3
Management de la conception innovante	fr	18	3
Histoire du management	fr	18	3
Régimes de conception	fr	35	3
Droit de l'innovation	fr	18	3
Anglais professionnel et scientifique	0	18	3
Learning expedition Foires Tech - Création	fr	18	0
Micro-économie de la conception	fr	18	3
S2 - Enseignements obligatoires			27
Fondamentaux du design industriel	fr	18	3
Responsabilité sociale de l'entreprise	fr	18	3
Projet d'innovation	fr	36	3
Histoire de l'inventeur, de l'invention et des institutions de l'innovation	fr	18	3
Systèmes de production et logistique	fr	18	3
Sociologie de l'innovation	fr	18	3
Finance d'entreprise et entrepreneuriat	fr	18	3
Enjeux des Sciences et Techniques pour la société	fr	18	3
Mémoire de recherche	fr	18	3
S2 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			3
Cours PSL Week	fr	18	3
Anglais professionnel et scientifique	0	18	3
TOTAL			60

PARCOURS MANAGEMENT DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement partenaire : Saclay (Institut national des sciences et techniques nucléaires)

Nom des responsables du parcours : Albert DAVID (Dauphine - PSL), Sophie HOOGE (Mines Paris - PSL), Lionel MONTOLIU (INSTN - Paris Saclay)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programmes gradués affiliés :

- Management ;
- Ingénierie (ISAI).

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Management de la Technologie et de l'Innovation (MTI) forme des innovateurs entrepreneurs ayant le sens du collectif. Cette formation est en partenariat avec les écoles des Mines Paris - PSL et l'INSTN - CEA.

Objectifs pédagogiques :

- Piloter et financer des projets innovants, de la conception à la réalisation (innovation industrielle, de service, sociale, managériale) ;
- Prendre part à la définition des axes stratégiques des entreprises, en particulier les stratégies d'innovation ;
- Créer, développer et participer à la réussite des entreprises et activités innovantes ;
- Aider les entreprises à s'adapter et à s'organiser autour des processus de l'innovation, en particulier l'innovation de rupture.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Chef de projet innovation ;
- Responsable produit ;
- Responsable financement de l'innovation ;
- Start up et incubation ;
- Doctorat en management de l'innovation ;

- Responsable innovation ;
- Consultant en innovation.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Choisir une des majeures suivantes

Gestion de projets industriels et technologiques

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Stratégie d'entreprise et innovation	fr	18	3
Innovation managériale	fr	18	3
Management de l'innovation et de la conception	fr	24	3
GRH de l'innovation et de la transformation industrielle	fr	18	3
Marketing de l'innovation	fr	18	3
Enjeux Science-Technique-Société	fr	18	3
Philosophie de l'innovation	fr	18	
Intelligence Économique	fr	18	
Propriété intellectuelle	fr	18	3
Analyse financière	fr	21	3
Financement de l'innovation	fr	18	3
Financement de l'entrepreneuriat et des projets d'innovation	fr	24	3
Semaine d'intégration (5+1jours)	fr	36	
Projets du master - Création	fr	18	
SoftSkills Théâtre	fr	9	
SoftSkills Sophro	fr	24	
S4 - Enseignements obligatoires			21
Épistémologie et méthodologie de la recherche	fr	24	3
Approfondissement en théorie formelle de la conception	fr	18	3
Politiques publiques de l'innovation et stratégies	fr	18	3
Projets du master Réalisation / RetEx	fr	18	3
Stage en entreprise (mémoire et soutenance)	fr	18	3
Ingénierie de la valeur et contrôle de gestion de l'innovation	fr	18	2
Histoire des systèmes industriels	fr	27	2
Pilotage des projets d'exploration	fr	18	2
S4 - Enseignements optionnels			3
2 cours à choisir parmi 3			3
Mission Business Plan (BP)	fr	18	
Mission Prospective Technologie (PT)	fr	18	3
Mission Conception Innovante (CI)	fr	18	
TOTAL			54

Responsabilité, gouvernance et innovation sociale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Stratégie d'entreprise et innovation	fr	18	3
Innovation managériale	fr	18	3
Management de l'innovation et de la conception	fr	24	3
GRH de l'innovation et de la transformation industrielle	fr	18	3
Marketing de l'innovation	fr	18	3
Enjeux Science-Technique-Société	fr	18	3
Philosophie de l'innovation	fr	18	
Intelligence Économique	fr	18	
Propriété intellectuelle	fr	18	3
Analyse financière	fr	21	3
Financement de l'innovation	fr	18	3
Financement de l'entrepreneuriat et des projets d'innovation	fr	24	3
Semaine d'intégration (5+1jours)	fr	36	
Projets du master - Création	fr	18	
SoftSkills Théâtre	fr	9	
SoftSkills Sophro	fr	24	
S4 - Enseignements obligatoires			21
Épistémologie et méthodologie de la recherche	fr	24	3
Approfondissement en théorie formelle de la conception	fr	18	3
Politiques publiques de l'innovation et stratégies	fr	18	3
Projets du master Réalisation / RetEx	fr	18	3
Stage en entreprise (mémoire et soutenance)	fr	18	3
Marketing social et environnemental	fr	18	2
Ingénierie de l'innovation sociale	fr	18	2
PSL week : Théorie de l'entreprise et entreprise à mission (Gouvernance)	fr	33	2
S4 - Enseignements optionnels			3
2 cours à choisir parmi 3			3
Mission Business Plan (BP)	fr	18	
Mission Prospective Technologie (PT)	fr	18	3
Mission Conception Innovante (CI)	fr	18	
TOTAL			54

Créativité et psychologie pour l'innovation

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Stratégie d'entreprise et innovation	fr	18	3
Innovation managériale	fr	18	3
Management de l'innovation et de la conception	fr	24	3
GRH de l'innovation et de la transformation industrielle	fr	18	3

Marketing de l'innovation	fr	18	3
Enjeux Science-Technique-Société	fr	18	3
Philosophie de l'innovation	fr	18	
Intelligence Économique	fr	18	
Propriété intellectuelle	fr	18	3
Analyse financière	fr	21	3
Financement de l'innovation	fr	18	3
Financement de l'entrepreneuriat et des projets d'innovation	fr	24	3
Semaine d'intégration (5+1jours)	fr	36	
Projets du master - Création	fr	18	
SoftSkills Théâtre	fr	9	
SoftSkills Sophro	fr	24	
S4 - Enseignements obligatoires			21
Épistémologie et méthodologie de la recherche	fr	24	3
Approfondissement en théorie formelle de la conception	fr	18	3
Politiques publiques de l'innovation et stratégies	fr	18	3
Projets du master Réalisation / RetEx	fr	18	3
Stage en entreprise (mémoire et soutenance)	fr	18	3
Approfondissement des outils C-K	fr	18	2
Design et innovation	fr	24	2
Psychologie de la créativité	fr	24	2
S4 - Enseignements optionnels			3
2 cours à choisir parmi 3			3
Mission Business Plan (BP)	fr	18	
Mission Prospective Technologie (PT)	fr	18	3
Mission Conception Innovante (CI)	fr	18	
TOTAL			54

MASTER MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Management des ressources humaines (M1) ;
- Conseil et accompagnement du changement (M2) ;
- Management stratégique des ressources humaines (M2) ;
- MBA - Management en ressources humaines (M2) ;
- Négociations et relations sociales (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Nom des responsables de la mention : Éric CAMPOY (Dauphine - PSL), Fabien BLANCHOT (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant grade de master

Domaines : Droit, économie, gestion

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master Management des ressources humaines offre une formation transversale, pluridisciplinaire et professionnalisante qui allie Management et Sciences sociales.

Il renforce la capacité des étudiants à comprendre les « enjeux RH » et leur articulation avec les objectifs organisationnels dans leur globalité.

Il leur apporte des clés pour identifier des leviers d'action, pour accompagner les dimensions sociales et humaines des transformations et pour convaincre les instances décisionnelles de la pertinence et faisabilité de leurs propositions.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser l'ensemble des dimensions de la fonction RH et de son contexte, permettant d'assumer les responsabilités stratégiques et sociales de Directeur des Ressources Humaines ;
- Être capable d'articuler la stratégie et la politique RH des entreprises ; Élaborer des dispositifs pour accompagner les transformations au plan social et humain ;
- Assimiler les modèles d'analyse et les éléments de posture, permettant d'accompagner les acteurs sociaux impactés par les transformations.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence ou équivalent ou étudiants (180 ECTS) en gestion, sociologie, économie, sciences humaines et sociales, sciences de l'ingénieur.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 92 % des diplômés sont en poste.

- Chargé de recrutement, rémunération, ressources humaines ;
- Consultant en ressources humaines ;
- Consultant en SIRH ;
- Consultant en organisation ;
- Human Resources Manager.

PARCOURS MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Gregor BOUVILLE (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours forme des futurs responsables généralistes ou fonctionnels dans le domaine des ressources humaines, ainsi que des consultants dans l'accompagnement du changement. L'activité de ces responsables s'appuie sur leur expertise technique RH, mais également sur leur compréhension des enjeux organisationnels, business et managériaux, principes placés au cœur de cette formation. Les compétences d'accompagnement du changement sont plus que jamais recherchées sur le marché du travail des cadres, en raison de l'accélération continue des transformations en entreprises, dans les institutions publiques et l'univers associatif.

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les principales problématiques de la fonction des RH dans leur diversité, tout en les contextualisant (enjeux organisationnels et business) en acquérant des compétences théoriques et pratiques ;

- Développer des capacités à prendre en compte les tensions générées par des changements en acquérant des compétences pluridisciplinaires articulant la sociologie, la psychosociologie, la gestion et les sciences de la formation ;
- Acquérir des savoir-faire : compétences de diagnostic, de conseil et d'accompagnement ;
- Acquérir des savoir-être : comportement entrepreneurial, créativité, esprit d'initiative, autonomie, prise de risque, leadership, détermination, confrontation avec la réalité.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			32
Théories des organisations	fr	18	3
Comportement organisationnel	fr	18	1,5
Sociologie des organisations et de l'entreprise	fr	18	1,5
Management Stratégique	fr	30	6
Fondamentaux de la finance d'entreprise	fr	27	3
GRH : finalités, activités et enjeux contemporains	fr	36	4,5
Droit des relations individuelles et collectives de travail	fr	36	3
Psycho-sociologie	fr	18	1,5
Sociologie du travail	fr	18	1,5
Stratégie (GLOB'strat) : jeu d'entreprise	fr	18	2
Fabrique des politiques RH : défis, approches et déterminants	fr	36	4,5
S2 - Enseignements obligatoires			27
Pilotage de la performance et rôle SI	fr	18	3
Responsabilité sociale de l'entreprise et éthique	fr	18	3
Accompagnement du changement	fr	18	1,5
Communication d'entreprise (interne et externe), médiation et gestion des conflits	fr	18	3
Digitalisation, transformations du travail et management	fr	18	3
Business English (présentiel / distanciel)	0	18	3
Méthodologies de l'enquête (entretiens et questionnaires)	fr	18	3
Mémoire	fr		6
Management de projet et d'équipe	fr	18	1,5
Apprentissage	fr		
S2 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			3
Développement personnel et connaissance de soi*	fr	18	3
Espagnol	0	18	3
TOTAL			62

PARCOURS CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Marc GLADY (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours forme aux métiers du conseil, de l'intervention et de l'accompagnement du changement. Pluridisciplinaire, il emprunte aux sciences de gestion et au management, à la psychosociologie et à la sociologie, pour proposer aux étudiants des démarches et des outils de diagnostic, d'intervention et de formation. Résolument centré sur la professionnalisation des étudiants, il s'appuie sur des méthodes pédagogiques actives et diversifiées.

Objectifs pédagogiques :

- Concevoir des dispositifs d'accompagnement et d'interventions tenant compte des dimensions sociales, managériales et organisationnelles du changement ;
- Intégrer l'analyse de la commande et de la demande dans l'intervention ;
- Savoir réaliser un audit des situations de travail ;
- Mobiliser la formation comme composante à part entière des stratégies de changement ;
- Analyser les discours dans l'entreprise et les appréhender comme des outils de diagnostic, de pilotage et de communication.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 71 % des diplômés sont en poste.

- Responsables fonctionnels en stratégie et accompagnement du changement. En cabinets de conseil ou en entreprise, mais également dans le secteur public, associatif et dans le monde syndical.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Psychosociologie clinique : comprendre les dynamiques de groupes	fr	24	3

Sociologie du travail : comprendre et diagnostiquer les situations de travail	fr	21	3
Sociologie des organisations : comprendre et diagnostiquer l'organisation	fr	21	3
Management d'un projet de conseil / d'intervention	fr	18	3
Enjeux et méthodes de l'accompagnement des changements collectif	fr	18	3
Exercice du métier d'intervenant consultant en organisation : les ficelles du métier	fr	18	3
Analyse clinique de la demande par le consultant	fr	18	3
Management des compétences dans les transformations, gestion des talents et des savoirs	fr	21	3
Formation : aspects juridiques, financiers et ingénierie au service de l'accompagnement du changement	fr	21	3
Nouveaux modes d'organisation du travail et management du changement	fr	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			15
Approche critique des outils de gestion	fr	18	3
Mémoire, réflexivité, professionnalisation	fr	54	
L'écoute comme outil d'accompagnement : méthodologie de l'entretien	fr	18	3
L'enquête quantitative dans les activités de conseil : fondements et méthodes	fr	18	3
Accompagnement au projet professionnel	fr		
Apprendre à interroger les pratiques de conseil et d'accompagnement du changement	fr	60	6
Observation ethnologique	fr		
Atelier d'écriture	fr	42	
Langage, représentations sociales et discours : décrypter les idéologies et les malentendus	fr	21	3
Management du bien être et de la santé au travail	fr	21	3
Anthropologie des organisations : comprendre et accompagner les enjeux culturels et sociaux	fr	21	3
Apprentissage	fr	51	
Mémoire	fr	114	6
TOTAL			45

PARCOURS MANAGEMENT STRATÉGIQUE DES RESSOURCES HUMAINES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Éric CAMPOY (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Management stratégique des ressources humaines forme de futurs responsables généralistes ou fonctionnels dans le domaine des RH. Cette formation a pour objectifs de renforcer leur capacité à comprendre les enjeux RH et leur articulation avec les enjeux individuels et organisationnels dans leur globalité, à identifier les leviers d'action pertinents, et à convaincre les instances décisionnelles de la pertinence, faisabilité et acceptabilité de leurs propositions.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser l'ensemble des dimensions de la fonction RH et son contexte d'action, permettant d'assumer les responsabilités stratégiques et sociales de la DRH ;
- Concevoir et piloter des politiques RH pertinentes et innovantes, articulées à la stratégie de l'organisation, et aptes à développer la capacité d'attractivité, de motivation et de fidélisation de celle-ci ;
- Comprendre et intégrer les enjeux individuels et collectifs dans les différentes prises de décision ;
- Incarner dans l'organisation le management des collectifs humains et être garant du respect des valeurs humaines dans l'organisation ;
- Piloter et accompagner socialement les transformations organisationnelles.

ACCORDS INTERNATIONAUX

La formation organise chaque année un voyage d'étude d'une semaine au Canada, effectué au printemps. Ce séjour comprend des visites d'entreprises et des conférences en partenariat avec HEC Montréal, l'UQAM et l'Université de Montréal.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 92 % des diplômés sont en poste.

- Adjoint au directeur des ressources humaines ;
- Responsable-adjoint de la mobilité professionnelle et des carrières, ressources humaines d'unité opérationnelle, à la formation, au recrutement, compensation et benefits, des relations sociales, gestion des expatriés ;
- Responsable SIRH ;
- Chef de projets RH ;
- Consultant en RH ;
- Chargé d'études RH.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			24
Management des compétences dans les transformations, gestion des talents et des savoirs	fr	21	3
Langue - English HR	0		
Méthodologie	fr	27,5	
Cycle de conférences : international et défis contemporains	fr	8	
Formation : aspects juridiques, financiers et ingénierie au service de l'accompagnement du changement	fr	21	3
Politiques de rémunération (Compensation & benefits) : aspects locaux et internationaux	fr	21	3
Management des relations sociales : négociation et dialogue social	fr	21	3
Nouveaux modes d'organisation du travail et management du changement	fr	21	3
Prise de fonction, organisation et pilotage de la fonction RH : défis, postures, orientations	fr	21	3
Management économique et social	fr	36	6
Développement personnel	fr		
S3 - Enseignements optionnels			6
1 cours à choisir parmi 2			6
Fondamentaux du droit du travail (individuel et collectif)	fr	36	6
Droit social approfondi : problématiques contemporaines	fr	36	6
S4 - Enseignements obligatoires			21
Digital, intelligence artificielle, systèmes d'information et GRH	fr	36	3
Management du bien-être et de la santé au travail	fr	21	3
Cycle de conférences : international et défis contemporains (mutualisé avec MBA RH et chaire C&M)	fr	12	
Cas pratiques juridiques : ateliers / mises en situation	fr	21	3
Développement personnel	fr		
Langue - English HR	0		
Voyage d'étude à l'international	0		
Méthodologies de l'enquête (analyse des données et big data)	fr	21	3
Médiation en entreprise, prévenir et gérer les conflits individuels et collectifs	fr		
Méthodologie	fr	10	
Apprentissage	fr		
Diagnostic	fr	36	3
Mémoire	fr	114	6
S4 - Enseignements optionnels			9
3 cours à choisir parmi 8			9
Politiques de recrutement et d'intégration : aspects locaux et internationaux	fr	21	3
Anthropologie des organisations : comprendre et accompagner les enjeux culturels et sociaux	fr	21	3

Marketing et RH : segmentation, marque employeur et expérience collaborateur	fr	21	3
Management des risques RH dans différents contextes (restructurations, mobilité internationale, ...)	fr	21	3
Fondamentaux de la finance et du contrôle	fr	27	3
Organizational Behavior	fr	18	3
Projet innovant	fr	21	3
Évaluation : contextes enjeux et méthodes	fr	21	3
TOTAL			60

PARCOURS MBA - MANAGEMENT EN RESSOURCES HUMAINES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Fabien BLANCHOT (Dauphine - PSL)

Modalité d'enseignement : Formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La création de valeur repose sur une bonne maîtrise de la gestion des personnes, des équipes et des relations sociales. La contribution des managers et des spécialistes de la fonction RH est, à cet égard, essentielle et leurs missions passionnantes : gérer les défis de l'attraction, du développement, de la mobilisation et de la fidélisation des compétences requises en tenant compte des différentes parties prenantes de l'organisation, accompagner le changement, conseiller et soutenir, piloter des négociations...

La crédibilité et l'influence des DRH, des RRH et des managers de collectifs humains reposent sur une expertise RH reconnue et sur une bonne compréhension des défis stratégiques, organisationnels, financiers et marketing de leur organisation.

Le MBA RH vise à développer cette crédibilité et influence, au service d'un management économique et social.

Pour ce faire, le programme adopte une approche combinatoire, faisant du MBA RH un format hybride entre Executive master RH et Executive MBA :

- Il couvre l'essentiel du spectre des enseignements en management, comme dans les executive MBA, pour une bonne compréhension du contexte interne et externe de l'entreprise ;
- Il comporte une spécialisation en management des ressources humaines, comme dans les executive masters RH, pour une bonne maîtrise des mécanismes générateurs des comportements humains dans l'organisation et des leviers d'action possibles.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une vision économique et sociale du management et du management des RH ;
- S'ouvrir à d'autres environnements culturels et d'autres mondes ;
- Acquérir les savoirs opérationnels et analytiques du management ;
- Développer une approche transversale et globale de l'entreprise ;
- Intégrer la dimension européenne et internationale dans les politiques ;
- Évaluer une politique ;
- Maîtriser les aspects techniques de la fonction RH ;
- Comprendre et accompagner les processus de changement.

PARCOURS NÉGOCIATIONS ET RELATIONS SOCIALES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Gérard TAPONAT (Dauphine - PSL)

Modalité d'enseignement : Formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le dialogue social et les négociations sociales sont devenus des leviers majeurs de performance socio-économique, des facteurs de compétitivité globale. Ils impactent de plus en plus la qualité de vie au travail au sein des organisations.

Depuis septembre 2017, les IRP et les modalités de la négociation sociale ont profondément évolué. Les bouleversements intervenus tant au niveau des méthodes que du positionnement des acteurs sont au cœur du Master Négociations et relations sociales. Première formation universitaire consacrée aux relations sociales et à la négociation, ce Master est constamment enrichi d'un travail de recherche et de prospective.

Après 12 ans d'existence, la force de ce cursus repose sur le pari réussi de réunir à parité tous les acteurs du dialogue social (50% de professionnels issus des ressources humaines et 50% issus d'organisations syndicales).

Objectifs pédagogiques :

- Positionner le rôle du négociateur dans la vie des organisations ;
- Conduire les négociations sociales et animer les instances de dialogue social dans le respect de la réglementation ;
- Décrypter les évolutions socio-économiques, technologiques et les nouveaux rapports sociaux dans le monde contemporain ;

- Faire de la négociation un levier de transformation en Gpec, RSE, QVT, diversités ;
- Intégrer les relations sociales et le rôle des acteurs dans la conduite du changement ;
- Savoir mener des diagnostics sociaux partagés et dynamiser le fonctionnement des IRP ;
- Négocier, prévenir les tensions et gérer les situations sociales à risques ;
- Communiquer par l'écoute active de différents publics et pratiquer la médiation.

DÉBOUCHÉS

Ce diplôme permet aux responsables des relations sociales déjà en poste (côté ressources humaines ou organisation syndicale) de monter en compétences et en responsabilités.

Il peut également permettre la reconversion professionnelle de responsables syndicaux vers des missions de conseil ou vers de la gestion de projets complexes.

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER

MASTER MANAGEMENT ET ORGANISATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Management et organisations (M1) ;
- Sciences de gestion - Magistère (M1) ;
- International Business (M2) ;
- Management dans les pays du Sud (M2) ;
- Business consulting and digital organization (M2) ;
- Conception et innovation en management (M2) ;
- Entrepreneuriat et projets innovants (M2) ;
- Business transformation - MeM (M2) ;
- Management des organisations culturelles (M2) ;
- Stratégie et Organisation (M2) ;
- Management global - Magistère (M2) ;
- MBA Management International (M2) ;
- Executive MBA (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Nom du responsable de la mention : Serge PERROT (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant le grade de master

Domaines : Droit, économie, gestion

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master Management et Organisations forme de futurs managers, consultants, entrepreneurs. Ils apprennent à créer, transformer et renouveler les projets, les entreprises. Ils animent les organisations innovantes de demain.

Cette formation est basée sur le partage d'une vision intégrée des organisations, espaces de coordination, de coopération, d'action collective.

Objectifs pédagogiques :

- Aborder le management comme un métier et une expertise ;
- Réinventer le management pour assumer les transitions contemporaines (digitale, environnementale, sociale, etc.) ;
- Promouvoir un management créatif en revisitant les paramètres de conception des organisations et des liens avec leurs écosystèmes.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence ou équivalent ou étudiants (180 ECTS) en gestion, économie et sciences sociales.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 97 % des diplômés sont en poste.

- Consultant en transformation ;
- Consultant en management et organisation ;
- Entrepreneur ;
- Business Development ;
- Contrôle de gestion ;
- Chef de projet.

PARCOURS MANAGEMENT ET ORGANISATIONS (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Adrien LAURENT (Dauphine - PSL) pour la formation initiale, Albéric TELLIER (Dauphine - PSL) pour l'alternance

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué associé : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1^{re} année de master Management et Organisations forme des professionnels du management aux compétences transversales, au sein d'organisations au sens large et dans une vision intégrée,

avec une forte ouverture sur l'international. Il vise à apprendre à gérer la complexité, l'ambiguïté et l'incertitude propres aux métiers du management, à développer un esprit critique vis-à-vis du management, et à acquérir des savoir-faire et postures professionnalisant. Il débouche sur huit parcours spécialisés en 2^e année. Il ouvre des perspectives de carrière variées avec une excellente insertion professionnelle, dès la sortie d'études : chargé de mission et de projets, consultant, responsable de services ou de programmes, expert, créateur d'entreprise, chercheur.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des compétences transversales en management ;
- Appréhender les organisations au sens large et dans une vision intégrée ;
- Savoir gérer la complexité, l'ambiguïté, l'incertitude ;
- Nourrir son esprit critique, sa réflexivité, son ouverture d'esprit, sa curiosité ;
- Affiner ses choix professionnels ;
- Se professionnaliser (savoir-faire, savoir-être, posture et attitude, compréhension des enjeux réels et concrets du monde du travail).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			18
Diagnostic financier	fr	18	3
Philosophie & culture générale	fr	18	3
Théorie et pratique des organisations	fr	30	6
Projet transverse	fr		3
Introduction to research methods	eng	15	0
Communication and global issues	eng	18	3
S1 - Enseignements optionnels			12
2 cours à choisir parmi 8			6
Enjeux de la société digitale	fr	18	3
Management de projet	fr	18	3
Innovation	fr	18	3
Économie industrielle	fr	18	3
Organisations culturelles et secteur culturel	fr	18	3
SPOC Ethique Responsabilité Sociale et Développement Durable	fr		3
Langue vivante 2 - Allemand	0	18	3
Langue vivante 2 - Espagnol	0	18	3
1 cours à choisir parmi 2			6
Strategic management	eng	30	6
Management stratégique	fr	30	6
S2 - Enseignements obligatoires			24
Data science	fr	18	3

Business game	fr	18	3
Animation des hommes	fr	30	6
Faire de la stratégie à l'ère du digital	fr	30	6
Mémoire	fr		3
Communication and global issues	fr	18	3
S2 - Enseignements optionnels			6
2 cours à choisir parmi 9			6
Management des systèmes d'information	fr	18	3
RSE, business ethics	fr	18	3
Entreprenariat	fr	18	3
Management international & interculturel	fr	18	3
Langage, code et programmation	fr	18	3
Faire du conseil en stratégie et organisation	fr	18	3
Sport	fr		3
Langue vivante 2 - Allemand	0	18	3
Langue vivante 2 - Espagnol	0	18	3
TOTAL			60

Alternance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Théorie des organisations	fr	36	6
Management Stratégique	fr	36	6
Enjeux de la société digitale	fr	18	3
Philosophie et culture générale	fr	18	3
Diagnostic financier	fr	18	3
Animation des hommes	fr	18	3
Ethique & management	fr	18	3
Business game	fr	24	3
S2 - Enseignements obligatoires			30
Méthodologie de la recherche	fr	15	0
Management de projet	fr	18	6
Projet international	fr	18	3
Langue - Anglais	fr	18	3
Faire du conseil en stratégie et en organisation	fr	18	3
Management international et interculturel	fr	18	3
Management des systèmes d'information	fr	18	6
Les données dans l'entreprise : stratégie, gouvernance, technologies	fr	18	3
Mémoire	fr		3
TOTAL			60

PARCOURS SCIENCES DE GESTION - MAGISTÈRE (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Sébastien DUIZABO (Dauphine - PSL), Virginie SRECKI (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le Magistère Sciences de Gestion forme en 3 ans intégrées (L3-M1-M2), 30 jeunes managers de haut niveau, maîtrisant les méthodes de gestion les plus performantes, aptes à s'adapter à tous contextes et à porter des projets de changement. Ce parcours, créé en 1985, se caractérise par un enseignement à la fois généraliste, professionnalisant, et à visée internationale grâce à 2 ans en apprentissage et 1 an à l'étranger.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une vision globale de manager international ;
- Offrir une pluridisciplinarité aux étudiants ;
- Être intégré dans une université étrangère ;
- Développer une capacité à travailler en langue étrangère dans un contexte multiculturel ;
- Être immergé dans la vie associative ;
- Développer une humanité.

ACCORDS INTERNATIONAUX

L'un des nombreux atouts du Magistère de Sciences de Gestion est la seconde année à l'étranger entièrement intégrée au sein du cursus. Environ 50 places réservées pour les 30 élèves du magistère.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Design thinking	fr	30	3
International strategy	fr	36	6
Financial Markets	fr	18	3

Anglais	0	30	6
Espagnol	0	30	6
Cours d'ouverture	fr	18	3
SPOC Ethique Responsabilité Sociale et Développement Durable	fr		3
S2 - Enseignements obligatoires			9
Projet Voltaire et analyse d'une immersion en milieu interculturel	fr		3
Anglais	0		6
S2 - Enseignements optionnels			21
1 cours à choisir parmi 2			21
Stage à l'étranger et soutenance			21
Validation d'acquis échanges universitaires internationaux			21
TOTAL			60

TRACK INTERNATIONAL BUSINESS (M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Director: Aurore HAAS (Dauphine - PSL)

Program type: Initial training, executive education and study training program

Main teaching language: English

Graduate Program: Management

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

By combining lessons and professional experience, the International Business program aims to provide students with international management, project management, new technologies and digital innovations knowledge and skills, allowing them to do business in an increasingly global and digital environment.

The International Business is a unique, 2-year, 120 ECTS PSL Master's program (Grade Master) in international business management, with a concentration on digital projects. The program trains brilliant, open minded students, future managers who want to pursue a distinguished international career and to make a difference.

A Corporate-Oriented Program:

- An International Dauphine - PSL Master highly regarded by companies;
- Apprentice students work in large, International corporations and innovative start-ups;
- More than 20 companies trust the MIB year after year; 50% of courses taught by company executives;

- Support is provided to find your apprenticeship including speed dating with companies; 90 % of apprenticeships signed before September.

INTERNATIONAL

An International Experience:

- A unique, international curriculum with three key topics: International Management, Digital Technology Management, Project Management ;
- 2 International Field Trip experiences: conferences, company visits, meeting with international MIB Alumni in London (optional) and in Asia;
- 100 % of classes taught in English by national and international professors; about 40 % foreign students in the program; academic exchange opportunities.

CAREER OPPORTUNITIES

- Project management ;
- Consulting ;
- Marketing and Sales ;
- Business Development ;
- Digital Technologies.

LEARNING OUTCOMES

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S2 - Mandatory Courses			30
International Project Management	eng	18	3
Change Management	eng	18	3
International Business Law	eng	18	3
International Corporate Finance	eng	21	3
Project Management : principles and methods	eng	30	3
Go to Market Strategies and innovation	eng	33	3
Management Information Systems and digital strategies	eng	48	6
International & Digital Marketing	eng	36	3
Key transversal topics in International Business & Projects	eng	36	3
S3 - Mandatory Courses			30
Global Strategy	eng	18	3
Project Management Accounting	eng	18	3
Organizational Behavior & Ethics	eng	18	3
Master thesis	eng		6

Business Research Methods	eng	9	
Cross-cultural management	eng	18	3
Global Supply Chain Management	eng	18	3
Business Analytics and Data Mining	eng	21	3
Management Tools and Methods	eng	24	3
Study trip	eng		
Expériences en entreprise	eng	24 weeks	3
TOTAL			60

PARCOURS MANAGEMENT DANS LES PAYS DU SUD (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Héla YOUSFI (Dauphine - PSL), Frédérique DEJEAN (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours forme les étudiants à répondre aux nouveaux défis posés à la gestion des entreprises dans les pays du Sud. La formation s'articule autour des techniques universelles de gestion avec une attention particulière accordée aussi bien à la dimension contextuelle qu'au lien entre le secteur privé et les enjeux de développement.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser l'articulation entre le contexte institutionnel et les politiques spécifiques de développement d'un côté et le fonctionnement du secteur privé de l'autre permettant de travailler dans les ONG de développement ;
- Maîtriser les outils et les techniques fondamentales de management nécessaires pour gérer des projets à l'international ou créer sa propre entreprise ;
- Acquérir des connaissances contextuelles permettant d'occuper des responsabilités managériales dans des univers socio-culturels spécifiques.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Le parcours dispose de partenariats avec plusieurs universités et instituts à l'étranger : Université FGV de Sao Paulo (Brésil), Université SP Jain de Bombay (Inde), CESAG Business School de Dakar (Sénégal) et le campus Dauphine - PSL à Tunis (Tunisie).

DÉBOUCHÉS

- Business Development Manager, Country manager, Project manager dans des entreprises avec des filiales dans les pays du Sud ;
- Les métiers du soutien au secteur privé dans les institutions internationales et les ONG ;
- Entrepreneurat dans les pays du sud.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Cours d'introduction aux questions contemporaines de développement	fr	21	3
Responsabilité sociale et Développement durable	fr	21	3
Entrepreneuriat et Développement	fr	21	3
Stratégie Internationale	fr	21	3
Enjeux de la croissance partenariales pour les entreprises	fr	21	3
Gestion internationale des Ressources Humaines	fr	21	3
Marketing International	fr	21	3
Financement et développement	fr	21	3
Théories et pratiques des organisations en contexte international	fr	24	6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Cycles de conférences	fr	21	3
Transformation digitale des entreprises	fr	21	3
Management de projets	fr	21	3
Latin American Business Strategies	eng	24	3
Afrique, Défis du Développement	fr	24	6
Business Management in the Asian context	eng	24	3
Mémoire	fr	63	6
Stage	fr	24 semaines	3
TOTAL			60

PARCOURS BUSINESS CONSULTING ET DIGITAL ORGANIZATION (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Pierre LANIRAY (Dauphine - PSL), François-Xavier DE VAUJANY (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours forme des consultants en management et organisation ainsi que des chercheurs en sciences de gestion. Il s'intéresse aux liens entre transformations des organisations et du management, transformations numériques et transformations de nos sociétés. L'objectif de ce parcours est de former des chercheurs et des consultants créatifs, critiques et responsables sur et pour ces transformations.

- Maîtriser les techniques de consulting (élaboration d'une propale, gestion d'une mission de conseil, collaboration avec l'équipe de consultants, collaboration avec le client...)
- Anticiper les évolutions concernant les nouvelles formes de travail (pour le secteur du conseil mais également les clients et la société en général) et les transformations des organisations;
- Maîtriser les différentes facettes du management des organisations et du management de projets ;
- Modéliser et gérer les processus organisationnels ;
- S'adapter aux différentes formes et modes d'organisation ;
- Acquérir un esprit critique et d'analyse.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Maître de Conférences en sciences de gestion ;
- Professeur associé en école de commerce ;
- Consultant en management, en organisation ;
- Consultant Digital/CRM ;
- Chef de projet (côté cabinet de conseil) ;
- Business analyst ;
- Consultant décisionnel, en innovation, en open innovation.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Conception et Méthodologie de la Recherche	fr	36	6
Transformation du travail et Numérique	fr	27	3
Introduction au consulting en management	fr	18	1,5
Artificial Intelligence and the future of work	fr	18	1,5
Innovative Project Management	fr	24	3
Management, Outils et Méthodes	fr	21	3
Théories des SI: une perspective organisationnelle	fr	24	3
Stratégie numérique	fr	24	3
Théories des Organisations	fr	30	3
Méthodologies Qualitatives de recherche	fr	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stratégie des Entreprises	fr	21	3
Sociologie du travail, enjeux pour le conseil	fr	21	3
Méthodes des cabinets de conseil	fr	30	3
Méthodologies Quantitatives de recherche	fr	21	3
Processus et changements organisationnels	fr	18	3
Outils et environnement financier	fr	27	3
Nouvelles pratiques de travail	fr	24	3
Apprentissage	fr		3
Mémoire	fr		6
TOTAL			60

PARCOURS CONCEPTION ET INNOVATION EN MANAGEMENT (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Serge PERROT (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours conception et innovation en management forme des managers et consultants « designers de management et d'organisation », capables de concevoir ou de reconfigurer les organisations, leur structure, les pratiques de management et les outils au service de l'engagement

des collaborateurs. La formation laisse également une large place à l'implication des étudiants dans de nombreux projets en lien avec des entreprises dans le cadre des différents cours. Les sessions de formation de ce parcours permettent aux étudiants de vivre une expérience d'articulation entre théorie et pratique. Complétée par un stage d'au moins 4 mois, la formation débouche principalement vers les métiers du conseil en management, mais aussi au sein d'entreprises avec des missions de pilotage de projets.

Objectifs pédagogiques :

- Être capable d'apporter des réponses opérationnelles aux enjeux de l'engagement pour les organisations et les collaborateurs ;
- Connaître la (Re)Conception de pratiques managériales ou du design organisationnel ;
- Développer des approches de conseil et mettre en œuvre les processus de changements organisationnels et managériaux.

DÉBOUCHÉS

Si les débouchés possibles sont nombreux, ce sont principalement les métiers du conseil en management et de l'expertise en design organisationnel qui sont visés.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Histoire du management et des organisations	fr	30	6
Théories de la conception et management de l'innovation	fr	30	6
Management des projets de changement organisationnel	fr	18	3
Engagement et design de la relation collaborateur	fr	18	3
Conception et architecture des systèmes d'information	fr	18	3
Systèmes de management des opérations et de la qualité	fr	18	3
Systèmes de gouvernance, éthique du management et RSE	fr	18	3
Digital et management	fr	18	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Approches et méthodes du conseil	fr	18	3
Ateliers de conception de systèmes de management	fr	30	6
Management innovation case studies	fr	12	6
Conception du travail en groupe et psychologie sociale	fr	18	3
Learning expedition	fr		0
Pratiques de management innovantes	fr	18	3
Stage	fr	16 semaines	6
Mémoire	fr	3	3
TOTAL			60

PARCOURS ENTREPRENEURIAT ET PROJETS INNOVANTS (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Sonia ADAM-LEDUNOIS (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours vise à fournir aux étudiants les outils, techniques, méthodes et approches indispensables à l'acte entrepreneurial ou à son accompagnement et aux situations de management transversal. Le parcours Entrepreneuriat et projets innovants propose une formation originale à la démarche entrepreneuriale et au management de projets innovants dans toutes ses dimensions ainsi que dans des contextes variés (entreprise sociale, entreprise familiale, transmission et reprise, start up, intrapreneuriat, etc.).

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser le management de projets innovants ;
- Maîtriser le management transversal, stratégique et opérationnel ;
- Acquérir une capacité d'agilité, d'idéation et de conception innovante ;
- Maîtriser le business development ;
- Gérer un cycle de vie d'un projet (amorçage, changement d'échelle, transmission, etc.) ;
- Savoir concevoir des modèles d'affaires classiques ou socialement innovants.

ACCORDS INTERNATIONAUX

La période de professionnalisation (5 mois minimum) peut être réalisée à l'étranger sous forme de stage ou de service civique.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Entrepreneur ou entrepreneur social ;
- Responsable de dispositifs entrepreneuriaux ;
- Consultant en création et développement d'entreprise ;
- Développeur et animateur de tiers lieux d'innovation et d'entrepreneuriat ;

- Directeur d'incubateur ;
- Manager de projet ;
- Business developer ;
- Cadre dirigeant.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Entrepreneuriat & innovation sociale	fr	24	6
Entrepreneuriat et écosystème	fr	18	3
Stratégie à l'usage de l'entrepreneur	fr	18	3
Management de l'innovation & Méthodes de conception innovante	fr	24	6
Boîte à outils de la création	fr	18	3
De la création à la transmission	fr		3
Atelier entrepreneurial	fr	18	3
Négociation et relation client	fr	18	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Droit et propriété intellectuelle	fr	18	3
Pilotage financier	fr	18	3
Fiscalité d'entreprise et statuts juridiques	fr	18	3
Marketing & présence digitale	fr	18	3
Atelier Business Plan	fr	18	6
Langue - Anglais des affaires	0	18	3
Méthodologie et initiation à la recherche	fr	12	0
Méthodologie projet du voyage d'études	fr	12	3
Mémoire	fr	3	6
TOTAL			60

PARCOURS BUSINESS TRANSFORMATION - MEM (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Sonia ADAM-LEDUNOIS (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours prépare les étudiants à piloter des projets de transformation de grande ampleur des organisations, ceci afin d'optimiser l'alignement avec les choix stratégiques. Elle vise à fournir aux étudiants les outils, techniques et méthodes permettant d'appréhender de façon transverse les conséquences des mutations de l'activité ou des modèles d'affaires sur l'organisation, les fonctions et les métiers.

Objectifs pédagogiques :

- Participer à la conduite du changement : diagnostic, reporting, pilotage et accompagnement au changement ;
- Maîtriser des techniques fondamentales du management et de la gestion de projet ;
- Modéliser, optimiser des processus et compréhension de la transversalité des processus ;
- Être capable d'analyser l'impact des transformations stratégiques sur les processus, les opérations et les ressources d'une organisation.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Deux possibilités sont offertes dans le cadre du parcours Business Transformation :

- Une mobilité dès la première année de master Management & Organisation en intégrant le double diplôme avec l'université prestigieuse de la LUISS en Italie ;
- Une mobilité au 1^{er} semestre de la 2^e année de master.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Consultant en organisation ;
- Consultant en transformation digitale ;
- Chef de projet transformation (Transformation Officer) ;
- Chef de projet PMO (Project Management Officer).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Politiques internationales	fr	21	3
Transformation digitale	eng	21	3
Stratégie et Responsabilité Sociale des Entreprises	fr	21	3
Management de l'innovation 1	fr	21	3
Langue - Anglais	0		3

Project Management Methodology	eng	21	3
Conférences professionnelles	fr		0
Transforming organization 1	eng	21	3
Developing communication skills for a better transformation	eng	21	3
Cross cultural Management	eng	21	3
Global business models and the data revolution	eng	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Business Process Modeling and Methodologies	eng	21	3
Team management	fr	21	3
Organizational diagnosis and change management	eng	21	3
Consulting methods	eng	21	3
Challenge transformation	fr	21	3
Voyage d'étude		30	0
Méthodologie de la recherche	fr	12	3
Expériences en entreprise	fr	9	6
Mémoire	fr	3	6
TOTAL			60

PARCOURS MANAGEMENT DES ORGANISATIONS CULTURELLES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Xavier DUPUIS (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours a pour but de former les étudiants au management, à la gestion et à l'administration d'organismes culturels, mais aussi à la mise en œuvre de politiques culturelles. Fondamentalement filière de gestion, la formation intègre également les dimensions : économique, politique, historique, juridique et sociologique indispensables à la compréhension de la problématique du management culturel et à la maîtrise de ses techniques.

- Maîtriser les principales notions du droit du travail, des contrats et des ERP ;
- Connaître la fiscalité des activités culturelles, le droit de la propriété intellectuelle, les bases de la comptabilité générale et la gestion budgétaire ;
- Gérer un établissement culturel, ses événements, la sécurité des opérations, les ressources humaines. ;

- Définir et développer une politique culturelle ou de promotion, piloter des projets culturels.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Le parcours dispose de partenariats avec des universités et instituts à l'étranger : une convention avec l'université Sook Myung de Séoul, ainsi que des accords d'échanges avec les universités de Barcelone et Buenos Aires.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 86 % des diplômés sont en poste.

- Directeur de structures ou de services culturels ;
- Secrétaire général, administrateur ;
- Directeur de projet ;
- Directeur administratif et financier ;
- Chargé de production ;
- Chargé du développement des publics et des ressources propres ;
- Conseil en entreprise ;
- Ingénierie.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
De l'économie à la gestion de la culture	fr	36	6
Droit de la culture	fr	36	6
Marketing et financements privés	fr	36	6
Mises à niveau	fr	36	6
Ateliers méthodologiques	fr	18	3
Gestion sociale et ressources humaines	fr	18	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Gestion des productions culturelles	fr	36	6
Pouvoirs publics et culture	fr	36	3
Actualités	fr	36	3
Les industries culturelles et le numérique	fr	18	3
Production et politiques audiovisuelles	fr	18	3
Marché de l'art, patrimoine et tourisme culturel	fr	18	3
Le spectacle vivant	fr	18	3
Mémoire	fr		6
Stage	fr	12 semaines	

TOTAL			60
-------	--	--	----

PARCOURS STRATÉGIE ET ORGANISATION (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Lionel GARREAU (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Premier master recherche créé à Dauphine-PSL, ce parcours Stratégie et organisation, propose une approche unique de la stratégie et du management, fondée sur les connaissances scientifiques les plus récentes apportées par la recherche. Il permet aux étudiants de développer tant leur capacité d'analyse que d'action dans des situations complexes.

Objectifs pédagogiques :

- Analyser des situations concrètes avec des perspectives théoriques offrant une valeur ajoutée à la compréhension du problème ;
- Argumenter la crédibilité d'une analyse et d'une recommandation stratégique ;
- Appréhender les grands enjeux de la stratégie des entreprises dans l'environnement actuel ;
- Articuler les approches économiques et les approches sociales dans une vision complexe des situations d'entreprise ;
- Développer des connaissances fondamentales sur la stratégie et les organisations grâce au développement de projets de recherche ;
- Maîtriser les méthodes d'analyse des phénomènes stratégiques et organisationnels.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Chargé de mission pour la direction générale (analyste, assistant DG) ;
- Consultant en stratégie et organisation ;
- Chercheur, universitaire (en organisation et stratégie).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			24
Méthodes qualitatives de recherche en gestion	fr	30	6
Advanced perspectives in organizational theories	eng	24	6
Advanced perspectives in strategy	eng	24	6
Qualitative Research methods	eng	30	6
S3 - Enseignements optionnels			6
2 cours à choisir parmi 4			6
Théories des SI: une perspective organisationnelle	fr	24	3
Management du changement stratégique et organisationnel	fr	15	3
Management des alliances et de la coopération	fr	15	3
Consulting skills	fr	18	3
S4 - Enseignements obligatoires			12
Trophée IE	fr		3
Mémoire	fr		9
S4 - Enseignements optionnels			18
6 cours à choisir parmi 9			18
Entreprise face aux enjeux du développement durable	fr	15	3
Management des collaborateurs	fr	15	3
Stratégie, Digital, Données	fr	15	3
State-Companies relations	eng	15	3
Business Model	fr	15	3
L'entreprise et son système de gouvernance	fr	15	3
Innovation managériale et stratégique	fr	15	3
Meaning and sense management	eng	15	3
Cycle de conférences théoriques	fr		3
TOTAL			60

PARCOURS MANAGEMENT GLOBAL - MAGISTÈRE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Sébastien DUIZABO (Dauphine - PSL), Virginie SRECKI (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

L'objectif du Magistère de sciences de gestion de Dauphine - PSL est de former en 3 années intégrées (de bac +3 à bac+5), des managers de haut niveau, maîtrisant les méthodes performantes nécessaires au développement des entreprises et possédant, en outre une excellente connaissance des langues étrangères pour aborder le monde des affaires dans sa composante internationale.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une vision globale du manager international ;
- Offrir une pluridisciplinarité aux étudiants ;
- Se spécialiser au travers de l'apprentissage ;
- Être orienté vers de grandes entreprises mais aussi Start up.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste.

- Contrôle de gestion ;
- Audit ;
- Organisation (consultant, responsable...) ;
- Marketing et Communication ;
- Développement et projet ;
- Conseil.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			33
Formation à la recherche	fr	18	3
Geopolitics & Business	eng	20	3
Espagnol	0	18	3
Supply Chain	eng	18	3
Project Management	eng	18	3
Corporate Finance	eng	36	6
International Business Development	eng	18	3
Compliance	eng	18	3
Innovation - Start up & Business modèle / Entrepreneuriat	fr	36	6
Morale fondamentale	fr	6	
S4 - Enseignements obligatoires			27
Formation à la recherche	fr	18	3
Espagnol	0	18	3
International Marketing	eng	18	3

Marketing digital	fr	18	3
Risque, contrôle et audit	fr	18	3
Corporate Social responsibility	eng	18	3
Negociation	fr	24	3
Management & Leadership	fr	18	3
Définition de projet professionnel	fr	12	
Anglais / TOEIC	0	12	
Livret d'alternance	fr	20	3
TOTAL			60

PARCOURS MBA MANAGEMENT INTERNATIONAL (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement co-accrédité : IAE Paris Sorbonne Business School

Nom du responsable du parcours : Denis DARPY (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Depuis 10 ans le MBA Management International forme aux métiers du management international. Ce MBA, fruit du partenariat entre Dauphine - PSL, l'IAE Paris Sorbonne Business School et la Fondation Renault, rassemble des participants des 4 continents pendant 14 mois.

Le MBA propose une véritable expérience multiculturelle autant dans son enseignement que par sa pédagogie par les études de cas qui suscitent le débat entre les participants provenant du Japon, de la Corée, de Chine, du Brésil, de la Russie, du Maroc et de la France. Le MBA permet ainsi le développement d'un véritable réseau international de contacts entre les participants et les précédentes promotions. L'interaction plonge chacun des étudiants dans la connaissance des cultures des uns et des autres.

Grâce à la Fondation Renault, tous les participants du MBA peuvent intégrer le groupe Renault pour des missions professionnelles de haut niveau sur 6 mois au sein des grandes directions du groupe Renault.

Aujourd'hui le MBA évolue et propose de s'inscrire encore plus dans le monde global et multiculturel de demain en intégrant un accompagnement professionnel de carrière ainsi qu'un projet international dans l'un des pays cibles du groupe Renault.

Ce programme MBA est ouvert à tous les jeunes professionnels, avec un minimum de trois ans d'expérience professionnelle, qui aspirent à progresser en acquérant de nouvelles compétences tout

en consolidant ses premières expériences. Le soutien de la Fondation Renault permet à certains candidats de bénéficier d'une bourse permettant de couvrir les frais de formation sur 14 mois.

PARCOURS EXECUTIVE MBA (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Nicolas BERLAND (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Avoir des académiques, proches des organisations, comme professeurs garantit une lecture pragmatique et scientifique des problématiques des entreprises.

Nos valeurs sont résolument orientées vers la prise en compte de l'humain dans le management afin de construire ce qui fait l'essence d'une organisation réussie : un réseau de solidarités organiques au service d'un projet d'entreprise collectif.

Dauphine - PSL est la première université centrée sur les organisations. Son positionnement s'est construit autour de valeurs fortes : une grande proximité de ses professeurs avec les entreprises ; une recherche parmi les meilleures de France ; une pédagogie à taille humaine, favorisant l'échange de pratiques et d'expériences.

La vraie valeur d'un Executive MBA réside dans la capacité de réflexion et de décision de ses diplômés. Notre objectif est de privilégier le développement de vos capacités de réflexion et d'analyse. Autant que les connaissances acquises, c'est votre transformation personnelle que nous visons.

Le management des organisations n'a de sens que s'il respecte les valeurs humaines fondamentales. Sans éthique et respect de ces valeurs, le management n'est pas durable..

Objectifs pédagogiques :

- Établir une stratégie et décliner la stratégie en plan d'action ;
- Piloter/déployer les leviers financiers de création de valeurs ;
- Construire une stratégie financière performante ;
- Accompagner le développement de l'entreprise et manager des projets ;
- Développer l'entreprise à l'international ;
- Manager des hommes et des équipes ;
- Établir un diagnostic d'entreprise, constituer un plan d'action et business plan.

MASTER MARKETING ET STRATÉGIE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Marketing et Stratégie (M1) ;
- Business Development – MeM (M2) ;
- Chef de Produit et études marketing (M2) ;
- Communication – Marketing (M2) ;
- Conseil et Recherche (M2) ;
- Distribution et Relation Client (M2) ;
- Management du Luxe (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Nom de la responsable de la mention : Sylvie ROLLAND (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant grade de Master

Domaine : Sciences humaines et sociales

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le master en Marketing et Stratégie porté par Dauphine - PSL, a pour ambition de former des cadres de haut niveau capables de bâtir une stratégie marketing, de mettre en œuvre et piloter un plan d'action en s'appuyant sur des données et informations pertinentes et d'appréhender de manière critique les enjeux du marketing dans une organisation ou entreprise. Ceux-ci seront capables de s'adapter à un environnement international et des organisations complexes, à l'heure des transformations opérées par le digital.

Objectifs pédagogiques :

- Apprendre à bâtir une stratégie et un plan marketing efficaces
- Mettre en œuvre et piloter un plan d'action en s'appuyant sur des données et informations pertinentes
- Appréhender de manière critique les enjeux du marketing et de la stratégie dans l'organisation/ dans la société

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation : Titulaires d'un diplôme BAC+3 (180 crédits ECTS) ou équivalent à Dauphine, d'une université ou d'un autre établissement de

l'enseignement supérieur dans les domaines suivants : gestion, économie, sciences sociales.
Procédure de recrutement : sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 91 % des diplômés 2017 sont en poste, dont 81 % en CDI.

Le master forme des cadres de haut niveau en marketing dotés de compétences théoriques et opérationnelles indispensables à la construction d'une vision stratégique.

En France ou à l'étranger, ces cadres évolueront sur des postes de :

- Chef de produit ;
- Chef de projet digital ;
- Responsable marketing digital ;
- Responsable marketing opérationnel ;
- Consultant ...

PARCOURS MARKETING ET STRATÉGIE (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Stéphane DEBENEDETTI (Dauphine - PSL) pour la formation initiale, Manuel CARTIER (Dauphine - PSL) pour l'alternance

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et Alternance

Langues d'enseignement principales : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1^{ère} année de ce master forme des cadres de haut niveau en marketing et stratégie. Cette formation vise à fournir aux étudiants le socle de connaissances en marketing et stratégie nécessaires à la poursuite d'études dans un des parcours de deuxième année du master. Par la voie de l'apprentissage, l'expérience en entreprise complète les périodes de cours à l'université.

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir les principaux domaines d'application du marketing et de la stratégie ainsi que leurs outils ;
- Comprendre les ressorts et évolutions des comportements de consommation ;
- Analyser de manière critique la place du marketing et de la stratégie dans les organisations et dans la société ;
- Intégrer les enjeux éthiques et durables de la stratégie marketing ;
- S'initier à la recherche en marketing et en stratégie.

Pour la formation initiale, une année de césure est intégrée au cycle de formation pour les étudiants en formation initiale. Elle a pour objectif de leur permettre, à l'issue de leur 1ère année de master, de confirmer leur projet professionnel avant de s'orienter vers un des parcours de 2ème année du Master, ainsi que de faciliter leur insertion professionnelle à l'issue du cursus. L'année de césure permet de réaliser des stages en France ou à l'étranger. Elle est généralement organisée autour de 2 stages de 6 mois modulables dans des organismes d'accueil différents. Elle peut également permettre de se consacrer à la réalisation d'un projet personnel (bénévolat, ONG, formation, création d'entreprise) dès lors que celui-ci est en cohérence avec le projet professionnel. Il est également possible de profiter de cette année de césure pour suivre des formations pratiques dans le cadre de la Fondation Dauphine et de l'École des métiers, ou encore dans le cadre de PSL, une formation à l'entrepreneuriat.

Les étudiants de la formation en alternance effectuent leur alternance dans des entreprises et à des postes adaptées à leur parcours. La recherche d'un contrat de 2 ans d'apprentissage, avec le support de l'équipe pédagogique, doit commencer dès les mois de mai-juin, pour un contrat qui doit débiter au plus tard fin novembre. Toutes les structures peuvent accueillir des alternants, même si les grands groupes sont plus fréquents.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Les étudiants de 1ère année de Master Marketing et Stratégie en formation initiale ont la possibilité de partir en échange au second semestre dans une université étrangère partenaire.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			18
Customer management	fr	18	3
Étude et recherche 1 : outils et méthodes	fr	24	3
Comportement du consommateur	fr	30	3
Stratégie et innovation	fr	30	3
Retail management	fr	30	3
Chef de produit	fr	30	3
S1 - Enseignements optionnels			12
4 cours à choisir parmi 7			12
Organisations et stratégie	fr	18	3
Professional oral communication	fr	18	3
Étude et recherche 2 : design de la recherche	fr	18	3
Marketing B to B	fr	18	3
Services marketing	fr	18	3
Histoire du Marketing	fr	18	3
SPOC Éthique Responsabilité Sociale et Développement Durable	fr	10	3
S2 - Enseignements obligatoires			21

Marketing digital	fr	18	3
Étude et recherche 3 : statistiques appliquées	fr	24	3
Stratégie de marque	fr	18	3
Communication marketing	fr	30	3
SPOC "Éthique, responsabilité sociale et développement durable"	fr	18	3
Mémoire	0		3
Business Analytics	fr	18	3
S2 - Enseignements optionnels			9
3 cours à choisir parmi 7			
Art et Organisation	fr	18	3
Marketing des organisations non marchandes	fr	18	3
Droit du marketing, de la publicité et de la promotion des ventes	fr	18	3
Professional Oral Communications	eng	18	3
SCPP : Séminaire coaching projet professionnel	fr		3
Sport	0		3
Espagnol	0	18	3
TOTAL			60

Alternance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Business Game	fr	18	3
Comportement du consommateur	fr	30	3
Étude et recherche 1 : outils et méthodes	fr	24	3
Stratégie et innovation	fr	30	3
Chef de produit	fr	30	3
Marketing & Society	eng	18	3
Customer Experience Management	eng	18	3
L'entreprise au cinéma	fr	18	3
Business Analytics	eng	24	3
Résilience individuelle et organisationnelle	fr	12	3
S2 - Enseignements obligatoires			30
Stratégie de marque	fr	18	3
Étude et recherche 2 : statistiques appliquées	fr	18	3
Marketing digital	fr	18	3
Communication marketing	fr	30	3
Distribution	fr	30	3
Marketing des organisations non marchandes	fr	18	3
Projet International	fr	12	3
Mémoire	fr	9	3
Expérience en entreprise	fr	3	6
TOTAL			60

PARCOURS BUSINESS DEVELOPMENT - MeM - (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Manuel CARTIER (Dauphine - PSL)

Modalité d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Business Development forme des managers opérationnels qui auront pour mission le développement d'affaires au sein des entreprises. La formation offre une forte composante stratégique, marketing et commerciale qui permet aux étudiants de mener à bien l'expansion de leur entreprise vers de nouveaux marchés et le développement des produits répondant aux besoins spécifiques des clients.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier et analyser des attentes et besoins des prospects et des clients ;
- Prendre en charge de la relation client et du marketing opérationnel ;
- Négocier et gérer des grands comptes ;
- Développer des ventes vers de nouveaux marchés ;
- Contribuer aux processus transverses de l'entreprise dans une approche « global marketing ».

ACCORDS INTERNATIONAUX

Les deux parcours à l'international comprennent chacun un séjour académique d'études au sein d'une des universités partenaires de la formation : Allemagne (WHU), Angleterre (UCL, Kingston), Australie (ANU), Canada (Laval), Etats-Unis (UMass), Inde (SP Jain), Israël (Tel Aviv University), Italie (LUISS), Pays-Bas (RSM), Pérou (ESAN).

DÉBOUCHÉS

Pour le parcours Business Development - MeM, 2 mois en moyenne après la diplomation, 93% des diplômés sont en poste. Le master forme ainsi des Chefs de Produit, Chefs de Projet, Assistants Responsables Grands Comptes et des Business Analysts.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			24
Challenge Interparcours	fr	38	3
Intelligence Économique et pratiques de la stratégie	fr	21	3
Supply Chain Management	fr	21	3
Politiques internationales	fr	21	3
Stratégie et Responsabilité Sociale des Entreprises	fr	21	3
Management Interculturel	fr	18	3
Customer Relationship Management	eng	21	3
Mission grande entreprise	fr	21	3
Conférences professionnelles	fr		0
S3 - Enseignements optionnels			3
3 ECTS à valider parmi un choix de 2 cours			3
Transformation digitale	eng	21	3
Management de l'innovation 1	fr	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			27
Management de l'innovation 2	fr	21	3
Marketing planning	eng	21	3
Gestion d'équipes et Leadership	fr	21	3
Marketing Opérationnel	fr	21	3
Key Account Management	fr	21	3
Digital Marketing	eng		3
Conférences professionnelles	fr		0
Développement personnel	fr	21	0
Voyage d'études	0	30	0
Expériences en entreprise	0	9	6
Découverte des pratiques fonctionnelles et sectorielles	fr	21	2
Vie du Master	0	21	1
S4 - Enseignements optionnels			3
3 ECTS à valider parmi un choix de 2 cours			3
Mission entreprise/projet	0	5	3
Mémoire	0	3	3
TOTAL			57

PARCOURS CHEF DE PRODUIT ET ÉTUDES MARKETING (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Paul N'GOBO (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Chef de produit et études marketing forme à l'analyse de données clients (panels, Big Data, données textuelles, sondages, ...) pour proposer des stratégies rigoureuses et créatives qui s'appuient sur les outils conventionnels et du marketing digital. Il offre une double compétence : Études et Marketing (Marketing Development et Opérationnel).

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser la démarche marketing au niveau du Marketing Development et Marketing Opérationnel
- Mettre en place un projet de marketing digital dans une organisation
- Analyser les informations qualitatives et quantitatives (panels, données textuelles issues de différentes sources des bases de données clients)
- Utiliser des outils d'analyse de données tels que Python et SAS

DÉBOUCHÉS

Pour le parcours Chef de Produit et Marketing, 2 mois en moyenne après la diplomation, 100% des diplômés sont en poste, notamment en tant que Chef de Produit (opérationnel et développement), Chef de Projet digital, Promotion Manager, Chef de produit par secteur, Directeur Marketing Stratégique, Responsable Export, Pricer, Analyste marketing, Directeur de Marque, Trade Marketeur, Category manager, Chargé d'études marketing, Conseil en marketing.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Machine Learning on BIG DATA	eng	52	3
Text Analytics	eng	18	3
Gestion financière et marketing	fr	18	3
Marketing International	fr	18	3
Analyse Données Marketing	fr	30	3
Conception et gestion des études	fr	21	3
Études qualitatives	fr	21	3
Panels	fr	21	3
Challenge Inter-Parcours	fr	38	3
Qualtrics	fr	6	0
Business cases 1	fr	9	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Mission de Conseil en Entreprise/TIG	fr	5	6
Rapport Stage	0	0,5	3
Innovation	eng	21	3
Marketing decisions	eng	21	3
Analyse Sensorielle	fr	21	3
Customer Experience Management	eng	21	3
Marketing Digital	fr	45	6
Insertion professionnelle	0		0

Conférences professionnelles	0	21	0
Business cases 2	fr	18	3
Stage - Juin à novembre		24 semaines	
TOTAL			60

PARCOURS COMMUNICATION - MARKETING (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Eva DELACROIX (Dauphine - PSL)

Modalité d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Communication marketing forme des communicants et chefs de projets généralistes capables de développer une vision stratégique du marketing et de la communication, de construire des plans d'actions efficaces et d'en mesurer la performance. Cette formation permet d'approfondir les connaissances et compétences en communication, marketing avec un fort focus sur le marketing digital.

Objectifs pédagogiques :

- Bâtir des stratégies marketing et de communication pour les organisations et les marques
- Comprendre l'environnement de marché dans lequel les organisations et les marques évoluent ;
- Comprendre les enjeux stratégiques et techniques du digital ;
- Mettre en œuvre les décisions marketing et de communication marketing ;
- Gérer des projets et travailler en équipe ;
- Savoir convaincre et développer de nouvelles idées ;
- Développer un regard critique sur les effets négatifs des décisions de marketing et communication.

DÉBOUCHÉS

Pour le parcours Communication Marketing, 3 mois en moyenne après la diplomation, 100% des diplômés sont en poste. Ils travaillent en tant que Chef de Projets en agence de communication, en agence média ou en régie mais aussi en tant que Responsable Communication chez l'annonceur (interne/externe), Chef de Produit, Responsable Marketing Digital et dans la Création d'entreprises.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Initiation à la PAO	fr	25,5	3
Stratégie éditoriale digitale	fr	18	3
Planning stratégique	fr	15	3
Social Media et e-reputation	fr	18	3
Droit de la communication	fr	18	3
Publicité digitale	fr	18	3
Marketing international	fr	18	3
Gestion financière et marketing	fr	18	3
Challenge Inter-Parcours	fr	38	3
Expression orale	fr	15	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Gestion de projet Web	fr	18	3
Art, culture et créativité	fr	27	3
Voyage d'études	0	30	0
Introduction au développement web	fr	18	3
Compétition publicitaire	fr	19	6
Développement personnel	fr	18	0
Search Marketing (SEA)	fr	23	3
Marketing critique : les coulisses de la mode	fr	18	3
Stratégie Média & Média-Planning	fr	18	3
Expériences en entreprise (Apprentissage, Formation Initiale, Formation Continue)	fr	9	6
TOTAL			60

PARCOURS CONSEIL ET RECHERCHE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Denis GUIOT (Dauphine - PSL), Pierre VOLLE (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Conseil et Recherche forme des consultants, des managers en marketing stratégique ainsi que des chargé(e)s d'études marketing. Il peut constituer aussi une première étape dans la formation des enseignants-chercheurs en marketing ou en stratégie avant la thèse de doctorat. À partir d'UE optionnelles à choisir, 2 voies de spécialisation sont proposées : - Voie « Conseil » - Voie « Recherche ».

Objectifs pédagogiques :

- Devenir expert dans un domaine de spécialité choisi en Marketing ou en Stratégie ;
- Maîtriser des techniques et méthodes quantitatives et qualitatives ;
- Devenir expert dans les méthodes d'analyse des données ;
- Maîtriser la démarche de recherche.

INTERNATIONAL

Certains étudiants du parcours auront la possibilité d'effectuer leur second semestre au sein de l'une des institutions partenaires du réseau QTEM.

DÉBOUCHÉS

Pour le parcours Conseil et Recherche, 2 mois en moyenne après la diplomation, le taux d'insertion des diplômés est de 91%, notamment en tant que Consultant, Responsable de marketing stratégique ; Chargé d'études et de recherche marketing ; Responsable de marketing opérationnel (Chef de Produit, Responsable de Communication ou encore dans l'audit, etc.) ou encore en tant qu'Enseignant-Chercheur en marketing ou stratégie dans les Universités ou les Grandes Écoles de Commerce en France ou à l'étranger, dans le cadre d'une thèse de doctorat (ou PHD).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Expérience client et création de valeur	fr	18	3
Méthodologies quantitatives 1	fr	18	3
Projets tutorés 1	fr	12	3
Design de la recherche 2	fr	18	3
Consulting skills	fr	18	3
Remise à niveau en statistiques	fr	6	0
Qualtrics	fr	3	3
Gestion financière et Marketing	fr	18	3
Méthodologies qualitatives	fr	18	3
Challenge Interparcours	fr	38	3
S3 - Enseignements optionnels			3
3 ECTS à valider parmi un choix de 2 cours			3
Stratégie de croissance	fr	18	3
Recherche en marketing 1	fr	18	3
S4 - Enseignements obligatoires			6
Projets tutorés 2	fr	9	0
Méthodologies quantitatives 2	fr	21	3
Intelligence marketing	fr	24	3
S4 - Enseignements optionnels			24
3 ECTS à valider parmi un choix de 2 cours			3
Atelier soft skills "Conseil"	fr	8	3

Atelier soft skills "Recherche"	fr	8	3
3 ECTS à valider parmi un choix de 2 cours			12
Recherche en stratégie	fr	18	3
Mission value proposition design	fr	12	3
Marchés et institutions	fr	18	3
Recherche, aide à la décision et big data	fr	36	3
Modèles marketing	fr	18	3
Innovation	fr	18	3
Recherche en marketing 2	fr	18	3
Transformation des organisations	fr	18	3
9 ECTS à valider parmi un choix de 2 cours			9
Mémoire de recherche appliquée avec stage obligatoire	fr	3	9
Mémoire de recherche académique	fr	3	9
TOTAL			60

PARCOURS DISTRIBUTION ET RELATION CLIENT (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Sarah LASRI (Dauphine - PSL), Joël PLAT (Dauphine - PSL)

Modalité d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours Distribution et Relation Client est une formation professionnalisante et dynamique. À travers une pédagogie active de « learning by doing », il permet de former les étudiants aux nouveaux enjeux du commerce connecté, du digital et de la relation client. L'année est rythmée par de nombreux projets qui enrichissent la formation (C-Store, SCOPS, Startup Project, Challenge distribution et bien d'autres). Les étudiants sont amenés à travailler sur des cas concrets d'entreprises issus de problématiques réelles sur lesquelles les professionnels les invitent à réfléchir. Les étudiants comme le corps professoral sont très impliqués dans ces projets pédagogiques innovants, mais aussi dans la vie de l'Université avec, par exemple, la création d'une Ruche qui dit Oui ! animée par le parcours pour les étudiants et salariés de Dauphine mais aussi pour les habitants du quartier.

La veille concurrentielle et la curiosité sont centrales dans le parcours Distribution et Relation Client : grâce au voyage d'étude et aux retail safaris, les étudiants ont la chance de découvrir les innovations commerciales en France et à l'étranger et à les partager via leur newsletter. De par les projets universitaires, l'équipe pédagogique et l'engagement étudiant, ce parcours offre une formation marketing stimulante et de nombreux débouchés.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Chaque année, les étudiants du parcours ont la chance de découvrir le monde grâce à deux temps forts :

- Le Retail Safari en Europe, découpé en 4 destinations où les étudiants découvrent les innovations retail de villes Européennes.
- Le voyage d'étude, effectué en fin d'année, dont la destination est choisie au début de la formation par les responsables du parcours. Ce voyage, organisé par des étudiants du parcours et l'équipe pédagogique, permet de partir à la découverte d'une autre culture du commerce, de concepts innovants mais aussi de rencontrer les entreprises et acteurs du retail sur place.

DÉBOUCHÉS

Pour le parcours Distribution et Relation Client, 100% des diplômés sont en poste après 1 mois en moyenne. Les rôles qu'ils occupent sont divers : Chef de Projet digital et CRM en agence ou chez l'annonceur, Directeur marketing de centres commerciaux. Ils travaillent également chez les distributeurs : marketing, achats, category management, concept, projets de transformation et d'innovation. Enfin, les diplômés travaillent également chez les industriels : marketing, commercial, category management.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
C-Store 1	fr	100	3
Stratégie de veille et communication	fr	18	3
Stratégie des distributeurs	fr	18	3
E-commerce et digital	fr	18	3
Management des clients - CRM analytique	fr	18	3
Category management et achats	fr	24	3
Challenge distribution	fr	30	3
SCOPS 1	fr	60	3
Gestion financière et Marketing	fr	18	3
Challenge Inter-Parcours	fr	38	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Supply chain et Systèmes d'information	fr	18	3
Merchandising	fr	18	3
Projet voyage d'études	0	18	3
Missions	fr	30	3
SCOPS 2	fr	115	6
C-Store 2	fr	120	9
Accompagnement vers l'emploi et soft skills	fr	27	0
Rapport de stage	fr	30	3
Stage - Juin à novembre	0	24 semaines	

TOTAL			60
-------	--	--	----

PARCOURS MANAGEMENT DU LUXE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Arielle MONNEROT-DUMAINE (Dauphine - PSL)

Modalité d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Management du luxe forme les étudiants à une compréhension 360° des enjeux d'une industrie internationale et porte drapeau de l'économie française. La formation en apprentissage développe les savoir-être et savoir-faire nécessaires pour mener une carrière en France et à l'international, grâce à une équipe d'intervenants académiques et professionnels, spécialistes du secteur.

Objectifs pédagogiques :

- Gérer une équipe multinationale dans le contexte du luxe ;
- S'adapter au changement dans une industrie exigeante et internationale ;
- Gérer les projets marketing dans le luxe utilisant les nouvelles technologies de la communication ;
- Gérer le e-commerce et les médias sociaux dans l'industrie du luxe ;
- Gérer une marque dans l'industrie du luxe (création et renaissance) ;
- Gérer les différents canaux (multi-channel) dans l'industrie du luxe ;
- Gérer les processus dans l'industrie du luxe, et notamment le CRM et la supply chain.

DÉBOUCHÉS

Pour le parcours Management du Luxe, 2 mois après la diplomation, 92% des diplômés sont en poste. Ils travaillent ainsi en tant que Chef de Produit marketing, Chef de Projet retail, Business Analyst et Chef de groupe.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Grands témoins	fr	6	
Marques et directeurs Artistiques	fr	30	6
Économie des marchés du luxe	fr	18	3
Gestion des produits et collections	eng	18	3
Business Data Analysis	eng	18	3
Retail 1	fr	18	3
Marketing digital	fr	18	3
Marketing International	fr	18	3
Gestion financière et Marketing	fr	18	3
Challenge Inter-Parcours	fr	38	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Luxury Clients	eng	18	3
Leadership et Team management	fr	18	3
Retail 2	fr	18	3
Merchandising	fr	18	3
Sustainability & fashion behind the scenes	eng	18	3
Histoire de l'art	fr	30	3
Luxury business cases	fr	15	6
Learning expedition	0	30	0
Apprentissage ou Expériences en entreprise	fr	9	6
TOTAL			60

MASTER MODE ET MATIÈRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés du parcours de la mention : Mode et Matière

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Établissements porteurs : École nationale supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD), Mines Paris - PSL

Nom de la responsable de la mention : Colette DEPEYRE (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant le grade de master

Domaines : Arts, lettres, langues ; Sciences, technologies, santé

Programmes gradués affiliés :

- Arts ;
- Management.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Fruit d'une étroite collaboration entre 3 établissements parmi les plus grands noms de leur domaine, en management (Dauphine - PSL), création (École nationale supérieure des Arts Décoratifs - EnsAD) et ingénierie (MINES Paris - PSL), le master Mode et Matière de l'Université PSL rassemble des étudiants de plusieurs disciplines au sein d'un cursus international sans équivalent à Paris. Accessible en formation initiale, en apprentissage ou en formation continue, ce master a pour ambition de former une nouvelle génération de talents à même de comprendre les enjeux complexes qui animent le monde de la mode et des matières et d'accompagner la transition écologique, sociale et technologique du secteur.

Diplômant au grade de Master, la formation est fondée sur une approche pluridisciplinaire issue des domaines d'expertise des trois établissements :

- À Dauphine - PSL : gestion, marketing de la mode et du luxe, stratégie, création d'entreprise, production, droit, approche d'incubateur de projet de création, analyse et recherche de financement, retail et merchandising, tendances du consommateur ;
- À Mines Paris - PSL : ingénierie, module d'innovation, production, logistique, objets connectés, éco-conception ;
- À l'ENSAD : création mode, vêtement et textile, conception, réalisation de vêtements et accessoires, productique et sourcing, développement et suivi de projet créatif, histoire de la

mode, tendance, identité visuelle et branding, textile, matière, culture textile, ennoblissement et savoir-faire, nouveaux matériaux, matériaux intelligents.

Objectifs pédagogiques :

- L'importance accordée aux enjeux écologiques et sociaux ;
- Une ouverture vers des enjeux interdisciplinaires afin d'appréhender les connaissances scientifiques dans leur transversalité ;
- Une approche qui place les matières au cœur d'un design de mode tourné vers l'utilisateur, avec des domaines d'application qui vont des vêtements de grande consommation au secteur du luxe, en passant par l'univers technique des vêtements de travail ou celui de la santé ;
- Une focalisation sur des projets d'exploration et une sensibilisation à la recherche permettant de réfléchir à la transformation des pratiques ;
- Une pédagogie de proximité avec des tuteurs académiques, professionnels et internationaux pour accompagner le développement de projets individuels et collectifs ;
- Des enseignements en anglais et l'usage du français à la discrétion des étudiants pour certains projets personnels et pour les échanges avec l'écosystème local.

Les cours, dispensés en anglais, sont organisés par blocs :

Le bloc 0 « Fondamentaux du management, de la mode et des matières » (3 semaines) permet d'acquérir les bases de connaissance et de réflexion dans des domaines hors de leur champ d'expertise initial :

- Business basics in cultural and creative industries ;
- Basics in fashion design and materials.

Le bloc 1 « Écoconception des ressources, matériaux, processus » (10 semaines) permet de réfléchir aux enjeux de la transition écologique et sociale et aux domaines d'innovation associés. Les séminaires proposés explorent les ressources, matériaux et processus qui sous-tendent la consommation et la production de vêtements et accessoires :

- Fashion & materials in questions (I) ;
- Sustainability behind the scenes ;
- Eco-design workshop (ou une autre PSL week) ;
- Bio-design workshop ;
- Pre-project

Le bloc 2 « Méthodes d'exploration » (10 semaines) vise à travailler le développement de la créativité et de l'innovation par le design, via une initiation à la recherche :

- Fashion & materials in questions (II)
- Value proposition design ;

- Research by practice workshop ;
- Dissertation ;
- Fashion tech workshop (ou une autre PSL week) ;
- Workwear workshop.

Le bloc 3 « Projet transécoles » (10 semaines) rassemble au sein d'équipes interdisciplinaires les étudiants de plusieurs formations de l'Université PSL. Ils travaillent à mi-temps sur un projet d'exploration proposé par une organisation. Chaque groupe élabore un rendu de niveau professionnel, avec l'accompagnement d'un binôme de tuteurs et des points d'étapes réguliers avec chaque organisation partenaire.

Le bloc 4 « Expérience professionnalisante » (2 à 7 mois) vise à développer l'expérience professionnelle dans le cadre d'un stage, d'une expérience dans un espace entrepreneurial, dans un laboratoire de recherche, voire d'une immersion jugée pertinente par l'équipe pédagogique, en France ou à l'étranger. Pour les étudiants en apprentissage, l'expérience professionnelle s'étale au-delà du bloc 4 sur l'ensemble de la formation.

Le bloc 5 « Projet exploratoire » (6 à 8 mois) permet de se consacrer au développement d'un projet d'exploration personnel ou en collaboration. Un accompagnement régulier est proposé avec des rendez-vous individuels et collectifs jusqu'à la soutenance devant un jury puis une présentation publique. Les cours du bloc 2 sont accessibles en option pendant la période.

Chaque étudiant choisit un ensemble de blocs selon son parcours académique préalable et son projet professionnel. La modularité permet ainsi quatre trajectoires de formation. Chaque trajectoire peut être suivie en formation initiale classique ou en apprentissage avec une alternance au sein d'une entreprise, avec un rythme de 2 jours par semaine à l'université et quelques semaines intensives de formation réparties sur l'année.

ACCORDS INTERNATIONAUX

La possibilité d'aller effectuer une expérience à l'étranger pendant le bloc 4 ainsi que l'accueil d'étudiants étrangers développent l'apprentissage de cultures, de mode de raisonnement différents de ceux véhiculés en France. La forte insertion internationale des différents laboratoires dont sont membres les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'équipe pédagogique contribue également à familiariser les étudiants à la richesse et la diversité des environnements professionnels.

Le programme développe un réseau de partenaires étrangers pour permettre des échanges académiques et faciliter la recherche de stages à l'étranger. Il s'appuie sur l'important réseau international des établissements partenaires du Master.

Dauphine - PSL a participé au programme Erasmus+ « Re-frame fashion » avec l'université Erasmus de Rotterdam (Pays-Bas) et l'université polytechnique de Gdansk (Pologne).



ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation : Licence ou équivalent en design vêtement ou textile (pour un accès en Master 1), Master 1 ou équivalent en design, management / sciences des organisations ou sciences et ingénierie (pour un accès en Master 2). Une maîtrise courante de la langue anglaise est également demandée

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

À l'issue de la formation, les étudiants peuvent évoluer au sein d'entreprises de la mode et du textile ou d'organisations professionnelles, développer un projet personnel de création ou suivre une voie recherche. Le panel de métiers accessible est très large compte tenu de la diversité des profils des étudiants (approvisionnement matière, design de mode, conseil, développement produit, ingénierie textile...). Le programme vise notamment à accompagner l'évolution des expertises en lien avec la transition écologique et sociale.

PARCOURS MODE ET MATIÈRE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Colette DEPEYRE (Dauphine - PSL), Darja RICHTER-WIDHOFF (ENSAD), Francesco DELLORO (Mines Paris - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue ou en alternance

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programmes gradués affiliés :

- Arts ;
- Management.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Les étudiants qui intègrent la formation en Master 1 suivent la trajectoire :

- « Création » qui propose une formation complète avec le suivi de tous les blocs d'enseignements.

Les étudiants qui intègrent la formation en Master 2 peuvent choisir les trajectoires :

- « Explorations » : pour l'acquisition de compétences fondamentales pour le développement de projets innovants et responsables (blocs 0+1+2+3) ;
- « Transformations » : pour la bonne appréhension des mutations du secteur et le développement d'un projet personnel (blocs 0+1+5) ;

- « Proposition » : pour le renforcement de l'expérience professionnelle et le développement d'un projet personnel (blocs 0+4+5).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Bloc 0 « Fondamentaux »			6
Business basics in cultural and creative industries	eng	40	3
Basics in fashion design & materials	eng	46	3
Bloc 1 « Eco-conception des ressources, matériaux, processus »			21
Fashion & materials in questions (I)	eng	30	3
Sustainability behind the scenes	eng	30	6
PSL week 1	eng ou fr	30	3
Bio-design workshop	eng	30	3
Pre-project Master 1	eng	57	6
Engagement			3
Engagement dans la vie du Master	eng et fr		3
S2 - Enseignements obligatoires			27
Bloc 2 « Méthodes d'exploration »			18
Fashion & materials in questions (II)	eng	24	3
Value proposition design & workwear workshop	eng	30	3
PSL week 2	eng ou fr	30	3
Research by practice workshop	eng	24	3
Dissertation Master 1	eng ou fr		6
Bloc 3 « Projets collectifs transécoles »			9
Atelier C-K	eng	6	3
Projet collectif transécoles	eng	30	6
S2 - Enseignements optionnels			3
Engagement ou Apprentissage, 1 cours à choisir parmi 2			3
Engagement dans la vie du Master (FI)	eng et fr		3
Apprentissage (FA)	eng		3
TOTAL			60

Master 2, choisir une des majeures suivantes

Création

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Bloc 4 « Expérience professionnelle »			27

Experience report	eng ou fr		18
Pre-project	eng		9
Engagement			3
Engagement dans la vie du Master	eng et fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			27
Bloc 5 « Projet exploratoire »			27
Interdisciplinary tutoring	eng	225	12
Pitching methods	eng	12	3
Defense & monstration	eng	12	12
S4 - Enseignements optionnels			3
Engagement ou Apprentissage, 1 cours à choisir parmi 2			3
Engagement dans la vie du Master (FI)	eng		3
Apprentissage (FA)	eng		3
TOTAL			60

Exploration

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Bloc 0 « Fondamentaux »			6
Business basics in cultural and creative industries	eng	40	3
Basics in fashion design & materials	eng	46	3
Bloc 1 « Eco-conception des ressources, matériaux, processus »			21
Fashion & materials in questions (I)	eng	30	3
Sustainability behing the scenes	eng	30	6
PSL week 1	eng ou fr	30	3
Bio-design workshop	eng	30	3
Pre-project Master 2	eng	57	6
Engagement			3
Engagement dans la vie du Master	eng et fr		3
S2 - Enseignements obligatoires			27
Bloc 2 « Méthodes d'exploration »			18
Fashion & materials in questions (II)	eng	24	3
Value proposition design & workwear workshop	eng	30	3
PSL week 2	eng ou fr	30	3
Research by practice workshop	eng	24	3
Dissertation Master 2	eng ou fr		6
Bloc 3 « Projets collectifs transécoles »			9
Atelier C-K	eng	6	3
Projet collectif transécoles	eng	30	6
S2 - Enseignements optionnels			3
Engagement ou Apprentissage, 1 cours à choisir parmi 2			3
Engagement dans la vie du Master (FI)	eng et fr		3
Apprentissage (FA)	eng		3
TOTAL			60

Transformations

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Bloc 0 « Fondamentaux »			6
Business basics in cultural and creative industries	eng	40	3
Basics in fashion design & materials	eng	46	3
Bloc 1 « Eco-conception des ressources, matériaux, processus »			21
Fashion & materials in questions (I)	eng	30	3
Sustainability behind the scenes	eng	30	6
PSL week 1	eng ou fr	30	3
Bio-design workshop	eng	30	3
Pre-project Master 2	eng	57	6
Engagement			3
Engagement dans la vie du Master	eng et fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			27
Bloc 5 « Projet exploratoire »			27
Interdisciplinary tutoring	eng	225	12
Pitching methods	eng	12	3
Defense & monstration	eng	12	12
S4 - Enseignements optionnels			3
Engagement ou Apprentissage, 1 cours à choisir parmi 2			3
Engagement dans la vie du Master (FI)	eng		3
Apprentissage (FA)	eng		3
TOTAL			60

Proposition

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Bloc 0 « Fondamentaux »			6
Business basics in cultural and creative industries	eng	40	3
Basics in fashion design & materials	eng	46	3
Bloc 4 « Expérience professionnelle »			21
Experience report	eng ou fr		12
Pre-project	eng		9
Engagement			3
Engagement dans la vie du Master	eng et fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			27
Bloc 5 « Projet exploratoire »			27
Interdisciplinary tutoring	eng	225	12
Pitching methods	eng	12	3
Defense & monstration	eng	12	12
S4 - Enseignements optionnels			3
Engagement ou Apprentissage, 1 cours à choisir parmi 2			3
Engagement dans la vie du Master (FI)	eng		3
Apprentissage (FA)	eng		3
TOTAL			60

MASTER POLITIQUES PUBLIQUES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Politiques publiques (M1) ;
- Carrières publiques et grands concours (M2) ;
- Politiques d'entreprises et responsabilités sociales (M2) ;
- Politiques publiques et opinion (M2) ;
- Politiques urbaines et gouvernance des territoires (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Établissement partenaire : École nationale d'administration

Nom des responsables de la mention : Sophie BERNARD (Dauphine - PSL), Emmanuel HENRY (Dauphine - PSL), Eric AGRIKOLIANSKY (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Sciences humaines et sociales

Programme gradué affilié : Sciences sociales

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master Politiques Publiques forme aux outils et aux méthodes des sciences sociales appliquées aux métiers de l'action publique, de l'enquête et des sondages, des politiques urbaines, de l'économie sociale et solidaire, de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une maîtrise approfondie des méthodes qualitatives et quantitatives des sciences sociales ;
- Développer une excellente connaissance des entreprises et administrations aux niveaux local, national et international ;
- Ouvrir sur la recherche et l'enseignement supérieur en sciences sociales grâce à un adossement au laboratoire de recherche <https://www.irisso.dauphine.fr/fr.html>IRISSO (Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales).

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence ou équivalent (180 ETCS) en sciences humaines et sociales, sociologie, science politique, histoire, économie, gestion.

Procédure de recrutement : Sur dossier.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 86 % des diplômés sont en poste dont 72 % en CDI.

- Chargé d'affaires publiques, chargé de mission ;
- Consultant en organisation, spécialiste RSE et de l'économie sociale et solidaire ;
- Responsable études ;
- Cadre des collectivités territoriales, haut-fonctionnaire ;
- Enseignant-chercheur et chercheur.

PARCOURS POLITIQUES PUBLIQUES (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Sophie BERNARD (Dauphine - PSL), Emmanuel HENRY (Dauphine - PSL), Eric AGRIKOLIANSKY (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences sociales

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1^{re} année de master assure une vocation généraliste. L'organisation des études s'appuie en semestre 1 en un tronc commun destiné à garantir un socle de fondamentaux puis, le semestre 2 opère la première différenciation, entre une destination plutôt consacrée au secteur public d'activité (action publique) tandis que la seconde destine au secteur privé (politiques d'entreprises). Au 2^{ème} semestre, une pré-spécialisation est proposée selon le parcours de 2^e année visé. Les étudiants effectuent, au choix, un mémoire de recherche ou un stage.

Objectifs pédagogiques :

- Garantir l'acquisition d'un socle de fondamentaux méthodologiques et théoriques en Sciences Sociales ;
- Acquérir une maîtrise approfondie des méthodes qualitatives et quantitatives des Sciences Sociales ;

- Assurer l'acquisition de connaissances permettant une spécialisation en 2ème année ;
- Ouvrir des perspectives professionnelles dans des domaines diversifiés.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Une vingtaine d'étudiants concluent un échange à l'étranger d'une durée d'un semestre dans une université partenaire. Un partenariat spécifique est notamment développé avec l'ECNU de Shanghai.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Choisir une des majeures suivantes

Carrières publiques et grands concours

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			15
Action publique	fr	18	3
Sociologie économique	fr	18	3
Pratique de l'enquête statistique (I) : enjeux et construction	fr	33	3
Enquêtes de terrain	fr	36	6
S1 - Enseignements optionnels			15
1 cours à choisir parmi 2			3
Langue - Anglais	0	36	3
Langue - Espagnol	0	36	3
4 cours à choisir parmi 11			12
Sociologie du travail	fr	18	3
Sociologie des organisations	fr	18	3
Grandes questions économiques	fr	18	3
Forces politiques comparées	fr	18	3
Action collective et représentation des intérêts	fr	18	3
Genre et inégalités	fr	18	3
Histoire des politiques urbaines	fr	18	3
Gender Studies	eng	18	3
International Politics	eng	18	3
Politiques et pratiques culturelles	fr	18	3
Cours PSL			3
S2 - Enseignements obligatoires			12
Droit public	fr	18	3
Finances publiques	fr	18	3
Questions contemporaines	fr	18	3
Économie politique	fr	18	3
S2 - Enseignements optionnels			18
1 cours à choisir parmi 2			3
Atelier recherche	fr	12	3
Atelier stage	fr	12	3

1 cours à choisir parmi 2			9
Mémoire	fr	3	9
Stage	fr	8 semaines	9
2 cours à choisir parmi 6			6
Questions européennes	fr	18	3
Les collectivités territoriales	fr	18	3
Transformations de l'action publique	fr	18	3
Comparative Politics	eng	18	3
Politiques du travail et de l'emploi	fr	18	3
Cours PSL			3
TOTAL			60

Politiques publiques et opinion

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			15
Action publique	fr	18	3
Sociologie économique	fr	18	3
Pratique de l'enquête statistique (I) : enjeux et construction	fr	33	3
Enquêtes de terrain	fr	36	6
S1 - Enseignements optionnels			15
1 cours à choisir parmi 2			3
Langue - Anglais	0	36	3
Langue - Espagnol	0	36	3
4 cours à choisir parmi 11			12
Sociologie du travail	fr	18	3
Sociologie des organisations	fr	18	3
Grandes questions économiques	fr	18	3
Forces politiques comparées	fr	18	3
Action collective et représentation des intérêts	fr	18	3
Genre et inégalités	fr	18	3
Histoire des politiques urbaines	fr	18	3
Gender Studies	eng	18	3
International Politics	eng	18	3
Politiques et pratiques culturelles	fr	18	3
Cours PSL			3
S2 - Enseignements obligatoires			12
Évaluation des politiques publiques	fr	18	3
Construction des problèmes publics	fr	18	3
Transformations de l'action publique	fr	18	3
Pratique de l'enquête statistique (II) : analyse et interprétation	fr	18	3
S2 - Enseignements optionnels			18
1 cours à choisir parmi 2			3
Atelier recherche	fr	12	3
Atelier stage	fr	12	3
1 cours à choisir parmi 2			9
Mémoire	fr	3	9
Stage	fr	8 semaines	9

2 cours à choisir parmi 7			6
Politiques du travail et de l'emploi	fr	18	3
Mutations urbaines et inégalités socio-spatiales	fr	18	3
Questions européennes	fr	18	3
Comparative Politics	eng	18	3
Sociologie de l'expertise et des controverses	fr	18	3
Statathon : stage de méthodes quantitatives	fr	18	3
Cours PSL			3
TOTAL			60

Politiques urbaines et gouvernances territoriales

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			15
Action publique	fr	18	3
Sociologie économique	fr	18	3
Pratique de l'enquête statistique (I) : enjeux et construction	fr	33	3
Enquêtes de terrain	fr	36	6
S1 - Enseignements optionnels			15
1 cours à choisir parmi 2			3
Langue - Anglais	0	36	3
Langue - Espagnol	0	36	3
4 cours à choisir parmi 11			12
Sociologie du travail	fr	18	3
Sociologie des organisations	fr	18	3
Grandes questions économiques	fr	18	3
Forces politiques comparées	fr	18	3
Action collective et représentation des intérêts	fr	18	3
Genre et inégalités	fr	18	3
Histoire des politiques urbaines	fr	18	3
Gender Studies	eng	18	3
International Politics	eng	18	3
Politiques et pratiques culturelles	fr	18	3
Cours PSL			3
S2 - Enseignements obligatoires			12
Mutations urbaines et inégalités socio-spatiales	fr	18	3
Les collectivités territoriales	fr	18	3
Transformations de l'action publique	fr	18	3
Politiques des instruments de l'État et du capitalisme	fr	18	3
S2 - Enseignements optionnels			18
1 cours à choisir parmi 2			3
Atelier recherche	fr	12	3
Atelier stage	fr	12	3
1 cours à choisir parmi 2			9
Mémoire	fr	3	9
Stage	fr	8 semaines	9
2 cours à choisir parmi 7			6

Droit public	fr	18	3
Questions européennes	fr	18	3
Finances publiques	fr	18	3
Évaluation des politiques publiques	fr	18	3
Sociologie de l'expertise et des controverses	fr	18	3
Politiques du travail et de l'emploi	fr	18	3
Cours PSL			3
TOTAL			60

Politiques d'entreprise et responsabilités sociales

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			15
Action publique	fr	18	3
Sociologie économique	fr	18	3
Pratique de l'enquête statistique (I) : enjeux et construction	fr	33	3
Enquêtes de terrain	fr	36	6
S1 - Enseignements optionnels			15
1 cours à choisir parmi 2			3
Langue - Anglais	0	36	3
Langue - Espagnol	0	36	3
4 cours à choisir parmi 11			12
Sociologie du travail	fr	18	3
Sociologie des organisations	fr	18	3
Grandes questions économiques	fr	18	3
Forces politiques comparées	fr	18	3
Action collective et représentation des intérêts	fr	18	3
Genre et inégalités	fr	18	3
Histoire des politiques urbaines	fr	18	3
Gender Studies	eng	18	3
International Politics	eng	18	3
Politiques et pratiques culturelles	fr	18	3
Cours PSL			3
S2 - Enseignements obligatoires			12
Politiques d'entreprises et relations professionnelles	fr	18	3
Sociologie de l'expertise et des controverses	fr	18	3
Pratique de l'enquête statistique (II) : analyse et interprétation	fr	18	3
Construction des problèmes publics	fr	18	3
S2 - Enseignements optionnels			18
1 cours à choisir parmi 2			3
Atelier recherche	fr	12	3
Atelier stage	fr	12	3
1 cours à choisir parmi 2			9
Mémoire	fr	3	9
Stage	fr	8 semaines	9
2 cours à choisir parmi 5			6
Politiques du travail et de l'emploi	fr	18	3

Politiques des instruments de l'État et du capitalisme	fr	18	3
Transformations de l'action publique	fr	18	3
Statathon : stage de méthodes quantitatives	fr	18	3
Cours PSL			3
TOTAL			60

PARCOURS CARRIÈRES PUBLIQUES ET GRANDS CONCOURS (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Emmanuel HENRY (Dauphine - PSL), Pierre-Yves BAUDOT (Dauphine - PSL), Jean-Christophe GRACIA (TA de Paris)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences sociales

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Carrières publiques et grands concours, qui est adossé à la Préparation aux concours administratifs (PCA), délivre des savoirs fondamentaux requis par des concours de catégorie A et A+ de la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière. Il prépare les étudiants aux spécificités de ce type de concours notamment sur le plan méthodologique, en les entraînant régulièrement aux différents formats des épreuves.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les méthodes de raisonnement propres aux différents formats d'épreuves écrites (composition, note de dossier, QRC, etc.) ;
- Acquérir les méthodes et réflexes propres aux oraux techniques et au « grand O » (présentation de soi, motivation, mises en situation professionnelle).

DÉBOUCHÉS

Sur deux ans de préparation, 90 % des diplômés réussissent aux concours.

- Administrateur civil, des collectivités territoriales, de l'Assemblée nationale ou du Sénat, de la Ville de Paris ;
- Secrétaire général ;
- Conseiller des Affaires étrangères ;
- Directeur d'hôpital, d'établissement sanitaire, social et médico-social ;
- Dirigeant de la protection sociale ;

- Commissariat des Armées ;
- Adjoint de Direction de la Banque de France ;
- Inspecteur (des Finances publiques, des Douanes, du Travail, etc.) ;
- Attaché d'administration centrale, territorial.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements optionnels			30
30 ECTS à valider parmi un choix de 13 cours			30
Économie I	fr	30	6
Droit constitutionnel I	fr	30	6
Droit administratif I	fr	30	6
Questions internationales I	fr	30	6
Gestion des collectivités territoriales I	fr	30	6
Questions sociales - Protection sociale et Solidarité I	fr	30	6
Questions sociales - Travail et Emploi I	fr	30	6
Questions européennes I	fr	30	6
Enjeux contemporains I	fr	30	6
Histoire I	fr	21	3
Finances publiques I	fr		3
Langue - Espagnol I	0	21	3
Langue - Anglais I	0	21	3
S4 - Enseignements optionnels			30
1 cours à choisir parmi 2			6
Note de dossier	fr		6
Stage	fr	8 semaines	6
24 ECTS à valider parmi un choix de 13 cours			24
Économie II	fr	30	6
Droit constitutionnel II	fr	30	6
Droit administratif II	fr	30	6
Questions internationales II	fr	30	6
Questions sociales - Protection sociale et Solidarité II	fr	30	3
Questions européennes II	fr	30	3
Gestion des collectivités territoriales II	fr	30	3
Questions sociales - Travail et Emploi II	fr	30	3
Enjeux contemporains II	fr	30	3
Histoire II	fr	21	3
Finances publiques II	fr	21	3
Langue - Espagnol II	0	21	3
Langue - Anglais II	0	21	3
TOTAL			60

PARCOURS POLITIQUES D'ENTREPRISE ET RESPONSABILITÉS SOCIALES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Arnaud MIAS (Dauphine - PSL), Samuel PINAUD (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences sociales

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Politiques d'entreprises et responsabilités sociales forme les étudiants aux outils analytiques et méthodologiques leur permettant de comprendre et d'accompagner les pratiques sociales et environnementales des entreprises et/ou d'assumer des responsabilités de pilotage et de gestion de projets dans l'économie sociale et solidaire.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître le management, reporting et audit de la responsabilité sociale des entreprises ;
- Savoir mener un pilotage et évaluation de projets ;
- Savoir faire une analyse quantitative et qualitative de contextes organisationnels complexes ;
- Savoir dialoguer avec les parties prenantes et communication publique.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 83 % des diplômés sont en poste.

- Responsable/chargé(e) de mission RSE de mission développement durable ;
- Responsable de projet RH (diversité, handicap...) ;
- Responsable/chargé(e) de la prévention et de la santé au travail ;
- Responsable des partenariats entreprises dans une association ;
- Responsable des actions philanthropiques dans une entreprise ;
- Analyste extra-financier ;
- Audit, la notation sociale et environnementale ;
- Chargé(e) de projet en ONG, en économie sociale et solidaire ;
- Enseignant et chercheur en sociologie dans les organisations publiques et privées ;
- Gestionnaire de risques (risk manager).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Choisir une des majeures suivantes

Politiques d'entreprises

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Relations sociales et négociation collective	fr	18	3
Atelier professionnalisant	fr	18	3
Anglais pour les sciences sociales	0	18	3
Grands Enjeux Juridiques	fr	18	3
Repenser l'entreprise : frontières et missions	fr	18	3
Mutations du travail et de l'emploi	fr	18	3
Sociologie de l'entreprise et de l'intervention	fr	18	3
Cycle de conférences	fr	18	0
Théorie des statistiques	fr	30	3
Pratique des statistiques sur R	fr	15	3
S3 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			3
Enquête sur les politiques d'entreprises	fr	18	3
Managing the SDGs	eng	18	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Mémoire et Stage	fr	18 semaines	12
Évaluer l'efficacité de l'État social	fr	18	3
Développement durable et responsabilités environnementales	fr	18	3
Politiques de santé au travail	fr	18	3
Pouvoir économique et financier	fr	18	3
Entreprise, discriminations et diversité	fr	18	3
Comptabilité(s), DD & RSO	fr	18	3
TOTAL			60

Économie Sociale et Solidaire

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Relations sociales et négociation collective	fr	18	3
Atelier professionnalisant	fr	18	3
Anglais pour les sciences sociales	0	18	3
Grands Enjeux Juridiques	fr	18	3
Repenser l'entreprise : frontières et missions	fr	18	3
Mutations du travail et de l'emploi	fr	18	3
Sociologie de l'entreprise et de l'intervention	fr	18	3
Cycle de conférences	fr	18	0
Théorie des statistiques	fr	30	3
Pratique des statistiques sur R	fr	15	3
S3 - Enseignements optionnels			3

1 cours à choisir parmi 2			3
Enquête sur les politiques d'entreprises	fr	18	3
Managing the SDGs	eng	18	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Mémoire et Stage	fr	18 semaines	12
Évaluer l'efficacité de l'État social	fr	18	3
Développement durable et responsabilités environnementales	fr	18	3
Comptabilité et gestion des associations	fr	18	3
Politiques du monde associatif, Théorie, pratique et évaluation de l'ESS	fr	18	3
Développement territorial : marchés, innovations, acteurs	fr	18	3
Politiques européennes de développement territorial	fr	18	3
TOTAL			60

PARCOURS POLITIQUES PUBLIQUES ET OPINION (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Sabine ROZIER (Dauphine - PSL), Anne JOURDAIN (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences sociales

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Politiques publiques et opinion forme les étudiant.es aux métiers de la conception, de l'analyse et de l'évaluation des politiques publiques, ainsi que les études et enquêtes qualitatives et quantitatives liées à l'opinion et à la politisation. Il prépare également aux métiers d'enseignant.e-chercheur.se en science politique. Cette formation possible par les voies recherche ou professionnelle allie les enseignements de science politique et de sociologie.

Objectifs pédagogiques :

- Monter un cahier des charges en évaluation ;
- Analyser une politique publique et ses effets ;
- Maîtriser les outils statistiques et de traitement des données quantitatives à un haut niveau ;
- Construire une enquête statistique de grande ampleur ;
- Rédiger un bilan d'évaluation et/ou d'enquête qualitative ou quantitative ;
- Construire un objet de recherche en sciences sociales du politique ;
- Maîtriser les méthodologies d'enquête et d'étude de l'opinion et des phénomènes politiques.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 78 % des diplômés sont en poste.

- Chargé(e) d'évaluation dans des organismes privés ou publics ;
- Chargé(e) d'enquête et d'étude dans des organismes privés ou publics ;
- Chargé(e) de mission dans des organismes publics ;
- Chargé(e) d'études dans des instituts de sondage ;
- Enseignant(e) chercheur(e) en science politique ;
- Consultant(e) en cabinet de conseil.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Choisir une des majeures suivantes

Recherche

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Théorie des statistiques	fr	30	3
Grandes enquêtes statistiques	fr	18	3
Évaluation des politiques publiques	fr	24	6
Politisation et dépolitisation des problèmes sociaux	fr	18	3
Pratiques réflexives en méthodes qualitatives	fr	18	3
Anglais pour les sciences sociales	0	18	3
Pratique des statistiques sur R	fr	15	3
Atelier mémoire et écriture en sciences sociales / Recherche	fr	18	3
Pratique des statistiques sur SAS	fr	15	3
S4 - Enseignements obligatoires			24
Mémoire de Recherche	fr		21
UE Libre			3
S4 - Enseignements optionnels			6
2 cours à choisir parmi 6			9
Évaluer les politiques culturelles	fr	18	3
Expertise internationale	fr	18	3
Méthodes des sondages	fr	18	3
Évaluer les politiques éducatives	fr	18	3
Politiques publiques et genre	fr	18	3
Évaluer l'efficacité de l'État-social	fr	18	3
TOTAL			60

Professionnel

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30

Théorie des statistiques	fr	30	3
Grandes enquêtes statistiques	fr	18	3
Évaluation des politiques publiques	fr	24	6
Politisation et dépolitisation des problèmes sociaux	fr	18	3
Pratiques réflexives en méthodes qualitatives	fr	18	3
Anglais pour les sciences sociales	0	18	3
Pratique des statistiques sur R	fr	15	3
Atelier métiers	fr	12	3
Pratique des statistiques sur SAS	fr	15	3
S4 - Enseignements obligatoires			18
Stage et mémoire de stage	fr		18
S4 - Enseignements optionnels			12
4 cours à choisir parmi 6			12
Évaluer les politiques culturelles	fr	18	3
Expertise internationale	fr	18	3
Méthodes des sondages	fr	18	3
Évaluer les politiques éducatives	fr	18	3
Politiques publiques et genre	fr	18	3
Évaluer l'efficacité de l'État-social	fr	18	3
TOTAL			60

PARCOURS POLITIQUES URBAINES ET GOUVERNANCE DES TERRITOIRES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : François CUSIN (Dauphine - PSL), Jean-Marie PILLON (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences sociales

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Politiques urbaines et gouvernance des territoires offre une voie professionnelle, il forme des cadres et des experts de haut niveau prêts à relever le défi des transitions urbaines afin d'exercer des responsabilités dans la ville de demain. Par la voie recherche, il fournit tout le bagage théorique et méthodologique pour poursuivre en Doctorat. La formation permet de maîtriser les différentes échelles de gouvernance, les différentes politiques urbaines (aménagement, logement, ville, transport, développement durable, etc.).

Elle apporte aux étudiants une connaissance approfondie des outils d'analyse des dynamiques socio-économiques des territoires, du droit de l'urbanisme et de la cartographie. La pratique du diagnostic territorial et du projet urbain en partenariat avec des acteurs centraux de l'aménagement est un élément clé de la formation. Enfin, les étudiants font un stage de six mois ou un mémoire de recherche pour valider leur année.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les enjeux et des leviers des politiques urbaines à l'échelle locale, nationale et européenne ;
- Savoir faire une analyse de la gouvernance territoriale ;
- Connaissance du Droit ;
- Connaître le droit de l'urbanisme et de l'aménagement ;
- Développer une expertise territoriale couplant l'analyse de données qualitatives et quantitatives ;
- Maîtriser les données géolocalisées et cartographie ;
- Savoir produire un diagnostic territorial.

DÉBOUCHÉS

- Métiers de l'action publique : chargés de mission et chefs de projets de la fonction publique déconcentrée et des collectivités territoriales ;
- Agences de l'État, établissements publics, organismes de protection sociale, secteur HLM ;
- Bureaux d'études et cabinets de conseil en développement territorial ;
- Grandes entreprises partenaires des collectivités territoriales (déléataires de services publiques, entreprises de réseau, aménageurs, constructeurs, etc.) ;
- Associations (déléataires de service public, secteur de l'économie sociale et solidaire).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Politiques des droits, accessibilité, citoyenneté	fr	18	3
Évaluation de la politique de la ville	fr	18	3
Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	fr	24	3
Acteurs du financement, de la production et de la gestion urbaines	fr	18	3
Gouvernance des métropoles et production urbaine	fr	18	3

Politique des transport et mobilités urbaines	fr	18	3
Méthodes statistiques et cartographiques (SIG)	fr	24	3
Évaluation des politiques du logement	fr	18	3
Pilotage de projet urbain	fr	18	3
Territoires intelligents, transitions et gouvernance	fr	18	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Développement durable et responsabilités environnementales	fr	18	3
Diagnostic et prospective territoriaux	fr	36	6
Politiques du monde associatif. Théorie, pratique et évaluation de l'ESS	fr	18	3
Développement territorial : Marchés, Innovations, Acteurs	fr	18	3
Politiques européennes de développement territorial	fr	18	3
Études de cas en politiques urbaines	fr	140	3
Cycle de conférences	fr		0
Mémoire et stage	fr	24 semaines	9
TOTAL			60

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER



MASTER SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Sciences Économiques et Sociales (M1)
- Institutions, Économie et Société (Research in socio-economics) (M2)

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Établissement porteur : Mines Paris - PSL

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : EHESS

Nom des responsables de la mention : Paul LAGNEAU-YMONET (Dauphine - PSL), Sylvain LAURENS (EHESS)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaine : Sciences humaines et sociales ; Droit, Économie, Gestion

Programme gradué affilié : Sciences Sociales

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le diplôme national de master « Institutions, Organisations, Économie et Société » (mention Sciences économiques et sociales) est le produit de la collaboration entre l'EHESS, Dauphine - PSL et Mines Paris - PSL. Cette formation pluridisciplinaire à la recherche et par la recherche a pour ambition de former une nouvelle génération d'universitaires et d'expert-e-s, capables de renouveler l'analyse des politiques, des institutions, des organisations et des acteurs cruciaux de l'économie contemporaine.

La formation propose un parcours de deux années d'initiation à la recherche en socio-économie. En M2, il est possible de suivre en parallèle le DU Research in management pour celles et ceux qui s'intéressent plus particulièrement à la recherche en management. L'enseignement, en français et en anglais, combine les apports des sciences économiques et sociales (économie, gestion, sociologie et science politique, et, dans une moindre mesure, l'anthropologie, la géographie et l'histoire). Les cours s'articulent autour de concepts et problématiques-clés et présentent les indispensables méthodes d'investigation (notamment statistiques) pour que les étudiants apprennent à concevoir, réaliser et publier des recherches scientifiques. Les séminaires sont aussi l'occasion pour les étudiants de présenter l'état de leur recherche et de développer leur maîtrise des savoir-faire du travail scientifique (décrire, expliquer, comprendre et critiquer).

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Master 1 : étudiantes et étudiants au moins titulaires d'une licence dans les domaines de l'économie, des sciences sociales (géographie, histoire, science politique, sociologie), de la gestion ou de l'ingénierie (y compris les sciences de l'environnement). Les candidates et candidats en M1 auront au moins suivi une initiation à l'économie et une introduction à la recherche scientifique et ses méthodes, et disposeront d'un niveau d'anglais suffisant, (équivalent au score 90 au TOEFL) pour préparer les lectures et suivre les enseignements en anglais.

Processus de recrutement : dossier et entretien

DÉBOUCHÉS

Le master s'adresse prioritairement aux étudiants qui ont l'ambition d'embrasser une carrière scientifique dans des institutions d'enseignement supérieur ou de recherche. Ils bénéficieront de la renommée de l'EHESS, de Dauphine - PSL et de Mines Paris - PSL pour s'insérer dans les réseaux internationaux de recherche et poursuivre en doctorat.

Le master forme aussi des cadres, publics ou privés (chargés d'étude, analystes, responsables de projet) dotés de l'esprit scientifique requis pour relever les défis organisationnels et politiques auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines.

PARCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Paul LAGNEAU-YMONET (Dauphine - PSL), Sebastien LECHEVALIER (EHESS)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences Sociales

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Cette première année de master a pour but de doter les étudiants d'un socle de connaissances fondamentales sur les principaux concepts des sciences sociales de l'économie (accumulation, capital, état, firme, organisation, marché, régulation, travail). Elle est le fruit de la collaboration entre l'EHESS, les Mines Paris - PSL et Dauphine - PSL.

Objectifs pédagogiques :

- Former une nouvelle génération de scientifiques et d'experts capables de renouveler l'analyse des politiques, des institutions, des organisations et des acteurs qui font l'économie contemporaine.

- S'initier ou se perfectionner en statistiques, analyse géométrique de données, analyse de réseaux, programmation (Python et R), systèmes d'information géographique (SIG), maniement de sources historiques.
- Suivre un enseignement, en français et en anglais dans les 3 établissements, qui combine les apports des sciences économiques et sociales.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Comparative methods in social sciences	eng	18	6
Etats, institutions et construction des marchés	fr	18	6
Firmes, Organisations, marchés	fr	18	6
Travail, capital, accumulation	fr	18	6
UE Management	fr	18	6
S2 - Enseignements obligatoires			18
Fondements de la science des données 1	fr	36	3
Droit et régulation de l'économie	fr	18	3
Current Research in Socio-economics	eng	14	3
Anglais, certification TOEFL	0	24	3
Mémoire - Stage	0		6
S2 - Enseignements optionnels			12
2 cours à choisir parmi 6			6
Simple and Multiple Correspondence Analysis	eng	24	3
Sources historiques de l'économie	fr	18	3
Enquêter sur les lieux de pouvoir	fr	24	3
Le Spectacle d'après ?	fr	24	3
Econométrie	fr	21	3
Traitement et analyse de l'information spatiale (SIG)	fr	24	3
1 cours à choisir parmi 6			3
La théorie de la régulation	fr		3
Public policies economy	fr		3
Vieillesse et économie des retraites	fr		3
Business social et économie solidaire	fr		3
Les métamorphoses de l'économie mixte	fr		3
Histoire des entreprises et de la finance	fr		3
1 cours à choisir			3
Séminaire de recherche	fr		3
TOTAL			60

PARCOURS INSTITUTIONS, ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ (RESEARCH IN SOCIO-ECONOMICS) (M2)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Paul LAGNEAU-YMONET (Dauphine - PSL), Sylvain LAURENS (EHESS)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences Sociales

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Cette formation pluridisciplinaire, à la recherche et par la recherche, a pour ambition de former une nouvelle génération de scientifiques et d'experts, capables de renouveler l'analyse des politiques, des institutions, des organisations et des acteurs qui font l'économie contemporaine. Elle est le fruit de la collaboration entre l'EHESS, les Mines Paris et Dauphine - PSL.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux économiques et sociaux, connaissance des courants et débats théoriques ;
- Être capable de mener un travail rigoureux d'étude et de recherche fondé sur la collecte et l'analyse d'information ;
- Apprendre les formes de la communication scientifique en anglais ;
- Connaître une large palette de méthodes de recherche et d'outils statistiques et numériques.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Un programme Erasmus avec l'Université Goethe de Francfort est en cours de validation.

DÉBOUCHÉS

L'objectif du parcours est de former des scientifiques et des experts, capables de réaliser des travaux théoriques et empiriques qui, en France comme à l'étranger, renouvelleront l'analyse des institutions, des organisations, et des politiques économiques ainsi que l'étude des pratiques de leurs agents—Le parcours forme aussi des cadres, publics ou privés, dotés de l'esprit scientifique indispensable pour relever les défis organisationnels et politiques auxquels sont confrontées les économies contemporaines—Les étudiant(e)s qui auront obtenu les meilleurs résultats pourront candidater à des contrats doctoraux (financés par un établissement d'enseignement supérieur, une association, une administration ou une entreprise).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Institutions de la monnaie et de la dette	fr	18	6
Financiarisation et valorisation	fr	18	6
Environnement, économie, capitalisme	fr	18	6
Espaces, mondialisation et territoires économiques	fr	18	6
Fondements de la science des données II	fr	36	6
S4 - Enseignements obligatoires			21
Socio-économie du genre	fr	24	3
Anglais pour les sciences sociales	0	18	3
Mémoire	0	21	15
S4 - Enseignements optionnels			9
1 cours à choisir parmi 2			3
Professionnalisation : Séminaire 'Après le master'			3
Stage	fr	8 semaines	3
1 cours à choisir parmi 8			3
Discriminations, inégalités, organisation	fr		3
Défaire l'industrie	fr		3
Economie et religion	fr		3
Organisation(s) et développement durable	fr		3
Comprendre le changement institutionnel en Asie	fr		3
Monetary and Financial History	eng	18	3
Anthropologie des pratiques de mesure	fr	24	3
Travail et capacité d'agir	fr		3
1 cours à choisir			3
UE Libre	fr		3
TOTAL			60

MASTER SCIENCES SOCIALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales (M1/M2) ;
- Quantifier en sciences sociales (M1/M2) ;

Établissement opérateur : ENS – PSL

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : EHESS

Nom des responsables de la mention : Florence MAILLOCHON (CNRS et ENS - PSL), Alexis SPIRE (CNRS)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaine : Sciences humaines et sociales

Programme gradué affilié : Sciences sociales

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Fruit d'une collaboration entre le Département de sciences sociales de l'ENS - PSL et l'EHESS (EHESS), le master de sciences sociales propose un cadre de formation original à trois disciplines fondamentales des sciences sociales : la sociologie, l'histoire et l'anthropologie – ouvertes aux objets et aux terrains d'autres disciplines comme la science politique ou l'économie.

Ce master est une formation à la recherche par la recherche et met l'accent sur l'acquisition des savoir-faire spécifiques de chacune des disciplines grâce à deux dispositifs : des ateliers de recherche et des stages de terrain où les étudiants se familiarisent avec des matériaux statistiques, archivistiques, ethnographiques et cartographiques et la réalisation d'une recherche personnelle qui est au cœur de la deuxième année du cursus. Le master s'appuie à titre principal sur le Centre Maurice Halbwachs (unité mixte du CNRS, de l'EHESS et de l'ENS) et profite également de l'implication d'enseignants-chercheurs et de chercheurs d'autres laboratoires de l'EHESS (par exemple l'IRIS, le CESSP...).

Le master propose 2 parcours dès le M1 :

- Pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales (PDI)
- Quantifier en sciences sociales

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : La mention s'adresse principalement à des étudiants formés à l'Université dans des filières disciplinaires de sciences sociales (sociologie, histoire, anthropologie, science politique) ou des filières multi-disciplinaires (IEP, CPES de PSL). Elle s'adresse tout autant à des étudiants disposant d'autres formations (statistique, droit, économie, lettres, philosophie, sciences mathématiques, physiques ou biologiques) et qui souhaitent s'ouvrir aux sciences sociales ou s'y reconvertir. Elle accueille également des salariés souhaitant se perfectionner en sciences sociales.

Procédure de recrutement : Sur dossier.

DÉBOUCHÉS

Ce master forme d'abord aux métiers de la recherche. Les étudiants ont donc vocation à poursuivre leur formation en préparant un doctorat. Le parcours « Quantifier » ouvre également à des débouchés dans des services publics (chargé de mission auprès de collectivités territoriales ou de ministères), ou en entreprise (data analyst dans des sociétés d'études, instituts de sondage ou think tanks).

PARCOURS PRATIQUE DE L'INTERDISCIPLINARITÉ EN SCIENCES SOCIALES (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Nicolas MARIOT (CNRS), Alexis SPIRE (CNRS).

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences sociales

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours « Pratique de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales » (PDI) propose un cursus original. Il combine les apports de trois disciplines fondamentales des sciences sociales – anthropologie, histoire, sociologie –, avec une ouverture sur les objets et questionnements d'autres disciplines telles que la science politique ou l'économie.

La première année de master permet à tous les étudiants de raffermir les fondements des trois disciplines-socle de PDI, ainsi que d'acquérir des méthodes d'enquête. Le cycle « Disciplines » constitue un panel d'enseignements dans chacune des trois disciplines considérées comme des traditions scientifiques mais aussi des façons de faire, des métiers ("Approches anthropologiques", "Lectures en histoire", "Lectures en sociologie"). Il invite à réfléchir sur les frontières mouvantes

entre disciplines, sur l'histoire de celles-ci et de leurs rapports, sur les braconnages de l'une à l'autre. Il est complété par un quatrième module centré sur les applications concrètes de la notion d'interdisciplinarité (« Approches interdisciplinaires »).

Le cycle « Méthodes » met l'accent sur l'acquisition des savoir-faire propres à l'enquête en science sociale ("Archives et sources", "Approches quantitatives en sciences sociales", "Méthodes ethnographiques") : il vise à former les étudiants aux méthodologies et aux techniques historiques, sociologiques et anthropologiques. Un stage immersif d'une semaine de formation à l'enquête de terrain, en début de première année, ainsi que des ateliers de recherche à l'année, où les étudiants se familiarisent avec des matériaux d'enquête en cours et contribuent à leur exploitation voire à leur publication, viennent compléter cette formation à la recherche par la recherche.

La deuxième année vise à consolider et à élargir les compétences acquises en M1. Le tronc commun est composé de quatre unités : un cycle « Interdisciplinarité en action » qui confronte les perspectives disciplinaires autour d'objets de recherche ; un module de professionnalisation, qui invite à réfléchir aux perspectives ouvertes aux étudiants après le master 2 ; un cours entièrement dispensé en anglais, « Reading in the Social Sciences », qui propose une introduction aux sciences sociales anglophones ; enfin, un cycle « Auteurs » qui présente chaque année des textes d'un auteur classique en sciences sociales et associe des chercheurs qui l'utilisent dans leurs travaux de façon originale.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			15
Langue vivante/FL	0	24	3
Stage de terrain ethnographique	0	42	12
S1 - Enseignements optionnels			15
3 cours à choisir parmi 4			9
Approches anthropologiques	fr	24	3
Lectures en histoire	fr	24	3
Lectures en sociologie	fr	24	3
Approches interdisciplinaires	fr	24	3
6 ECTS à valider parmi un choix de 32 cours			6
Séminaire thématique	fr	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			24
Archives et sources	fr	24	3
Statistiques descriptives en sciences sociales	fr	24	3
Méthodes ethnographique	fr	24	3
Mémoire	fr	24	15
S2 - Enseignements optionnels			6
6 ECTS à valider parmi un choix de 4 cours			6
Atelier Initiation à l'enquête collective	fr	24	6
Fabrique des données quantitatives	fr	24	3

Séminaire "Méthodes" Régressions multiples	fr	24	3
Séminaire "Méthodes" Analyse factorielle et classifications	fr	24	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			24
Readings in the Social Sciences	eng	24	6
Module de professionnalisation	fr	18	3
Cycle Interdisciplinarité en action	fr	18	3
Cycle Auteurs	fr	18	3
Atelier de recherche	fr	24	9
S3 - Enseignements optionnels			6
1 cours à choisir parmi 2			6
Séminaire libre	fr	24	6
Stage de terrain ethnographique		1 semaine	6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire thématique 2	fr	24	6
Mémoire M2			24
TOTAL			60

PARCOURS QUANTIFIÉ EN SCIENCES SOCIALES (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Florence MAILLOCHON (CNRS, ENS - PSL), Marie PLESSZ (INRAE)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences sociales

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours forme à un usage réflexif et rigoureux des méthodes quantitatives au service de questions de recherche en sociologie, histoire, anthropologie et sciences politiques. Il offre une solide formation en sciences sociales et en statistiques, associée à une réflexion en amont sur la production des données, et en aval sur leurs utilisations.

Formation par la pratique fortement ouverte au monde professionnel grâce à des partenariats, le parcours s'articule autour d'un fil directeur commun à tous les enseignements - une réflexion sur la

construction des données - pour savoir comment les trouver, les collecter ou les générer et percevoir leurs limites.

Les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en sciences sociales permettant de compléter et de diversifier leur formation originale.

Ils suivent en statistiques une formation innovante alliant compétences techniques et réflexivité. En pratique, l'enseignement s'organise autour :

- Des modules (cours + TP intégré) pour chaque méthode statistique afin de découvrir ses conditions d'utilisation, ses mobilisations en sciences sociales, ses fondements théoriques, sa mise en pratique (sous R et SAS) et l'interprétation de ses résultats.
- Des cours « ateliers » et des stages collectifs pour apprendre à formuler des questions de recherche et à les traiter avec les méthodes enseignées.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			21
Socio-histoire des statistiques	fr	24	6
Atelier Enquête par questionnaire (Partie 1)	fr	24	6
Data management : logiciels de statistiques	fr	36	3
Représentativité et liens statistiques	fr	24	3
Langue vivante / FLE	0	24	3
S1 - Enseignements optionnels			9
1 cours à choisir parmi les séminaires PDI			3
Séminaire Disciplines	fr	24	3
6 ECTS à valider parmi un choix de 29 cours			6
Séminaire thématique	fr	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Fabrique des données quantitatives	fr	24	3
Analyse factorielle et classifications	fr	24	6
Régressions multiples	fr	24	6
Sociologie des réseaux sociaux	fr	24	6
Stage Pratique de la quantification (Partie 2)	fr	24	6
Outils pour la recherche	fr	18	3
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Modélisation et identification causale	fr	28	6
Datamining et cartographie	fr	24	6

Analyses longitudinales	fr	24	6
Atelier de recherche	fr	25	9
S3 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 4			3
Après le master (PDI)	fr	18	3
Cycle Interdisciplinarité en action (PDI)	fr	18	3
Cycle Auteurs (PDI)	fr	18	3
Current Research in Socio-Economics	eng	18	3
S4 - Enseignements obligatoires			24
Atelier Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche			24
S4 - Enseignements optionnels			6
6 ECTS à valider parmi un choix de 29 cours			6
Séminaires conseillés QESS	fr	24	6
TOTAL			60

MASTER SYSTÈMES D'INFORMATION, RÉSEAUX ET NUMÉRIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Systèmes d'information, réseaux et numériques (M1) ;
- Gestion des systèmes d'information (M2) ;
- Industries de réseau et économie numérique (M2) ;
- Management des télécoms et des médias (M2) ;
- Systèmes d'information de l'entreprise étendue : audit et conseil (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Nom des responsables de la mention : Éric BROUSSEAU (Dauphine - PSL) et Henri ISAAC (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant grade de master

Domaine : Sciences humaines et sociales

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Ce Master a pour objectif de former aussi bien des managers généralistes en numérique que des experts en systèmes d'information c'est-à-dire des cadres aptes à appréhender la transformation numérique des organisations, à y prendre part et à la piloter dans une grande variété d'organisations et d'industries.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la transformation numérique et se former aux nouveaux métiers ;
- Développer des compétences d'analyse, de maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre à partir des sciences des données ;
- Articuler des compétences managériales et techniques sur les systèmes d'information pour transformer les organisations, les entreprises innovantes, et le secteur privé ;
- S'ouvrir à des perspectives professionnelles variées, dans le secteur public et privé.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Les étudiants français ou étrangers (résidant sur le territoire français sur les 12 derniers mois de l'année pour l'admission en alternance) titulaires d'une licence (Bac+3 - 180 ECTS), de Grande École ou de Grand Établissement reconnu équivalent en informatique, gestion, économie, finance, ingénierie.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

Un mois après leur diplomation, 100% des diplômés trouvent leur premier emploi en tant que consultant, chargé de mission en développement, chargé de mission en économie numérique, chargé de mission en production, chargé de mission en digital, Data Analyst & Account Manager, Chef de projet IT, Auditeur IT, Chargé d'études en matière de transformation numérique, chargé de production dans l'audiovisuel.

PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION, RÉSEAUX ET NUMÉRIQUE (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Éric BROUSSEAU (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1ère année de Master - Systèmes d'information, réseau et numérique propose une palette de cours visant à acquérir les fondamentaux et les outils d'analyse pour mieux appréhender les fondamentaux en gestion (finance, gestion des ressources humaines, gestion de projet, marketing, logistique), des systèmes d'information (modélisation, gouvernance, sécurité, audit), de l'innovation (aussi bien dans le numérique et les médias, que dans ses dimensions économiques et réglementaires) en constante évolution.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la transformation numérique et se former aux nouveaux métiers ;
- Développer des compétences d'analyse, de maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre à partir des sciences des données ;

- Articuler des compétences managériales et techniques sur les systèmes d'information pour transformer les organisations, les entreprises innovantes, et le secteur privé ;
- S'ouvrir à des perspectives professionnelles variées, dans le secteur public et privé.

ACCORDS INTERNATIONAUX

La 1^{re} année de master Systèmes d'information, réseaux et numérique - Majeure Système d'information de l'entreprise étendue est ouverte sur le campus de Dauphine Tunis.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale, choisir une des majeures suivantes

Industries de réseaux et économie numérique ou Management des télécoms et des médias

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			14
Data Management	fr	18	3
Initiation algorithmique et programmation	fr	18	3
Introduction aux bases de données	fr	18	3
Langue	0	18	3
Gestion de projet	fr	18	2
S1 - Enseignements obligatoires			12
Économie du numérique	eng	18	3
Économie de l'innovation	fr	18	3
Économie des médias	fr	18	3
Social Medias	fr	18	3
S1 - Enseignements optionnels			3
3 ECTS à valider parmi un choix de 2 cours			3
Histoire des sciences et techniques	fr	18	3
Enjeux de la société digitale	fr	18	3
S2 - Enseignements obligatoires			12
Data Science	fr	18	3
Marketing Digital	fr	18	3
Droit du Numérique	fr	18	3
Hackathon	fr	18	3
S2 - Enseignements obligatoires			12
Faire de la stratégie à l'ère du digital	fr	36	3
Humanités digitales	fr	18	3
Bases de Données avancées	fr	18	3
Financement de l'innovation et business plan	fr	18	3
S2 - Enseignements optionnels			6
6 ECTS à valider parmi un choix de 3 cours			6
Modélisation des réseaux et du Web	fr	18	3
Sport	0		3
Industrie 4.0	fr	18	3
TOTAL			59

Gestion des systèmes d'information ou Systèmes d'information de l'entreprise étendue

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			14
Data Management	fr	18	3
Initiation algorithmique et programmation	fr	18	3
Introduction aux bases de données	fr	18	3
Langue	0	18	3
Gestion de projet	fr	18	2
S1 - Enseignements obligatoires			15
Audit et contrôle	fr	18	3
Architecture technique des SI	fr	36	6
Comptabilité, finance d'entreprise	fr	18	3
Modélisation des processus	fr	36	3
S2 - Enseignements obligatoires			12
Data Science	fr	18	3
Marketing Digital	fr	18	3
Droit du Numérique	fr	18	3
Hackathon	fr	18	3
S2 - Enseignements obligatoires			18
Organisation, stratégie et systèmes d'information	fr	18	3
Sécurité des SI	fr	18	3
Ressources Humaines	fr	18	3
Initiation réseau (langage de programmation et interface)	fr	18	3
Urbanisation des SI	fr	18	3
Métiers et Fonctions des SI	fr	18	3
TOTAL			59

PARCOURS GESTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Francis TABOURIN (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Alternance et Formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Gestion des systèmes d'information a pour objectif d'acquérir de solides connaissances sur tous les concepts et techniques des systèmes d'information et leur mise en œuvre au service des différents métiers de l'entreprise. La formation est orientée vers la gestion de projet MOA (Maîtrise d'ouvrage).

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les concepts et techniques des systèmes d'information et de leur mise en œuvre par de solides connaissances ;
- Maîtriser des architectures organisationnelles, des technologies et principes d'architecture technique ;
- Réaliser un diagnostic, conception et mise en œuvre d'une gestion de projets.

DÉBOUCHÉS

3 mois en moyenne après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste en tant que Chef de projet, Architecte applicatif, Consultant business intelligence, Consultant ERP, Gestionnaire de portefeuille projets, Gestionnaire de planification SI, Project Management Officer, Responsable qualité, Business analyst, Product Owner.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Gestion de projet	fr		6
Modélisation des systèmes d'information	fr		3
Processus métiers et logiciels	fr		3
Concepts du développement et de la programmation	fr		3
Architecture matérielle et Architecture des réseaux	fr		6
Bases de données et Application en environnement WEB	fr		6
Anglais Project Management	0		3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Test logiciels et assurance qualité	fr		3
Business intelligence et big data	fr		3
Achats informatique et notions juridiques associées	fr		3
Stratégie de choix et implémentation des progiciels	fr		6
Audit des systèmes d'information	fr		3
Solutions et logiciels métiers	fr		6
Mémoire	0		3
Apprentissage	0		3
TOTAL			60

PARCOURS INDUSTRIES DE RÉSEAU ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Eric BROUSSEAU (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue, alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Industries de réseaux et économie numérique forme des étudiants à maîtriser les principes de fonctionnement des industries de réseau et de l'économie numérique. Elle a pour objectifs de développer des capacités d'analyse et de méthodologie permettant de suivre des phénomènes en forte évolution, soit dans l'univers de la recherche et de l'enseignement supérieur, soit à des postes opérationnels dans les entreprises, les administrations, les regroupements de consommateurs ou d'utilisateurs, les institutions de la régulation. Ce parcours est le fruit de la collaboration entre Dauphine, l'École Polytechnique, Centrale Supélec, Télécom Paris et l'Université Paris-Saclay.

Objectifs pédagogiques :

- Piloter et financer des projets industriels et technologiques, de la conception à la réalisation ;
- Prendre part à la définition des axes stratégiques des entreprises ou de l'administration ;
- Créer, développer et participer à la réussite des entreprises et activités innovantes ;
- Aider les entreprises à s'adapter et à s'organiser autour des processus d'innovation.

Les étudiants du parcours en formation initiale devront réaliser un stage d'une durée minimale de 3 mois et maximale de 6 mois, à effectuer au second semestre à partir du mois d'avril. Ce stage pourra être effectué à l'étranger.

DÉBOUCHÉS

3 mois en moyenne après la diplomation, 100 % des diplômés sont en poste en tant que Chargés d'études dans le domaine de l'innovation et de la transformation numérique, Chargés de projet dans les entreprises de réseaux ou au sein des pouvoirs publics (régulation), Responsables d'analyses stratégiques, marketing ou organisationnelles, Data Analyst, Enseignant-chercheur après un doctorat ou bien cadres dirigeants d'entreprises ou d'administration.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale, Recherche

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			2
Méthodologie de la recherche	fr	21	2
S3 - Enseignements optionnels			28
4 ECTS à valider parmi un choix de 2 cours			4
Économétrie Introduction	fr	21	4
Économie de la société de l'information	fr	21	4
24 ECTS à valider parmi un choix de 10 cours			24
Économie industrielle	fr	21	4
Systèmes d'information et organisation	fr	21	4
Analyse quantitative de l'innovation	fr	21	4
Économie et management de l'innovation	fr	21	4
Économie des réseaux	fr	21	4
Économie de la propriété intellectuelle	fr	21	4
Économie politique des institutions et de la réglementation	fr	21	4
Économie du Market Design	fr	21	4
Management stratégique	fr	21	4
Politique de la concurrence et de la réglementation	fr	21	4
S4 - Enseignements obligatoires			18
Mémoire et Grand Oral	fr		18
S4 - Enseignements optionnels			12
12 ECTS à valider parmi un choix de 4 cours			12
Économie et gestion de l'innovation	fr	21	4
Économie de la régulation	eng	21	4
Économie des plateformes	fr	21	4
Applications du Market design aux secteurs de l'énergie	fr	21	4
TOTAL			60

Formation initiale, Professionnel, choisir une des majeures suivantes

Innovation

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			12
Marketing de l'innovation	fr	10	2
Entreprenariat et création d'entreprises innovantes	eng	10	2
Communautés en ligne et production communautaire	fr	10	2
Management de l'Innovation dans un monde numérique	fr	10	2
Économie et gestion de l'innovation	eng	21	4
S3 - Enseignements optionnels			18

18 ECTS à valider parmi un choix de 10 cours			18
Économie industrielle	fr	21	3
Systèmes d'information et organisation	fr	21	3
Analyse quantitative de l'innovation	fr	21	3
Économie et management de l'innovation	eng	21	3
Économie des réseaux	fr	21	3
Économie de la propriété intellectuelle	eng	21	3
Économie politique des institutions et de la réglementation	eng	21	3
Économie du Market Design	fr	21	3
Management stratégique	fr	21	3
Politique de la concurrence et de la réglementation	fr	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			19
Stage et rapport		12 à 24 semaines	19
S4 - Enseignements optionnels			11
3 ECTS à valider parmi un choix de 2 cours			3
Économétrie introduction	fr	21	3
Économie de la société de l'information	fr	21	3
8 ECTS à valider parmi un choix de 17 cours			8
Conférence de Master	fr	10	4
Marketing de l'innovation	fr	10	2
Entrepreneuriat et création d'entreprises innovantes	fr	10	2
Communautés en ligne et production communautaire	fr	10	2
Management de l'Innovation dans un monde numérique	fr	10	2
La régulation du secteur électrique	fr	10	2
Concurrence et organisation des marchés électriques	fr	10	2
Transition énergétique et électromobilité	fr	10	2
Les nouveaux mécanismes concurrentiels : enchères et contrats	fr	10	2
Les partenariats Public Privé et la délégation des services publics	fr	10	2
La régulation économique : aspects institutionnels et juridiques	fr	10	2
Crises, banques et réglementation financière en Europe	fr	10	2
E-commerce	fr	10	2
Numérique et contenus	fr	10	2
Régulation du numérique	fr	10	2
Transformations numériques	fr	10	2
Concurrence et organisation du marché du gaz	fr	10	2
TOTAL			60

Market Design

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			12
La régulation du secteur électrique	fr	10	2
Concurrence et organisation des marchés électriques	fr	10	2
Concurrence et organisation du marché du gaz	fr	10	2
Transition énergétique et électromobilité	fr	10	2

Applications du market design aux secteurs de l'énergie	fr	21	4
S3 - Enseignements optionnels			18
18 ECTS à valider parmi un choix de 10 cours			18
Économie industrielle	fr	21	3
Systèmes d'information et organisation	fr	21	3
Analyse quantitative de l'innovation	fr	21	3
Économie et management de l'innovation	eng	21	3
Économie des réseaux	fr	21	3
Économie de la propriété intellectuelle	eng	21	3
Économie politique des institutions et de la réglementation	eng	21	3
Économie du Market Design	fr	21	3
Management stratégique	fr	21	3
Politique de la concurrence et de la réglementation	fr	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			19
Stage et rapport		12 à 24 semaines	19
S4 - Enseignements optionnels			11
3 ECTS à valider parmi un choix de 2 cours			3
Econométrie introduction	fr	21	3
Économie de la société de l'information	fr	21	3
8 ECTS à valider parmi un choix de 17 cours			8
Conférence de Master	fr	10	4
Marketing de l'innovation	fr	10	2
Entrepreneuriat et création d'entreprises innovantes	fr	10	2
Communautés en ligne et production communautaire	fr	10	2
Management de l'Innovation dans un monde numérique	fr	10	2
La régulation du secteur électrique	fr	10	2
Concurrence et organisation des marchés électriques	fr	10	2
Transition énergétique et électromobilité	fr	10	2
Les nouveaux mécanismes concurrentiels : enchères et contrats	fr	10	2
Les partenariats Public Privé et la délégation des services publics	fr	10	2
La régulation économique : aspects institutionnels et juridiques	fr	10	2
Crises, banques et réglementation financière en Europe	fr	10	2
E-commerce	fr	10	2
Numérique et contenus	fr	10	2
Régulation du numérique	fr	10	2
Transformations numériques	fr	10	2
Concurrence et organisation du marché du gaz	fr	10	2
TOTAL			60

Concurrence et Régulation

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			12
Les nouveaux mécanismes concurrentiels : enchères et contrats	fr	10	2

Les partenariats Public Privé et la délégation des services publics	fr	10	2
La régulation économique : aspects institutionnels et juridiques	fr	10	2
Crises, banques et réglementation financière en Europe	fr	10	2
Économie de la régulation	fr	21	4
S3 - Enseignements optionnels			18
18 ECTS à valider parmi un choix de 10 cours			18
Économie industrielle	fr	21	3
Systèmes d'information et organisation	fr	21	3
Analyse quantitative de l'innovation	fr	21	3
Économie et management de l'innovation	eng	21	3
Économie des réseaux	fr	21	3
Économie de la propriété intellectuelle	eng	21	3
Économie politique des institutions et de la réglementation	eng	21	3
Économie du Market Design	fr	21	3
Management stratégique	fr	21	3
Politique de la concurrence et de la réglementation	fr	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			19
Stage et rapport		12 à 24 semaines	19
S4 - Enseignements optionnels			11
3 ECTS à valider parmi un choix de 2 cours			3
Économétrie introduction	fr	21	3
Économie de la société de l'information	fr	21	3
8 ECTS à valider parmi un choix de 17 cours			8
Conférence de Master	fr	10	4
Marketing de l'innovation	fr	10	2
Entrepreneuriat et création d'entreprises innovantes	fr	10	2
Communautés en ligne et production communautaire	fr	10	2
Management de l'Innovation dans un monde numérique	fr	10	2
La régulation du secteur électrique	fr	10	2
Concurrence et organisation des marchés électriques	fr	10	2
Transition énergétique et électromobilité	fr	10	2
Les nouveaux mécanismes concurrentiels : enchères et contrats	fr	10	2
Les partenariats Public Privé et la délégation des services publics	fr	10	2
La régulation économique : aspects institutionnels et juridiques	fr	10	2
Crises, banques et réglementation financière en Europe	fr	10	2
E-commerce	fr	10	2
Numérique et contenus	fr	10	2
Régulation du numérique	fr	10	2
Transformations numériques	fr	10	2
Concurrence et organisation du marché du gaz	fr	10	2
TOTAL			60



Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			12
Économie des plateformes	fr	21	4
E-commerce	fr	10	2
Numérique et contenus	fr	10	2
Régulation du numérique	fr	10	2
Transformations numériques	fr	10	2
S3 - Enseignements optionnels			18
18 ECTS à valider parmi un choix de 10 cours			18
Économie industrielle	fr	21	3
Systèmes d'information et organisation	fr	21	3
Analyse quantitative de l'innovation	fr	21	3
Économie et management de l'innovation	eng	21	3
Économie des réseaux	fr	21	3
Économie de la propriété intellectuelle	eng	21	3
Économie politique des institutions et de la réglementation	eng	21	3
Économie du Market Design	fr	21	3
Management stratégique	fr	21	3
Politique de la concurrence et de la réglementation	fr	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			19
Stage et rapport		12 à 24 semaines	19
S4 - Enseignements optionnels			11
3 ECTS à valider parmi un choix de 2 cours			3
Économétrie introduction	fr	21	3
Économie de la société de l'information	fr	21	3
8 ECTS à valider parmi un choix de 17 cours			8
Conférence de Master	fr	10	4
Marketing de l'innovation	fr	10	2
Entrepreneuriat et création d'entreprises innovantes	fr	10	2
Communautés en ligne et production communautaire	fr	10	2
Management de l'Innovation dans un monde numérique	fr	10	2
La régulation du secteur électrique	fr	10	2
Concurrence et organisation des marchés électriques	fr	10	2
Transition énergétique et électromobilité	fr	10	2
Les nouveaux mécanismes concurrentiels : enchères et contrats	fr	10	2
Les partenariats Public Privé et la délégation des services publics	fr	10	2
La régulation économique : aspects institutionnels et juridiques	fr	10	2
Crises, banques et réglementation financière en Europe	fr	10	2
E-commerce	fr	10	2
Numérique et contenus	fr	10	2
Régulation du numérique	fr	10	2
Transformations numériques	fr	10	2
Concurrence et organisation du marché du gaz	fr	10	2
TOTAL			60

PARCOURS MANAGEMENT DES TÉLÉCOMS ET DES MÉDIA (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Henri ISAAC (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours Management des télécoms et des média forme des spécialistes de la gestion de la transformation digitale des industries de la communication et des média, pour leur permettre d'évoluer dans un secteur en constante mutation. Cette mutation exige des personnes de formation polyvalente, capables d'appréhender les problèmes spécifiques au domaine et d'y apporter des solutions innovantes et pérennes.

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender et expliquer un problème managérial ou économique ; maîtriser les fondamentaux, notamment dans les domaines juridiques et économiques ;
- Caractériser et conceptualiser un problème économique : rédiger des notes de synthèse, de conjoncture, d'étude, etc. ; expliquer et analyser un phénomène économique ; utiliser des raisonnements inductifs, structurer des réseaux d'analogie ;
- Collaborer au sein d'une équipe pour la conception et la réalisation d'un projet, d'une étude ; négocier des missions professionnelles.

DÉBOUCHÉS

3 mois en moyenne après la diplomation, 93 % des diplômés sont en poste.

Quelques exemples de métiers qu'ils occupent : Chargé de programmation antennes, Chargé de développement et d'acquisition de formats TV, Chargé de production, Brand Manager, Assistant de production cinéma, Conseiller-Négociateur numérique, Chef de projet Marketing, Chef de Produit Omnimédia, Chef de produit digital, Chef de produit, Chef d'édition, Média planneur, Manager de la Direction Internationale, Consultant digital, Head of Servicing and Marketing, Consultant média, Consultant junior en systèmes d'information, Consultant en management et organisation digitale, Consultant chargé d'animation et marketing digital, Consultant en organisation.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Le fonctionnement du marché de la télévision en France	fr	18	3
Le marché asiatique des médias	fr	18	3
L'économie des télécommunications	fr	18	3
Data management 1	fr	18	3
Initiation aux technologies numériques	fr	18	3
Régulation du numérique	fr	18	3
Économie du Jeu Vidéo	fr	18	3
Les métiers de l'audio-visuel	fr	18	3
Audience, Value & digital marketing	eng	18	3
The movie industry	eng	18	3
S4 - Enseignements obligatoires			18
Stage (en FI)	0	24 semaines	3
New Business models for new media	eng	56	6
Mémoire de Master	0		6
Projets du Master	eng	21	3
S4 - Enseignements optionnels			12
4 cours à choisir parmi 7			12
L'édition numérique	fr	18	3
L'économie du cinéma et les défis du numérique : perspectives internationales	fr	18	3
Droit de l'audio-visuel	fr	18	3
Production audiovisuelle	fr	18	3
Digital out of home et digital i store	eng	18	3
Data management 2	fr	18	3
Le marché américain des media	fr	18	3
TOTAL			60

PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION DE L'ENTREPRISE ÉTENDUE : AUDIT ET CONSEIL (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Gina GULLA-MENEZ (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Management

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours SIEE vise à former des professionnels confirmés ou des futurs professionnels aux techniques et méthodes de l'audit et du conseil des systèmes d'information de l'entreprise étendue. Le Système d'Information (les technologies et les individus) est un élément incontournable de l'organisation. L'alternance assure une articulation permanente entre enseignements et réalité des situations professionnelles.

Objectifs pédagogiques :

- À partir de la gestion des risques, maîtriser le cadre conceptuel et méthodologique de la démarche d'audit informatique, dans le cadre notamment de l'Audit de la fonction informatique, des applications, des projets et de l'IA ;
- Comprendre et maîtriser les enjeux de la cybersécurité et des risques émergents ;
- Réflexion et analyse critique de différentes pratiques, avec une prise en compte des spécificités organisationnelles dans un contexte de réglementation de la donnée grandissant ;
- Appliquer et outiller cette démarche aux systèmes d'information grâce aux technologies émergentes : IA et Big data ;
- Développer les soft skills pour l'auditeur pour la communication orale et écrite : formuler des recommandations pertinentes, rédiger et présenter des rapports d'audits ;
- Enseignements proposés en anglais (20%) pour auditer et conseiller les organisations dans un contexte international.

ACCORDS INTERNATIONAUX

La formation peut être suivie au campus de Paris ou au campus de Tunis de l'Université Dauphine - PSL.

L'ouverture internationale est un aboutissement majeur de l'année et se déroule en partenariat avec des universités et des entreprises partenaires. Elle est composée de cours théoriques et d'études de cas sur lesquels les étudiants vont travailler avant de présenter en anglais leurs travaux de synthèse. Les restitutions en fin de semaine sont effectuées devant un jury composé d'universitaires et de professionnels du pays hôte.

DÉBOUCHÉS

100 % des diplômés sont en poste dès l'obtention du diplôme en tant que Consultant SI, Auditeur IT, Chef de projet IT et Directeur des systèmes d'information.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Gouvernance et audit des données	fr	30	3
Les audits fondamentaux	fr	81	9
Soft Skills/Compétences complémentaires	fr	33	3
Innovation & Disruption : AI/RPA/Blockchain	eng	15	3
Les principes de base de l'audit et du conseil	fr	75	9
Sécurité, risques, menaces et recommandations	fr	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Pratique professionnelle /Mission en entreprise	fr		3
Document/Soutenance	fr		6
Ouverture Internationale	eng	12	3
Les audits fondamentaux	fr	27	3
Innovation & Disruption : AI/RPA/Blockchain	eng	24	3
Les principes de bases de l'audit et du conseil	fr	9	3
Gouvernance et audit des données	fr	36	3
Soft Skills/Compétences complémentaires	fr	36	3
Sécurité, risques, menaces et recommandations	fr	39	3
TOTAL			60

DIPLÔME DE L'ENS - PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement opérateur : ENS - PSL

Nom de la responsable de la mention : Dorothee BUTIGIEG (ENS - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant le grade de master

Domaines : Sciences, technologies, santé ; Sciences humaines et sociales ; Arts, lettres, langues

Programmes gradués affiliés :

- Astrophysique
- Physique
- Chimie
- Mathématiques et applications
- Sciences de la terre et biodiversité
- Sciences du vivant
- Informatique
- Sciences cognitives
- Arts
- Humanités interdisciplinaires (Translitterae)
- Sciences des religions
- Sciences historiques
- Sciences sociales
- Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

L'ENS - PSL propose une formation d'excellence par la recherche, en sciences et en lettres, en collaboration avec les plus grandes universités internationales.

Ce parcours au plus près de la recherche s'inscrit par ailleurs dans les programmes gradués de PSL. Chaque normalien bénéficie d'un tutorat individuel et élabore son programme d'études personnel, où l'interdisciplinarité est encouragée. La liberté académique se double d'une grande souplesse dans l'organisation du cursus, et la formation vient s'enrichir au gré des projets et des envies : expériences de stages en laboratoire, séjours à l'étranger, expériences hors les murs, dans la fonction publique, en entreprise ou dans le monde associatif.

Chaque normalien construit son propre parcours en fonction de ses intérêts et de ses projets. Les normaliens valident au cours de leur scolarité un diplôme national de master dont la finalité est la recherche. La discipline ou la mention et la spécialité de ce master définissent la « spécialité principale » qui sera portée sur le diplôme et représente au minimum 120 ECTS.

Parallèlement, ils ou elles acquièrent une formation complémentaire pluridisciplinaire qui représente un minimum de 72 ECTS : ces enseignements sont dispensés ou agréés par l'ENS - PSL et répartis sur la durée du diplôme à savoir sur 3 ou 4 ans de scolarité selon le statut de l'étudiant.

Cette formation « à la carte » est néanmoins encadrée par les exigences du Diplôme de l'ENS - PSL, qui impose d'acquérir des crédits d'enseignement dans une ou plusieurs disciplines hors de sa discipline principale. Les expériences d'ouverture sont également au cœur de la formation : expérience professionnelle (stage d'enseignement, bénévolat dans une association, stage en administration ou en entreprise), expérience transdisciplinaire, expérience collective de recherche, expérience internationale (lectorat, séjour de recherche) facilitée par les nombreux partenariats noués avec des universités prestigieuses dans le monde entier. La richesse, la diversité et l'organisation des domaines d'enseignement dispensés à l'ENS - PSL, répartis en départements d'enseignement et de recherche, scientifiques et littéraires, permettent aux normaliens d'explorer les frontières de leur discipline et de développer une démarche intellectuelle fortement interdisciplinaire.

Liste des départements :

- Lettres : Économie, Géographie & Territoires, Histoire, Arts, Littératures et langage, Philosophie, Sciences de l'Antiquité, Sciences sociales, Espace des cultures et des langues d'ailleurs (département transversal).

ACCORDS INTERNATIONAUX

Le séjour à l'étranger est une étape essentielle dans le parcours des normaliens de l'ENS - PSL. Le choix d'une destination est étroitement lié au projet de recherche et au parcours de formation à l'École. Dans cette optique, l'ENS - PSL a négocié des accords bilatéraux et identifié des partenariats privilégiés dans le cadre des échanges Erasmus+. Forte de plus de 200 partenariats avec des universités étrangères, l'École propose chaque année des séjours de recherche ou des postes de lectorat et envoie ses élèves sur tous les continents.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (L3 ou M1) : L2, L3 ou équivalent.

Procédure de recrutement : Le recrutement s'opère selon trois voies distinctes :

- Les concours de la voie Classes Préparatoires aux Grandes Écoles :
 - En Lettres : A/L et B/LLes lauréats sont normaliens élèves et sont rémunérés pendant leurs 4 années de scolarité.
- Le concours par la voie universitaire, dont le jury est composé de membres de chaque département (dépôt de dossier puis, après sélection par les départements, épreuves d'admission). Ce concours est ouvert aux étudiants de niveau L2 ou L3 de toute nationalité. Les lauréats sont normaliens étudiants. Leur scolarité est de trois ans.
 - Les concours médecine-sciences et médecine Humanités qui proposent une formation scientifique fondamentale ou en Humanités à des étudiants recrutés en seconde année de PACES qui poursuivent parallèlement leur cursus de médecine. Les lauréats de ces concours perçoivent une bourse pour la durée de leur scolarité à l'École.

- Le concours Sélection internationale qui s'adresse aux étudiants inscrits dans une université étrangère dans le cadre de leur premier cycle. Les lauréats sont normaliens étudiants. Leur scolarité est de trois ans pendant lesquels ils perçoivent une bourse de l'ENS.

DÉBOUCHÉS

Le DENS en Lettres

L'ENS-PSL prépare à des carrières de haut niveau au sein du secteur public comme du secteur privé, en France et à l'international. Chaque année, environ 130 normaliens littéraires sont diplômés (127 en 2018 ; 137 en 2019 ; 131 en 2020). Insertion professionnelle des normaliens littéraires :

- 78% des normaliens littéraires choisissent les carrières de l'enseignement et de la recherche, dont 1/4 se détermine pour les carrières de l'enseignement en France ou à l'étranger ;
- 10% des normaliens entreprennent une carrière dans la fonction publique ;
- 6% choisissent de travailler en entreprise ;
- 6% optent pour une carrière artistique.

On retrouve des normaliens littéraires à la tête d'agences de développement régional ou municipal, dans les grandes entreprises publiques (EDF, SNCF, etc, souvent à des postes de direction des ressources humaines) ou privées. La fondation de l'ENS et le club des normaliens dans l'entreprise aident les élèves à s'orienter vers cette voie (propositions de stages et contacts).

HUMANITÉS, ARTS

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER

MASTER ARCHIVES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Technologies numériques appliquées à l'histoire (M1/M2).

Établissement opérateur : ENC - PSL

Nom du responsable de la mention : Edouard VASSEUR (ENC - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines :

- Arts, lettres, langues ;
- Sciences humaines et sociales

Programme gradué affilié : Humanités interdisciplinaires (Translitterae)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Créé en 2006 par l'ENC - PSL, le master Archives (Technologies numériques appliquées à l'histoire) est construit autour des enjeux scientifiques du traitement des sources (objets, textes, images) par les technologies numériques, au service de l'histoire et du patrimoine. Porté par l'ENC - PSL, ce master a pour ambition de former des étudiants aux méthodes d'analyses des sources historiques et littéraires ainsi qu'aux technologies numériques utiles à leurs recherches, préparant ainsi aux métiers du traitement et de la valorisation du patrimoine écrit et visuel par l'informatique.

En M1, le master propose un socle d'enseignements généraux sur les sources historiques et les documents patrimoniaux du Moyen Âge à nos jours. En M2, une formation approfondie aux techniques de l'information et de la communication est dispensée aux étudiants. À l'issue des deux années, ces derniers auront acquis une méthodologie accordant une place prépondérante aux technologies numériques dans l'élaboration de la recherche et de la gestion du patrimoine.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence d'histoire ou histoire de l'art ou lettres classiques ou lettres modernes ou droit diplôme équivalent, avec l'accord de la commission pédagogique, après entretien.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 85 % des diplômés de 2017 sont en poste.

94 % des diplômés de 2019 ont trouvé un emploi.

Le master offre des opportunités de carrières variées au sein de diverses structures :

- Organismes privés (société de services en ingénierie informatique, services archives de grands groupes, etc.) ;
- Institutions patrimoniales et organismes de droit public ;
- Laboratoires de recherche ayant des projets d'humanités numériques.

PARCOURS TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES APPLIQUÉES À L'HISTOIRE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Thibault CLÉRICE (ENC - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Humanités interdisciplinaires (Translitterae)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

En M1, les étudiants suivent un tronc commun d'enseignements généraux auquel s'ajoutent des enseignements d'option.

Tronc commun :

- Sources et histoire des sources ;
- Institutions et histoire des institutions ;
- Humanités numériques ;
- Spécialisation : livres et médias ou archives ;
- Langue vivante.

Enseignements d'option : latin grand débutant, histoire des médias, ancien français, sources et institutions économiques de l'époque moderne, histoire et techniques de l'estampe, nouveaux objets patrimoniaux.

Le M2 est dédié à l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication. Au semestre 1, les fondamentaux des technologies numériques et leur application aux sources

primaires sont enseignés. Le deuxième semestre est consacré à l'élaboration d'un travail qui diffère en fonction du parcours choisi par l'étudiant.

- Parcours professionnel : stage de longue durée en France ou à l'étranger devant porter sur un travail informatique (modèle XML, base de données, édition électronique de sources, application Web dynamique, etc.) relatif à des collections ou des objets patrimoniaux ;
- Parcours recherche : mémoire de recherche mettant les technologies numériques au service de l'histoire et du patrimoine.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1, choisir une des majeures suivantes

Archives

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			26
Initiation à la paléographie française, 1250-1500	fr	12	6
Archivistique contemporaine : la chaîne archivistique	fr	6	
Histoire des institutions de l'époque contemporaine : les institutions régaliennes	fr	6	
L'édition des textes : généralités	fr	12	
Archéologie du livre	fr	18	
Introduction aux sources archivistiques, à leur analyse et à l'archivistique de l'époque contemporaine	fr	12	6
Introduction générale au droit : dimension historique	fr	12	
Introduction à la culture numérique en sciences humaines (1)	fr	12	4
Humanités numériques : structuration du texte	fr	12	
Langue vivante au choix : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe	0	24	4
Apprentissage de l'analyse diplomatique des actes	fr	10	6
Diplomatique de l'époque moderne	fr	12	
Histoire des institutions de l'époque contemporaine : les grands équilibres institutionnels	fr	10	
S1 - Enseignements optionnels			4
24h de cours à valider parmi un choix de 6 cours			4
Archives des institutions de l'époque moderne : les acteurs institutionnels	fr	12	4
Sources de l'histoire sociale de l'époque moderne	fr	10	
Culture matérielle, histoire et société	fr	12	
Latin grand débutant	0	24	
Histoire des médias : professionnalisation et massification	fr	12	
Introduction à l'ancien français par les textes	0	24	
S2 - Enseignements obligatoires			26
Initiation à la paléographie française, 1500-1700	fr	12	6
L'édition des écrits documentaires	fr	12	
Introduction générale au droit : dimension historique	fr	12	6
Initiation aux bibliothèques et à la bibliographie	fr	24	
Initiation à XML	fr	10	4

Management et gestion de projet	fr	12	
Introduction à la culture numérique en sciences humaines (2)	fr	12	
Algorithmie	fr	12	
Langue vivante au choix : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe	0	24	4
Introduction aux archives médiévales	fr	10	6
Écrit, pouvoir et société	fr	10	
Diplomatique et archivistique à l'époque contemporaine : approfondissement et introduction aux problématiques à l'ère du numérique	fr	24	
S2 - Enseignements optionnels			4
24h de cours à valider parmi un choix de 6 cours			4
Sources et institutions économiques de l'époque moderne	fr	12	4
Latin grand débutant	0	24	
Histoire et techniques de l'estampe	fr	12	
Histoire des médias : 2eme partie	fr	12	
Nouveaux objets patrimoniaux	fr	12	
Approfondissement ancien français	0	24	
TOTAL			60

Livres et médias

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			26
Initiation à la paléographie française, 1250-1500	fr	12	6
Archivistique contemporaine : la chaîne archivistique	fr	6	
Histoire des institutions de l'époque contemporaine : les institutions régaliennes	fr	6	
L'édition des textes : généralités	fr	12	
Archéologie du livre	fr	18	
Introduction aux sources archivistiques, à leur analyse et à l'archivistique de l'époque contemporaine	fr	12	6
Introduction générale au droit : dimension historique	fr	12	
Introduction à la culture numérique en sciences humaines (1)	fr	12	4
Humanités numériques : structuration du texte	fr	12	
Langue vivante au choix : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe	0	24	4
Histoire de l'édition (I) (XIXe-XXIe)	fr	12	6
Histoire du livre et des bibliothèques	fr	18	
Histoire des industries culturelles. Industrie et fabrication des images	fr	12	
S1 - Enseignements optionnels			4
24h de cours à valider parmi un choix de 6 cours			4
Archives des institutions de l'époque moderne : les acteurs institutionnels	fr	12	4
Sources de l'histoire sociale de l'époque moderne	fr	10	
Culture matérielle, histoire et société	fr	12	
Latin grand débutant	0	24	
Histoire des médias : professionnalisation et massification	fr	12	
Introduction à l'ancien français par les textes	0	24	

S2 - Enseignements obligatoires			26
Initiation à la paléographie française, 1500-1700	fr	12	6
L'édition des écrits documentaires	fr	12	
Introduction générale au droit : dimension historique	fr	12	6
Initiation aux bibliothèques et à la bibliographie	fr	24	
Initiation à XML	fr	10	4
Management et gestion de projet	fr	12	
Introduction à la culture numérique en sciences humaines (2)	fr	12	
Algorithmie	fr	12	
Langue vivante au choix : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe	0	24	4
Histoire de l'édition (II) : typologie de la production et évolution des formes du livre	fr	12	6
Histoire des industries culturelles. Usages et mésusages de l'image comme source	fr	12	
Catalogage et bibliographie du livre ancien	fr	18	
S2 - Enseignements optionnels			4
24h de cours à valider parmi un choix de 6 cours			4
Sources et institutions économiques de l'époque moderne	fr	12	4
Latin grand débutant	0	24	
Histoire et techniques de l'estampe	fr	12	
Histoire des médias : 2eme partie	fr	12	
Nouveaux objets patrimoniaux	fr	12	
Approfondissement ancien français	0	24	
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Données, Web de données et exploitation	fr	24	3
Signalement et description structurés des documents : la description archivistique	fr	24	3
L'édition scientifique à l'ère numérique	fr	24	3
Structuration des données et des documents : bases de données relationnelles	fr	18	3
Les documents numériques : typologie, formats, outils d'exploitation	fr	13	1
Données : pérennisation, échange, standards	fr	12	1
Introduction au développement applicatif	fr	63	6
Interroger un corpus : les bases de données document	fr	10	1
Fondamentaux de l'informatique	fr	33	1
Anglais langue de l'informatique	0	18	1,5
Conduite et réalisation d'un projet informatique	fr	22	3
Techniques et chaîne de publication électronique	fr	20	3
Initiation à l'optimisation du référencement	fr	6	0,5
S4 - Enseignements obligatoires			30
Mémoire de recherche ou de stage			30
TOTAL			60

MASTER CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Antiquité méditerranéenne et proche-orientale : langues, histoire, religions (M1/M2) ;
- Études médiévales : textes, cultures et religions (M1/M2) ;
- Histoire et culture des Juifs et du judaïsme : sources et patrimoine (M1/M2) ;
- Islamologie et mondes musulmans (M1/M2) ;
- Europe moderne et contemporaine : religions, cultures, politiques (M1/M2) ;
- Géohistoire et géopolitique : espaces, cultures, pouvoirs (M1/M2) ;
- Linguistique historique et typologie des langues (M1/M2) ;
- Histoire politique et culturelle de l'Europe médiévale, moderne et contemporaine (parcours européen) (M2).

Établissement opérateur : École Pratique des Hautes Études - PSL

Nom du responsable de la mention : Michel-Yves PERRIN (École Pratique des Hautes Études - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaine : Arts, Lettres, Langues ; Sciences humaines et sociales

Programmes gradués affiliés :

- Sciences historiques
- Sciences des religions

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master « Civilisations, cultures et sociétés » est dédié à l'étude des différentes dimensions (historiques, linguistiques, religieuses, politiques, sociales, intellectuelles) des civilisations et cultures des aires principalement méditerranéennes et européennes. Sa caractéristique unique est d'en offrir une approche à la fois en synchronie, tant dans leurs dynamiques internes que dans leurs relations avec les mondes environnants, et en diachronie, depuis la plus haute antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. La formation combine les approches des sciences de l'érudition (en premier lieu, philologie, épigraphie, archéologie, archivistique, mais aussi papyrologie, numismatique, héraldique, iconographie) et les méthodes et modes de traitement de l'information propres aux sciences humaines et sociales. Elle prend aussi en compte les avancées récentes des humanités numériques qui bouleversent l'accès aux sources et leur traitement. L'ambition de ce Master est de donner aux étudiants des connaissances générales et techniques ainsi que des compétences à la fois disciplinaires et transdisciplinaires qui leur permettent de conduire une recherche de façon autonome et critique dans le cadre d'un projet doctoral ou de tout autre activité comportant une forte dimension de production de connaissances. Autrement dit, le but est de former, non seulement des enseignants - chercheurs de l'enseignement supérieur et des enseignants du

secondaire, maîtrisant les méthodes et les outils de la recherche, mais aussi des praticiens des métiers du patrimoine, de la presse, de l'édition, de la communication culturelle et du tourisme.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence ou équivalent en Humanités (Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Philosophie, Lettres, Sciences du langage, Théologie, Sciences de l'homme, Droit, Science politique, Lettres etc.).

Procédure de recrutement : Sur dossier. L'étudiant doit au préalable prendre contact par courriel avec un enseignant-chercheur susceptible de devenir son tuteur et dont la spécialité est proche de la thématique de son projet de mémoire.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 73,33% des diplômés 2017 ont trouvé un poste.

Doctorat : Les étudiants et étudiantes qui auront obtenu les meilleurs résultats pourront se porter candidats à l'obtention de contrats doctoraux (financés par un établissement d'enseignement supérieur, une association, une administration). La discipline de réalisation de la thèse dépendra du thème de la recherche, de la spécialité du tuteur et du parcours académique de l'étudiant.

Métiers du secteur tertiaire en lien plus particulièrement avec le patrimoine, la presse, l'édition, la communication culturelle et le tourisme.

PARCOURS ANTIQUITÉ MÉDITERRANÉENNE ET PROCHE-ORIENTALE : LANGUES, HISTOIRE, RELIGIONS (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Muriel DEBIÉ (École Pratique des Hautes Études - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programmes gradués affiliés :

- Sciences historiques
- Sciences des religions

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Ce parcours a pour but d'offrir une connaissance complète de l'Antiquité, de la fin du IV^e millénaire av. J.-C. Jusqu'à l'Antiquité tardive. Il porte sur l'ensemble des aires méditerranéennes et proche-

orientales dans leurs dimensions linguistiques, historiques, philosophiques et religieuses (polythéismes aussi bien que monothéisme).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation du mémoire de fin de Master			12
S4 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation et soutenance du mémoire de fin de Master			12
TOTAL			60

PARCOURS ÉTUDES MÉDIÉVALES : TEXTES, CULTURES ET RELIGIONS (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Michel CACOUROS (École Pratique des Hautes Études - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et Formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programmes gradués affiliés :

- Sciences historiques
- Sciences des religions

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le parcours regroupe les enseignements se rapportant au Moyen Âge. Il couvre le millénaire médiéval, et, géographiquement, l'Occident médiéval, Byzance et les chrétientés orientales, avec un regard vers les mondes hébraïque et arabo-musulman au Moyen Âge. Les enseignements se caractérisent, d'une part, par un puissant ancrage dans l'étude des sources, notamment textuelles, d'autre part par la dimension « culturelle » des champs de recherche explorés, l'adjectif « culturel » étant pris dans son acception la plus large : savoirs et techniques, productions d'écriture, transferts culturels, systèmes et courants de pensée, de croyances et de représentations.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6

TOTAL			60
-------	--	--	----

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation du mémoire de fin de Master			12
S4 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation et soutenance du mémoire de fin de Master			12
TOTAL			60

PARCOURS HISTOIRE ET CULTURE DES JUIFS ET DU JUDAÏSME : SOURCES ET PATRIMOINE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Judith SCHLANGER (École Pratique des Hautes Études - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et Formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programmes gradués affiliés :

- Sciences historiques
- Sciences des religions

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le parcours dispense une formation dans les domaines de l'histoire des Juifs et des sources, pratiques et patrimoine du judaïsme, en intégrant les enseignements théoriques aux pratiques concrètes de la recherche. Cette formation couvre la période de l'Antiquité au monde contemporain et inclut histoire, histoire de l'art, histoire du livre, archéologie, paléographie, codicologie et humanités numériques appliquées aux textes et au patrimoine culturel juifs. L'histoire des Juifs est étudiée sous l'angle de son insertion dans les environnements chrétiens et musulmans et à travers

leur culture matérielle. Des passerelles sont proposées entre ce parcours et le parcours « Histoire et historiographie des mondes juifs » du master « Sciences des religions et société ».

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation du mémoire de fin de Master			12
S4 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation et soutenance du mémoire de fin de Master			12
TOTAL			60

PARCOURS ISLAMOLOGIE ET MONDES MUSULMANS (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Hocine BENKHEIRA (École Pratique des Hautes Études - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et Formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programmes gradués affiliés :

- Sciences historiques
- Sciences des religions

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le parcours vise à donner aux étudiants un enseignement de haut niveau tant pour ce qui concerne les doctrines de l'islam – théologie morale et Loi, exégèse coranique, hadith, mais aussi le sunnisme et le shîisme – et ce, depuis l'Antiquité tardive, que pour l'histoire des sociétés médiévales et modernes (Ayyubides, Ottomans) ainsi que celle de la langue et du livre arabes. Au cœur de la formation, et dans la tradition de l'EPHE, les étudiants apprendront à envisager le document écrit tant comme un objet matériel que comme un texte à lire et interpréter. D'où l'importance de la connaissance des langues de l'islam (arabe et turc ottoman).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation du mémoire de fin de Master			12
S4 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation et soutenance du mémoire de fin de Master			12
TOTAL			60

PARCOURS EUROPE MODERNE ET CONTEMPORAINE : RELIGIONS, CULTURES, POLITIQUES (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Jean-Claude YON (École Pratique des Hautes Études - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programmes gradués affiliés :

- Sciences historiques
- Sciences des religions

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le parcours se caractérise 1° par une forte interdisciplinarité, 2° par son amplitude chronologique, puisqu'il couvre les périodes moderne et contemporaine, de la Renaissance à nos jours, 3° par son amplitude spatiale, car loin de se réduire à l'Europe occidentale, il fait une large place aux périphéries du vieux continent (mondes russe, ottoman, méditerranéens). Il est ouvert aux approches comparatives, à l'histoire culturelle ou aux relations internationales.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation du mémoire de fin de Master			12
S4 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation et soutenance du mémoire de fin de Master			12
TOTAL			60

PARCOURS GÉOHISTOIRE ET GÉOPOLITIQUE : ESPACES, CULTURES, POUVOIRS (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Martin MOTTE (École Pratique des Hautes Études - PSL)

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : École de guerre

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programmes gradués affiliés :

- Sciences historiques
- Sciences des religions

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le parcours explore les multiples interactions entre le cadre géographique (tant physique que culturel), les formes de pouvoir et les relations politico-stratégiques. Il couvre les périodes moderne et contemporaine sans restriction géographique a priori. En liaison avec l'École de Guerre de Paris, il fait une large place à l'histoire critique des idées géopolitiques et stratégiques, dans leurs déclinaisons classiques comme dans leurs évolutions les plus récentes.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation du mémoire de fin de Master			12
S4 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation et soutenance du mémoire de fin de Master			12
TOTAL			60

PARCOURS LINGUISTIQUE HISTORIQUE ET TYPOLOGIE DES LANGUES (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Georges-Jean PINAULT (École Pratique des Hautes Études - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programmes gradués affiliés :

- Sciences historiques
- Sciences des religions

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le parcours propose une formation fondée sur l'enseignement pratique des méthodes et théories linguistiques, notamment en linguistique historique et comparative et typologie des langues du monde. Il s'appuie sur la grande diversité typologique des langues qui sont étudiées par les enseignants-chercheurs de l'EPHE - PSL et des établissements partenaires. Le but est de donner une formation aux méthodes de l'analyse linguistique à partir des sources textuelles (manuscrits, épigraphie) aussi bien qu'à partir des documents oraux recueillis par des enquêtes de terrain. Le parcours est personnalisé en fonction de l'orientation de chaque étudiant, selon l'aire linguistique étudiée. Il est possible à l'étudiant de se former, ou de compléter sa formation, dans différentes langues au cours des deux années.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation du mémoire de fin de Master			12
S4 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation et soutenance du mémoire de fin de Master			12
TOTAL			60

PARCOURS HISTOIRE POLITIQUE ET CULTURELLE DE L'EUROPE MÉDIÉVALE, MODERNE ET CONTEMPORAINE (PARCOURS EUROPÉEN) (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Stéphane PÉQUIGNOT (École Pratique des Hautes Études - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programmes gradués affiliés :

- Sciences historiques
- Sciences des religions

PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le parcours prévoit un cursus intégré associé à une procédure de sélection des étudiants commune à l'EPHE et à l'Université de Pise, avec la délivrance d'un double diplôme. Les étudiants inscrits dans ce parcours effectuent une mobilité en M2 dans le cadre du programme européen Erasmus. L'ouverture de ce parcours est programmée sous réserve pour la rentrée 2021.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Double diplôme en convention bilatérale avec l'Université de Pise (Italie)

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6
Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation (tronc commun de la mention : méthodologie et humanités numérique)	fr	26	6

Conférence du tuteur pédagogique (UE Apprentissage de la recherche)	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Langue vivante ou FL	0	26	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation du mémoire de fin de Master			12
S4 - Enseignements obligatoires			30
Conférence du tuteur pédagogique	fr	26	6
2ème séminaire	fr	26	6
3ème séminaire	fr	26	6
Préparation et soutenance du mémoire de fin de Master			12
TOTAL			60

MASTER ÉTUDES ASIATIQUES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Histoire et sciences sociales : terrains, textes et images (M1/M2) ;
- Histoire, philologie et religions (M1/M2).

Établissement opérateur : École Pratique des Hautes Études - PSL

Établissements co-accrédités et/ou partenaires : EHESS, École française d'Extrême-Orient - EFEO

Nom des responsables de la mention : Remy DELAGE (EHESS), Olivier VENTURE (École Pratique des Hautes Études - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Sciences humaines et sociales

Programmes gradués affiliés :

- Sciences historiques ;
- Sciences des religions.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master PSL-EHESS « Études asiatiques » est un Master interdisciplinaire qui vise à la formation aux métiers de la recherche en sciences humaines dans le domaine des études asiatiques. Le Master « Études asiatiques » est le fruit d'une longue collaboration entre l'EPHE - PSL, l'EHESS et l'EFEO.

L'objectif de ce master est de donner aux étudiants les outils nécessaires pour comprendre et étudier le monde asiatique dans sa complexité et dans la longue durée. Ce monde asiatique est ici compris au sens large, depuis l'Asie Mineure jusqu'au Japon, et depuis la Sibérie jusqu'à l'Indonésie. Les étudiants seront amenés à acquérir des connaissances approfondies concernant des périodes, des régions ou des thématiques particulières, ainsi que des compétences disciplinaires dans des domaines comme l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la géographie, l'économie, mais aussi la paléographie, la philologie, l'histoire de l'art, l'archéologie ou l'étude des religions. L'équipe pédagogique, qui rassemble près de 120 enseignants-chercheurs travaillant sur l'Asie, développe une formation exigeante en lien avec des unités de recherche de premier plan dans le domaine des sciences humaines et sociales appliquées à l'aire asiatique.

Ce master comporte 2 parcours :

- Parcours 1 : « Histoire et sciences sociales : terrains, textes et images" (EHESS-EFEO) ;

- Parcours 2 : « Histoire, philologie et religions » (EPHE-EFEO).

Pour les deux parcours, les projets de mobilité (stages, césure, terrain) vers l'Asie sont fortement encouragés. Ces séjours de formation et de recherche s'appuient sur les centres de l'EFEO et les UMIFRE, ainsi que leurs établissements partenaires.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence (L3) en Science humaines et sociales, en particulier dans les domaines de l'histoire, l'anthropologie, l'ethnologie, l'histoire de l'art, l'archéologie et les langues et civilisations étrangères et régionales mais aussi la géographie, la sociologie, les sciences politiques et les études du développement.

Pour pouvoir s'inscrire au master « Études asiatiques », les étudiants doivent obtenir l'accord d'un enseignant-chercheur du master travaillant dans le domaine dans lequel ils souhaitent se spécialiser et acceptant de les encadrer en tant que tuteur. Ils présenteront très succinctement leur cursus, leurs motivations et le projet de recherche envisagé.

Procédure de recrutement : sur dossier

DÉBOUCHÉS

Le master « études asiatiques » forme avant tout à la pratique de la recherche, pour les étudiants qui se destinent à poursuivre leurs études en doctorat (enseignement supérieur et recherche), mais aussi pour ceux envisageant des métiers en contact avec le milieu de la recherche (bibliothécaires, journalistes, documentalistes, enseignants du secondaire, conservateurs, ingénieurs d'études ou de recherche, etc.).

PARCOURS HISTOIRE ET SCIENCES SOCIALES : TERRAINS, TEXTES ET IMAGES (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : EHESS

Nom des responsables du parcours : Remy DELAGE (EHESS), Paul SORRENTINO (EHESS)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours proposé par l'EHESS en collaboration avec l'EFEO s'adresse aux étudiants souhaitant développer leurs recherches en lien avec l'Asie moderne et contemporaine. Dans une rencontre

croisée des disciplines fondamentales et des aires culturelles, où celles-ci s'abordent par le biais d'une méthode propre à chacune, ce parcours met l'accent sur de multiples enjeux de société à partir d'approches globales et résolument comparatives, qui mettent en avant les circulations et les transferts, ainsi que le dialogue et l'interdisciplinarité des sciences sociales.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de tronc commun	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Cours de langue étrangère (ou FLE)	0	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de tronc commun	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Cours de langue étrangère (ou FLE) u Séminaires de spécialisation ou de recherche	0	24	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de spécialisation ou de recherche ou de tronc commun	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Avancement du projet de mémoire	fr		6
Stage	fr		6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de spécialisation ou de recherche ou de tronc commun	fr	24	6
Rédaction et soutenance du mémoire de Master 2	fr		24
TOTAL			60

PARCOURS HISTOIRE, PHILOGIE ET RELIGIONS (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissements co-accrédités et/ou partenaires : École française d'Extrême-Orient (EFEO)

Nom du responsable du parcours : Olivier VENTURE (EPHE - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programmes gradués affiliés :

- Sciences historiques ;
- Sciences des religions.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours élaboré par l'École Pratique des Hautes Études en collaboration avec l'EFEO s'adresse aux étudiants désireux de mener à bien des recherches sur l'Asie ancienne et prémoderne à partir d'une compréhension approfondie des sources écrites ou matérielles, et fondées sur des méthodes propres à la philologie, la paléographie ou encore l'archéologie et l'épigraphie. L'accent est notamment mis sur l'analyse des sources de première main généralement composées dans différentes langues asiatiques. Une autre spécificité de ce parcours est l'intérêt accordé à l'étude des phénomènes religieux dans la longue durée.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de tronc commun	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Cours de langue étrangère (ou FLE)	0	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de tronc commun	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Cours de langue étrangère (ou FLE) u Séminaires de spécialisation ou de recherche	0	24	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
----------------------------	--------	----------------	------

S3 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de spécialisation ou de recherche ou de tronc commun	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Séminaire de spécialisation ou de recherche	fr	24	6
Avancement du projet de mémoire	fr		6
Stage	fr		6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de spécialisation ou de recherche ou de tronc commun	fr	24	6
Rédaction et soutenance du mémoire de Master 2	fr		24
TOTAL			60

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER



MASTER HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Histoire de l'art et archéologie (M1) ;
- Histoire de l'art (M2) ;
- Archéologie (M2) ;
- Archéologie et histoire de l'art (M1/M2, parcours international, Matera, Italie) ;
- Art, Muséologie, Activités curatoriales (M2, double diplôme international, Bologne, Italie).

Établissement opérateur : EPHE - PSL

Nom du responsable de la mention : François QUEYREL (EPHE - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines :

- Arts, lettres, langues ;
- Sciences humaines et sociales.

Programme gradué affilié : Sciences historiques

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master « Histoire de l'art et archéologie » de l'Université PSL, dont l'EPHE - PSL est l'opérateur, dispense au centre de Paris une formation de pointe centrée sur la recherche, et le document et le terrain. La richesse des conférences de l'EPHE - PSL garantit la qualité de l'enseignement.

La formation, dont les séminaires en histoire de l'art et archéologie sont majoritairement dispensés à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), bénéficie de la proximité de bibliothèques spécialisées (notamment la bibliothèque de l'INHA) et de collections patrimoniales (notamment le musée du Louvre et la Bibliothèque nationale de France). Le commentaire de documents et la maîtrise des outils bibliographiques y sont facilités grâce aux bibliothèques réunies sur le site. Un tutorat individualisé permet d'utiliser au mieux les ressources offertes, de favoriser la mobilité et l'accès aux stages. Ce master, qui forme des spécialistes en histoire de l'art et en archéologie en privilégiant la formation à la recherche par la recherche, est adossé aux centres de recherche sous tutelle ou co-tutelle de l'EPHE - PSL actifs dans le champ ; il bénéficie en outre de formations complémentaires performantes et d'un accès privilégié aux outils de la recherche dans les disciplines historiques, artistiques et archéologiques grâce à l'appui du Programme Gradué Sciences Historiques.

Ce master propose une formation approfondie en histoire de l'art et archéologie en première année, destinée à permettre aux étudiants de maîtriser les bases méthodologiques sur un large arc chronologique et thématique tout en les amenant à une spécialisation progressive ; la préparation à

l'oral est également privilégiée avec des présentations publiques sous forme d'un grand oral à la fin du premier semestre (bibliographie du sujet) et du second semestre (commentaire d'un document ou approfondissement d'un axe de recherche) avec rédaction de mini-mémoires. La seconde année est orientée vers la rédaction du mémoire de recherche dont la soutenance a lieu devant un jury à la fin de l'année ; la préparation de ce travail écrit est facilitée par la prise en compte du travail en bibliothèque. Le stage, fixé selon les opportunités offertes durant la scolarité, remplace une unité d'enseignement. Dès son inscription chaque étudiant bénéficie d'un suivi personnalisé par le directeur de recherche. Des formations complémentaires sont en outre encouragées, sous la forme de cours intensifs (« PSL weeks ») ou d'encouragement à la mobilité.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Un cadre d'études international avec la présence d'étudiants internationaux, via le parcours proposé en collaboration avec l'Université de la Basilicate et avec l'Université de Bologne en Italie le parcours *Arts, Muséologie, Activités Curatoriales (AMAC)*.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : licence en Histoire de l'art et archéologie, Histoire, Lettres, Philosophie, Humanités, Anthropologie, Sciences sociales, ou Sciences politiques ; d'autres licences peuvent être acceptées sous certaines conditions.

Procédure de recrutement : Sur dossier. Avant de déposer sa candidature, l'étudiant doit choisir un tuteur – avec l'aide, si nécessaire, du responsable du master – dans la liste de l'équipe pédagogique de l'EPHE - PSL, qui est composée de directeurs d'études et de maîtres de conférences de l'EPHE - PSL.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 72,22 % des diplômés 2017 sont en poste.

Inscription en doctorat : les titulaires d'un master 2 peuvent être candidats à l'obtention d'un contrat doctoral notamment au sein des Écoles Doctorales de PSL et au-delà.

Métiers et concours du secteur patrimonial et archéologique.

PARCOURS HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : François QUEYREL (EPHE - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours comprend le séminaire du directeur de recherche, deux présentations des mini-mémoires sous forme d'un grand oral, un cours de méthodologie ainsi que des cours d'ouverture à d'autres disciplines ou des cours de langues anciennes et un cours de langue (si la maîtrise de la langue vivante n'est pas acquise), tout en maintenant une forte souplesse d'orientation. Les formations complémentaires sont encouragées et prises en compte dans le supplément au diplôme. Les enseignements en histoire de l'art et archéologie sont dispensés à l'INHA.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			27
Séminaire de recherche du tuteur	fr		6
Cours de méthodologie - Histoire de l'art et archéologie	fr		3
Cours de langue étrangère (ou FLE)	fr		3
Travail de recherche - Bibliographie	fr		15
S1 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			
Séminaire de recherche (parmi 28 séminaires)	fr		3
Stage	0		3
S2 - Enseignements obligatoires			24
Séminaire de recherche du tuteur	fr		6
Cours de méthodologie - Histoire de l'art et archéologie	fr		3
Travail de recherche - Commentaire d'un document	fr		15
S2 - Enseignements optionnels			6
1 cours à choisir parmi 2			
Séminaire de recherche (parmi 28 séminaires)	fr		3
Stage	0		3
1 cours à choisir parmi 2			
Cours de langue étrangère (ou FLE)	0		3
Séminaire de recherche (parmi 28 séminaires)	fr		3
TOTAL			60

PARCOURS HISTOIRE DE L'ART (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Audrey NASSIEU-MAUPAS (EPHE - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences historiques

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours comprend le séminaire du directeur de recherche, ainsi que des séminaires d'ouverture. Centré sur la rédaction du mémoire final, il a pour objectif l'acquisition des méthodes et outils nécessaires au travail de recherche en histoire de l'art.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Séminaire de recherche du tuteur	fr		6
Préparation du mémoire de recherche	fr		21
S3 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 3			
Séminaire de recherche (parmi 28 séminaires)	fr		3
Stage	0		3
S4 - Enseignements obligatoires			27
Séminaire de recherche du tuteur	fr		6
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche	fr		21
S4 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			
Séminaire de recherche (parmi 28 séminaires)	fr		3
Stage	0		3
TOTAL			60

PARCOURS ARCHÉOLOGIE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : William VAN ANDRINGA (EPHE - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences historiques

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Les enseignements portent sur l'archéologie des mondes anciens de l'Europe et de la Méditerranée, depuis la Protohistoire jusqu'à l'archéologie islamique. En dehors des séminaires de recherche, les étudiants suivent une formation pratique par le biais de stages de prospection, de fouille et d'étude dans une série de chantiers dédiés (France, Italie, Turquie, etc.) ainsi que dans des institutions patrimoniales.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Séminaire de recherche du tuteur	fr		6
Préparation du mémoire de recherche	fr		21
S3 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			
Séminaire de recherche (parmi 28 séminaires)	fr		3
Stage	0		3
S4 - Enseignements obligatoires			27
Séminaire de recherche du tuteur	fr		6
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche	fr		21
S4 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			
Séminaire de recherche (parmi 28 séminaires)	fr		3
Stage	0		3
TOTAL			60

PARCOURS ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART (PARCOURS FRANCO-ITALIEN) (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : Université de la Basilicate

Nom du responsable du parcours : Jean-Michel MOUTON (EPHE - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences historiques

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

En Master 1, les étudiants du parcours international inscrits dès le M1 en France à l'EPHE - PSL suivent les mêmes enseignements que pour le parcours national. Ils doivent impérativement choisir le cours de langue vivante en italien.

En Master 2, ils se spécialisent dans les domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art de l'Italie et éventuellement de l'archéologie méditerranéenne. Les étudiants effectuent au moins un semestre à l'Université de la Basilicate où ils suivent les enseignements les plus adaptés à la spécialité choisie et où ils commencent la préparation de leur mémoire. Les étudiants participent aux chantiers archéologiques proposés par l'Université de la Basilicate et l'EPHE - PSL en Italie du Sud.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			27
Séminaire de recherche du tuteur	fr		6
Cours de méthodologie - Histoire de l'art et archéologie	fr		3
Cours de langue étrangère (ou FLE)	fr		3
Travail de recherche - Bibliographie	fr		15
S1 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			
Séminaire de recherche (parmi 28 séminaires)	fr		3
Stage	0		3
S2 - Enseignements obligatoires			24
Séminaire de recherche du tuteur	fr		6
Cours de méthodologie - Histoire de l'art et archéologie	fr		3
Travail de recherche - Commentaire d'un document	fr		15
S2 - Enseignements optionnels			6
1 cours à choisir parmi 2			
Séminaire de recherche (parmi 28 séminaires)	fr		3
Stage	0		3
1 cours à choisir parmi 2			
Cours de langue étrangère (ou FLE)	0		3
Séminaire de recherche (parmi 28 séminaires)	fr		3
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Séminaire de recherche du tuteur	fr		6
Préparation du mémoire de recherche	fr		21
S3 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			

Séminaire de recherche (parmi 28 séminaires)	fr		3
Stage	0		3
S4 - Enseignements obligatoires			27
Séminaire de recherche du tuteur	fr		6
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche	fr		21
S4 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			
Séminaire de recherche (parmi 28 séminaires)	fr		3
Stage	0		3
TOTAL			60

PARCOURS ARTS, MUSICOLOGIE, ACTIVITÉS CURATORIALES (PARCOURS FRANCO-ITALIEN) (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : Université de Bologne

Nom du responsable du parcours : Émilie d'ORGEIX (EPHE - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langues d'enseignement principales : français (à Pairs) et français et anglais (à Bologne)

Programme gradué affilié : Sciences historiques

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours *Arts, Muséologie, Activités Curatoriales* (AMAC) permet une spécialisation dans les domaines de la muséologie et des pratiques muséales. L'étudiant est formé pendant le premier semestre du M2 à l'Université de Bologne où il suit les enseignements spécialisés du programme *Arti Visive* ainsi que les séminaires de l'*Ateneo*.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire du parcours de Bologne	eng et fr		24
Séminaire de l'Ateneo de Bologne	eng		6
S4 - Enseignements obligatoires			27
Séminaire de recherche du tuteur	fr		6
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche	fr		21
S4 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			
Séminaire de recherche (parmi 28 séminaires)	fr		3

Stage	0		3
TOTAL			60

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER



MASTER HUMANITÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Mondes anciens : archéologie, histoire (M1/M2) ;
- Mondes anciens : langues, textes, images (M1/M2) ;
- Littératures : théorie, histoire (M1/M2) ;
- Programme Moyen-Orient Méditerranée (M1/M2) ;
- Arts / théorie et pratique (M1/M2) ;
- Histoire transnationale (M1/M2) ;
- Géographie et géopolitique (M1/M2).

Établissement opérateur : ENS - PSL

Établissements porteurs : ENS - PSL, École nationale de chartes - PSL

Établissements co-accrédités et/ou partenaires : École nationale d'administration, Parlement européen, Paris 1, EHESS, Sorbonne Paris Cité (Paris 3), Sorbonne Université.

Nom du/des responsable(s) de la mention : Dominique Combe (ENS - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Sciences humaines et sociales ; Arts, lettres, langues.

Programmes gradués affiliés :

- Sciences historiques
- Arts
- Humanités interdisciplinaires (Translitterae)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le master « Humanités » de l'Université PSL offre une formation à la recherche de haut niveau dans le domaine des Humanités. Fruit d'une étroite collaboration des laboratoires et des départements de lettres et de sciences humaines et sociales de l'École normale supérieure - PSL et de l'ENC - PSL, cette formation propose des enseignements à la pointe de la recherche en lettres et humanités qui privilégient le dialogue entre les disciplines et l'ouverture internationale. Le Master propose une formation approfondie en Humanités. S'il suppose, dès le M1, le choix de l'un des sept parcours proposés par la formation, chacun d'eux réserve une place à des enseignements issus des autres parcours, de telle sorte que la formation reste pluridisciplinaire et embrasse différents aspects des

Humanités - Littérature, Arts, Histoire, ou encore Géopolitique - et couvre un vaste champ d'études sur les plans chronologique et géographique.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence (ou équivalent) en Humanités (Lettres modernes ou classiques, Histoire de l'Art, Cinéma, Musicologie, Arts du spectacle, Histoire, Géographie, Archéologie, Langues vivantes...).

Procédure de recrutement : Sur dossier ou dossier et entretien (selon les parcours).

DÉBOUCHÉS

En fonction du parcours choisi :

- Enseignement supérieur et recherche ;
- Métiers de la culture, administration, diplomatie et relations internationales.

PARCOURS MONDES ANCIENS : ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Daniel PETIT (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences historiques

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours a pour but d'initier à la recherche dans le champ de l'archéologie et de l'histoire de l'Antiquité sous leurs différents aspects par une approche associant l'exploitation des sources matérielles et l'analyse des sources textuelles. Ce parcours, à dominante archéologique et historique, vise aussi à offrir une ouverture aux outils et aux méthodes de la philologie des langues et des cultures de l'Antiquité.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			22
Sources et méthodes en histoire ancienne	fr	24	3
Formation en sciences de l'Antiquité	fr	24	3
Cours de langue	0	24	3
Séminaire commun	fr	18	4
Séminaire de recherche au choix	fr	12	5
Mémoire scientifique	fr		4
S1 - Enseignements optionnels			8
2 cours à choisir parmi 6			8
Paléographie	fr	18	4
Épigraphie	fr	12	4
Lecture, traduction, interprétation	fr	18	4
Métrique	fr	18	4
Outils et méthodes de l'archéologie	fr	18	4
Fouilles et stages pratiques	fr	5 jours	4
S2 - Enseignements obligatoires			22
Sources et méthodes en histoire ancienne	fr	24	3
Formation en sciences de l'Antiquité	fr	24	3
Cours de langue	0	24	3
Séminaire de recherche au choix	fr	18	5
Mémoire scientifique	fr		8
S2 - Enseignements optionnels			8
2 cours à choisir parmi 6			8
Paléographie	fr	18	4
Épigraphie	fr	24	4
Lecture, traduction, interprétation	fr	18	4
Métrique	fr	18	4
Outils et méthodes de l'archéologie	fr	18	4
Fouilles et stages pratiques	fr	5 jours	4
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			22
Textes et images antiques	fr	24	3
Formation en sciences de l'Antiquité	fr	24	3
Séminaire commun	fr	18	4
Séminaire de recherche au choix	fr	12	5
Mémoire scientifique	fr		7
S3 - Enseignements optionnels			8
2 cours à choisir parmi 6			8

Paléographie	fr	18	4
Epigraphie	fr	12	4
Lecture, traduction, interprétation	fr	18	4
Métrique	fr	18	4
Outils et méthodes de l'archéologie	fr	18	4
Fouilles et stages pratiques	fr	5 jours	4
S4 - Enseignements obligatoires			26
Formation en sciences de l'Antiquité	fr	24	3
Séminaire de recherche au choix	fr	12	5
Mémoire scientifique	fr		18
S4 - Enseignements optionnels			4
1 cours à choisir parmi 6			4
Paléographie	fr	18	4
Epigraphie	fr	12	4
Lecture, traduction, interprétation	fr	18	4
Métrique	fr	18	4
Outils et méthodes de l'archéologie	fr	18	4
Fouilles et stages pratiques	fr	5 jours	4
TOTAL			60

PARCOURS MONDES ANCIENS : LANGUES, TEXTES, IMAGES (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Daniel PETIT (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Humanités interdisciplinaires (Translitterae)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours a pour but d'initier à la recherche dans le champ de la philologie de l'Antiquité sous ses différents aspects, linguistiques, textuels et iconographiques, par une approche associant l'exploitation des sources documentaires et des outils d'analyse permettant de les situer dans leur contexte de production et de transmission. Ce parcours, à dominante philologique, vise aussi à offrir une ouverture aux outils et aux méthodes de l'archéologie et de l'histoire de l'Antiquité.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			22
Sources et méthodes en histoire ancienne	fr	24	3
Formation en sciences de l'Antiquité	fr	24	3
Cours de langue	0	24	3
Séminaire commun	fr	18	4
Séminaire de recherche au choix	fr	12	5
Mémoire scientifique	fr		4
S1 - Enseignements optionnels			8
2 cours à choisir parmi 6			8
Paléographie	fr	18	4
Épigraphie	fr	12	4
Lecture, traduction, interprétation	fr	18	4
Métrique	fr	18	4
Outils et méthodes de l'archéologie	fr	18	4
Fouilles et stages pratiques	fr	5 jours	4
S2 - Enseignements obligatoires			22
Sources et méthodes en histoire ancienne	fr	24	3
Formation en sciences de l'Antiquité	fr	24	3
Cours de langue	0	24	3
Séminaire de recherche au choix	fr	18	5
Mémoire scientifique	fr		8
S2 - Enseignements optionnels			8
2 cours à choisir parmi 6			8
Paléographie	fr	18	4
Épigraphie	fr	24	4
Lecture, traduction, interprétation	fr	18	4
Métrique	fr	18	4
Outils et méthodes de l'archéologie	fr	18	4
Fouilles et stages pratiques	fr	5 jours	4
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			22
Textes et images antiques	fr	24	3
Formation en sciences de l'Antiquité	fr	24	3
Séminaire commun	fr	18	4
Séminaire de recherche au choix	fr	12	5
Mémoire scientifique	fr		7
S3 - Enseignements optionnels			8
2 cours à choisir parmi 6			8

Paléographie	fr	18	4
Epigraphie	fr	12	4
Lecture, traduction, interprétation	fr	18	4
Métrique	fr	18	4
Outils et méthodes de l'archéologie	fr	18	4
Fouilles et stages pratiques	fr	5 jours	4
S4 - Enseignements obligatoires			26
Formation en sciences de l'Antiquité	fr	24	3
Séminaire de recherche au choix	fr	12	5
Mémoire scientifique	fr		18
S4 - Enseignements optionnels			4
1 cours à choisir parmi 6			4
Paléographie	fr	18	4
Epigraphie	fr	12	4
Lecture, traduction, interprétation	fr	18	4
Métrique	fr	18	4
Outils et méthodes de l'archéologie	fr	18	4
Fouilles et stages pratiques	fr	5 jours	4
TOTAL			60

PARCOURS LITTÉRATURES : THÉORIE, HISTOIRE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Dominique COMBE (ENS - PSL), Jean-Charles DARMON (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Humanités interdisciplinaires (Translitterae)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours a pour but d'initier et former à la recherche dans le domaine des études littéraires par une approche à la fois théorique et historique du fait littéraire, selon une chronologie étendue, du Moyen Âge à l'extrême-contemporain. S'appuyant sur l'histoire comparée des littératures dites « nationales » de langue française, anglaise, allemande, espagnole, italienne, russe ou arabe, la formation privilégie le dialogue avec la philosophie, l'histoire, les arts et les sciences sociales, dans le contexte international et interdisciplinaire des « transferts culturels ».

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Théorie littéraire, rhétorique, poétique	fr	24	6
Littérature comparée	fr	24	6
Mouvements littéraires européens	fr	24	6
Littérature, domaine français (I)	fr	24	6
Littérature, domaine étranger au choix (anglais, allemand, russe, espagnol, italien, arabe) (I)	0	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Littérature et philosophie	fr	24	6
Traduction, traductologie	fr	24	6
Littérature, domaine français (II)	fr	24	6
Littérature, domaine étranger au choix (anglais, allemand, russe, espagnol, italien, arabe) (II)	0	24	6
Séminaire optionnelle de la mention « Humanités » (ou autre)	fr		6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Génétiq	fr	24	6
Littérature, domaine français (III)	fr	24	6
Littérature, domaine étranger au choix (anglais, allemand, russe, espagnol, italien, arabe) (III)	0	24	6
Préparation et rédaction du mémoire	fr		12
S4 - Enseignements obligatoires			30
Littérature, domaine étranger au choix (anglais, allemand, russe, espagnol, italien, arabe) (IV)	0	24	6
Séminaire optionnelle de la mention « Humanités » (ou autre)	fr	24	6
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche	fr		18
TOTAL			60

PARCOURS PROGRAMME MOYEN-ORIENT MÉDITERRANÉE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Alexandre KAZEROUNI (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Humanités interdisciplinaires (Translitterae)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours a pour but de former par la recherche des spécialistes du monde musulman contemporain suivant une approche pluridisciplinaire des territoires, des groupes sociaux, des rivalités entre États et de la production culturelle des mondes arabe, turc et iranien, mais aussi de l'islam en Europe, et en lien avec ces espaces, de l'islam en Afrique subsaharienne.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			33
Cartographie - SIG	fr		6
Art islamique et monde musulman contemporain	fr		0
La littérature arabe : introduction aux textes	0		3
Séminaire annuel de méthodologie de la recherche sur l'espace Moyen-Orient Méditerranée	fr		6
Culture et Politique autour du golfe Persique	fr		6
Violence & Dogme : Territoires et représentations de l'islam contemporain	fr		0
Ville, Architecture et Politique autour de la Méditerranée et du golfe Persique	fr		6
L'islam en France et en Europe	fr		6
S1 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			3
Cours d'arabe, niveau 1	0		3
Cours d'arabe, niveau 2	0		3
S2 - Enseignements obligatoires			21
Cours d'arabe débutant	0		3
La littérature arabe: introduction aux textes	fr		0
Méthodologie de la recherche sur l'espace Moyen-Orient Méditerranée	fr		6
Géographie du Moyen-Orient : l'épicentre d'un nouvel arc de crise	fr		6
Political Economy of Development in the Middle East and North Africa	eng		0
Violence & Dogme : Territoires et représentations de l'islam contemporain	fr		0
Ville, Architecture et Politique autour de la Méditerranée et du golfe Persique	fr		6
S2 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			3
Cours d'arabe, niveau 1	0		3

Cours d'arabe, niveau 2	0		3
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Islamologie : Cours d'initiation à l'islam chiite	fr		3
Les origines de l'islam et la naissance du chiisme	fr		3
Méthodologie de la recherche sur l'espace Moyen-Orient Méditerranée	fr		6
Sociologie politique de la Turquie	fr		6
La question postcoloniale en France : immigration, islam, mobilisations sociales et numériques	fr		0
L'Iran contemporain : sociologie politique et territoires d'une puissance régionale	fr		6
Tutorat individuel des étudiants	fr		3
L'islam en France et en Europe	fr		3
S3 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 2			3
Cours d'arabe, niveau 1	0		3
Cours d'arabe, niveau 2	0		3
S4 - Enseignements obligatoires			27
Méthodologie de la recherche sur l'espace Moyen-Orient Méditerranée	fr		6
Mémoire	fr		21
TOTAL			60

PARCOURS ARTS / THÉORIE ET PRATIQUE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Françoise ZAMOUR (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Arts

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours a pour but de proposer une formation qui associe histoire de l'art, études théâtrales, musicologie et études cinématographiques. Il envisage la recherche dans la pluralité de ses dimensions (ateliers, stages, réflexion et rédaction théoriques) et s'adresse en priorité aux étudiants dont les projets de recherche se situent à l'articulation d'au moins deux disciplines artistiques.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Esthétique et philosophie de l'art	fr	25	3
Atelier pratique	fr	25	3
Méthodologie de la recherche	fr	12	3
Journée du master Humanités	fr	6	0
Cours de langue	0		3
Premier séminaire au choix parmi ceux du département	fr	25	6
Deuxième séminaire au choix parmi ceux du département	fr	25	6
Un séminaire libre au choix parmi les enseignements de l'ENS ou des établissements partenaires	fr		6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Politique et économie de la culture	fr	25	3
Atelier de recherche-crédation	fr	20	3
Module de préparation au mémoire de recherche	fr	12	3
Journées du DHTA	fr	6	0
Cours de langue	0		3
Premier séminaire au choix parmi ceux du département	fr	25	6
Deuxième séminaire au choix parmi ceux du département	fr	25	6
Stage de recherche ou stage professionnel	fr		6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Module de préparation à l'insertion professionnelle	fr	12	6
Journée du master Humanités	fr	6	0
Cours de langue	0	20	6
Premier séminaire disciplinaires au choix en lien avec les disciplines du master	fr	25	6
Deuxième séminaire disciplinaires en lien avec les disciplines du master	fr	25	6
Séminaire de tutorat-recherche	fr	18	3
1 cours à choisir parmi 3			3
Préparation des journées du DHTA	fr	12	3
Participation à une journée d'études	fr	12	3
Initiative collective de recherche	fr	12	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de tutorat-recherche	fr		6
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche	fr		24
TOTAL			60

PARCOURS HISTOIRE TRANSNATIONALE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Stéphane VAN DAMME (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Humanités interdisciplinaires (Translitterae)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours a pour but d'initier et former à la recherche dans le domaine de l'histoire transnationale, dont les problématiques recoupent celles de l'histoire globale, impériale, connectée, croisée et des transferts culturels. Ce parcours allie les exigences d'une recherche empirique pointue en archives à une perspective méthodologique et historiographique plus large, nourrie des sciences sociales. Il accorde une place centrale à la mobilité internationale et à l'apprentissage des langues étrangères.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Historiographies transnationales (1)	fr	24	6
Les outils de la recherche en histoire et en sciences humaines. Méthodologie et humanités numériques (1)	fr	12	1,5
Introduction aux sources d'archives	fr	12	1,5
Atelier recherche	fr	3	3
Histoire transnationale en anglais	eng	18	3
Cours de langue	fr	21	3
Premier séminaire de recherche au choix	fr	24	6
Deuxième séminaire de recherche au choix	fr	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Historiographies transnationales (2)	fr	24	6
Les outils de la recherche en histoire et en sciences humaines. Méthodologie et humanités numériques (2)	fr	12	1,5
Les sciences sociales et le tournant global	fr	12	1,5
Mémoire de recherche M1	fr		3
Histoire transnationale en anglais	eng	18	3
Cours de langue	fr	21	3
Premier séminaire de recherche au choix	fr	24	6
Deuxième séminaire de recherche au choix	fr	24	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire Histoire transnationale/globale	fr	24	6
Construction du projet professionnel ou stage	fr		3
Atelier mémoire	fr	6	3
Histoire transnationale en anglais	eng	18	3
Cours de langue	fr	21	3
Premier séminaire de recherche au choix	fr	24	6
Deuxième séminaire de recherche au choix	fr	24	6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Mémoire de recherche M2			30
TOTAL			60

PARCOURS GÉOGRAPHIE ET GÉOPOLITIQUE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Pauline GUINARD (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Humanités interdisciplinaires (Translitterae)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le but de ce parcours est de permettre à des étudiants, non nécessairement géographes de formation, de se former à la géopolitique, c'est-à-dire à l'étude spatiale et spatialisée des phénomènes politiques à toutes les échelles, afin de mieux comprendre et agir dans le monde contemporain.

En première année (M1), une formation en géographie générale sera délivrée aux étudiants afin de leur permettre de maîtriser les fondamentaux des savoirs et des savoir-faire de la géographie, nécessaires à leur spécialisation en géopolitique en deuxième année. Une initiation à la recherche sera proposée dès cette première année.

La deuxième année (M2), réalisée en partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, sera pleinement consacrée aux questions de géopolitique, à partir d'approches à la fois régionales et thématiques. Les étudiants devront alors réaliser un mémoire de recherche sur un sujet de géopolitique de leur choix.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			42
Un cours d'épistémologie au choix parmi l'offre du département	fr	24	6
Un cours de géographie générale au choix parmi l'offre du département	fr	24	6
Un cours d'outil de la géographie au choix parmi l'offre du département	fr	24	6
Stage d'initiation au terrain	fr	3 jours	6
1 cours de géopolitique au choix parmi l'offre du département, de la Mention et de PSL	fr	24	6
1 cours au choix au CERES	fr	24	6
Cours de langue	fr	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			18
Atelier d'écriture	fr	12	3
Mémoire de recherche	fr		15
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			39
Analyse juridique des conflits	fr	20	2,5
Géopolitique de la Russie et de l'espace post-soviétique	fr	20	2,5
Géo-économie régionale	fr	20	2,5
Géopolitique de l'Asie orientale	fr	20	2,5
Géopolitique de l'environnement	fr	24	6
Géopolitique des marchés financiers	fr	20	6
Géopolitique du développement	fr	20	2,5
Géopolitique des mobilités	fr	24	6
1 séminaire au choix parmi 3 séminaires de l'ENS	fr	24	6
Conférences de géopolitique	fr	30	2,5
S3 - Enseignements optionnels			3
2 cours à choisir parmi 4			
Anglais de la géopolitique	eng	20	1,25
Cartographie et SIG	fr	30	1,25
Initiation à la note de synthèse en géopolitique	fr	20	6
Observation de la terre	fr	30	1,25
S4 - Enseignements obligatoires			30
Mémoire de recherche	fr		30
Méthodologie du mémoire	fr	4	0
TOTAL			72

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Humanités numériques (M1/M2)

Établissement opérateur : ENC - PSL

Établissements porteurs : EPHE - PSL, ENS - PSL

Établissement co-accrédité : EHES

Nom du responsable de la mention : Jean-Baptiste CAMPS (ENC - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines :

- Arts, lettres, langues ;
- Sciences, technologies, santé.

Programmes gradués affiliés :

- Humanités interdisciplinaires (Translitterae) ;
- Sciences historiques ;
- Sciences des religions.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Fruit de la collaboration entre l'ENC-PSL, l'ENS-PSL et l'EPHE-PSL, le Master « Humanités numériques » a pour ambition de former à l'exploitation et l'analyse des données des sciences humaines des étudiants titulaires d'une licence qui approfondissent également la connaissance de leur discipline (histoire et philologie, lettres, archéologie, etc.).

Ce master est affilié aux programmes gradués suivants de PSL : Translitterae et Sciences historiques.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir la double compétence indispensable pour mener, de manière autonome, des recherches s'inscrivant dans le champ des humanités numériques et computationnelles ;
- Au-delà du spectre usuel des humanités numériques, ce Master s'inscrit résolument dans le tournant computationnel et l'exploitation des données, au service de l'élaboration de nouvelles connaissances dans les champs des sciences humaines et sociales. Il cumule une formation exigeante en SHS, se fondant sur les enseignements des quatre établissements

partenaires, avec une formation aux problématiques, méthodes et outils utiles à la recherche et à l'analyse de données (algorithmie, méthodes quantitatives, modélisation, intelligence artificielle).

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence d'Humanités ou Histoire ou Histoire de l'art et archéologie ou Sciences du langage ou Lettres ou Philosophie ou Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

Résolument tourné vers la recherche, ce master vise avant tout à former des étudiants souhaitant poursuivre en doctorat. Il a pour objet de leur donner à la fois les compétences dans leurs disciplines et en méthodes numériques pour leur permettre de mener leurs recherches de manière autonome. Les débouchés visés sont ceux de la recherche et de l'enseignement supérieur (chercheurs, ingénieurs de recherche) et de l'expertise de données des sciences humaines et sociales.

PARCOURS HUMANITÉS NUMÉRIQUES (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programmes gradués affiliés :

- Humanités interdisciplinaires (Translitterae) ;
- Sciences historiques ;
- Sciences des religions.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

En première année, les étudiants suivent un tronc commun d'humanités numériques, auquel s'ajoutent des enseignements propres à leur discipline (histoire, philologie, lettres, etc.). Ils réalisent en outre un mini-mémoire.

Les cours du tronc commun humanités numériques se concentrent sur les jeudis et vendredis durant les deux semestres et représentent 30 ECTS.

- 30 ECTS de tronc commun en humanités numériques ;
- 30 ECTS en sciences humaines et sociales, dans les établissements partenaires.

La première année donne lieu à la réalisation d'un premier projet de recherche, associant la spécialisation de l'étudiant et les méthodes computationnelles.

Une remise à niveau en mathématiques est organisée pour les étudiants qui en ont besoin.

La deuxième année de master se construit sur un tronc commun, permettant d'approfondir l'initiation reçue en première année (algorithmique, modélisation et structuration des données, exploitation et fouille de données structurées, méthodes quantitatives), tandis que des cours et séminaires optionnels permettent à chaque étudiant d'approfondir sa spécialisation dans les méthodes propres à son champ disciplinaire. Les étudiants suivent également plusieurs séminaires de recherche. Un séminaire du master donne l'occasion aux étudiants de deuxième année de présenter leurs travaux aux étudiants de première année.

La deuxième année est validée pour moitié par l'écriture et la soutenance d'un mémoire de recherche, encadré par un directeur dans la spécialité de l'étudiant ainsi que par un tuteur pour les aspects numériques. Le mémoire met les technologies numériques (données structurées, algorithmes, méthodes quantitatives, ...) au service de la démarche de recherche. Un stage (au maximum de 2 mois) en laboratoire permet à l'étudiant de découvrir la nature collective et collaborative des métiers de la recherche.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			17
Initiation aux humanités numériques	fr	20	3
Introduction aux mathématiques	fr	24	3
Fondamentaux de l'informatique : systèmes d'exploitation, algorithmique, expressions régulières	fr	24	3
Algorithmique et programmation pour les humanités: Python	fr	14	2
Algorithmique et programmation pour les humanités: R	fr	24	3
Conception et développement d'un projet d'humanités numériques 1	fr	16	2
Séminaire de recherche du master	fr	6	1
S2 - Enseignements obligatoires			13
Modélisation et structuration des données		48	6
Méthodes quantitatives en SHS		12	2
Conception et développement d'un projet d'humanités numériques		28	4
Séminaire de recherche du master		6	1
S1 & S2 - Enseignements optionnels			30
30 ECTS à valider parmi les cours des établissements partenaire			30

TOTAL			60
-------	--	--	----

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			26
Stage de découverte	fr	8 semaines	4
Algorithmique et programmation pour les humanités : Python	fr	24	4
Apprentissage machine	fr	12	2
Méthodes quantitatives et modélisation mathématique en SHS	fr	24	4
Langue vivante (au choix)	0	12	1
Séminaire de recherche du master	fr	6	1
Séminaire du directeur de recherche	fr	26	5
Séminaire d'ouverture	fr	26	5
S3 - Enseignements optionnels			4
1 cours à choisir parmi 2			4
Philologie computationnelle	fr	24	4
Traitement et analyse de l'information spatialisée	fr	24	4
S4 - Enseignements obligatoires			6
Séminaire de recherche du master	fr	6	1
Séminaire du directeur de recherche	fr	26	5
S4 - Enseignements optionnels			4
1 cours à choisir parmi 4			4
Traitement automatique de la langue et analyse sémantique	fr	24	4
Traitement automatique de l'image	fr	24	4
Analyse de réseaux	fr	24	4
Atelier de préparation aux défis numériques (Data challenge)	fr		
S3 & S4 - Enseignements obligatoires			20
Mémoire	fr		20
TOTAL			60

MASTER PHILOSOPHIE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Histoire de la philosophie (M1/M2) ;
- Philosophie contemporaine (M1/M2) ;
- Philosophie sociale et politique (M1/M2) ;
- Philosophie de la connaissance, histoire et philosophie des sciences (M1/M2) ;
- Philosophie et religions (M1/M2) ;
- Philosophie du langage et de l'esprit (M1/M2).

Établissement opérateur : ENS - PSL

Établissements porteurs : EPHE - PSL, Observatoire de Paris PSL

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : EHESS

Nom du responsable de la mention : Marc CRÉPON (ENS - PSL), Frédéric BRAHAMI (EHESS)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaine : Sciences humaines et sociales

Programmes gradués affiliés :

- Humanités interdisciplinaires (Translitterae)
- Sciences des religions

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Fruit de la collaboration entre l'ENS, l'EHESS, l'EPHE - PSL et l'Observatoire de Paris - PSL, le Master Philosophie de l'Université PSL dispense une formation d'excellence en philosophie.

La formation est adossée aux laboratoires de philosophie de l'ENS - PSL, de l'EHESS et de l'EPHE - PSL, ainsi qu'aux centres de recherches des établissements partenaires. Son ambition est de former des spécialistes en philosophie au sens large, préparant aux métiers de l'enseignement et de la recherche académique en philosophie, ainsi qu'aux différents secteurs intéressés par le profil d'étudiants disposant d'une formation en philosophie (journalisme, médias, édition, conseil).

Le Master propose une formation approfondie en philosophie. Si elle suppose, dès le M1, le choix de l'un des six parcours proposés par la formation, chacun d'eux réserve une place à des enseignements issus des autres parcours, de telle sorte que la formation reste générale. La seconde année accentue la spécialisation par le choix du sujet du mémoire et de son directeur.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence en Philosophie.

Procédure de recrutement : Sur dossier.

DÉBOUCHÉS

- Doctorat en philosophie ;
- Concours de recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire ;
- Concours administratifs ;
- Selon les parcours : journalistes, professeurs documentalistes, conservateurs de musée, responsables d'une bibliothèque, conseil en entreprise, etc.

PARCOURS HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Olivier BOULNOIS (EPHE - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Humanités interdisciplinaires (Translitterae)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Avec l'histoire de la philosophie, il y va de la philosophie elle-même. Pour penser librement, il importe de savoir d'où nous vient notre pensée — plus impensée que pensée.

Le parcours d'histoire de la philosophie répond à cette exigence : il permet d'accéder à l'histoire de la philosophie occidentale dans son contexte culturel le plus large. Outre les quatre grandes périodes d'histoire de la philosophie occidentale (antique, médiévale, moderne et contemporaine), il propose des ouvertures sur la pensée juive, la pensée indienne, les liens entre sciences et philosophie, entre religion et philosophie, entre philosophie et théologie.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire d'Histoire de la philosophie	fr	24	6
Séminaire d'Histoire de la philosophie	fr	24	6
Séminaire d'ouverture	fr	24	6
Cours de langue ou cours en langue	0	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire d'Histoire de la philosophie	fr	24	6
Séminaire d'Histoire de la philosophie	fr	24	6
Séminaire d'ouverture	fr	24	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire d'Histoire de la philosophie	fr	24	6
Séminaire d'ouverture	fr	24	6
Séminaire de la directrice ou du directeur de mémoire	fr	24	6
Pré-soutenance	0		6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Mémoire	0		30
TOTAL			60

PARCOURS PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Perrine SIMON-NAHUM (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Humanités interdisciplinaires (Translitterae)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours a pour but d'amener les étudiants à envisager les recherches philosophiques contemporaines sous leurs différents aspects et dans les domaines variés dans lesquels elles se développent.

« Philosophie contemporaine » s'entend ici tout d'abord en référence à une dimension historique de la philosophie, désignant une période qui s'étend de Nietzsche, Bergson et Husserl aux premières années du XXIème siècle. Par « contemporain » on entend également une référence aux problématisations et aux pratiques de recherche ancrés dans le moment présent. Enfin, le parcours de « philosophie contemporaine » concerne en un dernier sens l'ensemble des recherches qui ne se réclament pas directement d'une tradition philosophique donnée et se situent à la rencontre du contemporain dans toutes ses dimensions (littérature, histoire, science sociales, esthétique).

Le parcours « Philosophie contemporaine » bénéficie de la présence des équipes de recherche associées, tant à l'ENS - PSL qu'à l'EHESS : Archives Husserl (phénoménologies et post-phénoménologies), Centre d'Études Sociologiques et Politiques Raymond Aron (philosophie morale et politique), Centre International d'Études de la Philosophie Française Contemporaine.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie contemporaine	fr	24	6
Séminaire de philosophie contemporaine	fr	24	6
Séminaire d'ouverture	fr	24	6
Cours de langue ou cours en langue	0	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie contemporaine	fr	24	6
Séminaire de philosophie contemporaine	fr	24	6
Séminaire d'ouverture	fr	24	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie contemporaine	fr	24	6
Séminaire d'ouverture	fr	24	6
Séminaire de la directrice ou du directeur de mémoire	fr	24	6

Pré-soutenance	0		6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Mémoire	0		30
TOTAL			60

PARCOURS PHILOSOPHIE SOCIALE ET POLITIQUE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : EHESS

Nom de la responsable du parcours : Barbara CARNEVALI (EHESS)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Humanités interdisciplinaires (Translitterae)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours a pour objectif d'initier et de former à la recherche dans le domaine de la philosophie sociale et politique. Il n'a pas pour vocation de traiter séparément le politique et le social ; sa perspective consiste au contraire à les penser comme deux plans de réalité intimement solidaires l'un de l'autre. Il accueille dans toute leur diversité les objets et les problèmes dont ce domaine unifié est constitué, sans en privilégier aucune et sans présupposition doctrinale. Son amplitude est donc très vaste puisqu'il comprend les approches d'histoire de la philosophie, de philosophie contemporaine, de philosophie normative, etc. C'est pourquoi il est ouvert aux étudiants inscrits dans tous les Centres et Laboratoires des établissements de PSL, sans exclusive aucune, à la seule condition que le projet soumis au/à la tuteur/tutrice ou au/à la directeur/directrice choisi par l'étudiant soit jugé pertinent par le/la responsable du parcours.

La rédaction d'un mémoire, entendu comme premier acte de recherche au sens plein du terme, en est le cœur.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie sociale et politique	fr	24	6
Séminaire de philosophie sociale et politique	fr	24	6
Séminaire d'ouverture	fr	24	6
Cours de langue ou cours en langue	0	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie sociale et politique	fr	24	6
Séminaire de philosophie sociale et politique	fr	24	6
Séminaire d'ouverture	fr	24	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie sociale et politique	fr	24	6
Séminaire d'ouverture	fr	24	6
Séminaire de la directrice ou du directeur de mémoire	fr	24	6
Pré-soutenance	0		6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Mémoire	0		30
TOTAL			60

PARCOURS PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE, HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Paul ÉGRÉ (ENS - PSL), Michela MALPANGOTTO (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Humanités interdisciplinaires (Translitterae)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours a pour objectif d'initier à la recherche dans le champ de l'épistémologie en intégrant les enjeux conceptuels relevant à la fois de la théorie générale de la connaissance et de l'histoire et de la philosophie des sciences et des techniques. La formation ouvre sur les différents aspects de l'épistémologie analytique, épistémologie sociale, épistémologie formelle, philosophie cognitive, philosophie générale des sciences, philosophie et histoire des sciences particulières et des techniques (astronomie, mathématiques, médecine, physique, biologie), sur une période allant de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Cette approche pluridisciplinaire permettra aux étudiants de s'approprier les méthodes propres aux différentes disciplines et d'acquérir une autonomie de pensée nécessaire pour envisager un travail de recherche. La rédaction d'un mémoire en est le cœur.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Cours Histoire & Philosophie des Sciences (HPS)	fr	24	6
Cours Philosophie de la Connaissance (CO)	fr	24	6
Logique	fr	24	6
Langue	0	24	6
Cours d'ouverture 1 (Science)	fr	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Cours Histoire & Philosophie des Sciences (HPS)	fr	24	6
Cours Philosophie de la Connaissance (CO)	fr	24	6
Séminaire de philosophie 1	fr	24	6
Séminaire de philosophie 2	fr	24	6
Cours d'ouverture 2 (Science)	fr	24	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire du directeur (CO ou HPS)	fr	24	6
Séminaire de parcours (CO ou HPS)	fr	24	6
Séminaire de Philosophie 3	fr	24	6
Cours d'ouverture 3 (Science)	fr	24	6
Pré-soutenance	0		6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Mémoire	0		30
TOTAL			60

PARCOURS PHILOSOPHIE ET RELIGIONS (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Vincent DELECROIX (EPHE - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences des religions

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le champ de la philosophie de la religion est aujourd'hui un domaine particulièrement dynamique, à la fois par l'évidente actualité des phénomènes religieux dans notre modernité tardive et par ses dynamiques internes qui en fait un laboratoire pour des questions aussi diverses que l'épistémologie des croyances ou la philosophie politique. Notre parcours a pour objectif d'initier à la recherche dans ce champ et, plus généralement, aux études portant sur les articulations conceptuelles et philosophiques entre philosophie et religion, voire sur leurs interactions mutuelles. En suivant le dynamisme actuel de ces recherches et en replongeant également dans leurs racines historiques, il vise à ouvrir les étudiants à la diversité des approches (évidemment non-confessionnelles) du phénomène religieux : épistémologique, métaphysique, herméneutique, phénoménologique, politique, historique, etc. Il représente une offre unique en France, en proposant notamment des enseignements portant sur les aires et les religions non-européennes et en couvrant des périodes qui vont de l'Antiquité au contemporain.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie et religions	fr	24	6
Séminaire de philosophie et religions	fr	24	6
Séminaire d'ouverture	fr	24	6
Cours de langue ou cours en langue	0	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie et religions	fr	24	6
Séminaire de philosophie et religions	fr	24	6
Séminaire d'ouverture	fr	24	6

TOTAL			60
-------	--	--	----

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie et religions	fr	24	6
Séminaire d'ouverture	fr	24	6
Séminaire de la directrice ou du directeur de mémoire	fr	24	6
Pré-soutenance	0		6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Mémoire	0		30
TOTAL			60

PARCOURS PHILOSOPHIE DU LANGAGE ET DE L'ESPRIT (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : EHESS

Nom du responsable du parcours : Jérôme DOKIC (EHESS)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Humanités interdisciplinaires (Translitterae)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours a pour objectif d'initier et de former à la recherche dans les domaines de la philosophie du langage et de la philosophie de l'esprit, surtout en référence à leurs développements contemporains. À titre d'illustration, les thèmes et objets traités dans le cadre du parcours incluent le sens et la référence, la communication, les actes de langage, la perception, la mémoire, l'imagination, les émotions et l'action. Les enseignements du parcours peuvent relever d'approches diverses, notamment analytiques, phénoménologiques et cognitives. Le point culminant de la formation consiste en la rédaction d'un mémoire de recherche dans l'un des deux domaines (langage et esprit) au moins. Le parcours est adossé à plusieurs centres de recherche au sein de PSL, dont le CRAL (CNRS-EHESS) et l'IJN (CNRS-EHESS-ENS), lui-même membre du Département d'études cognitives de l'ENS - PSL.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Philosophie du langage I	fr	24	6
Philosophie de l'esprit I	fr	24	6
Logique	fr	24	6
Cours de langue ou cours en langue	fr	24	6
Séminaire d'ouverture I	fr	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Philosophie du langage II	fr	24	6
Philosophie de l'esprit II	fr	24	6
Philosophie du langage ou de l'esprit III	fr	24	6
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Séminaire de philosophie II	fr	24	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			60
Séminaire de philosophie	fr	24	6
Philosophie du langage ou de l'esprit IV	fr	24	6
Séminaire d'ouverture II	fr	24	6
Séminaire de la directrice ou du directeur de mémoire	fr	24	6
Pré-soutenance	0		6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Mémoire	0		30
TOTAL			90

MASTER SCIENCES DES RELIGIONS ET SOCIÉTÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Sciences sociales des religions (M1/M2) ;
- Islam en contextes contemporains (M1/M2) ;
- Histoire et historiographie des mondes juifs (M1/M2) ;
- Religions et laïcité dans la vie professionnelle et associative (M1/M2).

Établissement opérateur : EPHE - PSL

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : EHESS

Nom des responsables de la mention : Séverine MATHIEU (EPHE - PSL), Pierre-Antoine FABRE (EHESS)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaine : Sciences humaines et sociales

Programme gradué affilié : Sciences des religions

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le master Sciences des Religions et société (SRS) de l'Université PSL est, depuis sa création, co-accrédité par l'EPHE - PSL et l'EHESS. La diversité et la richesse des enseignements dispensés dans ces deux établissements en font une formation de pointe unique en son genre.

C'est un master pluridisciplinaire qui croise les approches historique, sociologique, anthropologique, philosophique et juridique pour inviter à une perception d'ensemble de faits sociaux complexes.

Ce master a pour but de donner aux étudiants, issus principalement de licence en sciences humaines et sociales, les fondements théoriques et méthodologiques nécessaires pour poursuivre une recherche doctorale ou bien s'engager dans la vie professionnelle (notamment avec le parcours RLV, dispensé à l'IESR). À l'issue de cette formation les étudiants doivent :

- Connaître les grands enjeux et débats théoriques en matière de sciences des religions : historiographie et bibliographie des différents domaines étudiés, débats scientifiques et état de la recherche.
- Maîtriser les méthodes et les outils de la recherche en sciences des religions dans une perspective transdisciplinaire : approches du terrain, techniques de l'enquête, connaissance des archives.

- Acquérir une première spécialisation dans l'une des disciplines enseignées (anthropologie, histoire, sociologie, philosophie), par le suivi d'enseignements de spécialisation et la rédaction d'un mémoire de master susceptible de déboucher sur une recherche en vue d'un doctorat.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : La mention est ouverte en priorité aux étudiants titulaires d'une licence en sciences humaines ou sociales (anthropologie, histoire, philosophie ou sociologie) pour laquelle il aura au moins obtenu la note moyenne globale de 12/20 . Elle suppose que le domaine de la licence de l'étudiant réponde à la formation choisie, et que son niveau effectif corresponde aux pré-requis des enseignements qu'il suivra. L'entrée en M2 nécessite un M1 dans l'une des disciplines citées supra.

Elle est également ouverte aux étudiants issus d'autres filières universitaires, ainsi qu'aux personnes désireuses de renouer avec la recherche en complément de leur vie professionnelle.

Procédure de recrutement : Sur dossier. Pour pouvoir s'inscrire au master « Sciences des religions et société », les étudiants doivent obtenir l'accord d'un enseignant-chercheur du master travaillant dans le domaine dans lequel ils souhaitent se spécialiser et acceptant de les encadrer en tant que tuteur.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 66,67 % des diplômés 2017 sont en poste dans les métiers de la recherche, de la culture, de l'édition, de l'enseignement, journalisme, ressources humaines, collectivités locales, médiateurs.

Possibilité de poursuite d'études dans les écoles doctorales ou formation doctorale de l'EPHE - PSL ou de l'EHESS.

PARCOURS SCIENCES SOCIALES DES RELIGIONS (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : EHESS

Nom des responsables du parcours : Séverine MATHIEU (EPHE - PSL), Pierre-Antoine FABRE (EHESS)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences des religions

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours propose de donner aux étudiants des connaissances générales et techniques ainsi que des compétences à la fois disciplinaires et transdisciplinaires qui leur permettent de conduire une recherche de façon autonome dans le cadre d'un projet doctoral ou d'une autre activité comportant une forte dimension de production de connaissances. La formation vise à la constitution progressive d'un savoir et d'un savoir-faire à la fois spécialisé et ouvert.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation aux connaissances fondamentales – 1/4 Philosophie : Introduction à la philosophie de la religion.	fr	24	6
UE d'initiation aux connaissances fondamentales – 2/4 Sociologie : Approches et auteurs classiques en sociologie des religions.	fr	24	6
UE de langue vivante / FLE	0	24	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire choisi en accord avec le tuteur.	fr	24	6
UE de spécialisation Séminaire du tuteur	fr	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation aux connaissances fondamentales – 3/4 Histoire : Introduction à l'histoire et à l'historiographie religieuse.	fr	24	6
UE d'initiation aux connaissances fondamentales – 4/4 Anthropologie : Histoire et épistémologie de l'anthropologie des religions.	fr	24	6
UE de professionnalisation Stage	fr	2 à 8 semaines	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire choisi en accord avec le tuteur.	fr	24	6
UE de spécialisation Séminaire du tuteur	fr	24	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
UE de spécialisation Séminaire de recherche du tuteur	fr	24	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire de recherche EPHE ou EHESS choisi en accord avec le tuteur	fr	24	6

UE d'approfondissement thématique Séminaire de recherche EPHE ou EHESS choisi en accord avec le tuteur	fr	24	6
UE de méthodologie Atelier méthodologique en sciences sociales des religions	fr	24	6
UE de recherche Préparation du mémoire	fr	24	6
S4 - Enseignements obligatoires			30
UE de spécialisation Séminaire de recherche du tuteur	fr	24	6
UE de recherche Mémoire de recherche : préparation, rédaction et soutenance	fr		24
TOTAL			60

PARCOURS ISLAM EN CONTEXTES CONTEMPORAINS (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : EHESS

Nom des responsables du parcours : Dominique AVON (EPHE - PSL), en cours de nomination côté EHESS

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences des religions

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours a été pensé dans une perspective de complémentarité avec le parcours « Histoire et historiographie des mondes juifs ». Le parcours sur l'Islam cherche à mettre en avant la place de l'Islam dans la société contemporaine. Ces deux parcours laisseront également une place à des perspectives comparatistes.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation à l'histoire de l'islam et des musulmans, I : sources et documents.	fr	24	6
UE d'initiation aux connaissances fondamentales Sociologie ou Philosophie	fr	24	6
UE de langue vivante / FLE	0	24	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire choisi en accord avec le tuteur.	fr	24	6
UE de spécialisation Séminaire du tuteur	fr	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation à l'histoire de l'islam et des musulmans, II : dynamiques modernes et contemporaines	fr	24	6
UE d'initiation aux connaissances fondamentales : Anthropologie ou histoire	fr	24	6
UE de professionnalisation Stage	fr	2 à 8 semaines	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire choisi en accord avec le tuteur.	fr	24	6
UE de spécialisation Séminaire du tuteur	fr	24	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
UE de spécialisation Séminaire de recherche du tuteur	fr	24	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire de recherche EPHE ou EHESS choisi en accord avec le tuteur	fr	24	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire de recherche EPHE ou EHESS choisi en accord avec le tuteur	fr	24	6
UE de méthodologie Atelier méthodologique en sciences sociales des religions	fr	24	6
UE de recherche Préparation du mémoire	fr	24	6
S4 - Enseignements obligatoires			30
UE de spécialisation Séminaire de recherche du tuteur	fr	24	6
UE de recherche Mémoire de recherche : préparation, rédaction et soutenance	fr		24
TOTAL			60

PARCOURS HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE DES MONDES JUIFS (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement co-accrédité et/ou partenaire : EHESS

Nom des responsables du parcours : Judith SCHLANGER (EPHE - PSL), Sylvie-Anne GOLDBERG (EHESS)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences des religions

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours a été pensé dans une perspective de complémentarité avec le parcours « Islam en contextes contemporains ». Le parcours sur le monde juif met l'accent sur l'histoire religieuse du peuple juif à travers les siècles. Ces deux parcours laisseront également une place à des perspectives comparatistes.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation à l'histoire des Juifs, I : sources et documents.	fr	24	6
UE d'initiation aux connaissances fondamentales Sociologie ou Philosophie	fr	24	6
UE de langue vivante / FLE	0	24	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire choisi en accord avec le tuteur.	fr	24	6
UE de spécialisation Séminaire du tuteur	fr	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation à l'histoire des Juifs, II : dynamiques pré-modernes, modernes et contemporaines	fr	24	6
UE d'initiation aux connaissances fondamentales : Anthropologie ou histoire	fr	24	6
UE de professionnalisation Stage	fr	2 à 8 semaines	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire choisi en accord avec le tuteur.	fr	24	6
UE de spécialisation Séminaire du tuteur	fr	24	6

TOTAL			60
--------------	--	--	-----------

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
UE de spécialisation Séminaire de recherche du tuteur	fr	24	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire de recherche EPHE ou EHESS choisi en accord avec le tuteur	fr	24	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire de recherche EPHE ou EHESS choisi en accord avec le tuteur	fr	24	6
UE de méthodologie Atelier méthodologique en sciences sociales des religions	fr	24	6
UE de recherche Préparation du mémoire	fr	24	6
S4 - Enseignements obligatoires			30
UE de spécialisation Séminaire de recherche du tuteur	fr	24	6
UE de recherche Mémoire de recherche : préparation, rédaction et soutenance	fr		24
TOTAL			60

PARCOURS RELIGIONS ET LAICITÉ DANS LA VIE PROFESSIONNELLE ET ASSOCIATIVE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Stéphanie LAITHIER (IESR-EPHE - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences des religions

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours propose aux étudiants une formation généraliste qui, tout en restant dans le cadre d'études universitaires de master, ouvre, non à la poursuite d'un doctorat ou d'une recherche scientifique, mais à différentes catégories de métiers dans la vie active. Cette voie comporte des

enseignements communs avec la spécialité SRS, mais s'appuie plus spécifiquement sur les ressources et l'encadrement de l'IESR ("Institut européen en sciences des religions", rattaché à l'EPHE - PSL) dans la gestion et l'organisation pédagogique.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation aux connaissances fondamentales 1/4 introduction aux grandes traditions religieuses	fr	24	6
UE d'initiation aux connaissances fondamentales Sociologie ou Philosophie	fr	24	6
UE de langue vivante / FLE	fr	24	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire choisi en accord avec le tuteur.	fr	24	6
UE de méthodologie Faits religieux et société : problématiques actuelles	fr	24	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation aux connaissances fondamentales 2/4 introduction aux grandes traditions religieuses	fr	24	6
UE d'initiation aux connaissances fondamentales : Anthropologie ou histoire	fr	24	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire choisi en accord avec le tuteur.	fr	24	6
UE d'approfondissement thématique Séminaire choisi en accord avec le tuteur.	fr	24	6
UE de méthodologie Problématiques actuelles suite Méthodes d'étude des faits religieux et techniques de rédaction	fr	24	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation aux connaissances fondamentales 3/4 introduction aux grandes traditions religieuses	fr	24	6
UE d'approfondissement thématique Religions et laïcité. Approche philosophique, historique et juridique	fr	24	6
UE de spécialisation Séminaire de recherche du tuteur	fr	24	6
UE de méthodologie (6 crédits) : Problématiques actuelles : faits religieux et société	fr	24	6
UE de méthodologie Techniques de rédaction	fr	12	3
UE de langue / FLE	0	12	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
UE d'initiation aux connaissances fondamentales 4/4 introduction aux grandes traditions religieuses	fr	24	6

UE de professionnalisation Stage et mémoire	fr		24
TOTAL			60

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER



DIPLÔME DE L'ENS - PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement opérateur : ENS - PSL

Nom de la responsable de la mention : Dorothee BUTIGIEG (ENS - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant le grade de master

Domaines : Sciences, technologies, santé ; Sciences humaines et sociales ; Arts, lettres, langues

Programmes gradués affiliés :

- Astrophysique
- Physique
- Chimie
- Mathématiques et applications
- Sciences de la terre et biodiversité
- Sciences du vivant
- Informatique
- Sciences cognitives
- Arts
- Humanités interdisciplinaires (Translitterae)
- Sciences des religions
- Sciences historiques
- Sciences sociales
- Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

L'ENS - PSL propose une formation d'excellence par la recherche, en sciences et en lettres, en collaboration avec les plus grandes universités internationales.

Ce parcours au plus près de la recherche s'inscrit par ailleurs dans les programmes gradués de PSL. Chaque normalien bénéficie d'un tutorat individuel et élabore son programme d'études personnel, où l'interdisciplinarité est encouragée. La liberté académique se double d'une grande souplesse dans l'organisation du cursus, et la formation vient s'enrichir au gré des projets et des envies : expériences de stages en laboratoire, séjours à l'étranger, expériences hors les murs, dans la fonction publique, en entreprise ou dans le monde associatif.

Chaque normalien construit son propre parcours en fonction de ses intérêts et de ses projets. Les normaliens valident au cours de leur scolarité un diplôme national de master dont la finalité est la recherche. La discipline ou la mention et la spécialité de ce master définissent la « spécialité principale » qui sera portée sur le diplôme et représente au minimum 120 ECTS.

Parallèlement, ils ou elles acquièrent une formation complémentaire pluridisciplinaire qui représente un minimum de 72 ECTS : ces enseignements sont dispensés ou agréés par l'ENS - PSL et répartis sur la durée du diplôme à savoir sur 3 ou 4 ans de scolarité selon le statut de l'étudiant.

Cette formation « à la carte » est néanmoins encadrée par les exigences du Diplôme de l'ENS - PSL, qui impose d'acquérir des crédits d'enseignement dans une ou plusieurs disciplines hors de sa discipline principale. Les expériences d'ouverture sont également au cœur de la formation : expérience professionnelle (stage d'enseignement, bénévolat dans une association, stage en administration ou en entreprise), expérience transdisciplinaire, expérience collective de recherche, expérience internationale (lectorat, séjour de recherche) facilitée par les nombreux partenariats noués avec des universités prestigieuses dans le monde entier. La richesse, la diversité et l'organisation des domaines d'enseignement dispensés à l'ENS - PSL, répartis en départements d'enseignement et de recherche, scientifiques et littéraires, permettent aux normaliens d'explorer les frontières de leur discipline et de développer une démarche intellectuelle fortement interdisciplinaire.

Liste des départements :

- Lettres : Économie, Géographie & Territoires, Histoire, Arts, Littératures et langage, Philosophie, Sciences de l'Antiquité, Sciences sociales, Espace des cultures et des langues d'ailleurs (département transversal).

ACCORDS INTERNATIONAUX

Le séjour à l'étranger est une étape essentielle dans le parcours des normaliens de l'ENS - PSL. Le choix d'une destination est étroitement lié au projet de recherche et au parcours de formation à l'École. Dans cette optique, l'ENS - PSL a négocié des accords bilatéraux et identifié des partenariats privilégiés dans le cadre des échanges Erasmus+. Forte de plus de 200 partenariats avec des universités étrangères, l'École propose chaque année des séjours de recherche ou des postes de lectorat et envoie ses élèves sur tous les continents.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (L3 ou M1) : L2, L3 ou équivalent.

Procédure de recrutement : Le recrutement s'opère selon trois voies distinctes :

- Les concours de la voie Classes Préparatoires aux Grandes Écoles :
 - En Lettres : A/L et B/LLes lauréats sont normaliens élèves et sont rémunérés pendant leurs 4 années de scolarité.
- Le concours par la voie universitaire, dont le jury est composé de membres de chaque département (dépôt de dossier puis, après sélection par les départements, épreuves d'admission). Ce concours est ouvert aux étudiants de niveau L2 ou L3 de toute nationalité. Les lauréats sont normaliens étudiants. Leur scolarité est de trois ans.
 - Les concours médecine-sciences et médecine Humanités qui proposent une formation scientifique fondamentale ou en Humanités à des étudiants recrutés en seconde année de PACES qui poursuivent parallèlement leur cursus de médecine. Les lauréats de ces concours perçoivent une bourse pour la durée de leur scolarité à l'École.

- Le concours Sélection internationale qui s'adresse aux étudiants inscrits dans une université étrangère dans le cadre de leur premier cycle. Les lauréats sont normaliens étudiants. Leur scolarité est de trois ans pendant lesquels ils perçoivent une bourse de l'ENS.

DÉBOUCHÉS

Le DENS en Lettres

L'ENS-PSL prépare à des carrières de haut niveau au sein du secteur public comme du secteur privé, en France et à l'international. Chaque année, environ 130 normaliens littéraires sont diplômés (127 en 2018 ; 137 en 2019 ; 131 en 2020). Insertion professionnelle des normaliens littéraires :

- 78% des normaliens littéraires choisissent les carrières de l'enseignement et de la recherche, dont 1/4 se détermine pour les carrières de l'enseignement en France ou à l'étranger ;
- 10% des normaliens entreprennent une carrière dans la fonction publique ;
- 6% choisissent de travailler en entreprise ;
- 6% optent pour une carrière artistique.

On retrouve des normaliens littéraires à la tête d'agences de développement régional ou municipal, dans les grandes entreprises publiques (EDF, SNCF, etc, souvent à des postes de direction des ressources humaines) ou privées. La fondation de l'ENS et le club des normaliens dans l'entreprise aident les élèves à s'orienter vers cette voie (propositions de stages et contacts).

MASTER JOUER ET METTRE EN SCÈNE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé du parcours de la mention : Jouer et mettre en scène (M1/M2)

Établissement opérateur : CNSAD - PSL

Nom du responsable de la mention : Nicolas FLEURY (CNSAD - PSL)

Type de diplôme : Diplôme de 2^e cycle du Ministère de la Culture et de la Communication

Domaines : Arts, lettres, langues

Programme gradué affilié : Arts

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le double cursus « Jouer et mettre en scène » porté par l'Université PSL et le CNSAD - PSL a été créé afin de proposer aux élèves comédiennes et comédiens un parcours spécifique consacré aux questions de mise en scène et d'écriture. Il se déroule sur deux ans.

Cette formation de 2^{ème} cycle est construite sur les bases de l'actuelle activité du 1^{er} cycle (formation du comédien). La formation des comédiennes et des comédiens s'achève par la délivrance du Diplôme National Supérieur Professionnel de la Comédienne et du Comédien par le Ministère de la Culture. Ce diplôme peut être assorti d'une licence du CPES-Henry IV proposée de manière optionnelle et délivrée par PSL.

La formation des élèves metteurs et metteuses en scène en double cursus conduit à la délivrance du diplôme d'établissement du Conservatoire intitulé « Jouer et mettre en scène ». Le croisement structurel entre les pédagogies de premier et deuxième cycle indique la volonté du Conservatoire de proposer une formation à la mise en scène à partir de ce qui fait son identité actuelle et son histoire : la formation de l'acteur et de l'actrice.

Sur la base de leur cursus comme élèves comédiennes et comédiens, les élèves metteuses et metteurs en scène suivent une formation complémentaire destinée à leur donner une vision plus large du théâtre. Ces enseignements prennent des formes variées et s'ajoutent à ceux relevant du métier de comédienne et de comédien. En effet, il paraît fondamental d'imaginer cette formation non pas en rupture mais comme une émanation de celui-ci.

La formation fait l'objet d'ajustements individualisés et progressifs à partir de divers dispositifs prévus au sein de l'école et en dehors.

ACCORDS INTERNATIONAUX

En 2^{ème} année, le parcours des élèves de « Jouer et mettre en scène » est notamment constitué de stages en immersion dans un milieu professionnel en France et à l'étranger. Les stages font l'objet d'une convention spécifique avec une structure partenaire.

ADMISSION

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Les candidats à la formation « Jouer et mettre en scène » doivent avoir réussi le concours d'entrée du Conservatoire et avoir suivi les deux premières années de formation des comédiennes et comédiens. Les candidats au concours d'entrée du Conservatoire doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en équivalence. Sur demande motivée du candidat, des dispenses peuvent être accordées à titre dérogatoire.

Procédure de recrutement : Les candidatures sont examinées en fin de 2^{ème} année de formation de comédiennes et comédiens par un jury présidé par la directrice de l'école et composé du directeur des études, du responsable de la formation « Jouer et mettre en scène », du directeur technique et de deux personnalités qualifiées extérieures au Conservatoire.

DÉBOUCHÉS

100 % les diplômés de l'année 2019 ont trouvé un travail en sortie d'établissement.

Les élèves titulaires du « Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien(ne) », sont tout à fait apte à être recrutés comme comédiennes et comédiens dans toutes les dimensions de ce métier (théâtre, cinéma, télévision). Les élèves également titulaires du diplôme du Conservatoire « Jouer et mettre en scène » sont amenés à exercer comme metteuses et metteurs en scène, assistantes et assistants à la mise en scène, formatrices, formateurs et pédagogues.

PARCOURS JOUER ET METTRE EN SCÈNE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Structures partenaires : Le parcours des élèves comporte un ou plusieurs stages dans des structures de création, théâtre ou compagnie et des écoles supérieures de théâtre en France et à l'étranger. Des conventions ont été établies notamment avec les Ilets-CDN de Montluçon, la Commune-CDN d'Aubervilliers, la Comédie Française, le CDN de Besançon, la Comédie de Caen-CDN de Normandie, la Pop, le Perdita Ensemble, l'IMEC, la Maison Jacques Copeau, le Garage-Théâtre, l'ARIA, le lycée de Mamoudzou Nord (Mayotte), l'Institut National Supérieur des Arts du Spectacle (Bruxelles), l'Akademie August Everding (Münich), l'Akademia Teatralna (Varsovie), le Grupo XIX (Sao-Paulo), Timbre 4 (Buenos-Aires), le Festival International de Théâtre de Milos.

Nom du responsable du parcours : Nicolas FLEURY (CNSAD - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Arts

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Les élèves comédiennes/comédiens et metteuses/metteurs en scène - sélectionné(e)s en troisième année de Conservatoire - se voient proposer un parcours spécifique de deux ans avec des temps consacrés à leur formation en tant qu'actrice/acteur et d'autres moments dédiés aux questions de mise en scène : stages, collaborations artistiques et techniques, voyages à l'étranger etc.

La 1^{ère} année de la formation « Jouer et mettre en scène » et la 3^{ème} année de formation des comédiennes et comédiens se déroulent simultanément. Les enseignements prennent des formes variées afin de s'adapter au plus près de la réalité professionnelle.

La 2^{ème} année qui a pour objectif l'approfondissement des connaissances et des pratiques est organisée sous forme de stages en immersion dans un milieu professionnel ou une école partenaire, en France ou à l'étranger, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche, et la création d'un projet de fin d'études.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1&S2 - Enseignements obligatoires			60
Scénographie	fr	15	4
Lumière	fr	15	4
Son	fr	9	3
Vidéo	fr	9	3
Costume	fr	9	3
Sécurité et prévention	fr	3	1
Production et administration	fr	15	5
Direction d'acteur en anglais	eng	45	9
Ateliers d'écriture	fr	70	12
Méthodologie du mémoire	fr	12	4
Séminaires de recherche-crédation	fr	12	3
Master-classe mise en scène/dramaturgie/direction	fr	36	9
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3&S4 - Enseignements obligatoires			60
Stages en immersion en France et à l'international	0	200	20
Méthodologie et accompagnement du mémoire	fr	40	6
Rédaction et soutenance du mémoire	fr	140	14
Conception du projet de fin d'études	fr	60	6
Réalisation et représentations du projet de fin d'études	fr	120	14
TOTAL			60

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER



SCIENCES, INGÉNIERIE

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER

DIPLÔME DE L'ENS - PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement opérateur : ENS - PSL

Nom de la responsable de la mention : Clotilde POLICAR (ENS - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant le grade de master

Domaines : Sciences, technologies, santé ; Sciences humaines et sociales ; Arts, lettres, langues

Programmes gradués affiliés :

- Astrophysique
- Physique
- Chimie
- Mathématiques et applications
- Sciences de la terre et biodiversité
- Sciences du vivant
- Informatique
- Sciences cognitives
- Arts
- Humanités interdisciplinaires (Translitterae)
- Sciences des religions
- Sciences historiques
- Sciences sociales
- Droit

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

L'ENS - PSL propose une formation d'excellence par la recherche, en sciences et en lettres, en collaboration avec les plus grandes universités internationales.

Ce parcours au plus près de la recherche s'inscrit par ailleurs dans les programmes gradués de PSL. Chaque normalien bénéficie d'un tutorat individuel et élabore son programme d'études personnel, où l'interdisciplinarité est encouragée. La liberté académique se double d'une grande souplesse dans l'organisation du cursus, et la formation vient s'enrichir au gré des projets et des envies : expériences de stages en laboratoire, séjours à l'étranger, expériences hors les murs, dans la fonction publique, en entreprise ou dans le monde associatif.

Chaque normalien construit son propre parcours en fonction de ses intérêts et de ses projets. Les normaliens valident au cours de leur scolarité un diplôme national de master dont la finalité est la recherche. La discipline ou la mention et la spécialité de ce master définissent la « spécialité principale » qui sera portée sur le diplôme et représente au minimum 120 ECTS.

Parallèlement, ils ou elles acquièrent une formation complémentaire pluridisciplinaire qui représente un minimum de 72 ECTS : ces enseignements sont dispensés ou agréés par l'ENS - PSL et répartis sur la durée du diplôme à savoir sur 3 ou 4 ans de scolarité selon le statut de l'étudiant.

Cette formation « à la carte » est néanmoins encadrée par les exigences du Diplôme de l'ENS - PSL, qui impose d'acquérir des crédits d'enseignement dans une ou plusieurs disciplines hors de sa discipline principale. Les expériences d'ouverture sont également au cœur de la formation : expérience professionnelle (stage d'enseignement, bénévolat dans une association, stage en administration ou en entreprise), expérience transdisciplinaire, expérience collective de recherche, expérience internationale (lectorat, séjour de recherche) facilitée par les nombreux partenariats noués avec des universités prestigieuses dans le monde entier. La richesse, la diversité et l'organisation des domaines d'enseignement dispensés à l'ENS - PSL, répartis en départements d'enseignement et de recherche, scientifiques et littéraires, permettent aux normaliens d'explorer les frontières de leur discipline et de développer une démarche intellectuelle fortement interdisciplinaire.

Liste des départements :

- Sciences : Biologie, Mathématiques, Informatique, Géosciences, Chimie, Physique, Sciences cognitives.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Le séjour à l'étranger est une étape essentielle dans le parcours des normaliens de l'ENS - PSL. Le choix d'une destination est étroitement lié au projet de recherche et au parcours de formation à l'École. Dans cette optique, l'ENS - PSL a négocié des accords bilatéraux et identifié des partenariats privilégiés dans le cadre des échanges Erasmus+. Forte de plus de 200 partenariats avec des universités étrangères, l'École propose chaque année des séjours de recherche ou des postes de lectorat et envoie ses élèves sur tous les continents.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (L3 ou M1) : L2, L3 ou équivalent.

Procédure de recrutement : Le recrutement s'opère selon trois voies distinctes :

- Les concours de la voie Classes Préparatoires aux Grandes Écoles :
 - En Sciences : MPI, Info, PC, PSI, BCPST ;Les lauréats sont normaliens élèves et sont rémunérés pendant leurs 4 années de scolarité.
- Le concours par la voie universitaire, dont le jury est composé de membres de chaque département (dépôt de dossier puis, après sélection par les départements, épreuves d'admission). Ce concours est ouvert aux étudiants de niveau L2 ou L3 de toute nationalité. Les lauréats sont normaliens étudiants. Leur scolarité est de trois ans.
 - Les concours médecine-sciences et médecine Humanités qui proposent une formation scientifique fondamentale ou en Humanités à des étudiants recrutés en seconde année de PACES qui poursuivent parallèlement leur cursus de médecine. Les lauréats de ces concours perçoivent une bourse pour la durée de leur scolarité à l'École.

- Le concours Sélection internationale qui s'adresse aux étudiants inscrits dans une université étrangère dans le cadre de leur premier cycle. Les lauréats sont normaliens étudiants. Leur scolarité est de trois ans pendant lesquels ils perçoivent une bourse de l'ENS.

DÉBOUCHÉS

Le DENS en Sciences

À l'issue d'une formation scientifique, l'ENS offre une très grande variété de débouchés dans les secteurs public ou privé. Le taux d'employabilité à l'issue d'une formation à l'ENS est parmi les plus élevés des établissements d'enseignement supérieur français. Chaque année, l'ENS diplôme environ 130 normaliens scientifiques (137 en 2018 ; 130 en 2019 ; 136 en 2020), 75% d'entre eux décident de poursuivre une thèse de sciences après avoir obtenu leur diplôme de grade Master à l'École. Insertion professionnelle des normaliens en Sciences :

- Environ 65% des normaliens réalisent leur carrière au sein d'universités françaises ou étrangères et de grands centres de recherche français (e.g., CNRS, Inserm, Inria, CEA, etc.) ou étrangers comme chercheur ou enseignant-chercheur. L'ENS est reconnue internationalement comme offrant les plus grandes chances de réaliser des avancées scientifiques notables (e.g., Prix Nobel, Médailles Field, Académies, grands prix, ERC...) ;
- Environ 10% des normaliens se tournent vers un poste d'enseignant en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ou dans le secondaire ;
- Environ 5% intègrent un grand corps d'état (corps de l'INSEE, des Mines, des Ponts, Eaux et Forêts) ;
- Environ 15% des normaliens sont recrutés par (ou créent) des entreprises et start-up, où ils occupent des postes de haut niveau.

DIPLÔME DU CYCLE INGÉNIEUR CIVIL MINES PARIS - PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement opérateur : Mines Paris - PSL

Type de diplôme : Ingénieur diplômé de Mines Paris - PSL

Domaine : Sciences, technologies, santé

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Mines Paris - PSL propose à ses élèves du cycle ingénieurs civils une formation pluridisciplinaire, généraliste, à fort contenu technique, scientifique et socio-économique, leur permettant, grâce à un corps enseignant de haut niveau et par des activités pédagogiques diversifiées, d'acquérir un solide bagage de connaissances fondamentales et de savoir-faire pratiques. Elle s'attache à leur donner les moyens d'être de futurs créateurs de richesses et de savoirs ainsi que des acteurs très recherchés des entreprises.

De sa riche histoire, l'École a appris que l'identité des ingénieurs se construit à travers trois fonctions auxquelles le cycle Ingénieur Civil doit conduire :

- Une fonction critique : le Mineur de Paris doit savoir intégrer des champs disciplinaires différents afin de développer des avancées scientifiques et techniques orientées vers le progrès collectif ;
- Une fonction créative : le Mineur de Paris doit savoir innover et concevoir des solutions robustes et soutenables et mettre en œuvre au sein de différents types d'organisation ;
- Une fonction sociale : le Mineur de Paris doit savoir donner du sens aux travaux qu'il conduit et développer des formes de travail plus participatives et plus inclusives notamment pour la conduite de projets complexes avec une multiplicité d'acteurs aux cultures différentes.

Pour toutes ces raisons, le cycle Ingénieur Civil se positionne de manière unique entre l'exigence d'excellence scientifique dans un large spectre de domaines d'une part, et le renforcement des talents et l'atteinte des ambitions d'autre part. Il permet aux Mineurs de Paris de disposer à leur sortie de l'École d'un grand nombre d'opportunités et d'un fort potentiel d'évolution dans leur futur professionnel.

La formation des ingénieurs au sein de Mines Paris - PSL ne s'arrête pas au simple transfert de connaissances et s'appuie sur un réel projet éducatif supporté par une démarche pédagogique combinant modélisation mathématique, observation, expérience, simulation, ingénierie et humanités. Elle est complétée par un tutorat personnalisé, permis par des promotions à taille humaine, afin que chaque élève ingénieur puisse construire de façon éclairée son parcours de formation.

ACCORDS INTERNATIONAUX

40 établissements partenaires partout dans le monde dont : MIT, CalTech, la National University of Singapore, Stanford, Todai, UC Berkeley, ETHZ Zurich, Hong Kong University.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (1A) :

Recrutement sur Concours Commun MINES-Ponts (CCMP) : En fin de deuxième année des classes préparatoires aux grandes écoles, filières MP, PC, PSI, PT et TSI, environ 120 élèves sont admis en première année du cycle ingénieurs civils de Mines Paris - PSL à l'issue du concours commun Mines-Ponts organisé conjointement par neuf Grandes Écoles d'ingénieurs. Voir <http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr>

Voie Spécialisée : La voie spécialisée s'adresse aux élèves de l'École Polytechnique, des Écoles normales supérieures et de l'ESPCI Paris - PSL désireux d'approfondir un domaine, parmi ceux proposés en option à Mines Paris - PSL (17 domaines proposés en 2020). Cette voie a une durée totale de 21 mois incluant le stage de fin de scolarité de l'école d'origine. Elle s'achève à la fin du mois décembre de l'année suivante.

Admission sur titres des candidats universitaires (L3, M1) : Cette voie d'accès permet de rejoindre le cycle en première année du cycle pour les élèves issus des université française et titulaires d'une L3, et en deuxième année pour les élèves internationaux titulaires d'un M1.

Procédure de recrutement :

Admission en 1^{ère} année :

- Recrutement sur concours. En fin de deuxième année des classes préparatoires aux grandes écoles, filières MP, PC, PSI, PT et TSI, La voie spécialisée s'adresse aux élèves de l'École Polytechnique, des Écoles normales supérieures et de l'ESPCI Paris – PSL désireux d'approfondir un domaine.
- Recrutement par admissions sur titres : dossier, épreuves écrites et orales et entretiens. Cette voie d'accès permet de rejoindre le cycle en 1^{ère} année pour les élèves issus des universités françaises titulaires d'une L3 et en 2^{ème} année pour les élèves internationaux titulaires d'un M1.

Admission en 2^{ème} année :

- Recrutement par admission sur titres : (dossier, épreuves écrites, orales et entretiens) : étudiants titulaires d'un Master1 issus d'universités internationales et françaises, et étudiants d'écoles d'ingénieurs ou de management dans le cadre des doubles diplômes : Agro ParisTech, HEC, ESCP Europe, Écoles Normales Supérieures (voie généraliste) ;
- Recrutement par voie spécialisée : une deuxième voie d'admission sur titres est ouverte aux élèves de l'École Polytechnique, l'ESPCI Paris - PSL et les Écoles Normales Supérieures.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 99,30 % des diplômés 2017 sont en poste.

- Activité professionnelle (66 %) : Systèmes d'information / Technologie de l'information (23 %), Conseil (21 %), Énergie (16 %), Chimie / Pharmacie / Médical (9 %),

- Banque/Finance/Assurance (8 %), Administration (8 %), Transport / Équipementier (6 %), Commerce (3 %), Divers (6 %) (Agroalimentaire, Édition, BTP...);
- Doctorat (14,5 %) : Thèses à l'étranger (Suisse, USA), Thèse CIFRE ;
 - Master (14,5 %) : Masters scientifiques, Doubles compétences, Masters, Divers (cours Florent, Médecine).

INGÉNIEUR CIVIL PREMIÈRE ANNÉE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié(s) : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La première année du cycle Ingénieur Civil offre, d'une part, une formation scientifique fondamentale, et, d'autre part, une ouverture aux champs pluridisciplinaires de l'ingénieur généraliste. Elle permet également de se familiariser avec de nouvelles manières de travailler et de nouvelles disciplines, de découvrir la pédagogie par projet, de développer le sens de l'observation active et de profiter de la richesse de l'offre linguistique de Mines Paris - PSL.

La progression pédagogique des deux semestres de la première année répond à un double objectif :

- Donner les bases scientifiques, principalement en mathématiques, physique et informatique qui constituent un socle scientifique robuste pour appréhender dans le court terme, les différentes disciplines des sciences de l'ingénieur, et dans le long terme de disposer des compétences de modélisation du monde réel ;
- Initier à de nouvelles disciplines, en particulier les sciences économiques et sociales afin de savoir appréhender un problème dans ses différentes dimensions (scientifique, technique, économique, environnementale et humaine) et d'en identifier les facteurs de complexité.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Mathématiques			
Calcul différentiel, intégral et stochastique 1	fr	27	2
Calcul différentiel, intégral et stochastique 2	fr	27	2
Informatique			
Apprentissage de la programmation	fr	27	2
Programmation élémentaire	fr	27	2
Physique			
Physique quantique et relativité	fr	27	2
Physique statistique	fr	27	2
Terre et Société			

Énergie et changement climatique	fr	27	2
Géosciences et anthropocène	fr	27	2
Questions socio-politiques et environnementales	fr	27	2
Métiers de l'Ingénieur Généraliste			
Métiers de l'ingénieur généraliste	fr	81	6
Langue			
Anglais	0	27	2
LV2	0	27	2
Développement personnel			
Expression orale	fr	13,5	1
Sport	fr	13,5	1
S2 - Enseignements obligatoires			30
Mathématiques appliquées			
Optimisation	fr	27	2
Sciences des données	fr	27	2
Traitement du signal	fr	27	2
Ingénierie logicielle			
Programmation coopérante et fiable	fr	27	2
Projet logiciel	fr	27	2
Mécanique, Matériaux et Energétique			
Mécanique des milieux continus	fr	27	2
Matériaux de l'ingénieur	fr	27	2
Génie énergétique	fr	27	2
Economie et comptabilité			
Problèmes économiques	fr	27	2
Introduction à la micro-économie	fr	13,5	1
Comptabilité générale	fr	13,5	1
Entrepreneuriat et Management industriel			
Entrepreneurship week	fr	27	2
Stage d'exécution	fr	27	2
Langues			
Anglais	0	27	2
LV2	0	27	2
Développement personnel			
Arts et sciences	fr	13,5	1
Sport	fr	13,5	1
TOTAL			60

INGÉNIEUR CIVIL DEUXIÈME ANNÉE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La deuxième année du cycle Ingénieur Civil est basée sur une structure modulaire qui permet d'installer les élèves ingénieurs dans une logique d'exploration et d'ouverture. Cette démarche se traduit par la possibilité de consacrer une partie de sa deuxième année à un semestre académique à l'étranger, à une découverte du monde de la recherche dans un laboratoire de l'École ou de l'université PSL ou encore de s'essayer à l'entrepreneuriat. L'année est en outre composée de projets multidisciplinaires d'ingénierie, d'enseignements spécialisés à choisir librement, et à une expérience de stage en entreprise à l'étranger. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent mettre à profit la modularité permise par la césure, pour mener à bien un projet personnel ou encore s'orienter vers un double diplôme.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 ou S4 - Enseignements obligatoires			24
Projets d'ingénierie	fr	121,5	9
1 cours au choix parmi 2			15
1 trimestre recherche	fr	202,5	15
1 trimestre entrepreneuriat	fr	202,5	15
S3 - Enseignements obligatoires			12
Enseignements Spécialisés S3	fr	108	8
Certifications anglais et LV2	0	54	4
S4 - Enseignements obligatoires			21
Enseignements Spécialisés S4	fr	54	4
Certifications anglais et LV2	0	27	2
Stage ingénieur en entreprise à l'étranger	0	16 à 32 semaines	15
TOTAL			57

INGÉNIEUR CIVIL TROISIÈME ANNÉE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Année charnière vers un futur professionnel : la troisième année est essentielle dans le cycle Ingénieur Civil, car elle s'inscrit dans une double logique :

- Parfaire la formation généraliste de haut niveau attendue à la sortie de l'École ;
- Accompagner chaque élève dans ses aspirations et ses choix quant à son futur professionnel.

La démarche pédagogique déployée en troisième année a donc pour objectifs de :

- Approfondir des connaissances scientifiques et des méthodes de travail dans un domaine d'avenir ;
- Disposer des capacités de cartographier les acteurs d'un secteur et leur prise de position, pour en faire une synthèse et arbitrer des décisions pour son organisation ou son projet dans un cadre réglementaire donné ;
- Préparer aux rôles d'innovateur, d'organisateur et d'intégrateur d'un ingénieur généraliste dans le monde professionnel.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			10
Tronc commun	fr	120	10
S5 - Enseignements optionnels			20
8 ECTS à valider parmi un choix de cours			8
12 ECTS à choisir parmi 17 options			12
Affaires publiques et innovation	fr		
Biotechnologie	fr		
Economie industrielle	fr		
Génie atomique	fr		
Géosciences	fr		
Géostatistique et probabilités appliquées	fr		
Gestion scientifique/Organisation et performance de l'entreprise	fr		
Ingénierie de la conception	fr		
Ingénierie digitale des systèmes complexes	fr		
Innovation et entrepreneuriat	fr		
Machines & Energie	fr		
Management des systèmes d'information	fr		
Mathématiques appliquées : Robotique, Visio, Automatique	fr		
Procédés et Energie	fr		
Sciences et génie des matériaux	fr		
Sol et sous-sol	fr		
Systèmes de production et de logistique	fr		
S6 - Enseignements obligatoires			8
Tronc commun	fr	96	8
S5 - Enseignements optionnels			22
4 ECTS à valider parmi un choix de cours			4
18 ECTS à choisir parmi 17 options			18
Affaires publiques et innovation	fr		
Biotechnologie	fr		
Economie industrielle	fr		
Génie atomique	fr		
Géosciences	fr		
Géostatistique et probabilités appliquées	fr		
Gestion scientifique/Organisation et performance de l'entreprise	fr		

Ingénierie de la conception	fr		
Ingénierie digitale des systèmes complexes	fr		
Innovation et entrepreneuriat	fr		
Machines & Energie	fr		
Management des systèmes d'information	fr		
Mathématiques appliquées : Robotique, Visio, Automatique	fr		
Procédés et Energie	fr		
Sciences et génie des matériaux	fr		
Sol et sous-sol	fr		
Systèmes de production et de logistique	fr		
TOTAL			60

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER



DIPLÔME DU CYCLE INGÉNIEUR ISUPFERE SPÉCIALITE ÉNERGÉTIQUE MINES PARIS - PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement opérateur : Mines Paris - PSL

Établissements co-accrédités et/ou partenaires : Conservatoire national des arts et métiers, Université de Paris

Type de diplôme : Ingénieur diplômé de Mines Paris - PSL, spécialité énergétique, en convention avec le Conservatoire national des arts et métiers (Université Paris sciences et lettres)

Domaines : Sciences, technologies, santé

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Avec son cycle Ingénieur spécialité énergétique en convention avec le Conservatoire National des Arts et Métiers et en partenariat avec ISUPFERE, Mines Paris - PSL propose de devenir Ingénieur par la voie de l'apprentissage ou de la formation continue. Cette formation est soutenue par 5 branches professionnelles (GIM, FEDENE, UMGCCP, SERCE et SYNTEC Ingénierie) couvrant toute la chaîne énergétique, de la conception et la réalisation des systèmes énergétiques à leur exploitation et leur maintenance. Elle vise à former des ingénieurs capables de concevoir, installer, exploiter et maintenir des installations énergétiques incluant les énergies renouvelables et les meilleures techniques disponibles dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie.

Elle repose sur une forte interaction entre la formation à l'école et en entreprise : projets pris dans l'activité en entreprise, double tutorat (maître d'apprentissage et tuteur école).

Ce cursus vise à former des ingénieurs capables de concevoir, installer, exploiter et maintenir des installations énergétiques incluant les énergies renouvelables et les meilleures techniques disponibles dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie.

La filière ISUPFERE de Mines Paris - PSL propose aux entreprises de former leurs ingénieurs pour intervenir sur toute la chaîne des installations techniques Fluides et Énergies dans l'industrie et le bâtiment : de la conception jusqu'aux rénovations, en passant par la gestion/maintenance, en appliquant les méthodes de la qualité et de la protection de l'environnement tout en maîtrisant les procédés innovants en efficacité énergétique, énergies renouvelables, optimisation de la gestion technique et systèmes d'information répartis.

La formation à l'ISUPFERE se construit sur une interaction permanente avec les activités en entreprise. Elle s'appuie sur 3 principes : devenir ingénieur sans quitter l'entreprise, en valorisant les acquis de l'expérience professionnelle pour développer des projets innovants ; enrichir la

technique et la culture de l'entreprise, les méthodes de conduite de projet, avec des ingénieurs préparés aux nouveaux enjeux et marchés de l'énergie ; exploiter au mieux l'alternance entreprise/école pour provoquer des changements dans les attitudes et les pratiques professionnelles. Elle entraîne les futurs ingénieurs à : conceptualiser les connaissances techniques pour pouvoir évoluer dans sa carrière ; à repérer et assimiler les innovations technologiques ; à accroître ses capacités de communication, de synthèse et d'argumentation ; à utiliser les méthodes de travail issues de l'ingénierie des systèmes et à accompagner le changement auprès de ses collaborateurs.

ADMISSIONS

La formation ingénieur en énergétique en apprentissage s'adresse à des personnes titulaires d'un BAC+2 dans les filières scientifiques et Techniques (CPGE, DUT, Licence, BTS) ayant moins de 30 ans. La formation est aussi proposée en formation continue pour des techniciens supérieurs ayant plus de 3 ans d'expérience, soutenus par leur entreprise. Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) :

- D.U.T. : génie thermique et énergie ; génie industriel et maintenance ; génie électrique et informatique industrielle ; génie civil ; mesures physiques
- B.T.S. : Fluides, énergies, environnement ; électrotechnique ; maintenance industrielle ou équivalent.

Procédure de recrutement pour l'apprentissage : Sur dossier et entretien.

Procédure de recrutement pour la formation continue : Sélection par l'entreprise ; Sélection par un jury paritaire École/Entreprises

DÉBOUCHÉS

La formation permet à des techniciens supérieurs d'accéder aux postes de :

- Responsable des services techniques, travaux, maintenance et environnement de grands sites ;
- Ingénieur "fluides et utilités" ou "fluides et environnement", responsable de la qualité des fluides et des conséquences sur l'environnement (qualité de l'air et des ambiances, traitement des rejets et effluents, gestion des déchets) ;
- Ingénieur de projets allant de la conception à la réception de travaux ;
- Ingénieur efficacité énergétique.

CYCLE INGÉNIEUR CIVIL EN ÉNERGÉTIQUE - EN ALTERNANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué associé : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La scolarité est suivie en alternance entre l'école et l'entreprise. Les périodes en entreprise jouent un rôle fondamental dans la formation pour l'acquisition par l'apprenti de méthodes de travail et de compétences professionnelles liées à l'organisation des projets, à la transmission de l'information, au management et aux aspects moins techniques du métier d'ingénieur. Le rôle des tuteurs entreprise et école dans la formation est d'accompagner l'apprenti dans cette démarche personnelle, le guider et s'appuyer sur l'expérience de l'apprenti pour lui faire conceptualiser ses connaissances. Du point de vue de l'apprenti, cela se traduit par la rédaction de plusieurs rapports et mémoires qui sont autant de jalons dans son parcours d'apprentissage qui le conduiront au métier d'ingénieur.

Une mission à l'étranger d'un minimum de 2 mois est obligatoire au cours de la formation.

Les apprentis effectuent un séjour d'un minimum de 2 mois entre juillet et octobre en fin de 2ème année soit dans une entreprise étrangère soit dans un laboratoire de recherche étranger.

Rythme de l'alternance en 1ère année : trois semaines en entreprise / deux semaines en école sur toute l'année universitaire.

Rythme de l'alternance en 2ème année : dix semaines en temps plein à l'école de mi-septembre à mi-novembre, en entreprise jeudi et vendredi une semaine sur deux avec deux fois deux semaines à l'école.

Rythme de l'alternance en 3ème année : onze semaines en temps plein à l'école de début novembre à fin janvier, en entreprise jeudi et vendredi une semaine sur deux avec deux fois une semaine à l'école.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
Enseignements obligatoires - cycle complet			0
Sciences de l'ingénieur	fr	280	
Mathématiques	fr		
Electricité et Mécanique	fr		
Thermodynamique	fr		
Physique & Chimie	fr		
Algorithmique et Programmation	fr		
Energétique	fr	365	
Thermodynamique & Machines	fr		
Projet Technologies en Energétique	fr		
Modélisation énergétique	fr		
Transferts de chaleur et de masse	fr		

Projets conception et exploitation	fr		
Conditionnement d'air	fr		
Electricité industrielle	fr		
Energétique (applications)	fr	340	
Energies renouvelables ou énergie nucléaire	fr		
Thermique du bâtiment	fr		
Expertise en énergétique	fr		
Régulation, Contrôle, Commande & Réseaux	fr	160	
Automatique & électronique	fr		
Régulation & automatismes	fr		
Instrumentation, Capteurs, Audit	fr		
Méthodes de gestion de l'ingénieur	fr	255	
Management de projet	fr		
Achats & Marketing	fr		
Calcul économique	fr		
Gestion des équipes, Organisations, Droit du travail	fr		
Statistiques, Fiabilité, Maintenance	fr		
Impact environnemental, Développement durable	fr		
Communication & NTIC	fr	315	
Communication orale	fr		
Systèmes d'information	fr		
Building Information Modeling	fr		
Anglais	fr		
Préparation du mémoire ingénieur	fr	85	
Conférences (Réglementation, Sécurité industrielle, Environnement, Nouvelles technologies)	fr		
S1 /S2 - Enseignements obligatoires			
Réalisation d'un rapport Ressources pour l'ingénieur à partir des premières missions en entreprise	fr		
S3/S4 - Enseignements obligatoires			
Réalisation de projets (synthèse technique)	fr		
Réalisation d'un rapport méthodologique, basés sur les activités menées dans l'entreprise, avec un double tutorat Ecole/Entrepris	fr		
Stage à l'étranger		8 semaines	
S5/S6 - Enseignements obligatoires			
Réalisation de projets (étude technologique, fonctionnement des organisatio	fr		
Réalisation d'un projet de fin d'études (rapport ingénieur), axés sur la résolution de problèmes définis avec l'entreprise, avec un double tutorat Ecole/Entrepris	fr		
TOTAL			

CYCLE INGÉNIEUR CIVIL EN ÉNERGÉTIQUE - EN FORMATION CONTINUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La formation à l'ISUPFERE se construit sur une interaction permanente avec les activités en entreprise. Elle s'appuie sur 3 principes :

- Devenir ingénieur sans quitter l'entreprise, en valorisant les acquis de l'expérience professionnelle pour développer des projets innovants ;
- Enrichir la technique et la culture de l'entreprise, les méthodes de conduite de projet, avec des ingénieurs préparés aux nouveaux enjeux et marchés de l'énergie ;
- Exploiter au mieux l'alternance entreprise/école pour provoquer des changements dans les attitudes et les pratiques professionnelles.

Chaque stagiaire est encadré par un tuteur dans son entreprise qui l'accompagne dans la réalisation globale du projet de formation. Un second tuteur, « école » suit le stagiaire tout au long de sa formation et intervient plus particulièrement lors de la définition et la rédaction des projets. La formation est organisée sur deux années pleines et précédée, la plupart du temps, d'un cycle d'harmonisation programmé au cours du semestre précédant l'entrée en formation.

Cycle d'harmonisation en 1ère année (janvier -juillet) : Une partie du travail peut se dérouler à domicile (enseignement à distance en partie disponible) dans le cas de candidats éloignés de Paris. Des regroupements réguliers sont néanmoins organisés pour créer une dynamique de groupe.

Rythme de l'alternance en remise à niveau : Préparation aux tests de niveau (septembre à janvier) ; cours vendredi et samedi (janvier à juillet).

Cycle d'ingénieur en 2ème année : Rédaction d'un rapport « Méthodes ». L'élève ingénieur doit rédiger un court mémoire exposant les méthodes mises en œuvre en entreprise pour résoudre un problème technique. La réalisation de ce mémoire représente environ 250 heures de travail et est évalué lors d'une présentation orale.

Rythme de l'alternance du cycle ingénieur : dix semaines en temps plein École (septembre à novembre), alternance bi-hebdomadaire, jeudis et vendredis à l'École et deux semaines temps plein à l'École.

Cycle d'ingénieur en 3ème année : La réalisation du rapport de fin d'études portant sur un projet d'ingénieur représente environ 250 heures de travail et donne lieu à une soutenance orale devant le jury pour l'obtention du diplôme.

Rythme de l'alternance du cycle ingénieur : dix semaines en temps plein École (novembre à février), alternance bi-hebdomadaire, jeudis et vendredis à l'École et deux semaines temps plein à l'École.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
<i>Enseignements obligatoires - cycle complet</i>			

Energétique	fr	360	
Thermodynamique & Machines	fr		
Projet Technologies en Energétique	fr		
Transferts de chaleur et de masse	fr		
Conditionnement d'air	fr		
Electricité industrielle	fr		
Energies renouvelables & thermique du bâtiment ou énergie nucléaire	fr		
Régulation, Contrôle, Commande & Réseaux	fr	220	
Automatique & électronique	fr		
Régulation & automatismes	fr		
Instrumentation, Capteurs, Audit	fr		
Méthodes de gestion de l'ingénieur	fr	300	
Management de projet	fr		
Achats & Marketing	fr		
Calcul économique	fr		
Gestion des équipes, Organisations, Droit du travail	fr		
Droit du travail	fr		
Statistiques, Fiabilité, Maintenance	fr		
Communication & NTIC	fr	200	
Communication orale	fr		
Excel avancé & programmation VBA	fr		
Systèmes d'information	fr		
Anglais	fr		
Préparation du mémoire ingénieur	fr	120	
Sécurité industrielle, Réglementation Juridique	fr		
Environnement	fr		
Enseignements obligatoires - cycle d'harmonisation			
220h de Mathématiques, Energétique, Mécanique... ainsi que de synthèse écrite et orale	fr		
S1/S2 - Enseignements obligatoires			
Réalisation de projets (synthèse technique)	fr		
Réalisation d'un rapport méthodologique, basés sur les activités menées dans l'entreprise, avec un double tutorat Ecole/Entrepris	fr		
S3/S4 - Enseignements obligatoires			
Réalisation de projets (étude technologique, fonctionnement des organisatio	fr		
Réalisation d'un projet de fin d'études (rapport ingénieur), axés sur la résolution de problèmes définis avec l'entreprise, avec un double tutorat Ecole/Entrepris	fr		
TOTAL			

DIPLÔME DU CYCLE INGÉNIEUR CHIMIE PARIS - PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement opérateur : Chimie Paris - PSL

Type de diplôme : Ingénieur diplômé de Chimie Paris - PSL

Domaines : Sciences, technologies, santé

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Chimie Paris - PSL forme depuis 120 ans des ingénieurs chimistes, généralistes, dotés d'un grand sens de l'innovation et fortement appréciés des entreprises et des structures de recherche académiques internationales. L'école dispense une formation d'excellence, originale et complète, abordant tout le spectre de la chimie. Pendant ses études, le futur ingénieur de Chimie Paris - PSL va acquérir de solides connaissances scientifiques et techniques, tant au contact du monde académique que de l'industrie. Il apprend à mobiliser des savoirs de manière transversale face à des problèmes complexes.

Au cours de leurs trois années de formation à Chimie Paris - PSL, les élèves de l'école reçoivent un enseignement évolutif : l'acquisition de connaissances scientifiques est la priorité de la 1^{re} année, mais s'y ajoute progressivement l'acquisition d'autres compétences, sociales et humaines, destinées à favoriser une bonne évolution des élèves ingénieurs dans le milieu professionnel.

La 3^e année se recentre autour du métier d'ingénieur et propose une spécialisation qui peut être une filière ingénierie ou recherche, et permet aussi une mobilité vers des doubles diplômes ou des échanges académiques internationaux.

Le parcours ingénierie propose des spécialisations sur des enjeux scientifiques, sociétaux et environnementaux actuels, en lien fort avec les thématiques des laboratoires de recherche de l'École.

Le parcours recherche permet d'obtenir un double diplôme, le diplôme d'ingénieur et un master à choisir parmi les quatre masters co-habilités par Chimie Paris - PSL.

Cette formation est accréditée par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur).

Objectifs pédagogiques :

- Connaissance approfondie des propriétés, tant physiques que chimiques, de la matière et de ses transformations ;

- Acquisition de compétences complémentaires, notamment en mathématiques et en informatique ;
- Compétences solides en management de l'entreprise ;
- Développement d'une démarche entrepreneuriale avec un esprit d'innovation ;
- Prise en compte du développement durable et de la responsabilité sociale ;
- Apprentissage de langues étrangères et la découverte de l'interculturalité ;
- Mobilité internationale obligatoire au cours du cursus (stage ou semestre d'études) ;
- Souci permanent du développement personnel des élèves ainsi que de leur projet professionnel ;
- Contact intense avec le milieu industriel (stages, projets, séminaires et tables rondes).

ACCORDS INTERNATIONAUX

Chimie Paris - PSL dispose d'un vaste réseau d'établissements partenaires en France et à travers le monde, et développe avec eux des liens privilégiés tant sur le volet recherche que de la formation. Au cours de la formation d'ingénieur, les élèves doivent acquérir une expérience à l'international sous la forme d'un stage long en entreprise ou dans le monde académique (5 ou 6 mois) ou d'un séjour d'études d'au moins un semestre, souvent au cours de la 3^{ème} année. Cette mobilité peut être supportée par un accord Erasmus lorsqu'il s'agit du séjour dans une université européenne partenaire. Chimie Paris - PSL a également signé de nombreux accords de double diplôme nationaux ou internationaux :

- AgroParisTech ;
- Faculté de pharmacie de l'université de Paris ;
- Institut Pratique du Journalisme (IPJ) de Dauphine – PSL ;
- IFP School;
- ESPCI Paris - PSL.
- KAUST - King Abdullah University of Science and Technology (Arabie Saoudite)
- UNL - Université Nationale du Littoral (Argentine)
- PUC-Rio - Université pontificale catholique de Rio de Janeiro (Brésil)
- POLY-MTL - Polytechnique Montréal (Canada)
- BUCT - Beijing University of Chemistry Technology (Chine)
- SJTU - Université de Shanghai Jiao Tong (Chine)
- Poli-Mi - École polytechnique de Milan (Italie)
- KTH - École royale polytechnique (Suède)
- INSAT - Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie (Tunisie)

Le cursus est généralement prolongé de 6 à 12 mois et les élèves obtiennent deux diplômes, celui de Chimie Paris - PSL et celui de l'école ou de l'université d'accueil.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation :

En première année : Après les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) en PC, MP, TPC, BPCPST sur concours ; Candidats titulaires d'une L3 ou équivalent sur la procédure GEI-Univ ; Candidats titulaires d'un BTS, DUT, L3 (ou équivalent français ou étranger) sur dossier et entretien ; Candidats issus des classes préparatoires intégrées (CPI) de la Fédération Gay-Lussac sur classement ; Candidats titulaires d'un BTS / DUT issus des classes préparatoires ATS sur classement.

En deuxième année : Candidats titulaires d'un M1 - ou équivalent pour les étudiants internationaux - (concours GEI-Univ, dossier et entretien).

Procédure de recrutement :

Admission en 1^{ère} année : Concours (Concours commun Mines/Ponts, Concours Agronomiques et Vétérinaires, Concours classes préparatoires ATS) ou dossier et entretien.

Admission en 2^{ème} année : Dossier et entretien

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 97,94 % des diplômés 2017 sont en poste. Plus de 90 % des élèves trouvent un débouché avant leur diplomation.

Nos débouchés – bilan promotion 2018 (1100 ingénieurs) :

- En thèse (40 %) ;
- En activité professionnelle (35 %) ;
- En poursuite d'étude (18 %) ;
- En recherche d'emploi (5 %) ;
- En volontariat – VIE (2 %).

Les métiers :

Les jeunes diplômés de la promotion 2018 occupent des postes d'ingénieur R&D, de consultant, de manager de projets, d'ingénieur de production. Ils exercent dans les secteurs d'activité qui requièrent des compétences de haut niveau en chimie comme les industries chimiques, pharmaceutiques et la cosmétologie. On constate néanmoins que plus de 30 % d'entre eux rejoignent des cabinets d'ingénierie où ils vont faire de l'audit.

PREMIÈRE ANNÉE DU CYCLE INGÉNIEUR CHIMIE PARIS - PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La première année est dévolue à la formation de tronc commun pluridisciplinaire, pour apporter à l'élève-ingénieur un niveau de connaissances scientifiques complet dans le domaine des sciences de la matière et de ses transformations.

L'enseignement comprend des cours de base en mathématiques, physique, informatique, des cours orientés vers les fondements théoriques de la chimie (physicochimie, structure de la matière) et des cours de chimie organique et de chimie analytique. Les cours sont complétés par des travaux pratiques sur une journée destinés à enseigner les gestes de base de la chimie à commencer prioritairement par les règles de sécurité et la gestion des risques.

Les métiers de l'ingénieur sont introduits au travers de cours de management axés sur la découverte du monde de l'entreprise et au second semestre un projet transdisciplinaire permettant aux étudiants d'apprendre à gérer un travail en équipe sur une durée de six mois en sachant rendre compte à un client. En fin d'année, après les derniers examens qui ont lieu début mai, les élèves gèrent des travaux pratiques longs ou des projets en laboratoire de recherche.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Mathématiques et physique pour l'ingénieur			6
Mathématiques appliquées pour l'ingénieur	fr	24	
Mécanique quantique	fr	24	
Informatique et programmation	fr	24	
Chimie physique			6
Physico-chimie et interfaces	fr	24	
FE en chimie physique 1	fr	37,5	
Chimie moléculaire 1			6
Structure et réactivité	fr	24	
Élément de spectroscopie pour la chimie moléculaire	fr	15	
Risque chimique	fr	13,5	
Structure de la matière			6
Cristallographie, diffraction et symétrie	fr	24	
Chimie du solide	fr	24	
Connaissance de l'entreprise, langues et culture 1			6
Management et organisation	fr	18	
Anglais scientifique et professionnel	0	37,5	
Séminaire	fr		
S1 - Enseignements optionnels (facultatifs)			0
Sport	0	1/2 jour par semaine	1
Langue vivante 2 / FLE	0		1
S2 - Enseignements obligatoires			30
Matière et interactions			6
Interaction rayonnement-matière	fr	24	
Liaison chimique	fr	24	

FE spectroscopie et cristallographie	fr	30	
Chimie moléculaire 2			6
Synthèse et réactivité	fr	24	
TP Projet		120	
FE chimie moléculaire	fr	60	
Procédés			6
Génie chimique	fr	25	
Méthodes numériques	fr	26	
FE en Génie chimique	fr	30	
Chimie Analytique			6
Chimie des solutions	fr	12	
Méthodes séparatives	fr	12	
Électrochimie	fr	24	
FE chimie physique analytique	fr	30	
Connaissance de l'entreprise, langues et culture 2			6
Management et innovation	fr	18	
Anglais scientifique et professionnel	0	37,5	
Projet transdisciplinaire	fr	52,5	
Séminaire	fr		
Stage de découverte de l'entreprise	0	4 semaines	
S2 - Enseignements optionnels (facultatifs)			0
Langue vivante 2 ou FLE	0		1
Sport	0	1/2 jour par semaine	1
Engagement associatif	0		2
TOTAL			60

DEUXIÈME ANNÉE DU CYCLE INGÉNIEUR CHIMIE PARIS - PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le premier semestre de deuxième année présente les différents domaines d'applications de la chimie : matériaux, polymères, biochimie, énergie.

Le deuxième semestre propose un choix de cinq options au second semestre : analytical and biological chemistry (en anglais), procédés, materials (en anglais), chimie moléculaire, biotechnologies (en échange avec l'ESPCI). Les enseignements deviennent plus approfondis dans chaque option.

Les cours de management sont axés sur la vie et le travail dans l'entreprise.

Les élèves réalisent un projet d'innovation en groupe sur toute l'année. Ce projet est soumis par un client. Le projet est découpé en trois phases : inspiration, élaboration, réalisation. Pendant le premier semestre ils écrivent un cahier des charges et ils étudient l'état de l'art et la littérature (scientifique, brevet, internet). Ils élaborent une proposition innovante qu'ils font valider par leur comité de pilotage. Pendant le second semestre ils réalisent un prototype prouvant la faisabilité de leur proposition.

De début avril à fin août, les élèves font un stage de 5 mois en entreprise ou en université, en France ou à l'étranger.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Matériaux et procédés			6
Calculs des réacteurs et sécurité des procédés	fr	25,5	
Matériaux métalliques	fr	21	
FE.Matériaux Métalliques: Structures et Réactivités	fr	14	
FE.Génie Chimique	fr	22,5	
Chimie moléculaire et biologique			6
Biochimie	fr	16,5	
Chimie des polymères	fr	12	
FE Polymères	fr	22,5	
FE Biochimie	fr	22,5	
Chimie physique			6
Thermostatique et Modélisation moléculaire	fr	10,5	
Physico-chimie analytique pour la bioanalyse et l'environnement	fr	24	
Innovation et numérique			6
Ingénieur numérique	fr	6	
Projet numérique	fr	45	
Projets innovation groupe	fr	25	
Management Langues et Cultures 1			6
Management des Ressources Humaines	fr	13	
Anglais	0	16	
S3 - Enseignements optionnels (facultatifs)			0
Engagement associatif	0		2
Sport	0	1/2 jour par semaine	1
Langue vivante 2 ou FLE	0		1
S4 - Enseignements obligatoires			18
Stage Ingénieur 2A			12
Management langues et cultures 2			6
Projet d'innovation en groupe	fr	25	
Anglais	en	14	
Management des Ressources Humaines	fr	24	
S4 - Enseignements optionnels			12
Cours transverses (élèves internationaux)			

Processing & Formulation	eng	15	
Biointerfaces	eng	15	
Choisir une option parmi 4			4
Bases de l'ingénieur Option Matériaux			4
Inorganic chemistry : from molecules to materials	eng	9	
Conférences énergie	fr	15	
Modélisation	fr	4,5	
Bases de l'ingénieur Option Procédés			4
Corrosion (Electrochemical Stability of Materials)	eng	15	
Conférences énergie	fr	15	
Modélisation	fr	4,5	
Bases de l'ingénieur Option Chimie Moléculaire			4
Chimie Organométallique	fr	7,5	
Conférences énergie	fr	15	
Modélisation moléculaire	fr	4,5	
Bases de l'ingénieur Option Analytical and Biological Chemistry			4
Bioinorganic Chemistry	eng	15	
Conférences énergie	fr	15	
Modélisation moléculaire	fr	4,5	
Choisir une option parmi 6			8
Matériaux			8
Physics III : Electronic Properties of Solids	en	18	
Surface properties and endurance of materials	en	19,5	
Inorganic materials elaboration	en	21	
Practical work in materials science	en	30	
Procédés			8
Simulation des procédés	fr	3	
Flow Chemistry	fr	15	
Optimisation et contrôle des procédés	fr	6	
Formation expérimentale procédés	fr	30	
Chimie moléculaire			8
Hétéroéléments et catalyse appliquée	fr	15	
Synthèse asymétrique et rétrosynthèse	fr	15	
Formation expérimentale en chimie moléculaire	fr	60	
Analytical and Biological Chemistry			8
Bioanalytical chemistry	en	10,5	
Basic concepts of cellular biology	en	24	
Chemistry probes for bioimaging	en	21	
Practical Biotechnology (Practical Lab)	en	21	
Biophysique et matière molle (ESPCI)			18
Energie nucléaire (IFCEN)			30
S4 - Enseignements optionnels (facultatifs)			0
Semaine PSL 2			2
LV2 ou FLE			1
Sport			1
TOTAL			60

TROISIÈME ANNÉE DU CYCLE INGÉNIEUR CHIMIE PARIS - PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

L'étudiant suit le module de management (6 ECTS). Il choisit une filière - constituée de deux ou trois cours de 40 h chacun de 6 ECTS. Pour valider 30 ECTS dans le semestre il doit suivre en complément un ou deux cours d'une autre filière.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			6
Séminaire Management & Leadership	fr	30	6
Management, Entrepreneuriat Projet Professionnel	fr	42	
Management, Economie et Gestion	fr	27	
Anglais	0	12	
Semaine de cours inter- établissement PSL	fr	27	
S5 - Enseignements optionnels			24
4 cours à choisir parmi 19			24
Biotechnologies			
Microbiologie Appliquée et Bioprocédés	fr	39	6
Médicaments : des Robots & des Hommes	fr	39	6
Les médicaments issus des biotechnologies	fr	39	6
Physico-chimie pour la formulation et cosmétologie			
Physicochimie et formulation des colloïdes et systèmes auto-associatifs	fr	39	6
Cosmétologie pour l'Ingénieur	fr	39	6
Chimie Verte et Ecoconception			
Valorisation des Bioressources	fr	39	6
De l'éco-conception au recyclage	fr	39	6
Matériaux et procédés durables			
Matériaux : Patrimoine et Durabilité	fr	39	6
Choisir et imaginer les matériaux	fr	36	6
Matériaux et environnement	fr	39	6
Procédés Industriels			
Notions de Design – Calcul des équipements	fr	39	6
Contrôle et mise à l'échelle des procédés	fr	36	6
Simulation et mise en sécurité des procédés industriels	fr	33	6
Industrie 4.0			
Sciences des données	fr	39	6
Machine learning	fr	39	6
Energie			
Un monde sans CO2	fr	39	6

Nucléaire	fr	39	6
Management, Innovation et Conseil			
Innover et Entreprendre	fr	42	6
Conseil et Analyse Stratégique	fr	33	6
S5 - Enseignements optionnels (facultatifs)			0
Sport	0		0
Langue vivante 2	0		0
S6 - Enseignements obligatoires			30
Projet de fin d'études ingénieur	0	24 semaines	30
TOTAL			60

DOCUMENT DE TRAVAIL NE PAS DIFFUSER



DIPLÔME DU CYCLE INGÉNIEUR ESPCI PARIS - PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement opérateur : ESPCI Paris - PSL

Type de diplôme : Ingénieur diplômé de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris - PSL

Domaine : Sciences, technologies, santé

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

L'ESPCI Paris - PSL est une école d'ingénieurs de la Ville de Paris et un centre de recherche de niveau international. Chaque année, 90 élèves sont recrutés parmi les meilleurs et formés en physique, chimie et biologie, avec une pédagogie basée sur la recherche et les travaux pratiques.

École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris, l'ESPCI Paris - PSL se démarque par sa formation scientifique de haut niveau, interdisciplinaire, fortement adossée à une recherche d'excellence, alliant science fondamentale et ouverture vers les applications et l'innovation. L'ESPCI Paris – PSL propose un cursus original de 3 plus 1 année facultative donnant véritablement l'opportunité aux élèves-ingénieurs qui le souhaitent de devenir docteurs-ingénieurs pour se positionner sur la scène internationale. Le cycle ingénieur de trois ans associe un enseignement scientifique pluridisciplinaire, en forte interaction avec la recherche, une forte composante expérimentale et une ouverture industrielle et internationale.

Elle forme chaque année près de 90 élèves-ingénieurs, recrutés parmi les meilleurs au niveau Bac+2 et Bac +3 en France, mais aussi à l'International. Elle dispense une formation originale en physique, chimie et biologie, basée sur la recherche et les travaux pratiques. Les élèves sont encadrés par plus de 500 chercheurs et 70 % d'entre eux poursuivent leur cursus en thèse, statistique unique en France.

Il est à noter qu'une 4^{ème} année facultative est possible, elle peut se faire en France ou à l'étranger. Les étudiants peuvent faire un double diplôme (voir liste ci-après) ou, pour la majorité d'entre eux, un master de recherche pour certains, à l'étranger, à l'Imperial College à Londres, au MIT, à Harvard ou Cambridge par exemple.

Référentiel des compétences communes à l'ensemble des titres d'ingénieur :

- Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales ;
- Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données,

- utilisation des outils informatiques et de modélisation, analyse et conception de système complexes, expérimentation ;
- Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle. Respect des procédures qualité, sécurité, analyse et maîtrise des risques ;
 - Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer, à la faire évoluer et à la diriger : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non spécialistes ;
 - Connaissance et respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, des enjeux environnementaux, engagement vis-à-vis de la société. Penser et agir en citoyen et professionnel, responsable et éthique ;
 - Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel et international, en français et en anglais. Capacité à proposer des solutions adaptées à cet environnement.

Référentiel des compétences propres à l'ingénieur ESPCI Paris :

- Acquisition d'un socle de compétences solide en physique, chimie et biologie ;
- Maîtrise d'un savoir-faire expérimental très large ;
- Compétence avancée dans un ou plusieurs domaines de spécialités : instrumentation, physique pour la santé, matériaux, chimie fine, biotechnologies ;
- Capacité à définir, gérer en équipe et faire aboutir un projet scientifique inédit et innovant ;
- Capacité à travailler aux interfaces et à mener un projet transversal ;
- Capacité d'adaptation à des contextes scientifiques et techniques inédits ;
- Culture de la curiosité, de la créativité, de l'esprit d'innovation, de valorisation et d'entrepreneuriat ;
- Polyvalence originale entre savoirs, savoir-faire et questionnement scientifique, permettant flexibilité et réactivité pour apporter des solutions innovantes aux problématiques industrielles voire aux grands défis sociétaux.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Grâce à son réseau de partenaires académiques et scientifiques, l'ESPCI Paris - PSL permet à ses élèves de nombreuses opportunités de doubles diplômes et d'échanges académiques. Tous les élèves-ingénieurs font au moins une fois l'expérience d'un séjour long à l'étranger (trois mois au minimum) et ont la possibilité d'étudier à l'international sous la forme d'un double diplôme, d'une expérience académique ou d'un stage en entreprise. Une semaine de 3^{ème} année est libérée pour une formation intensive dans l'une des écoles du réseau international Athens (Advanced Technology High Education Network Socrates).

Doubles diplômes :

- École Polytechnique de Montréal (Canada) ;
- Université de Unicamp, Campinas (Brésil) ;
- Université de Sao Paulo (Brésil) ;
- Université Fédérale de Santa Catarina (Brésil) ;
- Université UFRJ Rio de Janeiro (Brésil) ;
- UFRGS Rio Grande do Sul (Brésil) ;
- Université Fédérale de Minas Gerais (Brésil)

- Université Fédérale de São Carlos (Brésil)
- UNAL (Colombie) ;
- Université Los Andes (Colombie) ;
- Université Doshisha (Japon) ;
- Université Nankin (Chine) ;
- Université Tongji (Chine) ;
- Université de Novossibirsk (Russie).

Possibilités de doubles diplômes en France :

- Agro ParisTech ;
- Mines Paris - PSL ;
- ISAE-SUPAERO ;
- Chimie Paris - PSL ;
- Institut d'Optique Graduate School ;
- HEC ;
- ESSEC ;
- Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po)
- IFP School.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (1A) : Licence ou équivalent.

Procédure de recrutement : recrutement en première année :

- **ADMISSION SUR CONCOURS** : Les 2/3 des élèves-ingénieurs de l'ESPCI Paris - PSL sont recrutés sur concours en fin de deuxième année de classes préparatoires aux grandes écoles, filière PC – concours commun avec l'École polytechnique – et en banque pour les écrits avec les Écoles normales supérieures (ENS). Quelques places sont offertes sur le concours A PC BIO (filiale BCPST).
- **ADMISSION SUR TITRE** : outre l'admission classique sur concours et afin d'élargir les parcours et les horizons des élèves-ingénieurs, l'ESPCI Paris - PSL recrute également sur titre (CPGE MP, PSI, universitaires DUT, L2, L3) après examen du dossier, des épreuves orales dont un entretien, ou via un interclassement des étudiants des classes préparatoires intégrées de la Fédération Gay-Lussac. Plusieurs filières permettent également à l'École d'accueillir des étudiants internationaux qui enrichissent la promotion par leurs culture et expérience différentes.

DÉBOUCHÉS

18 mois après la diplomation, 100 % des diplômés 2017 sont en poste.

20% des diplômés s'orientent vers la recherche académique et l'enseignement ; 80% se dirigent vers l'industrie et ce, dans tous les secteurs. Ils sont en moyenne recrutés un mois après la fin de

leurs études avec un salaire annuel brut de 41 000 euros. Un ingénieur sur quatre est basé à l'étranger.

Les ingénieurs de l'ESPCI Paris - PSL travaillent dans l'industrie chimique, l'énergie, l'aérospatial, le matériel électrique ou l'informatique dans de grands groupes comme Saint-Gobain, L'Oréal, Arkema, Airbus, Safran, Total, EDF... ainsi que d'importants organismes de recherche comme le CNRS ou le CEA recrutent les jeunes diplômés ESPCI Paris - PSL.

PREMIÈRE ANNÉE CYCLE INGÉNIEUR ESPCI PARIS - PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Les deux premières années sont composées d'un tronc commun à tous les étudiants, avec des enseignements fondamentaux en physique, chimie et aussi biologie, complétés notamment par des modules de langue étrangère et de sciences humaines socio-économie. Les travaux pratiques y occupent la moitié de l'emploi du temps, afin de familiariser les élèves-ingénieurs avec un maximum de techniques expérimentales. La réalisation d'un projet scientifique en équipe sur trois semestres permet une véritable initiation à la recherche et la conduite de gestion de projet en équipe.

L'enseignement par l'expérimentation joue un rôle très important avec 15 heures de travail expérimental par semaine, dans le cadre des travaux pratiques de physique, chimie et biologie ou du projet scientifique par équipe. Ils visent à familiariser les élèves-ingénieurs avec un maximum de techniques expérimentales.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Mécanique des solides I	fr	19	5
Mécanique appliquée	fr	37,5	
Électronique, électrotechnique, automatisme	fr	29	8
Systèmes linéaires et signaux, bruit	fr	10	
TP Électronique, électrotechnique, automatisme	fr	45	
TP Systèmes linéaires et signaux, bruit	fr	15	
Chimie organique	fr	34	8

Chimie des polymères	fr	15	
Identification des composés organiques	fr	18	
TP de chimie organique	fr	56,25	
Méthodes mathématiques I	fr	38	6
Théorie des groupes	fr	20	
Programmation sous Python	fr	18,75	
Anglais I	0	30	
Retour d'immersion en laboratoire	fr	3	3
Risques et préventions	fr	4	
Intégrité scientifique	fr	1	
S2 - Enseignements obligatoires			30
Physique statistique appliquée	fr	31	5
TP de physique statistique appliquée	fr	45	
Ondes électromagnétiques	fr	26	8
Physique quantique	fr	39	
TP d'ondes électromagnétiques	fr	33,75	
TP de physique quantique	fr	30	
Biochimie / Biologie cellulaire	fr/eng	34	5
TP de biochimie / biologie cellulaire	fr	48,75	
Statistiques appliquées	fr	19,5	2
Analyse Numérique sous Matlab	fr	18,75	
Pratiques et analyses de communication écrite	fr	18	2
Communication orale	fr	12	
Communication et Relation sociales	fr	15	
Développement durable	fr	15	3
Droit de la propriété individuelle	fr	10,5	
Gestion de l'innovation	fr	17,25	
Projet scientifique en équipe I	fr	45	3
Anglais II	0	32	2
TOTAL			60

DEUXIÈME ANNÉE CYCLE INGÉNIEUR ESPCI PARIS - PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Les deux premières années sont composées d'un tronc commun à tous les étudiants, avec des enseignements fondamentaux en physique, chimie et aussi biologie, complétés notamment par des modules de langue étrangère et de sciences humaines socio-économie. Les travaux pratiques y occupent la moitié de l'emploi du temps, afin de familiariser les élèves-ingénieurs avec un maximum

de techniques expérimentales. La réalisation d'un projet scientifique en équipe sur trois semestres permet une véritable initiation à la recherche et la conduite de gestion de projet en équipe.

En deuxième année, deux semaines (l'une en novembre et l'autre en mars) labellisées « semaines PSL » permettent aux étudiants d'aller suivre un module d'enseignement de leur choix dans un autre établissement PSL tel que Mines Paris - PSL, Chimie Paris - PSL, l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs ou encore la Fémis.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Ondes et acoustique	fr	26	5
TP d'ondes et acoustique	fr	45	
Matériaux cristallisés	fr	25	6
Physique du solide	fr	20	
Préceptorats en physique de la matière condensée	fr/eng	8	
Ingénierie des matériaux	fr	37,5	4
Physiologie	fr	20	
TP de physiologie	fr	30	
Méthodes mathématiques II	fr	34	5
Statistiques appliquées	fr	19,5	
Méthodes numériques	fr	18	
Simulation numérique	fr	18,75	3
Semaine PSL I	fr	1 semaine	
Projet professionnel	fr	11,25	
Financement de l'innovation	fr	3	5
Gestion de projet	fr	13,5	
Projet scientifique en équipe II	fr	60	
Anglais III	0	26	2
S4 - Enseignements obligatoires			30
Option et images – Optique et matière	fr	36	5
TP d'optique	fr	41,25	
Mécanique des solides II	fr	25	6
Mécanique des fluides	fr	22	
TP d'hydrodynamique et mécanique physique	fr	37,5	
Colloïdes	fr	17	3
Introduction physique des polymères	eng	24	
Sciences analytiques	fr	17	8
Chimie et matériaux inorganiques	fr	35	
TP de sciences analytiques	fr	45	
TP de chimie et matériaux inorganiques	fr	41,25	
Histoire des sciences et technologies en société	fr	27	4
Semaine PSL II	fr	30	
Projet scientifique en équipe II	fr	22,5	2
Communication Orale	fr	3	
Anglais IV	0	28	2
TOTAL			60

TROISIÈME ANNÉE CYCLE INGÉNIEUR ESPCI PARIS - PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

L'année commence par un stage industriel d'un semestre en entreprise. Cette chronologie permet aux étudiants de concrétiser et de mettre en perspective tous les acquis de tronc commun en se confrontant à des problématiques industrielles concrètes. Elle leur permet aussi de réfléchir à leur orientation professionnelle et de faire des choix éclairés par une véritable expérience professionnelle.

S'ensuivent quatre mois de cours dédiés à la spécialité choisie avec le choix de 4 UE parmi les disciplines suivantes : physique, chimie, physio-chimie ou biotechnologies. L'année se termine par un projet de recherche en laboratoire académique de 2 à 3 mois. La large offre de cours scientifiques permet aux étudiants de personnaliser leur cursus. 3 UE obligatoires d'Anglais, de développement personnel, de finance et économie viennent compléter les 16 semaines d'enseignements du semestre 10. L'un des deux (stage ou projet) doit être réalisé à l'étranger. Tous les cours de cette 3e année sont dispensés en anglais.

Le diplôme ingénieur de l'ESPCI Paris - PSL labellisé par la commission des titres d'ingénieur est délivré à l'issue de la troisième année de scolarité et le diplôme de fin d'études de l'ESPCI Paris - PSL est attribué à l'issue de la quatrième année, facultative.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S5 - Enseignements obligatoires			30
Stage	0	20 semaines	30
S6 - Enseignements obligatoires			16
Éthique	fr	12	1
Préparation recherche d'emploi	fr	8	
Présentation des métiers	fr	5	
Énergie, climat et économie	eng	15	3
Finance d'entreprise	eng	15	
Droit du travail et gestion	fr	10	
Anglais V	0	21	2
Stage de recherche académique	0	8 semaines	10
S6 - Enseignements optionnels			14
2 ECTS à valider parmi un choix de 5 cours			2
Langue Vivante II	0	13	1

FLE	0	9	1
Gestion du Stress	fr	9	1
Semaine Athens	0	1 semaine	2
Engagement Étudiant	0		2
4 UE de spécialisation au choix dans les domaines:			12
Physique			
Électromagnétisme et Relativité Restreinte	eng	18	3
Ingénierie Quantique	eng	15	
Sujets Actuels en Matière Condensée	eng	16	3
Approches Numériques des États Électroniques	eng	17	
Ondes en Milieux Complexes	eng	15	3
Interactions Lumière-Matière	eng	15	
Physique Statistique des Systèmes Complexes	eng	27	3
Physique de la Mesure	eng	18	3
Physique des Télécommunications	eng	15	
Statistique et Modélisation	eng	15	3
Apprentissage Automatique	eng	15	
Introduction à l'Apprentissage Profond	eng	30	3
Microfluidique	eng	8	3
Physique du Transport	eng	12	
Instabilités Hydrodynamiques	eng	10	
Chimie			
Chimométrie	eng	12	3
Bioanalytique, Miniaturisation et Couplage LC/MS	eng	18	
Électrochimie	eng	15	3
Chimie Inorganique et Catalyses	eng	15	
Synthèse de Matériaux Inorganiques et Hybrides	eng	14	3
Outils Synthétiques pour la Science des Matériaux	eng	6	
Synthèse de Matériaux Fonctionnels	eng	6	
Synthèse Organique Sélective Avancée	eng	12	
Chimie des Polymères et Applications	eng	15	3
Méthodes de Synthèse en Chimie Moléculaire	eng	18	
Physico-chimie			
Matière Molle et Développement	eng	26	3
Colloïdes et Biomolécules	eng	10	
Matériaux Avancés	eng	30	3
Biotechnologies			
Biologie et Neurobiologie des Systèmes	eng	33	3
Biophysique	eng	22	3
Imagerie Médicale	eng	11	
Biologie Chimique et Biotechnologie Moléculaire	eng	33	3
TOTAL			60

MASTER CHIMIE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Chimie (M1) ;
- Chemistry and Life Sciences (M1/M2) ;
- Chimie moléculaire (M2) ;
- Chimie analytique, physique et théorique (M2) ;
- Chimie des matériaux (M2) ;
- Ingénierie chimique (M2).

Établissement opérateur : Chimie Paris - PSL

Établissements porteurs : ENS - PSL, ESPCI Paris - PSL

Établissement co-accrédité : Sorbonne Université

Nom du responsable de la mention : Damien BAIGL (ENS - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Sciences, technologies, santé

Programme gradué affilié : Chimie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master de Chimie de Paris Centre est une formation co-accréditée entre l'Université PSL et Sorbonne Université (SU). Riche et modulaire, elle présente la chimie de manière généraliste et approfondie, transversale et ouverte à ses interfaces, en particulier avec la physique et la biologie.

Ce master est affilié au programme gradué Chimie de PSL.

Ancrée dans le monde de la recherche la plus contemporaine et de l'innovation, sensible aux enjeux actuels de nos sociétés, elle forme des cadres scientifiques de haut niveau pouvant, à l'issue de leur master, s'insérer dans une grande variété de milieux professionnels, que ce soit sur le marché du travail ou par la préparation d'un doctorat. Le caractère généraliste et d'excellence en chimie est assuré par une première année à PSL ou à SU suivant les parcours choisis.

Un parcours « Chimie » est également disponible à SU. Une formation à l'interface avec la physique est assurée par le partage d'UE avec le Master de Physique.

En deuxième année, en plus d'un parcours « agrégation », cinq parcours-type sont proposés :

- Chimie analytique, physique et théorique (CAPT) ;
- Chimie moléculaire (MOL) ;

- Chimie des matériaux (MAT) ;
- Ingénierie Chimique (IC) ;
- Chimie et sciences du vivant (CSDV).

L'originalité du Master réside dans sa modularité qui permet de combiner des UE de différents parcours-type pour concevoir des profils de spécialisation personnalisés.

Les étudiants qui souhaitent se présenter au concours de l'agrégation externe de sciences physiques option chimie peuvent suivre un parcours « agrégation » dédié à la préparation à ce concours.

La réalisation du Master en deux ans sera donc réalisée d'une des manières suivantes :

- Parcours CSDV ;
- Une première année à PSL ou à SU puis, la deuxième année, un des 5 parcours (CSDV, CAPT, MOL, MAT ou IC, avec la possibilité de panacher des UE des parcours type) ou la préparation à l'agrégation externe.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) :

- M1 Parcours Chimie : Licence de Chimie ;
- M1 Parcours CSDV : Licence de Chimie ou Sciences de la vie.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

PARCOURS CHIMIE (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Damien BAIGL (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Chimie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours M1 est adossé à la deuxième année de la formation prédoctorale en chimie de l'ENS - PSL. Ouverte sur les différents champs de la discipline, elle dispense un enseignement essentiellement modulaire rendant possible la personnalisation du parcours. Elle comporte des enseignements d'ouverture et d'approfondissement conçus pour permettre une orientation réfléchie

des étudiants en M2, des séminaires, un module « Chimie, histoire et société », ainsi qu'un renforcement des activités en lien avec la recherche (Défis, Stages longs, immersion, etc.).

Les enseignements sont dispensés au cours du premier semestre de M1, au sein du Département de chimie de l'ENS - PSL. Au cours de ce semestre, le travail personnel, individuel ou en groupes, ainsi que les projets constituent une part importante de la formation. Dans le cadre du diplôme de l'ENS - PSL, un module expérimental, débuté en première année, se poursuit avec un Défi Recherche, des ateliers expérimentaux et des possibilités supplémentaires d'immersion en laboratoire.

Le second semestre est intégralement consacré à un stage long en laboratoire d'une durée supérieure à seize semaines, effectué si possible à l'étranger.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			2
Chimie, Histoire et Société	fr	14	2
S1 - Enseignements optionnels			28
6 cours à choisir parmi 9			24
Bio-inorganic Chemistry	eng	32	4
Chimie Organométallique	fr/eng	32	4
Matériaux Inorganiques	fr/eng	32	4
Nuclear Magnetic Resonance	eng	32	4
Chimie Théorique : Structure Électronique	fr/eng	32	4
Physico-Chimie du Vivant	fr/eng	32	4
Matière(s) Molle(s)	fr/eng	32	4
Synthèse Asymétrique	fr/eng	32	4
Chimie Théorique : Mécanique Statistique Appliquée à la Chimie	fr/eng	32	4
2 cours à choisir parmi 4			4
Catalyse Hétérogène	fr/eng	14	2
Polymères : de la Chimie aux Matériaux	fr/eng	14	2
Spectroscopies inorganiques	fr/eng	14	2
Advanced Magnetic Resonance (solid-state EPR and DNP NMR)	eng	14	2
S2 - Enseignements obligatoires			30
Stage de Recherche à l'étranger	eng	16 semaines	18
Stage L3S2 (effectué l'année précédente)	fr/eng	6 semaines	6
Module d'anglais	0		6
TOTAL			60

CHEMISTRY AND LIFE SCIENCES TRACK (M1/M2)

GENERAL INFORMATION

Master's Academic Director: Nicolas DELSUC (ENS - PSL), Mathilde LEPOITEVIN (ENS - PSL)

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate programme: Chemistry

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

Because of their complexity, biological systems appear to chemists as the ultimate playground in terms of chemical reactivity, analytical challenges and modeling, while chemistry is often considered by biologists as the most appropriate level of description to unravel biological processes.

Built on the renowned expertise of several schools and research institutes of Université PSL - ENS - PSL, Chimie Paris - PSL, ESPCI Paris - PSL, Mines Paris - PSL, the Institut Curie, the Institut Pasteur and the Collège de France - the Chemistry & Life Sciences track prepares students in exploring biological systems in new ways using the knowledge of chemistry and biology. Beyond the academic applications, exploring the chemical frontiers of living matters opens new opportunities for addressing important problems of our world.

The Chemistry & Life Sciences track of the Master's degree of Chemistry (co-accredited by PSL University and Sorbonne University) aims at training highly motivated students interested in interrogating quantitatively and comprehensively biological systems at the molecular, cellular and network levels using various experimental and theoretical approaches. It proposes high quality core courses in chemistry and biology, and a broad range of specialized courses covering various topics at the chemistry/ biology interface. The track allows students to develop their creativity through various research projects and internships, and to learn the latest discoveries and innovations at the chemical frontiers of living matter through privileged interactions with faculty members.

CAREER OPPORTUNITIES

The Chemistry & Life Sciences track leads to a large number of opportunities, including:

- Academic research (PhD, postdocs);
- Private sector research, development and production;
- Medical research;
- Innovation and entrepreneurship ;
- Scientific patenting;
- Consulting.

LEARNING OUTCOMES

Master 1

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			6
Current Challenges at the C&LS Interface	eng	30	3
Master C&LS Seminar Series	eng	30	3
S1 - Optional Courses			24
24 ECTS to validate among 50 courses			24
Advanced Magnetic Resonance (solid-state EPR and DNP NMR)	eng	14	2
Analytical and biological chemistry: Basic concepts in cellular biology and enzymology	eng	15	2
Analytical and biological chemistry: Bioimaging	eng	15	2
Analytical and biological chemistry: Modern analytical chemistry for biology and medical diagnosis	eng	15	2
Analytical and biological chemistry: Bioinorganic chemistry	eng	15	2
Biophysical chemistry	eng	60	6
Inorganic spectroscopies	eng	14	2
Bio-inorganic chemistry	eng	32	4
Fundamentals of biochemistry	eng	24	2
Nuclear Magnetic Resonance	eng	32	4
Organic chemistry I	eng	40	6
Organic chemistry II	fr	40	6
Inorganic Chemistry	eng	40	6
Thermodynamique statistique	fr	40	6
Scientific communication	eng	20	3
Cell Biology I	fr	35	6
Biologie Cellulaire II	fr	60	6
Cellular ecosystems: from modeling to medicine	eng	30	3
Data Analysis	eng	30	3
Epigenetics: from biological phenomena to molecular mechanism	eng	60	6
Frontiers in microbial systems	eng	30	3
Molecular biology & genetics	eng	39	6
Chemical Probes and Drug Discovery	eng	30	3
Les médicaments issus des biotechnologies	fr	60	6
Médicaments : des robots et des hommes	fr	60	6
Microbiologie appliquée et bioprocédés	fr	60	6
Valorisation des bioressources	fr	60	6
Statistical Learning: Statistics, Modelling and Machine Learning	eng	30	3
Analytical chemistry	eng	30	3
Soft Matter	eng	30	3
Advanced Chemistry	eng	30	3
Interface Physics Biology	eng	33	3
Chemical Biology and Molecular Biotechnology	eng	33	3
Synthetic Chemistry and Application	eng	33	3
Systems Biology and Neurobiology	eng	33	3
Optical microscopy	eng	30	3

Physicochimie analytique pour la bioanalyse et l'environnement	fr	12	2
Statistical mechanics for complex chemical and biochemical systems	eng	32	4
Fundamentals in biomaterial Science	eng	24	3
Principles in tissue engineering	eng	21	3
Genes regulation and development	eng	30	3
Size, growing, and cellular organization	eng	30	3
Chemistry of biological processes	eng	30	3
Dynamics of living matter	eng	30	3
Epigenetics and cellular memory	eng	30	3
La biodiversité des écosystèmes à travers l'espace et à travers le temps	eng	30	3
Brain immune cells	eng	30	3
L'influence du langage et des symboles sur la perception et la cognition	eng	30	3
Innovations technologiques	eng	30	3
S2 - Mandatory Courses			30
Internship in laboratory or equivalent	0	20 weeks	30
TOTAL			60

Master 2

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			12
Master C&LS Seminar Series	eng	30	3
Current Challenges at the C&LS Interface (if not taken in M1)	eng	30	3
Research design and project conception	eng	60	6
S3 - Optional Courses			21
21 ECTS to validate among 47 courses			21
Advanced Magnetic Resonance (solid-state EPR and DNP NMR)	eng	14	4
Analytical and biological chemistry: Basic concepts in cellular biology and enzymology	eng	15	2
Analytical and biological chemistry: Bioimaging	eng	15	2
Analytical and biological chemistry: Modern analytical chemistry for biology and medical diagnosis	eng	15	2
Analytical and biological chemistry: Bioinorganic chemistry	eng	15	2
Biophysical chemistry	eng	60	6
Inorganic spectroscopies	eng	14	2
Bio-inorganic chemistry	eng	32	4
Fundamentals of biochemistry	eng	24	2
Nuclear Magnetic Resonance	eng	32	4
Organic chemistry I	eng	40	6
Organic chemistry II	eng	40	6
Inorganic Chemistry	eng	40	6
Thermodynamique statistique	fr	40	6
Scientific communication	eng	20	3
Cell Biology I	eng	35	3

Cellular ecosystems: from modeling to medicine	eng	30	3
Data Analysis	eng	30	3
Frontiers in microbial systems	eng	30	3
Molecular biology & genetics	eng	39	6
Molecular Neuropharmacology	eng	23	3
Chemical Probes and Drug Discovery	eng	30	3
Les médicaments issus des biotechnologies	fr	60	6
Médicaments : des robots et des hommes	fr	60	6
Microbiologie appliquée et bioprocédés	fr	60	6
Valorisation des bioressources	fr	60	6
Statistical Learning: Statistics, Modelling and Machine Learning	eng	30	3
Analytical chemistry	eng	30	3
Soft Matter	eng	30	3
Advanced Chemistry	eng	30	3
Interface Physics Biology	eng	33	3
Chemical Biology and Molecular Biotechnology	eng	33	3
Synthetic Chemistry and Application	eng	33	3
Optical microscopy	eng	33	6
Physicochimie analytique pour la bioanalyse et l'environnement	fr	12	2
Statistical mechanics for complex chemical and biochemical systems	eng	32	4
Fundamentals in biomaterial Science	eng	24	3
Principles in tissue engineering	eng	21	3
Genes regulation and development	eng	30	3
Size, growing, and cellular organization	eng	30	3
Chemistry of biological processes	eng	30	3
Dynamics of living matter	eng	30	3
Epigenetics and cellular memory	eng	30	3
La biodiversité des écosystèmes à travers l'espace et à travers le temps	eng	30	3
Brain immune cells	eng	30	3
L'influence du langage et des symboles sur la perception et la cognition	eng	30	3
Technological Innovations	eng	30	3
S4 - Mandatory Courses			30
Master thesis	0	20 weeks	30
TOTAL			63

CHIMIE MOLÉCULAIRE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Virginie MANSUY (Sorbonne Université), Christophe DESMARETS (Sorbonne Université)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La chimie moléculaire est la science de l'étude des molécules élémentaires biologiques, organiques, ou inorganiques. Elle permet de comprendre et définir les méthodes de synthèse de ces composés essentiels aux développements d'applications à l'interface avec la médecine ou encore la physique mais également avec la chimie des matériaux, les nanotechnologies ou l'ingénierie chimique. La chimie moléculaire par sa finesse dans la manipulation des liaisons interatomiques contribue au bien être de notre civilisation à travers la préparation de produits utilisés dans la vie de tous les jours (médicaments, cosmétiques, agroalimentaires/phytosanitaires, monomères pour vêtements intelligents, cellules photovoltaïques organiques, ou écrans LED/OLED...).

D'une manière générale, les objectifs de cette formation sont d'acquérir de solides bases théoriques pour maîtriser la préparation et la compréhension des propriétés de ces molécules, organiques, inorganiques ou biologiques.

La force de la spécialité est cette intégration qui lui permet de couvrir toutes les facettes de ces disciplines, de la synthèse et la réactivité aux propriétés et applications des molécules. Une part importante de la formation présente sous différents aspects l'apport de la chimie moléculaire pour la chimie du développement durable (parfois appelée chimie verte).

Les quatre établissements hébergent des laboratoires de recherche réputés dans l'ensemble de ces domaines et ils possèdent ainsi un vivier de compétences très fourni pour assurer la qualité de la formation.

DÉBOUCHÉS

À l'issue de cette formation, les étudiants sont parfaitement préparés pour poursuivre en doctorat ou pour intégrer la vie active avec ou sans une année de master spécialisé plus spécifique aux domaines du marketing ou de la gestion des affaires ou du management. Les enquêtes d'insertion à 30 mois menées auprès des anciens étudiants montrent que les principaux secteurs d'emplois sont les activités spécialisées scientifiques et techniques (41 %) et l'enseignement (37 %).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements optionnels			30
5 cours à choisir parmi 10			30
Chimie Supramoléculaire	fr	60	6
Méthodologies innovantes pour une chimie durable	fr	60	6
Matériaux Moléculaires	fr	60	6
Assemblages nanométriques fonctionnels	fr	60	6
Catalyse Organométallique pour la Synthèse	fr	60	6

Molécules Naturelles et/ou Bioactives – Méthodes et Stratégies de Synthèse	fr	58	6
Espèces Réactives pour la Chimie Verte	fr	60	6
Cibles thérapeutiques et approches moléculaires	fr	60	6
Molecules, Metal Ions and Metal Complexes in Biology and Medicine	fr	60	6
RMN et Spectrométrie de Masse en Chimie Analytique et Chimie Moléculaire	fr	60	6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage	fr	20 semaines	30
TOTAL			60

CHIMIE ANALYTIQUE, PHYSIQUE ET THÉORIQUE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Virginie MARRY (Sorbonne Université), Denise KRULIC (Sorbonne Université)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Chimie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La spécialité Chimie Analytique, Physique et Théorique (CAPT) regroupe un ensemble d'unités d'enseignement destinées à acquérir les connaissances et compétences à la fois théoriques et expérimentales qui permettent d'interpréter et de mettre en œuvre de très nombreux phénomènes impliquant la réalité atomique et moléculaire du monde matériel. À ce titre, elle s'inscrit pleinement dans le champ de la chimie où elle bénéficie d'échanges et de résonances fructueuses avec les autres domaines préparatifs (chimie moléculaire et matériaux) et d'ingénierie (ingénierie chimique) de la mention. Il s'agit cependant d'une spécialité ouverte vers les disciplines connexes des sciences de la matière. Avec la physique et la biologie, elle partage ainsi des objets sur lesquels elle porte un regard spécifique qui exprime sa singularité lorsqu'il s'agit de modéliser (chimie théorique), d'étudier (chimie physique) et de caractériser (chimie analytique).

Le monde atomique et moléculaire présente des comportements variés. Cette diversité impose aux chimistes de recourir à de multiples approches théoriques et expérimentales. Bénéficiant d'un important tissu de laboratoires d'appui, la spécialité CAPT est en mesure d'offrir un vaste panorama sur cet ensemble d'approches. Les unités de chimie théorique montrent qu'il existe en fait de nombreux niveaux pertinents de modélisation de la matière atomique et moléculaires dont seul un choix approprié permet de rendre compte et de prédire des propriétés physiques et chimiques. Les unités de chimie physique illustrent l'ingénieuse multiplicité des stratégies mise en œuvre par les chimistes expérimentateurs pour percer les secrets des objets de la chimie ; on y apprendra comment les électrons, les photons et les réactions chimiques permettent d'apprendre du

comportement de la matière à des échelles multiples de temps et d'espace. Les unités de chimie analytiques viennent compléter à propos cette offre : le chimiste instruit est en effet capable de mobiliser un arsenal conséquent d'outils théoriques et expérimentaux lorsqu'il s'agit de dire la composition et l'organisation de la matière chimique. Cette inscription dans un contexte d'action se retrouvera dans les parcours inter-spécialités Énergie, Formulation, et Matière Molle qui mobilisent de nombreux contenus théoriques et expérimentaux de la spécialité CAPT.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements optionnels			30
5 cours à choisir parmi 11			30
Interdisciplinarité et Matériaux du Patrimoine	fr	48	6
Électrochimie et énergie	fr	42	6
Spectroscopies X-UV et microscopie électronique: méthodes avancées pour l'étude de la réactivité	fr	60	6
Caractérisation et imagerie des systèmes complexes ou formulés	fr	60	6
Chimie Analytique et Bioanalyse (II) : Séparations multidimensionnelles, méthodes électrocinétiques, bioessais et miniaturisation	fr	48	6
Modélisation multi-échelle des systèmes moléculaires complexes	fr	60	6
Approche Personnalisée de la Recherche	fr	60	6
Méthodes séparatives avancées et chimiométrie	fr	48	6
Chimie Analytique et Bioanalyse (I) : Méthodes électrochimiques : principes et applications	fr	60	6
Dynamique ultra-rapide d'espèces réactives	fr	60	6
Modélisation des propriétés électroniques	fr	48	6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage	fr	20 semaines	30
TOTAL			60

CHIMIE DES MATÉRIAUX (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Olivier DURUPHTY (Sorbonne Université), Dominique HOURDET (Sorbonne Université)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Chimie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

À l'heure actuelle, aucun domaine technologique n'échappe aux avancées de la science des matériaux. Présents dans tous les aspects de la vie courante, ils participent à l'amélioration de notre quotidien et sont au centre des développements technologiques liés au développement durable et à l'énergie, à la santé et aux technologies de l'information et de la communication. Générateurs de progrès, les matériaux pèsent également fortement sur le développement économique et social si l'on considère qu'ils constituent, dans leur ensemble, un des plus grands bassins d'emplois.

D'une manière générale, les fonctionnalités, la réactivité et la durabilité des matériaux résultent de la superposition des propriétés de volume, de surface et d'interfaces. Le développement de matériaux complexes constitue ainsi une source de propriétés uniques et innovantes, avec des applications multiples en constante évolution.

Tous ces aspects seront abordés dans la spécialité Matériaux en prenant toujours soin de lier les aspects fondamentaux de la science des matériaux (synthèse, structure, propriétés) à leur impact économique et sociétal.

La formation s'adresse à des étudiants voulant avant tout poursuivre leur cursus en doctorat, mais également à ceux désirant entrer directement dans le monde du travail. Les domaines scientifiques concernés par cette spécialité sont en premier lieu, mais non exclusivement, les polymères, les matériaux inorganiques et les nanomatériaux.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements optionnels			30
5 cours à choisir parmi 17			30
Biomatériaux et matériaux pour le vivant	fr	48	6
Synthèse Macromoléculaire Avancée	fr	60	6
Matériaux inorganiques finalisés	fr	48	6
Design de nanomatériaux pour la catalyse : réactivité et applications	fr	60	6
Structure locale et périodique des matériaux	fr	60	6
Chimie des surfaces et interfaces : expérience et modélisation	fr	60	6
Propriétés mécaniques des matériaux solides	fr	48	6
Applications industrielles des systèmes polymères	fr	60	6
Material Surfaces at the BioInterfaces	fr	60	6
Biomimetic and Biotechnology	fr	60	6
Matériaux pour un monde durable	fr	40	6
Nanosciences et nanotechnologies : des concepts aux applications	fr	48	6
Physico-chimie des polymères	fr	60	6
Chimie douce. Nanomatériaux Inorganiques et Matériaux Hybrides	fr	48	6
Formulation des dispersions colloïdales et des systèmes organisés	fr	48	6
Revêtements et Nanomatériaux Supportés	fr	56	6

Cosmetologie	fr	8	6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage	fr	20 semaines	30
TOTAL			60

INGÉNIERIE CHIMIQUE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissements co-accrédités : Sorbonne Université, Conservatoire national des arts et métiers - CNAM

Nom de la responsable du parcours : Isabelle MABILLE (Sorbonne Université)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Chimie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Face aux grands enjeux du monde scientifique et industriel, une formation associant connaissances académiques et sciences pour l'ingénieur est nécessaire pour ceux qui souhaitent s'orienter à moyen ou long terme vers un emploi en relation avec l'industrie.

C'est dans cet esprit que s'inscrit l'offre pédagogique du parcours ingénierie chimique qui a été construite en intégrant l'avis d'anciens étudiants ayant rejoint l'industrie.

Cette formation est co-habilitée avec le CNAM.

Il s'agit en particulier de donner les outils nécessaires afin de disposer d'une approche intégrée du procédé depuis sa simulation, sa conduite et son optimisation jusqu'à la gestion de son environnement en termes de connaissance de l'entreprise, de gestion du risque chimique et d'impact environnemental. Certains types de procédés choisis pour leur caractère innovant, leur impact sociétal et le bassin d'emploi concerné sont plus particulièrement développés dans des UE(s) spécialisées.

DÉBOUCHÉS

À l'issue de cette formation, les étudiants peuvent préparer une thèse (les financements industriels sont très importants dans ce secteur) puis s'orienter vers une carrière académique ou industrielle, ou débiter une carrière comme ingénieur à la fois dans des grands groupes industriels (Essilor, Technip, Total...), dans des PME/PMI ou dans des sociétés de service (Altran, Alten, Unilog...), enfin ils peuvent poursuivre leur formation par l'acquisition d'une double compétence dans différents domaines (mastères spécialisés ESSEC, ENSAM, HEC, ESC Bordeaux...).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements optionnels			30
5 cours à choisir parmi 12			30
Management stratégique et entrepreneuriat	fr	62	6
Management des Risques Chimiques Industriels	fr	60	6
Outils numériques pour l'ingénierie chimique	fr	60	6
Optimisation et contrôle des procédés	fr	54	6
Procédés Catalytiques	fr	60	6
Catalyse hétérogène pour l'énergie et l'environnement	fr	50	6
Développement durable : procédés innovants	fr	56	6
Bioprocédés	fr	60	6
Procédés industriels et traitement de surface pour l'élaboration de matériaux innovants	fr	60	6
Systèmes Microfluidiques : Principes et Conception	fr	60	6
Intensification des procédés et chimie en flux continu	fr	56	6
Simulation dynamique et mise en sécurité des procédés industriels	fr	60	6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage	fr	20 semaines	30
TOTAL			60

MASTER CHIMIE INTÉGRATIVE ET INNOVATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Chimie Intégrative et innovation (M1/M2).

Établissement opérateur : Chimie Paris - PSL

Établissements porteurs : ENS - PSL, ESPCI Paris - PSL

Nom des responsables de la mention (provisoire) : Fanny d'ORLYÉ (Chimie Paris - PSL) et Yvette TRAN (ESPCI Paris - PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement conférant grade de master

(Demande déposée et en cours d'instruction)

Domaines : Sciences, technologies, santé

Programme gradué affilié : Chimie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le master Chimie Intégrative et Innovation a pour objectif d'une part de former des futurs chercheurs innovants par le biais d'enseignements poussés en chimie sur ses aspects fondamentaux et dans ses interactions avec les autres disciplines et d'autre part de rendre ces étudiants capables de transformer les savoirs scientifiques en recherche innovante et en technologies valorisables. Ainsi en plus d'enseignements scientifiques dans le domaine de la chimie, le cursus offre une initiation aux processus d'innovation et à l'entrepreneuriat et favorise le développement des compétences transverses dès le M1. Au niveau M2, le programme offre une carte d'enseignements transverses particulièrement originaux ayant peu d'équivalents en France. Le programme de formation impose un contact étroit entre les étudiants et les laboratoires de recherche de PSL par le biais de projets et de stages. À travers une formation pluridisciplinaire et intellectuellement rigoureuse, le programme vise également à former de futurs experts capables d'éclairer de manière objective les décisions des acteurs publics ou privés sur des questions scientifiques en lien avec les grands enjeux sociétaux (climat, biodiversité, énergie, santé, bien-être). Le diplôme cible un public étudiant international de haut niveau, raison pour laquelle l'enseignement est intégralement en anglais.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : titulaires d'un diplôme de grade de Licence ou équivalent en chimie ou dans un domaine scientifique contenant une part significative de formation en chimie.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

PARCOURS CHIMIE INTÉGRATIVE ET INNOVATION (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable de la mention (provisoire) : Laurent BINET (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Chimie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1^{re} année (niveau M1) pose les bases de la formation en fournissant des enseignements fondamentaux majoritairement en tronc commun dans quatre grands domaines de la chimie : chimie moléculaire et de synthèse, chimie physique et analytique, chimie théorique et modélisation, chimie des matériaux avancés et dans les domaines de l'innovation scientifique et technologique, et l'entrepreneuriat. Les étudiants peuvent dès ce niveau commencer à personnaliser leur parcours grâce à la possibilité de choisir certains cours. À l'issue de cette première année, les étudiants ont non seulement le bagage pour suivre n'importe quel parcours de M2 en chimie et à ses interfaces mais aussi la préparation idéale pour poursuivre sur le M2 du master.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			21
Introductory Mathematics and Physics	eng	30	3
Molecular Design and Synthetic Tools - Basics	eng	24	3
Analytical and Physical Chemistry - Basics	eng	24	3
Theoretical Chemistry and Modelling - Basics	eng	24	3
Smart Materials Chemistry - Basics	eng	24	3
Innovative Transdisciplinary Project	eng	50	2
Innovation 1: design thinking & PSL i-Teams	eng	50	3
Foreign language	0	env. 20	1
S1 - Enseignements optionnels			9
3 cours à choisir parmi 4			9
Molecular Design and Synthetic Tools - Advanced	eng	24	3
Analytical and Physical Chemistry - Advanced	eng	24	3
Theoretical Chemistry and Modelling - Advanced	eng	24	3
Smart Materials Chemistry - Advanced	eng	24	3

S2 - Enseignements obligatoires			24
Innovation 2: Prototyping & PSL i-Teams	eng	55	3
Foreign language	0	env. 15	3
Pre-internship project & seminars	eng	env. 30	3
Research internship	eng	12 semaines	15
S2 - Enseignements optionnels			6
2 cours à choisir parmi 8			6
Inorganic Materials	eng	29	3
Soft Matter and Development	eng	26	3
Electronic Properties of Solids : from concepts to devices	eng	23	3
Physical Chemistry for Bio-systems	eng	25	3
Bio-Analytical Chemistry	eng	24	3
Chemical Biology	eng	26	3
Organometallic Chemistry	eng	27	3
Advanced Theoretical and Computational Chemistry	eng	24	3
TOTAL			60

PARCOURS CHIMIE INTÉGRATIVE ET INNOVATION (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables de la mention (provisoire) : Fanny d'ORLYÉ (Chimie Paris - PSL) et Yvette TRAN (ESPCI Paris - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Chimie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La deuxième année (niveau M2) élargit la vision transdisciplinaire et intégrative de la chimie et permet une personnalisation complète du parcours de chaque étudiant à travers un libre choix dans une carte unique d'unités d'enseignement (UE) transdisciplinaires et la possibilité de compléter parmi un grand nombre d'UE disciplinaires. Le deuxième semestre est constitué d'un stage de recherche de 5 à 6 mois.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements optionnels			30
5 cours à choisir parmi 11			30
Flow chemistry, an emerging technology for organic synthesis	eng	48	6
Valorization of small molecules	eng	48	6
Dynamic and reconfigurable polymers and soft materials	eng	48	6
Coupling analytical techniques for in operando monitoring of local events	eng	48	6
Dynamics of molecular processes in biological systems	eng	48	6
Modeling and understanding of reaction processes	eng	48	6
Optical materials, from design to devices	eng	48	6
Databases and statistical learning for chemical discovery	eng	48	6
Magnetic resonance	eng	48	6
DNA nanotechnologies (to open in september 2022)	eng	48	6
Scientific innovation and entrepreneurship	eng	48	6
S4 - Enseignements obligatoires			30
Research internship	eng	30 semaines	30
TOTAL			60

MASTER ÉNERGIE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé du parcours de la mention :

- Choix énergétiques pour un futur décarboné (M1/M2) ;
- Clean and Renewable Energy (M1/M2).

Établissement opérateur : Mines Paris - PSL

Établissements porteurs : ESPCI Paris - PSL, Chimie Paris - PSL

Nom des responsables de la mention : Assaad ZOUGHAIB (Mines Paris - PSL), Virginie LAIR (Chimie Paris - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Sciences, technologies, santé

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master Énergie sur les choix énergétiques pour un futur décarboné est porté par les 3 écoles d'ingénieurs de PSL : MINES Paris - PSL, Chimie Paris - PSL et l'ESPCI Paris - PSL.

Cette formation recouvre l'ensemble des domaines sur lesquels la transformation du secteur de l'énergie va s'appuyer. Bons nombres de scénarios indiquent que la durabilité de notre écosystème n'a de sens que si nous arrivons à réduire d'un facteur 4 les émissions de CO₂ à l'horizon 2050. Les domaines clés sont identifiés mais les technologies devant soutenir cette évolution sont pour beaucoup d'entre elles au stade du développement et il reste de la place à l'innovation à plusieurs échelles : matériaux, composants et systèmes énergétiques.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence de Physique ou Physique, Chimie ou Chimie ou Electronique, énergie électrique, automatique ou Mécanique ou Sciences et Technologies ou Sciences pour l'ingénieur.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

Cette formation vise des étudiants se destinant à une carrière de recherche après la préparation d'une thèse.

Cette carrière peut se réaliser dans des institutions d'enseignement et de recherche ou dans des centres de recherche et d'innovation de l'industrie.

PARCOURS CHOIX ÉNERGÉTIQUES POUR UN FUTUR DÉCARBONÉ (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Assaad ZOUGHAIB (Mines Paris - PSL), Virginie LAIR (Chimie Paris - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

L'objectif de la formation est de délivrer aux étudiants une expertise du secteur énergétique et des enjeux de décarbonation. Une connaissance du secteur suffisante pour mesurer les impacts d'une innovation technologique sur l'ensemble du système énergétique, et maîtriser les systèmes de conversion ainsi que les méthodes outils et critères sur lesquelles les décisions se prennent.

L'année de M1 a pour objectifs d'assurer la solidité du socle de formation sur les disciplines de base préalable à la spécialisation proposée en M2, et gérer la diversité des parcours antérieurs.

La spécialisation en 2^e année doit permettre à l'étudiant d'acquérir une double compétence nécessaire pour apporter une vision différente sur un problème et être source d'innovation.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Equilibrium thermodynamics	eng	14	2
Électrochimie/Corrosion	fr	24	3
Conception de procédés	fr	37	4

Modélisation des processus industriels	fr	24	3
Nucléaire	fr/eng	30	3
Programmation Python	fr	18	2
Traitement de données numériques et expérimentales	fr	18	2
Recherche documentaire et projet bibliographique	fr/eng	45	5
PSL week	fr/eng	25-30	3
Langue (anglais/FLE)	0	30	3
S2 - Enseignements obligatoires			30
Thermique-thermodynamique	eng	60	6
Mécanique des fluides	fr	30	3
Électrotechnique et réseaux	eng	15	2
Propriétés électroniques des solides	eng	30	3
Travaux pratiques (electrochimie/thermique)	fr/eng	25	3
PSL week	fr/eng	25	3
Formation professionnalisante (CV,...)	fr	5	1
Langue (Anglais/FLE)	0	25-30	3
Stage découverte en laboratoire	fr/eng	8 semaines	6
TOTAL			60

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			12
Introduction to energy	eng	30	1
Energy systems thermodynamic modeling	eng	30	2
Life cycle of energy systems	eng	20	2
Refresher courses	eng	10	1
Language	0	25	2
Business Intelligence	eng	15	2
PSL week	eng	25-30	2
S3 - Enseignements optionnels			18
2 modules à choisir parmi 4			18
Efficacité énergétique			
High energy efficient industrial processes: From energy integration to innovative design	eng	30	3
Energy efficiency of urban systems and buildings	eng	30	3
Energy efficiency in mobility systems	eng	30	3
Réduction de l'empreinte carbone			
Alternative fuels : H2, biomass, synthetic fuels	eng	30	3
CO2 capture and storage (CCS)	eng	30	3
Utilization and Valorization of CO2 (CCUV)	eng	30	3
Intégration des énergies renouvelables			
Resources (solar, wind, and hydro)	eng	30	3
Power systems	eng	30	3
Storage of REN	eng	30	3
Technologie des énergies renouvelables			
From photovoltaics to thermoelectricity	eng	30	3
Fuel cells and electrolysis	eng	30	3

Energy conversion and storage (battery, supercap,..)	eng	30	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		20-24 semaines	30
TOTAL			60

TRACK CLEAN AND RENEWABLE ENERGY (M1/M2)

GENERAL INFORMATIONS

External partner Schools: Huazhong University of Science and Technology, , ICARE Institute, Wuhan, China

Master track's Academic Director: Assaad ZOUGHAIB (Mines Paris - PSL), Virginie LAIR (Chimie Paris - PSL)

Programme type: Initial training and block release training course

Main teaching language: English

Graduate Programme: Engineering (ISAI)

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

The ICARE Master or master CARE (Clean And Renewable Energy) is a two- to three-year (for a double Master diploma*) post-graduate program, dedicated to students who have already obtained a degree in engineering (mechanical, electrical, process engineering) or another relevant scientific discipline (e.g. physics, mathematics, etc.).

All courses are taught mainly in English in ICARE Institute at Huazhong University of Science and Technology (HUST) in Wuhan (Hubei, China) by Chinese professors from HUST and European professors coming from partner universities** for 2-week teaching missions on average, all renowned experts in their fields.

* The third year is entirely dedicated to research in a Chinese laboratory of HUST and successful students are eligible to HUST Master «New Energy Science and Technology».

** University of Zaragoza (Spain), University of Northumbria in Newcastle (UK), National Technical University of Athens (Greece), University of Florence and University of Perugia (Italy), Mines Paris - PSL, Chimie Paris - PSL and University of Perpignan-Domitian (France)

LEARNING OUTCOMES

Master 1

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			30
Dialectics of Nature	ch	18	
Chinese characteristic socialism theory and practice research	ch	36	
English	eng	32	
Humanities or science or other courses	ch	16	
Matrix theory	ch	48	
Renewable energy theory basis	eng	48	
Introduction to renewable energy	eng	48	
Fundamentals of solar energy	eng	32	
Fundamentals of wind energy	eng	32	
Fundamentals of biomass energy	eng	32	
Fundamentals of geothermics	eng	32	
Fundamentals of energy efficiency	eng	32	
Fundamentals of electricity	eng	32	
Energy Policy & Management	eng	32	
Energy economics and LCA	eng	32	
S2 - Optional Courses			30
Choose 1 courses among 3			10
Track Solar energy technology	eng	64	
Track Wind energy technology	eng	64	
Track Biomass energy technology	eng	64	
Choose 2 courses among 4			20
Geothermic energy technology	eng	64	
Hydrogen energy and energy storage	eng	64	
Electrical energy efficiency	eng	64	
Energy efficiency and Thermal energy efficiency	eng	64	
TOTAL			60

Master 2

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			30
Research work in a Chinese laboratory in HUST*	eng/ch	16 weeks	30
S2 - Mandatory Courses			30
Research internship in a Chinese laboratory in HUST or in a European laboratory in partner universities	eng/ch	20 weeks	30
TOTAL			60

MASTER INFORMATIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Informatique fondamentale (M1) ;
- MIAGE - Méthodes Informatiques Appliquées pour la Gestion des Entreprises (M1) ;
- Informatique, Décision, Données (M1) ;
- Algorithmique et fondements de la programmation (M2) ;
- MIAGE - Informatique décisionnelle (M2) ;
- MIAGE - Informatique pour la finance (M2) ;
- Modélisation, Optimisation, Décision et Organisation (M2) ;
- MIAGE - Systèmes d'information et transformation numérique (M2) ;
- Intelligence artificielle, systèmes et données (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Établissements porteurs : ENS - PSL, Mines Paris - PSL

Nom du responsable de la mention : Yann CHEVALEYRE (Dauphine - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Sciences, technologies, santé

Programme gradué affilié : Informatique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Fruit de la collaboration entre Dauphine – PSL, l'ENS – PSL et MINES Paris – PSL, le master Informatique forme des spécialistes en informatique au sens large, avec une orientation vers les sciences des organisations, les sciences des données et de la décision, l'intelligence artificielle.

Les différents parcours du master préparent aussi bien à la recherche académique qu'aux métiers exercés en entreprise.

Ce master est affilié au programme gradué Informatique de PSL.

La formation vise à apporter une compréhension des fondements et des technologies informatiques qui sont à la base du fonctionnement des organisations, de leurs structures et de leurs impératifs, avec une attention particulière aux systèmes d'aide à la décision, fondés sur l'algorithmique et la programmation, les mathématiques discrètes, les données massives, l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle. Elle met l'accent sur une professionnalisation de qualité à travers des stages, une forte implication des professionnels et le développement de l'apprentissage.

Elle comporte également des enseignements plus théoriques, permettant d'intégrer des approches conceptuelles et des outils d'aide à la décision.

Objectifs pédagogiques :

- Dispenser une formation de haut niveau sur les thèmes de l'informatique fondamentale, des sciences des données et de l'intelligence artificielle et des sciences de la décision ;
- Mettre l'accent sur la recherche (formation initiale) et sur professionnalisation de qualité (formation Miage, et formation en apprentissage).

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) :

- M1 MIAGE : Licence ou équivalent (180 crédits ECTS) en informatique ou mathématiques, en gestion ou économie appliquée options informatique, écoles de gestion options en informatique ;
- M1 IDD : 180 crédits ECTS Licence en informatique ou mathématiques, de gestion ou d'économie options recherche opérationnelle ou techniques quantitatives, écoles d'ingénieur ou de commerce ;
- M1 en formation en Apprentissage : Avoir moins de 30 ans, 180 ECTS, licence parcours MIAGE, licence "Sciences et Technologies", licence "Sciences de Gestion".

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

PARCOURS INFORMATIQUE FONDAMENTALE (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Marc POUZET (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Informatique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours offre aux étudiants des cours en effectifs réduits (une vingtaine par promotion), une formation d'informaticiens possédant une bonne connaissance générale des mathématiques pures et appliquées dans des secteurs variés. Un encadrement renforcé permet un rythme plus rapide. Les enseignements sont complétés par des stages de recherche.

Le parcours Informatique fondamentale propose aux étudiants :

- Un cursus d'excellence en informatique ;
- Une formation à et par la recherche. Les stages à l'étranger permettent en outre une ouverture internationale ;
- Une orientation respectueuse de la diversité des profils. Chaque normalien informaticien est suivi par un tuteur. Il est invité à suivre des enseignements d'ouverture à d'autres disciplines qui personnalisent sa formation.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements optionnels			30
30 ECTS à valider parmi un choix de 10 cours			30
Apprentissage profond : faites-le vous même ! Une vue d'ensemble de l'apprentissage profond en pratique	fr	27	9
Complexité avancée	fr	48	7
Introduction à la vision artificielle	fr	48	9
Lambda-calculs et catégories	fr	48	9
Modèles et algorithmes des réseaux	fr	48	9
Optimisation combinatoire	fr	24	4,5
Optimisation convexe	fr	24	4,5
Planification de mouvement en robotique et en animation graphique	fr	48	9
Programmation parallèle et réactive	fr	48	9
Projet de recherche encadré	fr	72	6
S2 - Enseignements obligatoires			30
Stage de recherche dans un laboratoire à l'étranger		20 semaines	30
TOTAL			60

PARCOURS MIAGE - MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES POUR LA GESTION DES ENTREPRISES (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Hassan AISSI (Dauphine - PSL) pour la formation initiale, Olivier CAILLOUX (Dauphine - PSL) pour l'alternance

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Informatique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La 1^{re} année de Master - Méthodes Informatiques Appliquées pour la Gestion des Entreprises (MIAGE) a pour vocation de former des professionnels et des chercheurs maîtrisant parfaitement l'outil informatique et possédants une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'entreprise. MIAGE garde un ancrage fort dans le réseau national des MIAGE, qui regroupe l'ensemble des formations analogues dans vingt universités françaises.

Objectifs pédagogiques :

- Utiliser, maîtriser et intégrer les technologies informatiques ;
- Aborder la modélisation de systèmes d'information et les méthodes de conduites de projet ;
- Comprendre le fonctionnement des organisations, leurs structures, leurs impératifs stratégiques et l'ensemble des interactions, notamment dans la dimension opérationnelle et humaine ;
- Apprendre et maîtriser l'anglais et une LV2 obligatoire, avec une certification en anglais par le TOEIC.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			24
Pré-entrée Mise à niveau : UML	fr		
Pré-entrée mise à niveau : Systèmes et algorithmes répartis	fr		
Pré-entrée mise à niveau : Programmation linéaire avancée	fr		
Pré-entrée mise à niveau : Optimisation combinatoire	fr		
Pré-entrée mise à niveau : Java	fr		
Pré-entrée : Analyse et fouille de données avancée	fr		
Analyse financière	fr	18	3
Intelligence artificielle	fr	18	3
Programmation Objet avancée	fr	15	4
Systèmes d'information avancés 1	fr	30	3
Système et algorithmes répartis	fr	18	4
Machine Learning et applications	fr	36	3
Organisation et communication	fr	36	4
S1 - Enseignements optionnels			6
4 ECTS à valider parmi un choix de 4 cours			4
Décision collective, décision multicritère	fr	18	5
Marketing	fr	18	3
Optimisation combinatoire	fr	18	5
Modélisation des processus	fr	18	3
1 cours à choisir parmi 3			2
Anglais 1	0		2

Espagnol	0	19	2
Allemand	0	19	2
S2 - Enseignements obligatoires			22
Notions générales de droit	fr	36	3
Systèmes de gestion de bases de données	fr	18	5
Systèmes d'information avancés 2	fr	18	3
Programmation Web	fr	18	3
Éthique en informatique et protection des données	fr	6	1
Jeux d'entreprise	fr	4	1
Stage	fr	18 semaines	6
S2 - Enseignements optionnels			8
6 ECTS à valider parmi un choix de 5 cours			6
Décision dans l'incertain	fr	18	5
Sécurité et réseaux	fr	18	4
Gestion de production	fr	18	5
Marchés financiers	fr	18	3
Datathon for Business	fr		3
1 cours à choisir parmi 3			2
Anglais 2	0	18	2
Espagnol 2	0	19	2
Allemand 2	0	19	2
TOTAL			60

Alternance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Programmation Objet avancée	fr	36	4
Introduction au Machine Learning	fr	36	4
Systèmes de gestion de bases de données	fr	36	4
Systèmes d'information avancés 1	fr	30	3
Systèmes et algorithmiques répartis	fr	42	4
Organisation et communication	fr	30	3
Notions générales de droit	fr	30	3
Marketing	fr	30	3
Anglais 1	0	18	2
S2 - Enseignements obligatoires			24
Intelligence artificielle	fr	30	3
Analyse financière	fr	30	3
Systèmes d'information avancés 2	fr	39	3
Éthique en informatique et protection des données	fr	9	1
Jeu d'entreprise	fr	15	1
Programmation Web	fr	30	3
Anglais 2	0	18	2
Mémoire	fr		8
S2 - Enseignements optionnels			6
2 cours à choisir parmi 4			6
Marchés Financiers	fr		3

Décision collective, décision multicritère	fr		3
Ordonnancement et Gestion de production	fr		3
Sécurité et réseaux	fr		3
TOTAL			60

PARCOURS INFORMATIQUE, DÉCISION, DONNÉES (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : André ROSSI (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Informatique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours Informatique, Décision et Données met l'accent sur les aspects fondamentaux de l'informatique, sur les mathématiques discrètes, les sciences des données, la recherche opérationnelle et l'aide à la décision. Cette première année commune pour les étudiants souhaitant s'orienter vers les 2^e année de Master suivantes : Modélisation, Optimisation, Décision et Organisation (MODO) ; Intelligence Artificielle et Sciences des Données (IASD).

Objectifs pédagogiques :

- Assimiler la modélisation de systèmes et de situations pour l'aide à la décision dans les organisations ;
- Utiliser, adapter les méthodes de résolution ;
- Analyser et exploiter des résultats ;
- Utiliser le déploiement d'outils dans les organisations.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			20
Pré-rentrée : Analyse et fouille de données avancée	fr		
Pré-rentrée mise à niveau : Java	fr		
Pré-rentrée mise à niveau : Optimisation combinatoire	fr		
Pré-rentrée mise à niveau : Programmation linéaire avancée	fr		

Pré-rentree mise à niveau : Systèmes et algorithmes répartis	fr		
Pré-rentree Mise à niveau : UML	fr		
Calculabilité et Complexité	fr	18	5
Optimisation combinatoire	fr	18	5
Algorithmique et programmation avancée	fr	18	5
Anglais 1	0		2
Intelligence artificielle	fr	18	3
S1 - Enseignements optionnels			10
10 ECTS à valider parmi un choix de 8 cours			10
Computational Methods in Optimization	fr	18	5
Décision collective, décision multicritère	fr	18	5
Système et algorithmes répartis	fr	18	4
Théorie des jeux	fr	18	5
Complexité avancée	fr	18	5
Mathématiques pour les sciences des données	fr	18	5
Programmation Objet avancée	fr	18	4
Modélisation des processus	fr	18	3
S2 - Enseignements obligatoires			21
Théorie des graphes	fr	18	5
Éthique en informatique et protection des données	fr	6	1
Systèmes de gestion de bases de données	fr	18	5
Anglais 2	0		
Machine Learning	fr	36	5
Stage	fr	16 semaines	5
S2 - Enseignements optionnels			9
9 ECTS à valider parmi un choix de 7 cours			9
Gestion de production	fr	18	5
Décision dans l'incertain	fr	18	5
Application de la recherche opérationnelle	fr	18	4
Logique	fr	18	5
Calcul réparti	fr	18	5
Projet ML/Data science	fr	18	5
Datathon for Business	fr		3
TOTAL			60

PARCOURS ALGORITHMIQUE ET FONDEMENTS DE LA PROGRAMMATION (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissements partenaires : Université de Paris, Saclay (ENS Cachan), Institut Polytechnique de Paris (École Polytechnique).

Nom du responsable du parcours : Michel ABDALLA (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Informatique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours orienté vers la recherche est géré conjointement par les institutions suivantes : Université de Paris (qui est l'institution coordinatrice), l'ENS - PSL et University Paris Saclay (qui comprend l'ENS de Cachan), l'Institut Polytechnique de Paris (qui comprend l'École Polytechnique et Telecom Paris). Par ailleurs, le Master a des liens privilégiés avec les universités et instituts de recherche suivants : Université Pierre et Marie Curie (UPMC), CNRS, INRIA et CEA.

Son objectif est de former de futurs scientifiques grâce à une exposition intensive à la recherche contemporaine en informatique.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements optionnels			30
30 ECTS à valider parmi un choix de 50 cours			30
Logique linéaire et paradigmes logiques du calcul	fr	48	6
Modèles des langages de programmation: domaines, catégories, jeux	fr	48	6
Concurrence	fr	24	3
Fondements de la confidentialité des données	eng	24	3
Programmation fonctionnelle et systèmes de types	fr	48	6
Démonstration automatique	fr	24	3
Interprétation abstraite: application à la vérification et à l'analyse statique	fr	48	6
Fondements des systèmes de preuves	fr	24	3
Assistants de preuves	fr	24	3
Théorie non-séquentielle des systèmes distribués	fr	24	3
Fondements des systèmes temps-réel et hybrides	fr	24	3
Beaux préordres et algorithmes	fr	24	3
Vérification algorithmique des programmes	fr	24	3
Aspects algorithmiques de la combinatoire	fr	48	6
Complexité randomisée (long)	eng	48	6
Algorithmes d'approximation et Algorithmique moléculaire	fr	24	3
Complexité randomisée (court)	eng	24	3
Techniques en cryptographie et cryptoanalyse	eng	24	3
Algorithmes arithmétiques pour la cryptologie	fr	24	3
Systèmes polynomiaux, calcul formel et applications	fr	24	3
Codes correcteurs d'erreurs et applications à la cryptographie	fr	24	3
Analyse géométrique des données	fr	24	3
Analyse d'algorithmes	fr	48	6
Modélisation par automates finis	fr	48	6

Fondements sur la modélisation des réseaux	fr	24	3
Algorithmique distribuée pour les réseaux	fr	24	3
Algorithmique distribuée avec mémoire partagée	fr	24	3
Programmation biochimique	fr	24	3
Techniques de théorie des jeux en informatique	fr	24	3
Dynamique symbolique	fr	24	3
Algorithmes efficaces en calcul formel	fr	48	6
Programmation des systèmes synchrones	fr	24	3
Optimisation	eng	24	3
Résolution de problèmes d'optimisation avec heuristiques de recherche	eng	24	3
Logique, complexité descriptive et théorie des bases de données	fr	24	3
Gestion de données du web	eng	24	3
Structures informatiques et logiques pour la modélisation linguistique	fr	24	3
Algorithmique des graphes	eng	24	3
Fouille de graphes	eng	24	3
Protocoles cryptographiques : preuves formelles et calculatoires	fr	48	6
Consensus in multi-agent systems	fr	24	3
Complexité de circuits	fr	24	3
Calculs sur les réels: modèles, calculabilité, complexité	fr	24	3
Informatique quantique	fr	24	3
Informatique quantique et cryptographie	fr	24	3
Programmation par contraintes	fr	24	3
Preuve de programmes	fr	24	3
Programmation des machines multicœurs à mémoire partagée	fr	24	3
Algorithmique et combinatoire des graphes géométriques	fr	24	3
Informatique graphique et visualisation scientifique	fr	24	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage			30
TOTAL			60

PARCOURS MIAGE - INFORMATIQUE DÉCISIONNELLE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Elsa NEGRE (Dauphine - PSL) pour la formation initiale, Cristina BAZGAN (Dauphine - PSL) pour l'alternance

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Informatique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours MIAGE Informatique Décisionnelle vise à doter les étudiants de compétences scientifiques pour améliorer le fonctionnement des organisations par l'utilisation des outils de l'informatique décisionnelle et l'application d'une approche scientifique. Il s'agit donc de former des professionnels ayant une double compétence en informatique.

Objectifs pédagogiques :

- Avoir des compétences approfondies en informatique et informatique décisionnelle, (bases de données, data warehouse, nouvelles technologies de l'information) ;
- Avoir des compétences scientifiques pour comprendre les organisations et leurs impératifs stratégiques et améliorer leur fonctionnement ;
- Être en capacité de modéliser et résoudre des problèmes de décision à travers la maîtrise de différents outils décisionnels.

ACCORDS INTERNATIONAUX

Double diplôme avec l'Université de Pise (Italie).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			17
Bases de données - Mise à niveau	fr		
Java - Mise à niveau	fr		
UML - Mise à niveau	fr		
Maths finance - Mise à niveau	fr		
Statistiques - Mise à niveau	fr		
Entrepôts de données	fr	18	4
Sécurité dans les SI	fr	24	3
Outils d'optimisation pour les sciences des données et de la décision	fr	24	3
Data Mining/Machine learning	fr	36	4
Systèmes, Langages et Paradigmes pour le Big Data	fr	12	3
S3 - Enseignements optionnels			8
8 ECTS à valider parmi un choix de 10 cours			8
Transparence des algorithmes pour la décision	fr	24	3
Méthodes Agiles d'Ingénierie Logicielle	fr	24	3
Optimisation en Finance	fr	24	3
Gouvernance des Systèmes d'Information	fr	24	3
Capitalisation et management des connaissances	fr	24	3
Programmation Back-end et Front-end	fr	24	3
Data Science	fr		2

Serveurs d'application JAVA	fr	27	3
Qualité des données	fr	18	2
Aide à la Décision : construction d'indicateur	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			18
Management de projet informatique	fr	30	3
Droit, Données et Ethique	fr	36	3
Le décisionnel en entreprise, Cas pratiques	fr	12	3
Projet en Business Intelligence	fr	6	3
Visualisation de données	fr		3
Anglais	0	43,5	3
S4 - Enseignements optionnels			8
8 ECTS à valider parmi un choix de 8 cours			8
Initiation à l'entrepreneuriat	fr	24	8
Large scale machine learning in Spark	fr		3
C++	fr	24	3
Management des Organisations	fr	24	3
Transition Numérique des Systèmes d'Information	fr	24	3
LV2 - Espagnol	0	12	1
LV2 - FLE	0		1
LV2 - Allemand	0	12	1
S3 & S4 - Enseignements obligatoires			9
Stage	fr	24 semaines	9
TOTAL			60

Alternance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			33
Création d'entreprise	fr	18	2
Décisionnel en entreprise	fr	24	3
Entrepôts de données	fr	12	3
Marketing et stratégie digitale	fr	24	3
Modélisation en Aide à la décision	fr	24	3
Optimisation pour l'apprentissage automatique	fr	18	3
Programmation par contraintes et ses applications	fr	18	2
Qualité des données	fr	18	2
Systèmes, Langages et Paradigmes pour le Big Data	fr	24	3
Visualisation de données	fr	24	3
Web des données	fr	24	3
Outils d'optimisation pour les sciences des données et de la décision	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			21
Anglais	0	36	3
Data Mining/Machine learning	fr		4
Données et Ethique	fr	18	2
Données, modèles et décisions	fr	24	3
Négociation	fr	24	3
Projet en Business Intelligence - Big Data	fr	24	3

Systèmes intelligents en aide à la décision	fr	24	3
S3 & S4 - Enseignements obligatoires			9
Mémoire de master	fr		9
TOTAL			63

PARCOURS MIAGE - INFORMATIQUE POUR LA FINANCE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Julien LESCA (Dauphine - PSL) pour la formation initiale, Michail LAMPIS (Dauphine - PSL) pour l'alternance

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Informatique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours MIAGE-IF a pour objectif de former des informaticiens spécialistes des applications financières, capables de maîtriser tout au long de leur carrière les problématiques spécifiques à ce domaine et aptes à proposer et à mettre en œuvre les solutions adéquates. La formation est à 75% une formation dédiée aux connaissances nécessaires à l'ingénierie d'applications de haute qualité.

Objectifs pédagogiques :

- Avoir des connaissances approfondies des technologies de pointes pour la conception de système d'information ;
- Former des informaticiens, dotés de solides compétences conceptuelles et technique ;
- Maîtriser la conception et de la réalisation d'applications exigeantes en termes de sécurité, de performance ou de complexité architecturale.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			19
Base de données - Mise à niveau	fr		
Java - Mise à niveau	fr		
Maths finance - Mise à niveau	fr		
Statistiques - Mise à niveau	fr		

UML - Mise à niveau	fr		
Entrepôts de données	fr	18	4
Sécurité dans les SI	fr	24	3
Actuariat	fr	24	3
Gestion de portefeuille	fr	24	3
Systèmes, Langages et Paradigmes pour le Big Data	fr	12	3
Serveurs d'application JAVA	fr	27	3
S3 - Enseignements optionnels			7
7 ECTS à valider parmi un choix de 10 cours			7
Transparence des algorithmes pour la décision	fr	24	3
Méthodes Agiles d'Ingénierie Logicielle	fr	24	3
Optimisation en Finance	fr	24	3
Outils d'optimisation pour les sciences des données et de la décision	fr	24	3
Data Mining/Machine learning	fr	36	4
Gouvernance des Systèmes d'Information	fr	24	3
Capitalisation et management des connaissances	fr	24	3
Programmation Back-end et Front-end	fr	24	3
Qualité des données	fr	18	2
Aide à la Décision : construction d'indicateur	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			18
Management de projet informatique	fr	30	3
Droit, Données et Ethique	fr	36	3
Anglais	0	43,5	3
Finance de marché	fr	30	3
Management des Organisations	fr	24	3
Projet BI Finance	fr	12	1,5
Projet Finance Reuters	fr	12	1,5
S4 - Enseignements optionnels			7
7 ECTS à valider parmi un choix de 8 cours			7
Large scale machine learning in Spark	fr		3
C++	fr	24	3
Initiation à l'entrepreneuriat	fr	24	3
Transition Numérique des Systèmes d'Information	fr	24	3
LV2 - Allemand	0	12	1
LV2 - FLE	0		1
LV2 - Espagnol	0	12	1
S3 & S4 - Enseignements obligatoires			9
Stage	fr	24 semaines	9
TOTAL			60

Alternance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Algorithmique de données massives et incertaines	fr	24	3
Actuariat pour le crédit et l'assurance	fr	24	3
Finance des marchés	fr	24	3

Finance entrepreneuriale	fr	24	3
Gestion de portefeuille et risque	fr	24	3
Management de Projets	fr	24	3
Optimisation en finance	fr	24	3
Projet Business Intelligence	fr	12	1,5
Projet Logiciel Finance (Reuters/Bloomberg)	fr	12	1,5
Sécurité des Systèmes d'Information	fr	24	3
Systèmes, Langages et Paradigmes pour le Big Data	fr	24	3
S4 - Enseignements obligatoires			21
Anglais	0	24	3
Applications Web Orientées Services	fr	24	3
C++	fr	24	3
Management des Organisations	fr	24	3
Méthodes Agiles d'Ingénierie Logicielle	fr	24	3
Projet Programmation par Composants	fr	12	1,5
Projet Programmation Financière	fr	15	1,5
SQL, NoSQL et NewSQL	fr		3
S3 & S4 - Enseignements obligatoires			9
Mémoire de master	fr		9
TOTAL			60

PARCOURS MODÉLISATION, OPTIMISATION, DÉCISION ET ORGANISATION (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Daniel VANDERPOOTEN (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Informatique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours vise à donner une solide formation orientée vers l'aide à la décision (AD) et la recherche opérationnelle (RO). L'accent est mis non seulement sur la maîtrise des concepts et outils relevant au sens large de la recherche opérationnelle et de l'aide à la décision, sur les techniques informatiques qui leur sont liées, mais aussi sur les aspects méthodologies et les conditions d'insertion des méthodes et outils dans les organisations.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une bonne maîtrise des outils existant en aide à la décision ;

- Avoir de bonne connaissance sur la modélisation des processus, des concepts, algorithmes et logiciels d'optimisation et d'aide à la décision ;
- Développer la capacité à mener des travaux à caractère pluridisciplinaire tendant à assoir, sur des bases scientifiques, l'étude des problèmes de décision concrets se posant à divers niveaux dès les organisations ;
- Être en capacité de développer une problématique de recherche et à concevoir des solutions ;
- Être en mesure d'insérer les méthodes et outils d'aide à la décision au sein des organisations.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			15
Graphes et applications	fr	15	3
Programmation Mathématique	fr	15	3
Modélisation des préférences – aide multicritère à la décision	fr	15	3
Modélisation en Aide à la décision – Recherche Opérationnelle	fr	15	3
Modèles industriels et de conception	fr	15	3
S3 - Enseignements optionnels			15
15 ECTS à valider parmi un choix de 19 cours			15
Théorie de la décision et théorie des jeux	fr	15	3
Optimisation multiobjectifs	fr	15	3
Robustesse en Recherche Opérationnelle et Aide à la Décision	fr	15	3
Théorie de la décision algorithmique et choix social computationnel	fr	15	3
Méthodes de structuration d'un problème de décision	fr	15	3
Théorie et pratique de l'ordonnancement	fr	15	3
Théorie de la complexité	fr	15	3
Aspects structurels et algorithmiques dans les graphes	fr	15	3
Algorithmique pour l'approximation	fr	15	3
Jeux algorithmiques	fr	15	3
Optimisation Combinatoire et Polyèdres	fr	15	3
Quelques applications industrielles de la Recherche Opérationnelle	fr		3
Optimisation en environnements incertains et dynamiques	fr	15	3
Résolution exacte de problèmes NP-complets et difficiles	fr	15	3
Théorie des organisations (Ecole des Mines - AgroParisTech)	fr	15	3
RO, environnement et systèmes de santé (AgroParisTech)	fr	15	3
Conception et dynamique des organisations (Ecole des Mines)	fr	15	3

Théorie de la conception - Processus génératifs (Ecole des Mines)	fr	15	3
Programmation par contraintes et ses applications	fr	18	2
S4 - Enseignements optionnels			30
1 cours à choisir parmi 5			20
Démarches, modèles et procédures d'aide à la décision - Atelier principal	fr	30	20
Intelligence Artificielle et décision - Atelier principal	fr	30	20
Algorithmique à garanties de performance - Atelier principal	fr	30	20
Programmation Mathématique - Atelier principal	fr	30	20
Modèles de gestion et dynamique des organisations (Ecole des Mines) - Atelier principal	fr	30	20
2 cours à choisir parmi 5			10
Démarches, modèles et procédures d'aide à la décision - Atelier secondaire	fr	30	5
Intelligence Artificielle et décision - Atelier secondaire	fr	30	5
Algorithmique à garanties de performance - Atelier secondaire	fr	30	5
Programmation Mathématique - Atelier secondaire	fr	30	5
Modèles de gestion et dynamique des organisations (Ecole des Mines) - Atelier secondaire	fr	30	5
TOTAL			60

PARCOURS MIAGE - SYSTÈMES D'INFORMATION ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Joyce EL HADDAD (Dauphine - PSL) pour la formation initiale, Khalid BELHAJJAME (Dauphine - PSL) pour l'alternance

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Informatique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours Systèmes d'Information et Transformation Numérique (MIAGE) a pour objectifs de former des spécialistes en transformation numérique des systèmes d'information, et apporte une maîtrise des nouvelles technologies utilisées dans le développement des systèmes d'informations et une connaissance du fonctionnement des organisations et des méthodes de conduite de projet. Formation de haut niveau fortement axée sur le développement des systèmes d'information et le management des technologies nouvelles.

Objectifs pédagogiques :

- Être en capacité de comprendre le fonctionnement d'une organisation, ses structures, ses impératifs stratégiques, des outils formels de management scientifique et des nouvelles technologies de l'information ;
- Utiliser et maîtriser des technologies informatiques nouvelles qui permettent de faire évoluer les solutions informatiques, notamment vers les applications web ;
- Maîtriser des compétences informatiques nécessaires pour la gestion efficace des connaissances et des gros volumes de données.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			19
Base de données - Mise à niveau	fr		
Java - Mise à niveau	fr		
UML - Mise à niveau	fr		
Maths finance - Mise à niveau	fr		
Statistiques - Mise à niveau	fr		
Entrepôts de données	fr	18	4
Sécurité dans les SI	fr	24	3
Web des données	fr	24	3
Capitalisation et management des connaissances	fr	24	3
Programmation Back-end et Front-end	fr	24	3
Infrastructure et Frameworks pour applications web	fr	36	3
S3 - Enseignements optionnels			7
7 ECTS à valider parmi un choix de 10 cours			7
Transparence des algorithmes pour la décision	fr	24	3
Méthodes Agiles d'Ingénierie Logicielle	fr	24	3
Optimisation en Finance	fr	24	3
Gouvernance des Systèmes d'Information	fr	24	3
Data Science	fr		2
Outils d'optimisation pour les sciences des données et de la décision	fr	24	3
Data Mining/Machine learning	fr	36	4
Serveurs d'application JAVA	fr	27	3
Qualité des données	fr	18	2
Aide à la Décision : construction d'indicateur	fr		3
S4 - Enseignements obligatoires			18
Management de projet informatique	fr	30	3
Droit, Données et Ethique	fr	36	3
Business Process Analytics	fr	24	3
Marketing digital	fr	24	3
Négociation	fr	24	3
Anglais	0	43,5	3
S4 - Enseignements optionnels			7
7 ECTS à valider parmi un choix de 8 cours			7

Initiation à l'entrepreneuriat	fr	24	3
Large scale machine learning in Spark	fr		3
C++	fr	24	3
Management des Organisations	fr	24	3
Transition Numérique des Systèmes d'Information	fr	24	3
LV2 - Espagnol	0	12	1
LV2 - FLE	0		1
LV2 - Allemand	0	12	1
S3 & S4 - Enseignements obligatoires			9
Stage	fr	24 semaines	9
TOTAL			60

Alternance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Anglais 3	0	18	2
Business Process Analytics	fr	24	3
Capitalisation et management des connaissances	fr	24	3
Data Science	fr	24	3
Entrepôts de données	fr	12	3
Architecture des Entreprises	fr	30	4
Sécurité dans les Systèmes d'Information	fr	24	3
Web des données	fr	24	3
Agilité	fr	24	3
Marketing-Diital	fr	24	3
S4 - Enseignements obligatoires			20
Anglais 4	0	18	2
Applications Web Orientées Services	fr	24	3
Négociation	fr	18	3
Qualité de Données	fr	18	3
Transition Numérique des Systèmes d'Information	fr	24	3
Developpement Back-end and Front-End	fr	24	3
Droit, Données et Ethique	fr	24	3
S3 & S4 - Enseignements obligatoires			9
Mémoire de master	fr		9
TOTAL			59

PARCOURS INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, SYSTÈMES ET DONNÉES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Tristan CAZENAVE (Dauphine - PSL), Benjamin NEGREVERGNE (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Informatique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Cette formation d'excellence offre de solides connaissances en mathématiques appliquées et conception de systèmes d'intelligence artificielle afin de couvrir l'ensemble des problématiques de traitement de l'analyse des données massives que rencontre les entreprises. Elle met l'accent sur l'articulation entre apprentissage automatique, gestion et fouille de grandes masses de données, paradigmes du Big Data, représentation des connaissances, le traitement des données et sur les méthodologies récemment développées.

Objectifs pédagogiques :

- Former des informaticiens capables de maîtriser les problèmes conceptuels, sémantiques et algorithmique soulevés par l'intelligence artificielle et la science des données ;
- Développer une compréhension générale et en profondeur des différentes facettes de l'IA ;
- Former des étudiants disposant de solides connaissances théoriques ainsi qu'une bonne expérience pratique de l'Intelligence Artificielle et des Sciences des Données.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Fondamentaux de l'apprentissage automatique	eng	48	6
Optimization for Machine Learning	eng	48	6
Bases de données avancées (SBGD non classiques)	eng	48	6
Représentation des connaissances, raisonnement, planification	eng	24	4
Projet Sciences des Données	eng	24	4
Apprentissage Profond	eng	24	4
S4 - Enseignements obligatoires			12
Stage		24 semaines	12
S4 - Enseignements optionnels			18
6 cours à choisir parmi 16			18
Apprentissage automatique avancé	eng	24	3
Apprentissage incrémental, Théorie des Jeux et Applications	eng	24	3
Apprentissage profond pour l'analyse d'images	eng	24	3
Traitement Automatique des Langues	eng	24	3
Nuages de Points et Modélisation 3D	fr	24	3

Ethique et intelligence artificielle	eng	24	3
Graphes de connaissance, logiques de description, raisonnement sur les données	eng	24	3
Fouille de Graphes	eng	24	3
Machine Learning sur Big Data	eng	24	3
Choix social computationnel	eng	24	3
Recherche Monte-Carlo et Jeux	eng	24	3
Introduction to reinforcement learning	eng	24	3
Anonymisation, confidentialité		24	3
Data wrangling, qualité de données		24	3
Systèmes, paradigmes et langages pour les Big Data	eng	24	3
Fondements des langages de requête graphe et RDF		24	3
TOTAL			60

Alternance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Fondamentaux de l'apprentissage automatique	eng		3
Optimisation pour l'apprentissage automatique	eng	18	3
Bases de données avancées (SBGD non classiques)	fr	24	3
Apprentissage Profond	eng	24	3
Systèmes, paradigmes et langages pour les Big Data	eng	24	3
Ethique et science des données	eng	12	3
Fouille de Graphes	eng	24	3
Data wrangling, qualité de données	fr	21	3
Apprentissage par renforcement		24	
Projet Sciences des Données	eng	24	3
S4 - Enseignements obligatoires			21
Apprentissage profond pour l'analyse d'images	eng	24	3
Flux de données	fr	24	3
Recherche Monte-Carlo et Jeux	fr	24	3
Visualisation de données	fr	24	3
IA sur le Cloud	eng	24	3
Graphes de connaissance, logiques de description, raisonnement sur les données	eng	24	3
Machine Learning sur Big Data	eng	24	3
S3 & S4 - Enseignements obligatoires			9
Mémoire	fr		9
TOTAL			57

MASTER INGÉNIERIE DE LA SANTÉ – BME PARIS

GENERAL INFORMATION

Master track's title:

- BioMedical Engineering (M1);
- Bioimaging – BIM (M2);
- BioMaterials and Biodevices – BioMAT (M2);
- BioMechanics – BioMECH (M2);
- Molecular and Cellular Biotherapies – MCB (M2);
- Bioengineering and Innovation in Neurosciences – BIN (M2).

Main academic institution: ESPCI Paris - PSL

Other academic PSL Partners: Mines Paris - PSL, Chimie Paris - PSL, ENS - PSL, Institut Curie

External partner Schools: École nationale supérieure d'Arts et Métiers ParisTech, Université de Paris

Master's Academic Directors for PSL: Laurent CORTÉ (École nationale supérieure des Mines de Paris – PSL and ESPCI Paris - PSL)

Type of diploma: National Master's Degree

Domains: Sciences, Technology, Health

Graduate Programs:

- Life Sciences;
- Engineering.

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER PROGRAM

The BME Paris Master is designed to provide a 2-year education program in the field of bioengineering, at the cross-road of biomedical and engineering sciences. It results from a unique partnership between Université PSL, Université de Paris and Arts-et-Métiers ParisTech. This Master is founded on an educational policy that favors interdisciplinarity and students' initiative as well as international perspective. This policy is supported by the top-level and complementary expertise and know-how of the three partners: engineering sciences in the three engineering schools within PSL (Chimie Paris - PSL, ESPCI Paris - PSL and Mines Paris - PSL) and Arts-et-Métiers ParisTech, on the one hand, and biomedical and health sciences at Université de Paris, on the other hand.

ADMISSIONS

Prerequisites (M1): Bachelors from scientific fields (biology, chemistry, physics, mathematics, engineering as well as medicine, pharmacy, dentistry and other health sciences...), graduates from the PSL CPES, students from ENS Paris and the PSL engineering schools. Residents in medical, dental and pharmacy schools, ENS and engineering students may apply directly to the 2nd year (M2), as well as students who have validated an M1 in a relevant field. International students may also apply directly to the M2, under certain conditions.

Recruitment Process: Preselection from online applications and interview for preselected candidates.

CAREER OPPORTUNITIES

- PhD in a field related to the M2 tracks, in academia or jointly with a company (e.g. CIFRE PhDs);
- R&D positions in large companies or startups, in biomedical and biotech sectors;
- For Health students, continuing medical or pharmacy school;
- For Engineering and Science students, accessing medical, dentistry or pharmacy school through “passerelle” programs, in either 2nd or 3rd year;
- Business programs in biotech management (ESCP, EM Lyon / Centrale Supélec...).

TRACK BIOMEDICAL ENGINEERING – BME (M1)

GENERAL INFORMATION

Master track’s Academic Directors: Mathéa PIETRI (Université de Paris), Sophie BERNARD (Université de Paris)

Program type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Program:

- Life Sciences;
- Engineering.

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

One single track proposed, with individualized choices of teaching units according to students’ backgrounds. It is devoted to strengthening and broadening students’ skills in specific engineering and biomedical subjects. All teaching units are offered at two levels: basic and advanced. Students are advised in their individual choices of teaching units, to bring them up to date on the fundamental science subjects they may not have acquired through their previous studies (eg physiology and

anatomy for engineering students, or signal processing and mechanics for biology or medical students), or to go deeper into subjects they would like to pursue in their M2 specialization track.

LEARNING OUTCOMES

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			6
Scientific communication	eng	16	6
Medicine and Science	eng	32	
Open Your Mind seminars	eng	1,5h weekly	
Culture and language	0	24	
S1 - Optional Courses			24
Choose 6 courses among 15			
Anatomy & physiology for engineers	eng	32	4
Molecular & cellular biology for engineers	eng	32	4
Supramolecular chemistry	eng	30	4
Chemical engineering of nanoparticles for therapy and diagnostic	eng	24	4
Mechanics I : Basics in non-deformable Solid Mechanics	eng	32	4
Physics for Biomaging I - Magnetic resonance : towards biomedical applications	eng	28	4
Physics for Biomaging II	eng	18	4
A mathematical introduction to data analysis	eng	32	4
Applied Mathematics for biological systems	eng	32	4
Computer Programming	eng	32	4
BioMedical Modeling	eng	32	4
Biological modeling and dynamical systems	eng	32	4
Biology Advanced level: From molecular to cellular and tissue biology	eng	32	4
Medicine & Science	eng	32	4
Scientific thinking and Communication	eng	16	4
From molecular to cellular and tissue biology	eng	32	4
Chemistry for engineers	eng	32	4
Mechanics II: Continuous media mechanics	eng	32	4
S2 - Mandatory Courses			30
Ethics and Patents	eng	12	
Internship 1	0	8 weeks	
Scientific Writing	eng		3
BioTech FabLab projects or Internship 2	0	8 weeks	2
TOTAL			60

TRACK BIOIMAGING – BIM (M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Directors: Florence CLOPPET (Université de Paris), Catherine OPPENHEIM (Université de Paris), Elsa ANGELINI (Télécom ParisTech), Petr DOKLADAL (École nationale supérieure des Mines de Paris – PSL)

Program type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programs:

- Life Sciences;
- Engineering.

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

Bioimaging is an exciting and growing field overlapping the interfaces of engineering, mathematics and computer science, as well as chemistry, physics, life science, and medicine. The main goal of bioimaging is to improve human health by using imaging modalities to advance diagnosis, treatment, and prevention of human diseases.

The BIM track offers high-level interdisciplinary education and training supported by the complementary skills of Université de Paris and ParisTech. A large network of research laboratories provides students access to industrial and experimental imaging systems that utilize innovative technologies.

INTERNATIONAL

The BIM track offers a dual degree with the Department of Biomedical Engineering at Columbia University (New York)

LEARNING OUTCOMES

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			9
Open Your Mind Seminars	eng	1,5h weekly	0
Interdisciplinary week	eng	1 week	3
Medical Image Analysis	eng	40	6
S3 - Optional Courses			21
6 ECTS to validate among 3 courses			6
Physics for Bioimaging	eng	40	6
Chemistry for Bioimaging: Basics, probes and nanomedicine	eng	45	6
Optical Imaging	eng	36	6
15 ECTS to validate among 10 courses			15
Molecular Imaging	eng	20	3

Functional and Metabolic Imaging	eng	24	3
Quantification for Diagnosis	eng	24	3
Quantification for Neuroimaging	eng	20	3
Quantification for Bioimaging	eng	20	3
Machine Learning	eng	23	3
Physics for Biolmaging	eng	40	6
Chemistry for Bioimaging : Basics, probes and nanomedicine	eng	45	6
Optical Imaging	eng	36	6
Advanced Optical Imaging	eng		3
S4 - Mandatory Courses			30
Ethical and Industrial Aspects	eng	24	3
Research Internship	0	22 weeks	27
TOTAL			60

TRACK BIOMATERIALS AND BIODEVICES – BIOMAT (M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Directors: Laurent CORTÉ (École nationale supérieure des Mines de Paris – PSL and ESPCI Paris - PSL), Rachele ALLENA (École nationale supérieure d'Arts et Métiers ParisTech), François RANNOU (Université de Paris)

Program type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programs:

- Life Sciences;
- Engineering.

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

Biomaterials research and development currently not only encompasses, but extends far beyond the field of prosthetics design. Remarkable opportunities for the biomedical field have emerged from the recent progress in the understanding, characterization, and manipulation of biological materials. Design, control, and modelling of biological, bio-sourced, biocompatible, and biomimetic materials are central to numerous biomedical innovations ranging from therapeutic approaches in the field of regenerative medicine to industrial processes.

The BioMAT track provides scientists, engineers, and medical students with the wherewithal to face the numerous challenges of biomaterials R&D; how to apply their skills in order to solve specific biomedical problems, how to carry out innovative and fruitful research with the appropriate methods and ethical considerations, how to collaborate and interact in projects at the interface among materials, biomedical science, and medicine. It is accessible to engineering and life-science students (materials science, physics, chemistry, medicine, pharmacy, dentistry, and biology) preparing for career paths in academic research or industrial R&D environments.

The program provides students in-depth knowledge of the understanding and use of biomaterials, from nanoscale biomolecules, such as proteins, lipids, and synthetic polymers to macroscale prostheses, orthosis, and implants. This education relies on a rich combination of high-level lectures, conferences and exchanges with invited experts and interdisciplinary group projects. From all these experiences, the students will learn how to apply their skills on health-related applications ranging from implant and tissue engineering through the modelling and characterization of biological materials to material design for therapeutics.

LEARNING OUTCOMES

Choose one of these majors (Possibility to take additional classes between different majors)

Tissue reconstruction and regenerative medicine

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			15
Open Your Mind Seminars	eng	1,5h weekly	0
Interdisciplinary week	eng	1 week	3
Research Methodology	eng	24	3
Practical training: Hands on state-of-the art tech	eng	20	3
Fundamentals in biomaterials science and engineering	eng	24	3
Anatomy of the Musculo-skeletal System	eng	24	3
S3 - Optional Courses			15
3 ECTS to validate among 4 courses			3
Basics in Tissue and Cell Biology (Biology I)	eng	24	3
Advanced in Tissue and Cell Biology (Biology II)	eng		3
Basics in Continuum Mechanics (Biomechanics I)	eng	23	3
Modeling and Simulation in Biomechanics (Biomechanics II)	eng	24	3
6 ECTS to validate among 3 courses			6
Biointerfaces	eng	24	3
Cell mechanics, adhesion and motility	eng	18	3
Soft cell: substrate interactions	eng	22	3
One course of 3 ECTS in another track or master	eng		3
6 ECTS to validate among 4 courses			6
Principles in tissue engineering	eng	18	3
Cardiovascular repair	eng	24	3
Osteoarticular Repair	eng	18	3
Tissue engineering: Clinical applications	eng		
One course of 3 ECTS in another track or master			3
S4 - Mandatory Courses			30
Business Plan Workshop	eng	35	3
Ethical Aspects of Biomedical Engineering	eng	24	1
Research Internship	0	22 weeks	26
TOTAL			60

Nano and micro-systems for medicine

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			15
Open Your Mind Seminars	eng	1,5h weekly	0
Interdisciplinary week	eng	1 week	3
Research Methodology	eng	24	3
Practical training: Hands on state-of-the art tech	eng	20	3
Fundamentals in biomaterials science and engineering	eng	24	3
Anatomy of the Musculo-skeletal System	eng	24	3
S3 - Optional Courses			15
3 ECTS to validate among 4 courses			3
Basics in Tissue and Cell Biology (Biology I)	eng	24	3
Advanced in Tissue and Cell Biology (Biology II)	eng		3
Basics in Continuum Mechanics (Biomechanics I)	eng	23	3
Modeling and Simulation in Biomechanics (Biomechanics II)	eng	24	3
6 ECTS to validate among 3 courses			6
Biointerfaces	eng	24	3
Cell mechanics, adhesion and motility	eng	18	3
Soft cell: substrate interactions	eng	22	3
One course of 3 ECTS in another track or master	eng		3
6 ECTS to validate among 3 courses			6
Biosensors for medical diagnosis	eng	24	3
Miniaturized devices for diagnosis	eng	18	3
Chemistry for Bioimaging: Basics, probes and nanomedicine (2 nd part)	eng	18	3
One course of 3 ECTS in another track or master	eng		3
S4 - Mandatory Courses			30
Business Plan Workshop	eng	35	3
Ethical Aspects of Biomedical Engineering	eng	24	1
Research Internship	0	22 weeks	26
TOTAL			60

TRACK BIOMECHANICS – BIOMECH (M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Directors: Yannick TILLIER (Mines Paris - PSL), H el ene PILLET ( cole nationale sup erieure d'Arts et M tiers ParisTech)

Program type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programs:

- Life Sciences;
- Engineering.

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

The BioMechanics (BioMECH) provides fundamental tools and in-depth knowledge on the biomedical applications of mechanics and related fields. (BioMECH) education and training focus on recent and anticipated developments in biomechanics that hold promise for innovative solutions to major health problems and that respond to industrial challenges.

The lectures, team projects, case studies, and engineering and medical invited conferences by academic and industrial experts enable students to benefit from a stimulating and multidisciplinary environment. This program provides scientists, engineers, and medical students with the wherewithal to face the numerous challenges of biomechanics R&D; how to apply their skills in order to solve specific biomedical problems, how to carry out innovative and fruitful research with the appropriate methods and ethical considerations, how to collaborate and interact in projects at the interfaces among mechanics, materials, and biomedical science.

LEARNING OUTCOMES

Choose one of these majors

Engineering Science

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			9
Open Your Mind Seminars	eng	1,5h weekly	0
Interdisciplinary week	eng	1 week	3
Immersion, Methodology & Communication	eng		3
Anatomy of the Musculo-skeletal System	eng	24	3
S3 - Optional Courses			21
3 ECTS to validate among 2 courses			3
Basics in Continuum Mechanics	eng	23	3
Modeling and Simulation in Biomechanics	eng	24	3
3/6 ECTS to validate among 2 courses			3/6
Basics in Tissue and Cell Biology	eng	24	3
Fundamentals in Biomaterial Science	eng	24	3
12/15 ECTS to validate among 10 courses			12/15
Mechanical behaviour of biological tissues	eng	24	3
Dynamics, Impacts & Mechanical Waves	eng	24	3
Experimental methods in Biomechanics	eng	24	3
Non-linear aspects for the musculoskeletal modeling	eng	31,5	3
Medical Imaging and geometrical modeling	eng	21	3
Movement analysis and locomotion	eng	24	3
Muscular system modeling	eng	24	3
Mechanics of complex materials and modeling	eng	27	3
An introduction to Virtual Reality and Augmented Reality in the biomedical field	eng	24	3
Mastering Virtual reality and Augmented Reality	eng	24	3
One course (3 or 6 ECTS) in another track or master	eng		3/6
Optional course			
Risk management	eng	24	3

S4 - Mandatory Courses			30
Industrial aspects of BioMedical Engineering	eng	20	2
Research Internship	0	22 weeks	28
TOTAL			60

Health Science

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			30
Open Your Mind Seminars	eng	1,5h weekly	0
Interdisciplinary week	eng	1 week	3
Immersion, Methodology & Communication	eng		3
Mathematics for Engineering	eng	20	3
Statics of Rigid Bodies	eng	20	3
Kinematics of Rigid Bodies	eng	21	3
Research Project Health Science - Part 1			15
S4 - Mandatory Courses			30
Strength of materials	eng	24	3
Biomechanical modeling and finite element	eng	21	3
Kinematic and dynamic movement analysis	eng	24	3
Material and Structure mechanical behavior	eng	24	3
Industrial aspects of BioMedical Engineering	eng	20	3
Research Project Health Science - Part 2			15
TOTAL			60

TRACK MOLECULAR AND CELLULAR BIOTHERAPIES – MCB (M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Directors: Franck GRISCELLI (Université de Paris), Salima HACEIN-BEY ABINA (Université de Paris)

Program type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programs:

- Life Sciences;
- Engineering.

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

The MCB track concerns two major categories of biotherapeutics applications: cell and gene therapy, and biopharmaceuticals. Cell and gene therapy differs from drug therapy in that it concerns the use

of 'custom or "à la carte" therapeutic agents created for a individual patients, a domain in which few manufacturers operate. Biopharmaceuticals are complex macromolecules created by biotechnology, and involve genetic manipulation of living organisms, which differ from conventional chemically synthesized small molecules.

The specific pharmacological and immunological features of biotherapy products, considered to constitute a new generation of drugs, are studied in conjunction with the characteristics of target populations, clinical follow-up, and biological monitoring. The aim of this track is to train students of advanced scientific level in the field of biotherapy in order to prepare for careers in academia. These students may also find opportunities in industry at the national, European, and international level, particularly in biotechnology and medical research laboratories in teaching hospitals, as well as in cell and gene therapy firms.

LEARNING OUTCOMES

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			27
Open Your Mind Seminars	eng	1,5h weekly	0
Interdisciplinary week	eng	1 week	3
Transversal skills development	eng		3
Gene Transfer Strategies	eng	32	4
Basic Immunology in Biotherapies	eng	32	4
Stem cells and disease modelling	eng	24	3
Gene and cell therapy: Clinical applications Part.1	eng	32	3
Gene and cell therapy: Clinical applications Part.2	eng	23	3
Cancer Therapies	eng	30	4
S3 - Optional Courses			3
3 ECTS to validate among 2 courses			3
Tissue Engineering: Clinical Applications	eng		3
Principles in tissue engineering	eng	18	3
One course of 3 ECTS in another track or master	eng		3
S4 - Mandatory Courses			30
Ethical and Industrial Aspects	eng		3
Research Internship	0	22 weeks	27
TOTAL			60

TRACK BIOENGINEERING AND INNOVATION IN NEUROSCIENCES – BIN (M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Directors: André KLARSFELD (ESPCI Paris - PSL), Samuel BOTTANI (Université de Paris)

Program type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programs:

- Life Sciences;
- Engineering.

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

Our ambition is that through courses, seminars, social events, conferences and collaborative interactions, BIN students will contribute to bridge the gap between basic, clinical, and engineering neuroscience. We believe it is a key issue for both industry and medicine in the 21st century, because of:

- aging of the world population, which will considerably increase the prevalence of neurodegenerative diseases, and more generally of sensory and motor handicaps.
- strong demands from a broadening range of industries, way beyond the biomedical ones, including aviation, automobile, sports, and videogames. There is an increasing need to understand how humans interact with their environments in general and with the new complex working environments of today in particular (human factor). Many industries will thus require engineers with both good engineering skills and basic knowledge of neurophysiology.
- the requirement of integrative methods and concepts, from the behavioral to the molecular level, to understand how the central nervous system functions, and can be repaired and enhanced. The neurosciences thus illustrate well the interdisciplinarity that lies at the heart of biomedical engineering, because they strongly require the collaboration of doctors and engineers, combining many different skills, in optics, electronics, informatics, robotics, physiology, ergonomics, chemistry...

CAREER OPPORTUNITIES

The interdisciplinary training and experience acquired through the BIN track provide employment opportunities in numerous professional fields, such as the medical device industry (for medical bioimaging, or advanced sensory and motor remediation), or the pharmaceutical, cosmetics and chemical industries (drug design, biosensors), as well as robotics, or defense, sport, automobile, aviation and videogame industries. The BIN track can also lead to a PhD thesis in an academic or industrial research laboratory, and subsequently to an academic career in the medical or scientific fields.

LEARNING OUTCOMES

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			18
Open your mind seminars	eng	1,5h weekly	0
Interdisciplinary week	eng	1 week	3
Neuroscience Refresher/Primer	eng	22	3
A window into the mind: new technologies to explore and stimulate the brain	eng	29	3
Sensory Supplementation	eng	24	3
Motor supplementation and Human Machine Interface	eng	18	3
Detection of Vigilance States and Communication with the Environment	eng	20	3
S3 - Optional Courses			12
12 ECTS (minimum) to validate among 6 courses			
From real to artificial neurons, and back	eng	27,5	3
Deep learning and neurocomputational projects	eng	28	3
Miniaturisation for neuroscience	eng	22	3
Drug design for neurological diseases	eng	20	3
Movement analysis and locomotion	eng	24	3
Research Methodology	eng	24	3
One or two courses in another BME Paris track (depending on available positions)	eng		3/6
One course (3 or 6 ECTS) in the PSL Life science Master	eng		3/6
S4 - Mandatory Courses			30
Research Internship	0	20 weeks	26
Business Plan Workshop	eng	35	3
Ethical Aspects of Biomedical Engineering	eng	24	1
TOTAL			60

MASTER INGÉNIERIE NUCLÉAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des spécialités de la mention :

- Physics & Engineering (M1) ;
- Chemistry & Chemical Engineering (M1) ;
- Fuel Cycle (M2) ;
- Decommissioning and Waste Management (M2) ;
- Operations (M2) ;
- Nuclear Plant and Design (M2) ;
- Nuclear Reactor Physics and Engineering (M2).

Établissement opérateur : École nationale de Chimie de Paris - PSL

Établissements co-accrédités et/ou partenaires : IP Paris (ENSTA ParisTech - Polytechnique) - Saclay (Université Paris-Est- Centrale Supélec - INSTN) - École des Ponts ParisTech

Nom des responsables de la mention : Anne-Lise GLOANEC (IP Paris), Gaël SATTONNAY (Saclay), Pascal DANNUS (Saclay)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Sciences, technologies, santé

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master Nuclear Energy (Ingénierie nucléaire) est un master international qui a pour objectif de faire acquérir à des étudiants étrangers et français de haut niveau les principales compétences nécessaires à l'industrie nucléaire productrice d'électricité bas carbone.

Par la qualité et l'étendue des contenus traités, il permet de répondre à un large spectre des besoins des entreprises de ce domaine par le recrutement d'étudiants à employabilité initiale élevée. Ce master vise également à préparer les étudiants à la recherche dans le domaine du nucléaire. L'ensemble du master intègre donc les différents métiers de l'énergie nucléaire civile. Ses enseignements sont intégralement dispensés en langue anglaise.

Les deux spécialités de M1 (Physics & Engineering et Chemistry & Chemical Engineering) ont pour objectif de donner une formation étendue allant des connaissances scientifiques et technologiques indispensables aux aspects physique et chimie du domaine de l'énergie nucléaire. Elles partagent un tronc commun et comprennent à la fois des cours fondamentaux sous-tendant les métiers liés à l'énergie nucléaire et des cours orientés chimie ou physique. Ces deux spécialités de M1 permettent

d'acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires pour suivre l'une des spécialités suivantes du M2 : Fuel Cycle, Decommissioning and Waste Management, Operations, Nuclear Plant and Design, Nuclear Reactor Physics and Engineering.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence ou bachelor scientifique (Physique, Chimie, Sciences et Technologies, Mécanique, Sciences pour l'ingénieur etc.)

Procédure de recrutement : Sur dossier.

DÉBOUCHÉS

Cette formation vise des étudiants se destinant à une carrière industrielle dans le secteur de l'énergie nucléaire ou la transition énergétique, ainsi que ceux souhaitant poursuivre en thèse pour une carrière dans la recherche.

SPECIALITÉ PHYSICS & ENGINEERING (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable de la spécialité : Matthieu LEBOIS (Saclay)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SPECIALITÉ

Les 2 spécialités de M1 donnent une formation étendue allant des aspects scientifiques et technologiques indispensables aux aspects physique et chimie du domaine de l'énergie nucléaire. Elles partagent un tronc commun et comprennent à la fois des cours fondamentaux sous-tendant les métiers liés à l'énergie nucléaire et des cours orientés chimie ou physique.

La spécialité « Physics & Engineering » a pour but d'apporter aux étudiants les pré-requis pour choisir une spécialité de M2 à dominant physique, c'est-à-dire NRPE, NPD ou Operations.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Thermodynamics	eng	27	3
Mathematics	eng	24	3
Language & Culture	0	36	2
Interaction of Radiation with Matter	eng	33	3
Energy Production Technologies	eng	27	3
Nuclear Physics	eng	36	4
Basic Neutronics	eng	21	2
Material Science and mechanics	eng	42	4
Electrical Power Engineering	eng	27	3
Quantum Mechanics	eng	27	3
S2 - Enseignements obligatoires			30
Project Management	eng	30	3
Internship	eng	10 weeks	9
Economics of Energy	eng	30	3
Data Processing	eng	24	2
Chemical Engineering	eng	36	3
Fluid Mechanics and Heat Transfer	eng	36	4
Detection applied to Physics	eng	18	2
Control	eng	30	3
Continuum Mechanics	eng	12	1
TOTAL			60

SPECIALITÉ CHEMISTRY & CHEMICAL ENGINEERING (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable de la spécialité : Aurélien DEBELLE (Saclay)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SPECIALITE

Les 2 spécialités de M1 donnent une formation étendue allant des aspects scientifiques et technologiques indispensables aux aspects physique et chimie du domaine de l'énergie nucléaire. Elles partagent un tronc commun et comprennent à la fois des cours fondamentaux sous-tendant les métiers liés à l'énergie nucléaire et des cours orientés chimie ou physique.

La spécialité « Chemistry & Chemical Engineering » a pour but d'apporter aux étudiants les pré-requis pour choisir une spécialité de M2 à dominant chimie, c'est-à-dire FC ou DWM.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Thermodynamics	eng	27	3
Mathematics	eng	24	3
Language & Culture	0	36	2
Interaction of Radiation with Matter	eng	33	3
Energy Production Technologies	eng	27	3
Nuclear Physics	eng	36	4
Basic Neutronics	eng	21	2
Solution Chemistry 1: Speciation and process	eng	30	4
Radiolysis	eng	23	2
Chemistry of Materials	eng	42	4
S2 - Enseignements obligatoires			30
Project Management	eng	30	3
Internship	eng	10 weeks	9
Economics of Energy	eng	30	3
Data Processing	eng	24	2
Chemical Engineering	eng	36	3
Solution Chemistry 2: Separation Chemistry	eng	24	3
Analysis Methods in Nuclear Field	eng	40	4
Atomic and Molecular Spectroscopy	eng	30	3
TOTAL			60

SPECIALITÉ FUEL CYCLE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables de la spécialité : Grégory LEFEVRE (École nationale de Chimie de Paris - PSL), Veronika ZINOVYEVA (Saclay)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SPECIALITÉ

Cette spécialité est une formation de référence dans le domaine du nucléaire ayant pour objectif de donner aux futurs managers une vision globale de la chimie et de la physico-chimie appliquée au domaine nucléaire, à travers un enseignement théorique et pratique de haut niveau.

La spécificité de cette spécialité est de donner tous les outils scientifiques pour étudier le comportement des radionucléides en phase condensée. Elle permet également aux étudiants de réaliser une thèse et de se diriger vers des carrières dans la recherche.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			31
Radiation Protection	eng	28,5	3
PWR Functional Description	eng	24	3
Nuclear Fuel Cycles. Nuclear Reactor Systems	eng	27	3
Introduction to Safety. Criticality-Safety	eng	24	3
Risk Management	eng	30	4
Introduction to Nuclear physics and Neutronics	eng	24	2
Separation and Recycling	eng	33	4
Actinides Electronic Structure and Spectroscopy	eng	12	3
Fuel: from Mine to Reactor	eng	21	3
Cooling and Molten Salts	eng	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			29
Internship	eng	20 weeks	18
Energy Transition, Flexibility	eng	15	2
Waste Conditioning	eng	33	3
Radioactive Waste Management and Repository Design	eng	27	3
Process, Simulation and Process Control	eng	31	3
TOTAL			60

SPECIALITÉ DECOMMISSIONING AND WASTE MANAGEMENT (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables de la spécialité : Frédérique HOURCADE (ORANO), Sébastien GERVILLERS (École des Ponts ParisTech)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SPECIALITÉ

La spécialité « Decommissioning & Waste Management » (DWM) a pour objectif d'acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour pouvoir conduire un projet d'assainissement et de démantèlement d'installations nucléaires anciennes (réacteur, usine, atelier, laboratoire, installation, site ou sol contaminé) et de gestion des déchets radioactifs.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			28
Radiation Protection	eng	28,5	3
PWR Functional Description	eng	24	3
Nuclear Fuel Cycles. Nuclear Reactor Systems	eng	27	3
Introduction to Safety. Criticality-Safety	eng	24	3
Risk Management	eng	30	4
Introduction to Nuclear physics and Neutronics	eng	24	2
Politics, Strategy and Management of Decommissioning	eng	39	5
Dismantling and Waste Decommissioning	eng	49	5
S4 - Enseignements obligatoires			32
Internship	eng		18
Energy Transition, Flexibility	eng	15	2
Waste Management		51	4
Methods of Decommissioning		45	4
Calculation Codes 2		15	2
Calculation Codes 1		18	2
TOTAL			60

SPECIALITÉ OPERATIONS (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable de la spécialité : Jing DAI (Central Supélec)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SPECIALITÉ

L'objectif de cette spécialité est d'apprendre à exploiter, contrôler et entretenir une installation nucléaire, notamment une centrale nucléaire. Le programme fournit la base de connaissances pour comprendre les phénomènes physiques liés au fonctionnement d'une installation, notamment du point de vue de la sûreté et de la sécurité.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			26
Radiation Protection	eng	28,5	3
PWR Functional Description	eng	24	3
Nuclear Fuel Cycles. Nuclear Reactor Systems	eng	27	3
Introduction to Safety. Criticality-Safety	eng	24	3
Risk Management	eng	30	4
Nuclear Physics and Neutronics	eng	27	3
Thermohydraulics	eng	33	4
Operation Management	eng	42	3
S4 - Enseignements obligatoires			34
Internship	eng		18
Energy Transition, Flexibility	eng	15	2
Safety and Production	eng	45	4
Non Destructive Testing	eng		1,5
Maintenance	eng	42	4
Control Command and Code Simulation	eng	51	4,5
TOTAL			60

SPECIALITÉ NUCLEAR PLANT AND DESIGN (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable de la spécialité : Kim PHAM (ENSTA ParisTech)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SPECIALITÉ

La spécialité « Nuclear Plant Design » (NPD) donne aux étudiants une formation approfondie dans le domaine de la conception et de la construction d'installations nucléaires comme les centrales électronucléaires ou les usines de traitement du combustible.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Radiation Protection	eng	28,5	3
PWR Functional Description	eng	24	3
Nuclear Fuel Cycles. Nuclear Reactor Systems	eng	27	3
Introduction to Safety. Criticality-Safety	eng	24	3
Risk Management	eng	30	4
Nuclear Physics and Neutronics	eng	27	3
Thermohydraulics	eng	33	4
Materials Physics: Concrete	eng	24	2
From Seismology to Earthquake Engineering	eng	27	2
Calculation Codes	eng	30	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Internship	eng		18
Energy Transition, Flexibility	eng	15	2
Systems and Equipments	eng	39	4
Numerical Design	eng	33	3
Materials Physics: Corrosion	eng	12	1
Design	eng	24	2
TOTAL			60

SPECIALITÉ NUCLEAR REACTOR PHYSICS AND ENGINEERING (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable de la spécialité : Pascal DANNUS (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives - CEA)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SPECIALITÉ

Cette formation approfondie, centrée sur la physique des réacteurs nucléaires, vise à répondre aux besoins de l'industrie nucléaire tels que ceux liés au fonctionnement optimisé du parc actuel, au déploiement de réacteurs de Génération III + (EPR ...), au conception de réacteurs nucléaires de génération IV. Il comprend également la conception et l'exploitation de réacteurs expérimentaux ainsi que le développement et l'interprétation d'expériences.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Radiation Protection	eng	28,5	3
PWR Functional Description	eng	24	3
Nuclear Fuel Cycles. Nuclear Reactor Systems	eng	27	3
Introduction to Safety. Criticality-Safety	eng	24	3
Thermohydraulics	eng	33	4
Reactor Physics and Simulation	eng	27	2
Nuclear Physics	eng	42	4
Nuclear Materials	eng	43,5	4
Neutronics 1	eng	39	4
S4 - Enseignements obligatoires			30
Internship	eng		18
Energy Transition, Flexibility	eng	15	2
Neutronics 2	eng	58,5	4
Multiphysics and Uncertainties	eng	15	2
Advanced Thermohydraulics	eng	33	4
TOTAL			60

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Mathématiques fondamentales (M1) ;
- Mathématiques appliquées (M1) ;
- Mathématiques approfondies (M1) ;
- Actuariat (M2) ;
- Ingénierie statistique et financière (M2) ;
- Mathématiques appliquées et théoriques (M2) ;
- Mathématiques, apprentissage, sciences et humanités (M2) ;
- Mathématiques de l'assurance, de l'économie et de la finance (M2).

Établissement opérateur : Dauphine - PSL

Établissement porteur : ENS - PSL

Nom des responsables de la mention : Jacques FEJOZ (Dauphine - PSL), Patrick BERNARD (ENS - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Sciences, technologies, santé

Programme gradué affilié : Mathématiques et applications

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Fruit de la collaboration entre Dauphine - PSL, l'ENS - PSL, Mines Paris - PSL et l'Observatoire de Paris - PSL le Master « Mathématiques et applications » de l'Université PSL dispense une formation de pointe en mathématiques fondamentales et appliquées. La formation est adossée aux laboratoires de mathématiques et d'informatique de l'ENS - PSL et de Dauphine - PSL, ainsi qu'aux centres de recherche des établissements partenaires.

Ce master est affilié au programme gradué Mathématiques et applications de PSL.

Son ambition est de former des spécialistes en mathématique au sens large, préparant aussi bien aux métiers de la recherche académique en mathématique qu'aux métiers de l'industrie et du secteur tertiaire où la modélisation tient une place prépondérante (mathématiques de l'économie et de la finance, statistique et science des données, modélisation numérique).

Le master propose une formation approfondie en mathématiques en première année, ouverte tant vers les mathématiques fondamentales que les mathématiques appliquées.

La seconde année propose une spécialisation valorisant le bagage théorique de la première année

et s'ouvrant vers des parcours de mathématiques appliquées ou théoriques en vue de la poursuite en doctorat, et vers des parcours plus professionnalisants à destination des métiers de l'actuariat, la finance et la science des données.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence ou équivalent (180 crédits ECTS) du domaine Sciences.

Procédure de recrutement : Sur dossier.

PARCOURS MATHÉMATIQUES FONDAMENTALES (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Patrick BERNARD (Ecole Normale Supérieure - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Mathématiques et applications

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours de mathématiques pures et appliquées de haut niveau scientifique s'adresse à des étudiants français et étrangers entraînés pour suivre des cours très exigeants. Les étudiants de ce parcours sont fortement encouragés à un projet de mobilité à l'international de trois mois. Les enseignements sont dispensés à l'Ecole normale supérieure.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements optionnels			12
1 cours à choisir parmi 8			12
Homologies persistante en analyse topologique de données			12
Transport optimal			12
Le H-Principe de Gromov			12
Représentations des groupes linéaires p-adiques			12
Courbes elliptiques			12
Système dynamiques et géométrie non-archimédienne			12
Zéros de fonctions analytiques gaussiennes			12

Outils mathématiques pour l'apprentissage statistique			12
S1 & S2 - Enseignements optionnels			48
3 cours à choisir parmi 5			36
Algèbre 2	eng	70	12
Logique	eng	70	12
Processus stochastiques	fr	70	12
Analyse fonctionnelle		70	12
Géométrie différentielle		70	12
1 cours à choisir parmi 6			12
Analyse des équations aux dérivées partielles	fr	63	12
Statistiques	eng	63	12
Systèmes dynamiques	eng	63	12
Mathématiques des données	eng	63	12
Modélisation mathématique et numérique		63	12
Topologie algébrique		56	12
TOTAL			60

PARCOURS MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Pierre CARDALIAGUET (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Mathématiques et applications

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours est organisé en majeures (majeure actuariat, majeure méthodes mathématiques économie, majeure statistique), qui orientent plus particulièrement vers les divers parcours de M2 à destination des mathématiques appliquées (statistique et science des données, finance, actuariat) ainsi que des cours d'ouverture à d'autres disciplines, tout en maintenant une forte souplesse d'orientation.

Objectifs pédagogiques :

- Consolider les fondements théoriques en mathématiques appliquées (analyse statistique, modélisation stochastique, analyse fonctionnelle, calcul numérique...).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			18
Processus discrets	fr	19,5	4
Modèles linéaires et ses généralisations	fr	19,5	4
Optimisation	fr	19,5	4
Analyse des données	fr	19,5	4
Anglais 1	0		2
Anglais Culture et Civilisation	0		
S1 - Enseignements optionnels			12
3 cours à choisir parmi 7			12
Pré-rentree mise à niveau : Analyse	fr		
Pré-rentree mise à niveau : statistique	fr		
Actuariat I	fr	19,5	4
Gestion de portefeuille	fr	19,5	4
Microéconomie : Théorie des contrats	fr	19,5	4
Méthodes Monte-Carlo	fr	10,5	4
Série temporelles	fr	19,5	4
S2 - Enseignements obligatoires			16
Mouvement brownien et évaluation des actifs contingents	fr	19,5	4
Processus de Poisson	fr	19,5	4
Méthodes numériques : problèmes dépendant du temps	fr	16,5	4
Mémoire de M1	fr		4
S2 - Enseignements optionnels			14
14 ECTS à valider parmi un choix de 12 cours			14
Actuariat 2	fr	19,5	4
Apprentissage statistique	fr	19,5	4
Comptabilité de l'entreprise	fr	40	4
Macroéconomie approfondie	fr	19,5	4
Introduction à la statistique non paramétrique	fr	19,5	4
Journées MIDO-IPJ	fr		
C++	fr	19,5	4
Anglais 2	0		2
Allemand 1&2	0		4
SAS, Excel, Matlab	fr		
Espagnol 1&2	0		
Anglais Culture et Civilisation	0		
TOTAL			60



PARCOURS MATHÉMATIQUES APPROFONDIES (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Pierre CARDALIAGUET (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Mathématiques et applications

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours propose une offre de formation élargie allant des mathématiques pures aux mathématiques appliquées, en particulier en analyse et probabilités, ainsi que des cours d'ouverture à d'autres disciplines scientifiques. Les étudiants bénéficient d'un encadrement individualisé visant à les aider à profiter au mieux de cette vaste offre de formation. Les enseignements sont dispensés dans les différents établissements partenaires de PSL.

Objectifs pédagogiques :

- Consolider les fondements théoriques en mathématiques appliquées (analyse statistique, modélisation stochastique, analyse fonctionnelle, calcul numérique...).

ACCORDS INTERNATIONAUX

Double diplôme avec l'Université de Padoue.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			26
Pré-rentrée mise à niveau : Analyse	fr		
Pré-rentrée mise à niveau : statistique	fr		
Processus directs	fr	19,5	4
Contrôle des chaînes de Markov	fr	19,5	4
Méthodes Monte-Carlo	fr	10,5	4
Analyse fonctionnelle	fr	40	8
Optimisation	fr	19,5	4
Anglais 1	0		2
Anglais Culture et Civilisation	0		
S1 - Enseignements optionnels			4
1 cours à choisir parmi 4			4
Modèles linéaires et ses généralisations	fr	19,5	4

Gestion de portefeuille	fr	19,5	4
Série temporelles	fr	19,5	4
Classical Gravitation	fr	30	4
S2 - Enseignements obligatoires			26
Mouvement brownien et évaluation des actifs contingents	fr	19,5	4
Processus de Poisson	fr	19,5	4
Analyse convexe approfondie	fr	19,5	4
Processus continus approfondis	fr	19,5	4
Géométrie et équations différentielles	fr	19,5	4
Anglais 2	0		2
Mémoire de recherche	fr		4
Anglais Culture et Civilisation	0		
S2 - Enseignements optionnels			4
1 cours à choisir parmi 7			4
Introduction à la statistique non paramétrique	fr	19,5	4
Méthodes numériques : problèmes dépendant du temps	fr	16,5	4
Apprentissage statistique	fr	19,5	4
Allemand 1&2	0		4
Espagnol 1&2	0		
Gravitation of extended bodies and galaxies	eng	30	4
SAS, Excel, Matlab	fr		
TOTAL			60

PARCOURS ACTUARIAT (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Christophe DUTANG (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Mathématiques et applications

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

L'Université Paris Dauphine-PSL propose une formation en 3 ans au métier d'actuaire : ingénieurs du risque dans les domaines de la finance, de l'assurance et de la protection sociale. Elle comprend également de l'informatique, de l'économie, de la comptabilité, du droit et de l'anglais.

Objectifs pédagogiques :

- Avoir une bonne maîtrise approfondie d'outils actuariels, financiers, de modèles probabilistes et techniques statistiques ;
- Développer des connaissances en informatique, économie, du droit et de l'anglais ;

- Délivrer une formation actuarielle compatible avec les critères de l'Institut des Actuaire.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			36
Prévoyance et santé	fr	18	2
Actuariat de la retraite en France	fr	18	2
Théorie du risque et de la réassurance	fr	24	2
Gestion globale des risques : VAR	fr	15	2
Éthique, professionnalisme et gouvernance d'entreprise	fr	6	1
Modèles de taux d'intérêt	fr	21	2
Modèles de simulation en assurance	fr	21	2
Comptabilité et réglementation de l'assurance	fr	15	2
Analyse de données et scoring	fr	30	3
Bases de données	fr	39	3
Programmes sociaux internationaux	fr	9	1
Introduction à l'économie du risque et de l'assurance	fr	21	2
Anglais de l'assurance et de la finance	à	42	4
Introduction général au Droit	fr	15	1
Méthodes en Visual Basic	fr	15	1
Actuaire : trouver son poste	fr		6
S3 - Enseignements optionnels			3
Méthodes pour les modèles de régression	fr	21	3
S4 - Enseignements obligatoires			16
Solvency II & IFRS	fr	24	2
Gestion actif-passif en assurance	fr	24	2
Principe de l'assurance dommage	fr	24	2
Théorie de l'assurance vie	fr	24	2
Méthodes numériques en finance	fr	21	2
Machine Learning	fr	30	2
Démographie et tables de mortalité	fr	18	2
Séries temporelles et application actuarielles	fr	21	2
S4 - Enseignements optionnels			3
Risque de crédit	fr	21	3
TOTAL			58

PARCOURS INGÉNIERIE STATISTIQUE ET FINANCIÈRE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Patrice BERTRAND (Dauphine - PSL), Pierre BRUGIERE (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale, formation continue et alternance

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Mathématiques et applications

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Cette formation offre aux étudiants une formation solide leur permettant une insertion professionnelle rapide dans les métiers de l'industrie des services, de la finance, de l'assurance et de la statistique. Elle forme les étudiants aux instruments et aux raisonnements financiers, à la modélisation et aux statistiques, ainsi qu'au contexte réglementaire national, européen et international pour les banques, les assurances, et les sociétés de gestion.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser des méthodes quantitatives, la modélisation mathématiques et statistique, l'outil informatique et les principaux modèles d'évaluations des produits dérivés ;
- Analyser un problème, proposer et conduire à son terme une solution, en prenant en charge le traitement numérique et informatique ainsi que les aspects réglementaires, opérationnels;
- Former aux techniques spécifiques de l'industrie des services (études économiques, marketing, gestion de la production, contrôle de la qualité, finance, assurance, etc.), et aux méthodes récentes en statistiques et Big Data ;
- Préparer l'étudiant aux problématiques des entreprises notamment dans le domaine de l'évaluation et de la mesure des risques et lui offrir l'accès à des postes à responsabilité ;
- Acquérir une culture financière nécessaire à l'obtention de certaines certifications professionnelles (CFA, FCA, etc.).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Formation initiale, choisir une des majeures suivantes

Finance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Méthodes pour les modèles de régression	fr	21	3
Analyse de données et scoring	fr	30	3
Introduction aux méthodes mathématiques de l'assurance	fr	21	3
Processus stochastique et EDP	fr	30	3
Conduite de projet de communication	fr	21	2
Gestion des risques et construction de portefeuille	fr	21	3
Anglais	0	24	3
Modèles de taux d'intérêt	fr	21	2
Calibration de Modèles	fr	18	3
Introduction à Python	fr	18	2
S4 - Enseignements obligatoires			15
Initiation à VBA pour Excel	fr	15	2

Trouver son poste sur le marché	fr	6	
Utilisation du logiciel SAS	fr	18	2
Gestion globale des risques : VAR	fr	21	3
Méthodes numériques en finance	fr	21	2
Risque de crédit	fr	21	3
C++	fr	21	3
TOTAL			45

Science des données

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			29
Méthodes pour les modèles de régression	fr	21	3
Analyse de données et scoring	fr	30	3
Introduction aux méthodes mathématiques de l'assurance	fr	21	3
Processus stochastique et EDP	fr	30	3
Conduite de projet de communication	fr	21	2
Gestion des risques et construction de portefeuille	fr	21	3
Anglais	0	24	3
Surêté de fonctionnement	fr	15	3
Théorie des sondages	fr	21	3
Bases de données	fr	39	3
S4 - Enseignements obligatoires			19
Initiation à VBA pour Excel	fr	15	2
Trouver son poste sur le marché	fr	6	
Utilisation du logiciel SAS	fr	18	2
Traitement statistique de données Sensorielles et consommateurs	fr	18	3
Analyse multivariée avec R	fr	15	3
Data mining pour la relation client et marketing	fr	21	3
Méthodes de classification	fr	30	3
Machine Learning avec Python	fr	15	3
TOTAL			51

Alternance, choisir une des majeures suivantes

Finance

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			44
Processus stochastiques	fr	30	3
Modélisation stochastique du Risque de Crédit	fr	21	2
Introduction à l'assurance vie et non vie	fr	21	2
Solvabilité II	fr	15	2
Méthodologie en gestion globale des Risques : Var	fr	21	2
Anglais des affaires	0	21	2
Culture Financière et pratique de Bloomberg	fr	18	2
Analyse de données et scoring	fr	30	3

Méthodes pour les modèles de régression	fr	21	3
Introduction au Machine learning 1	fr	18	2
Python	fr	15	2
Application de Python	fr	18	2
SAS et R	fr	18	2
Conduite de projet et Mémoire	fr	18	15
S4 - Enseignements obligatoires			15
Modélisation stochastique de la courbe de taux	fr	21	2
Méthodes actuarielles	fr	21	3
Introduction à la réglementation	fr	24	2
Pratique des options	fr	15	2
Introduction au Machine learning 2	fr	15	2
Conférences	fr	24	
Approches déterministes et stochastique pour l'évaluation d'options	fr	21	2
Instruments de Crédit et CDOs	fr	21	2
TOTAL			59

Science des données

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			44
Processus stochastiques	fr	30	3
Modélisation stochastique du Risque de Crédit	fr	21	2
Introduction à l'assurance vie et non vie	fr	21	2
Solvabilité II	fr	15	2
Méthodologie en gestion globale des Risques : Var	fr	21	2
Anglais des affaires	0	21	2
Culture Financière et pratique de Bloomberg	fr	18	2
Analyse de données et scoring	fr	30	3
Méthodes pour les modèles de régression	fr	21	3
Introduction au Machine learning 1	fr	18	2
Python	fr	15	2
Application de Python	fr	18	2
SAS et R	fr	18	2
Conduite de projet et Mémoire	fr	18	15
S4 - Enseignements obligatoires			16
Modélisation stochastique de la courbe de taux	fr	21	2
Méthodes actuarielles	fr	21	3
Introduction à la réglementation	fr	24	2
Pratique des options	fr	15	2
Introduction au Machine learning 2	fr	15	2
Conférences	fr	24	
Data mining pour la relation client et marketing	fr	21	3
Pratique du Machine Learning	fr	21	2
TOTAL			60



PARCOURS MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES ET THÉORIQUES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Stéphane MISCHLER (Dauphine - PSL), Cristina TONINELLI (CNRS), Stéphane FAUVE (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Mathématiques et applications

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours est une restructuration de l'actuel parcours de M2 Analyse et Probabilités opéré par Dauphine - PSL, dont un tiers des cours sont déjà proposés par les autres établissements de PSL. Le parcours Mathématiques Appliquées et Théoriques est une formation de pointe qui prépare les étudiants à un doctorat en mathématiques en leur offrant une formation théorique solide dans divers champs de mathématiques.

Objectifs pédagogiques :

- Être en capacité de modélisation et d'analyse ;
- Avoir un socle de connaissances solides en mathématiques appliquées et théoriques ;
- Aptitude à la recherche et à la recherche et développement ;
- Acquérir dans un large champ des mathématiques, et en particulier dans les domaines suivants : analyse des EDP, contrôle et analyse numérique ; probabilités et physique statistique ; géométrie et systèmes dynamiques.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Choisir une des majeures suivantes

Math

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 & S4 - Enseignements obligatoires			24
A review of functional analysis tools for PDEs	eng	15	
A review of numerical methods for PDEs	eng	15	
Mémoire de recherche			24
S3 & S4 - Enseignements optionnels			36
2 cours à choisir parmi 6			12
Introduction to non linear PDEs	eng	30	6
Introduction to evolution PDEs	eng		6
Systèmes dynamiques hamiltoniens	eng	30	6

Stochastic Calculus	eng	36	6
Numerical methods for PDE and control	eng	30	6
Introduction to statistical mechanics	eng	30	6
4 cours à choisir parmi 20			24
Stochastic Control	eng	18	6
Variational and geodesic methods for image analysis	eng	21	6
Gravitation classique et mécanique céleste	fr	30	6
Mean field games	eng	18	6
Monte-Carlo Methods	eng	30	6
Jump processes	eng	18	6
Grandes déviations et applications	eng	21	6
Optimisation continue	fr	24	6
Chaire Equation aux dérivées partielles	fr	20	
Convexité cachée en analyse non-linéaire	fr	30	6
Équations de réaction-diffusion et dynamiques des populations biologiques	fr	26	6
Théorie spectrale et méthodes variationnelles	fr	20	6
Contrôle non linéaire basé sur la planéité	eng	30	6
Temps de mélange & chaînes de Markov	fr	24	6
Géométrie algébrique réelle	fr	20	6
Chaire Sciences des données	fr	20	6
Chaire géométrie algébrique	fr	20	6
Régularité en théorie cinétique collisionnelle, résultats anciens et nouveaux	fr	20	6
Introduction à la topologie symplectique	fr	20	6
Déformations de groupes discrets dans les groupes de Lie	fr	20	6
TOTAL			60

Physique

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 & S4 - Enseignements obligatoires			24
A review of functional analysis tools for PDEs	eng	15	
A review of numerical methods for PDEs	eng	15	
Mémoire de recherche			24
S3 & S4 - Enseignements optionnels			36
2 cours à choisir parmi 6			12
Introduction to non linear PDEs	eng	30	6
Introduction to evolution PDEs	eng		6
Systèmes dynamiques hamiltoniens	eng	30	6
Introduction to statistical mechanics	eng	30	6
2 cours à choisir parmi 3			12
Instabilities and nonlinear phenomena	eng		6
Systems out of equilibrium and nonlinear dynamics	eng		6
Advanced fluid dynamics and plasma physics	eng		6
2 cours à choisir parmi 4			12
Brownian motion and stochastic processes	eng		6
Numerical methods for fluid dynamics	eng		6
Turbulence	eng		6
Soft solids	eng		6
TOTAL			60

PARCOURS MATHÉMATIQUES, APPRENTISSAGE, SCIENCES ET HUMANITÉS (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Christian ROBERT (Dauphine - PSL), Robin RYDER (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Mathématiques et applications

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Une formation complète de "Data Scientist". Le but de cette spécialisation est d'offrir à des étudiants et étudiantes issu(e)s d'un cursus mathématique une formation solide en apprentissage statistique dont les applications sont centrées sur l'économie numérique, les sciences et les humanités au sens large. Porté par la croissance exponentielle du flot de données générées par des applications aussi variées que la biologie, la médecine, le commerce en ligne, l'imagerie, la vidéo ou le traitement du langage.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser des fondations théoriques de l'apprentissage : méthodes de noyaux, apprentissage ;
- Maîtriser des méthodes statistiques fondamentales : simulation, estimation, détection, etc ;
- Ouverture aux applications de l'apprentissage en marketing, santé, journalisme, politiques publiques, etc ;
- Acquérir des compétences opérationnelles dans un certain nombre de langages informatiques clés : Python (notamment le package scikit-learn), HADOOP, R, MATLAB, Julia, etc ;
- Acquérir un savoir-faire pratique dans la manipulation des jeux de données issus d'applications et de projets

ACCORDS INTERNATIONAUX

En vertu de ce programme, les diplômés de Master mention Mathématiques et Applications parcours Mathématiques, Apprentissage et Sciences Humaines (MASH) délivré par Dauphine et le Laurea Magistrale in "Scienze Statistiche e Decisionali" decerné par l'Università "La Sapienza" seront attribués aux étudiant.e.s qui rempliront les conditions.

Validation des cours :

- Les étudiant.e.s issu.e.s d'une des deux formations doivent dans le cadre de la convention de coopération internationale doivent valider 36 ECTS (4 cours plus le mémoire) dans l'autre formation ;

- Les cours auxquels l'étudiant.e est inscrit pédagogiquement sont obligatoires et l'absence à l'un de ces cours fera l'objet d'un.e sanction sur la note finale..

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

S3 - Enseignements obligatoires			21
Optimisation pour l'apprentissage automatique	eng	18	3
Optimisation	eng	24	6
Statistiques en grandes dimensions	fr	18	4
Modèles graphiques	fr	18	4
Advanced learning	fr	23	4
Introduction à R	fr	3	0
Introduction au Bayesian	fr	3	0
Introduction à Python	fr	3	0
S3 - Enseignements optionnels			20
5 cours à choisir parmi 13			20
Computational methods and MCMC	eng	18	4
Applied bayesian statistics	eng	18	4
Bayesian non parametric and Bayesian Machine Learning	eng	18	4
Computational neuroscience	eng	24	4
Journalisme et données	fr	18	4
Algorithmique pour le traitement automatique du langage	eng	24	4
Vie privée et données	fr	18	4
Apprentissage par réseaux de neurones profonds	fr	24	4
Introduction to reinforcement learning	eng	24	3
Temps de mélange & chaînes de Markov	fr	24	6
Transport optimal	eng	18	4
Object recognition and computer vision	eng		4
Méthode à noyau pour l'apprentissage	fr	18	4
S4 - Enseignements obligatoires			20
Mémoire de recherche			20
TOTAL			61

PARCOURS MATHÉMATIQUES DE L'ASSURANCE, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA FINANCE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Guillaume CARLIER (Dauphine - PSL), Paul GASSIAT (Dauphine - PSL), Bruno BOUCHARD (Dauphine - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Mathématiques et applications

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours MASEF forme des mathématiciens probabilistes de haut niveau aux techniques mathématiques utilisées en gestion des risques et en économie. L'équilibre entre les cours fondamentaux et les cours à vocation plus appliquée assure aux étudiants une formation leur permettant selon leur choix d'options de s'orienter vers la recherche académique ou vers des postes à forte composante quantitative dans l'industrie. Les principaux débouchés sont les banques mais également les secteurs nécessitant des compétences rares en matière d'optimisation en environnement aléatoire et/ou incertain (industrie de l'énergie, enchères sur le web, etc.).

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les fondamentaux de l'optimisation, de la décision et de la couverture de risques en environnement incertain avec ou sans interactions ;
- Maîtriser des outils numériques et statistiques, dont les techniques d'apprentissage automatique ;
- Maîtriser des techniques de finance quantitative avancées ;
- Acquérir du recul nécessaire à s'adapter aux évolutions, que ce soit dans le domaine de la recherche ou de l'industrie.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			18
Stochastic Calculus	eng	24	6
Stochastic Control	eng	18	6
Monte-Carlo Methods	eng	30	6
S3 - Enseignements optionnels			12
2 cours à choisir parmi _			12
Machine Learning in finance	eng	21	6
Optimisation	eng	24	6
Valuation of financial assets by absence of arbitrage	eng	24	6
Jump processes	eng	18	6
Game theory, applications in economics and finance	eng	18	6
Fondamentaux Macro-économiques de la gestion de portefeuille	fr	18	6
Term Structure and Commodity Derivatives Markets	eng	18	6
Practice of structured products in finance and insurance	eng	18	6
S4 - Enseignements obligatoires			2
Conferences cycle: strategies and actors in portfolio management	eng	12	2
S4 - Enseignements optionnels			28
1 cours à choisir parmi 4			
High frequency modeling	eng	9	6

Introduction to reinforcement learning	eng	24	3
Computational methods and MCMC	eng	18	4
Python/Pytorch project	eng	15	6
1 cours à choisir parmi 4			
Gestion globale des risques : VAR	fr	21	3
Microstructure des marchés financiers	fr	15	6
Contrôle stochastique et marchés de l'énergie	eng	15	6
Modélisation stochastique de la courbe de taux	fr	21	2
1 cours à choisir parmi 4			
Mean field games	eng	18	6
Variational problems and optimal transport in economy	eng	18	6
Contrôle des EDP, Contrôle quantique	fr	20	6
Algèbre tropicale en optimisation et en jeux	fr	20	6
TOTAL			60



MASTER PHYSICS

GENERAL INFORMATION

Master track's title:

- International Centre for Fundamental Physics (M1/M2)

Main academic institution: ENS - PSL

External partner Schools: Sorbonne Université, Université de Paris, Université Paris-Saclay, Institut Polytechnique de Paris

Master's Academic Director: Giulio BIROLI (ENS - PSL)

Type of diploma: Master of Science

Domain: Sciences, technology, health

Graduate Programme: Physics

GENERAL PRESENTATION OF THE MENTION

The International Center for Fundamental Physics and its interfaces at Ecole normale supérieure - PSL (ENS - ICFP) offers an English-speaking two-year master's program in Physics. The curriculum provides a thorough understanding of the theoretical and experimental basis of Fundamental Physics.

It spans a broad spectrum of disciplines, including high energy physics, statistical physics, atomic physics, condensed matter physics, astrophysics, and physics for biology.

The program is spread over two years, requesting full-time studies. The academic year is divided into two semesters:

- course activities during the first semester (30 ECTS) for both Year 1 and 2
- second semester dedicated to:
 - an internship in France or abroad, for Year 1
 - short research internship and optional courses, for Year 2

The first year of study provides a general introduction to fundamental physics, particularly in statistical physics, quantum mechanics, and relativity.

In the second year of study, students can specialize in an area of their choice. The research internship, which takes place at the end of the second semester, is often the opportunity for students to complete their first scientific publication.

The second year includes four separate tracks:

- Condensed matter physics;
- Soft matter and biological physics;
- Quantum physics: from atoms to the solid state;
- Theoretical physics.

ADMISSIONS

Prerequisites (M1): the International Centre for Fundamental Physics welcomes applications from highly qualified French and international students with a solid background in physics and mathematics who hold a Bachelor's degree or an equivalent academic qualification. Good working ability in English is required. There is no formal French language requirement.

Recrutement Process: Application file and interview

CAREER OPPORTUNITIES

18 months after graduation, 100% of students who graduated on the year 2017, have found an employment.

This Master provides a general course of study during the first year and opportunities for specialization in the second year. Students have the opportunity to work in laboratories covering most of the fields of fundamental physics, including the most highly applied forms. Upon completion of a dissertation, students have mainly access to careers in academia or with major research agencies (CNRS, CEA, IN2P3). Students can also leverage their hands-on research experience to proceed along a different professional path, ranging from teaching, public administration and consulting, to industrial or business careers. The second year includes a seminar dedicated to research professions. This degree primarily leads to careers in public or industrial research. Students interested in teaching careers at secondary education level are advised to follow a more suitable curriculum, in order to prepare the French Ministry of National Education's competitive hiring exams (CAPES and Agrégation).

TRACK INTERNATIONAL CENTRE FOR FUNDAMENTAL PHYSICS (M1/M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Directors: Kris VAN HOUCKE (ENS - PSL) pour le M1, Giulio BIROLI (ENS - PSL) pour le M2.

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programme: Physics

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

The first year offers a wealth of lectures covering a wide range of topics in modern physics, from fundamental interactions to biophysics, and also several aspects of quantum mechanics and condensed matter physics, to name just a few. Students follow those lectures, chosen according to their interests and for a total of 30 ECTS during the first semester. The second semester is devoted to a 6-month research internship in French or foreign laboratories, in any field of physics or its interfaces. The courses of the first year of Master ENS-ICFP are freely chosen by the students. During the first semester there are five teaching units of 6 ECTS each : M1 - M5 : four units of physics lectures, to be chosen among the courses proposed by the Masters program, either full courses (60h of lectures and problem classes) or half courses (30h).

The second year is organized around four different programs: Condensed Matter Physics; Soft Matter and biological physics; Quantum physics: from atoms to the solid state; Theoretical Physics. The first semester is dedicated to courses (30 ECTS). Each student enrolls in a program in which he/she follows compulsory and optional courses. In second semester, four optional courses will be chosen from any program (4x3 ECTS). These optional courses must be approved by the head of the studies. Students are expected to complete an internship relevant to their course of study (18 ECTS) April to June, in France or abroad.

LEARNING OUTCOMES

Master 1

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Optional Courses			30
Choose 30 courses among 15			30
Probability	eng		3
Nano-photonics and quantum optics	eng		6
Soft Matter and interfaces	eng		6
Numerical methods for differential equations in physics	eng		6
Relativistic quantum mechanics and introduction to quantum field theory	eng		6
Experimental Physics	eng		6
Introduction to General Relativity and Cosmology	eng		6
Dynamical systems: deterministic dynamics and fluctuations	eng		6
Symmetries in physics	eng		3
Topology in physics: From topological matter to quantum-engineered systems	eng		3
Phase transitions	eng		3
Introduction to superconductivity	eng		3
Biophysics	eng		3
Quantum optics: lasers and atoms	eng		3
Supervised research project	eng		6
S2 - Mandatory Courses			30

Internship	0	24 weeks	30
TOTAL			60

Master 2, Choose one of these majors

Condensed matter physics. Director: Jerome Tignon

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			18
Advanced statistical physics	eng	52	6
Condensed Matter Theory	eng	52	6
Electrons in Solids: Fundamentals and Experiments	eng	52	6
S3 - Optional Courses			12
Choose 2 courses among 4			12
Light-Matter Interaction in Quantum Structures	eng	52	6
Electronic transport and superconductivity	eng	52	6
Electronic Structure Theory	eng	52	6
Computational and data-driven physics	eng	52	6
S4 - Mandatory Courses			18
Internship		12 weeks	18
S4 - Optional Courses			12
Choose 4 courses among 9			12
Quantum transport and mesoscopic physics	eng	30	3
Topological theory in condensed matter	eng	30	3
Reservoir-controlled quantum materials	eng	30	3
Physics of 2D materials	eng	30	3
Quantum Optics in Condensed Matter	eng	30	3
Electrodynamics in Quantum Materials	eng	30	3
Spin Physics	eng	30	3
Quantum physics and condensed matter in advanced technology	eng	30	3
One Course could be chosen from all the program Master of Physics	eng		3
TOTAL			60

Soft matter and biological physics. Directors: Emmanuelle Rio, Aleksandra Walczak

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			6
Advanced statistical physics	eng	52	6
S3 - Optional Courses			24
Choose 4 courses among 6			24
Physics of fluids and nonlinear physics	eng	52	6
Interfaces and morphogenesis	eng	52	6
Soft Matter Physics	eng	52	6
Advanced biophysics	eng	52	6

Advanced methods in biological physics and soft matter	eng	52	6
Computational and data-driven physics	eng	52	6
It will be possible to take 1-2 courses (among 4) from the PSL M2 Mathématiques Appliquées et Théoriques – Parcours physique			6
S4 - Mandatory Courses			18
Internship		12 weeks	18
S4 - Optional Courses			12
Choose 4 courses among 9			12
Active matter and collective behaviour	eng	30	3
Physics of multicellular systems	eng	30	3
Ecology, evolution and epidemiology	eng	30	3
Soft applications	eng	30	3
Physics of multicellular systems	eng	30	3
Soft or Slender: mechanics of Nature-inspired, highly deformable bodies	eng	30	3
Turbulence	eng	30	3
Numerical methods for fluid dynamics	eng	30	3
One Course could be chosen from all the program Master of Physics	eng		3
TOTAL			60

Quantum physics. Director Jakob Reichel

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			12
Advanced quantum mechanics	eng	52	6
Advanced statistical physics	eng	52	6
S3 - Optional Courses			18
Choose 1 courses among 3			6
Atoms and photons	eng	52	6
Condensed Matter Theory	eng	52	6
Quantum Information	eng	52	3
Choose 2 courses among 6			12
Symmetries and Quantum Field Theory	eng	52	6
Light-Matter Interaction in Quantum Structures	eng	52	6
Electronic transport and superconductivity	eng	52	6
Advanced statistical Physics and new Applications	eng	52	6
General Relativity	eng	52	6
Computational and data-driven physics	eng	52	6
S4 - Mandatory Courses			18
Internship		12 weeks	18
S4 - Optional Courses			12
Choose 4 courses among 8			12
Ultra cold Atoms	eng	30	3
Quantum transport and mesoscopic physics	eng	30	3
Non-linear, ultrafast and quantum optics	eng	30	3
Waves in disordered media and localization phenomena	eng	30	3
Introduction to many body physics of fermions and bosons	eng	30	3

Quantum optics in condensed matter	eng	30	3
Quantum machines: quantum physics with electrical circuits and mechanical resonators	eng	30	3
One Course could be chosen from all the program Master of Physics	eng		3
TOTAL			60

Theoretical Physics. Directors Amir Kashani-Poor, Frederic van Wijland

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Mandatory Courses			12
Quantum Field Theory	eng	52	6
Advanced Statistical Physics and new Applications	eng	52	6
S3 - Optional Courses			18
Choose 3 courses among 5			18
Lie groups, Lie algebras and representations	eng	52	3
Statistical field theory and applications	eng	52	3
General relativity	eng	52	3
Advanced biophysics	eng	52	3
Computational and data-driven physics	eng	52	3
S4 - Mandatory Courses			18
Internship		12 weeks	18
S4 - Optional Courses			12
Choose 4 courses among 17			12
Active matter and collective behaviour	eng	30	3
Advanced statistical field theory	eng	30	3
Advanced Topics in Quantum Field Theory	eng	30	3
Advanced topics in Markov-chain Monte Carlo	eng	30	3
Complex systems: from physics to social sciences	eng	30	3
Conformal Field Theory	eng	30	3
Cosmology	eng	30	3
Differential geometry and gauge theory	eng	30	3
History of a Dark Universe	eng	30	3
Introduction to AdS/CFT	eng	30	3
Introduction to Classical and Quantum Integrability	eng	30	3
Machine Learning	eng	30	3
Quantum Field Theory II	eng	30	3
Phenomenology of the Standard Model and Beyond	eng	30	3
Statistical Physics2: Disordered Systems and Interdisciplinary Applications	eng	30	3
String Theory	eng	30	3
One Course could be chosen from all the program Master of Physics	eng		3
TOTAL			60



MASTER IN COGNITIVE SCIENCE

GENERAL INFORMATION

Master track's title:

- Cognitive Science (M1/M2)

Main academic institution: ENS - PSL

External partner Schools: Université de Paris, EHESS

Master's Academic Directors: Franck RAMUS (ENS - PSL), Thérèse COLLINS (Université de Paris)

Type of diploma: National Master's Degree

Domains: Humanities and social sciences ; Sciences, technologies, health.

Graduate Program : Cognitive science (FrontCog)

GENERAL PRESENTATION OF THE MENTION

Hosted by ENS – PSL, Université de Paris (Paris 5) and the EHESS, the Cogmaster program offers a unique curriculum in Europe. It is open to students with diverse backgrounds and offers academic and industrial opportunities in prestigious research institutions and in many companies in data science, artificial intelligence, bio- and neuro-technologies, education and public policy.

This master's degree is part of PSL's graduate program in Cognitive Science.

The goal of the Cogmaster is to train high-level scientists in at least one discipline of cognitive science, with broad knowledge and a solid methodological training covering all of the cognitive sciences.

The intensive training programme involves multiple excellent higher education institutions to offer the best in each field, with 2000 hours of courses taught by leading experts. In order for students to be directly immersed in research, it offers the opportunity to perform internships in the best cognitive science laboratories in France and in the rest of the world.

ADMISSIONS

Prerequisites: students with a bachelor degree in psychology, philosophy, social science, linguistics, mathematics, computer science, mathematics and computer science applied to humanities and social Sciences. Admissions are also open to medical and engineering students
Application Process: On application and interview.

CAREER OPPORTUNITIES

The Cogmaster is primarily a research programme, which prepares students to start a PhD, and also offers many other opportunities. Its international scientific level allows students to aspire to occupy positions in academic or industrial research, in various institutions and companies.

COGNITIVE SCIENCE TRACK (M1/M2)

GENERAL INFORMATION

Majors' Academic Directors:

- Philosophy: Valeria GIARDINO (ENS - PSL)
- Social Science: Nicolas BAUMARD (ENS - PSL)

- Linguistics: Pascal AMSILI (ENS - PSL), Benjamin SPECTOR (ENS - PSL)
- Psychology: Thérèse COLLINS (Université de Paris - Paris 5), Jérôme SACKUR (ENS - PSL)
- Neuroscience: Daniel PRESSNITZER (ENS - PSL), Claire SERGENT (Université de Paris - Paris 5)
- Modelling: Jean-Pierre NADAL (ENS - PSL)
- Cognitive engineering : Valérian CHAMBON (ENS - PSL), Emmanuel DUPOUX (EHES)

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Program: Cognitive science (FrontCog)

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

During the first year (M1), a significant proportion of courses are taken in students' major discipline in order to reinforce basic skills. Other courses consist of a core methodological curriculum, as well as introductory courses to the concepts and tools needed in other fields of cognitive science. Research internships complete the curriculum. At the end of the first year, students will have consolidated their training in their major. They will also have assimilated the concepts, methods and issues central to cognitive science. They will be able to analyse and criticize the current literature, in order to develop a coherent research project for the second year (M2).

In the second year (M2), students are confronted with current research topics in cognitive science in interdisciplinary courses, and carry out an original and integrative research project in cognitive science. This implies being able to formulate a question, to confront it with existing publications, to develop an experimental or theoretical approach to address it, to analyse the results and to compare them to the current literature. Students will also write a scientific-publication-level thesis, and defend it clearly and convincingly in public.

LEARNING OUTCOMES

Master 1, choose one of the following majors

Philosophy

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			12
Data Science: Do-it-yourself!	eng	26	2
Introduction to logic	eng	24	6
Introduction to philosophy of cognitive science	eng	36	4
S1 - Optional Courses			15 or 18
Choose 3 courses among 5			12
Introduction to cognitive neuroscience	eng	26	4
Introduction to cognitive psychology	eng	24	4
Introduction to Evolutionary Anthropology	eng	24	4
Introduction to linguistics	eng		4
Modeling Brain, Mind, and Behavior	eng	26	4
Choose 1 courses among 3			3 or 6
Internship		1 day per week	6
Mini-internship		1/2 per week	3
External course (in accordance with tutor)			
S2 - Mandatory Courses			22 or 28

Doing literature reviews like a pro	eng	20	2
Internship		1 or 2 days per week	6 or 12
Programming in Cognitive and Brain Sciences	eng		2
Advanced philosophy of psychology	eng	36	6
New body / mind problems	eng	36	6
S2 - Optional Courses			4 or 6
Choose 1 courses among 13			4 or 6
Cognitive neurophysiology: attention, perception, decision	eng	35	6
Cognitive neuroscience	eng	39	6
Semantics I	eng		6
Phonology I	eng	36	6
Language acquisition & processing	eng	60	6
Computational neuroscience	eng	24	4
Computational modelling	eng	26	4
Psychological functions I (perception, memory, reasoning)	eng	36	6
Psychological functions II (language, math cognition, comparative psych)	eng	36	6
Cultural evolution	eng	36	6
Social cognition : brain and psychology	eng	36	6
Decision Science	eng	39	6
External course (in accordance with tutor)			
TOTAL			60

Social Science

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			10
Data Science: Do-it-yourself!	eng	26	2
Inferential and causal methods for the social sciences	eng	24	4
Introduction to Evolutionary Anthropology	eng	24	4
S1 - Optional Courses			15 or 18
Choose 3 courses among 5			12
Introduction to cognitive neuroscience	eng	26	4
Introduction to cognitive psychology	eng	24	4
Introduction to linguistics	eng		4
Introduction to philosophy of cognitive science	eng	36	4
Modeling Brain, Mind, and Behavior	eng	26	4
Choose 1 courses among 3			3 or 6
Internship		1 day per week	6
Mini-internship		1/2 per week	3
External course (in accordance with tutor)			
S2 - Mandatory Courses			31 or 37
Doing literature reviews like a pro	eng	20	2
Internship		1 or 2 days per week	6 or 12
Programming in Cognitive and Brain Sciences	eng		2
Cultural evolution	eng	36	6

Social cognition : brain and psychology	eng	36	6
Decision Science	eng	39	6
Psychology and Environmental Public Policy	eng	12	3
S2 - Optional Courses			4 or 6
Choose 1 courses among 11			4 or 6
Cognitive neurophysiology: attention, perception, decision	eng	35	6
Cognitive neuroscience	eng	39	6
Semantics I	eng		6
Phonology I	eng	36	6
Language acquisition & processing	eng	60	6
Computational neuroscience	eng	24	4
Computational modelling	eng	26	4
Advanced philosophy of psychology	eng	36	6
New body / mind problems	eng	36	6
Psychological functions I (perception, memory, reasoning)	eng	36	6
Psychological functions II (language, math cognition, comparative psych)	eng	36	6
External course (in accordance with tutor)			
TOTAL			60

Linguistics

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			16
Data Science: Do-it-yourself!	eng	26	2
Introduction to linguistics	eng		4
Introduction to logic	eng	24	6
Formal tools in the study of language	eng	36	4
S1 - Optional Courses			15 or 18
Choose 3 courses among 5			12
Introduction to cognitive neuroscience	eng	26	4
Introduction to cognitive psychology	eng	24	4
Introduction to Evolutionary Anthropology	eng	24	4
Introduction to philosophy of cognitive science	eng	36	4
Modeling Brain, Mind, and Behavior	eng	26	4
Choose 1 courses among 3			3 or 6
Internship		1 day per week	6
Mini-internship		1/2 per week	3
External course on Syntax at Université de Paris			
S2 - Mandatory Courses			28 or 34
Doing literature reviews like a pro	eng	20	2
Internship		1 or 2 days per week	6 or 12
Programming in Cognitive and Brain Sciences	eng		2
Phonology I	eng	36	6
Semantics I	eng		6
Language acquisition & processing	eng	60	6
S2 - Optional Courses			4 or 6

Choose 1 courses among 11			4 or 6
Cognitive neurophysiology: attention, perception, decision	eng	35	6
Cognitive neuroscience	eng	39	6
Computational neuroscience	eng	24	4
Computational modelling	eng	26	4
Advanced philosophy of psychology	eng	36	6
New body / mind problems	eng	36	6
Psychological functions I (perception, memory, reasoning)	eng	36	6
Psychological functions II (language, math cognition, comparative psych)	eng	36	6
Cultural evolution	eng	36	6
Social cognition : brain and psychology	eng	36	6
Decision Science	eng	39	6
External course (in accordance with tutor)			
TOTAL			60

Psychology

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			16
Data Science: Do-it-yourself!	eng	26	2
Introduction to cognitive psychology	eng	24	4
Methods in psychological science	eng	36	4
Internship		1 day per week	6
S1 - Optional Courses			12
Choose 3 courses among 5			12
Introduction to cognitive neuroscience	eng	26	4
Introduction to Evolutionary Anthropology	eng	24	4
Introduction to linguistics	eng		4
Introduction to philosophy of cognitive science	eng	36	4
Modeling Brain, Mind, and Behavior	eng	26	4
S2 - Mandatory Courses			22 or 34
Doing literature reviews like a pro	eng	20	2
Internship		1 or 2 days per week	6 or 12
Programming in Cognitive and Brain Sciences	eng		2
Psychological functions I (perception, memory, reasoning)	eng	36	6
Psychological functions II (language, math cognition, comparative psych)	eng	36	6
S2 - Optional Courses			4 or 6
Choose 1 courses among 12			4 or 6
Cognitive neurophysiology: attention, perception, decision	eng	35	6
Cognitive neuroscience	eng	39	6
Semantics I	eng		6
Phonology I	eng	36	6
Language acquisition & processing	eng	60	6
Computational neuroscience	eng	24	4

Computational modelling	eng	26	4
Advanced philosophy of psychology	eng	36	6
New body / mind problems	eng	36	6
Cultural evolution	eng	36	6
Social cognition : brain and psychology	eng	36	6
Decision Science	eng	39	6
External course (in accordance with tutor)			
TOTAL			60

Neuroscience

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			10
Data Science: Do-it-yourself!	eng	26	2
Introduction to cognitive neuroscience	eng	26	4
Methods in neuroimaging	eng	39	4
S1 - Optional Courses			15 or 18
Choose 3 courses among 5			12
Introduction to cognitive psychology	eng	24	4
Introduction to Evolutionary Anthropology	eng	24	4
Introduction to linguistics	eng		4
Introduction to philosophy of cognitive science	eng	36	4
Modeling Brain, Mind, and Behavior	eng	26	4
Choose 1 courses among 3			3 or 6
Internship		1 day per week	6
Mini-internship		1/2 per week	3
External course (in accordance with tutor)			
S2 - Mandatory Courses			22 or 34
Doing literature reviews like a pro	eng	20	2
Internship		1 or 2 days per week	6 or 12
Programming in Cognitive and Brain Sciences	eng		2
Cognitive neurophysiology: attention, perception, decision	eng	35	6
Cognitive neuroscience	eng	39	6
S2 - Optional Courses			4 or 6
Choose 1 courses among 12			4 or 6
Semantics I	eng		6
Phonology I	eng	36	6
Language acquisition & processing	eng	60	6
Computational neuroscience	eng	24	4
Computational modelling	eng	26	4
Advanced philosophy of psychology	eng	36	6
New body / mind problems	eng	36	6
Psychological functions I (perception, memory, reasoning)	eng	36	6
Psychological functions II (language, math cognition, comparative psych)	eng	36	6
Cultural evolution	eng	36	6
Social cognition : brain and psychology	eng	36	6

Decision Science	eng	39	6
External course (in accordance with tutor)			
TOTAL			60

Modelling

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			14
Data Science: Do-it-yourself!	eng	26	2
Introduction to cognitive neuroscience	eng	26	4
Modeling Brain, Mind, and Behavior	eng	26	4
Methods in neuroimaging	eng	39	4
S1 - Optional Courses			15 or 18
Choose 3 courses among 5			12
Introduction to cognitive psychology	eng	24	4
Introduction to Evolutionary Anthropology	eng	24	4
Introduction to linguistics	eng		4
Introduction to philosophy of cognitive science	eng	36	4
Choose 1 courses among 3			3 or 6
Internship		1 day per week	6
Mini-internship		1/2 per week	3
External course (in accordance with tutor)			
S2 - Mandatory Courses			18 or 24
Doing literature reviews like a pro	eng	20	2
Internship		1 or 2 days per week	6 or 12
Programming in Cognitive and Brain Sciences	eng		2
Computational neuroscience	eng	24	4
Computational modelling	eng	26	4
S2 - Optional Courses			4 or 6
Choose 1 courses among 13			4 or 6
Cognitive neurophysiology: attention, perception, decision	eng	35	6
Cognitive neuroscience	eng	39	6
Semantics I	eng		6
Phonology I	eng	36	6
Language acquisition & processing	eng	60	6
Advanced philosophy of psychology	eng	36	6
New body / mind problems	eng	36	6
Psychological functions I (perception, memory, reasoning)	eng	36	6
Psychological functions II (language, math cognition, comparative psych)	eng	36	6
Cultural evolution	eng	36	6
Social cognition : brain and psychology	eng	36	6
Decision Science	eng	39	6
External course (in accordance with tutor)			
TOTAL			60

Cognitive engineering

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			20
Data Science: Do-it-yourself!	eng	26	2
Modeling Brain, Mind, and Behavior	eng	26	4
Methods in psychological science	eng	36	4
Inferential and causal methods for the Social Sciences	eng	24	4
Education and Cognition	eng	42	6
S1 - Optional Courses			15 or 18
Choose 3 courses among 5			12
Introduction to cognitive psychology	eng	24	4
Introduction to Evolutionary Anthropology	eng	24	4
Introduction to linguistics	eng		4
Introduction to philosophy of cognitive science	eng	36	4
Choose 1 courses among 3			3 or 6
Internship		1 day per week	6
Mini-internship		1/2 per week	3
External course (in accordance with tutor)			
S2 - Mandatory Courses			10 or 16
Doing literature reviews like a pro	eng	20	2
Internship		1 or 2 days per week	6 or 12
Programming in Cognitive and Brain Sciences	eng		2
S2 - Optional Courses			4 or 6
Choose 1 courses among 14			4 or 6
Cognitive neurophysiology: attention, perception, decision	eng	35	6
Cognitive neuroscience	eng	39	6
Semantics I	eng		6
Phonology I	eng	36	6
Language acquisition & processing	eng	60	6
Computational neuroscience	eng	24	4
Computational modelling	eng	26	4
Advanced philosophy of psychology	eng	36	6
New body / mind problems	eng	36	6
Psychological functions I (perception, memory, reasoning)	eng	36	6
Psychological functions II (language, math cognition, comparative psych)	eng	36	6
Cultural evolution	eng	36	6
Social cognition : brain and psychology	eng	36	6
Decision Science	eng	39	6
External course (in accordance with tutor)			
TOTAL			60

Master 2

Course Title	Language	Timetable	ECTS
--------------	----------	-----------	------



S3 - Mandatory Courses			6
Internship		1 day per week	6
S3 - Optional Courses			24
24 ECTS to validate among 19 courses			24
Visual perception	eng	42	6
Auditory perception	eng	42	6
Perception, Action, Attention	eng	36	6
New approaches to human memory	eng	28	4
Psychology and public policy	eng	24	4
Education & cognition	eng	42	6
Communication and trust	eng	24	4
Language Processing & Acquisition	eng	60	6
Super semantics	eng	30	6
Comparative cognition	eng	24	4
Cognitive neuroscience of consciousness	eng	42	6
Action Decision Volition	eng	42	6
Neuro-economics	eng	22	4
Robotic modelling approaches to Cognitive Sciences	eng	39	6
The origins of concepts	eng	24	4
Cognitive science & society: Becoming actors of change	eng	30	4
Augmented Cognition	eng	30	4
Phonology II	eng	39	6
Semantics II	eng		
Conversation among People and Bots	eng	30	6
External course (in accordance with tutor)			
S4 - Mandatory Courses			30
Internship		24 weeks	30
TOTAL			60

MASTER SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANÈTES, ENVIRONNEMENT

GENERAL INFORMATION

Master track's title: Earth System Sciences (M1/M2)

Main academic institution: ENS - PSL

Other academic PSL Partners: Observatoire de Paris - PSL, Mines Paris - PSL, ESPCI Paris - PSL, EPHE - PSL

External partner Schools: Université de Paris (IPGP – Paris 7), Sorbonne Université, Aix-Marseille Université

Master's Academic Director: Florence HABETS (ENS - PSL)

Type of diploma: National Master's Degree

Domain: Science, technology, health

Graduate Programme: Earth Science and Biodiversity

GENERAL PRESENTATION OF THE MENTION

Made possible by a collaboration between the Ecole normale supérieure - PSL, Mines Paris - PSL, the Observatoire de Paris - PSL and the Ecole Pratique des Hautes Etudes - PSL, the Master's degree in Planetary Science from Université PSL offers state-of-the-art training in the fields of earth science, meteorology, oceanography, climate science and biogeoscience, as well as their applications for environmental science both on Earth and in space.

This Master's degree program is designed to address the need to train a new generation of geoscientists who can quantitatively evaluate the operations and development of System Earth, a complex system of solid and fluid containers that interact across a range of temporal and spatial scales. Specifically, scientists are seeking fundamental knowledge about how matter and energy are exchanged and interface between those containers. In addition, they hope to address critical societal challenges ranging from natural hazards (earthquakes, flooding, cyclones, space weather) to climate change, resources (water, energy, minerals) and pollution of our soil, water and atmosphere.

The Master's program offers comprehensive training in the earth sciences, atmospheric and climate science, oceanography and biogeoscience. It provides students with the quantitative and disciplinary foundation they need in order to play an active role in future geoscientific research and contribute to industrial innovation and R&D. It is designed to promote open-minded intellectual development and an interdisciplinary approach, and includes numerous activities in the field as well as multiple research internships. The training offers the necessary grounding in the earth sciences and provides participants with the disciplinary knowledge to pursue very high-level research in their chosen

specialization or investigate the fields of the future in industry. It produces students with the ability to tackle weighty topics in all their complexity, including climate change, mitigation of natural risks, sustainable natural resources and the energy transition.

ADMISSIONS

Prerequisites (M1): A bachelor's degree in earth science, physics or chemistry or 180 ECTS credits from a scientific curriculum of bachelor's degree or equivalent level, including students from engineering schools.

Recruitment Process: Application file and interview

CAREER OPPORTUNITIES

Graduates of the program may go on to complete a doctoral thesis before embarking on a career in research and higher education. A growing number of students are choosing careers with large companies or major government institutions.

TRACK EARTH SYSTEM SCIENCE (M1/M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Director: Florence HABETS (ENS - PSL)

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programme: Earth Science and Biodiversity

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

This Master's degree follows a single track devoted to comprehensive study of the planet Earth. Each student will define his or her own disciplinary focus. Students will be tutored by a researcher from one of our partner institutions, who will help them design their own learning path. Instruction is given in person, with a major research component. It includes a common core curriculum with both field internships (two) and research internships (two), courses on quantitative methods in the geosciences and a wide array of electives beyond the common core, all optional, that can be taken in either M1 or M2. As a result, students can design their own thematic or disciplinary focus by choosing electives after discussion with, and with the approval of, their mentor.

These option classes cover the following disciplinary fields:

- Ocean-Atmosphere: 9 modules;

- Interfaces: 12 modules;
- Solid Earth: 8 modules;
- Society: 6 modules.

During the first year (M1), it is requested that students choose at least one module in each of the 4 different disciplinary fields, in order to ensure a broad opening to the geosciences.

During the second year (M2), the course can be more specialized, to adapt to the project of each student.

LEARNING OUTCOMES

Master 1

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			18
Geostatistics	eng	30	3
Numerical methods	eng	30	3
Inverse methods	eng	30	3
Remote sensing	eng	30	3
Field internship: oceanography, geodesy, geology, atmosphere	eng	2 weeks	6
S1 - Optional Courses			15
Choose 4 to 7 courses among 29 at least one among each field			12
Ocean-Atmosphere			
Climate change	eng	30	3
Chemistry and composition of planetary atmospheres	eng	30	3
Geophysical fluid dynamics	eng	30	3
Meteorology dynamics	eng	30	3
Ocean dynamics	eng	30	3
Science and society of climate predictions	eng	30	3
Interfaces			
Organic pollutants in the environment	eng	30	3
Biogeochemical cycles and coupling	eng	30	3
Geomorphology	eng	30	3
Water resource	eng	30	3
Terrestrial ecosystems and global changes	eng	30	3
Cryosphere	eng	30	3
Palaeoclimates	eng	30	3
Planetology : interior, surface, atmosphere	eng	30	3
Current challenges in terrestrial biogeochemistry – soil-plant interactions	eng	30	3
Process of large global environmental changes	eng	30	3
IMAGE	eng	30	3
Solid Earth			
Mechanics of fracturing and seismic rupture	eng	30	3
Seismotectonics	eng	30	3
Geomaterials and sustainable development	eng	30	3
Global geodesy and global references	eng	30	3

Non-carbon mineral resources, an introduction	eng	30	3
Marine geology and geophysics	eng	30	3
Large geological complexes	eng	30	3
Multiscale geophysical imaging	eng	30	3
Society			
Changement climatique : sciences, sociétés, politique	fr	30	3
Négociations climatiques, géopolitique du climat	eng	30	3
Risques et catastrophes	eng	30	3
Savoirs et politiques de la Terre, XVIe-XXIe siècles	eng	30	3
S2 - Mandatory Courses			30
Internship of research initiation abroad	eng	20 weeks	30
TOTAL			60

Master 2

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Mandatory Courses			15
Machine learning	eng	30	3
Applied geoscientific modeling	eng	30	3
Nonlinear dynamic systems	eng	30	3
Field internship: astronomy, geology, cryosphere, hydrology	eng	3 weeks	6
S1 - Optional Courses			15
Choose 5 to 7 courses among 36 at least one among each field			15
Ocean-Atmosphere			
Climate change	eng	30	3
Chemistry and composition of planetary atmospheres	eng	30	3
Geophysical fluid dynamics	eng	30	3
Meteorology dynamics	eng	30	3
Ocean dynamics	eng	30	3
Science and society of climate predictions	eng	30	3
Coastal Hydrodynamics	eng	30	3
Clouds, Aerosols and Precipitations	eng	30	3
Atmospheric chemistry and air quality:	eng	30	3
Processes and modelling at urban to global scales	eng	30	3
Interfaces			
Organic pollutants in the environment	eng	30	3
Biogeochemical cycles and coupling	eng	30	3
Geomorphology	eng	30	3
Water resource	eng	30	3
Terrestrial ecosystems and global changes	eng	30	3
Cryosphere	eng	30	3
Numerical modelling of water resources	eng	30	3
Palaeoclimates	eng	30	3
Planetology : interior, surface, atmosphere	eng	30	3
Current challenges in terrestrial biogeochemistry – soil-plant interactions	eng	30	3
Process of large global environmental changes	eng	30	3
IMAGE	eng	30	3
Solid Earth			

Mechanics of fracturing and seismic rupture	eng	30	3
Seismotectonics	eng	30	3
Geomaterials and sustainable development	eng	30	3
Global geodesy and global references	eng	30	3
Non-carbon mineral resources, an introduction	eng	30	3
Marine geology and geophysics	eng	30	3
Large geological complexes	eng	30	3
Multiscale geophysical imaging	eng	30	3
Society			
Changement climatique : sciences, sociétés, politique	fr	30	3
Écologie politique : grands débats de l'environnement	fr	24	6
Géopolitique de l'environnement	fr	24	6
Négociations climatiques, géopolitique du climat	eng	30	3
Risques et catastrophes	eng	30	3
Savoirs et politiques de la Terre, XVIe-XXIe siècles	eng	30	3
S2 - Mandatory Courses			30
Internship of research initiation	eng	20 weeks	30
TOTAL			60

MASTER SCIENCES DE L'UNIVERS ET TECHNOLOGIES SPATIALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Sciences de l'univers et technologies spatiales (M1) ;
- Astrophysique (M2) ;
- Dynamique des systèmes gravitationnels (M2) ;
- Planétologie et exploration spatiale (M2) ;
- Outils et systèmes de l'astronomie et de l'espace (M2) ;
- International research (M2).

Établissement opérateur : Observatoire de Paris - PSL

Établissement porteur : ENS - PSL

Établissements co-accrédités : Université Paris-Saclay, Université de Paris (Paris 7), Sorbonne Université

Nom du responsable de la mention : Christophe LE PONCIN LAFITTE (Observatoire de Paris - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Sciences, technologies, santé

Programme gradué affilié : Astrophysique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Porté par l'Observatoire de Paris - PSL, le Master PSL Sciences de l'Univers et Technologies Spatiales comprend des enseignements fondamentaux de physique et de mathématiques, des cours plus spécialisés d'astronomie et d'astrophysique, ainsi que des travaux pratiques d'observations. Certains cours sont partagés avec l'École normale supérieure - PSL ou des universités partenaires : Université de Paris, Université Paris-Saclay et Sorbonne Université.

Ce master est affilié au programme gradué Astrophysique.

Il ouvre aux métiers de l'astronomie et de l'astrophysique s'appuyant sur une formation généraliste en physique ou mathématique et les applications technologiques. C'est aussi une formation pour la recherche avec une poursuite en doctorat, ou pour être ingénieur dans le domaine public ou privé, en particulier comme chef de projet. La formation donne aussi une ouverture et une expérience de la recherche aux futurs enseignants et/ou dans les autres métiers, par exemple dans le domaine de la diffusion des connaissances et le journalisme scientifique.

Objectifs pédagogiques :

- Former des scientifiques et des chercheurs spécialisés dans les domaines de l'Astronomie et de l'Astrophysique, et des ingénieurs dans le domaine des Sciences de l'Espace.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence (physique, mathématiques, mécanique, sciences physiques etc.) ou diplôme d'écoles d'ingénieurs à l'étranger (pour les étudiants souhaitant se spécialiser en astrophysique).

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

- Parcours à vocation recherche (DSG, AΦ, PES) : poursuite en thèse dans le domaine de la recherche fondamentale ou appliquée en astronomie, astrophysique et techniques associées, au sein de l'école doctorale astronomie et astrophysique d'Île-de-France (ED 127) ou toute autre école doctorale en France ou à l'étranger ;
- Parcours à vocation professionnelle / Ingénierie Spatiale : métiers de chef de projets et ingénieurs dans le domaine des technologies spatiales (grandes industries, PME, agences du secteur de l'espace et les organisations internationales etc.), dans des équipes de conception, réalisation, contrôle ou mise en œuvre de systèmes d'observations, d'analyse numérique et de traitement de données.

PARCOURS SCIENCES DE L'UNIVERS ET TECHNOLOGIES SPATIALES (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Caroline BARBAN (Observatoire de Paris - PSL), Cédric LEYRAT (Observatoire de Paris - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Astrophysique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

La première année est généraliste et propose des enseignements fondamentaux et d'orientation en astronomie, en physique et en mathématiques. Elle permet de se familiariser avec les outils et les

concepts de l'astronomie et de l'astrophysique tout en consolidant les bases en physique et en mathématiques.

Entièrement enseignée en anglais, la première année de formation est un tronc commun aux parcours organisé en deux semestres S1 et S2. Chaque semestre représente environ 300 heures d'enseignement par étudiant incluant deux mois de stage d'initiation à la recherche en laboratoire. Au cours des deux semestres, les étudiants suivent des enseignements fondamentaux et d'orientation. Le deuxième semestre comprend le stage de deux mois.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			9
Computer science	eng	30	3
Stage		1/2 jour par semaine	3
1 cours dans un établissement de PSL autre que l'Observatoire		30	3
S1 - Enseignements optionnels			21
21 ECTS à valider parmi un choix de X8 cours			21
Quantum mechanics	eng	60	6
Statistical physics	eng	60	6
Intrumentation : physics and instruments	eng	60	6
Data processing and associated methods	eng	60	6
Hydrodynamics	eng	30	3
General Astronomy	eng	30	3
Mathematical physics	eng	30	3
Classical gravitation	eng	30	3
S2 - Enseignements obligatoires			12
Observations techniques and Data Reduction	eng	30	3
Stage		8 semaines	9
S2 - Enseignements optionnels			18
6 cours à choisir parmi 10			18
Gravitation of extended bodies and Galactic dynamics	eng	30	3
Physics of the interstellar medium (hydrodynamics and radiation)	eng	30	3
Metrology of Satellites	eng	30	3
Analytical mechanics (Lagrangian and hamiltonian formalisms)	eng	30	3
Relativity and Cosmology (flat and curvd spacetime physics)	eng	30	3
Stellar physics (hydrodynamics and energy transport)	eng	30	3
(Astro)-particle physics (standard model, high energy physics)	eng	30	3
Numerical analysis	eng	30	3
(Exo)planetary physics (surface : eq. of stat, atmosphere : hydrodynamics and radiation)	eng	30	3
MHD & Space plasmas	eng	30	3
TOTAL			60

PARCOURS ASTROPHYSIQUE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissements co-accrédités : Université Paris-Saclay, Université de Paris (Paris 7), Sorbonne Université

Nom des responsables du parcours : Matthias GONZÁLEZ (Université de Paris - Paris 7), Frédéric DAIGNE (Sorbonne Université), François LEVRIER (ENS - PSL), Marian DOUPSIS (Université Paris-Saclay), Andreas ZECH (Observatoire de Paris - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Astrophysique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Dans le parcours Astrophysique, l'accent est mis sur une approche pluridisciplinaire de l'astrophysique et sur une formation méthodologique et pratique en informatique, simulation numérique, traitement d'images et instrumentation astronomique. Diverses spécialités couvrant la plupart des champs de l'astrophysique contemporaine, sont offerts en option : planétologie, structure et évolution stellaire, plasmas astrophysiques et spatiaux, objets compacts, milieu interstellaire, astroparticules et hautes énergies, galaxies, cosmologie, etc.

Les étudiants suivent un tronc commun de cours avec les étudiants du parcours DSG.

DÉBOUCHÉS

Poursuite en thèse dans le domaine de la recherche fondamentale ou appliquée en astronomie, astrophysique et techniques associées, au sein de l'école doctorale astronomie et astrophysique d'Île-de-France (ED 127) ou toute autre école doctorale en France ou à l'étranger.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			6
Méthodes statistiques et Analyse de données	fr	32	3
Méthodes numériques et Calcul scientifique	fr	32	3
S3 - Enseignements optionnels			24
5 cours à choisir parmi 8			12
Instruments et observations	fr	36	
Gravitation classique et Mécanique Céleste	fr	36	

Gravitation relativiste	fr	36	
Astrogéodésie	fr	36	
Rayonnement	fr	36	
Dynamique des fluides astrophysiques	fr	36	
Physique stellaire	fr	36	
Introduction aux systèmes hamiltoniens	fr	36	
4 cours à choisir parmi 10			9
Instruments et observations : radio et hautes énergies	fr	21	
Planètes et petits corps : surfaces et atmosphères	fr	21	
Exoplanètes : détection, populations, formation	fr	21	
Physique solaire – activité éruptive	fr	21	
Plasmas astrophysiques	fr	21	
Objets compacts et phénomènes associés, astroparticules	fr	21	
Milieu interstellaire et formation des étoiles	fr	21	
Galaxies : du groupe local à $z > 10$	fr	21	
Cosmologie : Univers primordial et grandes structures	fr	21	
Équations cinétiques pour les systèmes à grand nombre de particules	fr	21	
1 cours à choisir parmi 6			3
Projets observationnels et instrumentaux / HRA	fr	45	3
Projets expérimentaux – Astrophysique de laboratoire	fr	45	3
Projets d'analyse de données : photométrie et relevés profonds	fr	45	3
Projets d'analyse de données : spectroscopie et diagnostics	fr	45	3
Projets d'analyse de données : étoiles et petits corps	fr	45	3
Projets de modélisation numérique	fr	45	3
S4 - Enseignements obligatoires			27
Stage de recherche	fr	16 semaines	27
S4 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 4			3
Stage d'observation à l'OHP : complémentarité sol-espace	fr		3
Stage d'observation à l'OHP : instrumentation & observation	fr		3
Stage d'observation en radioastronomie à la station de Nançay	fr		3
Stage d'observation en radioastronomie millimétrique à l'IRAM	fr		3
TOTAL			60

PARCOURS DYNAMIQUE DES SYSTÈMES GRAVITATIONNELS (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Marie-Christine ANGONIN (Sorbonne Université), Noël ROBICHON (Observatoire de Paris - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Astrophysique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours donne une formation de base sur l'étude des systèmes dynamiques de l'Univers. Ce domaine est en interaction étroite avec les mathématiques, la mécanique, la physique et la géophysique. La variété des enseignements proposés permet de s'orienter vers l'astrométrie, les systèmes de référence céleste et terrestre, la mécanique céleste, la géodésie et la navigation spatiales, la dynamique des systèmes à N corps (systèmes planétaires, galaxies, accrétion, cosmologie), la gravitation et la physique fondamentale.

Les étudiants suivent un tronc commun de cours avec les étudiants du parcours Astrophysique.

DÉBOUCHÉS

Poursuite en thèse dans le domaine de la recherche fondamentale ou appliquée en astronomie, astrophysique et techniques associées, au sein de l'école doctorale astronomie et astrophysique d'Île-de-France (ED 127) ou toute autre école doctorale en France ou à l'étranger.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			6
Méthodes statistiques et Analyse de données	fr	32	3
Méthodes numériques et Calcul scientifique	fr	32	3
S3 - Enseignements optionnels			24
5 cours à choisir parmi 8			12
Instruments et observations	fr	36	
Gravitation classique et Mécanique Céleste	fr	36	
Gravitation relativiste	fr	36	
Astrogéodésie	fr	36	

Rayonnement	fr	36	
Dynamique des fluides astrophysiques	fr	36	
Physique stellaire	fr	36	
Introduction aux systèmes hamiltoniens	fr	36	
4 cours à choisir parmi 10			9
Instruments et observations : radio et hautes énergies	fr	21	
Planètes et petits corps : surfaces et atmosphères	fr	21	
Exoplanètes : détection, populations, formation	fr	21	
Physique solaire – activité éruptive	fr	21	
Plasmas astrophysiques	fr	21	
Objets compacts et phénomènes associés, astroparticules	fr	21	
Milieu interstellaire et formation des étoiles	fr	21	
Galaxies : du groupe local à $z > 10$	fr	21	
Cosmologie : Univers primordial et grandes structures	fr	21	
Équations cinétiques pour les systèmes à grand nombre de particules	fr	21	
1 cours à choisir parmi 6			3
Projets observationnels et instrumentaux / HRA	fr	45	3
Projets expérimentaux – Astrophysique de laboratoire	fr	45	3
Projets d'analyse de données : photométrie et relevés profonds	fr	45	3
Projets d'analyse de données : spectroscopie et diagnostics	fr	45	3
Projets d'analyse de données : étoiles et petits corps	fr	45	3
Projets de modélisation numérique	fr	45	3
S4 - Enseignements obligatoires			27
Stage de recherche	fr	16 semaines	27
S4 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 4			3
Stage d'observation à l'OHP : complémentarité sol-espace	fr		3
Stage d'observation à l'OHP : instrumentation & observation	fr		3
Stage d'observation en radioastronomie à la station de Nançay	fr		3
Stage d'observation en radioastronomie millimétrique à l'IRAM	fr		3
TOTAL			60

PARCOURS PLANÉTOLOGIE ET EXPLORATION SPATIALE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du responsable du parcours : Alain DORESSOUNDIRAM (Observatoire de Paris - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Astrophysique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours Planétologie et exploration spatiale comporte des enseignements théoriques et pratiques dans les domaines de la physique, la chimie, les sciences de la Terre, la biologie, les sciences spatiales, l'Informatique et le traitement du signal qui concernent l'étude des corps du Système solaire (planètes, satellites, astéroïdes, comètes, météorites) ainsi que les exoplanètes. Cette formation est à la fois inter-établissements (universités, instituts de recherche) et pluridisciplinaire (étudiants issus de physique, sciences de la Terre, chimie, biologie). Elle s'adresse aussi bien aux étudiants désireux d'acquérir des connaissances et des outils solides pour s'orienter vers la recherche en planétologie, qu'à ceux souhaitant simplement étendre leurs connaissances générales à ce domaine fascinant.

DÉBOUCHÉS

Poursuite en thèse dans le domaine de la recherche fondamentale ou appliquée en astronomie, astrophysique et techniques associées, au sein de l'école doctorale astronomie et astrophysique d'Île-de-France (ED 127) ou toute autre école doctorale en France ou à l'étranger.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Choisir une des majeures suivantes

Enveloppes planétaires externes

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			24
Introduction : le système solaire et les planètes	fr	30	0
Projet de définition scientifique d'une mission spatiale	fr	24	3
Stage d'initiation aux méthodes d'observation	fr	32	3
Physique du rayonnement et méthodes d'observation associées	fr	30	3
Capteurs pour l'exploration in-situ des environnements planétaires	fr	30	3
Physique et chimie des petits corps primitifs	fr	40	3
Détection et formation des systèmes planétaires	fr	27	3
Physique et chimie des atmosphères planétaires	fr	30	3
Les plasmas planétaires	fr	34	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Maîtrise de l'outil informatique en planétologie	fr	37	3
Stage		16 semaines	27
TOTAL			54

Enveloppes planétaires internes

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			0
Introduction : le système solaire et les planètes	fr	30	0
Projet de définition scientifique d'une mission spatiale	fr	24	3
Stage d'initiation aux méthodes d'observation	fr	32	3
Planétologie comparée	fr		
Étude des surfaces planétaires et techniques spatiales associées	fr		
Physiographie et évolution géologique des planètes	fr		
Chimie des intérieurs planétaires	fr		
Systèmes climatiques et évolution des surfaces planétaires	fr		
Météorites et formation du Système Solaire	fr		
S4 - Enseignements obligatoires			0
Maîtrise de l'outil informatique en planétologie	fr		
Stage		16 semaines	
TOTAL			

PARCOURS OUTILS ET SYSTÈMES DE L'ASTRONOMIE ET DE L'ESPACE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Pierre BAUDOZ (Observatoire de Paris - PSL), Mathieu VINCENDON (Université Paris-Saclay)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Astrophysique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours OSAE est destinée aux étudiants titulaires d'un M1 ou d'une maîtrise de physique, physique appliquée, technologique, optique, électronique, informatique, matériaux ... ou magistère ou diplôme équivalent, intéressés par l'astronomie et les sciences ou technologies de l'espace.

Elle a pour but de donner une formation de physicien à spectre large, à de futurs responsables et maîtres d'œuvre de sous-systèmes et à terme ingénieurs systèmes ou chefs de projets dans le domaine des technologies spatiales ou similaires. Les étudiants auront accès à des débouchés dans les grandes industries, les PME, les organisations internationales et les agences du secteur de l'espace.

Pour assurer un enseignement en adéquation constante avec les besoins de ce secteur industriel, le parcours OSAE s'appuie sur des liens tissés avec des industriels européens, des institutions et des laboratoires internationaux, les agences sol et spatial et un partenariat avec le réseau des laboratoires d'astrophysique spatiale d'Île-de-France.

DÉBOUCHÉS

Plus de 80 % des jeunes diplômés du Master exercent un métier d'ingénieur. La plupart travaillent dans des équipes de conception, réalisation, contrôle ou mise en œuvre de systèmes d'observations, d'acquisition, d'analyse numérique et de traitement de données. Ils valorisent les atouts de leur formation, approche système et qualité spatiale, dans les PME, les grands groupes industriels, les laboratoires de recherche, les agences spatiales et les organisations internationales. Ils ont aussi accès à des thèses d'ingénierie dans des agences internationales et des laboratoires.

- Ingénieur d'essai ;
- Ingénieur qualité ;
- Ingénieur qualification ;
- Ingénieur d'intégration ;
- Ingénieur recherche et développement ;
- Ingénieur d'étude.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			24
Optique	fr	24	2
Électronique	fr	33	3
Signaux et systèmes	fr	30	2
Mécaniques de structures	fr	20	2
Introduction à l'astronomie et au spatial	fr	34	3
Ingénierie des systèmes + séminaire systèmes	fr	30	2
Informatique pour les projets	fr	36	2
Projets	fr	16	2
Travaux pratiques instrumentaux	fr	24	2
Entreprise	fr	16	2
Anglais	0	30	2
S3 - Enseignements optionnels			6
4 cours à choisir parmi 8			6
Cryogénie et vide	fr	22	1,5
Systèmes numériques embarqués spatiaux	fr	27	1,5
Détection	fr	30	1,5
Télécommunication	fr	18	1,5
Méthodes numériques	fr	27	1,5
Eléments finis et instrumentation astrophysique	fr	24	1,5

Optique et atmosphère	fr	23	1,5
Automatique	fr	27	1,5
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		20 semaines	30
TOTAL			60

PARCOURS INTERNATIONAL RESEARCH (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Christophe LE PONCIN-LAFITTE (Observatoire de Paris - PSL), Benoît MOSSER (Observatoire de Paris - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Astrophysique

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Pour promouvoir la formation par la recherche et accueillir des étudiants anglophones, le projet de programme gradué (PG) AStroParis de PSL ouvre un parcours international en M2. Ce parcours, largement indépendant des parcours actuels, propose une approche complémentaire de l'existant, définie par une formation adossée aux activités des équipes de recherche et délivrée en anglais.

Ce parcours international est conçu selon les priorités du PG d'astrophysique de PSL. Comme il apparaît en plus des parcours de M2 existants, il est proposé sous une forme complémentaire : un enseignement en anglais (par définition !) ; une pédagogie avec une forte composante de travail personnel ; un tutorat étroit des étudiants.

Ce parcours donne une formation en astrophysique en anglais, avec l'objectif d'être résolument orienté vers l'ouverture à l'international.

Le semestre 1 est organisé selon deux modes d'enseignement. Le premier est une série de cours de type Master Class sur des divers sujets pointus de l'Astrophysique, avec une part importante d'autoformation. L'esprit des master classes est d'exposer les étudiants au plus haut niveau des pratiques de la recherche. Elles apportent un enseignement à la pointe de la compréhension des enjeux, des concepts et/ou des méthodes en vigueur dans leur thématique et sont proposées aux étudiants par le biais de pédagogies inversées, participatives, et collaboratives. Le second mode d'enseignement consiste en une première insertion en laboratoire durant le fil du semestre. L'activité s'apparente a priori à un travail de stage, mais doit prendre en compte simultanément son déroulement sur un temps long (un semestre) et fractionné. Le temps long favorise une réflexion prospective ; le fractionnement, avec deux demi-journées dévolues dans l'emploi du temps et donc un temps de travail personnel conséquent, dimensionne la quantité de travail. L'idée est d'utiliser ces insertions en laboratoire en mettant l'accent sur une thématique donnée de l'Astrophysique.

Le second semestre est entièrement à un stage long de recherche en laboratoire.

DÉBOUCHÉS

Poursuite en thèse dans le domaine de la recherche fondamentale ou appliquée en astronomie, astrophysique et techniques associées, au sein de l'école doctorale astronomie et astrophysique d'Île-de-France (ED 127) ou toute autre école doctorale en France ou à l'étranger.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			16
Insertion professionnelle	eng		1
Lab Insertion Unit	eng	1,5 jours par semaine	10
Méthodologie	fr/eng		3
1 cours dans un établissement de PSL autre que l'Observatoire	fr/eng		2
S3 - Enseignements optionnels			15
3 cours à choisir parmi 7			15
Master class Instrumentation & observations	eng	30	5
Master Class Systems	eng	30	5
Master Class Data Analysis	eng	30	5
Master Class Radiative Process	eng	30	5
Master Class Gas Dynamics	eng	30	5
Master Class Numerical methods HPC/HPDA	eng	30	5
Master Class OCAV	eng	30	5
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		8 semaines	30
TOTAL			61

MASTER SCIENCES DU VIVANT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Interdisciplinary Master in Life Sciences (M1) ;
- Interdisciplinary Master in Life Sciences - Systems biology, genomics and bioinformatics (M2) ;
- Interdisciplinary Master in Life Sciences - Neurosciences (M2) ;
- Interdisciplinary Master in Life Sciences - Fundamental biology for health (M2) ;
- Interdisciplinary Master in Life Sciences - Ecology and evolution (M2) ;
- Integrative Master for Global Health and Ecology - Physiopathologie intégrative (M1/M2) ;
- Integrative Master for Global Health and Ecology - Biodiversité et environnement (M1/M2).

Établissement opérateur : ENS - PSL

Établissements porteurs : EPHE - PSL, ESPCI Paris - PSL, Mines Paris - PSL, Collège de France, Institut Pasteur, Institut Curie, Institut de Biologie Physico-Chimique

Nom des responsables de la mention : Denis THIEFFRY (ENS - PSL), Isabelle LAGROYE (EPHE - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaine : Science, technology, health

Programmes gradués affiliés :

- Sciences du vivant
- Sciences de la Terre et biodiversité

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master PSL en sciences du vivant est un Master interdisciplinaire qui vise à préparer les nouvelles générations de scientifiques, d'ingénieurs et de médecins à affronter les questions émergentes dans les domaines de la biologie contemporaine, de l'écologie et des sciences de l'environnement. Le Master est porté par l'ENS - PSL et l'EPHE - PSL, et implique plusieurs autres grands établissements d'enseignement et de recherche de renommée mondiale : Collège de France, ESPCI Paris - PSL, Mines Paris - PSL, Institut de Biologie Physico-Chimique, Institut Curie, Institut Pasteur. La sélection des étudiants, le ratio exceptionnel de chercheurs par étudiant, ainsi que les formations sur mesure et la qualité de l'encadrement, font la spécificité des établissements de PSL. Enfin, la formation par la recherche constitue un marqueur historique commun pour ces établissements.

Le parcours IMaLiS (pour Interdisciplinary Master in Life Sciences) est associé au département de Biologie de l'ENS - PSL, tandis que les deux parcours Physiopathologie Intégrative (PPI) et

Biodiversité et Environnement (B&E) sont associés à la section des Sciences de la vie et de la terre de l'EPHE - PSL et sont regroupés dans le Master IMaGHE (Integrative Master for Global Health and Ecology).

Objectifs pédagogiques :

IMaLiS propose une formation généraliste en sciences de la vie du plus haut niveau, incorporant un contenu interdisciplinaire déterminant (incluant des cours optionnels en mathématiques, physique, chimie, géoscience et bio-informatique).

La première année d'IMaLiS est commune aux quatre parcours M2, et les étudiants sont invités à définir leurs parcours pédagogiques parmi une grande variété de cours en biologie cellulaire et du développement, en sciences médicales, en génétique, en génomique, en neurosciences, en bio-informatique, en biologie des systèmes, en biologie de l'évolution et en écologie. Des parcours individualisés peuvent être aménagés en accord avec l'équipe pédagogique, afin de préparer au mieux la spécialisation en Master 2, ou pour répondre aux objectifs individuels de chaque étudiant. De plus, durant les deux années de M1 et M2, des formations complémentaires sont proposées aux étudiants pour développer leurs compétences et savoir-faire généraux (apprentissage de langues étrangères, communication scientifique, statistiques, rédaction de demandes de financement, éthique du travail, etc.). À la suite de la réussite de l'année de M1, les étudiants peuvent s'inscrire au choix dans l'un des quatre parcours offerts dans le cadre de la seconde année du programme IMaLiS.

Enfin, IMaLiS est adossé à un ensemble exceptionnel de laboratoires pour la réalisation des stages (de 5 mois chacun) et apporte une forte exposition à l'international, avec un recrutement international, des cours en anglais et des stages à l'étranger.

IMaGHE propose deux parcours basés sur la pratique de la recherche, dédiés aux sciences du vivant, de la molécule à l'organisme pour PPI, et de l'organisme à l'environnement pour B&E. Ces deux programmes abordent des questions d'interactions à la fois biotiques et abiotiques touchant la santé des organismes vivants. Les deux années de Master d'IMaGHE permettent très tôt la participation à un projet de recherche (ou R&D), en adossant la formation principale à un stage, pour une mise en contexte et une mise en pratique cruciales dans le cadre de l'apprentissage des étudiants. La première année d'IMaGHE offre aussi dans le tronc commun du premier semestre une formation aux compétences et savoir-faire généraux (des cours de langues étrangères, de communication scientifique, de statistiques, de rédaction ou de synthèse pour des demandes de financement, bioéthique, etc.) en plus des cours obligatoires ou optionnels de pré-spécialisation.

Cette préparation aux compétences générales est prolongée dans le Master 2 IMaGHE par une initiation à l'intégrité scientifique, des cours de langues, de droit environnemental, de statistiques avancées et sur les stratégies de recherche d'un poste ou d'un doctorat.

Le Master 2 offre une spécialisation plus affinée avec des unités d'enseignement sous forme de séminaires. Le parcours PPI par exemple dispense des cours en « Pathologie du système nerveux », « Infectiologie » et sur « Cellule normale, cancer et thérapie ». Le programme B&E quant à lui approfondit des concepts inhérents à la conservation, à l'évolution, aux services écosystémiques ou à l'écologie des récifs coralliens.

Enfin, les partenariats proposés par le programme pour les stages (B&E: un travail de terrain de 2 mois minimum pour le M1, de 5 mois minimum pour le M2. PPI : 6 mois pour les deux années) sont

répartis sur tout le territoire, voire à l'international. Les cours, dispensés en français ont lieu sur différents sites en fonction de l'expertise des organisateurs.

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : **Les parcours IMaLiS** au sein du Master Sciences du vivant s'adressent aux étudiants titulaires d'une licence scientifique avec des bases en biologie moléculaire et cellulaire. Ces candidats peuvent être soit issus des écoles d'ingénieurs, soit en études de médecine/pharmacie s'ils ont validé les trois premières années de leur cursus.

- Licences conseillées pour postuler en M1 : Sciences de la vie, Sciences pour la santé, Sciences et technologie, Sciences de la vie et de la terre.
- Langues : niveau minimum C1 en anglais recommandé

Les parcours du cursus IMaGHE sont ouverts aux étudiants titulaires d'une licence de sciences ou l'équivalent, en plus d'une expérience substantielle dans la recherche par le biais de stages ou de postes occupés. Les diplômes de licence vivement conseillés dans le cadre d'une candidature en M1 : Sciences du vivant, Sciences de la santé, Science et technologie, Sciences de la vie et de la terre. Ce cursus de cours est particulièrement propice à la professionnalisation et à la formation continue.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

Le Master PSL en sciences du vivant prépare en priorité aux métiers de chercheur, d'enseignant-chercheur ou de médecin-chercheur dans le secteur public, mais également à la Recherche et Développement dans le secteur privé, en particulier dans l'industrie pharmaceutique et dans les biotechnologies innovantes. Il prépare aussi à travailler dans les parcs et réserves naturels, les collectivités territoriales, ainsi que dans les secteurs privés ou semi-publics en gestion de la biodiversité ou de l'environnement.

TRACK INTERDISCIPLINARY MASTER IN LIFE SCIENCES (M1)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Director: Renaud DE ROSA (ENS - PSL)

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduates Programmes:

- Life Sciences
- Earth and Biodiversity Sciences

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

The first year of the Master's degree (M1) includes a significant portion of credit hours (ECTS) devoted to the acquisition of fundamental knowledge in life sciences, along with a choice of more specialized courses. It offers a wide range of theoretical and practical courses in areas of research excellence of ENS - PSL and its partners (neurosciences, cellular and developmental biology, medical sciences, systems biology, computational biology and bioinformatics, genetics, genomics, evolution and ecology).

During the first semester, students are free to select a variety of courses to obtain at least 30 ECTS. Specific combinations of coursework can be suggested by faculty, for instance to best prepare for the Master 2 curricula, or to best further the student's individual objectives. The curriculum can also include courses in physics, mathematics and other fields, to build transdisciplinary training profiles. Furthermore, it provides training in career skills (foreign languages, scientific communication, statistics, grant-writing, ethics, etc.).

By the end of the first semester, students will have acquired a solid background and will be well prepared for their research internship (usually lasting 4 to 6 months) that can be performed in France or abroad.

LEARNING OUTCOMES

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S1 - Optional Courses			30
Choose 5 courses among 19			6
Genomes & phenotypes	eng	60	6
Computational biology project	eng	60	6
Evolutionary genetics	eng	60	6
Epigenetics	eng	60	6
Cell Biology II	eng	60	6
Development of the nervous system	eng	60	6
Physiology of the neuron	eng	60	6
Synaptic foundations of network function	eng	60	6
Systems neurophysiology	eng	60	6
Evolutionary ecology	eng	60	6
Biology of Ecological Systems	eng	60	6
Developmental biology	eng	60	6
Development of the nervous system	eng	60	6
Molecular cancer genetics	eng	60	6
Fundamental immunology	eng	60	6
Evolution	eng	60	6
Microbial populations	eng	60	6
Physics & biology II	eng	60	6
Mathematics II	eng	60	6
S2 - Mandatory Courses			6
English Course	0		6

S2 - Optional Courses			24
24 ECTS to validate among 3 courses			24
Long internship	0	20 - 26 weeks	24
3 month internship	0	12 weeks	18
Courses to select in the offer of other ENS departments or of partner institutions	0	60	6
TOTAL			60

TRACK INTERDISCIPLINARY MASTER IN LIFE SCIENCES – SYSTEMS BIOLOGY, GENOMICS AND BIOINFORMATICS (M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Director: Denis THIEFFRY (ENS - PSL)

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programme: Life Sciences

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

It is a high-level, generalist, life sciences curriculum incorporating key interdisciplinary content (including optional training in mathematics, physics, chemistry, geosciences and computer sciences), managed by the department of biology of ENS - PSL.

LEARNING OUTCOMES

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Optional Courses			30
18 to 30 ECTS to validate among 18 courses			
Mathematics and programming training	eng	30	0
Functional genomic data analysis : transcriptomics	eng	30	3
Functional genomic data analysis : epigenomics	eng	30	3
Functional and evolutionary genomics	eng	30	3
Computational Systems Biology of Cancer (+project)	eng	30 (+30)	3 (+3)
Cellular ecosystems : from modelling to medicine	eng	30	3
Cellular machineries and regulation of gene expression	eng	30	3
Evolutive and genomic microbiology	eng	30	3
Genomes, populations, species	eng	60	6
Frontiers in Microbial systems	eng	30	3
Collective behavior	eng	30	3
Theoretical systems biology	eng	30	3
Introduction to Molecular Phylogeny	eng	30	3

Developmental Biology at the Bench	eng	30	3
Q-Life Winter school : Active matter in Biology	eng	30	3
Q-Life Winter school : Biology of Infection : from molecular networks to eco-evolutionary feedback	eng	30	3
Machine learning in Genomics	eng	30	3
Up to 12 ECTS to choose in other pathways, M1 courses, or from the offer of partner institutions, depending on faculty agreement			
S4 - Mandatory Courses			30
Internship		20 - 26 weeks	30
TOTAL			60

TRACK INTERDISCIPLINARY MASTER IN LIFE SCIENCES – NEUROSCIENCES (M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Director: Marie GENDREL (ENS - PSL)

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programme: Life Sciences

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

It is a high-level, generalist, life sciences curriculum incorporating key interdisciplinary content (including optional training in mathematics, physics, chemistry, geosciences and computer sciences), managed by the department of biology of ENS - PSL.

LEARNING OUTCOMES

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Optional Courses			30
18 to 30 ECTS to validate among 14 courses			
Mathematics and programming training	eng	30	0
Neurophysiology	eng	120	12
Cells of the brain	eng	30	3
Neuropathology	eng	30	3
Optical Microscopy : principles and applications in Neurosciences	eng	60	6
Gender brain across species	eng	30	3
Neuroethology	eng	60	6
Neuropharmacology	eng	30	3
Developmental Biology at the Bench	eng	30	3
Theoretical Neuroscience	eng	30	3

Interdisciplinary tutorials in neurosciences	eng	60	6
Interdisciplinary tutorials in neurosciences	eng	60	6
Up to 12 ECTS to choose in other pathways, M1 courses, or from the offer of partner institutions, depending on faculty agreement.			
S4 - Mandatory Courses			30
Internship		20 - 26 weeks	30
TOTAL			60

TRACK INTERDISCIPLINARY MASTER IN LIFE SCIENCES – FUNDAMENTAL BIOLOGY FOR HEALTH (M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Director: Olivier COLLIN (ENS - PSL)

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programme: Life Sciences

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

It is a high-level, generalist, life sciences curriculum incorporating key interdisciplinary content (including optional training in mathematics, physics, chemistry, geosciences and computer sciences), managed by the department of biology of ENS - PSL.

LEARNING OUTCOMES

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Optional Courses			30
18 to 30 ECTS to validate among 19 courses			
Mathematics and programming training	eng	30	0
Computational Systems Biology of Cancer (+Project)	eng	30 (+30)	3 (+3)
Cells of the brain	eng	30	3
Developpement normal & pathologique du système immunitaire	eng	30	3
Neuropathology	eng	30	3
Evolution and genomic microbiology	eng	30	3
Frontiers in Microbial systems	eng	30	3
Optical Microscopy : principles and applications in Neurosciences	eng	60	6
Medical Molecular Genetics	eng	30	3
Gender brain across species	eng	30	3
Neuropharmacology	eng	30	3

Developmental Biology at the Bench	eng	30	3
Organisation Système Immunitaire & dynamique de la réponse immune	eng	30	3
Q-Life Winter school: Biology of Infection : from molecular networks to eco-evolutionary feedback	eng	30	3
Advanced Biology Courses (PG in Life Sciences) master classes	eng	30	3
Interdisciplinary tutorials in neurosciences	eng	60	6
Up to 12 ECTS to courses choose in other pathways, M1 courses, or from the offer of partner institutions, depending on faculty agreement.			
S4 - Mandatory Courses			30
Internship		20 - 26 weeks	30
TOTAL			60

TRACK INTERDISCIPLINARY MASTER IN LIFE SCIENCES – ECOLOGY AND EVOLUTION (M2)

GENERAL INFORMATION

Master track's Academic Director: Régis FERRIÈRE (ENS - PSL)

Programme type: Initial training and executive education

Main teaching language: English

Graduate Programme: Earth and Biodiversity Sciences

GENERAL PRESENTATION OF THE MASTER TRACK

It is a high-level, generalist, life sciences curriculum incorporating key interdisciplinary content (including optional training in mathematics, physics, chemistry, geosciences and computer sciences), managed by the department of biology of ENS - PSL.

LEARNING OUTCOMES

Course Title	Language	Timetable	ECTS
S3 - Optional Courses			30
18 to 30 ECTS to validate among 21 courses			
Mathematics and programming training	eng	20	0
Sciences de la conservation	fr	60	6
Functional and evolutionary genomics	eng	30	3
Introduction to Astrobiology	eng	30	3
Adaptive Dynamics Modeling	eng	30	3
Evolutionary and genomic microbiology	eng	30	3
Écologie Aquatique et Ecotoxicologie	fr	60	6

Experimental Evolution	eng	30	3
Genomes, populations, species	eng	60	6
Services et Gestion Ecosystémiques	fr	60	6
Interactions Biologiques et Communication Chimique dans les Récifs Coralliens	fr	60	6
Collective behavior	eng	30	3
Terrestrial Ecosystems and Climate Change	eng	30	3
Analyse des Données Temporelles en Écologie	fr	30	3
Quantitative Viral Dynamics	eng	30	3
Les récifs coralliens de demain : Formation à la recherche par la recherche	fr	60	6
Quantitative Genetics	eng	60	6
Q-Life Winter school : Biology of Infection : from molecular networks to eco-evolutionary feedback	eng	30	3
Biodiversité, Écologie, Pêche et Conservation dans les récifs coralliens	fr	30	3
Changing Climate, Changing Behaviour	eng	30	3
<i>Up to 12 ECTS to courses choose in other pathways, M1 courses, or from the offer of partner institutions, depending on faculty agreement.</i>			
S4 - Mandatory Courses			30
Internship		20 - 26 weeks	30
TOTAL			60

PARCOURS INTEGRATIVE MASTER FOR GLOBAL HEALTH AND ECOLOGY – PHYSIOPATHOLOGIE INTÉGRATIVE (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la responsable du parcours : Isabelle LAGROYE (EPHE - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences du vivant

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

L'originalité de ce parcours multidisciplinaire tient au fait qu'il aborde l'étude des systèmes intégrés à différents niveaux dans le cadre de plusieurs contextes physiopathologiques qui sont essentiellement ceux de l'oncogenèse et du cancer, de la génétique, des neurosciences, de l'infectiologie et de l'immunologie. Les aspects cellulaires concernent l'organisation et l'activité des structures macromoléculaires, l'organisation et la régulation de l'expression du génome, la signalisation cellulaire. Différenciation et fonctions cellulaires sont envisagées dans le cadre de systèmes intégrés complexes, à différents stades du développement, dans leur contexte normal et pathologique, du niveau tissulaire à celui de l'organisme entier. Il s'agit d'appréhender de manière intégrée les mécanismes moléculaires et cellulaires du vivant, ainsi que l'individu dans sa complexité biologique, physiologique mais aussi comportementale.

Le Master 1, peu différencié au semestre 1, offre dès le semestre 2 des axes de formation cohérents intitulés « Pathologie du système nerveux », « Cellules normales, cancer et thérapies » et « Infectiologie ». Ces axes de spécialisation pourront être poursuivis au M2 en cohérence avec les projets de recherche de l'étudiant et ses choix d'ouverture.

Au cours des quatre semestres de formation, les étudiants doivent acquérir :

- Les connaissances scientifiques les plus récentes des disciplines concernées ;
- Les méthodes d'analyse d'un questionnement scientifique : recherche d'information et bibliographie ; construction de protocoles expérimentaux ;
- Les capacités d'interprétation et de présentation de données scientifiques (en français et en anglais) ;
- Les outils nécessaires à l'élaboration de projets de recherche académique ou R&D.

DÉBOUCHÉS

- Inscription en Doctorat : les titulaires d'un Master 2 peuvent être candidats à l'obtention d'un contrat doctoral, notamment au sein des Écoles Doctorales de PSL et au-delà (Universités françaises et étrangères).
- Concours de la fonction publique de niveau Bac+5 (ex : Ingénieur d'études dans les organismes de recherche publics ou privés, Universités, CNRS, INSERM, CEA, INRA, CIRAD, IRD, Institut Curie, Institut Pasteur...).
- Postes d'ingénierie de haute technicité dans des entreprises du secteur concurrentiel : biotechnologies, pharmacie, cosmétique, dispositifs médicaux, matériel de recherche, etc.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Analyse statistique de données (PPI) - niveau 1	fr	30	3
Communication scientifique	fr	30	3
Outils d'intégration dans la recherche scientifique	fr	30	3
Socle biologie cellulaire et moléculaire	fr	60	6
Stage	0	10 semaines	15
S2 - Enseignements obligatoires			18
Anglais - Plateforme en ligne [#]	0	30	3
Rapport de projet professionnel	fr		1
Stage	0	15 semaines	14
S2 - Enseignements optionnels			12
4 cours à choisir parmi 15			12
Neurosciences cognitives	fr	30	3
Organisation du système nerveux	fr	30	3

Neurophysiologie sensorielle et système moteur	fr	30	3
Génétique et biologie moléculaire	fr	30	3
Biologie cellulaire	fr	30	3
Signalisation et oncogenèse – Partie 1	fr	30	3
Organisation du système immunitaire et dynamique de la réponse immune	fr	30	3
Microbiologie environnementale et infectieuse	fr	30	3
Parasitologie et mycologie	fr	30	3
Virologie et pathologies infectieuses	fr	30	3
Bactériologie et pathologies infectieuses	fr	30	3
Analyse in silico des génomes	fr	30	3
Physiologie cellulaire	fr	30	3
Biologie structurale et moléculaire	fr	30	3
UE extérieure	fr	30	3
TOTAL			60

Possibilité de valider cette UE par compétence sur présentation d'une certification de niveau C1 en anglais.

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			18
Atelier « thèse ou pas thèse »	fr	6	3
Approfondissement	fr	30	1
Initiation à l'intégrité scientifique	fr	3	0
Stage	0	10 semaines	14
S3 - Enseignements optionnels			12
4 cours à choisir parmi 16			12
Aspects cliniques et recherche appliquée de la Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées	fr	30	3
Maladies neurodégénératives et mouvements anormaux : aspects cliniques et thérapeutiques	fr	30	3
Neurosciences et psychiatrie	fr	30	3
Cancérologie	fr	30	3
Interactions cellules-matrices extracellulaires	fr	30	3
Signalisation et oncogenèse – Partie 2	fr	30	3
Microbiologie évolutive et génomique	fr	30	3
One Health	fr	30	3
Virologie moléculaire et cellulaire	fr	30	3
Epigénétique	fr	30	3
Génétique moléculaire et transgènèse	fr	30	3
Traitement d'image et analyse multidimensionnelle	fr	30	3
Épistémologie de la biologie	fr	30	3
Développement normal et pathologique du système immunitaire	fr	30	3
Cytométrie en flux	fr	30	3
UE extérieure	fr	30	3
S4 - Enseignements obligatoires			18
Anglais#	0	30	3
Atelier « insertion professionnelle »	fr	6	1
Stage	0	15 semaines	14
S4 - Enseignements optionnels			12
4 cours à choisir parmi 14			12

Modèles cellulaires et modèles animaux des maladies neurodégénératives	fr	30	3
Maladies Neurodégénératives et Mouvements Anormaux : aspects fondamentaux et modélisation	fr	30	3
Pathologies non dégénératives	fr	30	3
Immunologie des tumeur	fr	30	3
Cancer : diagnostic, traitement, recherche et développement	fr	30	3
Génétique humaine	fr	30	3
Paléomicrobiologie	fr	30	3
Pathogènes émergents et ré-émergents	fr	30	3
Infections et sociétés	fr	30	3
Comportement alimentaire et maladies associées	fr	30	3
Science du médicament et pharmacologie	fr	30	3
Méthodes et applications de l'imagerie 3D en SVT et SHS	fr	30	3
Médecine régénérative	fr	30	3
UE extérieure	fr	30	3
TOTAL			60

Possibilité de valider cette UE par compétence sur présentation d'une certification de niveau C1 en anglais.

PARCOURS INTEGRATIVE MASTER FOR GLOBAL HEALTH AND ECOLOGY – BIODIVERSITÉ ET ENVIRONNEMENT (M1/M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Christelle HÉLY-ALLEAUME (EPHE - PSL) ; Élodie MOREAU-GUIGON (EPHE - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Sciences de la Terre et biodiversité

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Ce parcours concerne plus particulièrement les milieux terrestres et aquatiques, leurs composantes physiques, la gestion de leur biodiversité et les impacts présents et passés, climatiques et anthropiques. La formation proposée trouve son originalité dans une approche multidisciplinaire alliant des domaines aussi divers que l'écologie, marine ou forestière, tempérée ou tropicale, la biologie moléculaire, l'évolution ou l'environnement (qualité des eaux et évaluation des risques), la génétique des populations, la paléoclimatologie, la biogéomorphologie, la géographie ou la biologie de la conservation.

Le parcours Biodiversité et Environnement permet une spécialisation en 2^{ème} année autour des concepts inhérents à la conservation, l'évolution, l'environnement et l'écologie des milieux, qu'ils soient terrestres, aquatiques ou des récifs coralliens.

Au cours des quatre semestres de formation, les étudiants doivent acquérir :

- Les connaissances scientifiques les plus récentes des disciplines concernées ;
- Les méthodes d'analyse d'un questionnement scientifique : recherche d'information et bibliographie ; construction de protocoles expérimentaux ;
- Les capacités d'interprétation et de présentation de données scientifiques (en français et en anglais) ;
- Les outils nécessaires à l'élaboration de projets de recherche académique ou R&D.

DÉBOUCHÉS

- Inscription en Doctorat : les titulaires d'un Master 2 peuvent être candidats à l'obtention d'un contrat doctoral, notamment au sein des Écoles Doctorales de PSL et au-delà (Universités françaises et étrangères).
- Concours de la fonction publique de niveau Bac+5 (ex : Ingénieur d'études dans les organismes de recherche publics ou privés, Universités, CNRS, INSERM, CEA, INRA, CIRAD, IRD, Institut Curie, Institut Pasteur...).
- Postes d'ingénierie de haute technicité dans des entreprises du secteur concurrentiel : agences de l'eau, conservatoires, parcs naturels, collectivités territoriales, bureaux d'étude, etc.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			21
Enseignement de Terrain - 1	fr	30	3
Analyse statistique de données 1	fr	30	3
Spatialisation des données niveau 1	fr	30	3
Biologie des populations	fr	60	6
Organismes et écosystèmes face aux changements environnementaux	fr	60	6
S1 - Enseignements optionnels			6
2 cours à choisir parmi 6			6
Spatialisation des données niveau 2	fr	30	3
Marqueurs moléculaires de la biodiversité	fr	30	3
MANEA: Introduction aux écosystèmes coralliens	fr	30	3
Écologie du paysage littoral	fr	30	3
Structure et fonctionnement des récifs coralliens	fr	30	3
UE extérieure	fr	30	3
S2 - Enseignements obligatoires			27
Enseignement de Terrain - 2	fr	30	3
Anglais 1 [#]	0	30	3
Communication scientifique	fr	30	3
Rapport bibliographique	fr	30	3
Stage	0	8 semaines	15
S2 - Enseignements optionnels			6

2 cours à choisir parmi 7			6
Paléoécologie / Paléoenvironnements	fr	30	3
Écologie forestière pratique	fr	30	3
Enjeux environnementaux et sanitaires	fr	30	3
Les données sous R : gestion, transformation et visualisation	fr	30	3
Génétique des populations niveau 1	fr	30	3
Méthodes et Applications de l'Imagerie 3D en SVT et SHS	fr	30	3
UE extérieure	fr	30	3
TOTAL			60

Possibilité de valider cette UE par compétence sur présentation d'une certification de niveau C1 en anglais.

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			15
Anglais 2 [#]	0	30	3
Initiation à l'intégrité scientifique	fr	3	0
Analyse statistique de données 2	fr	30	3
Grands défis environnementaux	fr	30	3
Sciences de la conservation	fr	60	6
S3 - Enseignements optionnels			15
2 cours à choisir parmi 7			12
MANEA: Biodiversité, écologie, pêche et conservation des récifs coralliens	fr	60	6
Les récifs coralliens de demain	fr	60	6
Services et gestion écosystémiques	fr	60	6
Méthodes Avancées pour le Suivi de la Biodiversité	fr	60	6
Écologie aquatique / écotoxicologie	fr	60	6
Écologie et Évolution morpho-fonctionnelle	fr	60	6
Interactions biologiques et communication chimique dans les récifs coralliens	fr	60	6
1 cours à choisir parmi 8			3
Génétique des populations niveau 2	fr	30	3
MANEA: Taxonomie et monitoring des organismes coralliens	fr	30	3
One Health	fr	30	3
Microbiologie évolutive et génomique	fr	30	3
Écologie et société	fr	30	3
Médiations scientifiques	fr	30	3
Épistémologie de la biologie	fr	30	3
UE extérieure	fr	30	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage	0	20 semaines	30
TOTAL			60

Possibilité de valider cette UE par compétence sur présentation d'une certification de niveau C1 en anglais.



MASTER SCIENCES ET GÉNIE DES MATÉRIAUX

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulés des parcours de la mention :

- Sciences et génie des matériaux (M1) ;
- Matériaux d'avenir : design et ingénierie (M2) ;
- Mécanique des matériaux pour l'ingénierie et l'intégrité des structures (M2) ;
- Microfluidique (M2).

Établissement opérateur : Chimie Paris - PSL

Établissements porteurs : ESPCI Paris - PSL, Mines Paris - PSL

Établissements partenaires : Saclay, Sorbonne Université, Arts & Métiers, Université de Paris (Paris 7)

Nom des responsables de la mention : Domitille GIAUME (Chimie Paris - PSL), Cécilie DUHAMEL (Mines Paris - PSL)

Type de diplôme : Diplôme national de master

Domaines : Sciences, technologies, santé

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le Master « Sciences et Génie des Matériaux » est le fruit d'une collaboration entre trois écoles de renommée internationale : Chimie Paris - PSL, Mines Paris - PSL et l'ESPCI Paris - PSL. Il s'adresse à des étudiants souhaitant acquérir les connaissances expérimentales et théoriques nécessaires, d'une part pour imaginer et concevoir les matériaux de demain, d'autre part pour améliorer les performances des matériaux existants et prédire leur durée de vie. Cette formation pluridisciplinaire vise à établir le lien entre procédés d'élaboration, de synthèse et de mise en forme, (micro)structure et propriétés structurales et/ou fonctionnelles de matériaux aussi variés que les polymères, les alliages métalliques, les céramiques ou les biomatériaux.

La première année du Master « Sciences et Génie des Matériaux » (Master 1) est commune aux 3 parcours proposés en deuxième année (Master 2) :

- parcours « Matériaux d'Avenir : Design et Ingénierie » (MADI) ;
- parcours « Mécanique des Matériaux pour l'Ingénierie et Intégrité des Structures » (MAGIS) ;
- parcours « Microfluidique » (MIC).

Le Master « Sciences et Génie des Matériaux » a pour ambition de former des scientifiques et des cadres hautement qualifiés possédant une vision intégrative des matériaux et de leurs fonctionnalités tout au long de leur cycle de vie.

L'approche expérimentale est particulièrement mise en valeur dans ce Master, avec plus de 150 h de travaux expérimentaux au cours de la formation. La formation à la recherche « par la pratique de la recherche » est également privilégiée au cours des deux années, avec des projets en laboratoire ainsi que 6 mois minimum d'immersion professionnelle obligatoire en milieu académique ou industriel (grande entreprise, PME ou start-up).

L'enseignement suit une progression pédagogique, du M1 au M2 afin d'acquérir durant cette deuxième année, une expertise approfondie dans un domaine plus précis.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les connaissances scientifiques permettant aux étudiants d'analyser une problématique de leur domaine d'expertise ;
- Comprendre les méthodes d'analyse d'une problématique scientifique : recherche d'information et bibliographie ; conception de protocoles expérimentaux ;
- Savoir utiliser les outils nécessaires à l'élaboration de projets de recherche industriels ou académiques ;
- Développer des capacités d'interprétation et de présentation de données scientifiques (en français et en anglais).

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation (M1) : Licence de Chimie ou Physique-Chimie ou Mécanique ou diplôme équivalent.

Procédure de recrutement : Sur dossier.

DÉBOUCHÉS

- Doctorat : notamment au sein des Écoles Doctorales portées ou co-accréditées par PSL (ISMME, Chimie physique et Chimie analytique de Paris Centre, Physique et Chimie des Matériaux) et au-delà (Universités françaises et étrangères) ;
- Postes d'ingénierie de haute technicité dans des entreprises des secteurs concurrentiels :
 - Parcours MADI : bâtiment, transport, optique, verre, architecture ;
 - Parcours MAGIS : aéronautique, transport ;
 - Parcours MIC : biotechnologies, pharmacie, dispositifs médicaux, matériel de recherche, etc ;
- Concours de la fonction publique de niveau Bac+5 (ex : Ingénieur d'études dans les organismes de recherche publics ou privés, Universités, CNRS, INSERM, CEA, IRD...) ;
- Poursuite d'études :
 - M2 complémentaire : Management et Technologie de l'Innovation, Mode & Matière ;
 - Mastère Spécialisé.

PARCOURS SCIENCES ET GÉNIE DES MATÉRIAUX (M1)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Domitille GIAUME (Chimie Paris - PSL), Cécilie DUHAMEL (Mines Paris - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le Master 1 a pour vocation de donner un socle commun de connaissances théoriques et expérimentales dans le domaine des matériaux, nécessaire avant toute spécialisation. Une formation assez généraliste en chimie, en physique et en mécanique des matériaux est offerte à tous les étudiants, essentiellement au semestre 1. Au semestre 2, une première spécialisation au travers d'unités d'enseignement (UE) optionnelles permettant de donner une coloration plus ou moins marquée dans l'un ou l'autre de ces trois domaines est proposée. Une partie des enseignements est mutualisée avec des cours du cycle ingénieur des trois établissements de PSL partenaires du Master. Certaines UE sont également mutualisées avec le Master Energie de PSL.

Une initiation à la recherche ainsi qu'à l'innovation est proposée dès le semestre 1, d'une part par l'intermédiaire d'un projet bibliographique pouvant être adossé au sujet du stage de deux mois minimum réalisé en fin d'année, d'autre part par la réalisation d'un projet d'innovation en groupe mené tout au long de l'année universitaire.

Une ouverture vers d'autres domaines scientifiques dans le cadre de la « PSL week », semaine d'échanges inter-écoles permet également aux étudiants d'enrichir leur parcours par la découverte de nouvelles disciplines scientifiques ou culturelles.

Enfin, des cours de langue obligatoires et des formations professionnalisantes sont proposées pendant les deux semestres.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S1 - Enseignements obligatoires			30
Corrosion	fr/eng	24	16
Propriétés physiques des polymères	fr/eng	24	
Matériaux cristallisés	fr	28	
Matériaux métalliques	eng	24	
Introduction à la mécanique	fr/eng	24	

Programmation	eng	18	14
Méthodes expérimentales	fr/eng	47	
Projet Bibliographique	eng	9	
Projet d'Innovation en groupe		27	
Langue	0	20	
S2 - Enseignements obligatoires			21
Modeling	fr	18	13
Élaboration de matériaux	eng	24	
Projet d'Innovation en groupe		18	
Langue	0	20	
Semaine PSL printemps	fr/eng	30	
Stage		8 semaines	8
S2 - Enseignements optionnels			9
3 cours à choisir parmi 6			9
Propriétés électroniques des solides	fr	24	3
Assemblages inorganiques	fr	18	3
Propriétés de surface et tenue mécanique des matériaux	fr	24	3
Advanced fluid mechanics	eng	24	3
Mécanique du Matériau Solide	fr	24	3
De l'essai mécanique à la loi de comportement	fr	30	3
TOTAL			60

PARCOURS MATÉRIAUX D'AVENIR : DESIGN ET INGÉNIERIE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom des responsables du parcours : Domitille GIAUME (Chimie Paris - PSL), Cécilie DUHAMEL (Mines Paris - PSL), Corinne SOULIÉ (ESPCI Paris - PSL), Cécile MONTEUX (ESPCI Paris - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Français

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours « Matériaux d'Avenir : Design et Ingénierie » s'intéresse à la sélection, la conception, l'optimisation et l'usage d'un matériau innovant : réflexion en amont en vue d'un usage défini, élaboration et mise en valeur de ses fonctionnalités. Ce parcours permet de délivrer à l'étudiant les stratégies pour bien concevoir un matériau d'un point de vue technique (stratégie de choix des matériaux) mais aussi pour répondre à un cahier des charges précis tant scientifique qu'économique et/ou environnemental (conception par l'innovation, design thinking). Dans une telle approche

pluridisciplinaire, l'apport du travail en équipe autour de projets définis (projet industriel ou projet design) est essentiel, rassemblant des étudiants de différentes sensibilités.

Le parcours MADI est structuré autour d'un tronc commun et d'une coloration au choix parmi 4, MADI met l'accent sur une approche ingénierie ou design, sur une ou des familles de matériaux et/ou sur l'impact environnemental (procédés et matériaux durables, sustainable energy and materials).

Selon les cours et le public, la langue d'enseignement sera le français ou l'anglais. Ce parcours peut être suivi en contrat de professionnalisation.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Choisir une des majeures suivantes

Procédés et Matériaux Durables

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			22
Choisir et imaginer les Matériaux de demain	fr	39	14
Conception pour l'Innovation ou Design Thinking	fr/eng	39	
Projet Industriel ou Projet Design	fr	39	
Langue	0	20	
Semaine PSL Automne	fr/eng	37	
Matériaux et Environnement	fr	39	8
Écoconception	fr	39	
S3 - Enseignements optionnels			8
2 cours à choisir parmi 5			8
Matériaux du quotidien : des défis scientifiques	fr	39	4
Tenue en service des matériaux métalliques	fr	42	4
Valorisation des bioressources	fr	39	4
Procédés et Revêtements	fr	39	4
Matériaux du patrimoine	fr	39	4
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		20 semaines	30
TOTAL			60

Matériaux Métalliques Innovants

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			22
Choisir et imaginer les Matériaux de demain	fr	39	14
Conception pour l'Innovation ou Design Thinking	fr/eng	39	
Projet Industriel ou Projet Design	fr	39	
Langue	0	20	
Semaine PSL Automne	fr/eng	37	

Tenue en service des matériaux métalliques	fr	42	8
Métallurgie physique	fr	42	
S3 - Enseignements optionnels			8
2 cours à choisir parmi 3			8
Écoconception	fr	39	4
Procédés et Revêtements	fr	39	4
De l'essai mécanique à la loi de comportement	fr	39	4
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		20 semaines	30
TOTAL			60

Design et Innovation des Matériaux

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			22
Choisir et imaginer les Matériaux de demain	fr	39	14
Conception pour l'Innovation ou Design Thinking	fr/eng	39	
Projet Industriel ou Projet Design	fr	39	
Langue	0	20	
Semaine PSL Automne	fr/eng	37	
Écoconception	fr	39	8
Matériaux du quotidien : des défis scientifiques	fr	39	8
S3 - Enseignements optionnels			8
2 cours à choisir parmi 3			8
Matériaux et Environnement	fr	39	4
Physico-chimie et formulation des colloïdes	fr	39	4
Procédés et Revêtements	fr	39	4
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		20 semaines	30
TOTAL			60

Formulation et mise en forme de la matière molle

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			22
Choisir et imaginer les Matériaux de demain	fr	39	14
Conception pour l'Innovation ou Design Thinking	fr/eng	39	
Projet Industriel ou Projet Design	fr	39	
Langue	0	20	
Semaine PSL Automne	fr/eng	37	
Physico-chimie et formulation des colloïdes	fr	39	8
Formulation et procédés	fr	39	8
S3 - Enseignements optionnels			8
2 cours à choisir parmi 3			8
Matériaux et Environnement	fr	39	4
Matériaux du quotidien : des défis scientifiques	fr	39	4
Procédés et Revêtements	fr	39	4

S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		20 semaines	30
TOTAL			60

Sustainable Energy and Materials

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			22
Choisir et imaginer les Matériaux de demain	fr	39	14
Conception pour l'Innovation ou Design Thinking	fr/eng	39	
Projet Industriel ou Projet Design	fr	39	
Langue	0	20	
Semaine PSL Automne	fr/eng	37	
Sustainable Energy and Materials	eng	90	8
S3 - Enseignements optionnels			8
3 cours à choisir parmi 3			8
Matériaux et Environnement	fr	39	4
Écoconception	fr	39	4
Matériaux du quotidien : des défis scientifiques	fr	39	4
Tenue en service des matériaux métalliques	fr	42	4
Valorisation des bioressources	fr	39	4
Procédés et Revêtements	fr	39	4
Matériaux du patrimoine	fr	39	4
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		20 semaines	30
TOTAL			60

PARCOURS MÉCANIQUE DES MATÉRIAUX POUR L'INGÉNIERIE ET L'INTÉGRITÉ DES STRUCTURES (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissements partenaires : Arts & Métiers, Université de Paris (Paris 7)

Nom du responsable du parcours : Thilo MORGENEYER (Mines Paris - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours MAGIS est une formation à la mécanique des matériaux et des structures. Il vise à établir les relations entre le procédé, le matériau, sa microstructure et ses propriétés mécaniques pour des applications industrielles avancées et des procédés innovants. C'est une démarche générale en mécanique des solides qui est présentée, qui s'applique à une grande variété de matériaux (métaux, céramiques, verres, composites, polymères, mousses, alliages à mémoire de forme...) afin de permettre d'appréhender le dimensionnement sous chargement complexe (3D, quasi-aléatoire, anisotherme, multi-physique...).

Les étudiants sont formés à la méthodologie scientifique incluant la caractérisation expérimentale avec des outils de pointe jusqu'à la simulation du comportement mécanique de structures en passant par la compréhension et la modélisation des mécanismes de déformation et des couplages entre les différents phénomènes à l'œuvre.

Le parcours MAGIS est structuré autour d'un tronc commun et d'une filière au choix parmi 4 :

- Filière 1 (F1) : Endommagement et rupture des matériaux et des structures ;
- Filière 2 (F2) : Mise en forme des métaux et fabrication additive ;
- Filière 3 (F3) : Cycle de vie des matériaux polymères et composites ;
- Filière 4 (F4) : Procédé d'usinage avancé et simulation.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Choisir une des majeures suivantes

Endommagement et rupture des matériaux et des structures

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Origine physique du comportement des matériaux	fr/eng	30	3
Modèles de comportement et thermodynamique des milieux continus	fr/eng	30	3
Méthodes numériques pour la mécanique des matériaux	fr/eng	30	3
Techniques expérimentales avancées	fr/eng	30	3
Projet de recherche	eng		3
Communication scientifique en langue étrangère	0		3
Mécanique de la rupture	eng	30	3
Endommagement et rupture des polymères et composites	eng	30	3
Mécanique de l'endommagement	eng	30	3
S3 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 6			3
Mise en forme par déformation plastique	eng	30	3
Comportement mécanique des matériaux sous impact	eng	30	3
Modélisation algorithmique des problèmes multi-physiques	fr	30	3
Fatigue des matériaux	eng	30	3
Mise en forme des polymères et composites	eng	30	3
Éco-matériaux	eng	30	3

S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		20 semaines	30
TOTAL			60

Mise en forme des métaux et fabrication additive

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Origine physique du comportement des matériaux	fr/eng	30	3
Modèles de comportement et thermodynamique des milieux continus	fr/eng	30	3
Méthodes numériques pour la mécanique des matériaux	fr/eng	30	3
Techniques expérimentales avancées	fr/eng	30	3
Projet de recherche	eng		3
Communication scientifique en langue étrangère	0		3
Mise en forme par déformation plastique	fr	30	3
Fabrication additive des métaux	fr	30	3
Simulation numérique des procédés des métaux	fr	30	3
S3 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 6			3
Mécanique de l'endommagement	eng	30	3
Comportement mécanique des matériaux sous impact	eng	30	3
Modélisation algorithmique des problèmes multi-physiques	fr	30	3
Fatigue des matériaux	eng	30	3
Mise en forme des polymères et composites	eng	30	3
Éco-matériaux	eng	30	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		20 semaines	30
TOTAL			60

Cycle de vie des matériaux polymères et composites

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Origine physique du comportement des matériaux	fr/eng	30	3
Modèles de comportement et thermodynamique des milieux continus	fr/eng	30	3
Méthodes numériques pour la mécanique des matériaux	fr/eng	30	3
Techniques expérimentales avancées	fr/eng	30	3
Projet de recherche	eng		3
Communication scientifique en langue étrangère	0		3
Durabilité et recyclage des polymères et composites	eng	30	3
Mise en forme des polymères et composites	eng	30	3
Comportement mécanique des polymères	eng	30	3

S3 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 6			3
Mécanique de l'endommagement	eng	30	3
Comportement mécanique des matériaux sous impact	eng	30	3
Modélisation algorithmique des problèmes multi-physiques	fr	30	3
Fatigue des matériaux	eng	30	3
Mise en forme des polymères et composites	eng	30	3
Éco-matériaux	eng	30	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		20 semaines	30
TOTAL			60

Procédé d'usinage avancé et simulation

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			27
Origine physique du comportement des matériaux	fr/eng	30	3
Modèles de comportement et thermodynamique des milieux continus	fr/eng	30	3
Méthodes numériques pour la mécanique des matériaux	fr/eng	30	3
Techniques expérimentales avancées	fr/eng	30	3
Projet de recherche	eng		3
Communication scientifique en langue étrangère	0		3
Mise en forme par déformation plastique	eng	30	3
Approche multi-physique de la coupe, matériaux et intégrité matière	fr/eng	30	3
Usinage avancé et ses applications	fr	30	3
S3 - Enseignements optionnels			3
1 cours à choisir parmi 5			3
Mécanique de l'endommagement	fr	30	3
Comportement mécanique des matériaux sous impact	fr	30	3
Modélisation algorithmique des problèmes multi-physiques	fr	30	3
Fatigue des matériau	fr	30	3
Mise en forme des polymères et composites	eng	30	3
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		20 semaines	30
TOTAL			60

PARCOURS MICROFLUIDIQUE (M2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissements partenaires : Saclay, Sorbonne Université, Université de Paris (Paris 7)

Nom du responsable du parcours : Jacques FATTACCIOLI (ENS - PSL)

Modalités d'enseignement : Formation initiale et formation continue

Langue d'enseignement principale : Anglais

Programme gradué affilié : Ingénierie (ISAI)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS

Le parcours « Microfluidique » a pour objectif la préparation des étudiants à des nouvelles opportunités professionnelles non seulement dans le domaine de la microfluidique (la science des écoulements à l'échelle micrométrique) mais également dans tout domaine impliquant des fluides et des micro/nanotechnologies.

Le nombre de domaines d'intérêt de la microfluidique (académiques et industrielles) est considérable: médecine, énergie, chimie verte, cosmétique, industrie agro-alimentaire, etc. Demain, les technologies développées permettront :

- en biologie : de pouvoir traiter un grand nombre d'échantillons, de réaliser des expériences à l'échelle de la cellule et de comprendre les interactions entre les cellules, d'améliorer la précision et la rapidité des diagnostics comme pour le HIV, de réduire les volumes d'expérience ;
- en chimie : de tester des milliers de réactions, de réaliser des réactions chimiques encapsulées (micro fluidique en gouttes) ;
- en physique : de créer des systèmes automatisés contrôlés, de réaliser des systèmes expérimentaux.

Ce parcours est commun avec l'option « Microfluidique » du Parcours Physique des Systèmes Complexes du Master de Physique de Sorbonne Université, l'Université Paris Saclay et l'Université Paris Diderot. Historiquement orienté vers un apprentissage pour des physiciens, l'esprit général est d'ouvrir le parcours à des scientifiques venant d'horizons plus diversifiés : chimistes et biologistes. La formation est fortement tournée vers les applications et l'innovation, en tenant compte des axes du Labex IPGG, du Carnot IPGG, de ses laboratoires et des diverses entreprises qui y sont développées. Les cours sont dispensés en anglais.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
S3 - Enseignements obligatoires			30
Technique de micro- et nanofabrication	fr		6
Fonctionnalisation de surface avec molécules et biomolécules : plasmas et voie liquide	fr		
Hydrodynamique et transport à l'échelle micro, nanofluidique	fr		12
Capillarité et phénomènes de mouillage, matière molle et physique des interfaces	fr		
Flow chemistry	eng		6
Continuous flow and segmented flow chemistry	eng		
Organes sur Puces	fr		
Bioassays, analytical microdevices	eng		3
Droplet-based biochemistry and single cell analysis	eng		
Comportements des cellules individuelles et collectives dans et sur les dispositifs microfabriqués	fr		3
Projet de recherche			
Semaine PSL			
S4 - Enseignements obligatoires			30
Stage		20 semaines	30
TOTAL			60

DIPLÔMES ENTREPRENEURIAT

DIPLÔME ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR (D2E) PSL-PÉPITE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement opérateur : Université PSL

Nom du responsable de la formation : Bruno ROSTAND (Université PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement

Domaines : Arts, Humanités, Sciences sociales, Ingénierie, Sciences

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

De l'esprit d'initiative en passant par la polyvalence ou la créativité, cette formation diplômante permet à l'étudiant de développer les compétences clés recherchées par le monde professionnel mais aussi les plus grands établissements. Enseignements pratiques et accompagnement personnalisé, ateliers, conférences, hackathons, espaces de coworking, relations entreprises... PSL-Pépité offre, au cœur de Paris, une immersion à 360° dans l'écosystème entrepreneurial.

Le diplôme d'étudiant-entrepreneur (D2E) de PSL-Pépité est dédié à tous les étudiants l'Université PSL ou jeunes alumni portant un projet de création d'entreprise, ou tout simplement animés par l'envie d'entreprendre. Il vise à donner les compétences, les services et l'accompagnement nécessaires à la réalisation d'un projet entrepreneurial.

Selon son profil, chaque étudiant pourra suivre des modules de formation proposés par PSL-Pépité, par les établissements PSL et/ou par les partenaires. En fonction du niveau d'engagement souhaité et de la maturité du projet, 4 parcours sont proposés.

Pour les étudiants en cours de formation :

- **Le parcours d'initiation** de PSL-Pépité propose de rencontrer des entrepreneurs, participer aux événements entrepreneuriaux et rejoindre la communauté entrepreneuriale de PSL.
- **Le parcours de pré-accompagnement** est conçu pour un projet entrepreneurial et des études en parallèle. PSL-Pépité aide à développer son projet en parallèle des études, avec la possibilité de substituer les stages au profit de du projet entrepreneurial (à valider avec le responsable pédagogique).

Pour les étudiants en césure ou diplômés depuis moins de 3 ans :

- **Le parcours accompagnement** : programme PSL-Starter qui se déroule à l'espace de coworking de PSL, le PSL-Lab, offre la possibilité de se consacrer à plein temps à son projet (césure ou stage de 6 mois). PSL-Pépité propose d'accélérer son projet en 5 mois en accompagnant sur tous les aspects du développement du projet : positionnement concurrentiel, adaptation de l'offre du marché, acquisition client, optimisation des processus achat & logistique, etc.

- **Le parcours Autonomie** : PSL-Pépité vous propose de vous entraîner et vous accompagner dans votre développement média et relations presses. Pour cela, vous suivrez le séminaire 100.000 Entrepreneurs pour apprendre à témoigner sur vos expériences entrepreneuriales et témoignerez devant une classe du primaire au lycée (à définir entre vous et notre partenaire 100.000 Entrepreneurs). Nous vous soutiendrons dans vos campagnes de crowdfunding, de presse, etc. Nous vous mettrons en avant lors d'événements en lien avec vos thématiques et cibles (VIVA Tech, Rencontres Universités – Entreprises, etc.)

ADMISSIONS

Prérequis et/ou diplômes conseillés pour intégrer la formation : Le D2E est ouvert à toute personne ayant à minima le baccalauréat (ou équivalent) et qui souhaite conduire un projet entrepreneurial (reprise d'activité ou création de nouvelles activités). Le Statut national Etudiant-Entrepreneur est obligatoire pour s'inscrire au D2E.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien.

DÉBOUCHÉS

Création de start-up (entrepreneuriat) et direction de projets innovants au sein d'entreprises de toutes tailles (intrapreneuriat).

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Un accompagnement individualisé de l'étudiant par un tuteur
- Des modules pédagogiques complémentaires : ateliers, conférences et formations à la carte
- Un soutien pour la participation à des concours dédiés à la création d'entreprise

Ateliers et permanences organisés au PSL-Lab :

- Stratégie d'entreprise
- Marketing
- RH
- Achat
- Développement commercial
- Communication
- Finance
- Gestion du temps et des ressources
- Logistique

À la carte :

- Les Entrepreneuriales
- Transmission et retour d'expérience avec 100 000 Entrepreneurs
- Participation à PSL-iTeams

DIPLÔME UNIVERSITAIRE INNOVATION ET ENTREPRENEURIAT À IMPACT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement opérateur : Université PSL

Nom des responsables de la formation : Benjamin CABANES (École nationale supérieure des Mines de Paris – PSL), Alexandre HEULLY (PSL)

Type de diplôme : Diplôme d'établissement

Domaines : Arts, Humanités, Sciences sociales, Ingénierie, Sciences

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Innovation et Entrepreneuriat à Impact de PSL est une formation d'excellence en format hybride qui conjugue entrepreneuriat scientifique et réponse aux grands enjeux sociaux et environnementaux contemporains. S'adressant à celles et ceux qui veulent associer entrepreneuriat scientifique et intérêt général, le DU vise à former une nouvelle génération d'entrepreneurs à impact à même de lancer des start-up technologiques, de rejoindre des entreprises à impact ou de contribuer à la transformation sociale et environnementale des organisations. Cette formation pluridisciplinaire de 171 heures est constituée autour d'un corps professoral de haut niveau issu des établissements de Dauphine – PSL, de Mines Paris – PSL et de l'ESPCI Paris – PSL. Elle se caractérise par une approche mêlant sciences sociales et sciences de gestion, tout en étant positionnée au cœur des écosystèmes d'innovation des laboratoires de recherche de PSL. Résolument orientée vers la création de projets entrepreneuriaux, elle propose aux étudiants une part conséquente d'ateliers collectifs de conception de projet d'entrepreneuriat à impact. Tout au long de la formation, les étudiants sont accompagnés par des enseignants et des professionnels réputés pour leur expertise et leurs compétences de coaching.

La formation est composée de 171 heures d'enseignements théoriques et pratiques et de 100 heures de stage en création d'entreprise. Elle est construite autour de 4 grands axes :

Partie 1 – Penser et incarner un projet d'entrepreneuriat à impact (69 h).

Cette partie vise à proposer une approche globale et systémique des enjeux sociaux et environnementaux sous l'angle des limites planétaires, à questionner le lien entre entrepreneuriat scientifique et social et intérêt général, et à présenter des outils d'ingénierie de conception innovante. Comment concevoir un produit ou un service, dans un contexte où les ressources naturelles limitées ? Comment s'approprier le principe du "développement durable", et comprendre ses limites ? Comment aborder les enjeux sociétaux et favoriser la justice sociale ? Comment anticiper les enjeux de la transformation numérique, et définir une approche éthique du numérique ?

Partie 2 – Structurer et développer son entreprise à impact (45 h).

Véritable boîte à outils de l'entrepreneur à impact, cette partie développe les compétences de gestion d'entreprise à impact sous l'angle de la gouvernance, de la gestion de la propriété intellectuelle, de la gestion financière d'entreprise et de la finance d'impact. Quels sont les principes de gouvernance d'une entreprise à mission ? Comment protéger une innovation et évaluer son impact ? Qu'est-ce qu'une comptabilité "durable" ? Comment concevoir une stratégie de financement à impact ?

Partie 3 – Concevoir son projet à impact (57 h).

Cette partie mobilisera les outils du design thinking, du lean management et du business model pour proposer aux étudiants une série d'ateliers collectifs de conception, de structuration, de test marché et de pitch de projet entrepreneuriaux à impact. Comment intégrer dans la pensée business model les composantes du développement social ? Comment faire évoluer un business model déjà existant ?

Partie 4 – Développer son projet à impact (100 h).

À l'issue de leur formation, les étudiants devront réaliser un stage qui prendra la forme d'une création de startup à impact sur les projets développés en cours, ou d'un stage dans un laboratoire ou une startup à impact.

Objectifs pédagogiques :

- Une expertise des enjeux sociaux et environnementaux de notre planète ;
- Une connaissance des écosystèmes scientifiques d'innovation et de recherche ;
- Des compétences d'entrepreneuriat spécifiques aux organisations à impact ;
- Des soft-skills de leadership indispensables pour porter et incarner un projet entrepreneurial, et savoir pitcher un projet devant des investisseurs.

ADMISSIONS

Diplômes conseillés pour intégrer la formation : étudiants diplômés d'un Master (M2) en sciences ou en arts, ou diplômé d'IEP, d'École de commerce ou d'ingénieur, ou professionnels souhaitant développer leur projet à impact.

Procédure de recrutement : Sur dossier et entretien

DÉBOUCHÉS

Le diplôme universitaire prépare à la création de startup scientifiques à impact, mais aussi à l'innovation et l'entrepreneuriat scientifique en général, et enfin à la transformation sociale et environnementale des organisations.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Intitulé de l'enseignement	Langue	Volume horaire	ECTS
<i>PARTIE 1 - Penser et incarner un projet d'entrepreneuriat à impact</i>			9
Limites planétaires et approche systémique	fr	9	1
Enjeux environnementaux et analyse critique du développement durable	fr	9	1
Enjeux sociétaux et justice sociale	fr	9	1
Entrepreneuriat social et intérêt général	fr	12	2
Sciences et innovation au service de l'impact	fr	9	1
Raisonnement et agir dans l'inconnu : théorie de la conception et méthodes d'innovation	fr	21	3
<i>PARTIE 2 - Structurer et développer son entreprise à impact</i>			6
Droits des brevets et propriété intellectuelle en recherche scientifique	fr	9	1
Finance d'entreprise, business plan	fr	15	2
Finance d'impact et fonds d'investissement	fr	21	3
<i>PARTIE 3 - Concevoir son projet à impact</i>			9
Business model et entrepreneuriat d'impact	fr	21	3
Design thinking et conception de produit	fr	12	2
Lean management et product market fit	fr	12	2
Business model canvas et pivot	fr	12	2
<i>PARTIE 4 - Développer son projet à impact</i>			0
Stage en création de startup, ou dans une startup ou labo	fr	100	0
TOTAL			24

CERTIFICAT TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Établissement opérateur : PSL

Nom du responsable de la formation : Alexandre HEULLY (PSL)

Type de diplôme : Certificat

Domaines : Humanités, Sciences sociales, Ingénierie

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MENTION

Le certificat PSL « transformation numérique » est un programme court, qui vise à former les professionnels, quel que soit leur secteur d'activité, aux fondamentaux de la transformation numérique des organisations.

Ce certificat s'adresse :

- Aux dirigeants des entreprises qui souhaitent accélérer leur transformation numérique en disposant d'une grille de lecture pratique et opérationnelle ;
- Aux managers qui ont besoin de disposer d'une vue 360° de la transformation numérique pour mieux piloter leurs projets ;
- Aux directions des Ressources Humaines qui désirent monter en compétence sur la transformation numérique.

Cette formation d'une durée totale de 10h sera délivrée exclusivement en ligne sur la base de contenus multimédias originaux (vidéos, podcast, applications etc.) spécialement produits pour la formation. Chaque notion sera abordée par des formats courts de 15 à 20 minutes mettant en scène un ou plusieurs intervenants et soutenu par une dizaine de planches incrustées à l'image. Les supports pédagogiques (planches, canevas, matrices etc.) seront mis à disposition des apprenants par téléchargement.

Objectifs pédagogiques :

Cette formation a été pensée de telle sorte à permettre aux apprenants de :

- Construire un plan d'action numérique adaptée à leur organisation en analysant son niveau de maturité ;
- Identifier les facteurs clés de succès de transformation numérique (technologies, données, product management, culture) ;
- Anticiper les évolutions de leur business model liées au numérique (ex. plateforme, freemium, as a service, ...)

- Décoder les technologies et méthodes numériques les plus populaires et savoir quand et comment les utiliser à bon escient ;
- Identifier les étapes clés de la gestion du changement pour participer activement à la transformation, anticiper les zones de risque organisationnelles et maximiser ses chances de succès durable.

À l'issue du programme, les participants :

- Disposeront d'une grille de lecture structurée, complète et pratique pour conduire la transformation numérique de leur organisation, projet ou produit (technologie, data, produit, business model, culture) ;
- Seront capables d'identifier les enjeux numériques spécifiques à leur organisation et de formaliser un plan de route numérique clair, concret et partageable ;
- Faciliteront la mise en œuvre de projets de transformation numérique dans leur métier / industrie / organisation et leur déploiement réussi en anticipant les problématiques de gestion du changement ;
- Feront évoluer la culture d'entreprise en permettant l'adoption d'un langage commun et l'identification des pratiques culturelles pertinentes pour leur organisation.

ADMISSIONS

Diplômes conseillés pour intégrer la formation : aucun pré-requis n'est exigé

Procédure de recrutement : Sur dossier

DIPLÔMES DE DOCTORAT

DIPLÔME DE DOCTORAT PSL

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ensemble des établissements-composantes et associés de l'Université PSL offre une préparation au doctorat dans un environnement scientifique d'exception.

De nombreuses collaborations existent avec les universités françaises partenaires de PSL, notamment franciliens (Sorbonne Université, Université de Paris, Université Paris-Saclay), à travers la co-accréditation des écoles doctorales.

À l'Université PSL, la préparation au doctorat se déroule dans le cadre d'une école doctorale et d'un Programme Gradué. Le diplôme délivré à chaque docteur est un Doctorat de l'Université PSL, préparé à [établissement de préparation de la thèse].

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Sciences et ingénierie, sciences humaines et humanités, sciences économiques et sociales, arts : le doctorat à l'Université PSL est un enseignement, à la recherche par la recherche, d'excellence toutes disciplines confondues, dans une université de recherche de rang mondial, ainsi qu'un encadrement unique grâce au Collège doctoral, qui coordonne notamment les formations transverses des doctorants, les événements de promotion du doctorat, et le suivi du devenir professionnel des docteurs.

De nombreuses formations aux compétences transverses sont proposées aux doctorants en complément de leurs enseignements disciplinaires. Elles couvrent plusieurs domaines : « Carrière, emploi et connaissance de soi », « Communication », « Culture scientifique », « Management », « Ethique et intégrité scientifique », « Entrepreneuriat et innovation », « Langues et techniques de communication », « Recherche documentaire et publications ».

Chaque doctorant est accompagné pour participer à des actions de valorisation telles que « Ma thèse en 180 secondes ». Chaque docteur est convié à une cérémonie annuelle des Docteurs PSL.

En 2020-2021, l'Université PSL compte environ 2 375 doctorants dont 963 femmes et 953 doctorants internationaux. 222 thèses sont conduites dans le cadre d'une cotutelle internationale de thèse.

DÉBOUCHÉS

12 mois après leur soutenance de thèse, 90% des docteurs 2018 ayant répondu à l'enquête nationale du MESRI et coordonnée par le Collège doctoral ont trouvé un poste. Parmi eux, 61,8% travaillent dans le secteur de la recherche, de l'enseignement et de la R&D.

Par ailleurs, le Collège doctoral co-organise chaque année le salon PhDTalent Career Fair, forum dédié au recrutement des doctorants/docteurs. Des table-rondes, conférences, ateliers (dont l'atelier entrepreneuriat de PSL), des speed meetings avec les entreprises, des concours de pitch sont organisés autour de l'insertion professionnelle des docteurs. En 2020, 450 doctorants/docteurs PSL ont participé à ce salon.

SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS, ESPACE

ASTRONOMIE ET ASTROPHYSIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE (ED 127)

L'école doctorale propose aux physiciens et mathématiciens une formation à et par la recherche dans le vaste domaine de l'astronomie et de toutes ses méthodes d'observation, de mesure et de calcul. Elle couvre un champ dont le développement est considérable et incessant : découverte des planètes extra-solaires, renouveau de la cosmologie à l'interface de la physique des particules, développement de l'astrochimie, exploration in situ du système solaire, navigation spatiale, planétologie à l'interface avec les sciences de la planète Terre.

De puissants outils d'observation sont en préparation, aussi bien dans l'espace qu'au sol, affirmant la place de l'Europe, faisant appel à une grande diversité de technologies avancées (optique, métrologie, cryogénie, automatique).

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Astrophysique / Mathématiques et applications / Translitterae

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 57 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Astronomie et Astrophysique

GÉOSCIENCES, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT (ED 398)

L'école doctorale Géosciences Ressources Naturelles et Environnement (ED 398) est née en 2000.

Les principaux domaines de formation sont : Hydrosociences, environnement et ressources en eau ; Bassins sédimentaires et ressources énergétiques ; Dynamique de la lithosphère ; Minéralogie, géomatériaux, pétrologie et géochimie ; Géophysique ; Géotechnique ; Géostatistique.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Sciences de la terre et biodiversité

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 26 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Géosciences et géo ingénierie

SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT ET PHYSIQUE DE L'UNIVERS, PARIS (ED 560)

L'école doctorale 560 STEP'UP couvre un vaste périmètre scientifique qui va des disciplines des Géosciences, de l'Environnement et de la Planétologie à la Physique des deux infinis.

La poursuite de carrière se fait dans les métiers de la Recherche et de l'Enseignement dans les universités françaises ou étrangères et dans les organismes de recherche, dans les entreprises de Géophysique ou d'Environnement, dans l'évaluation des risques et l'assurance, les entreprises liées à l'Espace, dans les entreprises d'analyses statistiques de marchés ou utilisant des traitements de grandes bases de données ou traitement d'images, ou encore dans les secteurs informatiques et bancaires.

- ✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Sciences de la terre et biodiversité
- ✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 19 doctorants
Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Sciences de la Terre et de l'environnement

SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT D'ILE-DE-FRANCE (ED 129)

L'école doctorale des Sciences de l'Environnement d'Ile-de-France couvre des domaines pluridisciplinaires liés à la compréhension de l'équilibre physique, chimique et biologique de l'environnement terrestre, tels que l'étude du climat et de ses variations à toutes les échelles de temps et d'espace, la dynamique et thermodynamique de l'atmosphère et de l'océan, transfert radiatif, fonctionnement de la biosphère continentale et marine, cycles biogéochimiques, chimie physique de la pollution de l'air, de l'eau et du sol, développements expérimentaux et techniques liées à l'observation par télédétection.

- ✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Sciences de la terre et biodiversité
- ✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 7 doctorants
Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Météorologie, océanographie, physique de l'environnement / Océan, atmosphère, climat et observations spatiales

MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE, CHIMIE, SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

CHIMIE MOLÉCULAIRE DE PARIS CENTRE (ED 406)

Les thématiques de l'ED 406 s'inscrivent dans le champ disciplinaire de la chimie moléculaire, dans toute sa diversité : méthodes de synthèse organique, chimie médicinale, synthèse et manipulation de biomolécules, structure/réactivité d'enzymes, chimie bio-organométallique, complexes bio-inspirés, complexes organométalliques, complexes de coordination polymétalliques fonctionnels, matériaux moléculaires.

La chimie supramoléculaire constitue un axe transversal émergent mettant en jeu des structures organiques ou poly(organo)métalliques. Ces compétences diverses en synthèse sont renforcées par l'approche analytique de certaines équipes : électrochimie, bio-capteurs, spectrométrie de masse, sondes multimodales pour l'imagerie médicale.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Chimie / Ingénierie ISAI

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 34 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Chimie Moléculaire

CHIMIE PHYSIQUE ET CHIMIE ANALYTIQUE DE PARIS CENTRE (ED 388)

Les différents laboratoires PSL participant à l'école doctorale 388 couvrent tous les secteurs disciplinaires associés à cette ED : chimie théorique et modélisation, spectroscopie, chimie analytique, électrochimie, « matière molle » et systèmes divisés (nanoparticules, colloïdes), interface physique/chimie/biologie.

Mettant en avant une recherche intégrée, de l'amont à l'aval et des fondamentaux aux applications, ses thématiques couvrent une large gamme de domaines : chimie aux frontières du vivant, énergie, matériaux, environnement.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Chimie / Ingénierie ISAI

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 96 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Chimie analytique / Chimie Physique / Physico-chimie

INGÉNIERIE DES SYSTÈMES, MATÉRIAUX, MÉCANIQUE, ÉNERGÉTIQUE (ED 621)

L'école doctorale « Ingénierie des Systèmes, Matériaux, Mécanique, Énergétique » porte l'Ingénierie au sein des EDs de PSL. Les doctorants conduisent une recherche orientée, développant de nouvelles connaissances au service de la société.

L'ED ISMME est structurée en 3 axes thématiques : Matériaux et Mécanique, Énergétique et Procédés, Mathématiques et Systèmes. Elle a pour mission de former à et par la recherche des doctorants souhaitant acquérir des compétences dans ces domaines autour de projets doctoraux associant recherche fondamentale et recherche appliquée.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Ingénierie ISAI

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 211 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Bio-informatique / Énergétique et génie des procédés / Géostatistique et probabilités appliquées / Informatique temps réel, robotique et automatique – Fontainebleau et Paris / Mathématique et automatique / Mécanique / Morphologie mathématique / Sciences et génie des activités à risques / Sciences et génie des matériaux.

MATHÉMATIQUES HADAMARD (ED 574)

Le champ de l'école doctorale de mathématique Hadamard, ED 574 va des mathématiques les plus fondamentales aux mathématiques les plus appliquées, y compris les mathématiques aux interfaces (en particulier avec l'économie, l'informatique, la mécanique, la physique, les sciences de l'ingénieur, les sciences du vivant).

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Mathématiques et applications

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 5 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Mathématiques appliquées / Mathématiques aux interfaces / Mathématiques fondamentales

PHYSIQUE EN ILE-DE-FRANCE (ED 564)

Le champ scientifique de l'ED 564 Physique en Île-de-France recouvre essentiellement la physique des interactions fondamentales, la physique quantique de la matière diluée ou condensée, la physique statistique, celle de la matière molle ou biologique mais également les aspects fondamentaux de l'optique, de l'acoustique et de l'hydrodynamique. Son positionnement scientifique est celui de la physique fondamentale, théorique et expérimentale, et des applications qui en découlent naturellement.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Physique

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 170 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Physique

PHYSIQUE ET CHIMIE DES MATÉRIAUX (ED 397)

L'école doctorale a une approche généraliste de la science des matériaux qui allie les apports de la physique et de la chimie et qui s'interface avec les sciences du vivant, les sciences de la Terre et l'environnement.

Les recherches dans ce champ pluridisciplinaire, conduites au sein des laboratoires d'accueil de l'ED et en particulier ceux appartenant à PSL, traitent des aspects les plus fondamentaux jusqu'aux applications. Les principaux thèmes abordés sont les matériaux pour la réactivité, catalyse, les hybrides organique-inorganique, les matériaux fonctionnels (optique, magnétisme, biomatériaux), les matériaux polymères, les nanostructures (nanomagnétisme, spintronique) et la physique mésoscopique concernant les granulaires, agrégats et surfaces.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Chimie / Ingénierie ISAI

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 77 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Chimie des Matériaux / Chimie Physique / Physico-chimie

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ED 84)

L'ED STIC (Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication) couvre un périmètre, plus large que les STIC habituels en France, qui est en fait celui des IT (Information Technologies) classiques dans le reste du monde.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Ingénierie ISAI

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 14 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Contrôle, optimisation, prospective

SCIENCES FONDAMENTALES ET APPLIQUÉES (ED 364)

L'école doctorale en Sciences Fondamentales et Appliquées, ED SFA (ED 364) couvre un champ disciplinaire vaste dans les domaines scientifiques suivants : Mathématiques et leurs interactions ; Physique ; Sciences de la Terre et de l'Univers, Espace ; Chimie ; Sciences pour l'ingénieur ; Sciences agronomiques et écologiques.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Mathématiques et applications / Ingénierie ISAI

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 69 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Mécanique numérique et Matériaux / Mathématiques numériques, Calcul intensif et Données

SCIENCES MATHÉMATIQUES DE PARIS CENTRE (ED 386)

L'école doctorale de Sciences Mathématiques de Paris-Centre (ED 386) a pour vocation de délivrer une formation par la recherche dans les secteurs disciplinaires suivants : les mathématiques fondamentales (analyse, algèbre, géométrie, etc.), les mathématiques appliquées (probabilités, statistiques, calcul scientifique etc.), l'informatique fondamentale, et d'autres domaines de l'informatique (traitement du signal, imagerie, etc.) en relation avec les mathématiques.

Ses interfaces avec d'autres secteurs scientifiques : médecine, biologie, physique, informatique, linguistique donnent lieu à de nouveaux champs d'investigation.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Mathématiques et applications / Informatique

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 110 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Informatique / Mathématiques

SCIENCES MÉCANIQUES, ACOUSTIQUE, ÉLECTRONIQUE ET ROBOTIQUE (ED 391)

L'école doctorale Sciences mécaniques, acoustique, électronique & robotique de Paris (ED 391) veut promouvoir les complémentarités entre les recherches liées à des domaines d'applications pluridisciplinaires et la recherche fondamentale. Elle est naturellement ouverte vers la recherche liée

aux activités technologiques et industrielles, dans le domaine des sciences et technologies relevant de sa compétence.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Ingénierie ISAI

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 25 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Acoustique / Electronique / Energétique, génie des procédés / Mécanique

BIOLOGIE, MÉDECINE, SANTÉ

BIO SPC (ED 562)

L'école doctorale BioSPC propose aux futurs doctorants une palette très étendue de domaines qui couvrent la plupart des disciplines de la Biologie. Le périmètre scientifique de BioSPC couvre en effet la Biologie Cellulaire et Moléculaire, le Développement, l'Immunologie, l'Infectiologie, la Génétique, la Neurobiologie, la Physiologie, la Physiopathologie, la Reproduction et le Vieillessement.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Sciences du vivant

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 11 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Génétique / Immunologie / Infectiologie / Neurobiologie / Physiologie / Physiopathologie

CANCÉROLOGIE : BIOLOGIE, MÉDECINE, SANTÉ (ED 582)

L'école doctorale de Cancérologie, Biologie, Médecine, Santé est monothématique et couvre l'ensemble des aspects de la cancérologie : les aspects fondamentaux en cancérologie, la génétique et l'épidémiologie, la pharmacologie et les nouvelles approches thérapeutiques, les nouvelles méthodes d'investigations biologiques et cliniques (y compris par imagerie).

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Sciences du vivant

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 22 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Aspects moléculaires et cellulaires de la biologie / Recherche clinique, innovation technologique, santé publique / Sciences de la vie et de la santé

CERVEAU, COGNITION, COMPORTEMENT (ED 158)

L'école doctorale Cerveau-Cognition-Comportement (ED3C) couvre tous les champs des neurosciences et des sciences cognitives. Sa politique scientifique est donc fortement marquée par la pratique de la pluridisciplinarité ainsi que par l'ouverture vers les sciences humaines d'une part et vers la modélisation mathématique d'autre part, pratique qui se traduit par le recrutement d'étudiants venant des sciences humaines et à des étudiants mathématiciens ou ingénieurs des grandes écoles.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Sciences du vivant / Sciences cognitives

✳ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 84 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Neurosciences / Sciences cognitives

COMPLEXITÉ DU VIVANT (ED 515)

Le périmètre de l'ED Complexité du Vivant 515 couvre une grande partie des disciplines thématiques rattachées au vivant, incluant la génétique et la génomique, la biochimie et la biologie moléculaire, la biologie cellulaire et la biologie du développement, la microbiologie et l'immunologie, la bio-informatique et l'évolution. L'ED favorise les relations transdisciplinaires et les possibilités d'interfaces entre différents pôles de recherche de la région parisienne.

✳ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Sciences du vivant

✳ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 73 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Biologie cellulaire / Génomique / Informatique / Microbiologie

FRONTIÈRES DE L'INNOVATION EN RECHERCHE ET ÉDUCATION (ED 474)

L'ED FIRE est une école doctorale pluridisciplinaire, elle a pour objectif de réinventer, au sein du Centre de Recherches Interdisciplinaires (CRI), les manières d'apprendre, d'enseigner et de faire de la recherche, notamment en mobilisant l'intelligence collective.

Il s'agit d'un programme doctoral international et interdisciplinaire, qui promeut des projets de recherche originaux et ambitieux impliquant des interactions entre un large éventail de disciplines académiques (biologie, physique, informatique, génétique, sciences cognitives, médecine, sciences humaines et sociales, etc.).

✳ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Sciences de la terre et biodiversité / Sciences cognitives / Sciences du vivant

✳ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 22 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Biologie cellulaire et biologie du développement / Biologie moléculaire et structurale et biochimie, biophysique moléculaire / Écologie, évolution et biologie environnementale / Frontières du vivant / Immunité et infection / Neurosciences et troubles neuronaux

HÉMATOLOGIE, ONCOGÉNÈSE ET BIOTHÉRAPIES (ED 561)

L'école doctorale « Hématologie – Oncogénèse – Biothérapies », HOB a choisi de focaliser les thèmes de recherche proposés aux doctorant(e)s dans des domaines clés de la recherche en santé afin de mettre en adéquation la formation avec les débouchés découlant de la demande sociétale. L'école s'inscrit dans trois grands domaines : Oncogénèse, Hématologie, Biothérapies et biotechnologies.

L'école doctorale HOB soutient les travaux expérimentaux et translationnels visant à élucider des mécanismes d'oncogenèse spécifiques des différents types de tumeurs solides ou hématopoïétiques afin d'améliorer la connaissance physiopathologique des cancers, et de développer des outils médicaux pour leur prise en charge (diagnostic, traitement et suivi).

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Sciences du vivant

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 3 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Hématologie-oncologie

MÉDICAMENTS, TOXICOLOGIE, CHIMIE, IMAGERIES (ED 563)

L'école doctorale MTCI (Médicament – Toxicologie – Chimie – Imageries) a pour objectif de donner aux doctorants une large culture sur tout ce qui concerne la recherche et le développement des médicaments. Cette démarche est pluridisciplinaire et recouvre des domaines comme la chimie, les aspects cellulaires et moléculaires de la biologie, la bioinformatique, la pharmacologie, la toxicologie, l'imagerie et la thérapeutique.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Chimie / Sciences du vivant

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 8 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Biochimie / Chimie thérapeutique / Interface chimie-biologie / Modélisation moléculaire

SIGNALISATIONS ET RÉSEAUX INTÉGRATIFS EN BIOLOGIE (BIOSIGNE) (ED 568)

Les équipes de notre école doctorale (Biosigne, ED 568) explorent les mécanismes de la signalisation et communication en biologie. Les disciplines scientifiques concernées comprennent la biochimie, la biophysique, la biologie cellulaire et moléculaire, ainsi que toutes celles nécessaires à l'étude de la signalisation au sens large.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Sciences du vivant

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 5 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Aspects moléculaires et cellulaires de la biologie

STRUCTURE ET DYNAMIQUE DES SYSTÈMES VIVANTS (ED 577)

L'ED SDSV est une école doctorale de biologie abordant la recherche à la fois dans ces aspects fondamentaux et appliqués. Elle s'appuie sur un ensemble d'unités de recherche de haut niveau reconnues aux niveaux national et international. L'objectif de SDSV est de former des docteurs en leur donnant les meilleures clefs pour la poursuite de leur carrière, qu'elle soit académique ou dans une entreprise privée.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Sciences du vivant

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 12 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Biologie moléculaire et cellulaire / Neurosciences / Sciences de la vie et de la santé

SCIENCES HUMAINES, SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

ÉCONOMIE PANTHÉON-SORBONNE (ED 465)

L'école doctorale 465 (EPS) rassemble des équipes de recherche dans le domaine de l'économie et des disciplines connexes (mathématiques, statistiques et sociologie). Elle propose une formation d'excellence à la recherche en économie. Elle couvre un très large spectre de thèmes de recherche. Les doctorants d'EPS participent aux programmes d'enseignement et de recherche de l'Ecole d'Economie de Paris (Paris School of Economics).

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 7 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Analyse et politique économiques / Sciences économiques

ED EHESS (ED 286)

L'école doctorale de sciences sociales de l'EHESS est fondée sur la pratique de l'interdisciplinarité et sur l'ouverture internationale. Elle s'appuie sur la politique globale de l'établissement qui ne dissocie pas les objectifs de la formation de ceux de la recherche.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Mathématiques et applications / Sciences sociales / Sciences cognitives

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 17 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Etudes politiques / Histoire / Sciences de la société / Sociologie

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE (ED 188)

L'école doctorale d'Histoire moderne et contemporaine est issue de la fusion, en 2000, de deux écoles doctorales préexistantes, Occident moderne et Mondes contemporains. Depuis 2010 elle associe aussi les professeurs d'histoire moderne et contemporaine de l'Ecole des Chartes. Il s'agit d'une école doctorale misant plus sur l'excellence que sur le nombre, qui accorde une double priorité, dans le recrutement des doctorants, aux titulaires des concours (agrégés, certifiés, conservateurs du patrimoine) et à l'ouverture internationale.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Translitterae

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 8 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Histoire moderne et contemporaine

LETTRES, ARTS, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (ED 540)

La création de l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales s'est imposée en septembre 2010 pour permettre le développement, au niveau du doctorat, de la pluridisciplinarité ou de l'interdisciplinarité, une exploitation plus systématique et ordonnée des possibilités de coopération entre les différents départements et unités de recherche de l'ENS.

L'ED 540 a dans un premier temps accueilli uniquement des doctorants et des doctorantes travaillant aux interfaces entre sciences exactes, d'une part, et lettres et sciences humaines et sociales, d'autre part, avec l'ambition de faire surgir des travaux nouveaux aux frontières entre les disciplines, de promouvoir des objets de recherche qui ne pouvaient être traités que par l'appel à différentes disciplines. Elle est désormais encore plus ouverte. Au-delà de toutes ses spécialités, elle gère le suivi des doctorants relevant du programme SACRe.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Arts / Translitterae / Sciences cognitives / Sciences historiques

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 222 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Epistémologie, histoire des sciences et des techniques / Esthétique, histoire et théorie des arts / Géographie et urbanisme / Histoire des mondes modernes et contemporain / Histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux / Langues et littératures / Philosophie / Politique, pouvoir, organisation / SACRe, arts visuels / SACRe, cinéma / SACRe, composition musicale / SACRe, design / SACRe, théâtre / Sciences cognitives, neurosciences, psychologie / Sciences du langage / Sociologie et sciences du droit / Sociologie, démographie, anthropologie

SCIENCES HUMAINES, SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

BIOLOGIE, MÉDECINE, SANTÉ

ED EPHE - PSL (ED 472)

L'originalité de l'ED de l'EPHE réside dans sa méthodologie de la formation par la recherche et des enseignements singuliers inclus dans un éventail très large de champs de recherche, associant un degré de spécialisation important dans des disciplines rares. Cette originalité se situe également dans la conjonction de sections de sciences humaines et de sciences de la vie et de la terre qui peuvent offrir des collaborations inédites.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Sciences des religions / Sciences de la terre et biodiversité / Sciences du vivant / Sciences historiques

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 598 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : 59 spécialités réparties dans les trois mentions suivantes : « Histoire, textes, documents » (HTD) ; « Religions et systèmes de pensée » (RSP) ; « Systèmes intégrés, environnement et biodiversité » (SIEB).

SCIENCES HUMAINES, SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE, CHIMIE, SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

SCIENCES DE LA DÉCISION, DES ORGANISATIONS, DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ÉCHANGE (ED 543)

L'école doctorale "Sciences de la Décision, des Organisations, de la Société et de l'Echange" (SDOSE) est issue de l'école doctorale de Dauphine avec un élargissement de son périmètre aux laboratoires d'Economie, de Gestion et de STS (Sciences, Technologies, Société) de MINES Paris – PSL.

L'ambition de l'école doctorale SDOSE est de favoriser les synergies concernant les questions pédagogiques propres aux écoles doctorales, tout en respectant les spécificités des programmes doctoraux des deux établissements (Dauphine - PSL et MINES Paris – PSL) en matière de politique scientifique et de fonctionnement.

✦ Programme(s) gradué(s) de rattachement de l'ED : Droit / Finance / Management / Economie / Ingénierie ISAI / Informatique / Mathématiques et applications / Sciences sociales

✦ Nombre de doctorants PSL 2020/2021 : 363 doctorants

Inscrits dans la/les spécialité(s) suivante(s) : Droit / Economie / Informatique / Sciences / Sciences de Gestion / Sciences Economiques / Sciences Politiques / Sciences, technologies, sociétés / Sociologie

DIPLÔME D'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

DIPLÔME D'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'habilitation à diriger des recherches sanctionne la reconnaissance du haut niveau scientifique du candidat, du caractère original de sa démarche dans un domaine de la science, de son aptitude à maîtriser une stratégie de recherche dans un domaine scientifique ou technologique suffisamment large et de sa capacité à encadrer de jeunes chercheurs. Elle permet notamment d'être candidat à l'accès au corps des professeurs des universités.

Quatre établissements-composantes de PSL (École Pratique des Hautes Études - PSL ; Observatoire de Paris - PSL ; ENS - PSL ; Dauphine - PSL) délivraient l'HDR jusqu'à ce jour (une soixantaine d'HDR en 2020).

Conformément au décret du 5 novembre 2019, l'Université PSL est habilitée à délivrer le diplôme d'habilitation à diriger des recherches (Statuts, art. 13, 6°). Des délégations de gestion administrative de l'HDR PSL sont proposées aux 8 établissements-composantes ci-dessous qui seront opérateurs :

- Dauphine - PSL ;
- ENC - PSL ;
- Chimie Paris - PSL ;
- ENS - PSL ;
- École Pratique des Hautes Études - PSL ;
- ESPCI Paris - PSL ;
- Mines Paris - PSL ;
- Observatoire de Paris - PSL.

Le diplôme délivré est une Habilitation à diriger des recherches de l'Université PSL, présentée à [établissement opérateur].



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 34/2021

Règlement des études pour les formations de niveau licence

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article unique :

Le conseil d'administration approuve le règlement de la scolarité et des études des formations de 1^{er} cycle portées par l'Université PSL. Il est annexé à la présente délibération.

33 voix « pour »,

0 voix « contre »,

5 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS

Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

RÈGLEMENT DE LA SCOLARITÉ ET DES ÉTUDES

1^{er} CYCLE PORTE PAR L'UNIVERSITÉ PSL

Article 1 – Obligations de scolarité

Chaque étudiant ou étudiante des formations organisées par PSL doit se conformer au règlement de la scolarité qui est porté à sa connaissance lors de son inscription administrative et qui est disponible sur son portail étudiant. L'équipe de direction des formations est chargée de l'exécution du présent règlement.

Un manquement à l'une des obligations de scolarité peut entraîner le redoublement ou la non-obtention du diplôme. L'inscription administrative, la conformité aux modalités d'évaluation et à l'organisation de la formation, l'honnêteté intellectuelle ainsi que l'assiduité et la ponctualité sont des obligations de scolarité.

Les étudiants et étudiantes ayant contrevenu aux règles de fonctionnement de l'établissement peuvent faire l'objet de sanctions disciplinaires dans le cadre de la saisie de la section disciplinaire.

Article 2 - Modalités de recrutement pour la campagne Parcoursup 2021-2022

Les candidatures des étudiantes et étudiants se font par l'intermédiaire de Parcoursup, qui indique la liste des pièces à fournir par les candidates et candidats. Pour chacun des 4 parcours de formation (3 parcours du CPES : Humanités ; Sciences ; Économie, société et droit ; et un parcours de Sciences pour un monde durable), la sélection des candidatures est réalisée par une commission d'admission, où sont notamment représentés les membres de l'équipe de direction.

En deuxième et troisième années, les candidatures se font par un site internet dédié, qui indique la liste des pièces à fournir et qui est accessible à partir du site Internet de PSL. La sélection des candidatures est réalisée par une commission d'admission composée du directeur ou de la directrice du parcours concerné et des responsables des majeures qui lui sont associées, de la responsable de la scolarité à PSL, de la vice-présidente formation de PSL et, pour le CPES, de la proviseure adjointe du Lycée Henri IV. La liste des candidats et candidates retenus est dressée sous forme de procès-verbal, signé par la Vice-présidente formation de PSL. Une liste complémentaire peut également être dressée selon les mêmes conditions.

Article 3 - Inscriptions administratives et CVEC

L'inscription administrative consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant ou étudiante, le paiement des droits, la détermination du statut de l'étudiant ou étudiante et de sa

situation par rapport à sa couverture sociale. Nul ne peut être autorisé à accéder aux activités d'enseignement et aux examens s'il n'est pas régulièrement inscrit. L'inscription administrative est annuelle. Elle est valable de septembre de l'année n au 30 septembre de l'année n+1.

Pour valider l'inscription, les étudiants et étudiantes doivent s'acquitter au préalable de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) pour l'année universitaire en cours.

Disposition spécifique à certains parcours de troisième année. Les étudiants et étudiantes des parcours "Économie, société et droit", spécialité "Droit et gouvernance publique" ou "Sociologie et sciences politiques", ainsi que les étudiantes et étudiants du parcours "Sciences", spécialité mathématiques ou informatique sont inscrits administrativement en inscription seconde à l'université Dauphine-PSL dans la licence correspondant à leur spécialisation. Cette inscription seconde s'effectue à titre gracieux.

Article 4 - Inscriptions pédagogiques

L'inscription pédagogique s'effectue au sein du parcours. Elle consiste à formuler dans un contrat d'études le choix des enseignements, notamment des majeures et cours optionnels. Le contrat d'études est complété en ligne par l'étudiante ou l'étudiant sur le portail étudiant dédié et est validé par le directeur des études du parcours. Les étudiantes et étudiants sont tenus de choisir des enseignements compatibles avec le planning fixé par la scolarité. Sauf difficulté particulière, aucun changement d'enseignement ou d'horaire ne peut avoir lieu une fois que le contrat d'études est validé.

L'inscription pédagogique est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiante ou l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

En cas de difficulté, avant la validation des inscriptions pédagogiques, il appartient à chaque étudiante ou étudiant de fournir auprès du, de la responsable de la scolarité, le justificatif des contraintes particulières qu'il ou elle peut rencontrer.

Les étudiants ou étudiantes souhaitant changer de parcours au sein de leurs études peuvent en faire la demande auprès de la directrice du CPES et de SMD, soit au cours du mois de la rentrée, soit à l'issue du premier semestre, soit au jury de délibération en fin d'année pour la rentrée suivante. La direction rend sa décision après consultation du directeur ou de la directrice des études du parcours et des responsables des majeures concernées.

Lorsqu'une étudiante ou un étudiant choisit deux majeures dépendant de parcours différents, le parcours d'inscription est déterminé par la direction en fonction du profil de l'étudiant ou de l'étudiante. Par défaut, l'étudiant ou de l'étudiante demeure inscrit dans son parcours d'admission.

Article 5 - Assiduité et ponctualité

Les cours et les examens peuvent se dérouler du lundi au samedi inclus. Lors de chaque cours, les enseignantes et enseignants procèdent à l'appel des présents et établissent un relevé des absences qui est reporté dans le logiciel de scolarité. Sauf exceptions prévues au sein des programmes de la formation suivie, les cours et les examens ont un caractère obligatoire. Si une étudiante ou un étudiant est signalé absent trois fois dans une UE de 24h ou plus au cours d'un même semestre, sans justification valable, il ou elle obtient la note finale de zéro à cette UE. Pour les UE de moins de 24h, une seule absence est tolérée.

Les étudiantes et étudiants doivent faire preuve d'assiduité et la ponctualité pour toutes les obligations liées à leur scolarité (cours, respect des dates d'inscriptions, etc.). Les étudiantes et les étudiants doivent justifier de leurs absences éventuelles auprès de l'assistante de scolarité, tout en informant leurs enseignantes et enseignants. Le justificatif de l'absence est produit dans les meilleurs délais, et au plus tard une semaine après le jour de l'absence constaté. Une absence est justifiée par l'un des motifs ou documents suivants : certificat de transport

ou de maladie ; certificat de décès d'un proche ; congé maternité ou paternité ; convocation à un concours ou examen ; participation à un jury d'assise ; convocation à une instance pour les élues et élus. L'étudiante ou l'étudiant qui fournira un certificat médical falsifié sera traduit en conseil de discipline et risquera l'exclusion de toute université française pour une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans.

Des retards répétés peuvent être comptabilisés comme une absence.

Lorsqu'un cours est annulé et une séance de remplacement programmée, l'assiduité est obligatoire sauf dans le cas d'un conflit horaire entre plusieurs cours.

Les enseignements peuvent se faire en présentiel et/ou à distance pour des raisons sanitaires notamment. Dans ce cas, l'enseignante ou l'enseignant informera les étudiants et étudiantes des modalités spécifiques de son cours ainsi que des outils numériques utilisés. Une étudiante ou un étudiant qui rencontre des difficultés d'accès à l'enseignement à distance doit en informer l'assistante pédagogique dans les meilleurs délais. À défaut, toute absence de connexion à un cours à distance sera considérée comme une absence non justifiée.

Article 6 - Principes généraux sur les évaluations

Les enseignements de la première année à la troisième année sont organisés en semestres 1 à 6. Chaque semestre est constitué de plusieurs unités d'enseignement ou UE. La note finale d'une UE est obtenue en contrôle continu pour les semestres 1 à 4, et par la moyenne du contrôle continu et/ou de l'examen terminal pour les semestres 5 et 6. Les notes de contrôle continu peuvent faire intervenir plusieurs éléments : assiduité, notes de participation, interrogations écrites ou orales, devoirs, etc. Sauf disposition contraire précisée dans le syllabus, la moyenne de chaque UE de deux heures hebdomadaires ou plus est basée sur plusieurs évaluations, dont aucune ne peut contribuer pour plus de 50% à la note finale de l'UE.

Les copies doivent être remises aux étudiantes et étudiants avant l'évaluation suivante. Les modalités d'évaluation de chaque UE sont annoncées en début de semestre et ne peuvent pas être modifiées en cours de semestre sauf circonstances exceptionnelles.

Une étudiante ou un étudiant absent à un examen se voit attribuer la note de zéro. Si cette absence est justifiée, l'enseignant ou l'enseignante met en place les modalités d'un rattrapage. La nouvelle note se substitue au zéro. Il ou elle peut aussi convenir de ne pas prendre en compte cette épreuve dans le calcul de la moyenne de l'UE dès lors que l'épreuve considérée ne représente pas plus de 40 % de la note finale.

Une épreuve de contrôle continu intégral ne fait pas l'objet d'une convocation si elle a lieu pendant une heure d'enseignement obligatoire. La date, l'heure, le lieu de l'épreuve de contrôle continu intégral qui se déroule en dehors d'une heure d'enseignement obligatoire doit faire l'objet d'une annonce par courrier électronique au moins 15 jours avant les épreuves.

Article 7 - Validation d'une UE et rattrapages

La note finale d'une UE est la moyenne des notes obtenues dans le cadre du contrôle continu de l'UE. Une UE dont la note finale est supérieure ou égale à 10/20 est validée. La validation de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. Une UE capitalisée ne peut pas être repassée ultérieurement.

Une note inférieure à 10/20 empêche la validation de l'UE et l'obtention des crédits. Toute note finale inférieure à 6/20 dans une UE obligatoire est éliminatoire : l'obtention de cette note rend impossible la validation du semestre, quelle que soit la moyenne générale.

Article 8 - Validation d'un semestre

Un semestre compte au moins 30 ECTS. Un semestre est considéré comme validé si la moyenne des UE du semestre est supérieure ou égale à 10/20, les UE se compensant entre elles, sous réserve de n'avoir obtenu aucune note éliminatoire. La validation d'un semestre entraîne la validation de toutes les UE de ce semestre et des crédits ECTS.

Article 9 - Validation d'une année et passage dans l'année supérieure

L'année est validée si chaque semestre est validé. Le jury peut décider de procéder à la mise en œuvre de compensations entre des UE du 1er et des UE du 2e semestre sous réserve que la moyenne générale de l'année soit supérieure à 10/20 et si l'étudiant n'a obtenu aucune note éliminatoire. La validation d'une année entraîne la validation de chacun des deux semestres et emporte l'acquisition des ECTS correspondants. Elle vaut autorisation de passage en année supérieure.

Pour le passage en deuxième année, l'accès à une majeure est conditionné à l'obtention d'une note finale supérieure ou égale à 10/20 dans la ou les UE correspondant à la majeure. Un étudiant ou une étudiante n'ayant pas suivi la discipline correspondante en première année ne pourra pas choisir la majeure correspondante en deuxième année.

Pour le passage en troisième année, le choix de la spécialisation est conditionné à l'obtention d'une note finale supérieure ou égale à 10/20 dans la majeure correspondante en deuxième année. Il appartient au jury de valider l'accès à une majeure de deuxième année ou à une spécialisation de troisième année, ou de proposer à l'étudiant ou à l'étudiante un autre parcours adapté à ses résultats. En fonction de la moyenne finale de l'année, le jury de fin d'année attribue à tout étudiant déclaré « reçu », l'une des mentions suivantes :

- mention Passable (P), si $10 \leq MF < 12$;
- mention Assez Bien (AB), si $12 \leq MF < 14$;
- mention Bien (B), si $14 \leq MF < 16$;
- mention Très Bien (TB), si $MF \geq 16$.

Passage conditionnel : un étudiant ou une étudiante n'ayant pas validé sa première ou sa deuxième année peut être admis à poursuivre ses études dans l'année supérieure selon sa situation après avis du jury de fin d'année. Il lui faudra valider les crédits restants l'année suivante dans la limite de 6 ECTS par semestre.

Article 10 - Comptabilisation des options facultatives

Les étudiantes et étudiants peuvent, avec l'accord du directeur ou de la directrice de parcours, s'inscrire dans une ou des « options facultatives ». Les notes de toutes les options suivies durant le semestre figurent sur le relevé de notes semestriel.

Dès lors que l'étudiant ou de l'étudiante a validé son semestre, le jury peut ajouter à la moyenne finale du semestre un vingtième des points situés au-dessus de la moyenne de chaque note finale obtenue par l'étudiant ou étudiante dans chacune de ses options facultatives. L'ajout est plafonné à 0,5 points par semestre. Par exemple, un étudiant ou une étudiante ayant validé son semestre 1 avec une moyenne générale de 12/20, et ayant obtenu une note finale de 14/20 à son option facultative, se voit attribuer un supplément de 0,2 points, validant ainsi son semestre avec 12,2/20 de moyenne générale. Le même étudiant ou la même étudiante, s'il ou elle a suivi deux options facultatives et obtenu pour chacune d'elle la note finale de 14/20, se voit attribuer un supplément de 0,4 points, validant ainsi son semestre avec 12,4/20 de moyenne générale. Le même l'étudiant ou de l'étudiante qui aurait suivi deux options facultatives et obtenu pour chacune d'elle la note finale de 17/20, se verrait attribuer un supplément de 0,5 points, validant ainsi son semestre avec 12,5/20 de moyenne générale.

Une note inférieure à 10/20 dans une option facultative n'a pas d'impact sur la validation du semestre. Les options facultatives ne peuvent pas être comptabilisées pour majorer la moyenne générale d'une étudiante ou un étudiant qui n'aurait pas préalablement validé son semestre.

Disposition spécifique pour la valorisation de l'engagement étudiant : Conformément à l'article 29 de la loi égalité et citoyenneté et au décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants et étudiantes dans la vie associative, sociale ou professionnelle, l'Université PSL valorise l'engagement associatif de ses étudiantes et étudiants.

Afin de pouvoir être validé dans le cadre de la formation, l'engagement étudiant doit répondre à certains critères :

- L'engagement doit être d'intérêt général ou en connexion directe avec une association PSL.
- L'engagement doit s'étaler sur au moins une année universitaire.
- Un dossier complet doit être fourni. Celui-ci détaille à la fois les actions de l'association, les actions qu'il ou elle a mené au sein de la structure, ainsi qu'une analyse des compétences acquises dans le cadre de cette expérience.

L'engagement étudiant est évalué au titre d'une option annuelle, à la fin du semestre de printemps. Les étudiantes et étudiants souhaitant voir leur engagement étudiant validé en tant qu'option doivent rendre un dossier au responsable ou à la responsable de scolarité avant le 1er juin.

Ce dossier est examiné en commission de valorisation de l'engagement étudiant, qui se réunit une fois par an. La commission fournit un avis écrit sur chacun des dossiers et donne une note. La commission est composée de :

- Le directeur ou la directrice du parcours de formation concerné,
- Les responsables de majeures du parcours concerné,
- Le ou la chargé(e) responsable vie étudiante de PSL.

Article 11 – Les stages

Les stages sont des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'étudiante ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle. L'étudiante ou l'étudiant se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par l'établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil (Art L124-1 du code de l'éducation). Tout stage doit donner lieu à l'élaboration d'une convention de stage signée par l'ensemble des personnes mentionnées dont le directeur ou la directrice des études du parcours.

Les étudiantes et étudiants qui le souhaitent ont la possibilité d'effectuer un stage en dehors de la période scolaire, sous réserve de l'accord du directeur ou de la directrice de leur parcours.

Les stages conventionnés doivent impérativement se terminer avant la rentrée universitaire. Les dates de début ou de fin de stage ne sauraient dispenser les étudiants et les étudiantes des examens de rattrapage ou des premières semaines de la rentrée universitaire.

La convention de stage doit être complétée et signée par l'ensemble des parties, et un exemplaire doit être remis à l'assistant ou à l'assistante pédagogique avant le début du stage. Elle doit obligatoirement préciser les missions attendues.

Toute convention de stage à l'étranger doit être accompagnée de l'annexe « Convention de stage à l'international » fournie par la scolarité. Avant leur départ, les étudiants et étudiantes faisant une mobilité à l'international sont par ailleurs invités à s'inscrire sur le site Ariane (diplomatie.gouv.fr), qui permet de se signaler gratuitement et facilement auprès du ministère des Affaires Etrangères. Les stages dans les zones « formellement déconseillées » (zones rouges) et en zone « déconseillée sauf raison impérative » (zone orange) par le ministère des Affaires étrangères ne sont pas autorisés.

Article 12 – Evaluation des enseignements et de la formation

Les étudiants pourront être sollicités pour évaluer les enseignements suivis au cours de l'année universitaire. La participation à l'évaluation est alors obligatoire.

Article 13 – Conditions d'obtention du diplôme et mentions

L'obtention du diplôme est conditionnée à l'obtention de chacune des années d'étude dans les conditions mentionnées à l'article 25 et à la validation d'une certification de niveau de langue anglaise. Des séances de préparation aux tests d'anglais (IELTS, TOEFL ou TOEIC) sont organisées en troisième année. Les frais d'inscription à l'un de ces tests sont pris en charge par l'Université PSL pour les boursiers du CROUS, sous réserve d'une présence assidue aux séances de préparation. Une moyenne finale est attribuée à l'étudiant ou à l'étudiante pour l'obtention de son diplôme, elle correspond à la moyenne des moyennes annuelles à laquelle s'ajoutent les points obtenus en options facultatives.

Seuls les semestres suivis au sein de la formation peuvent être pris en compte dans le calcul de cette moyenne finale du diplôme.

En fonction de cette moyenne finale du diplôme, le jury de fin d'année attribue à tout étudiant ou étudiante déclaré « reçu », l'une des mentions suivantes :

- mention Passable (P), si $10 \leq MF < 12$;
- mention Assez Bien (AB), si $12 \leq MF < 14$;
- mention Bien (B), si $14 \leq MF < 16$;
- mention Très Bien (TB), si $MF \geq 16$.

Conformément à l'article 13 du présent règlement, le jury de fin d'année peut attribuer une mention à un étudiant ou une étudiante dont la note ne correspond pas à ces exigences. Les options facultatives sont prises en compte au moment du jury pour l'octroi des mentions.

Article 14 - Jurys de délibération

Les jurys de fin d'année prennent les décisions qui leur incombent en toute souveraineté et en toute indépendance à partir de l'ensemble des résultats obtenus par chaque étudiant ou chaque étudiante. Les notes et les crédits obtenus à chaque enseignement sont attribués définitivement par le jury.

Le jury est nommé par le Président de l'université. Il est composé au moins pour moitié de chercheurs et chercheuses participant à la formation. Le président ou la présidente du jury est le directeur ou la directrice du parcours. La composition des jurys est affichée à la scolarité et disponible sur le portail étudiant.

A l'issue de la délibération, les résultats sont affichés. L'affichage après délibération du jury ne fera apparaître que les résultats « admis » ou « ajourné » sans les notes (article 78-753 du 17 juillet 1978). La délibération du jury donne lieu à un procès-verbal signé par le président ou la présidente du jury. Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants et étudiantes.

Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au directeur ou à la directrice du parcours concerné et à la directrice du CPES et de SMD dans un délai d'un mois à compter de la publication des résultats. Il est rappelé que les étudiants et les étudiantes ne peuvent pas remettre en cause le pouvoir souverain d'appréciation du jury. En cas d'erreur matérielle dans le report des notes, il appartient au jury de rectifier l'erreur et de procéder à une nouvelle délibération dans un délai de quatre mois au plus.

Article 15 - Fraude et plagiat

En cas de flagrant délit de fraude ou de tentative de fraude aux examens, le ou la responsable de la surveillance de la salle prend toutes mesures pour faire cesser la fraude (sans interrompre pour autant la participation à l'épreuve entamée) et transmet les éléments à la direction de sa formation afin d'engager la procédure disciplinaire.

Le plagiat est constitué lorsque l'étudiant ou l'étudiante a rendu un travail qui ne permet pas de distinguer sa pensée propre d'éléments d'autres auteurs. Il peut se caractériser par l'absence de citation d'un groupe de mots consécutifs, par la reformulation ou la traduction, par la copie. Le logiciel anti-plagiat Compilatio permet aux enseignants de contrôler l'originalité des travaux rendus.

En cas de soupçon de plagiat, l'enseignant ou l'enseignante doit informer l'équipe de direction de la formation et lui communiquer les éléments dont il ou elle dispose. Lorsqu'un plagiat est avéré, la note de 0 est attribuée à l'évaluation. Une procédure disciplinaire peut être déclenchée. La sanction peut aller jusqu'à l'exclusion.

Article 16 - Aménagements d'études

L'étudiante ou étudiant qui est empêché de poursuivre ses études ou qui choisit de les interrompre pour des motifs personnels, peut demander à bénéficier d'un aménagement d'études. La demande est transmise au directeur ou à la directrice du parcours et à la scolarité qui prend une décision au vu du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante. Cette décision doit ensuite être validée par la direction de la formation.

Suivants les cas, plusieurs aménagements sont possibles :

- Interruption de scolarité : Durant l'année d'interruption, l'étudiant ou étudiante n'est plus inscrit à PSL. Il ou elle n'a donc plus à ce titre d'assurance sociale étudiante et ne peut demander le bénéfice d'une convention de stage impliquant PSL. Il ou elle a cependant le droit de réintégrer son cursus à l'issue de cette année d'interruption.
- Étalement de scolarité : certains enseignements sont reportés à un semestre ultérieur. La validation de l'année ou du cycle est reportée. Peuvent bénéficier d'un étalement de scolarité, en application des dispositions de l'arrêté du 23 avril 2002, les étudiants et étudiantes appartenant aux catégories suivantes : étudiants et étudiantes chargés de famille, étudiants et étudiantes engagés dans plusieurs cursus universitaires, étudiants et étudiantes handicapés, sportifs de haut niveau. Au titre de ce régime spécial, les étudiants et étudiantes concernés et qui en font expressément la demande auprès du directeur du parcours et de la scolarité peuvent bénéficier d'une dispense d'assiduité pour une partie des enseignements. Par ailleurs, les étudiants et étudiantes indisponibles pour raison de santé sur une période d'au moins 30 jours consécutifs pourront demander à bénéficier du régime spécial. Le ou la responsable de la formation précisera l'application de cette disposition, soit pour la période d'indisponibilité, soit pour l'ensemble du semestre, au vu de la demande de l'étudiant ou étudiante et des justificatifs médicaux présentés. Les étudiants et étudiantes justifiant d'une activité salariée peuvent, sur leur demande dûment motivée, bénéficier de ce régime spécial. Le ou la responsable de la formation évalue la demande des étudiants et étudiantes concernés en tenant compte des justificatifs fournis et des exigences spécifiques du cursus. Dans tous les cas, sauf motif grave et imprévisible survenant en cours de scolarité, les candidats et candidates intéressés par le régime spécial devront en faire la demande dans le mois qui suit le début des enseignements auprès du responsable de la formation.
- Césure : les étudiants et étudiantes peuvent bénéficier d'un semestre ou une année de césure après accord de la direction des études et de la scolarité. La période de césure est indivisible : elle est au minimum d'un semestre universitaire et au maximum d'une année universitaire et débute obligatoirement en même temps qu'un semestre universitaire. L'étudiant ou l'étudiante en césure s'acquitte de droits d'inscription à taux réduit et reste redevable de la CVEC.

La césure peut être effectuée dès la première année du cursus mais ne peut l'être après la dernière année de cursus. Elle peut prendre plusieurs formes :

- Formation dans un autre domaine en France ou à l'étranger ;
- Expérience professionnelle (emploi) ;
- Stage sous condition d'une inscription dans une autre formation pendant l'année de césure ;
- Engagement bénévole ou volontariat (solidarité internationale, international, associatif, européen, en administration, en entreprise) ;
- Service civique ;
- Entrepreneurat (dans le cadre du dispositif PEPITE et sous statut étudiant entrepreneur) ;
- Autre expérience personnelle

La période de césure, lorsqu'elle est d'une durée égale à un semestre, peut prendre la forme d'un stage ou d'une période en milieu professionnel, au sens de la loi du 10 Juillet 2014 tendant à l'encadrement des stages et l'amélioration du statut des stagiaires et du dispositif du service civique. En particulier, le stage ne pourra excéder une période de 6 mois et devra être inclus dans une formation dispensant au minimum 200 h de formation. Dans ce cas seulement, la césure donne lieu à la signature d'une convention de stage. Il n'est pas possible de bénéficier d'une période de césure sur une année universitaire entière pour réaliser un stage (sauf si l'étudiant ou étudiante est inscrit ou inscrite dans une autre formation pendant son année de césure).

Si la période de césure consiste à suivre une formation, l'étudiant ou l'étudiante peut conserver automatiquement le bénéfice de la bourse d'enseignement supérieur (s'il ou elle continue de remplir les conditions habituelles d'assiduité, de présence aux examens et de progression dans les études). Dans tous les autres cas de césure, le droit à bourse peut être maintenu sur décision du Président ou de la Présidente de l'université. Lorsque le droit à bourse est maintenu, celui-ci entre dans le décompte du nombre de droits à bourse ouverts à l'étudiant au titre de chaque cycle d'études.

Article 17 – Redoublement

Le redoublement n'est pas de droit et reste exceptionnel. Le jury de fin d'année peut le proposer pour des motifs médicaux ou tenant à la situation personnelle de l'étudiant ou étudiante. Il est validé par l'équipe de direction. Il peut entraîner la suppression des bourses accordées par le CROUS et par PSL. Un seul redoublement par année d'études peut être autorisé par décision du jury, sauf raisons exceptionnelles.

Le jury de fin d'année peut accorder à l'étudiant ou l'étudiante redoublant un report d'une partie ou de toutes les notes des EC de l'année précédente dont la moyenne semestrielle était supérieure ou égale à 10/20.

Article 18 - Propriété intellectuelle, publications et diffusion des supports

L'utilisation du nom et du logo d'un établissement-composante de PSL et de PSL est prohibée, sauf dans le cadre de travaux effectués au sein de la formation et avec l'accord de la direction de la communication, à qui la demande est adressée.

Lorsque les étudiants et étudiantes ont des raisons de communiquer avec un public extérieur à l'Université PSL (reportages, journalisme, promotion, etc.), ils et elles doivent d'abord consulter les services chargés des admissions ou de la communication.

L'établissement met à la disposition des personnes suivant une formation des publications et ressources pédagogiques protégées par la législation sur le droit d'auteur. L'utilisation de ces ressources obéit aux règles suivantes : la reproduction partielle ou intégrale d'un ouvrage est interdite sans l'accord de l'auteur et/ou de l'éditeur. La copie réalisée par une personne suivant une formation doit être destinée à un usage exclusivement privé, ce qui exclut notamment toute reprographie à des fins collectives ou toute mise en ligne sur internet.

Quel que soit le mode de diffusion, y compris de façon dématérialisée, sauf dispositions contractuelles contraires, les travaux réalisés dans le cadre de la formation par une ou plusieurs personnes suivant une formation, leur appartiennent.

Les personnes suivant une formation peuvent, sous leur responsabilité, rédiger et diffuser des publications dans l'enceinte de l'établissement conformément aux conditions exposées ci-dessous. Toute publication ne peut être diffusée dans l'enceinte de l'établissement qu'après accord préalable du responsable de sa formation.

Les publications, quel que soit le support de diffusion (papier ou numérique), doivent respecter les lois en vigueur, notamment la loi du 29 juillet 1881, et ne doivent pas porter atteinte à l'ordre public ni aux droits des tiers. En particulier :

- Les messages ne doivent pas contenir d'insultes, d'attaques personnelles, d'atteintes à la dignité humaine, de déclarations discriminatoires, racistes ou sexistes.
- Le droit de réponse doit être assuré.
- Avant leur diffusion, la directrice ou le directeur de parcours doit recevoir une copie des publications diffusées ou distribuées dans l'enceinte de l'établissement. Cette copie doit comporter notamment l'indication du nom du ou des auteurs et auteures des articles, ainsi que l'indication du responsable de la publication, le moment et le lieu de diffusion.

La responsabilité personnelle des auteurs est engagée par tous leurs écrits. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, le Président de l'Université peut suspendre ou interdire la diffusion de la publication à l'intérieur de l'établissement.

Les photographies et films réalisés par les personnes suivant une formation dans l'enceinte de l'établissement sont soumis à l'autorisation préalable du responsable de leur formation ainsi que des personnes figurant sur les photographies et films.

Article 19 : Droit à l'image

Les étudiants et étudiantes inscrits aux formations de PSL acceptent la captation et l'utilisation de leur image dans le cadre de l'organisation de leur formation et de la vie étudiante (utilisation de photo, de vidéo ou de témoignage sur tous supports). Pour la promotion de celles-ci, ils et elles sont libres de le refuser. L'utilisation de son image fait l'objet d'une autorisation signée par lui ou par elle, dans le respect des dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Eu égard au respect du droit d'auteur et au droit à l'image des enseignants-chercheurs et des enseignantes-chercheuses, chaque étudiant et étudiante s'interdit expressément de reproduire et diffuser sans autorisation préalable toute captation de cours, notamment sur les réseaux sociaux.

Article 20 : Protection des données personnelles

Pour l'organisation de ses formations, PSL est amené à collecter et traiter des données personnelles de ses étudiants et étudiantes, conformément à ses obligations de service public. A ce titre, elle garantit le respect des

dispositions législatives et règlement en vigueur et notamment le règlement européen n°679/2016 dit « Règlement général pour la protection des données » (RGPD).

Les données concernées peuvent être des données de civilité, ses coordonnées et des informations sur le cursus universitaire et sur leur situation économique. Elles sont traitées dans le seul but d'organiser les formations dispensées ainsi que les actions de vie étudiante.

Tout étudiant et toute étudiante peut exercer ses droits d'accès et de rectification de ses données en transmettant une demande à : donnees.personnelles@psl.eu

Article 21 - Messagerie et compte informatique

Tout au long de leurs études à l'Université PSL, les étudiants et étudiantes disposent d'une adresse électronique institutionnelle sous la forme prénom.nom@psl.eu, qui leur est communiquée au moment de leur inscription administrative. L'utilisation de cette adresse de messagerie ainsi que les ressources informatiques mises à la disposition des étudiants et étudiantes (Office 365, espace numérique de travail Pégasus) doivent se faire dans le respect de la charte informatique portée à leur connaissance lors de l'inscription administrative.

C'est à cette adresse électronique @psl.eu, et uniquement à celle-ci, que sont envoyées par l'administration toutes les informations d'ordres pédagogique et administratif, ainsi que les informations relatives aux activités scientifiques, culturelles ou sportives de PSL.

Sauf à la demande de l'autorité judiciaire ou d'une autorité administrative dûment habilitée, PSL n'exerce aucune surveillance ni aucun contrôle éditorial sur les messages envoyés dans le cadre de la messagerie électronique individuelle. PSL ne pourra être tenue pour responsable des propos qui y seront tenus. Néanmoins, PSL se réserve le droit de désactiver temporairement ou définitivement l'adresse électronique individuelle pour le cas où elle aurait été utilisée pour propager des propos constitutifs d'une infraction pénale ou qui incitent à la commission d'une infraction pénale, dans un délai de 5 jours après avoir demandé au titulaire de la messagerie concernée de fournir toutes explications.

Article 22 - Bizutage

L'article 225-16-1 du code pénal dispose que : « Hors les cas de violences, de menaces ou d'atteintes sexuelles, le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaires et socio-éducatif est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500€ d'amende ».

Hors les sanctions pénales prévues par cet article, des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive seront prises à l'égard des étudiants et étudiantes responsables d'actes de bizutage.

Article 23 - Respect d'autrui et du principe de laïcité

Sont strictement interdits les actes de prosélytisme, les manifestations de discrimination, les incitations à la haine et toute forme de pression physique et psychologique visant à imposer un courant de pensée religieux, philosophique ou politique qui s'opposerait au principe de laïcité et plus généralement de violences physiques ou verbales punies par les textes législatifs ou réglementaires.

Aucune raison d'ordre religieux, philosophique, politique, ainsi qu'aucune considération de sexe ne peut être invoquée pour refuser de participer à certains enseignements, empêcher d'étudier certains ouvrages ou auteurs, refuser de participer à des examens, contester les sujets, les choix pédagogiques ou des examinateurs. Le port de tenues ne permettant pas l'identification des personnes est prohibé.

Article 24 - Règlements intérieurs des établissements partenaires d'enseignement ou de logement

Lorsque des formations ont lieu au sein de locaux d'établissements de PSL et de partenaires, les étudiants et étudiantes sont tenus de prendre connaissance et de respecter les règlements intérieurs des différents établissements. Tout manquement à l'un de ces règlements peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.

Lorsque les étudiants ou étudiantes bénéficient d'un logement universitaire, ils sont tenus de respecter les locaux, de prendre connaissance et de respecter les règlements internes à ces établissements. Tout manquement peut faire l'objet de sanctions disciplinaires et d'une exclusion de ces infrastructures ou de la formation.

Article 25 - Sanctions disciplinaires

Tout manquement au présent règlement peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive. La section disciplinaire est saisie par le Président de PSL. Conformément à l'article 15-4 du règlement intérieur de l'Université PSL, les membres de la section disciplinaire sont désignés respectivement par et parmi les membres du Sénat académique. Le président ou la présidente de la section disciplinaire est professeur des universités. Il ou elle est élu par l'ensemble des chercheurs et chercheuses de la section. Les sanctions sont fixées par un décret en Conseil d'État. Elles peuvent aller de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 35/2021

Droits d'inscription 2021-2022 des formations de niveau licence

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu l'arrêté du 21 septembre 2015 conférant le grade de licence au Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures ;

Vu l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 17 juin 2021 relative au gel des droits d'inscription au titre de l'année universitaire 2021-2022 dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13, 17° ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve, pour l'année universitaire 2021-2022, les droits d'inscription au Cycle Pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures (CPES) ainsi qu'au diplôme d'établissement « Sciences pour un monde durable » (SMD) qui sont alignés sur les taux des droits d'inscription des diplômes nationaux relevant du cycle de licence de l'arrêté fixant, pour chaque année universitaire, les droits d'inscription d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Article 2 :

Les étudiants en césure ou inscrits en double cursus dans un établissement-composante de l'Université PSL bénéficient du taux réduit applicable aux diplômes nationaux relevant du cycle de licence, conformément à l'arrêté susmentionné.

Article 3 :

Les étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux, d'une autre bourse du gouvernement français ou d'une bourse d'un gouvernement étranger dans le cadre d'un partenariat sont exonérés de droits d'inscription.

Article 4 :

En cas de démission de l'une des formations, la demande de remboursement des droits d'inscription doit être formulée par l'étudiant démissionnaire à PSL avant la date du 31 octobre 2021.

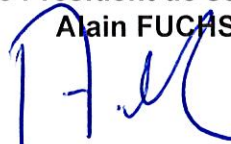
En cas de césure au cours de l'année universitaire, la demande de remboursement des droits d'inscription doit être formulée par l'étudiant en césure à PSL avant la date du 31 janvier 2022.

33 voix « pour »,

0 voix « contre »,

5 abstention(s),

Le Président de séance
Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 36/2021

Règlement des études du DU « Innovation et Entrepreneuriat » et du Certificat en ligne « Transformation numérique »

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve le règlement de scolarité et des études du diplôme universitaire « Innovation et Entrepreneuriat » pour l'année universitaire 2021-2022, annexé à la présente délibération.

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve le règlement de scolarité et des études du certificat en ligne « Transformation numérique » pour l'année universitaire 2021-2022, annexé à la présente délibération.

33 voix « pour »,

5 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS

Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

Doc 12 - Règlements des études et attendus
DU Innovation et Entrepreneuriat à Impact
Certificat en ligne de Transformation numérique

Diplôme Universitaire « Innovation et Entrepreneuriat à Impact »

Règlement des études

Année universitaire 2021—2022

Titre I : PREAMBULE

Article I-1 : Information des étudiants concernant le Règlement des Etudes

Un exemplaire du Règlement des Etudes est porté à la connaissance de l'étudiant lors de son inscription administrative ou au plus tard dans le mois qui suit le début des enseignements. Il doit être signé par celui-ci lors de la validation de son inscription.

Article I-2 : Exécution

Le responsable de la formation est chargé de l'exécution du présent règlement.

Titre II : DISPOSITIONS GENERALES

Article II-1 : Modalités de recrutement

Les candidatures se font via le site internet dédié, lequel précise les modalités ainsi que la liste des pièces à fournir. Après une pré-sélection, les candidats sélectionnés sont auditionnés devant deux membres du jury. La liste des candidats retenus est arrêtée dans un procès-verbal, adressé à l'ensemble du jury par le responsable du DU ou son représentant. Si besoin est, une liste complémentaire peut également être dressée.

Article II-2 : Inscription administrative, droits de scolarité et sécurité sociale

Pour valider son inscription à la formation en vue de l'obtention du Diplôme « Innovation et Entrepreneuriat à Impact » de PSL, chaque étudiant doit s'acquitter du versement des droits de scolarité, de la CVEC et de la médecine préventive.

Article II-2-1 : Inscription administrative

L'inscription administrative est annuelle et se fait via le site internet dédié. Avant toute inscription, le règlement de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) doit être acquitté auprès de son établissement principal pour les étudiants en formation initiale.

Article II-2-2 : Droits de scolarité

Le conseil d'administration de l'Université PSL fixe le montant des droits de scolarité. Ces droits sont obligatoires.

Article II-3 : Organisation des études

S'agissant d'une formation hybride, l'étudiant disposera de temps de formation asynchrone (gestion libre de son temps) et synchrone (présence obligatoire en ligne ou en présentiel). Le détail de l'organisation du temps sera présenté par chaque enseignant.

Durée de la formation : année universitaire.

Formes d'enseignement proposées :

- Formation initiale
- Formation continue

TITRE III : MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Article III-1 : Evaluation

Le diplôme est réparti en 6 unités d'enseignement (UE) pour un total de 24 ECTS.

- UE 1 : Enjeux sociaux et environnementaux, limites planétaires et analyse critique du développement durable (5 ECTS)
- UE 2 : Théorie de la conception et méthodes d'innovation (4 ECTS)
- UE 3 : Finance d'entreprise et gestion de la propriété intellectuelle (3 ECTS)
- UE 4 : Finance d'impact et fonds d'investissements (3 ECTS)
- UE 5 : Pensée business model et entrepreneuriat à impact (3 ECTS)
- UE 6 : Conception de projet entrepreneurial (6 ECTS)

Chaque unité d'enseignement donne lieu à une évaluation spécifique par chaque enseignant responsable d'unité d'enseignement.

Les étudiants sont évalués sur :

- La participation pendant les cours (15%)
- La réalisation de questionnaire de contrôle de connaissance (25%)
- La réalisation et la soutenance de projet en équipe ou en individuel (60%)

L'évaluation de chaque UE donne lieu à l'attribution d'une note sur 20.

Article III-2 : Validation du diplôme

Le diplôme est validé sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :

- la moyenne globale des six U.E est supérieure ou égale à 10 ;
- toutes les notes se compensent dès lors qu'elles sont supérieures ou égales à 6 (un rattrapage peut être organisé pour les notes <6).

Mentions

En fonction de cette moyenne finale du diplôme, le jury de fin d'année attribue à tout étudiant déclaré « reçu », l'une des mentions suivantes :

- mention « Passable » (P), si $10 \leq MF < 12$;
- mention « Assez Bien » (AB), si $12 \leq MF < 14$;
- mention « Bien » (B), si $14 \leq MF < 16$;
- mention « Très Bien » (TB), si $MF \geq 16$.

Article III-3 : Jury

Un jury désigné par le Président de l'université, présidé par le responsable pédagogique de la formation et comprenant des enseignants de la formation, délibère sur la délivrance du diplôme. La validation des UE comme la délivrance du diplôme sont prononcées après délibération du jury. La décision du jury est souveraine.

Article III-4 : Conditions de redoublement

Le redoublement est exceptionnel et est accordé par décision spéciale du jury.

TITRE IV : DISCIPLINE

Article IV-1 : Règlements intérieurs des établissements partenaires

Les enseignements de PSL ont majoritairement lieu au sein de Mines Paris-PSL et de Dauphine Paris-PSL, et autres établissements qui viendraient s'ajouter à cette liste. De ce fait, les étudiants sont tenus de prendre connaissance et de respecter les règlements intérieurs des différents établissements. Tout manquement à l'un de ces règlements peut faire l'objet de sanctions disciplinaires. Tout manquement aux règles élémentaires de probité et d'honnêteté (plagiat, fraudes concernant les examens, etc.) constitue un manquement aux obligations de scolarité.

En cas de soupçon de fraude lors d'un examen, l'étudiant est autorisé à terminer son devoir. La mention d'une fraude éventuelle sera portée au procès-verbal par l'enseignant responsable en présence de l'étudiant. En cas de soupçons de plagiat, l'enseignant doit informer le responsable du programme et lui communiquer les éléments dont il dispose. Le plagiat est constitué lorsque l'étudiant a rendu un travail qui ne permet pas de distinguer sa propre pensée d'éléments d'autres auteurs : il peut se caractériser par l'absence de citation d'un groupe de mots consécutifs, par la reformulation ou la traduction, par la copie. Lorsqu'un plagiat est avéré, la note de 0 est attribuée à l'évaluation correspondante. La section disciplinaire peut être saisie pour sanctionner, le cas échéant, l'étudiant.

Article IV-2 : Bizutage

L'article 225-16-1 du Code pénal dispose que : « *Hors les cas de violences, de menaces ou d'atteintes sexuelles, le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire et socio-éducatif est puni de six mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende* ».

Hormis les sanctions pénales prévues à l'article cité ci-dessus, des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive seront prises à l'égard des étudiants reconnus responsables d'actes de bizutage par la section disciplinaire de l'université.

Article IV-3 : Laïcité

L'article L. 141-6 du Code de l'éducation dispose que « *le service public de l'enseignement supérieur est laïque et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse et idéologique ; il tend à l'objectivité du savoir ; il respecte la diversité des opinions. Il doit garantir à l'enseignement et à la recherche de possibilités de libre développement scientifique, créateur et critique* ».

Sont strictement interdits les actes de prosélytisme, les manifestations de discrimination, les incitations à la haine et toute forme de pression physique et psychologique visant à imposer un courant de pensée religieux, philosophique ou politique, ainsi qu'une considération de sexe ne peut être invoquée pour refuser de participer à certains enseignements, empêcher d'étudier certains ouvrages ou auteurs, refuser de participer à des examens, contester les sujets, les choix pédagogiques ou les examinateurs. Est prohibé le port de tenues ne permettant pas l'identification des étudiants. Un étudiant dont la tenue ne permet pas l'identification peut se voir interdire l'accès aux locaux où se déroulent les enseignements.

Article IV-4 : Absence et congés

Des congés peuvent être accordés pour des raisons d'ordre médical. Des congés pour raisons médicales cumulés sur une année supérieure à un mois de scolarité peuvent entraîner le redoublement. Toute absence à une évaluation pour cause de maladie doit être justifiée dans les trois jours par la production d'un certificat médical. En cas d'absence à une évaluation, celle-ci devra être passée en session de rattrapage, proposée par le responsable pédagogique en concertation avec les intervenants experts accompagnant les équipes-projets, les enseignants ou les intervenants concernés.

Article IV.5 : Assiduité et ponctualité

Sauf exceptions prévues au sein des programmes de la formation suivie, les cours et les examens ont un caractère obligatoire. Ils peuvent se dérouler du lundi au samedi inclus.

A l'exception des temps de formation asynchrones, l'assiduité et la ponctualité sont des obligations de scolarité qui s'étendent à l'ensemble des éléments de la formation. Toute absence doit être justifiée auprès de l'administration de la formation et de l'enseignant(e) concerné(e). Des retards répétés peuvent être comptabilisés comme une absence par le responsable pédagogique.

Lorsqu'un cours est annulé et une séance de remplacement programmée, l'assiduité est obligatoire sauf dans le cas d'un conflit horaire entre plusieurs cours ou d'une obligation personnelle ne pouvant être déplacée (maladie, décès, raison personnelle grave, etc.) dûment justifiée auprès du responsable de la formation. Dans ce dernier cas, l'appréciation de la situation est laissée à l'administration de la formation.

Certificat en ligne « Transformation numérique »

Règlement des études

Année universitaire 2021—2022

Titre I : PREAMBULE

Article I-1 : Information des étudiants concernant le Règlement des Etudes

Un exemplaire du Règlement des Etudes est porté à la connaissance de l'étudiant lors de son inscription administrative ou au plus tard dans le mois qui suit le début des enseignements. Il doit être signé par celui-ci lors de la validation de son inscription.

Article I-2 : Exécution

Le responsable de la formation est chargé de l'exécution du présent règlement.

Titre II : DISPOSITIONS GENERALES

Article II-1 : Modalités de recrutement

Les candidatures se font via le site internet dédié, lequel précise les modalités ainsi que la liste des pièces à fournir. La liste des candidats retenus est dressée sous forme de procès-verbal. Si besoin est, une liste complémentaire peut également être dressée.

Article II-2 : Inscription administrative, droits de scolarité et sécurité sociale

Pour valider leur inscription à la formation en vue de l'obtention du certificat en ligne « Transformation numérique » de PSL, les élèves doivent s'acquitter du versement des droits de scolarité auprès du partenaire.

Article II-3 : Organisation des études

Ce certificat de formation continue d'une durée de 20h est préparé selon deux modalités :

- Soit en format « deux jours intensifs »
- Soit au fil de l'eau, au rythme de l'apprenant (plusieurs classes virtuelles sont planifiées chaque mois)

TITRE III : MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Article III-1 : Evaluation

Le certificat est réparti en 13 séquences :

- 9 séquences de cours en ligne
- 1 séquence virtuelle de questions-réponses
- 1 séquence d'atelier de co-développement
- 1 séquence de révisions
- 1 séquence d'évaluation finale.

Les déroulé des séquences est le suivant :

- Séquence 1 PRÉSENTATION DU PROGRAMME BECOMING MORE



- Séquence 2 POURQUOI ET COMMENT MENER SA TRANSFORMATION DIGITALE ?
- Séquence 3 LEVIER 1 QUELLES TECHNOLOGIES ?
- Séquence 4 LEVIER 2 QUELS NOUVEAUX USAGES ?
- Séquence 5 LEVIER 3 QUELS BUSINESS MODEL ?
- Séquence 6 LEVIER 4 QUELLE STRATEGIE DATA ?
- Séquence 7 CLASSE VIRTUELLE : QUESTIONS REPONSES
- Séquence 8 LEVIER 5 QUEL PRODUCT MANAGEMENT ?
- Séquence 9 LEVIER 6 QUEL ÉCOSYSTÈME ?
- Séquence 10 LEVIER 7 QUELLE CULTURE D'ENTREPRISE ?
- Séquence 11 CLASSE VIRTUELLE : ATELIER DE CO-DÉVELOPPEMENT
- Séquence 12 REVISIONS
- Séquence 13 EVALUATION FINALE

Le processus d'évaluation est le suivant :

- Deux évaluations intermédiaires : les questionnaires de 15 à 30 questions peuvent être recommencés jusqu'à l'obtention d'une note supérieure ou égale à 70% de bonnes réponses minimum ;
- Une évaluation finale : le questionnaire de 30 questions ne peut être passé qu'une seule fois avec un objectif de 50% de bonnes réponses minimum.

Article III-2 : Validation du certificat

Le certificat est validé sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :

- Obtention d'une note supérieure ou égale à 70% de bonnes réponses pour les évaluations intermédiaires
- Obtention d'une note inférieure ou égale à 50% de bonnes réponses pour l'évaluation finale

Article III-3 : Jury

Un jury désigné par le Président de l'université, présidé par le responsable pédagogique de la formation, délibère sur la délivrance du certificat. La validation des questionnaires comme la délivrance du certificat sont prononcées après délibération du jury.

La décision du jury est souveraine.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 37/2021

Droits d'inscription 2021-2022 du DU « Innovation et Entrepreneuriat » et du Certification en ligne de « Transformation numérique »

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu la délibération n° 90-2020 du conseil d'administration portant approbation de la création du diplôme d'établissement « Innovation et entrepreneuriat à impact » ;

Vu la délibération n° 09-2021 du conseil d'administration portant approbation de la création du certificat « Transformation numérique » dispensé en ligne.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve, pour l'année universitaire 2021-2022, les droits d'inscription au diplôme universitaire « Innovation et entrepreneuriat d'impact », qui sont fixés comme suit :

- 4.800 € pour la formation initiale ;
- 7.800 € pour la formation continue.

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve, pour l'année universitaire 2021-2022, les droits d'inscription au certificat en ligne « Transformation numérique » suivants :

- Pour les étudiants en formation initiale inscrits à l'Université PSL : exonérés de droits d'inscription ;
- Pour les apprenants professionnels issus du monde de l'entreprise et de l'industrie : 999 €.

33 voix « pour »,

5 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 38/2021

Règlement des études du diplôme Etudiant-Entrepreneur (2DE) « PSL-Pépité »

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article unique :


Le conseil d'administration approuve le règlement de la scolarité et des études du diplôme Etudiant-Entrepreneur (2DE) « PSL-Pépité », annexé à la présente délibération.

33 voix « pour »,

0 voix « contre »,

5 abstention(s),

Le Président de séance
Alain EUGHS



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

REGLEMENT DE LA SCOLARITE ET DES ETUDES du Diplôme Etudiant-Entrepreneur (D2E) « PSL-Pépité »

Année universitaire 2021-2022

Article 1 – Obligations de scolarité

Chaque étudiant au Diplôme Etudiant-Entrepreneur (D2E) (ci-après « D2E ») doit se conformer au présent règlement de la scolarité qui est porté à sa connaissance lors de son inscription administrative et qui est disponible sur le site internet. Le responsable de la formation est chargé de l'exécution du présent règlement.

Un manquement à l'une des obligations de scolarité peut entraîner le redoublement ou la non-obtention du diplôme. L'inscription administrative, la conformité aux modalités d'évaluation et à l'organisation de la formation, l'honnêteté intellectuelle ainsi que l'assiduité et la ponctualité sont des obligations de scolarité.

Les étudiants ayant contrevenu aux règles de fonctionnement de l'établissement peuvent faire l'objet de sanctions disciplinaires dans le cadre de la saisie de la section disciplinaire.

Article 2 – Modalités de recrutement

Les candidatures se font sur dossier via le site internet dédié, lequel précise les modalités ainsi que la liste des pièces à fournir.

Une pré-sélection des candidatures est réalisée par la Direction de PSL-Pépité. Les candidats présélectionnés sur dossier sont convoqués devant le comité d'engagement. Le **comité d'engagement** est composé des référents des établissements de PSL-PÉPITE, de l'enseignant responsable pédagogique du D2E, des représentants des réseaux d'accompagnement et de financement, d' alumni et d'entrepreneurs.

Le comité d'engagement est convoqué par le Président de l'Université PSL ou par délégation par le responsable de PSL-PÉPITE, qui fixe les critères de sélection en lien avec le/la responsable pédagogique du D2E.

Pour les étudiants déjà inscrits dans d'autres formations diplômantes, cette admission est définie en accord avec les établissements d'origine des étudiants.

Le comité d'engagement de PSL-PÉPITE sera jury de sélection pour l'obtention du statut Etudiant-Entrepreneur et pour l'admission au D2E ; le comité pédagogique est compétent pour la délivrance du D2E et pour les décisions de redoublement.

La liste des candidats retenus est dressée sous forme de procès-verbal, adressé à l'ensemble

du jury par le responsable de PSL-Pépité ou son représentant. Une liste complémentaire peut également être dressée selon les mêmes conditions.

Article 2 - Inscription administrative

L'inscription administrative est annuelle. Elle est valable de septembre de l'année n à octobre de l'année n+1. Pour valider l'inscription, les étudiants doivent s'acquitter des droits d'inscription approuvés par le conseil d'administration ainsi que de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC). Ces droits sont obligatoires. Seuls les boursiers ainsi que les étudiants régulièrement inscrits dans un établissement-composante de PSL ou un établissement ayant signé une convention de partenariat spécifique au D2E au titre de l'année universitaire 2021-2022 sont exonérés de droits d'inscription.

Article 3 – Organisation des études

Le Diplôme Etudiant-Entrepreneur (D2E) est fondé sur une pédagogie en mode projet, avec l'apprentissage par l'action. Il s'appuie sur un accompagnement individualisé de l'étudiant-entrepreneur par un enseignant ou un praticien pour concrétiser son projet entrepreneurial. Le PSL- PÉPITE favorise des ateliers d'experts dans les espaces de coworking de PSL, notamment au PSL-Lab.

L'étudiant suivra une UE « projet entrepreneurial » et pourra par ailleurs, en fonction de son profil et de son projet, suivre d'autres modules de formation proposés par PSL-PÉPITE, par les établissements PSL et/ou par les partenaires.

Des ressources en ligne ont vocation à être développées au plan national dans le cadre du Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE).

Durée de la formation : un an.

Formes d'enseignement proposés :

- Formation initiale ;
- Formation continue, en complément d'une inscription principale en formation continue.

Article 4 - Evaluations, validation de l'année et attribution du diplôme

Il est composé d'une seule UE « projet entrepreneurial » (60 ECTS) dont l'évaluation comporte 3 éléments :

- La remise d'un **rapport de projet entrepreneurial et d'une soutenance** (50%). Ce rapport présente le plan d'affaires du projet ou selon son état d'avancement les éléments validés qui composeront le plan d'affaires. La soutenance a lieu devant un jury composé des membres du comité d'engagement, du référent de l'établissement de l'étudiant et du tuteur ;
- Une **note de contrôle continu** (30%) qui porte sur l'engagement de l'étudiant entrepreneur tout au long de l'année : franchissement d'étapes dans le projet, contacts et personnes rencontrées et la qualité des documents de suivi remis au tuteur, à partir

d'un carnet de suivi incluant notamment l'évaluation finale des compétences¹ Cette évaluation est réalisée par le tuteur à partir d'une charte de suivi ;

- Une **note thématique** de séminaires, conférences et ateliers (20%) suivis par l'étudiant. Ces formations thématiques peuvent être suivies dans les programmes proposés par PSL-PÉPITE, par les établissements PSL et/ou par les partenaires (créativité, innovation et valeur, première exploration du marché et de la concurrence, business plan et financement, PI, 360°, etc.). Une note de synthèse est demandée pour chaque activité suivie, si elle ne requiert pas une évaluation propre.

L'évaluation d'une partie de cette UE (rapport et soutenance) peut être partagée avec des enseignements de la formation originelle de l'étudiant, comme la note de stage (carnet de suivi et fiches de suivi pour les référents).

L'obtention du D2E est sanctionnée par l'obtention d'une note finale supérieure ou égale à 10/20 à l'UE "projet entrepreneurial".

Un tutorat (enseignant ou professionnel) est organisé pour suivre l'évolution du projet, selon un processus de suivi PSL déterminé.

Un aménagement du programme de l'étudiant est envisageable, en accord avec les enseignants et le référent de son établissement.

Article 5 - Stage :

Avec l'accord du responsable de leur cursus, les étudiants et étudiantes entrepreneurs peuvent consacrer leurs stages à leurs projet entrepreneuriaux. La durée est en lien avec la formation initiale de l'étudiant et le stage peut se dérouler tout au long de l'année universitaire.

Il peut être obligatoire dans certaines formations de fin de cycle (en particulier L3 et M2). Le suivi peut être assuré par le tuteur enseignant de la formation.

Article 6 – Assiduité et absences

Sauf exceptions prévues au sein des programmes de la formation suivie, les cours et les examens ont un caractère obligatoire. Ils peuvent se dérouler du lundi au samedi inclus.

L'assiduité et la ponctualité sont des obligations de scolarité qui s'étendent à l'ensemble des éléments de la formation. Toute absence doit être justifiée auprès de l'administration de la formation et de l'enseignant(e) concerné(e).

Des retards répétés peuvent être comptabilisés comme une absence.

Lorsqu'un cours est annulé et une séance de remplacement programmée, l'assiduité est obligatoire sauf dans le cas d'un conflit horaire entre plusieurs cours ou d'une obligation personnelle ne pouvant être déplacée dûment justifiée auprès du responsable de la formation. Dans ce dernier cas, l'appréciation de la situation est laissée à l'administration de la formation.

Des absences cumulées même justifiées par un certificat médical supérieures à un mois de scolarité durant une année universitaire entraînent le redoublement sauf décision du jury.

En cas d'absences justifiées par un certificat médical s'étendant sur toute la durée d'un enseignement, l'étudiant peut demander à effectuer ses évaluations au mois de septembre, à condition d'en avoir fait la demande au plus tard pendant la semaine précédant celles-ci.

Toute absence à une évaluation doit être justifiée dans les trois jours par la production d'un certificat médical. L'absence justifiée à une évaluation et validée par l'administration de la formation ouvre droit à la session de rattrapage.

Toute absence à une évaluation doit être justifiée dans les trois jours par la production d'un certificat médical. L'absence justifiée à une évaluation et validée par l'administration de la formation ouvre droit à la session de rattrapage.

Article 7 - Redoublement

Le redoublement est autorisé sous réserve de renouvellement du Statut national Etudiant-Entrepreneur. Il peut s'avérer nécessaire pour un projet entrepreneurial nécessitant un délai de plus d'un an pour sa concrétisation.

Article 8 - Messagerie étudiante

Tout au long de leurs études à l'Université PSL, les étudiants et étudiantes disposent d'une adresse électronique institutionnelle sous la forme prénom.nom@psl.eu, qui leur est communiquée au moment de leur inscription administrative. L'utilisation de cette adresse de messagerie ainsi que les ressources informatiques mises à la disposition des étudiants et étudiantes (Office 365, espace numérique de travail Pégasus) doivent se faire dans le respect de la charte informatique portée à leur connaissance lors de l'inscription administrative.

C'est à cette adresse électronique @psl.eu, et uniquement à celle-ci, que sont envoyées par l'administration toutes les informations d'ordres pédagogique et administratif, ainsi que les informations relatives aux activités scientifiques, culturelles ou sportives de PSL.

Sauf à la demande de l'autorité judiciaire ou d'une autorité administrative dûment habilitée, PSL n'exerce aucune surveillance ni aucun contrôle éditorial sur les messages envoyés dans le cadre de la messagerie électronique individuelle. PSL ne pourra être tenue pour responsable des propos qui y seront tenus. Néanmoins, PSL se réserve le droit de désactiver temporairement ou définitivement l'adresse électronique individuelle pour le cas où elle aurait été utilisée pour propager des propos constitutifs d'une infraction pénale ou qui incitent à la commission d'une infraction pénale, dans un délai de 5 jours après avoir demandé au titulaire de la messagerie concernée de fournir toutes explications.

Article 9 - Fraude et plagiat

En cas de flagrant délit de fraude ou de tentative de fraude aux examens, le responsable de la surveillance de la salle prend toutes mesures pour faire cesser la fraude (sans interrompre pour autant la participation à l'épreuve entamée) et transmet les éléments à la Direction de sa formation afin d'engager la procédure disciplinaire.

Le plagiat est constitué lorsque l'étudiant a rendu un travail qui ne permet pas de distinguer sa pensée propre d'éléments d'autres auteurs il peut se caractériser par l'absence de citation d'un groupe de mots consécutifs, par la reformulation ou la traduction, par la copie. En cas de soupçon de plagiat, l'enseignant doit informer l'équipe de direction de la formation et lui communiquer les éléments dont il dispose. Lorsqu'un plagiat est avéré, la note de 0 est attribuée à l'évaluation. Une procédure disciplinaire peut être déclenchée. La sanction peut aller jusqu'à l'exclusion.

Article 10 - Bizutage

L'article 225-16-1 du code pénal dispose que : « Hors les cas de violences, de menaces ou d'atteintes sexuelles, le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaires et socio-éducatif est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500€ d'amende ».

Hors les sanctions pénales prévues par cet article, des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive seront prises à l'égard des étudiants responsables d'actes de bizutage.

Article 11 - Règlements intérieurs des établissements partenaires d'enseignement ou de logement

Lorsque des formations ont lieu au sein de locaux d'établissements-composantes PSL et de partenaires, les étudiants sont tenus de prendre connaissance et de respecter les règlements intérieurs des différents établissements. Tout manquement à l'un de ces règlements peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.

Article 12 - Respect d'autrui et du principe de laïcité

Sont strictement interdits les actes de prosélytisme, les manifestations de discrimination, les incitations à la haine et toute forme de pression physique et psychologique visant à imposer un courant de pensée religieux, philosophique ou politique qui s'opposerait au principe de laïcité et plus généralement de violences physiques ou verbales punies par les textes législatifs ou réglementaires.

Aucune raison d'ordre religieux, philosophique, politique, ainsi qu'aucune considération de sexe ne peut être invoquée pour refuser de participer à certains enseignements, empêcher d'étudier certains ouvrages ou auteurs, refuser de participer à des examens, contester les sujets, les choix pédagogiques ou des examinateurs. Le port de tenues ne permettant pas l'identification des étudiants est prohibé.

Article 13 - Sanctions disciplinaires

Tout manquement au présent règlement peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive. La section disciplinaire est saisie par le Président de PSL. Conformément à l'article 15-4 du règlement intérieur de l'Université PSL, les membres de la section disciplinaire sont désignés respectivement par et parmi les membres du Sénat académique.

Le président ou la présidente de la section disciplinaire est professeur des universités. Il ou elle est élu par l'ensemble des chercheurs et chercheuses de la section. Les sanctions sont fixées par un décret en Conseil d'État. Elles peuvent aller de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Article 14 - Les jurys de délibération

Les jurys de fin de semestre et de fin d'année prennent les décisions qui leur incombent en

toute souveraineté et en toute indépendance à partir de l'ensemble des résultats obtenus par chaque étudiant.

Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée aux responsables de la formation concernée dans un délai d'un mois à compter de la publication des résultats. Il est rappelé que les étudiants ne peuvent pas remettre en cause le pouvoir souverain d'appréciation du jury.

Article 15 - Les aménagements de scolarité

Les étudiants peuvent obtenir des aménagements de scolarité dans certaines situations. Ces aménagements sont accordés par la direction de la formation concernée.

Peuvent bénéficier d'un régime spécial d'études, en application des dispositions de l'arrêté du 23 avril 2002, les étudiants appartenant aux catégories suivantes :

- les étudiants chargés de famille ;
- les étudiants engagés dans plusieurs cursus universitaires ;
- les étudiants handicapés ;
- les sportifs de haut niveau.

Au titre de ce régime spécial, les étudiants concernés et qui en font expressément la demande auprès du responsable de la formation bénéficient d'une suspension de contrôle continu pour l'ensemble des éléments constitutifs du cursus.

Par ailleurs, les étudiants indisponibles pour raison de santé sur une période d'au moins 30 jours consécutifs pourront demander à bénéficier du régime spécial. Le responsable de la formation précisera l'application de cette disposition, soit pour la période d'indisponibilité, soit pour l'ensemble du semestre, au vu de la demande de l'étudiant et des justificatifs médicaux présentés.

Les étudiants justifiant d'une activité salariée peuvent, sur leur demande dûment motivée, bénéficier de ce régime spécial. Le responsable de la formation apprécie la demande des étudiants concernés en tenant compte des justificatifs fournis et des exigences spécifiques du cursus.

Dans tous les cas, sauf motif grave et imprévisible survenant en cours de scolarité, les candidats intéressés par le régime spécial devront en faire la demande dans le mois qui suit le début des enseignements auprès du responsable de la formation.

Article 16 - Propriété intellectuelle, publications et diffusion des supports

L'utilisation du nom et du logo d'un établissement-composante de PSL et de PSL est prohibée, sauf dans le cadre de travaux effectués au sein de la formation et avec l'accord de la direction de la communication, à qui la demande est adressée.

Lorsque les étudiants et étudiantes ont des raisons de communiquer avec un public extérieur à l'Université PSL (reportages, journalisme, promotion, etc.), ils et elles doivent d'abord consulter les services chargés des admissions ou de la communication.

L'établissement met à la disposition des personnes suivant une formation des publications et ressources pédagogiques protégées par la législation sur le droit d'auteur. L'utilisation de ces ressources obéit aux règles suivantes : la reproduction partielle ou intégrale d'un ouvrage est interdite sans l'accord de l'auteur et/ou de l'éditeur. La copie réalisée par une personne suivant une formation

doit être destinée à un usage exclusivement privé, ce qui exclut notamment toute reprographie à des fins collectives ou toute mise en ligne sur internet.

Quel que soit le mode de diffusion, y compris de façon dématérialisée, sauf dispositions contractuelles contraires, les travaux réalisés dans le cadre de la formation par une ou plusieurs personnes suivant une formation, leur appartiennent.

Les personnes suivant une formation peuvent, sous leur responsabilité, rédiger et diffuser des publications dans l'enceinte de l'établissement conformément aux conditions exposées ci-dessous. Toute publication ne peut être diffusée dans l'enceinte de l'établissement qu'après accord préalable du responsable de sa formation.

Les publications, quel que soit le support de diffusion (papier ou numérique), doivent respecter les lois en vigueur, notamment la loi du 29 juillet 1881, et ne doivent pas porter atteinte à l'ordre public ni aux droits des tiers. En particulier :

- Les messages ne doivent pas contenir d'insultes, d'attaques personnelles, d'atteintes à la dignité humaine, de déclarations discriminatoires, racistes ou sexistes.
- Le droit de réponse doit être assuré.
- Avant leur diffusion, la directrice ou le directeur de parcours doit recevoir une copie des publications diffusées ou distribuées dans l'enceinte de l'établissement. Cette copie doit comporter notamment l'indication du nom du ou des auteurs et auteures des articles, ainsi que l'indication du responsable de la publication, le moment et le lieu de diffusion.

La responsabilité personnelle des auteurs est engagée par tous leurs écrits. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, le Président de l'Université peut suspendre ou interdire la diffusion de la publication à l'intérieur de l'établissement.

Les photographies et films réalisés par les personnes suivant une formation dans l'enceinte de l'établissement sont soumis à l'autorisation préalable du responsable de leur formation ainsi que des personnes figurant sur les photographies et films.

Article 17 : Droit à l'image

Les étudiants et étudiantes inscrits aux formations de PSL acceptent la captation et l'utilisation de leur image dans le cadre de l'organisation de leur formation et de la vie étudiante (utilisation de photo, de vidéo ou de témoignage sur tous supports). Pour la promotion de celles-ci, ils et elles sont libres de le refuser. L'utilisation de son image fait l'objet d'une autorisation signée par lui ou par elle, dans le respect des dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Eu égard au respect du droit d'auteur et au droit à l'image des enseignants-chercheurs et des enseignantes-chercheuses, chaque étudiant et étudiante s'interdit expressément de reproduire et diffuser sans autorisation préalable toute captation de cours, notamment sur les réseaux sociaux.

Article 18 : Protection des données personnelles

Pour l'organisation de ses formations, PSL est amené à collecter et traiter des données personnelles de ses étudiants et étudiantes, conformément à ses obligations de service public. A ce titre, elle garantit le respect des dispositions législatives et règlement en vigueur et notamment le règlement européen n°679/2016 dit « Règlement général pour la protection des données » (RGPD).

Les données concernées peuvent être des données de civilité, ses coordonnées et des informations

sur le cursus universitaire et sur leur situation économique. Elles sont traitées dans le seul but d'organiser les formations dispensées ainsi que les actions de vie étudiante.

Tout étudiant et toute étudiante peut exercer ses droits d'accès et de rectification de ses données en transmettant une demande à : donnees.personnelles@psl.eu



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 39/2021

Droits d'inscription 2021-2022 du diplôme d'établissement « étudiant entrepreneur »

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13, 17° ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve, pour l'année 2021-2022, les droits d'inscription au diplôme d'établissement « étudiant entrepreneur » (D2E) suivants :

- Pour les étudiants en inscription unique ou inscrits dans un diplôme dans un établissement hors du périmètre de l'Université PSL : 300 euros, hors Contribution de Vie Etudiante et de Campus ;
- Pour les étudiants inscrits dans un établissement-composante de l'Université PSL ou ayant signé un partenariat spécifique avec PSL : exonération des droits d'inscription.

Article 2 :

Les étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux sont exonérés de droits d'inscription pour le diplôme D2E.


33 voix « pour »,

0 voix « contre »,

5 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 40/2021

Délégation de gestion administrative de l'habilitation à diriger des recherches par l'Université PSL

Le Conseil d'administration de l'Université PSL en visioconférence
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 18 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu l'arrêté du 27 août 2019 accordant l'Université Paris sciences et lettres en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Vu la convention de dévolution de l'IDEX PSL, n° ANR-1°-IDEX-0001, signée le 31 décembre 2020.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve la délégation de la gestion administrative de l'habilitation à diriger des recherches par l'Université PSL aux établissements-composantes suivants :

- 1) L'Ecole des Mines de Paris-PSL
- 2) Paris-Dauphine-PSL
- 3) L'Observatoire de Paris-PSL
- 4) L'Ecole Normale Supérieure-PSL
- 5) L'Ecole Pratique des Hautes Etudes-PSL
- 6) L'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris-PSL
- 7) L'Ecole nationale des chartes-PSL

38 membres présents ou représentés sur 38 membres avec voix délibérative
dont 11 procurations

8) L'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie industrielles de Paris-PSL.

Ces établissements agissent en qualité d'établissements opérateurs pour le compte de l'Université PSL. Les droits d'inscription sont dus à l'établissement opérateur.

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve le modèle-type de convention telle qu'annexée à la présente délibération. Elle sera signée entre PSL et chacun des établissements susmentionnés.

Article 3 :

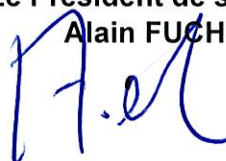
Le Président de l'Université PSL, les chefs des établissements-composantes concernés et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

38 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance
Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

CONVENTION DE DELEGATION DE GESTION ADMINISTRATIVE DE L'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES (HDR)

ENTRE

L'Université PSL, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental, dont le siège est situé 60 rue Mazarine, 75006 PARIS,
Représentée par son Président, Monsieur Alain FUCHS,

Ci-après désignée par « PSL »,

Et

[Nom établissement-composante], un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ayant statut de grand établissement, dont le siège est situé [adresse]
Représentée par [qualité], [nom]

Ci-après désignée par «[nom]»

sont désignés collectivement par « les Parties ».

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu l'arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 1989 relatif à la liste des établissements autorisés à délivrer, seuls, l'habilitation à diriger des recherches ;

Vu l'arrêté du 13 février 1992 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches

Vu l'arrêté du 27 octobre 2020 relatif au recours à la vidéo-conférence pour la présentation des travaux dans le cadre d'une habilitation à diriger des recherches et d'une soutenance de thèse ;

Vu la circulaire 2019-134 du 25-9-2019 relative aux modalités d'élaboration et de délivrance des diplômes nationaux et de certains diplômes d'État par les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Vu la délibération n° 40/2021 du conseil d'administration de l'Université PSL du 24 juin 2021 portant délégation administrative de l'habilitation à diriger des recherches ;

Vu le contrat quinquennal de site 2019-2023.

Préambule

L'Université PSL est une université de rang mondial réunissant les efforts de formation et de recherche de onze établissements-composantes et membres-associés prestigieux.

La coordination et la mise en œuvre de la politique doctorale et des HDR de PSL sont assurées par le Collège doctoral de PSL.

L'université compte plus de 2 900 enseignants-chercheurs PSL, issus également d'un très large champ disciplinaire. Les titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (ci-après « HDR ») de PSL reçoivent tous un diplôme « HDR PSL, présenté dans l'un des établissements ».

L'habilitation à diriger des recherches sanctionne la reconnaissance du haut niveau scientifique du candidat, du caractère original de sa démarche dans un domaine de la science, de son aptitude à maîtriser une stratégie de recherche dans un domaine scientifique ou technologique suffisamment large et de sa capacité à encadrer de jeunes chercheurs. Elle permet notamment d'être candidat à l'accès au corps des professeurs des universités.

Conformément à l'article 18 de ses statuts et eu égard au principe de subsidiarité régissant la répartition de leurs compétences, l'Université PSL s'est rapprochée de ses établissements-composantes pour leur déléguer ses compétences en matière de gestion administrative de l'habilitation à diriger des recherches.

Il a été convenu que :

I-DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 : Objet de la convention

L'objet de cette convention est de préciser les conditions dans lesquelles l'Université PSL délègue la compétence de gestion administrative de l'HDR à **X**, ainsi que le domaine de cette délégation, pour les demandes d'habilitation qui y sont présentées. Le délégataire agit en qualité d'établissement opérateur.

II- DÉLÉGATION DE LA GESTION DE L'HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

Article 2: Conditions de la délégation de gestion administrative de l'HDR

[l'établissement] agit en qualité d'établissement opérateur pour le compte de l'Université PSL au sens de l'article 3 du décret n°2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts.

L'Université PSL délègue à l'établissement opérateur l'évaluation scientifique et la gestion administrative des dossiers d'HDR pour les candidats se présentant dans son établissement. La gestion administrative inclut notamment, l'évaluation scientifique du dossier, l'inscription administrative, le suivi administratif du candidat, l'organisation de la présentation des travaux devant le jury, et la délivrance de l'attestation de réussite à l'HDR le cas échéant.

Le Président de l'Université PSL délègue au chef d'établissement opérateur sa compétence pour tout acte de gestion administrative découlant de la présente convention et notamment les inscriptions, et tout acte d'organisation relatif à la présentation des travaux devant le jury. Une liste comportant les noms et fonctions des personnes bénéficiaires des délégations susmentionnées sera communiquée à l'Université PSL.

Cette délégation est valable pour la durée de la présente convention.

III - GESTION

Article 3 : Evaluation scientifique des dossiers de candidature et inscription

Au titre de la présente convention de délégation, le chef d'établissement opérateur se prononce sur l'inscription des candidats. Il statue sur proposition du conseil scientifique (CS) siégeant en formation restreinte aux personnes habilitées à diriger des recherches (et après avis du référent ou coordinateur si le candidat en a un), ou tout organe tenant lieu de conseil scientifique restreint au sein de l'établissement.

L'établissement opérateur aura contrôlé en amont l'éligibilité du candidat et la complétude de son dossier de candidature, conformément à la réglementation en vigueur au moment de l'inscription et notamment :

- soit un ou plusieurs ouvrages publiés ou dactylographiés,
- soit un dossier de travaux,

accompagnés d'une synthèse de l'activité scientifique du candidat permettant de faire apparaître son expérience dans l'animation d'une recherche.

Les droits nationaux d'inscription pour l'habilitation à diriger des recherches sont directement acquittés par l'usager auprès de l'établissement opérateur.

Les remontées SISE (sous la mention de l'Université PSL) au MESRI relatives à l'HDR relèvent des établissements opérateurs, pour leur périmètre.

Article 4 : Présentation des travaux devant le jury (soutenances)

L'organisation de la présentation des travaux en vue de l'HDR est assurée par l'établissement opérateur. Il se charge notamment : de délivrer l'autorisation de se présenter devant le jury, de la désignation et de l'organisation des jurys et de la délivrance l'attestation de réussite.

4.1. Autorisation de présenter

L'autorisation de se présenter devant le jury est accordée par le chef de l'établissement opérateur qui confie l'examen des travaux du candidat à au moins trois rapporteurs choisis en raison de leur compétence, dont deux au moins doivent être habilités à diriger des recherches. Deux de ces rapporteurs ne relèvent pas du corps enseignant de l'Université PSL ni de ses établissements-composantes.

Les personnalités consultées font connaître leur avis par des rapports écrits et motivés, sur la base desquels peut être autorisée la présentation orale des travaux du candidat devant le jury. Ces rapports sont communiqués au candidat et peuvent être consultés par toute personne HDR. Avant cette présentation, un résumé des ouvrages ou des travaux est diffusé au sein de de l'établissement. L'avis de présentation des travaux est affiché dans l'enceinte de l'établissement et/ou sur l'intranet de l'établissement opérateur.

Le chef de l'établissement opérateur prend les mesures appropriées pour assurer hors de l'établissement la diffusion de l'information relative à la présentation des travaux, notamment auprès des autres universités et établissements délivrant l'habilitation à diriger des recherches et auprès du Conseil national des universités.

Une publicité est notamment assurée sur le site web de l'Université PSL.

4.2. Nomination du jury

Le jury est nommé par le chef de l'établissement opérateur.

Il est composé d'au moins cinq membres choisis parmi les personnels enseignants habilités à diriger des recherches des établissements d'enseignement supérieur public, les directeurs et maîtres de recherche des établissements publics à caractère scientifique et technologique et, pour au moins de la moitié, de personnalités françaises ou étrangères extérieures à l'établissement et reconnues en raison de leur compétence scientifique.

La moitié du jury, au moins, doit être composée de professeurs ou assimilés au sens de l'article 1er de l'arrêté du 19 février 1987 susvisé.

Le jury désigne en son sein un président et deux rapporteurs extérieurs à l'Université PSL et à ses établissements-composantes.

4.3. Présentation des travaux

La présentation des travaux est publique. Toutefois si le contenu des travaux l'exige, le chef de l'établissement opérateur peut prendre toute disposition utile pour en protéger le caractère confidentiel.

A titre exceptionnel, le chef d'établissement peut autoriser le candidat à l'habilitation à diriger des recherches et les membres du jury, en totalité ou partiellement, à participer à la présentation par tout moyen de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective continue et simultanée aux débats ainsi que la confidentialité des délibérations du jury. Les moyens techniques mis en œuvre s'efforcent d'assurer la publicité des débats.

Le candidat expose devant le jury l'ensemble de ses travaux et, éventuellement, pour une partie d'entre eux, il fait une démonstration. Cet exposé donne lieu à une discussion avec le jury.

Le jury procède à un examen de la valeur du candidat, évalue sa capacité à concevoir, diriger, animer et coordonner des activités de recherche et de valorisation et statue sur la délivrance de l'habilitation.

Le président du jury, après avoir recueilli l'avis des membres du jury, établit un rapport. Ce rapport est contresigné par l'ensemble des membres du jury et communiqué au candidat. Il peut être consulté par toute personne habilitée à diriger des recherches.

Article 5 : Délivrance de l'habilitation à diriger des recherches

Le rapport du jury est transmis par le chef d'établissement au Président de PSL qui délivre l'habilitation à diriger des recherches. La décision de délivrance de l'HDR est rendue par le Président de PSL sur avis conforme du jury.

L'établissement opérateur délivre une attestation de réussite au candidat.

Le diplôme d'« habilitation à diriger des recherches PSL, présenté à **x** » est édité et transmis à PSL par l'établissement opérateur. Il est signé par le Président de PSL.

IV- EXECUTION DE LA CONVENTION

Article 6 : Suivi de l'HDR par l'Université PSL

Les compétences objet des présentes sont exercées par l'établissement opérateur au nom et pour le compte de l'Université PSL. Conformément à l'article 18 de ses statuts, l'objectif de la présente convention la gestion administrative et le suivi scientifique des demandes d'habilitation à diriger des recherches présentées au sein de l'établissement opérateur, dans le respect des conditions réglementaires.

La présente délégation fera l'objet d'un suivi annuel de la part de l'Université PSL :

- L'établissement opérateur fournira à PSL, au plus tard le 31 juillet de chaque année, une liste annuelle des candidats inscrits à l'HDR, mentionnant les candidats reçus et ceux ayant reçu un avis défavorable ;
- L'Université PSL conserve une copie des rapports de jury de chaque candidature à l'habilitation à diriger des recherches ;
- L'établissement opérateur et l'Université PSL se rencontrent chaque année afin de faire un bilan de la délégation et, le cas échéant, des difficultés rencontrées dans le cadre de sa mise en œuvre.

Article 7 : Données personnelles

Dans le cadre de l'application de la convention et du respect de ses obligations, l'établissement opérateur pourra être amené à collecter des données à caractère personnel qu'il gère de manière licite, loyale et transparente.

Chacune des parties s'assure que ces transferts d'informations font l'objet des déclarations et des diligences prévues par le règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

L'établissement opérateur assure le rôle de co-responsable de traitement des données personnelles au sens de l'article 26 du RGPD pour l'exécution de l'ensemble des compétences déléguées au titre de la présente convention. Elle garantit notamment la sécurité et la transparence des traitements ainsi que le respect des droits des personnes, conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).

Article 8 : Durée – reconduction – modification – résiliation

La présente convention prend effet à compter de la rentrée universitaire 2021-2022 et prendra fin au terme de l'année universitaire 2025 - 2026.

La convention peut être dénoncée librement par l'une ou l'autre des parties au plus tard 31 mai de chaque année, par lettre recommandée avec avis de réception, sans que cette dénonciation

puisse faire obstacle à la gestion des candidatures déposées à la date de la dénonciation. La convention prend alors fin au 31 août de la même année civile.

Article 9 : Litiges

Les parties s'efforceront, préalablement à tout contentieux, de résoudre à l'amiable les différends relatifs à l'exécution de la présente convention. Un comité de conciliation pourra se réunir si nécessaire.

Le Tribunal administratif de Paris est compétent pour connaître des litiges entre les parties relatifs à l'exécution de la présente convention.

La présente convention comporte **X** pages (y compris les annexes) et a été rédigée en deux exemplaires originaux.

Fait à Paris, le / /

Pour l'Université PSL

Pour l'établissement opérateur

Le Président

Le chef d'établissement

Alain FUCHS

.....



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 41/2021

Convention de co-accréditation du master « Sciences cognitives »

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve la convention de co-accréditation PSL-EHESS-Université de Paris du master « Sciences cognitives ».

Article 2 :

Le Président est autorisé à la signer.

38 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance
Alain FUCHS

Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

Convention d'accréditation conjointe relative au master mention Sciences cognitives

ENTRE

L'Université Paris Sciences et Lettres, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.S.C.P.)
dont le siège est situé 60 rue Mazarine – 75006 PARIS
Représenté par son Président, Monsieur Alain FUCHS

Ci-après dénommée « PSL »

Et

Université de Paris, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental (E.P.S.C.P.)
dont le siège est situé 85 boulevard Saint-Germain - 75006 Paris
Représenté par sa Présidente, Madame Christine CLERICI

Ci-après dénommée « UP »

Et

L'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.S.C.P.)
dont le siège est situé 54 boulevard Raspail – 75006 Paris
Représenté par son Président, Monsieur Christophe PROCHASSON

Ci-après dénommée « EHESS »

Opéré par

L'École normale supérieure, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.S.C.P.)
dont le siège est situé 45 rue d'Ulm - 75230 Paris Cedex 05
Représenté par son Directeur, Monsieur Marc MEZARD

Ci-après dénommée « ENS »

Ci-après dénommés individuellement par la « Partie » et collectivement par les « Parties ».

Préambule

Le master de Sciences cognitives (ci-après dénommé « Cogmaster ») est co-accrédité par trois établissements d'enseignement supérieur : PSL, UP et l'EHESS, et opéré par l'ENS au sein de PSL.

Le Cogmaster est une formation universitaire interdisciplinaire basée à Paris, accessible après la licence, et préparant les étudiants à la recherche en sciences cognitives.

Le Cogmaster offre un cursus unique en Europe. Riche d'une expérience d'enseignement interdisciplinaire déployée sur trente ans, le programme s'appuie sur les ressources de la communauté scientifique de Paris.

Il est ouvert à des étudiants issus de formations diversifiées et offre des débouchés académiques dans des institutions de recherche prestigieuses mais aussi des débouchés industriels dans de nombreuses petites et grandes entreprises en data science, intelligence artificielle, bio- et neuro-technologies, éducation et politiques publiques.

Cette formation intensive implique des partenaires universitaires d'excellence pour offrir le meilleur dans chaque domaine, à travers 1200 heures de cours dispensés par les plus grands spécialistes en France. Afin que les étudiants acquièrent l'expérience d'une immersion directe dans la recherche, elle offre enfin la possibilité d'effectuer plusieurs stages dans les meilleurs laboratoires de sciences cognitives de France.

La formation s'appuie sur 5 grands principes :

- Formation monodisciplinaire forte.
- Enseignement méthodologique solide.
- Ouverture interdisciplinaire.
- Immersion rapide dans les programmes et les équipes de recherche.
- Flexibilité et personnalisation des parcours.

Article 1. Objet de la convention

Les établissements co-accrédités (désignés par "ECA") dont les noms suivent conviennent de mettre conjointement en place des enseignements et formations conduisant au diplôme de Master dans le domaine des sciences cognitives.

Etablissements co-accrédités :

- Université PSL
- Université de Paris
- Ecole des hautes études en sciences sociales

Article 2. Niveau concerné par l'accréditation conjointe

La formation Master de sciences cognitives (Cogmaster) est une mention pour laquelle PSL, UP et l'EHESS ont été accrédités. Elle correspond :

- à la mention "Sciences cognitives" des masters "Sciences, technologies, santé" (STS) et "Sciences humaines et sociales" (SHS) à PSL ;
- à la mention "Sciences cognitives" du master "Sciences, technologies, santé" (STS) à UP.
- à la mention "Sciences cognitives" du master "Sciences humaines et sociales" (SHS) à l'EHESS ;

Article 3. Programme détaillé de la mention faisant l'objet de l'accréditation conjointe

3a. La formation s'étend sur une durée de deux années (M1 et M2) chacune découpée en deux semestres (S1, S2, S3 et S4) et doit être validée par 120 unités de valeurs ECTS (60 ECTS par année, 30 par semestre).

3b. La première année (M1) inclut des cours d'introduction (niveau 1), des cours d'approfondissement (niveau 2) et des cours avancés (niveau 3) dans chaque discipline constitutive des sciences cognitives. Elle inclut également un tronc commun méthodologique portant sur les concepts fondateurs, la programmation, l'expérimentation humaine et l'analyse de données. Elle comporte enfin au moins un stage court en laboratoire. Les élèves choisissent leurs cours en fonction de leur projet professionnel, de leurs acquis préalables et des prérequis de chaque cours, en accord avec leur tuteur.

3c. La deuxième année (M2) comprend des cours interdisciplinaires (S3) définis par un objet d'étude (ex : la vision, le langage, l'éducation...) et mettant à contribution toutes les disciplines pertinentes des sciences cognitives. Le dernier semestre (S4) consiste en un stage long dans un laboratoire de recherche.

Lorsque les élèves valident, sur les deux années, un nombre minimal de crédits impliquant une discipline donnée, ils peuvent obtenir une majeure ou une mineure de cette discipline. Les conditions d'obtention de chaque majeure et de chaque mineure sont définies dans le règlement de scolarité. Le programme détaillé de la formation est décrit sur le site Internet du master.

En plus des majeures disciplinaires, il existe une majeure « ingénierie cognitive » qui comporte en plus des cours portant sur les applications des sciences cognitives à l'ingénierie, la médecine, l'éducation, et les politiques publiques. Le dernier semestre (S4) consiste en un stage long dans une entreprise.

Article 4. Désignation du responsable commun du diplôme et du correspondant par établissement (voir Annexe 1)

4a. Les trois ECA assument la responsabilité de la formation vis à vis du ministère chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur.

4b. Les deux co-directeurs du Cogmaster sont nommés, respectivement, par le directeur de l'ENS par délégation du président de PSL après consultation d'UP et de l'EHESS, et par le président d'UP après consultation de l'ENS et de l'EHESS. Leur mandat est d'une durée de cinq ans, renouvelable. A la date de la signature les co-directeurs sont Franck Ramus nommé par l'ENS et Thérèse Collins nommée par UP.

4c. En plus des co-directeurs, un correspondant est nommé par l'EHESS en accord avec les co-directeurs. Les co-directeurs et le correspondant de l'EHESS font partie du bureau décrit à l'article 4. Leurs noms, ainsi que l'organigramme général de la formation, figurent sur le site Internet du Cogmaster (<https://cogmaster.ens.psl.eu>).

Article 5. Bureau (voir Annexe 1)

Le bureau est constitué du (des) (co-)directeur(s), des correspondants des ECA, du directeur des études, des responsables disciplinaires, et le cas échéant des chargés de mission. Les membres du bureau sont nommés par les co-directeurs.

Les tâches du bureau incluent notamment de :

- veiller au bon déroulement de la scolarité (inscription des étudiants, validation, demandes d'équivalence, homogénéité des échelles de notation et modes de validation à travers les disciplines, etc.) ;
- assurer le contact avec les partenaires universitaires (transmission des grilles horaires) et les écoles doctorales (accès aux bourses de thèse) ;
- organiser le jury d'examen qui valide les notes obtenues par les étudiants à chaque semestre ;
- décider de l'admission des étudiants candidats (M1 et M2) et désigner un tuteur pour chaque étudiant admis ;
- tenir à jour les statistiques du Cogmaster en matière d'obtention de bourses et d'avenir scientifique des étudiants, et en présenter régulièrement un compte rendu aux ECA.

Article 6. Conseil pédagogique (voir Annexe 1)

Le conseil pédagogique (CP) est constitué du bureau ainsi que des responsables d'unités d'enseignement (UE).

Les membres du CP ont les tâches suivantes :

- rencontrer les étudiants candidats lors des entretiens préalables à l'entrée en M1 et en M2 ;
- participer à l'évaluation des mémoires et aux jurys de soutenances (M1 et M2) ;

En outre, chaque responsable d'UE désigne les divers intervenants (professeurs, chercheurs, intervenants extérieurs) qui enseigneront au sein de l'UE dont il assume la responsabilité. Il doit soumettre la maquette de son UE au bureau et organiser les horaires de cours et la validation en liaison avec le secrétariat du Cogmaster ; il doit veiller à l'homogénéité scientifique et pédagogique du contenu de son UE. Toute nouvelle proposition d'UE est examinée par le bureau et soumise à approbation du Conseil de perfectionnement.

Article 7. Conseil de perfectionnement (voir Annexe 1)

Le conseil de perfectionnement est une instance consultative dont le rôle est de veiller à l'adéquation de l'offre de formation par rapport aux évolutions scientifiques et professionnelles en France et à l'étranger. Il inclut des représentants des enseignants-chercheurs et chercheurs intervenant dans le master, des ECA, des étudiants, des anciens élèves et du monde socioprofessionnel. Les membres du conseil de perfectionnement sont proposés par le bureau, et soumis à l'approbation des ECA.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. Il est destinataire des statistiques portant sur les candidatures, les admissions, les résultats et le devenir des élèves, ainsi que des évaluations par ces derniers des UE, stages, et du fonctionnement du master. Il évalue les nouvelles propositions d'UE ainsi que les UE existantes, fait des propositions concernant le renouvellement, la refonte, ou la création de nouvelles UE, et donne un avis sur la nomination et sur le renouvellement des enseignants et des équipes d'accueil affiliées. Le conseil de perfectionnement est également consulté sur les questions d'orientation scientifique générale du Cogmaster. La maquette des enseignements approuvée par le Conseil de Perfectionnement est en Annexe 3.

Article 8. Procédures d'admission

Les candidatures sont dématérialisées et se font sur le portail de candidature en ligne de PSL. Elles se déroulent en trois phases : admissibilité, entretiens et admission.

A la clôture du dépôt des candidatures, un jury d'admissibilité se réunit pour déterminer la liste des candidats admissibles.

Les candidats admissibles sont invités à passer des entretiens avec au moins deux membres du jury.

À l'issue des entretiens, un jury d'admission se tient et établit la liste des candidats admis, avec une liste d'attente classée.

En M1, les responsables disciplinaires sont en charge de l'admissibilité et des entretiens avec les candidats ayant cette discipline pour formation d'origine (mathématique/physique/informatique, biologie, psychologie, linguistique, philosophie et sciences sociales) et de leur classement. Le jury d'admission, comprenant l'ensemble du bureau, interclasse les candidats des différentes disciplines pour établir la liste des candidats admis en M1.

Concernant les candidatures directes en M2, les directeurs sont en charge de l'admissibilité, les entretiens et le classement final sont effectués par le bureau.

Les critères d'admission sont 1) les pré-requis en termes de formation initiale et la qualité des résultats scolaires ; 2) la connaissance des sciences cognitives ; 3) la motivation pour la recherche (fondamentale ou appliquée) en sciences cognitives ; 4) la pertinence et la maturité du projet professionnel.

Article 9. Inscription administrative des étudiants

Après son admission au Master, l'étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'un des ECA. Les étudiants s'acquittent des droits de scolarité auprès d'un seul ECA. Le choix de l'ECA pour chaque étudiant est déterminé par le bureau, en fonction de critères administratifs (établissement d'origine, diplôme de l'ENS, accords d'échanges, bourses, ...), pédagogiques et scientifiques (formation initiale de l'étudiant, discipline majeure au sein du Cogmaster et projet scientifique). Les inscriptions sont réparties au pro-rata des contributions respectives des ECA au Cogmaster.

Article 10. Localisation

Les cours propres au Cogmaster se déroulent dans les locaux de l'ENS, rue d'Ulm, ou du Centre Universitaire des Saints-Pères d'UP.

Article 11. Echanges pédagogiques entre le Cogmaster et les autres formations des ECA

Un principe d'ouverture et d'accessibilité réciproque des enseignements s'applique aux UE fournies en propre par le Cogmaster et à celles offertes par les autres formations des ECA, dans la limite des places disponibles. Dans le cadre du suivi de ces UE, les étudiants inscrits dans un ECA sont exonérés de frais d'inscription dans les autres ECA.

11a. Le bureau établit chaque année, parmi les UE offertes par les autres formations des ECA, une liste non limitative des UE les plus pertinentes sur le plan scientifique et pédagogique, de manière à guider l'établissement du cursus personnalisé des étudiants. Les ECA s'engagent à fournir le plus tôt possible chaque semestre la liste, les horaires et les conditions de validation de ses UE au secrétariat du Cogmaster, de manière à pouvoir diffuser l'information le plus rapidement possible au sein de la formation. Les UE offertes par les autres formations des ECA sont validées par le dispositif pédagogique de ces formations. Chaque ECA s'engage à transmettre, dès que disponibles, les intitulés, notes et nombre d'ECTS obtenus par l'étudiant au secrétariat du Cogmaster.

11b. Les étudiants inscrits en 1^{re} ou 2^e année de master dans les ECA peuvent suivre et valider des UE parmi celles qu'offre le Cogmaster, dans la limite des capacités d'accueil de chaque UE. Le nombre et la nature des UE à valider au sein du Cogmaster sont fixés par les instances pédagogiques des formations intéressées. La validation

de ces UE est effectuée par le dispositif pédagogique du Cogmaster, qui s'engage à transmettre, dès que disponibles, les intitulés, notes et nombre d'ECTS obtenus par l'étudiant au secrétariat de la formation correspondante.

Article 12. Accès des étudiants à l'ensemble des ressources bibliographiques et informatiques

Un principe d'ouverture et d'accessibilité aux bibliothèques et ressources informatiques des ECA est appliqué pour les étudiants du Cogmaster sous réserve de l'accord des conservateurs.

Les étudiants inscrits administrativement dans un des établissements co-accrédités bénéficient d'une carte d'accès dans les autres ECA afin d'accéder à l'établissement, aux bibliothèques, aux ressources informatiques et aux services de restauration, suivant les modalités propres à chaque établissement.

Article 13. Modalités de contrôle des connaissances

13a. Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont approuvées par les CA des établissements.

13b. Les MCC approuvées sont opérées par le responsable d'UE en concertation avec le Bureau et publié à la fin du premier mois de l'année universitaire sur le site Internet du Cogmaster, et porté ainsi à la connaissance des étudiants.

13c. Chaque UE n'est validée que par une seule session d'examen.

13d. Le stage long de M2 fait l'objet d'un mémoire et d'une présentation orale devant un jury constitué par le CP.

13e. L'étudiant peut s'inscrire à des UE totalisant au maximum 36 ECTS par semestre. Chaque semestre est acquis si l'étudiant a obtenu au minimum 30 ECTS. En cas de validation de plus de 30 ECTS, la moyenne semestrielle est calculé sur les 30 meilleurs ECTS.

Article 14. Validation du Master et remise du diplôme

A l'issue de la deuxième année de la formation et sur décision du jury du Cogmaster, le diplôme de " Master " sera décerné par l'ECA dans lequel l'étudiant aura été inscrit au cours de l'année de M2. Le jury est composé de membres du conseil pédagogique (section 5 et Annexe 1) et approuvé par les CA des ECA.

Article 15. Conditions financières de participation des ECA au coût de la formation (voir annexe 2)

15a. Le coût de la formation comprend le coût des heures de cours spécifiques effectuées dans le Cogmaster, les frais de personnel, les frais de fonctionnement et l'utilisation des locaux.

15b. Le montant des dépenses prévisionnelles est établi pour l'ensemble du contrat quinquennal en fonction de la taille et des opérations pédagogiques prévues par le Cogmaster ; il apparaît dans l'annexe financière de la convention.

15c. Les coûts sont répartis entre les ECA selon les modalités définies dans l'Annexe financière.

15d. Le budget du Cogmaster est géré par l'ENS, qui en rend compte annuellement aux autres ECA.

Article 16. Elargissement à des établissements partenaires

Dans le cas où le Cogmaster souhaite établir des partenariats ponctuels (échanges de quelques UE) avec d'autres établissements que les ECA, les ECA donnent mandat au directeur de l'ENS pour signer au nom des présidents des établissements co-accrédités.

Article 17. Elargissement du cercle des ECA

Dans le cas où un autre (d'autres) établissement(s) que les ECA envisage(nt) de mettre en commun des enseignements de sciences cognitives en vue d'une co-accréditation élargie à cet (ces) établissement(s), les ECA s'engagent à une concertation mutuelle sur l'opportunité de cet élargissement.

Article 18. Obligations des étudiants

Lorsqu'ils suivent un enseignement dans un établissement, les étudiants sont soumis aux règles et usages, notamment au règlement intérieur, en vigueur dans l'établissement. Ils restent sous la responsabilité de l'établissement dans lequel ils sont inscrits, sous réserve d'éventuelles dispositions légales et réglementaires contraires, notamment de l'article R712-11 du code de l'éducation déterminant la compétence de la juridiction disciplinaire.

Article 19. Assurance et responsabilité civile

Chaque établissement d'inscription demandera à ses étudiants d'être en mesure de justifier d'une attestation d'assurance garantissant leur responsabilité civile et protection individuelle contre les dommages aux biens et aux personnes dont ils pourraient être auteurs et/ou victimes dans les différents établissements parties à la présente convention, pour le cas où cette responsabilité civile serait engagée (activités non encadrées par un enseignant, trajets entre établissements ...).

Chaque établissement conserve vis-à-vis de son personnel les charges et obligations afférentes à sa qualité d'employeur. Toutefois, les personnels sont soumis à toutes les obligations découlant des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement d'accueil et à son règlement intérieur.

Article 20. Accidents du travail et maladies professionnelles

Les accidents et maladies professionnelles dont pourraient être victimes les étudiants sont pris en charge dans les conditions prévues aux articles L412-8-2b et suivants du code de la sécurité sociale.

Tout accident survenant à un étudiant doit être immédiatement signalé aux services administratifs de l'établissement dans lequel est survenu le dit accident. Les services administratifs de l'établissement concerné sont chargés d'effectuer la déclaration d'accident du travail.

Article 21. Application et modification de la convention

La présente convention prend effet à compter de sa signature pour toutes les opérations concernant l'année académique 2020-2021 et pour 2021-2022.

La convention peut être modifiée par avenant signé par les différentes parties. Les annexes seront actualisées en tant que de besoin, après accord des parties.

Article 22. Motifs et modalités de résiliation de la convention

22-1 – Résiliation pour manquement aux obligations de la convention

En cas de manquement par l'une des Parties à l'une quelconque de ses obligations contractuelles, la Partie non défaillante pourra la mettre en demeure d'y remédier par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai de 45 jours, à compter de la 1^{ère} présentation de ladite mise en demeure.

Si à l'issue de ce délai, la Partie défaillante n'a pas mis en œuvre tous les moyens nécessaires pour remédier au manquement, objet de la mise en demeure, la convention pourra être résiliée de plein droit par lettre recommandée avec accusé de réception, la résiliation prenant effet à l'issue du délai d'un mois après mise en demeure.

22-2 – Résiliation pour motifs d'intérêt général

La présente convention pourra être résiliée de plein droit par l'établissement d'enseignement pour motif d'intérêt général par lettre recommandée avec accusé de réception, sous réserve de respecter un préavis de trois mois, à compter de la première présentation. En l'absence de tout motif d'intérêt général, la résiliation unilatérale constituera une faute et engagera la responsabilité contractuelle de l'établissement d'enseignement.

22-3- Résiliation pour cas de force majeure

La présente convention pourra être résiliée de plein droit en cas de force majeure s'imposant à l'une des Parties ou à chacune des Parties. La résiliation devra s'effectuer par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai d'un mois, à compter de la première présentation.

Indépendamment des dispositions qui précèdent, la convention peut être dénoncée par l'un ou l'autre des établissements, six mois avant la date de la rentrée universitaire, par lettre recommandée avec avis de réception, sans que cette dénonciation puisse faire obstacle à la poursuite des études engagées par les étudiants.

Article 23. Différends

La convention est régie par le droit français.

En cas de litige entre les parties, une réunion de conciliation entre les représentants des parties sera tenue dans les quinze (15) jours suivant la demande exprimée par l'une des parties.

L'exercice de cette faculté ne dispense en aucun cas les parties de remplir leurs obligations contractées jusqu'à l'achèvement de l'année universitaire.

En cas d'insuccès de cette tentative de conciliation dans un délai de trente (30) jours à compter de la réunion susvisée, les différends découlant de la présente Convention ou en relation avec celle-ci seront tranchés devant la juridiction compétente, laquelle se situe dans le ressort de la Cour d'appel de Paris.

Article 24. Modalités relatives à la protection des données à caractère personnel

24-1 - Responsabilité conjointe des Parties pour les traitements de données à caractère personnel

Dans le cadre de la présente Convention, les Parties collectent et traitent des données à caractère personnel et déterminent conjointement les finalités et les moyens des traitements mis en œuvre.

En conséquence, les Parties sont conjointement responsables des traitements au sens de l'article 26 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après le « RGPD »).

Les points de contact pour la protection des données à caractère personnel sont :

- PSL : donnees.personnelles@psl.eu
- À Université de Paris :
La Déléguée à la protection des données
Direction Générale Déléguée aux Affaires Juridiques
85 boulevard Saint-Germain
75 006 Paris
dpo@UParis.fr
- EHESS : Laure Desponds, dpo@ehess.fr

24-2 - Finalités des traitements de données personnelles

Les Parties sont autorisées à mettre en œuvre les traitements de données personnelles dans le cadre de l'objet du contrat prévu à l'article 1 de la présente convention.

24-3 - Modalités de mise en œuvre des opérations de traitement de données à caractère personnel

Les opérations de traitement mises en œuvre s'effectuent conformément à l'exigence de minimisation des données traitées et pour des finalités déterminées, explicites et légitimes.

Les Parties, en tant que responsables de traitement, ne peuvent conserver les données à caractère personnel en archive courante que pendant la durée nécessaire au traitement. Des durées de conservation plus longues peuvent être définies exclusivement à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques. A l'issue de ces durées, et si les données n'entrent pas dans le cadre des conditions du Livre 2 du Code du Patrimoine, les responsables de traitement doivent soit effacer soit anonymiser les données.

Chaque Partie veille à assurer la sécurité des données personnelles traitées. A ce titre, elle s'engage à mettre en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées aux traitements mis en œuvre, notamment relatives :

- A l'infrastructure système, réseau et aux logiciels métiers (exemples : traçabilité, chiffrement, pseudonymisation, réversibilité, mise à jour, etc.),
- A la sécurité numérique des infrastructures (mise à jour de logiciel, anti-virus, etc.) et la sécurité physique de ces infrastructures (habilitation des accès aux serveurs, vidéo-surveillance, etc.),
- A son personnel et notamment la sécurité des postes et terminaux mis à la disposition du personnel (exemples : logiciel malveillant, modification et complexité des mots de passe, fermeture de compte du personnel, etc.),
- Au respect par ses personnels de la charte d'utilisation des systèmes d'information de l'établissement, qu'ils soient formés, utilisent les moyens techniques mis à leur disposition dans le cadre de leurs fonctions, et qu'ils soient enjoint au respect des principes et procédures de protection des données mis en place au sein de l'établissement.

24-4 - Information des personnes concernées

Chaque Partie doit informer la personne dont les données font l'objet d'un traitement (ci-après la « personne concernée »), de ses droits d'une façon concise, transparente, compréhensible et aisément accessible ; et ce, par écrit ou par tout autre moyen, y compris, lorsque cela est approprié, par courrier électronique.

Les personnes concernées par le traitement de données sont informées par des mentions apposées sur les supports de collecte et de traitement. Ces mentions d'informations doivent être rédigées conformément aux

dispositions de l'article 13 ou de l'article 14 du RGPD, selon que les données ont été collectées directement ou indirectement auprès de la personne concernée.

24-5 - Droit des personnes concernées

Toute personne dont les données font l'objet d'un traitement mis en œuvre dans le cadre du présent contrat, peut demander à la Partie, responsable du traitement, l'accès à ses données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement. Elle dispose également du droit de s'opposer au traitement. La personne concernée peut exercer ses droits auprès de l'une ou l'autre des Parties sur la partie des traitements la concernant.

La Partie ayant reçu la demande de la part de la personne concernée demeure l'interlocutrice de la personne concernée et reste en charge de la réponse, laquelle doit intervenir dans les meilleurs délais, avec un maximum d'un mois. Chaque Partie met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires à la réponse à l'exercice de ces droits.

24-6 - Coopération des Parties entre elles et avec l'autorité de contrôle compétente

Chaque Partie s'engage à mettre à disposition de la partie co-contractante la documentation relative à l'information des personnes concernées démontrant le respect de ses obligations en matière de protection des données. En tant que de besoin, les Parties s'entraident mutuellement afin de réaliser des analyses d'impact relatives à la protection des données.

L'autorité de contrôle compétente peut effectuer des contrôles auprès de l'une ou l'autre des Parties. Dans le cas d'un contrôle portant sur la présente Convention :

- Les Parties s'informent réciproquement des informations demandées par l'autorité de contrôle compétente et, le cas échéant, des réponses apportées ;
- Les Parties peuvent se solliciter mutuellement afin de rassembler l'ensemble des informations et documents demandés par l'autorité de contrôle compétente. La Partie auditée peut communiquer à l'autorité de contrôle compétente le présent contrat ;

Les réponses apportées par chacune des Parties sont faites en leur nom propre.

24-7 - Registre des activités de traitement

Tout traitement de données personnelles résultant de la présente Convention est intégré par chaque Partie au sein de son registre des activités de traitement.

24-8 - Violation de données à caractère personnel

Lorsqu'une Partie constate une violation de données à caractère personnel sur les traitements de données personnelles résultant de la présente Convention, elle en informe immédiatement l'autre Partie. Cette information précise notamment l'origine de la violation de données (atteinte à l'intégrité, à la disponibilité ou à la confidentialité des données), les catégories et le nombre de données personnelles concernées.

La Partie qui a identifié la violation de données est en charge de la communication externe concernant cette violation et, en tout état de cause, est l'interlocuteur de l'autorité de contrôle compétente dans le cadre de la violation. Elle notifie cette violation à l'autorité de contrôle compétente dans les meilleurs délais et, si possible, 72 heures au plus tard après en avoir pris connaissance.

En outre, si la violation de données est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées, la Partie communique la violation de données aux personnes concernées dans les meilleurs délais. En cas de doute sur le degré de risque, la Partie saisit l'autorité de contrôle compétente pour obtenir son assistance sur le sujet.

La Partie en charge des obligations précitées sera tenue seule responsable en cas de non-respect.

24-9 - Sous-traitance

La Partie qui communique les données personnelles traitées dans le cadre de la présente Convention ou en confie la gestion à un prestataire externe, s'engage à mettre en œuvre les garanties suffisantes pour assurer la sécurité des données transmises. A ce titre, la Partie s'assure que le contrat conclu avec le sous-traitant définit l'objet, la durée, la finalité du traitement et les obligations des parties.

À ce titre, la Partie s'assure que le contrat conclu avec un tiers lui permettant de traiter des données personnelles pour son compte, contient en particulier des dispositions fixant leurs différentes obligations conformément à l'article 28 du RGPD, notamment :

- Leur obligation en matière de confidentialité des données personnelles confiées ;

- Les attendus en termes d'hébergement et de chiffrement ;
- L'engagement du sous-traitant à faire respecter les principes de protection des données par ses personnels, ses tiers et sous-traitants sous-jacents habilités ayant accès aux données ;
- Des contraintes minimales en matière d'authentification des utilisateurs ;
- Les conditions de restitution et/ou de destruction des données en fin du contrat ;
- Les règles de gestion et de notification des incidents. Celles-ci doivent comprendre une information du responsable de traitement en cas de découverte de faille de sécurité ou d'incident de sécurité et cela dans les plus brefs délais lorsqu'il s'agit d'une violation de données à caractère personnel.

24-10 - Transfert de données personnelles en dehors de l'Union européenne

Chacune des Parties peut transférer hors de l'Union européenne (UE) et de l'Espace Economique Européen (EEE) les données personnelles traitées dans le cadre du présent contrat, à condition d'assurer un niveau de protection des données suffisant et approprié. A ce titre, chacune des Parties doit encadrer ces transferts en utilisant les différents outils juridiques définis au Chapitre V du Règlement européen sur la protection des données (RGPD).

24-11- L'éventuelle propriété intellectuelle des travaux effectués par les étudiants dans le cadre de la mention de master « Sciences cognitives » leur appartient.

Un cas particulier pourra être appliqué en fonction des dispositions mentionnées dans la convention de stage.

Fait à Paris, en 3 exemplaires originaux, le / /

Le Président de l'Université PSL, M. Alain Fuchs

Signature et visa :

La Présidente d'Université de Paris, Mme. Christine Clerici

Signature et visa :

Le Président de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, M. Christophe Prochasson

Signature et visa :

**Annexe n°1
 à la convention d'accréditation conjointe 2020-2022**

**Composition des différentes instances du Master Recherche "Sciences cognitives"
 Pour les années 2020-2022**

**Co-directeurs : Thérèse Collins (Univ Paris) et Franck Ramus (CNRS)
 Correspondant EHESS : Jérôme Sackur**

Bureau :

Pascal Amsili	Univ Paris	Resp. majeure Linguistique
Nicolas Baumard	CNRS & ENS	Resp. majeure Sciences Sociales
Valérien Chambon	CNRS	Chargé de mission
Thérèse Collins	Univ Paris	Co-direction et resp. majeure Psychologie cognitive
Laura Dugué	Univ Paris	Direction des études
Valeria Giardino	CNRS	Resp. majeure Philosophie
Véronique Izard	CNRS	Chargée de mission
Charlotte Jacquemot	CNRS	Chargée de mission
Mehdi Khamassi	CNRS	Direction de études
Olivier Morin	CNRS	Chargé de mission
Jean-Pierre Nadal	CNRS & EHESS	Resp. majeure Modélisation
Daniel Pressnitzer	CNRS	Resp. majeure Neurosciences cognitives
Franck Ramus	CNRS	Co-direction
Jérôme Sackur	EHESS	Resp. majeure Psychologie cognitive
Claire Sergent	Univ Paris	Resp. majeure Neurosciences cognitives
Benjamin Spector	CNRS & ENS	Resp. majeure Linguistique

Conseil pédagogique:

Nawal Abboub	Rising Up
Rita Abdel Sater	ENS
Pascal Amsili	Univ Paris
Jean-Baptiste André	CNRS
Nicolas Baumard	CNRS & ENS
Yves Boubenec	ENS
Sophie Bouton	CNRS
Denis Buehler	ENS
Roberto Casati	CNRS & EHESS
Alex Cayco Gajic	ENS

Valérien Chambon	CNRS
Emmanuel Chemla	CNRS
Coralie Chevallier	INSERM
Thérèse Collins	Univ Paris
Alejandrina Cristia	CNRS
Alex de Carvalho	Univ Paris
Frédérique de Vignemont	CNRS
Laura Dugué	Univ Paris
Emmanuel Dupoux	EHESS
Paul Egré	CNRS & ENS
Carlo Geraci	CNRS
Valeria Giardino	CNRS
Maria Giavazzi	ENS
Benoît Girard	CNRS
Boris Gutkin	CNRS
Brian Hill	HEC
Véronique Izard	CNRS
Pierre Jacob	CNRS
Charlotte Jacquemot	CNRS
Mehdi Khamassi	CNRS
Etienne Koechlin	INSERM
Christian Lorenzi	ENS
Claudia Lunghi	CNRS
Pascal Mamassian	CNRS
Salvador Mascarenhas	ENS
Olivier Mascaró	CNRS
Hugo Mercier	CNRS
Olivier Morin	CNRS
Jean-Pierre Nadal	CNRS & EHESS
Thierry Nazzi	CNRS
Srdjan Ostojic	CNRS
Christopher Pallier	CNRS
Stefano Palminteri	INSERM
Elena Pasquinelli	Fondation La Main à la Pâte
Pascale Piolino	Univ Paris
Daniel Pressnitzer	CNRS
Franck Ramus	CNRS
Jérôme Sackur	EHESS
Philippe Schlenker	CNRS
Claire Sergent	Univ Paris
Benjamin Spector	CNRS & ENS
Valentin Wyart	INSERM

Conseil de perfectionnement

Thérèse Collins	Co-directrice
Franck Ramus	Co-directeur
Christian Lorenzi	Représentant de l'ENS-PSL
Mehrnaz Jafarian-Tehrani	Représentante de l'Université de Paris
Emmanuel Dupoux	Représentant de l'EHESS
Elena Pasquinelli	Fondation la Main à la Pâte, Enseignante du master
Alejandrina Cristia	CNRS, Enseignante du master
Coralie Chevallier	Inserm, Enseignante du master
Ophélie Deroy	Université de Munich, Experte externe
Luigi Rizzi	Université de Genève, Expert externe
Michael Graupner	CNRS, Expert externe
Mariam Chammat	Direction interministérielle de la transformation publique, représentante du monde socio-professionnel
Nitza Thomasson	Ntz Consulting, ancienne élève, représentante du monde socio-professionnel
Matthieu Lafon	Adoc Talent Management, ancien élève, représentant du monde socio-professionnel
Guillaume Thibaut	EDF, représentant du monde socio-professionnel
	2 représentants étudiants du Cogmaster, élus chaque année

Annexe n°2
à la convention d'accréditation conjointe 2020-2022

Budget de la mention et répartition des contributions respectives

	ENS		UParis		EHESS		Total
	N	Coût estimé	N	Coût estimé	N	Coût estimé	
Enseignement							
Services statutaires (heures eq. TD): (base de calcul A)	628,5	102 235,20 €	275	68 410,12 €	110,25	34 711,52 €	205 356,84 €
Heures complémentaires payées (heures eq. TD): (base de calcul A)	1000	41 203,56 €					41 203,56 €
Missions d'enseignement (heures eq. TD): (base de calcul A)	382	14 700,89 €					14 700,89 €
Primes pour responsabilités (base de calcul D)		19 500,00 €					19 500,00 €
Secrétariat (base de calcul B)							
Secrétaire pédagogique (%ETP)		26 400 €		36 265,32 €			36 265,32 €
Locaux (base de calcul C)							
Secrétariat				9 104 €			9 104 €
Salles de cours		14 304,66 €		6 868,97 €			21 173,63 €
Fonctionnement							
Dépenses de fonctionnement		10 000,00 €					10 000,00 €
Transferts entre Etablissements							
		-43 000,00 €		33 000,00 €		10 000,00 €	
Total par Etablissement		185 344,31 €		153 648,41 €		44 711,52 €	357 304,23 €
Contributions relatives		48,3%		40,0%		11,7%	

Détail du budget détaillé ci-dessus.

Base de calcul A

Bilan heures statutaires	
EHESS	110,25
ENS-PSL	628,5
UParis	275

EHESS		Heures	Coût
Casati Roberto	DE EHESS	18,75	5 903,32 €
Dupoux Emmanuel	DE EHESS	12	3 778,13 €
Nadal Jean-Pierre	DE EHESS	22,5	7 083,98 €
Sackur Jérôme	DE EHESS	57	17 946,09 €
		110,25	34 711,52 €

ENS		Heures	Coût
Abdel Sater Rita	ATER ENS	33	6 612,38 €
Baumard Nicolas	Pr. attaché ENS	39	3 046,88 €
Boubenec Yves	MdC ENS	54	10 820,25 €
Buehler Denis	MdC ENS	94,5	18 935,44 €
Cayco-Gajic Alex	MdC ENS	39	7 814,63 €
Egré Paul	Pr. attaché ENS	45	3 515,63 €
Giavazzi Maria	MdC ENS	109,5	21 941,06 €
Gurgand Marc	Pr. ENS	4,5	1 416,80 €
Lorenzi Christian	Pr. ENS	35,25	11 098,24 €
Mascarenhas Salvador	MdC ENS	81,75	16 380,66 €
Pressnitzer Daniel	Pr. attaché ENS	45	3 515,63 €
Spector Benjamin	Pr. attaché ENS	48	3 750,00 €
		628,5	102 235,20 €

U. de Paris		Heures	Coût
Borst Grégoire	PU UParis	4,5	1 416,80 €
Carrel Damien	MdC UParis	8	1 603,00 €
Collins Thérèse	PU UParis	55,5	17 473,83 €
David François	ATER UParis	10,5	2 103,94 €
De Carvalho Alex	MdC UParis	29,25	5 860,97 €
Dugué Laura	MdC UParis	60	12 022,50 €
Legay Claire	PU UParis	9	2 833,59 €
Piolino Pascale	PU UParis	47,25	14 876,37 €
Ricard Clément	MdC UParis	9	1 803,38 €
Sergent Claire	MdC UParis	33	6 612,38 €
Sperduti Marco	MdC UParis	9	1 803,38 €
		275	68 410,12 €

Coûts employeur pour :	mensuel	annuel
- Professeur 1ère classe :	10 075,00 €	120 900,00 €
- Maître de Conférence classe normale :	6 412,00 €	76 944,00 €
- Professeur attaché ENS		5 000,00 €
- MdC attaché ENS		6 100,00 €

Concernant la rémunération d'enseignants-chercheurs titulaires, conformément aux dispositions du I. de l'article 7 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984, on considère le coût employeur réparti en 50% de recherche d'une part et d'autre part 50% d'activité d'enseignement, correspondant à 128 heures de cours magistraux ou 192 heures de travaux dirigés ou pratiques, d'où :

- évaluation du coût d'une heure de cours magistral par un Professeur 1ère classe	314,84 €
- évaluation du coût d'une heure de cours magistral par un Maître de Conférence classe normale	200,38 €
- évaluation du coût d'une heure de cours magistral par un Professeur attaché	78,13 €
- évaluation du coût d'une heure de cours magistral par un Maître de Conférence attaché	95,31 €
Taux horaire heures complémentaires TD	41,41 €
Taux horaire heures complémentaires CM	62,09 €

	Coût	N eqTD
Heures complémentaires effectivement payées par l'ENS en 2019-2020	41 203,56 €	995,01
Missions d'enseignement effectivement payées par l'ENS en 2019-2020	14 700,89 €	355,01

Base de calcul B : Secrétariat pédagogique				
	ETP	Année	Coût	Etablissement
Aline Dodeman	1	50%	23182,20 €	UParis
Anabel Bachour	1	50%	13083,12 €	UParis
Audrey Faux	1	80%	26 400€	ENS

Base de calcul C						
Estimation du coût HT	Secrétariat UParis	Salle de cours UParis	Salle de cours ENS			
				Loyer (/m ² /an)	400 €	
Superficie moyenne (m ²)	20	60	60	Taxes sur bureaux (/m ² /an)	15,91 €	
Heures d'occupation		503	1047,5	Charges (m ² /an)	33,34 €	
Taux d'occupation (%)	100%	25%	52%	Taxe foncière et TEOM (m ² /an)	5,95 €	
Loyer (400€/m ² /an)	8 000,00 €	6 036,00 €	12 570,00 €	Coût total (/m ² /an)	455,20 €	
Taxes sur bureaux (15,91€/m ² /an)	318,20 €	240,08 €	499,97 €		h/ jour	jours/ an
Charges (33,34€/m ² /an)	666,80 €	503,10 €	1 047,71 €	Disponibilité pour calcul taux d'occupation	10	200
Taxe foncière et TEOM (5,95€/m ² /an)	119,00 €	89,79 €	186,98 €			
	9 104,00 €	6 868,97 €	14 304,66 €			

Base de calcul D							
Primes pour responsabilités							
	Conseil pédagogique restreint	Direction	Co-direction	Direction des études	Co-direction des études	Responsable filière	Co-responsable filière
Montant forfaitaire	2 000,00 €	1 000,00 €	500,00 €	1 000,00 €	500,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €

**Annexe n°3
à la convention d'accréditation conjointe 2020-2022**

Semestre	Choix	Intitulé long	ECTS	Intitulé court
S1 M1 (30 ECTS)	Tronc commun obligatoire	Programming in Cognitive and Brain Sciences	2	PROG
		Data science DIY	2	STATS
	Tronc commun (4/6 obligatoires)	Introduction to Philosophy of Psychology	4	PHIL 101
		Introduction to Linguistics	4	LING 101
		Introduction to Cognitive Psychology	4	PSYCH 101
		Introduction to Neuroscience	4	NEURO 101
		Introduction to Social Science	4	SOCSCI 101
		Introduction to Modeling	4	MOD 101
	Tronc commun (1 obligatoire)	Methods in behavioral and psychological sciences	4	PSYCH 102
		Inferential and Causal Methods for the social sciences	4	SOCSCI 102
		Methods in Neuroimaging	4	NEURO 102
		Logic	4	PHIL 102
		Formal Tools for Linguistics	4	LING 102
	Stage (à choix)	Stage A	3	STAGE3
		Stage B	6	STAGE6
Stage C		12	STAGE12	
S2 M1 (30 ECTS)	Tronc commun obligatoire	Lit reviews	2	LITREV
	UE à choix (selon majeure)	Computational Neuroscience	4	MOD 201
		Computational Neuroscience Methods	4	MOD 202
		New Body/Mind Problems	6	PHIL 201
		Advanced philosophy of psychology	6	PHIL 202
		Phonology I	6	LING 201
		Semantics I	6	LING 202
		Language Acquisition & Processing	6	LING 203
		Psychological functions 1	6	PSYCH 201
		Psychological functions 2	6	PSYCH 202
		Cognitive Neuroscience	6	NEURO 201
		Cognitive Neurophysiology	6	NEURO 202
		Cultural evolution	6	SOCSCI 201
		Decision Science	6	SOCSCI 202
	Social Cognition	6	SOCSCI 203	
	Stage (à choix)	Stage A	3	STAGE3
		Stage B	6	STAGE6
Stage C		12	STAGE12	

Semestre	Choix	Intitulé long	ECTS	Intitulé court
S3 M2 (30 ECTS)	UE à choix (selon majeure)	Language in the Visual Modality	6	COGSCI 301
		Super semantics	6	COGSCI 302
		Education, cognition, brain	6	COGSCI 303
		Communication and trust	4	COGSCI 304
		Origins of Concepts	4	COGSCI 305
		Visual perception	6	COGSCI 306
		Auditory perception	6	COGSCI 307
		Perception and action	6	COGSCI 308
		Memory	4	COGSCI 309
		Action, decision and volition	6	COGSCI 310
		Cognitive neuroscience of consciousness	6	COGSCI 311
		Comparative Cognition	4	COGSCI 312
		Behavioral and Neural Economics	4	COGSCI 313
		Robotics in cognitive science	6	COGSCI 314
		Reference and Meaning	6	COGSCI 315
		Psychology and Public Policy	4	COGENG 301
		Augmented Cognition	4	COGENG 302
		Cognitive Science in Society	4	COGENG 303
		Phonology II	6	LING 301
	Semantics II	6	LING 302	
Stage (obligatoire)	Stage S3	6	STAGE S3	
S4 M2 (30 ECTS)	Stage (obligatoire)	Stage S4	30	STAGE S4



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 42/2021

Création du diplôme d'établissement « Chimie intégrative et innovation »

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article unique :

Le conseil d'administration approuve la création du diplôme d'établissement « Chimie intégrative et innovation ». Les modalités d'admission, d'organisation de la formation et de délivrance du diplôme sont annexées à la présente délibération.

38 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance
Alain FUCHS

Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.



OBTENTION DU GRADE DE MASTER

Selon l'article D. 612-34 du Code de l'éducation et l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de diplôme conférant grade de master

Présentation de l'Université

Située au cœur de Paris, l'Université PSL fait dialoguer tous les domaines du savoir, de l'innovation et de la création. Avec 17 000 étudiants et 2 900 enseignants-chercheurs, elle est une université à taille humaine. Elle figure dans le top 50 mondial des universités et le top 5 des jeunes universités de moins de 50 ans dans les classements de Shanghai, du THE (Times Higher Education), CWUR et QS (Quacquarelli Symonds).

PSL est constituée de onze établissements et travaille étroitement avec trois organismes de recherche. Elle s'appuie sur les forces scientifiques de tous ses établissements pour offrir à ses communautés des opportunités inédites dans les champs de la formation, de la recherche, de la valorisation, des partenariats industriels ou académiques nationaux et internationaux.

Pépinière de 28 prix Nobel, 10 médailles Fields, 3 Prix Abel, 50 César, 79 Molière, elle représente près de 10% de la recherche française, et totalise plus de 200 ERC depuis sa création. Sa communauté académique tire le meilleur parti du potentiel de ses 140 laboratoires pour bâtir près d'une vingtaine de programmes gradués interdisciplinaires (ou graduate programs) et nombreux autres grands programmes impliquant ses établissements.

Choisis pour leurs talents dans le monde entier et soigneusement encadrés, les étudiants de PSL ont accès à une offre de formation au plus près de la recherche en train de se faire. Qu'ils deviennent chercheurs, entrepreneurs, artistes ou dirigeants, PSL aide ses diplômés à formuler des réponses et solutions qui auront un impact sur notre société. Université publique, PSL promeut la diversité des profils, quels que soient leur statut social, leur genre ou leur origine géographique.

Foyer culturel et artistique majeur, PSL organise tout au long de l'année de nombreux débats, conférences, expositions, spectacles et concerts. Elle noue des partenariats stratégiques avec les plus grandes universités mondiales. Lieu d'innovation, elle abrite 5 Instituts Carnot dans son périmètre. PSL soutient la valorisation de sa recherche au travers de la création d'une cinquantaine de start-up et du dépôt de près de 70 brevets par an. Elle a lancé son fonds d'amorçage en 2017, le PSL Innovation Fund.

L'offre globale proposée par l'Université PSL comprend actuellement 48 masters. Elle est composée de 30 diplômes nationaux de master (18 DNM en SHS, 12 DNM en sciences), ainsi que de 18 diplômes d'établissement conférant le grade de master dont les diplômes des cycles ingénieurs de l'ESPCI Paris - PSL, de l'École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL et de l'École nationale supérieure des Mines de Paris - PSL et le diplôme de l'École normale supérieure (sciences et lettres).

Le présent projet viendra enrichir cette offre, et compléter l'actuel master de chimie co-accrédité avec Sorbonne Université, généraliste et disciplinaire, en proposant un cursus alternatif et transversal en chimie, construit sur les forces actuelles de la recherche la plus récente à PSL, et proposant aussi bien une offre unique d'enseignements transdisciplinaires que des ouvertures sur l'innovation.

1/ Garantir la qualité académique et l'adossement à la recherche

1.1 Qualité du corps enseignant, ingénierie pédagogique, qualité des contenus de formation, lien avec la recherche

En s'appuyant sur les forces scientifiques et pédagogiques de ses établissements composantes, l'Université PSL organise son offre de formation à travers la création de ses Programmes gradués. Couvrant un domaine disciplinaire ou interdisciplinaire, les Programmes gradués ont vocation à évoluer en fonction des avancées de la recherche. En choisissant le programme gradué Chimie, l'étudiant s'inscrit dans une filière clairement identifiable, qui constitue sa majeure. Il offre des enseignements d'ouverture qui renforcent les compétences transdisciplinaires et enrichissent les parcours des étudiants. Le Programme gradué offre ainsi aux étudiants de l'Université PSL une formation au plus près de la recherche, ouverte sur l'international, en phase avec l'ambition interdisciplinaire.

L'équipe pédagogique impliquée dans le diplôme d'établissement **Chimie Intégrative et Innovation** est quasi exclusivement constituée d'enseignants-chercheurs et chercheurs rattachés au programme gradué Chimie. Cette équipe participe donc très activement aux travaux de recherche des laboratoires du programme gradué Chimie. Entre 2015 et 2020 inclus, les membres du programme gradué Chimie ont publié 2036 documents. Ces 2036 documents ont fait l'objet de 35 390 citations, soit une moyenne de 17.4 citations par article. Plus de 86% des documents publiés entre 2015 et 2020 ont été cités au moins une fois. Plus de 42% des documents publiés entre 2015 et 2020 l'ont été dans le Top 10% des journaux les plus cités à l'échelle mondiale en chimie. 50% des 2036 publications du programme gradué Chimie font l'objet d'une collaboration internationale.

Projet pédagogique

Le master **Chimie Intégrative et Innovation** a pour objectif d'une part de former des futurs chercheurs innovants par le biais d'enseignements poussés en chimie sur ses aspects fondamentaux et dans ses interactions avec les autres disciplines et d'autre part de rendre ces étudiants capables de transformer les savoirs scientifiques en recherche innovante et en technologies valorisables. Ainsi en plus d'enseignements scientifiques dans le domaine de la chimie, le cursus offre une initiation aux processus d'innovation et à l'entrepreneuriat et favorise le développement des compétences transverses dès le M1. Au niveau M2, le programme offre une carte d'enseignements transverses particulièrement originaux ayant peu d'équivalents en France. Le programme de formation impose un contact étroit entre les étudiants et les laboratoires de recherche de PSL par le biais de projets et de stages. À travers une formation pluridisciplinaire et intellectuellement rigoureuse, le programme vise également à former de futurs experts capables d'éclairer de manière objective les décisions des acteurs publics ou privés sur des questions scientifiques en lien avec les grands enjeux sociétaux (climat, biodiversité, énergie, santé, bien-être). Le diplôme cible un public étudiant international de haut niveau, raison pour laquelle l'enseignement est intégralement en anglais.

La 1^{re} année (niveau M1) pose les bases de la formation en fournissant des enseignements fondamentaux majoritairement en tronc commun dans quatre grands domaines de la chimie : chimie moléculaire et de synthèse, chimie physique et analytique, chimie théorique et modélisation, chimie des matériaux avancés et dans les domaines de l'innovation scientifique et technologique, et

l'entrepreneuriat. Les étudiants peuvent dès ce niveau commencer à personnaliser leur parcours grâce à la possibilité de choisir certains cours. À l'issue de cette première année, les étudiants ont non seulement le bagage pour suivre n'importe quel parcours de M2 en chimie et à ses interfaces mais aussi la préparation idéale pour poursuivre sur le M2 du master.

La deuxième année (niveau M2) élargit la vision transdisciplinaire et intégrative de la chimie et permet une personnalisation complète du parcours de chaque étudiant à travers un libre choix dans une carte unique d'unités d'enseignement (UE) transdisciplinaires et la possibilité de compléter parmi un grand nombre d'UE disciplinaires. Le deuxième semestre est constitué d'un stage de recherche de 5 à 6 mois.

Durant ces deux années, l'accent est également mis sur la formation à et par la recherche à travers des unités d'enseignement en mode projet intégral (projet d'innovation transdisciplinaire et projet bibliographique en M1), des unités d'enseignement fortement appuyées sur la recherche des laboratoires et incluant des activités participatives (projets, défis, immersion expérimentale), deux stages de recherche (3 mois en M1, 5 à 6 mois en M2) ainsi que par le suivi de séminaires parmi l'offre mutualisée au sein de PSL proposée par le programme gradué Chimie sous des formats variés (séminaires de chercheurs, de doctorants, de personnalités, etc.).

En première année, l'étudiant suit un module d'initiation à l'innovation et l'entrepreneuriat en lien avec la structure PSL i-Teams et le master Sciences et Génie des Matériaux du programme gradué Ingénierie, Sciences Appliquées, Innovation (ISAI). Il vise à développer ses capacités entrepreneuriales, d'innovation et de leadership, tout en contribuant à la valorisation des inventions, résultats et connaissances issus des équipes de recherche de PSL. Les étudiants peuvent aussi suivre le parcours PSL i-Teams, qui a pour objectif d'élaborer une stratégie de valorisation des idées-projets. Les étudiants sont regroupés par équipes pluridisciplinaires et bénéficient d'un accompagnement de professionnels issus du monde de l'entreprise ou du transfert de technologies, et d'ateliers ou modules de formation. La durée du parcours est de 6 mois, de septembre-début octobre à mars. Les ateliers se déroulent tous les mardis soir de 18h à 20h (hors vacances scolaires).

Les étudiants ont l'obligation en M1 et la possibilité en M2, de suivre un cours de langue (Français-langue étrangère pour les non-francophones, autre langue pour ceux dont le niveau de français est jugé suffisant) à partir du catalogue de cours proposé par PSL ou ses établissements composantes.

Pour favoriser la mobilité des étudiants et la personnalisation de leur parcours, la possibilité leur est offerte au niveau du 1^{er} semestre du M2 de choisir des unités UE dans d'autres masters après accord des formations concernées et selon la disponibilité et le calendrier des UE choisies. Ce choix est cadré (maximum 12 ECTS validé à l'extérieur du master) et doit faire sens pédagogiquement dans le cadre du projet personnel de formation de l'étudiant concerné. Il est soumis à la validation du responsable de M2. Réciproquement, les étudiants inscrits dans d'autres formations de PSL peuvent suivre des UE de ce diplôme sous réserve de place suffisante et d'accord de la formation d'origine.

Le programme est fondé sur un enseignement diversifié qui offre aux étudiants un large choix de débouchés. Une pédagogie personnalisée permet de les accompagner dans la définition de leur programme d'étude en lien avec leurs acquis et leurs projets de formation professionnelle. À l'issue de la formation, les étudiants peuvent poursuivre en recherche académique par la préparation d'un doctorat ou exercer toute fonction de cadre supérieur dans le secteur public ou privé, notamment, et sans être exclusif, en lien avec la chimie, ses interfaces et ses frontières.

Pilotage du master Chimie Intégrative et Innovation

Le pilotage de la formation est assuré par le comité pédagogique. Il est constitué du responsable de la mention, des responsables de parcours et d'enseignants-chercheurs ou chercheurs membres de l'équipe pédagogique.

Le perfectionnement et l'évaluation du projet pédagogique de la mention du programme est placé sous la responsabilité du comité pédagogique de la mention, qui réunit régulièrement un conseil de perfectionnement. Conformément à l'arrêté du 30 juillet 2018, le conseil de perfectionnement est composé du comité pédagogique de la mention, d'un représentant du programme gradué auquel le master est rattaché, ainsi que des représentants des étudiants désignés par leurs pairs en M1 et en M2 pour chaque parcours, du responsable administratif de la mention, d'un représentant du monde socio-professionnel et d'un enseignant-chercheur extérieur au master en poste dans une autre université ou institution de recherche.

Le comité pédagogique est en charge des points suivants :

- évaluation des dossiers de candidature, admission (en M1 et M2) ;
- participation aux jurys (en janvier, en juin et en septembre pour la validation des semestres, des années et de la diplomation des étudiants de la promotion de M2) ;
- évaluation des enseignements, cohérence de la maquette (sur les deux années de master) : évolutions à apporter à la maquette, cohérence globale des enseignements sur les deux années, à présenter lors de la réunion annuelle du Conseil de perfectionnement. Le travail s'opère à partir de la collecte régulière d'informations auprès des étudiants de la formation, du corps professoral lors des réunions pédagogiques et des milieux professionnels avec lesquels la formation entretient des relations.

Modalités de recrutements

Une procédure sélective de recrutement est mise en place de façon à recruter des étudiants dont la formation antérieure, le niveau et le profil correspondent aux attendus de ce master et sont gages de réussite dans cette formation. Le jury de recrutement est attentif à la diversité des profils des candidats tout en maintenant un haut niveau d'exigence académique. Le master **Chimie Intégrative et Innovation** est ouvert à tous les étudiants, français ou étrangers :

- titulaires d'un diplôme de grade de Licence ou équivalent en chimie ou dans un domaine scientifique contenant une part significative de formation en chimie, pour une admission en première année de master (M1) ;
- titulaires d'un diplôme de grade de Licence ou équivalent et ayant validé un niveau master 1 ou équivalent en chimie ou dans un domaine scientifique contenant une part significative de formation en chimie pour une admission directe en deuxième année de master (M2).

Tous les candidats suivent un processus sélectif d'admission. L'ensemble de la procédure (dépôt des candidatures et sélection des candidats) se compose :

- d'une phase d'admissibilité, sur dossier ;
- d'une phase d'admission sur entretien individuel en anglais pour les seuls étudiants retenus admissibles lors de la phase précédente.

La procédure de soumission des dossiers est dématérialisée. La plateforme de candidature est celle de l'Université PSL (portail bilingue). Ce positionnement sur le portail de candidature de PSL permet de

donner une plus grande visibilité du programme à des étudiants de différents profils. L'un des piliers de la formation à PSL est la transdisciplinarité, pour stimuler la curiosité, l'ouverture d'esprit, l'innovation par le croisement des cultures, des connaissances, et des méthodes. Le portail permet à l'étudiant un suivi en temps réel de sa candidature, avec des points de contacts dédiés (admissions, supports, guides, FAQ) et propose des mails transactionnels tout au long du processus. Les demandes doivent être rédigées en anglais. Une traduction officielle de tous les documents dans des langues autres que le français et l'anglais est demandée. Les dossiers de candidature comprennent :

- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Les relevés de notes certifiés de toutes les années antérieures dans l'enseignement supérieur ;
- Les identités et coordonnées de 2 référents ;
- Une copie d'une pièce d'identité officielle.

Pour une admission en année universitaire N+1, deux sessions de recrutement sont organisées en année N : une session anticipée à l'automne, en cohérence avec les calendriers des appels à candidature pour les bourses d'excellence (programmes gradués PSL, bourses « Eiffel » etc.), puis une session au printemps.

Les candidatures sont évaluées par un jury nommé par le comité pédagogique et constitué d'enseignants du programme. Le jury peut proposer une intégration en M1 aux étudiants candidats au M2, si leur parcours académique satisfait aux exigences d'une admission en M1 mais pas d'une admission directe en M2. Le jury peut proposer dans des cas exceptionnels de reporter la décision d'admission d'une candidature si des informations ou éléments manquants lui sont nécessaires pour rendre sa décision. Les résultats définitifs sont transmis aux candidats au plus tard 2 mois après la clôture des candidatures.

Les entretiens oraux d'admission, effectués en langue anglaise, permettent entre autres d'évaluer la motivation des candidats, leur bonne maîtrise de leur discipline d'origine et de la langue anglaise et l'adéquation entre le choix de ce programme et leurs objectifs pédagogiques et professionnels. La totalité des cours étant donnée en anglais, une maîtrise courante de la langue anglaise est nécessaire. Un certificat de compétence en anglais peut être fourni par le candidat mais n'est pas obligatoire.

La formation par alternance peut être proposée, l'établissement opérateur possède les structures pour la mise en œuvre de ce processus.

Règles de validation et de compensation

Au sein de chaque UE, les modalités d'évaluation et la nature des épreuves sont proposées par l'équipe enseignante. Le comité pédagogique est attentif à harmoniser les procédures d'évaluation des étudiants au sein du master. En cohérence avec la pédagogie, les évaluations invitent les étudiants à mobiliser les apprentissages croisés de plusieurs cours au sein d'un même bloc et reposent sur des évaluations individuelles ou collectives. Les modalités de contrôle des connaissances (nature des épreuves et coefficients pour chaque UE) sont soumises à validation par le conseil d'administration de l'établissement opérateur, l'École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL, en début de chaque année universitaire.

L'évaluation d'une UE peut s'effectuer par un contrôle terminal, un contrôle continu ou une combinaison des deux. Une même UE combine ces différents types d'épreuves pour son évaluation répartie. Les épreuves d'évaluation peuvent être :

- Des épreuves orales individuelles ou en groupe (sont incluses dans cette catégories les soutenances de stage ou de projets) ;
- Des épreuves écrites ;
- Des rapports ou devoirs à rendre.

Validation d'une unité d'enseignement : Une UE est définitivement acquise si la note moyenne obtenue par l'étudiant dans cette UE est supérieure ou égale à 10/20.

Validation d'un semestre : Un jury de session se réunit à la fin de chaque session d'examen. Ce jury décide si le semestre pédagogique est validé ou non. La formation applique le principe de compensation semestrielle. Un semestre peut ainsi être validé de trois façons différentes :

- Par acquisition de toutes les UE constitutives du semestre pédagogique pour 30 ECTS ;
- Par compensation semestrielle, lorsqu'au moins une UE constitutive du semestre pédagogique n'est pas acquise mais que la moyenne générale des notes relatives à toutes les UE constitutives du semestre, affectées de leurs coefficients respectifs est supérieure ou égale à 10/20. Les ECTS associés aux UE non acquises sont alors acquis par compensation ;
- Par décision du jury de session lorsque la moyenne générale des notes relatives à toutes les UE constitutives du semestre, affectées de leurs coefficients respectifs est strictement inférieure à 10/20, et que le jury décide qu'il est pertinent d'accorder les points supplémentaires (points de jury) permettant d'atteindre la moyenne de 10/20.

Examens de deuxième session : Si le semestre n'est pas validé dès la 1^{re} session d'examens, toute UE non acquise doit être repassée en 2^{ème} session. Dès la validation du procès-verbal d'examen de première session de l'année, les notes obtenues lors d'une évaluation terminale ou répartie sont remises à zéro, sauf les notes provenant d'une évaluation des compétences pratiques ou d'une évaluation de stages, projets et recherches bibliographiques. En cas de non-présence à la seconde session la remise à zéro est conservée et remplace la note obtenue à l'examen de première session.

Dans le cas d'un semestre validé par compensation et si l'étudiant refuse la compensation, ce dernier est déclaré non-admis et doit repasser toutes les UE non-acquises lors de la première session. Les notes de la deuxième session remplacent alors celles de la première session. Pour un étudiant inscrit en M1, la non-validation du semestre S1 n'empêche pas l'étudiant d'effectuer le semestre S2. Pour un étudiant inscrit en M2, la non-validation du semestre S3 n'empêche pas l'étudiant d'effectuer le semestre S4.

Admission à poursuivre au niveau M2 : La poursuite en M2 n'est possible que si les deux semestres de M1 (S1 et S2) ont été validés. Pour un étudiant n'ayant pas effectué le M1 dans le programme de master et ayant été admis à entrer directement au niveau M2, les deux premiers semestres, S1 et S2, conférant 60 ECTS sont validés par équivalence.

Validation du diplôme : Le jury de diplôme se réunit en fin de 4^{ème} semestre et décerne le grade de master après avoir vérifié que l'ensemble des quatre semestres, correspondant à au moins 120 ECTS, a été validé.

1.2 Partenariats engagés avec des unités de recherche reconnues par l'Etat

Les enseignements de ce master sont adossés à la recherche par une forte implication des laboratoires du programme gradué Chimie :

- IRCP (Institut de recherche de Chimie Paris) - UMR 8247 ;
- i-CLeHS (Institute of Chemistry for Life and Health Sciences) - FRE 2027 ;
- PASTEUR (Processus d'Activation Sélectif par Transfert d'Energie Uni-électronique ou Radiatif) - UMR 8640 ;
- LBM (Laboratoire des BioMolécules) - UMR 7203 ;
- IMAP (Institut des Matériaux Poreux de Paris) - UMR 8004 ;
- CBI (Chimie, Biologie et Innovation) - UMR 8231 ;
- SMBP (Spectrométrie de Masse Biologique et Protéomique) - USR 3149 ;
- SIMM (Sciences et Ingénierie de la Matière Molle - Physico-chimie des polymères et des Milieux Poreux) - UMR 7615 ;
- GULLIVER - UMR 7083 ;
- C3M (Chimie Moléculaire, Macromoléculaire, et Matériaux) - UMR 7167 ;
- LPEM (Laboratoire de Physique et d'Etude des Matériaux) - UMR 8213 ;
- CBS (Chimie Biologique des Membranes et Ciblage Thérapeutique) - UMR 3666-U1143 ;
- Chimie et Modélisation pour la Biologie du Cancer - UMR 9187-U1196 ;
- Chimie des processus biologiques - UMR 8229 ;
- CSE (Chimie du Solide et de l'Energie) - UMR 8260 ;
- LBT (Laboratoire de Biochimie Théorique) - UPR 9080.

Ils sont impliqués dans cette formation à plusieurs niveaux :

- enseignements dans leurs domaines d'expertises scientifiques ;
- travail sous forme de recherche bibliographique ;
- immersion des étudiants dans les laboratoires sur les 4 semestres du master pour une découverte de la pratique de recherche, de l'innovation et des deux stages de recherche (S2 et S4) ;
- séminaires de recherche.

Dès son entrée en M1, l'étudiant se positionne ainsi dans une dynamique de recherche PSL, il est assisté par un mentor (enseignant-chercheur, chercheur de PSL).

L'excellence de ces laboratoires garantit la possibilité d'offrir aux étudiants du master une formation théorique et pratique dans différents domaines de la chimie, dispensé par les chercheurs et enseignants-chercheurs à la pointe des problématiques actuelles dans ces domaines, ainsi qu'en contact étroit avec les attentes des décideurs publics et privés.

Les étudiants peuvent aussi effectuer leurs stages de recherche dans d'autres laboratoires nationaux et internationaux, à travers les collaborations existantes des laboratoires du programme gradué et des établissements participants. Les opportunités européennes et internationales sont développées dans la partie 6 (Mobilités internationales).

1.3 Modalités d'implication de son équipe pédagogique dans des travaux d'unités de recherche évaluées

L'équipe pédagogique impliquée dans le diplôme d'établissement **Chimie Intégrative et Innovation** est quasi exclusivement constituée d'enseignants-chercheurs et chercheurs rattachés du programme gradué Chimie.

Ce dernier rassemble environ 190 chercheurs et enseignants-chercheurs de haut niveau (dont 75% titulaires d'une Habilitation à diriger des recherches) des établissements suivants École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL, École normale supérieure - PSL, ESPCI Paris - PSL, Institut Curie, Collège de France, Institut de Biologie Physico-Chimique.

Ils exercent dans différents domaines de la chimie et de ses interfaces. Cette pluralité tant en termes de disciplines et de profils académiques de l'équipe enseignante (plus de 75 enseignants-chercheurs ou chercheurs) permet d'offrir aux étudiants une formation d'excellence qui couvre tous les domaines de la chimie et une ouverture vers les autres disciplines (biologie, physique, ingénierie) aux interfaces avec la chimie. Cette offre pédagogique s'inscrit dans le projet de pluridisciplinarité et d'excellence porté par PSL.

Les enseignants-chercheurs et chercheurs au sein de l'équipe pédagogique assurent un encadrement de qualité pour les travaux d'initiation à la recherche. Ils assurent l'encadrement lors de formats de travaux de recherche (bibliographiques, expérimentaux).

1.4 Modalités de la formation à la recherche et par la recherche des étudiants

L'initiation à la recherche est un objectif important du master qui vise, dans la logique des Programmes gradués de PSL, à former les étudiants par la recherche et à la recherche. Elle se décline sur les deux années par des travaux à la fois oraux et écrits.

Le fort adossement à la recherche des enseignements du master se traduit par une initiation des étudiants dès la première année de master à la recherche (mémoire bibliographique, lecture d'articles de recherche, projet d'innovation avec immersion dans les laboratoires), et par un stage dans un des laboratoires de recherche associé au master ou tout laboratoire académique (3 mois). Cette initiation à la recherche est approfondie en seconde année de master dans les cours (lecture d'articles de recherche à la base de nombreux enseignements, séminaire de recherche, mémoire de préparation de stage). La réalisation du stage de recherche obligatoire en laboratoire académique ou en milieu privé complète cette immersion dans le monde de la recherche (6 mois).

Par le haut niveau d'exigence et de technicité des enseignements délivrés, le master constitue une formation d'excellence pour poursuivre au sein de programmes de doctorat en chimie, celui de PSL, mais également dans d'autres écoles doctorales nationales ou étrangères.

La présentation publique des projets est l'opportunité pour chaque étudiant de communiquer sur son travail via une représentation définie à cet effet. Les étudiants qui souhaitent poursuivre leur cursus vers une formation doctorale sont encouragés par l'équipe pédagogique à découvrir la communauté de recherche du programme gradué et approfondir avec eux leur projet professionnel.

Pour les étudiants qui rejoignent le programme avec une admission directe en deuxième année de master, une attention particulière est portée à l'expérience de recherche préalable lors de la sélection.

2/ Préparer l'insertion professionnelle

2.1 Identification des connaissances et compétences transversales et professionnelles en lien avec les objectifs de formation et métiers visés : approche par les compétences, construction de blocs de compétences, compétences acquises du fait de la vie étudiante, production de qualité demandée pour les fiches publiées au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), délivrance du supplément au diplôme

Le master **Chimie Intégrative et Innovation** a pour ambition de développer la formation des étudiants en situation de recherche, et à sensibiliser aux différents domaines de recherche et d'innovation. Les projets développés par les étudiants pourront pour certains être poursuivis après le master dans le cadre de projets de recherche ou de projets d'entrepreneuriat.

Tout au long du parcours de formation, les étudiants sont amenés à prendre conscience des choix qu'ils effectuent pour identifier une problématique, explorer des réponses possibles, en saisir les limites et défendre leurs propositions. Ils développent ainsi une capacité d'analyse et d'argumentation essentielle pour leur bonne insertion professionnelle future, que ce soit dans le monde académique ou dans le secteur privé ou associatif. La formation les met en capacité de s'adapter aisément aux questions et aux problèmes qu'ils auront à aborder au cours de leur carrière ultérieure.

La pédagogie de proximité permet d'accompagner le développement des projets. Elle repose aussi sur la capacité des étudiants à travailler en autonomie tout au long du projet, que celui-ci soit individuel ou collectif. Un espace de liberté important est offert aux étudiants pour qu'ils s'engagent pleinement dans les projets de leur choix, tout en cadrant la progression pour les accompagner dans leur exploration. La monstration publique des projets organisée chaque fin d'année est un temps important pour permettre aux étudiants de présenter et de défendre leur recherche.

Le cursus d'enseignement offert par le master favorise l'adaptabilité des étudiants à différents contextes professionnels au travers de trois dimensions principales, la transdisciplinarité, l'innovation et le contexte international de la formation et de la recherche. Tout d'abord, la formation transdisciplinaire permet de sensibiliser les étudiants à un grand nombre de problématiques en chimie et à ses interfaces. L'enseignement autour de compétences en innovation permet l'initiation aux enjeux de l'innovation technologique, à l'entrepreneuriat et le développement de compétences personnelles via des projets en groupes et la pratique de langues étrangères. Ce bloc est l'occasion d'une première interaction avec les laboratoires de recherche de PSL à travers un projet transdisciplinaire d'innovation. La dimension internationale de la formation dispensée constitue un atout indéniable pour se familiariser avec des façons de penser et de travailler différentes à l'international. La possibilité d'aller effectuer une expérience à l'étranger, ainsi que le recrutement d'étudiants étrangers développent l'apprentissage de cultures, de mode de raisonnement différents de ceux véhiculés en France. La forte insertion internationale des différents laboratoires dont sont membres les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'équipe pédagogique contribue également à familiariser les étudiants à la richesse et à la diversité des environnements professionnels. L'accueil de professeurs étrangers en séminaire à la journée et surtout pour plusieurs semaines en tant que professeurs invités, l'organisation récurrente de conférences ouvertes à l'international auxquelles les étudiants du master seront invités à participer, sont autant d'opportunités pour eux de discussions

avec des chercheurs et des étudiants d'autres horizons, à même de les ouvrir à d'autres cultures et environnements de travail.

Par le haut niveau d'exigence des enseignements délivrés, le master constitue une formation d'excellence pour poursuivre au sein de programmes de doctorat, nationaux et internationaux. Il permet aussi d'acquérir les outils fondamentaux des métiers autour de la chimie, pour embrasser des carrières professionnelles de haut niveau au sein des entreprises, des structures et des organisations nationales et internationales. Le master vise à former des chimistes qui puissent être forces de proposition et comprendre et éclairer les décisions des acteurs publics et privés.

Parmi les compétences attendues pour les futurs diplômés, l'on peut citer :

- L'acquisition d'une culture générale solide dans le domaine de la chimie, utile tant pour l'avenir professionnel des étudiants que pour leur permettre de comprendre les grands enjeux en tant que citoyen ;
- Des capacités d'analyse approfondies des problématiques en lien avec la chimie ;
- L'aptitude au travail d'équipe ;
- L'aptitude à la communication orale ou écrite ;
- La maîtrise approfondie de l'anglais courant et de la chimie, à l'écrit et à l'oral ;
- La formation théorique et par la pratique.

Dès la première année, les étudiants opèrent un choix d'UE. Ce choix d'orientation permet de renforcer les connaissances disciplinaires dans le domaine choisi mais également de développer de nombreuses compétences transversales pré-professionnelles et professionnelles : connaissance d'outils informatiques, culture générale en chimie, capacité de travailler en anglais, apprentissage du travail en groupe, maîtrise des méthodes de recherche documentaire, ... Les étudiants sont par ailleurs encouragés à réfléchir sur leur avenir universitaire et professionnel (informations régulières sur les débouchés universitaires et professionnels des différentes années de formation).

Les deux années de formation sont marquées par la recherche d'un équilibre de plusieurs types :

- Entre l'acquisition de connaissances scientifiques fondamentales en chimie et de compétences transversales, nécessaires au bon suivi des matières fondamentales (mathématiques, statistiques, ...);
- Entre l'acquisition des connaissances scientifiques fondamentales et de compétences professionnelles (réalisation de mémoire, recherche bibliographique, lecture critique, présentation orale). L'objectif est d'offrir aux étudiants un panel de compétences à la fois suffisamment approfondi et large, pour leur permettre d'appréhender la complexité des problèmes autour de la chimie et de savoir monopoliser un ensemble large de savoirs pour y répondre, sans les enfermer dans un enseignement trop spécialisé dès la première année ;
- Entre un travail personnel et en équipe. L'apprentissage du travail en équipe permet d'offrir un panel de compétences pour mener un travail collaboratif scientifique et d'innovation.

Un supplément au diplôme est systématiquement délivré par le service administratif du master détaillant le parcours personnalisé de l'étudiant.

2.2 Certification du niveau atteint en numérique et en langues étrangères en adéquation avec le niveau grade master

La langue d'enseignement étant l'anglais, il est impératif, pour garantir la réussite des étudiants au sein du programme, de s'assurer qu'ils disposent des compétences nécessaires pour s'exprimer et

écrire en langue anglaise au démarrage du diplôme. Puis tout au long de la formation, les étudiants auront à lire, écrire, entendre et s'exprimer oralement en anglais : cela développera ainsi leurs compétences en langue anglaise pour les rendre parfaitement à l'aise pour s'exprimer en anglais dans le cadre de leur insertion professionnelle future.

Les étudiants ont accès à l'offre de cours de langue de PSL. Des cours de langue sont proposés chaque semestre, notamment en Français Langue Étrangère, en anglais et dans d'autres langues, selon les souhaits et besoins des étudiants. Pour les étudiants non francophones, une maîtrise basique de la langue française est également demandée pour le bon suivi des événements tout au long des deux années de formation, et une compréhension de leur environnement de formation.

Les étudiants recrutés à ce niveau master sont généralement déjà tous formés aux outils numériques via leur études antérieures. Dans le cadre de ce programme, la maîtrise des outils numériques usuels est entretenue par les nombreuses activités pédagogiques (projets divers et stages) qui mettent en œuvre des présentations orales avec diaporamas, des rédactions de rapports avec mise en forme de données quantitatives et échanges de documents numériques via des serveurs. En plus de ces compétences de base, les étudiants sont souvent amenés à se former à des logiciels scientifiques plus spécifiques (logiciels de traitement de données, de simulation ou de calcul) au cours de leurs projets et stages, ce qui leur permet d'étendre leurs compétences professionnelles.

2.3 Régime des périodes d'expérience professionnelle dans la formation : encadrement pédagogique et professionnel, validation dans les modalités de contrôle des connaissances, politique de soutien aux étudiants boursiers et en situation de cap en vue de favoriser leur immersion professionnelle

L'équipe pédagogique accompagne les périodes d'expérience professionnelle de plusieurs manières : un référent pédagogique (parmi l'équipe d'enseignants) est désigné pour chaque étudiant, les conditions d'évaluation et de validation de ces périodes de stage en recherche sont clairement définies dans les modalités de contrôle des connaissances, des crédits ECTS sont attribués lorsque le stage est validé.

Les stages en entreprise sont permis dès lors qu'ils sont effectués dans un service de recherche et développement, afin de garantir une expérience professionnelle de formation par la recherche conformément aux objectifs du programme.

Les bâtiments où se déroulent les enseignements sont aux normes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Les étudiants en situation de handicap disposant d'un justificatif médical bénéficieront d'un tiers-temps supplémentaire le cas échéant. Dans le cadre des stages, il est veillé par le responsable des stages à ce que les conditions de réalisation du stage soient compatibles avec le handicap de l'étudiant. Pour d'autres activités pédagogiques comportant des aspects pratiques ou expérimentaux et dans le cas où ces aspects seraient incompatibles avec le handicap, une activité de remplacement pourra être proposée.

2.4 Relations formalisées avec le monde professionnel : décrire les partenariats, préciser la représentation des milieux professionnels dans l'équipe pédagogique, leur rôle dans le conseil de perfectionnement

En matière de relations avec le monde professionnel, le master **Chimie Intégrative et Innovation** s'appuie sur le tissu solide de relations développées par les établissements partenaires du diplôme.

L'université PSL est orientée vers la recherche, tant fondamentale qu'appliquée, et l'excellence scientifique. L'impact social, environnemental et économique de cette recherche est une de ses priorités majeures. La création de synergies avec des partenaires extérieurs (industriels, institutions publiques, associations, etc.) s'inscrit dans cette logique.

Les liens avec le monde professionnel sont nombreux et de nature diverse. En ce qui concerne la formation, la présence de professionnels dans différentes instances décisionnelles de l'Université (conseils centraux des établissements, du programme gradué) permet de recueillir un avis d'intervenants du monde socio-économique sur l'évolution ou la création de diplômes et sur les modalités pédagogiques. Des relations sont également établies par la participation de professionnels au conseil de perfectionnement. Le pôle PEPITE contribue par ailleurs au développement de l'entrepreneuriat à PSL, et permet le statut d'étudiant entrepreneur.

2.5 Suivi des diplômés : dispositif à mettre en place pour établir des cohortes de diplômés et connaître leurs modalités d'insertion sur le marché de l'emploi

Le master **Chimie Intégrative et Innovation** pourra bénéficier de l'enquête relative à l'insertion professionnelle mise en place au sein de l'Université PSL en appui du dispositif de École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL.

Dans ce cadre, le programme gradué Chimie effectue un suivi des cohortes pour étudier le parcours des étudiants depuis leur entrée à l'université. Cette analyse longitudinale permet de mieux appréhender les flux d'étudiants et de comprendre leurs choix d'orientation au cours de leur scolarité.

L'enquête PSL d'insertion professionnelle concerne chaque promotion de master 2. La période de l'enquête est de 6 mois après la fin des cours. L'enquête porte sur les caractéristiques des emplois occupés : nature de l'employeur (taille de l'entreprise, secteur, ...) et de l'emploi (CDD, CDI), rémunérations, satisfaction à l'égard de l'emploi (adéquation de la formation à la fonction occupée, pertinence des missions, équilibre vie professionnelle/personnelle) et place de l'international dans l'emploi actuel.

La synthèse des résultats fera l'objet d'une large communication sur les canaux habituels (plaquettes, site internet, etc.) et dans les conseils du master. Une fiche type de présentation sera réalisée avec les différents éléments relatifs à l'insertion professionnelle. Cette fiche sera communiquée aux responsables pédagogiques des formations concernées et elle fait l'objet d'une large diffusion (pages du site du programme gradué Chimie, etc.).

La première enquête sur l'insertion des diplômés du master **Chimie Intégrative et Innovation** aura lieu en décembre 2022 (première diplomation en juillet 2022). En amont de cette première enquête d'insertion, des informations seront recueillies auprès de la promotion diplômée en juillet 2022.

2.6 Exigences propres à l'attribution du grade de master :

De par ses enseignements théoriques et pratiques sous tous ses formats, le master **Chimie Intégrative et Innovation** forme les étudiants à une démarche scientifique et innovante avec une autonomie accrue au cours des deux années. L'accent est mis sur la formation à et par la recherche à travers différents projets (projet d'innovation transdisciplinaire, projets bibliographiques, ateliers et programmes d'innovation, stages en recherche). Les méthodes pédagogiques mises en œuvre, en lien

avec la philosophie générale du master, cherchent à placer l'étudiant en tant qu'acteur majeur de ses apprentissages. Elles laissent une large place à l'initiative de l'étudiant, afin de lui permettre de travailler de manière active et en profondeur.

La pédagogie de proximité permet d'accompagner le développement des projets, et repose sur la capacité des étudiants à travailler en autonomie tout au long du projet, que celui-ci soit individuel ou collectif. Un espace de liberté important est offert aux étudiants pour qu'ils s'engagent pleinement dans les projets de leur choix, tout en cadrant la progression pour les accompagner dans leur exploration. La présentation publique des projets organisée à l'issue de chaque projet est un temps important pour permettre aux étudiants de présenter et de défendre leur recherche.

Les formats d'apprentissage allient ainsi travail personnel et d'équipe, et transdisciplinarité, dans un contexte professionnel et culturel international. En effet, l'un des piliers de la formation dans le programme gradué Chimie est la transdisciplinarité, pour stimuler la curiosité, l'ouverture d'esprit, l'innovation par le croisement des cultures, des connaissances, et des méthodes.

Durant les deux ans de formation, les stages de recherche peuvent être effectués dans tout laboratoire national et international, en milieu académique ou industriel. La forte insertion internationale des différents laboratoires dont sont membres les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'équipe pédagogique contribue à familiariser les étudiants à la richesse et la diversité des environnements professionnels. De plus, les étudiants bénéficient des réseaux internationaux scientifiques des laboratoires du programme gradué et des établissements participants pour effectuer leur expérience à l'étranger.

3/ Favoriser la réussite de tous les étudiants

3.1 Organisation de la formation : semestrialisation, découpage en unités d'enseignements, découpage en crédits européens, capitalisation et transférabilité des crédits européens en vue de favoriser la mobilité étudiante

Le diplôme est constitué d'un seul parcours sur 2 ans et divisé en 4 semestres (S1, S2, S3 et S4). Les semestres S1 et S2 constituent la 1^{re} année (niveau M1) et les semestres S3 et S4, la 2nde année (niveau M2).

Chaque semestre est validé par l'obtention d'un minimum de 30 ECTS. Ainsi l'ensemble de la formation fournie par ce master correspond à un minimum de 120 ECTS. L'acquisition de 120 ECTS est nécessaire à l'obtention du grade de master. Au début de chaque semestre, l'étudiant définit son contrat pédagogique. Ce contrat est constitué :

- Des UE obligatoires et de celles au choix selon le programme de la formation pour un total de 30 ECTS. La compensation semestrielle ne pourra s'effectuer qu'entre ces UE ;

- D'éventuelles UE supplémentaires, en accord avec le responsable de la formation. Ces UE n'entrent pas dans la compensation semestrielle.

Le programme pédagogique est articulé autour de plusieurs blocs de formation, constitués de plusieurs UE et permettant un approfondissement et une personnalisation progressifs.

Au niveau M1, le bloc « Basics » est constitué de 5 UE obligatoires dispensant les notions indispensables dans quatre grands domaines de la chimie (chimie moléculaire et de synthèse, chimie physique et analytique, chimie théorique et modélisation, chimie des matériaux avancés) et en mathématiques et physique.

Le bloc « Advanced chemistry » constitue un premier niveau d'approfondissement et de personnalisation en offrant 3 UE à choisir parmi 4 UE se rapportant à chacun des domaines de la chimie pré-cités.

Le bloc « Super-advanced chemistry » en offrant un choix de 2 UE parmi 8 représente un niveau d'approfondissement encore plus poussé et un peu plus spécialisé. En particulier, ce bloc est l'occasion d'explorer l'interface entre la chimie et d'autres domaines.

Le bloc « Innovation soft skills » permet l'initiation aux enjeux de l'innovation technologique, à l'entrepreneuriat et le développement de compétences personnelles via des projets en groupes et la pratique de langues étrangères. Ce bloc est l'occasion d'une première interaction avec les laboratoires de recherche de PSL à travers un projet transdisciplinaire d'innovation.

Le bloc « Training to research » vise à mettre les étudiants en contact direct avec les pratiques de la recherche par le biais d'un projet bibliographique préparatoire au stage, l'assistance à des séminaires scientifiques organisés par le programme gradué Chimie et un stage de 3 mois en laboratoire de recherche.

Le niveau M2 permet une spécialisation et une personnalisation complète de la formation en proposant un choix d'UE très diversifiées, multidisciplinaires et portant sur des sujets à la pointe de la recherche en chimie. Les étudiants doivent choisir 5 UE parmi celles proposées. Des cours de langues sont aussi proposés chaque semestre, en option, notamment en Français Langue Étrangère, en anglais et dans d'autres langues, selon les souhaits et besoins des étudiants.

Détail des UE et des blocs par année et par semestre

1^{re} année (M1)

Semestre 1		
	Nombre d'heures	ECTS
Basics	126	15
Introductory Mathematics and Physics	30	3
Molecular Design and Synthetic Tools - Basics	24	3
Analytical and Physical Chemistry - Basics	24	3
Theoretical Chemistry and Modelling - Basics	24	3
Smart Materials Chemistry - Basics	24	3

Advanced chemistry (3 UE à choisir parmi les 4)	72	9
Molecular Design and Synthetic Tools - Advanced	24	3
Analytical and Physical Chemistry - Advanced	24	3
Theoretical Chemistry and Modelling - Advanced	24	3
Smart Materials Chemistry - Advanced	24	3
Innovation and soft skills	env. 120	6
Innovative Transdisciplinary Project	50	2
Entrepreneurship and soft skills	50	3
Foreign language	env. 20	1

Semestre 2		
	Nombre d'heures	ECTS
Super-advanced chemistry (2 UE à choisir parmi les 8)	env. 48	6
Inorganic Materials	29	3
Soft Matter and Development	26	3
Electronic Properties of Solids : from concepts to devices	22,5	3
Physical Chemistry for Bio-systems	25	3
Bio-Analytical Chemistry	24	3
Chemical Biology	26	3
Organometallic Chemistry	27	3
Advanced Theoretical and Computational Chemistry	24	3
Innovation and soft skills	env. 70	6
Entrepreneurship and soft skills	55	3
Foreign language	env. 15	3
Training to research		18
Pre-internship project & seminars	env. 30	3
Research internship	3 mois	15

2^{ème} année (M2)

Semestre 3		
5 UE à choisir dans la liste ci-dessous	Nombre d'heures	ECTS
Flow chemistry, an emerging technology for organic synthesis	48	6
Valorization of small molecules	48	6
Dynamic and reconfigurable polymers and soft materials	48	6

Coupling analytical techniques for <i>in operando</i> monitoring of local events	48	6
Dynamics of molecular processes in biological systems	48	6
Modeling and understanding of reaction processes	48	6
Optical materials, from design to devices	48	6
Databases and statistical learning for chemical discovery	48	6
Magnetic resonance	48	6
DNA nanotechnologies (<i>to open in september 2022</i>)	48	6
Issues in technological innovation	48	6

Semestre 4		
	Durée	ECTS
Research internship	5 à 6 mois	30

3.2 Dispositifs d'accompagnement pédagogique ou d'accompagnement personnalisé aux étudiants ; dispositifs mis en œuvre pour aider les publics de l'alternance (contrat d'apprentissage dans le cas de la formation initiale, contrat de professionnalisation et convention de formation professionnelle dans le cas de la formation continue)

Un accompagnement pédagogique est assuré tout au long du parcours universitaire des étudiants afin d'assurer leur réussite. Il se décline en accompagnements personnalisé et en petit groupe d'étudiants. Les étudiants rencontrent régulièrement les responsables de parcours pour faire un point sur les acquis, les difficultés rencontrées et afin qu'ils puissent se projeter sur les formations/actions des semaines suivantes. Le déroulé de la formation et les objectifs pédagogiques sont clairement définis en début d'année universitaire. Des bilans réguliers permettent d'échanger avec les étudiants sur les compétences et connaissances acquises et d'organiser du tutorat en petit groupe si le besoin est identifié. Des entretiens sont organisés après la tenue des jurys semestriels par les responsables de parcours, qui sont aussi l'occasion de se projeter sur le semestre suivant ou l'année universitaire suivante pour que les étudiants puissent effectuer un choix raisonné de leurs enseignements/stages en lien avec leurs acquis et leur projet professionnel.

L'équipe pédagogique accompagne aussi au quotidien les étudiants à travers les différents formats d'enseignement, par des points de bilan sur des enseignements ou projets. Les périodes de présence dans les laboratoires de recherche (recherche bibliographie, projet d'innovation scientifique, stages de recherche, ...) permettent un suivi particulier par les équipes d'enseignants qui effectuent leur recherche dans ces laboratoires. Les étudiants sont immergés dans un environnement de recherche, incluant les enseignants-chercheurs et les chercheurs, ainsi que les doctorants et post-doctorants.

L'étudiant est accompagné par l'équipe pédagogique dans leur projet de formation par alternance, grâce aux structures de l'établissement opérateur. La mise en œuvre de l'alternance est ensuite gérée individuellement, en lien avec les entreprises dans lesquelles sont intégrés les étudiants.

3.3 Diversification des formats pédagogiques, hybridation avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, mobilisation des ressources et outils numériques en général et dispositions dédiées aux étudiants en situation de handicap

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre, en lien avec la philosophie générale du master **Chimie Intégrative et Innovation**, cherchent à placer l'étudiant en tant qu'acteur majeur de ses apprentissages. Elles laissent une large place à l'initiative de l'étudiant, afin de lui permettre de travailler de manière active et en profondeur. Pour cela, les enseignements sont d'une part dispensés en petit groupe, de manière à assurer un suivi individualisé. D'autre part, un travail approfondi et régulier, avec des séances de suivi, individuelles et collectives, donnent l'opportunité à chaque étudiant de s'interroger et d'échanger sur ses travaux. Les étudiants sont régulièrement amenés à développer les problématiques sur lesquelles ils travaillent, les méthodologies d'analyse retenues et les avancées, et à accueillir et réagir aux critiques et commentaires de la part des autres étudiants et de l'équipe enseignante.

Les formats pédagogiques sont divers, entre cours magistraux, séances de travaux dirigés, d'ateliers en groupe, de travaux en équipe, de restitution orale (sous plusieurs formats et de longueur différente) et réflexion en groupe sur l'avancée de leurs travaux personnels.

Les enseignements sont visibles dans l'espace numérique de travail (Moodle, Teams). Cela permet des usages « classiques » et généralisés : mise à disposition de documents, supports pédagogiques, « chats » en ligne, émulation de classes virtuelles. Chaque UE possède un espace dédié où l'enseignant est invité à déposer son matériel pédagogique. Il est ainsi possible de créer de nombreux espaces de cours en ligne pour déposer du contenu, poster des informations importantes concernant les cours, pour récupérer des projets étudiants en toute sécurité. En période de crise sanitaire, les enseignements sont dispensés à travers la plateforme Teams, qui permet d'utiliser les outils pré-cités et l'outil Wooclap pour animer l'interaction avec les étudiants pendant les cours (sondage ou questionnaire interactif à choix multiples, par exemple). Ces modalités permettent aussi à toute personne en situation de handicap ou malade de suivre les cours à distance.

Un outil anti-plagiat est proposé depuis plusieurs années. L'accès direct aux ressources numériques concerne également les bibliothèques et la documentation des établissements partenaires du programme et l'accès à des ressources.

Le master **Chimie Intégrative et Innovation** bénéficiera des outils mis à disposition par le Centre d'innovation pédagogique de PSL qui est en cours de création. Ce dernier accompagnera les enseignants dans la création et le déploiement de contenus de pédagogie numérique.

4/ Définition de la politique sociale pour permettre l'accès de tous à la formation

4.1 Dispositifs proposés en vue de garantir la promotion sociale, diversifier les viviers de recrutement pour éviter le risque d'endogamie : importance accordée au développement de la formation sous la formule de l'apprentissage

L'Université PSL promeut la diversité des profils, quels que soient leur origine sociale, ethnique, géographique ou leur genre. Elle s'engage à accueillir, former et accompagner les étudiants, selon les principes d'égalité et d'équité, tout au long de leur parcours, avant, pendant et après leur passage au sein de l'Université. Chaque parcours individuel contribue à la richesse et à la circulation des idées, comme à la densité et à la diversité des échanges et des sources d'inspiration. Quelles que soient les origines, les ressources, la provenance géographique, PSL souhaite offrir l'occasion d'accéder à une formation d'excellence au plus grand nombre. Les engagements s'ancrent à la fois dans les actions qui visent à faire connaître les formations, à donner des clefs pour accéder aux exigences attendues, ou à soutenir la préparation de celles et ceux qui souhaitent se présenter aux programmes de formation. L'Université PSL travaille en étroite collaboration avec d'autres établissements, des associations, des collectivités territoriales, afin d'offrir les meilleures conditions possibles aux étudiants pour qu'ils ou ils puissent rejoindre les formations. Les établissements de PSL agissent de manière engagée et créent des ponts et des liens entre les élèves/professeurs du primaire et du secondaire et étudiants et enseignants chercheurs qui permettent de dépasser les barrières sociales ou de franchir les frontières culturelles. Un accompagnement tout au long de leur parcours universitaire est également réalisé afin d'assurer la réussite de ces étudiants.

La diversification des viviers d'étudiants de haut niveau scientifique dans le domaine de la chimie est accompagnée par l'attribution de bourses d'excellence à deux niveaux pour les nouveaux entrants : bourses d'excellence pour suivre la formation de master (2 ans) et bourses d'excellence pour une formation graduée (2 ans de master et 3 ans de thèse). Ces bourses d'excellence sont financées par le programme gradué Chimie, et sont attribuées par un jury constitué des responsables du programme et des responsables des formations.

La formation par alternance peut être proposée, l'établissement opérateur possède les structures pour la mise en œuvre de ce processus.

4.2 Politique sociale spécifique mise en œuvre, en complément des aides de l'Etat, destinée à corriger les disparités de revenus

L'Université propose des aides sociales (dont en période de crise sanitaire) à travers le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes permettant de soutenir les étudiants les plus vulnérables financièrement (à partir de la contribution CVEC). L'attribution est effectuée par un jury nommé par le Service de la Vie Etudiante de École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL et l'Université PSL.

Le service administratif du programme gradué et le Welcome Desk de PSL accompagnent toutes les démarches des étudiants auprès du CROUS et de tout organisme administratif.

Les bourses de mobilités à l'international (une dizaine par an, à hauteur de 500 € par mois en moyenne) sont attribuées par un jury constitué des responsables du programme gradué et des formations, sur critères sociaux.

4.3 Aide contextuelle : logement des étudiants, restauration, accès à la culture, aides à la mobilité géographique nationale et internationale

Une attention particulière est portée à l'accueil des étudiants. Un accompagnement individualisé est offert par le Welcome Desk de PSL aux étudiants internationaux avant et lors de leur arrivée (conseils pour les démarches administratives : logement, visas, cartes de séjour, santé, transports, recherche de jobs, etc.) facilitant leur installation à Paris. De nombreux événements culturels sont proposés tout au long de l'année favorisant ainsi leur intégration au sein de l'Université PSL.

La plateforme « PSL Housing » dédiée à l'ensemble des étudiants de PSL est le service de logement de PSL et permet aux étudiants de consulter les offres et de faire des demandes en ligne.

Les étudiants bénéficient d'un accès aux restaurants du CROUS dans l'environnement proche des établissements où les formations sont assurées.

Il leur sera également possible d'intégrer l'orchestre symphonique et le chœur de PSL composé de 130 instrumentistes et choristes jouant un répertoire éclectique mêlant jazz, gospel et classique. De nombreux concerts ponctuent le calendrier toute l'année.

PSL Sport est un dispositif permettant à chaque étudiant de bénéficier de près de 40 disciplines, individuelles ou collectives, encadrées par des enseignants professionnels et passionnés. Les cours sont accessibles 6j/7j, sur des sites sportifs situés à proximité des lieux d'études avec des horaires pratiques et adaptés à la vie universitaire : mi-journée ou le soir à partir de 18h.

Au sein de l'École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL, l'établissement opérateur, la Direction des relations internationales complète l'offre de services sur des aspects spécifiques à l'école (rencontre de bienvenue, suivi global de l'ensemble des étudiants internationaux sur le campus, ...). Les étudiants, via le bureau des élèves et le Club Chimie Paris International, développent des activités d'intégration à destination de tous les étudiants.

Chaque étudiant possède une carte étudiant PSL-ISIC (carte d'étudiant Internationale) qui prouve le statut d'étudiant dans le monde entier. Cette carte permet d'accéder à l'établissement et aux autres établissements de PSL (bibliothèques, conférences, ...). Les frais de carte sont pris en charge par le programme gradué. Chaque étudiant dispose d'une adresse mail personnelle, d'un espace de stockage et d'une identification unique pour les différents services web, accessibles par ordinateur ou par téléphone portable.

La cellule « Vie étudiante » au sein de PSL et la direction « Vie étudiante » de l'établissement opérateur l'École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL permettent le développement d'activités associatives au sein de PSL, à travers des appels d'offres lancés annuellement. L'objectif est de créer une dynamique entre les étudiants des différents établissements de l'Université PSL.

Les étudiants bénéficient du service de santé étudiante, composé d'un pôle de médecine préventive et d'un pôle de prévention et d'orientation psychologique. Le pôle de médecine préventive permet aux étudiantes et étudiants de faire des consultations, mais également de bénéficier de certificats d'aptitude au sport à PSL (hors compétition), ou d'effectuer des tests visuels et auditifs.

Conformément à la réglementation, les étudiants ont accès à un entretien de prévention (visite médicale), qui comprend également un bilan psychologique et social. Les étudiants peuvent également consulter directement des médecins via l'application ou le site Qare et disposent de l'ensemble des numéros d'aide, de prévention, d'information (IVG, contraception...).

Des bourses de stage sont attribuées par un jury *ad hoc* pour des projets dans des laboratoires de PSL ou des laboratoires internationaux (bourses de mobilité, cf partie 6).

5/ Inscrire l'offre de formation dans la politique de site

5.1 Projet d'insertion de l'établissement au sein d'un regroupement ou d'une communauté d'établissements et d'universités : appui sur ce projet en vue de garantir la participation significative d'enseignants-chercheurs et répondre aux impératifs de qualité fixés au titre de l'adossement à la recherche

En s'appuyant sur les forces scientifiques et pédagogiques de ses établissements composantes, l'Université PSL organise son offre de formation master et doctorat à travers la création de ses Programmes gradués. Couvrant un domaine disciplinaire ou interdisciplinaire, les Programmes gradués ont vocation à évoluer en fonction des avancées de la recherche. En choisissant un Programme gradué, l'étudiant s'inscrit dans une filière clairement identifiable, qui constitue sa majeure. Il a la possibilité de suivre un parcours en 5 ans, master et doctorat, avec des formations à des disciplines ou des thématiques données. À partir de sa filière et en fonction de son projet, l'étudiant personnalise son parcours en choisissant différents cours, qui élargissent le champ des disciplines abordées, des compétences développées et des établissements impliqués. Les Programmes gradués offrent ainsi aux étudiants de l'Université PSL une formation au plus près de la recherche, ouverte sur l'international, en phase avec l'ambition interdisciplinaire.

Dans ce contexte, le programme gradué Chimie bénéficie d'équipes pédagogiques et de recherche de haut niveau international, qui participent activement à cette formation de master. Tous les membres de l'équipe pédagogique font de la recherche dans les laboratoires du programme gradué à haut niveau international, et partagent et transmettent leurs connaissances et compétences scientifiques dans leurs domaines de recherche spécifiques. La structuration des enseignements apporte une contribution transdisciplinaire dans les différents domaines de la chimie et de ses interfaces. L'équipe participe aussi à la formation à travers la proposition de sujets de projet d'innovation et de stages dans leurs laboratoires.

5.2 Inscription de la formation au sein de l'offre pédagogique globale de l'établissement, complémentarité et cohérence au regard de l'offre des autres établissements partenaires de la politique de site, absence de concurrence avec des diplômes nationaux sur le site

Le master **Chimie Intégrative et Innovation** a pour ambition de renforcer l'impact et l'attractivité internationale de la formation en chimie au sein de l'Université PSL. Il vise à former des étudiants au meilleur niveau, ouverts et réactifs à la pluralité des questions et des défis qui se posent aujourd'hui, tout en ayant la maîtrise des compétences scientifiques pour adresser des propositions engagées.

L'originalité de son positionnement peut se résumer en trois points majeurs.

- Une originalité dans le positionnement « sur le fond » des enseignements, avec une approche transdisciplinaire qui permet de croiser les expertises et à couvrir un large spectre des champs de recherche en chimie, liés aux enjeux actuels ;
- Une originalité dans le positionnement « sur l'objectif » des enseignements : acquisition de compétences et connaissances théoriques et pratiques par et pour la recherche et l'innovation, immersion dans les laboratoires de recherche, pratique de la recherche ;
- Une originalité dans le positionnement « sur l'environnement » : une formation fortement adossée à la recherche des laboratoires du programme gradué dans un contexte international.

Le master **Chimie Intégrative et Innovation** enrichit l'offre de formation de l'Université PSL et du programme gradué Chimie. Il s'inscrit dans une complémentarité et cohérence avec les diplômes existants en chimie, notamment avec le master Chimie (DNM) en co-accréditation avec Sorbonne Université, mais aussi avec les diplômes d'ingénieur et le diplôme de l'ENS.

Dans le contexte du programme gradué Chimie, le master de Chimie de Paris Centre est une formation co-accréditée entre Sorbonne Université et PSL. Avec près de 350 étudiants inscrits, donc plus de 100 pour PSL, il s'agit du plus grand master généraliste en chimie en France. Riche et modulaire, reposant sur plus de 60 UE pour le seul niveau M2, il présente la chimie de manière généraliste et approfondie. Il est constitué de trois parcours M1 aux formats différents mais qui chacun permet aux étudiants d'asseoir un solide tronc commun tout en s'orientant progressivement vers une spécialisation personnalisée au niveau M2. En plus d'un parcours agrégation, 5 parcours thématiques sont proposés au niveau M2 (Chimie des matériaux, Chimie moléculaire, Ingénierie chimique, Chimie et sciences du vivant, Chimie analytique, physique et théorique). Ces parcours proposent des UE de pointe dans ces domaines bien identifiés de la chimie. La modularité de ce master permet aux étudiants de très nombreux panachages entre les UE des différents parcours afin qu'ils construisent leur propre profil de spécialisation.

En se distinguant du master de chimie de Paris-centre, sans s'y opposer ni le concurrencer, le master **Chimie Intégrative et Innovation** vient donc enrichir l'offre pédagogique en chimie de niveau master proposé à Paris-centre. Au niveau M1, le master **Chimie Intégrative et Innovation** se distingue en proposant une formation à la fois plus généraliste tout en apportant des compétences très originales en innovation scientifique et technologique.

Au niveau M2, alors que le master de chimie de Paris-centre propose des UE très spécialisées où la transversalité ne peut se faire qu'en combinant ces UE, le diplôme d'établissement se distingue et complète cette approche en offrant des UE intrinsèquement interdisciplinaires sur des thématiques transverses qui ne sont actuellement pas couvertes dans le master de chimie de Paris-centre.

Avec la création de ce master, un étudiant PSL souhaitant une formation fondamentale et poussée en chimie, aura désormais le choix soit de se construire une carte d'UE thématiques très spécialisées dans un domaine bien défini en suivant le master de chimie de Paris-centre, soit d'opter pour le master **Chimie Intégrative et Innovation** pour aborder de manière transversale des grandes questions fondamentales et sociétales en chimie et à ses interfaces.

De par sa formation transdisciplinaire recouvrant les différents domaines de la chimie et de ses interfaces, le master complète aussi les formations des écoles de PSL et de master PSL du programme gradué ISAI qui proposent des formations thématiques :

- les écoles d'ingénieur, École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL et ESCPI Paris - PSL, forment des ingénieurs et experts scientifiques combinant compétences scientifiques, technologiques et expérimentales, dotés d'un grand sens de l'innovation et fortement appréciés des entreprises et des structures de recherche académiques internationales ;
- master Sciences et Génie des Matériaux (porté par l'École nationale supérieure des Mines de Paris - PSL, l'École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL et l'ESPCI Paris - PSL, et affilié

au programme gradué ISAI). L'objectif de la formation est de donner les connaissances expérimentales et théoriques nécessaires d'une part, pour imaginer et concevoir des matériaux innovants répondant à un cahier des charges précis, et d'autre part, pour améliorer les performances des matériaux existants et prédire leur durée de vie ; et établir le lien entre procédés d'élaboration, de synthèse et de mise en forme, (micro)structure et propriétés structurales et/ou fonctionnelles ;

- master Énergie par l'École nationale supérieure des Mines de Paris - PSL , l'École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL et l'ESPCI Paris - PSL, et affilié au programme gradué ISAI). Cette formation recouvre l'ensemble des domaines sur lesquels la transformation du secteur de l'énergie va s'appuyer. Bons nombres de scénarios indiquent que la durabilité de notre écosystème n'a de sens que si nous arrivons à réduire d'un facteur 4 les émissions de CO2 à l'horizon 2050. Les domaines clés sont identifiés mais les technologies devant soutenir cette évolution sont pour beaucoup d'entre elles au stade du développement et il reste de la place à l'innovation à plusieurs échelles : matériaux, composants et systèmes énergétiques.

5.3 Politique de partenariat avec les autres établissements implantés sur le site : conventions, travaux de recherche, formations conjointes

Le master **Chimie Intégrative et Innovation** prend place au sein du programme gradué Chimie. L'enseignement du master **Chimie Intégrative et Innovation** est construit et effectué par la communauté des chercheurs et enseignants-chercheurs des établissements composantes du programme gradué Chimie. Il s'appuie sur le soutien de PSL (à travers le programme gradué) et le soutien des établissements (heures d'enseignements des enseignants-chercheurs, postes de professeurs attachés).

Il s'appuie sur les laboratoires de recherche du programme gradué, ainsi que sur l'Institut Pierre Gilles de Gennes pour la microfluidique, la plateforme Flow Chemistry, les structures autour de l'innovation et l'entrepreneuriat (i-Teams, PSL Pépite, incubateurs de PSL et des établissements). Il est géré par une convention de gestion entre les différents établissements acteurs du programme gradué.

6/ Favoriser la mobilité internationale

6.1 Instruments de la politique d'ouverture : partenariats, échanges d'enseignants, mobilité entrante et sortante des étudiants, outils d'aide aux étudiants en complément de la rubrique 4.3

L'ouverture internationale de l'établissement opérateur

L'établissement opérateur, l'École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL, dispose de plus de 50 accords Erasmus, une vingtaine d'accords d'échange hors Europe qui - initiés pour la filière ingénieure - sont d'application pour les masters gérés par l'école. Ainsi, ce nouveau parcours bénéficie de l'expérience de la Direction des relations internationales (DRI) pour nouer des accords spécifiques lorsque cela est nécessaire. La vague de renouvellement des accords Erasmus en 2021-22 sera l'occasion de promouvoir l'ensemble de l'offre de l'école aux partenaires européens. Par ailleurs, PSL participe à un projet d'Université européenne EELISA dont l'un des objectifs est d'ancrer les formations en Europe, de former des citoyens européens conscients des enjeux sociétaux. Compte tenu de la thématique du parcours et des priorités d'EELISA, l'insertion de la formation, des étudiants et des enseignants en sera facilitée.

Recrutement international

Le diplôme cible un public étudiant international de haut niveau, raison pour laquelle l'enseignement est intégralement en anglais. Dans sa formation par et pour la recherche, ses différents formats, son accent sur l'innovation en recherche en chimie intégrative, et un recrutement d'étudiants internationaux, la dimension internationale constitue un atout indéniable pour se familiariser avec des modes de raisonnement et travaux de recherche différents et complémentaires à l'international.

Cette attractivité d'étudiants de haut niveau scientifique dans le domaine de la chimie est accompagnée par l'attribution de bourses d'excellence à deux niveaux pour les nouveaux entrants : bourses d'excellence pour suivre la formation de master (2 ans) et bourses d'excellence pour une formation graduée (2 ans de master et 3 ans de thèse). Ces bourses d'excellence sont financées par le programme gradué Chimie, et sont attribuées par un jury constitué des responsables du programme et des responsables des formations.

Grâce à la plateforme « Études en France », le master **Chimie Intégrative et Innovation** pourra gérer l'ensemble des démarches d'inscription d'un étudiant étranger jusqu'à la demande de visa. « Études en France » permet à un étudiant d'y déposer ses demandes d'inscription, de dialoguer avec l'espace Campus France de son pays et de communiquer avec les établissements dans lesquels il souhaite s'inscrire.

Le master **Chimie Intégrative et Innovation** pourra aussi s'appuyer sur les services du Welcome Desk numérique qui permet un accompagnement individualisé de l'étudiant dès sa notification d'admission au master.

Exposition à l'international durant la formation

Durant les deux ans de formation, les stages de recherche peuvent être effectués dans les laboratoires du programme gradué et dans des laboratoires nationaux et internationaux (publics ou privés). La forte insertion internationale des différents laboratoires dont sont membres les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'équipe pédagogique contribue à familiariser les étudiants à la richesse et la diversité des environnements professionnels. De plus, les étudiants bénéficient des réseaux internationaux scientifiques des laboratoires du programme gradué et des établissements participants pour effectuer leur expérience à l'étranger. Des bourses de mobilité sortante sur critères sociaux sont attribuées par un jury constitué des responsables du programme et des responsables des formations.

Cette exposition se traduira aussi par l'accueil d'étudiants en échange. Le parcours sera inséré à l'offre existante de cours pour des étudiants en échange. Les procédures d'admission mises en place au sein de l'établissement opérateur seront utilisées à cette fin.

L'aide étudiante à l'international

Les étudiants du master **Chimie Intégrative et Innovation** peuvent postuler aux bourses Erasmus pour les stages à l'étranger auprès de l'établissement porteur du programme gradué. Le soutien aux mobilités étudiantes sortantes s'insèrera donc dans le dispositif actuel de l'école. La DRI supervise la communication, les demandes d'aides à la mobilité et l'instruction des dossiers en collaboration avec les gestionnaires et les directions des formations des master. Les demandes de financements (Erasmus, Ministère, Région...) seront ajustées pour tenir compte de ce nouveau contingent.

Des bourses de mobilité sortante sont attribuées par un jury constitué des responsables du programme et des responsables des formations.

L'échange d'enseignants

L'accueil de professeurs étrangers en séminaire à la journée et surtout pour plusieurs semaines en tant que professeurs invités, l'organisation récurrente de conférences ouvertes à l'international auxquelles les étudiants du master seront invités à participer, sont autant d'opportunités pour eux de discussions avec des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des étudiants d'autres horizons, à même de les ouvrir à d'autres cultures et environnements de travail.

De même, les personnels du programme gradué Chimie pourront bénéficier des soutiens à la mobilité proposés par l'École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL. Par exemple, depuis 2018, la DRI incite les personnels à bénéficier des aides Erasmus pour des mobilités (enseignement ou formation), des projets visant des échanges au sein du parcours pourront donc être soutenus lorsque la situation sanitaire s'améliorera. Il est envisagé de bénéficier d'EELISA pour augmenter la visibilité de la formation et ainsi favoriser les échanges.

Par le haut niveau d'exigence des enseignements délivrés, le master constitue une formation d'excellence pour poursuivre au sein de programmes de doctorat, nationaux et internationaux.

6.2 Evaluation des résultats obtenus par les étudiants à compter du niveau licence, mise en place de certifications reconnues, doubles diplômes ou diplômes conjoints, semestre européen

La Direction des relations internationales (DRI) en supervisant l'ensemble des mobilités à l'échelle de l'établissement est en mesure de produire des données pour les directions des formations de masters. Elles pourront les utiliser pour effectuer l'évaluation des résultats étudiants.

Par ailleurs, après quelques années de fonctionnement, le parcours pourra être intégré dans des double-diplômes. La gestion des masters étant récente à l'École nationale supérieure de Chimie de Paris - PSL - PSL, l'établissement des premiers accords de double-diplômes master est en cours pour la rentrée 2022 tandis que l'école possède déjà plus d'une vingtaine de double-diplômes ingénieur. Ce « transfert de compétence » est progressif et repose sur des partenariats existants excellents.

Enfin, en reconnaissant ce nouveau parcours, l'établissement opérateur sera en mesure de promouvoir sa capacité à créer des formations internationales attrayantes. Cela pourra être mis à profit dans la création future de diplômes conjoints européens notamment via l'Université européenne EELISA ou d'autres partenaires qui auront été identifiés.

7/ Mettre en œuvre une démarche qualité afin d'assurer l'amélioration continue de la formation

7.1 Actions proposées par l'établissement au titre de la démarche qualité : enquêtes régulières en cours et en fin de formation, experts extérieurs

La démarche qualité est assurée par des enquêtes régulières sur le processus de recrutement, durant les deux ans de formation et en fin de formation.

Processus de recrutement

La démarche qualité du master **Chimie intégrative et Innovation** s'initie dès la phase d'admission, avec un triple objectif : Développer la notoriété et l'attractivité de la formation en France et à l'international dans une démarche volontariste de promotion de la diversité ; Recruter les meilleurs talents dans le strict respect des règles de transparence et équité de traitement ; Assurer un service d'accueil personnalisé à destination des étudiants internationaux primo-arrivants.

Pour ce faire, un bilan qualitatif est réalisé à l'issue de chaque campagne annuelle d'admission afin de veiller à l'atteinte des objectifs de recrutement préfixés et à l'adéquation des candidatures reçues avec les ambitions de la formation, et opérer, le cas échéant, les évolutions nécessaires au titre de la campagne suivante (travail sur la lisibilité des profils recherchés, simplification des démarches, meilleure valorisation des programmes de bourses proposés, communication plus ciblée auprès des partenaires ou prescripteurs internationaux etc.). Une analyse fine des sources de notoriété du master est également réalisée sur la base des éléments statistiques mis à disposition par le portail de candidature de PSL.

Enfin, ce bilan est complété par un sondage réalisé auprès des inscrits dans le cadre de l'enquête annuelle d'évaluation des enseignements afin d'évaluer la satisfaction des étudiants par rapport à leur processus de recrutement, à chaque étape jusqu'à l'inscription administrative.

Évaluation des enseignements

S'inscrivant dans cette démarche qualité des enseignements, le master **Chimie Intégrative et Innovation** accorde une grande importance à la cohérence d'ensemble des enseignements. Pour cela, il pourra intégrer l'enquête sur l'évaluation des formations lancée par PSL prochainement. L'ensemble des enseignements seront soumis à un questionnaire anonyme, normalisé et conforme à la législation française. Ce questionnaire sera distribué aux étudiants à la fin de chaque bloc pour recueillir leur évaluation de l'enseignement. Afin d'obtenir un taux de réponses satisfaisant, une campagne de sensibilisation sera menée en amont auprès des étudiants.

Ces sondages seront traités pour permettre au comité pédagogique d'identifier les points d'amélioration à apporter, que ce soit sur le fond de l'enseignement (en tant que tel et en cohérence avec les autres) ou sur la forme (méthode pédagogique). La réunion du comité prévue en janvier de chaque année pourra ainsi s'appuyer sur ces résultats pour réfléchir aux améliorations à apporter à la maquette des enseignements. Ces analyses seront également nourries des discussions avec les membres du conseil de perfectionnement.

Cette démarche qualité permet la bonne adaptation des méthodes pédagogiques. Le cursus d'enseignement du master adopte en effet une pédagogie qui place l'étudiant en tant qu'acteur majeur de ses apprentissages. Le master **Chimie Intégrative et Innovation** adopte ainsi une pédagogie innovante et originale, qui place les étudiants au cœur de la démarche d'acquisition et de développement des connaissances et compétences. L'enjeu principal est de sensibiliser à une approche interdisciplinaire et au développement de projets de recherche, en écho aux besoins du monde professionnel et du monde de la recherche dans le domaine de chimie et de ses interfaces.

La poursuite d'études et l'insertion professionnelle des diplômés est évaluée par des critères quantitatifs mais aussi qualitatifs comme l'insertion dans le périmètre disciplinaire et thématique, la complémentarité des formations, les liens avec la recherche, les synergies avec PSL. Les demandes de modification de programmes ou de création de formations adressées aux conseils sont aussi l'occasion d'évaluer de manière récurrente la cohérence de l'offre de formation.

7.2 Implication des enseignants, des professionnels, des étudiants, par un dialogue régulier en vue de faire évoluer le contenu ou les modalités de formation : appui sur le conseil de perfectionnement (en complément de la rubrique 2.4)

Le Conseil de Perfectionnement permet un dialogue régulier entre les enseignants, les étudiants et les professionnels. Il comprend des représentants du monde socio-professionnels, les étudiants désignés par leurs pairs en M1 et en M2 pour chaque parcours, les membres du comité pédagogique de la mention, un représentant du programme gradué auquel le master est rattaché, et d'un enseignant-chercheur extérieur au master en poste dans une autre université ou institution de recherche. Le travail du Conseil de Perfectionnement s'opère à partir de la collecte régulière d'informations auprès des étudiants de la formation, du corps professoral lors des réunions pédagogiques et des milieux professionnels avec lesquels la formation entretient des relations. Il évalue et analyse la cohérence globale du projet pédagogique, les évolutions de maquettes et de méthodes d'enseignement proposées par le comité pédagogique, et participe à l'amélioration de la démarche qualité. Ce dialogue entre les différents membres de ce conseil éclaire sur les objectifs de la formation, l'appropriation des savoirs, connaissances et compétences, en cohérence avec la politique de site.

7.3 Evaluation scientifique et pédagogique (HCERES)

La formation du master **Chimie Intégrative et Innovation** sera évaluée par l'HCERES en vue de la prochaine accréditation.

7.4 Open data : transparence de l'information relative aux contenus et modalités d'enseignement (organisation de la formation, volumes horaires, modalités de contrôle des connaissances et compétences), coût de la formation et accompagnement social, composition de l'équipe pédagogique, insertion professionnelle, poursuite d'études, année de création de la formation, modalités de mise en œuvre de l'obligation d'information

Le master a [sa propre page](#) sur le site de PSL et est présenté sur la [page internet](#) du programme gradué, au même titre que les autres formations proposées par le programme. Il permet l'accès à l'information sur le contenu de la formation, l'année de création, le coût de la formation, les établissements

impliqués, la possibilité de bourses d'excellences et permet de rejoindre la plateforme de candidature (plateforme conjointe des masters PSL).

Les syllabus et emplois du temps sont accessibles en ligne sur Moodle et distribués par voie électronique aux étudiants et aux enseignants. Les modalités de contrôle des connaissances sont votées chaque année en Conseil d'Administration de l'établissement opérateur et mises à la connaissance des étudiants, de l'équipe pédagogique et des membres des conseils. Les informations concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont à disposition des étudiants et formateurs, ainsi que présentées annuellement au conseil de perfectionnement.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 43/2021

Droits d'inscription 2021-2022 du Master Mode et Matière de l'Université PSL

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu la convention entre l'Université PSL, Dauphine-PSL, L'Ecole nationale des Mines-PSL et l'Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs relative à la gestion du diplôme d'établissement « Mode et Matière » ;

Vu la délibération n° 46-2020 du conseil d'administration du 9 juillet 2020 approuvant la convention de gestion du diplôme d'établissement « Mode et Matière ».

DECIDE

Article 1 :

Pour les étudiants en formation initiale, le conseil d'administration approuve, pour l'année universitaire 2021-2022, les droits d'inscription suivants au Master « Mode & Matière » de l'Université PSL (EnaMoMa by PSL) :

- Pour les étudiants dont la résidence fiscale se situe dans un Etat membre de l'Union européenne, le montant des droits d'inscription est calculé à partir du revenu brut global de l'année 2019 (avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019), selon le barème suivant :

- Revenu brut global inférieur à 35.000 € : le montant des droits d'inscription est fixé à 1.000 € ;

38 membres présents ou représentés sur 38 membres avec voix délibérative
dont 11 procurations

- Entre 35.000 et 45.000 € : 2.000 € ;
 - Entre 45.000 et 55.000 € : 3.000 € ;
 - Entre 55.000 et 70.000 € : 4.500 € ;
 - Entre 70.000 et 90.000 € : 6.000 € ;
 - Supérieur à 90.000 € : 7.500 € ;
- Pour les étudiants dont la résidence fiscale se situe dans un pays hors de l'Union européenne : le montant des droits d'inscription est fixé à 15.000 €.

Toutefois, dans certaines situations ayant un impact sur les revenus familiaux, le montant des droits d'inscription peut être révisé, sur production de documents justificatifs permettant d'apprécier l'ensemble des revenus actuels du foyer : retraite, chômage, maladie, divorce ou décès d'un parent.

Suivant les situations, les documents à produire sont les suivants :

Évènement ayant eu un impact sur les revenus	Justificatif à produire (liste indicative)
Retraite d'un des parents	Document mentionnant le montant de la retraite principale et complémentaire. Justificatif de salaire en cas d'activité partielle.
Chômage d'un des parents	Document indiquant le montant des allocations chômage : notification de décision + 3 derniers bulletins de versement.
Maladie d'un des parents	Document indiquant le montant des allocations ou indemnités journalières (sécurité sociale ou Caisse particulière).
Divorce des parents	Jugement de divorce indiquant à quel foyer sont rattachés les enfants et précisant le montant des éventuelles pensions (en l'absence de jugement, les avis fiscaux des deux parents doivent être fournis). En cas de résidence alternée : Jugement de divorce + 2 avis fiscaux des deux parents.
Décès d'un des parents	Attestation de décès + pension de réversion (si déjà établie).

La décision de révision des droits d'inscription et son montant est prise par le Président de Dauphine - PSL ou son représentant, qui détermine également le montant de la révision, au regard du barème indiqué ci-dessus.

Article 2 :

Les redoublants de 1ère ou 2ème année de master en formation initiale s'acquitteront d'un montant forfaitaire de 610 €, dans la limite des droits acquittés l'année précédente.

Article 3 :

Les étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux du gouvernement français, réfugiés titulaires de la carte de l'OFPRA, ou en situation de handicap et titulaires de la carte d'invalidité supérieure ou égale à 80 %, sont exonérés des droits d'inscription, sur présentation de justificatifs.

Article 4 :

Toute décision de césure est prise par le Président de Dauphine - PSL.

Pour les étudiants en césure avec convention de stage, le montant des droits d'inscription, pour l'année universitaire 2021-2022, est de 788 €, et ne comprend pas l'accès à la Bibliothèque Universitaire.

Pour les étudiants en césure sans convention de stage, le montant des droits d'inscription, pour l'année universitaire 2021-2022, est aligné sur les taux des droits d'inscription des diplômes nationaux relevant du cycle de master, conformément à l'arrêté fixant, pour chaque année universitaire, les droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministre chargé de l'enseignement supérieur (soit 243 € en 2021-2022).

Les étudiants entrant dans une des catégories prévues à l'article 3 de la présente délibération sont exonérés des droits d'inscription, sur présentation des justificatifs requis.

Article 5 :

L'étudiant est considéré comme détaché du foyer fiscal en 2019 si son indépendance financière est avérée conformément aux conditions cumulatives suivantes :

- L'étudiant est domicilié à une adresse différente de celle de ses parents ;
- L'étudiant ne reçoit plus de soutien matériel de ses parents/tuteurs ;
- L'étudiant déclare ses propres revenus (avis d'impôt 2020 sur les revenus de 2019) ;
- L'étudiant a déclaré un revenu brut global égal et/ou supérieur à 8000 euros.

Article 6 :

Pour les étudiants en formation continue, le conseil d'administration approuve, pour l'année universitaire 2021-2022, les droits d'inscription suivants au Master « Mode & Matière » de l'Université PSL (EnaMoMa by PSL) : 15.000 €.

38 voix « pour »,

0 voix « contre »

5 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 44/2021

Conditions d'emploi des professeures et professeurs attachés

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13, 17° ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

Les directeurs et directrices, les chargées et chargés de recherche des organismes CNRS, INSERM et INRIA pourront bénéficier du dispositif des professeurs attachés que PSL met en œuvre au 1^{er} septembre 2021.

Ces dernières et derniers participeront aux formations dispensées par l'Université PSL. Dans ce cadre, il sera attendu d'eux qu'ils, elles, dispensent 64 heures équivalent travaux dirigés (HETD) de cours et assurent une responsabilité pédagogique de 40HETD, soit un total de 104HETD.

DECIDE

Article unique :

Le conseil d'administration approuve le taux de vacation relatif à l'heure d'enseignement et de responsabilité pédagogique à 90 € brut/heure effectué par les professeurs attachés de l'Université PSL. Cette charge globale fixe fera l'objet d'une rémunération mensuelle sur 12 mois.

31 Voix « pour »,

5 voix « contre »,

2 abstention(s),

Le Président de séance
Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 45/2021

Convention de financement pour les lauréats de l'appel à projets entrepreneuriat étudiant 2021

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le compte-rendu des appels à projets entrepreneuriat étudiant 2021, et en particulier le compte-rendu de l'appel à projets Preuve de concept.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve la convention de subventionnement de la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises (FNEGE) à l'Université PSL, pour le financement du concours Zeugma, destiné aux étudiants entrepreneurs d'Ile-de-France. Le Président est autorisé à la signer.

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve le modèle de convention de financement par l'Université PSL des projets lauréats de l'appel à projets Preuve de Concept 2021, concernant les projets suivants :

- Alice ROBELIN – Projet Jamspace (Centre de Recherche en Informatique, Ecole des Mines de Paris) ;
- Céline BEJI – Projet MyTreatment (Laboratoire d'Analyse et de Modélisation de Systèmes pour l'Aide à la Décision, Paris-Dauphine).

Le modèle de convention de financement est annexé à la présente délibération.

Article 3 :

Le conseil d'administration autorise le Président à finaliser et signer les conventions de financement des projets lauréats.

33 voix « pour »,

0 voix « contre »,

5 abstention(s),

Le Président de séance
Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

CONVENTION ATTRIBUTIVE D'UNE SUBVENTION A PSL

C21-32 2021-078

Entre

La Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises (FNEGE) Fondation Reconnue comme Etablissement d'Utilité Publique, créée par décret du 15 Mai 1968, dont le siège est situé au 2 avenue Hoche, 75008 Paris, représentée par son président, Jean-Marc JANAILLAC, ci-après dénommé(e) « **La FNEGE** »

d'une part,

et

L'Université Paris Sciences et Lettres
dont le siège est situé au 60 rue Mazarine, 75006 Paris,
représentée par son Président, Alain Fuchs
ci-après dénommé(e) « **Université PSL** » ou « **Le bénéficiaire** »

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE :

Les 8 pôles PEPITE franciliens (Pôles Etudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) mènent depuis quelques années des actions communes, essentiellement de nature événementielle (prix PEPITE régional, afterworks...). Dans le contexte du plan «Esprit d'Entreprendre», lancé par le MESRI, et avec le soutien de la région Ile-de-France, ils souhaitent renforcer leur collaboration et mettre en place des actions mutualisées.

Les pôles PEPITE d'Ile-de-France souhaitent notamment lancer une campagne de sensibilisation visant les doctorants et jeunes chercheurs, à l'échelle régionale, visant notamment à encourager des candidatures au concours iPhD. Ils souhaitent mutualiser des ressources pour l'initiation et la formation de ces publics, et échanger des bonnes pratiques

dans ces domaines. Un accompagnement et un soutien financier seront proposés via un appel à projets mutualisé (dénommé Concours Zeugma), visant à des preuves de concept initiales de projets liés à des unités de recherche, qui pourront être portés par des doctorants ou jeunes docteurs, ou bien par d'autres étudiants entrepreneurs en lien avec une unité de recherche en Ile-de-France. Pour cette action mutualisée, PSL-Pépité sera le chef de file et prendra en charge l'organisation de cette initiative en lien avec la chargée de la coordination PEPITE IDF.

En complément du financement apporté par la région Ile-de-France, l'Université PSL, en accord avec le Comité de Coordination des PEPITE d'Ile-de-France, a sollicité la FNEGE afin d'obtenir un soutien financier au titre de l'organisation du concours Zeugma.

La FNEGE a décidé de soutenir l'Université PSL pour la réalisation de cette action, dont le descriptif complet figure dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention. Dans cet objectif, elle accorde au bénéficiaire une subvention correspondant à 43,63 % de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à 55 000 €, soit un montant maximum de subvention de 24 000 €.

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de déterminer les conditions d'attribution d'une subvention de la FNEGE à l'Université PSL afin de soutenir le transfert de technologie à l'interface entrepreneuriat étudiant et laboratoire de recherche, dans le cadre du concours Zeugma.

Article 2 : Modalité d'intervention de la FNEGE

La subvention accordée à la PSL est destinée à financer l'organisation et le déploiement du concours Zeugma.

Article 3 : Montant et modalités de versement de la subvention

Pour la mise en œuvre de cette convention, la FNEGE attribue au Bénéficiaire au titre de l'exercice budgétaire 2021, une subvention d'un montant maximum prévisionnel de **24 000 € (vingt quatre mille euros) nets de taxes.**

Article 4 : Modalités de versement de la subvention

La subvention sera versée en totalité dès la signature de la convention.

Les versements indiqués à l'alinéa précédent seront opérés sur le compte de l'Université PSL ci-dessous :

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé
10071	75000	00001007708	42

Domiciliation
TRPPARIS

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1750	0000	0010	0770	842
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte :
UNIVERSITÉ PARIS SCIENCES ET
LETTRES PSL
60 RUE MAZARINE

75006 PARIS

Article 5 – Justification de l'utilisation de la subvention

La nature des dépenses devra être conforme à la **fiche projet annexée** à la présente convention

Le Bénéficiaire s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle de la réalisation de l'action subventionnée, notamment par l'accès sur demande de la FNEGE à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait nécessaire.

Article 6 – Reversement éventuel de la subvention

La FNEGE pourra exiger, avec l'accord du Comité de Coordination des PEPITE d'Ile-de-France, le reversement total ou partiel des sommes versées en cas d'inexécution par le Bénéficiaire de ses obligations contractuelles, notamment en cas de non-fourniture, dans un délai de 6 mois suivant la fin de l'opération, des éléments justificatifs de dépenses prévue dans les conditions définies à l'article 5.

Article 7 - Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de sa signature pour une durée de 12 mois.

Article 8 – Modification de la convention

Toute modification doit faire l'objet d'un avenant.

Le Bénéficiaire s'engage à solliciter préalablement l'accord du Comité de Coordination des PEPITE d'Ile-de-France pour toute modification dans la nature des dépenses, dont la FNEGE sera le cas échéant informée par écrit.

Article 9 - Résiliation

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des Parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit dans un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure.

Fait à Paris, en deux exemplaires originaux, le 25/06/2021

Pour l'Université PSL

Alain Fuchs, Président

La FNEGE

Jean-Marc JANAILLAC, Président

Convention de financement dans le cadre de l'AAP Preuve de Concept - 2021

ENTRE :

L'Université PSL, Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel dont le siège est situé au 60, rue Mazarine 75006 Paris représentée par son Président, Monsieur Alain FUCHS

ET :

Nom établissement, régie autonome, dont le siège est **Adresse**, dont le numéro de TVA intra-communautaire est **numéro**, le numéro de SIRET est **numéro**, le code APE est **numéro**, Représentée par son **Nom de poste, Monsieur/Madame Prénom NOM**, Ci-après dénommée « l'Établissement d'accueil » ou « **Nom établissement/tutelle/laboratoire** »

ET

Prénom NOM né le **Date** domicilié au **adresse**, ci-après dénommé « **le jeune chercheur / l'étudiant entrepreneur** » ou « Porteur »

Nom établissement agit au nom et pour le compte du **Nom Laboratoire**

PSL, le porteur du projet lauréat et l'Établissement d'accueil sont collectivement dénommés les « Parties », et individuellement par la « Partie ».

Préambule :

PSL Pépite et la délégation régionale à la recherche et à la technologie d'Ile de France (DRRT) lancent un appel à projets Preuve de Concept (AAP POC) 2021 pour soutenir des projets d'entreprises incluant une composante recherche et développement, et bénéficiant d'un partenariat avec une unité de recherche. Cet AAP s'adresse aux étudiants entrepreneurs et/ou jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) de PSL portant un projet d'entreprise. Il vise à soutenir la réalisation d'une preuve de concept, réalisée en lien avec une équipe de recherche du périmètre de l'université PSL.

Pour donner suite au développement de son projet entrepreneurial, **le jeune chercheur/l'étudiant entrepreneur** a décidé de candidater à cet AAP POC.

Le **jeune chercheur / étudiant entrepreneur** a été désigné comme lauréat de cet AAP POC pour son projet « **XXX** » défini en annexe 1 (ci-après dénommé Le PROJET) ».

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

L'objet de la présente convention (ci-après désignée par « Convention »), est de définir les modalités d'accompagnement du **Jeune Chercheur/ Etudiant entrepreneur** dans son projet entrepreneurial, et les modalités de reversement à l'Établissement d'accueil du montant alloué par PSL pour le développement du projet.

ARTICLE 2 : Obligations de PSL

PSL s'engage à verser la somme prévue dans le « projet » dans les modalités prévus à l'article 5 de la Convention, et à faire bénéficier le **Jeune Chercheur/Etudiant entrepreneur** de l'accompagnement de son service Innovation & Entrepreneuriat, qui lui apportera expertise et conseils dans le cadre du Projet.

ARTICLE 3 : Obligations de l'Établissement d'accueil :

Au titre de la présente Convention, l'Établissement d'accueil s'engage à :

- Affecter la somme allouée par PSL à la réalisation exclusive du Projet, à concurrence de dix mille euros (10 000€) Toutes Taxes Comprises. Les dépenses éligibles incluent les achats de matériel ou consommables, ainsi que tous types de prestations (développement logiciel/web, construction produit, industrialisation ...).
- Ne reverser une partie des crédits alloués au Projet à aucun tiers, sauf prestation de service directement liée au projet, en transmettant une copie du contrat à PSL dès sa signature
- Adresser également à PSL, au plus tard 60 jours après le terme de la présente convention, un relevé certifié des dépenses effectuées grâce à la somme allouée.
- Adresser à PSL, sur sa demande, tout autre document qui lui permettrait de répondre aux engagements conclus dans le cadre du soutien de la DRRT, et généralement à ses obligations de reporting et d'évaluation.

ARTICLE 4 : Engagements et Obligations du Jeune Chercheur

4-1. **Le Jeune Chercheur /l'étudiant entrepreneur** est soumis lors de la réalisation de son Projet, aux règles de fonctionnement de cet Établissement.

4-2. **Le Jeune Chercheur / L'étudiant entrepreneur** fournira au service Innovation & Entrepreneuriat de PSL des rapports informels réguliers sur l'avancement du Projet, oralement et/ou par écrit, ainsi qu'un rapport écrit détaillé, visé par le Directeur du Laboratoire, qui devra être remis au plus tard 2 mois après la fin de la durée initiale de la présente convention.

4-3 **Le Jeune Chercheur / L'étudiant entrepreneur** s'engage à ne dépenser la somme allouée que pour les modalités qui ont été prévues dans le Projet

4-4 **Le Jeune Chercheur / L'étudiant entrepreneur** s'engage à participer dans toute la mesure du possible aux formations et autres activités d'accompagnement proposées aux lauréats de l'AAP Preuve

de Concept.

4-5 **Le Jeune Chercheur / L'étudiant entrepreneur** s'engage à mentionner le soutien de PSL-Pépité et de la DRRT Ile de France dans le cadre de ses actions de communication liées à sa preuve de Concept.

ARTICLE 5 : Montant et modalités du versement

PSL mettra à disposition du **Jeune Chercheur / L'étudiant entrepreneur** un budget d'accompagnement à hauteur de 10 000€ (dix mille euros) TTC. Sur cette somme, l'Établissement d'accueil pourra justifier des frais de gestion sur le montant de 10 000 € qui lui sera versé, dans la limite de 3%.

Le versement sera effectué par PSL à l'Établissement d'accueil sur le compte bancaire suivant :

TITULAIRE					
Domiciliation					
Identification nationale					
Code banque	Code guichet	N° de compte		Clé RIB	
IBAN (<i>International bank account number</i>)					
BIC (<i>Bank Identifier Code</i>)					

Les sommes seront versées par PSL à **l'Établissement d'accueil sur factures**, selon l'échéancier suivant :

- 5 000€ TTC (cinq mille Euros TTC) à la signature de la convention
- Le solde après réception d'un relevé complet de dépenses et du compte rendu final du projet, les justificatifs associés seront transmis sur demande de PSL.

ARTICLE 7 : Modalités de restitution

Nom de l'établissement/Laboratoire accueil s'engage à restituer à PSL toute ou partie de la part du versement précisé à l'article 6 dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de restitution par PSL :

- soit en cas d'utilisation non conforme à son objet ;
- soit en cas de non utilisation totale ou partielle ;

Dans tous ces cas, PSL s'engage à communiquer à **Nom de l'établissement/Laboratoire accueil** tout document justifiant l'opération.

ARTICLE 8 : Publications et Communications

8-1. Dans le cadre de la présente Convention, **Nom de l'établissement/Laboratoire accueil** s'engage à :

- Mentionner le soutien apporté par l'Université PSL au projet et, par la délégation régionale à la recherche et à la technologie de la région Ile de France, dans ses propres actions de communications sur le Projet, ses résultats et ses publications scientifiques ;
- Faire figurer le nom de l'Université PSL et son logo en tête de tous les supports de communication, matériels et immatériels, notamment sur :
 - le matériel d'édition : plaquette institutionnelle, dossiers et communiqués de presse, catalogues, actes de colloques, affiches, cartons de présentation, cartons d'invitation ;
 - le matériel technique d'environnement : stand, signalisation des conférences au sein et/ou à l'extérieur des établissements de PSL ;
 - la page d'accueil du site internet ;
 - les captations vidéo produites dans le cadre du projet.
- Informer le plus rapidement possible PSL de toute difficulté de mise en œuvre du projet.

8-2 Tous documents ou supports sur lesquels seront reproduits le nom et le logo de PSL seront transmis pour information à la Direction innovation et entrepreneuriat de PSL.

PSL pourra utiliser les supports précités dans le cadre de la présentation générale de ses actions, sur tout support matérialisé et/ou immatériel.

PSL pourra héberger ou donner un point d'entrée au site du projet à partir de son site internet.

ARTICLE 9 : Propriété intellectuelle, valorisation

Les Parties s'engagent mutuellement à s'informer de toute perspective de valorisation et de tout dépôt de titre de propriété intellectuelle issu des développements effectués dans le cadre du Projet, ainsi que de toute cession ou nantissement du titre en cause, dans un délai de vingt (20) jours suivant cette cession ou ce nantissement ;

Sans préjudice du droit des tiers, les tutelles du Laboratoire seront copropriétaires des résultats issus du Projet, en fonction de leurs apports.

Dans le cas où l'activité du Porteur n'est pas encadrée par un contrat de travail, il est convenu entre les Parties que

[Option 1 : les droits qu'il/elle aurait acquis suite à une éventuelle contribution inventive seront cédés

à l'une ou les tutelles du Laboratoire. La contrepartie de ladite cession sera équivalente à la rémunération qui serait due à un agent public, au titre des mécanismes de prime au brevet et d'intéressement.]

[Option 2 : Le porteur conservera les droits qu'il aurait acquis suite à une éventuelle contribution inventive. Sauf s'il en est convenu autrement entre les copropriétaires, il sera en charge des frais de propriété intellectuelle relative à sa quote-part de copropriété].

Il est par ailleurs convenu entre les Parties que leur objectif commun est que les résultats du Projet soient transférés à l'entreprise créée ou à créer par le Porteur, dans des conditions propres à faciliter son développement, et qui seront négociées de bonne foi le moment venu.

En cas de dépôt d'un titre de propriété intellectuelle, les Parties et les tutelles copropriétaires, concluront dans les meilleurs délais un contrat de copropriété visant à définir leurs quotes-parts de copropriété ainsi que leurs droits et obligations dans la gestion et dans l'exploitation dudit titre de propriété intellectuelle.

ARTICLE 10 : Responsabilité des Parties

PSL et l'Établissement d'accueil sont chacune responsables, dans les conditions de droit commun, des dommages que leurs agents ou les personnes relevant de leur autorité pourraient causer aux tiers, y compris; les dommages résultant de l'utilisation d'équipements ou de matériels appartenant à l'autre la responsabilité du propriétaire d'un équipement ou d'un matériel pourrait toutefois être engagée dans le cas où les dommages seraient dus à un défaut de conception, de mise au point, d'installation ou d'entretien de cet équipement ou ce matériel.

Chacune des Parties garantit être assurée pour les dommages, tant matériels et/ou immatériels que corporels, qu'elle pourrait causer à l'autre Partie.

ARTICLE 11 : Entrée en vigueur et Durée de la Convention

La présente Convention entre en vigueur à sa date de signature, pour une durée d'un (1) an, à l'exception des dispositions de l'article 8 et 9 qui resteront applicables pour une durée de 5 ans après la date d'expiration de cette Convention. Ce délai pourra être prolongé par avenant à la convention initiale, au cas par cas et d'un commun accord entre l'étudiant/jeune chercheur, le laboratoire/établissement d'accueil et la Direction Innovation et entrepreneuriat de l'Université PSL.

ARTICLE 12 : Litiges

En cas de difficultés sur l'interprétation ou de l'exécution de la présente Convention, les Parties s'engagent à rechercher un règlement amiable du litige.

Dans l'hypothèse où les Parties ne parviendraient pas à résoudre leur différend dans un délai de six (6) semaines à compter de sa survenance, le litige sera porté devant les tribunaux français compétents.

Fait à Paris, le , en trois exemplaires originaux, avec deux annexes

Pour **Nom de l'établissement**

Pour PSL

**Le Jeune Chercheur/L'étudiant
entrepreneur**

**Fonction du représentant,
Prénom Nom**

Le Président,
Alain FUCHS

XXX

ANNEXE 1 : Descriptif du projet

Annexe 2 : Budget



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 46/2021

Conditions d'octroi des bourses logement

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13, 17° ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve l'octroi de bourses au logement de l'Université PSL.

Les étudiants éligibles à ces bourses sont les étudiants **régulièrement inscrits** au Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (**CPES**) et au diplôme Sciences pour un monde durable (**SMD**) au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Les modalités d'attribution sont les suivantes :

- Pour les étudiants boursiers des échelons 1 à 7, l'attribution d'une chambre partagée ou non au CROUS donne automatiquement lieu à une bourse logement de PSL, versée sur 10 mois, en complément des APL (aide personnalisée au logement, versée par la CAF) d'un montant compris entre 190€ et 260€, montant ajusté à la grille des loyers des chambres CROUS attribuées.
- Un aménagement du dispositif pour les étudiants ne répondant pas aux critères ci-dessus peut être décidé sur demande de l'étudiant. La commission d'examen a toute latitude pour examiner la situation individuelle, sociale et fiscale, de l'étudiant afin de prendre en charge directement tout ou partie du loyer.

Par ailleurs, les frais d'accompagnement au traitement de la demande de logement par le service d'aide au logement PSL, d'un montant de 49 euros, seront remboursés pour les étudiants boursiers des échelons 1 à 7 lors du 1^{er} versement de bourse.

Article 2 :

Les demandes dérogatoires de logement et/ou bourses logement sont examinées par une commission organisée par le service d'aide au logement PSL. La commission est constituée de la Vice-Présidente en charge de la vie étudiante de PSL, de la Vice-Présidente formation de PSL, et du Directeur général des services de PSL ou leurs représentants.

Article 3 :

Pour être examinée par la commission, la demande dérogatoire de logement et/ou de bourse au logement associée à une chambre CROUS proposée par le service d'aide au logement PSL doit être formulée par l'étudiant et comporter :

- Une attestation d'inscription à la formation CPES ou SMD ;
- Une attestation de bourse d'enseignement supérieur le cas échéant ;
- Toute pièce justificative de la situation sociale et fiscale du demandeur et de sa famille ;
- Une lettre de motivation pour les demandes dérogatoires.

38 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

**Le Président de séance
Alain FUCHS**



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 47/2021

Convention de financement pour l'Orchestre et Chœur PSL

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve la convention de subventionnement de l'association Musique@PSL par l'Université PSL.

Article 2 :

La convention est annexée à la présente délibération. Le Président est autorisé à la signer.

38 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance
Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

38 membres présents ou représentés sur 38 membres avec voix délibérative
dont 12 procurations

CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ORCHESTRE ET CHŒUR PSL

ENTRE

L'Université Paris Sciences et Lettres, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental
dont le siège est situé 60 rue Mazarine, 75006 Paris
représentée par son Président, M. Alain FUCHS
Ci-après dénommée « l'Université PSL »,

ET

L'Université Paris-Dauphine - PSL, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
dont le siège est situé Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75016 Paris
représentée par son Président, M. El Mouhoub MOUHOUD
Ci-après dénommée « Paris-Dauphine »,

ET

L'association Musique@Paris Sciences & Lettres
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
dont le siège est situé à l'Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny,
75016 Paris
représentée par son président, M. Antoine MOREAU
Ci-après dénommée « Musique@PSL »

Ci-après dénommées collectivement par « Parties » et individuellement par « Partie ».

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu la convention de dévolution de l'IDEX PSL, n° ANR-1-IDEX-0001, signée le 31 décembre 2020 ;

Vu les statuts modifiés de Musique@PSL du 18 septembre 2013, enregistrés en préfecture au registre national des associations sous le numéro W751060523 ;

Vu le bilan de la saison 2019/2020 de Musique@PSL et son budget prévisionnel 2020-2021 adopté par son assemblée générale du 23 juin 2021 ;

Vu la délibération n° XX/2021 du conseil d'administration de l'Université PSL approuvant la présente convention en date du 24/06/2021.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Située au cœur de Paris, l'Université PSL fait dialoguer tous les domaines du savoir, de l'innovation et de la création. Avec 17000 étudiants et 4500 enseignants-chercheurs, elle est une université à taille humaine. Arts, sciences, ingénierie, sciences humaines et sociales sont au cœur de son ambition intellectuelle et scientifique. Université globale, interdisciplinaire, sélective, engagée dans la promotion des talents et l'égalité des chances, PSL crée le monde de demain.

L'Université PSL est constituée de neuf établissements-composantes, deux membres-associés et travaille étroitement avec trois organismes de recherche. Elle s'appuie sur les forces scientifiques de tous ses établissements pour offrir à ses communautés des opportunités inédites dans les champs de la formation, de la recherche, de la valorisation, des partenariats industriels ou académiques nationaux et internationaux.

Paris-Dauphine, établissement-composante de l'Université PSL, a un positionnement unique dans le paysage français de l'enseignement supérieur du fait de son caractère fortement professionnalisant et des relations étroites qu'elle développe avec le monde des entreprises.

Dans le cadre de la formation dispensée à ses étudiants en formation initiale et continue, elle souhaite inciter ces derniers à une ouverture plus forte sur le monde extérieur, et en particulier sur celui de la culture.

L'association Musique@PSL gère depuis le 1^{er} avril 2012 l'Orchestre et le Chœur PSL et à ce titre, assure l'encadrement, la formation et l'organisation de concerts dans un triple objectif :

- constituer un vecteur de communication national et international de l'Université PSL ;
- être un élément attractif pour les étudiants du monde entier désireux de poursuivre leur cursus à l'Université PSL en leur offrant de participer et d'assister à des activités musicales de grande qualité ;
- fédérer les établissements de PSL autour d'un projet artistique commun.

L'Université PSL, Paris-Dauphine et Musique@PSL se proposent de pérenniser leur partenariat entrepris depuis l'année 2012.

La présente Convention définit les modalités de collaboration entre les parties pour parvenir à la réalisation des objectifs énoncés ci-dessus.

Article 1 – Objet

1.1 La présente Convention (ci-après « la Convention ») précise les missions que l'Université PSL confie à Musique@PSL, ainsi que les moyens mis à disposition par l'Université PSL et Paris-Dauphine pour aider Musique@PSL à assumer ces missions, dans un esprit de partenariat privilégié afin de développer toutes activités musicales permettant l'épanouissement et la formation artistique de haut niveau des étudiants de l'Université PSL, ainsi que le développement d'échanges et la mise en valeur à l'échelle nationale et internationale (en particulier dans le cadre européen) de l'image de l'Université PSL.

1.2 La Convention annule et remplace la convention de partenariat signée le 12 décembre 2018 ayant le même objet et conclue entre les Parties.

Article 2 – Description du projet

2.1 Musique@PSL, responsable de l'Orchestre et le Chœur PSL, a pour mission de développer toutes activités musicales, dans un objectif d'épanouissement et de promotion de la formation artistique de haut niveau des étudiants de l'Université PSL, ainsi que de développement d'échanges et de la mise en valeur à l'échelle nationale et internationale de l'image de l'Université PSL.

2.2 Les missions confiées par l'Université PSL à Musique@PSL sont les suivantes :

- élaborer une programmation musicale annuelle ainsi qu'un ensemble d'activités musicales au sein de la vie de campus de l'Université PSL, en lien avec la vice-présidente en charge de la Vie étudiante et des Responsabilités Sociales de l'Université PSL ;
- participer à la vie de campus de l'Université PSL dans le cadre du schéma directeur de la Vie étudiante, en coordination avec les instances « vie étudiante » de l'Université PSL et les associations satellites de l'Université PSL (UPSL, Alumni PSL, AS PSL, Union PSL ...);
- offrir aux étudiants et aux personnels de l'Université PSL l'accès le plus large possible à une pratique musicale de qualité en les accueillant, sous réserve de vérification de leur niveau, au sein de l'orchestre et du chœur ;
- assurer l'encadrement technique et artistique de l'orchestre et du chœur par des professionnels de haut niveau ;
- contribuer au développement de la vie musicale au sein du campus de l'Université PSL en collaborant, avec le soutien incitatif de l'Université PSL, à des projets communs avec les membres de l'Université PSL qui le désirent ;
- être un maillon fédérateur en coopérant avec les différentes entités constitutives de l'Université PSL ;
- assurer le rayonnement culturel et musical de l'Université PSL tant en France qu'à l'étranger par la réalisation de concerts publics, tournées, échanges, enregistrements et par tout moyen qui permettra de faire valoir le dynamisme de l'Université PSL en la matière.

Article 3 – Durée

3.1 La Convention est conclue à compter de sa signature par les Parties et prendra fin le 31 août 2022. Elle est tacitement renouvelable deux fois, pour la même durée, soit jusqu'au 31 août 2024 au plus tard, sauf volonté contraire de l'une des Parties, notifiée aux autres et respectant un préavis de **quatre (4)** mois avant sa date anniversaire. Elle entre en vigueur à la date de sa signature par les Parties.

3.2 Toute modification aux présentes stipulations ou tout renouvellement de la convention fera l'objet d'un avenant signé par l'ensemble des Parties.

Article 4 – Engagements de Musique@PSL

4.1 Musique@PSL s'engage à :

- accueillir en priorité, au sein de l'Orchestre et du Chœur, des étudiants et/ou des personnels des différentes entités de l'Université PSL ; le recours à des personnes extérieures à l'Université PSL ne se fera que pour compléter les pupitres ou pour des raisons de qualité musicale ;
- gérer l'Orchestre et le Chœur (recrutement, auditions, répétitions, concerts) conformément aux objectifs précités, assurer l'organisation et la promotion des concerts, obtenir les autorisations administratives et s'acquitter de tous droits et taxes relatifs à cette activité ;
- limiter la charge financière supportée par les étudiants de l'Université PSL pour les activités au sein de Musique@PSL (achat de partitions pour les choristes, participation aux frais de déplacement pour les activités extérieures ...);
- appliquer un tarif préférentiel de cinq (5) euros aux étudiants et aux personnels de l'Université PSL pour l'ensemble des représentations publiques de l'Orchestre et du Chœur ;
- assurer à titre gracieux à la demande de l'Université PSL et/ou de Paris-Dauphine, deux (2) prestations musicales par an, en formation symphonique, à l'occasion d'événements majeurs de l'Université PSL et/ou de Paris-Dauphine ; ces demandes devront être prévues avant l'été

- précédant le début de la saison et s'appliquer pour un maximum de deux programmes différents ;
- assurer à titre gracieux, à la demande de Paris-Dauphine, six (6) prestations musicales par an, en formations restreintes, musique de chambre ou solistes, à l'occasion de cérémonies de « Docteur Honoris Causa » ou autres ;
 - offrir ponctuellement des invitations supplémentaires pour les mécènes et partenaires de l'Université PSL et/ou de Paris-Dauphine ;
 - réserver la priorité de ses représentations à l'Université PSL et Paris-Dauphine. Nonobstant ce qu'il précède, l'Université PSL et Paris-Dauphine s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour permettre et faciliter le rayonnement international de Musique@PSL, ce qui inclut sa participation à des tournées et des événements hors Ile-de-France auxquels participeraient des universités françaises et/ou étrangères ;
 - remettre au plus tard le 31 août de chaque année à la direction financière de l'Université PSL le bilan financier certifié de l'Association, les comptes annuels ainsi que le budget prévisionnel de l'association ;
 - établir une programmation de la saison musicale compatible avec les moyens financiers dont dispose Musique@PSL, en lien avec la vice-présidente en charge de la Vie étudiante et des Responsabilités sociales de l'Université PSL ;
 - rechercher des financements complémentaires, y compris par des demandes de subventions publiques, afin d'assurer le développement de l'Orchestre et du Chœur ;
 - transmettre à la Direction de la communication et au webmestre de l'Université PSL tous les éléments nécessaires à la promotion de Musique@PSL et à la mise à jour des pages internet dédiées à l'association dans le portail des services (présentation, actualités, agenda, etc.) ;
 - organiser ponctuellement des concerts dans les établissements membres de l'Université PSL, notamment dans le cadre de festivals.

4.2 En outre, Musique@PSL garantit :

- d'utiliser la subvention versée par l'Université PSL uniquement pour financer les missions visées à l'article 2 ;
- de souscrire une police d'assurance, auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable, et la couvrant pour tous les risques d'accidents ou de dommages causés à toute personne et aux biens (matériels et immatériels) de PSL, dont elle serait tenue pour responsable par le fait de son personnel ou résultant de l'exécution de la présente convention ;
- de se garder de porter atteinte, par toute action ou déclaration, à l'image ou aux intérêts de l'Université PSL. L'association se gardera également de prendre tout parti pris public politique ou religieux qui ne serait pas conforme à son objet social ;
- respecter les modalités de collectes des données personnelles qui sont disposées dans le règlement de l'Union européenne 2016/679 du 27 avril 2016 dit règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) et de la loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 en sa version actuelle.

4.3 Musique@PSL s'engage à restituer à l'Université PSL tout ou partie du versement précisé à l'article 3 dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de restitution par PSL :

- soit en cas d'utilisation non conforme à son objet ;
- soit en cas de non-utilisation totale ou partielle.

Article 5 – Engagements de l'Université PSL

5.1 L'Université PSL s'engage à :

- verser à Musique@PSL une subvention annuelle de fonctionnement dont le montant et les modalités sont précisés ci-dessous ;

- promouvoir les actions de Musique@PSL auprès de la communauté universitaire afin de renforcer le caractère fédérateur du projet et inciter ses établissements-composantes à soutenir ces actions et à offrir des moyens permettant la réalisation des objectifs énoncés au préambule de la Convention ; à ce titre, les établissements-composantes l'Université PSL sont invités, selon leurs possibilités, à mettre des salles à disposition de Musique@PSL dans le cadre de concerts et de festivals, ainsi qu'à communiquer lors de ces événements en interne ;
- valoriser la participation des étudiants aux activités de l'Orchestre et du Chœur grâce à la création d'une unité optionnelle « Musique PSL » qui pourra être mise en place par les établissements membres et l'attribution d'ECTS spécifiques aux étudiants assidus au travail de l'Orchestre et du Chœur ;
- intégrer Musique@PSL au portail internet de PSL ;
- donner à Musique@PSL toutes facilités pour sa communication extérieure (affichage, publications, site internet), y compris au sein des établissements sous réserve de leur accord et faire apparaître l'Orchestre Symphonique et Chœur de Paris Sciences & Lettres dans sa communication ;

5.2 Conformément à l'article 5.1, l'Université PSL s'engage à verser pour chaque année universitaire une subvention de fonctionnement à Musique@PSL. Le montant de cette subvention est de cent dix mille euros (110.000 €).

5.3 Pour chaque année universitaire, la subvention annuelle sera versée en deux fois selon l'échéancier suivant :

- un premier versement de 50% le 1^{er} octobre de l'année N, soit cinquante-cinq mille euros (55.000 €) ;
- un second versement de 50% le 1^{er} avril de l'année N+1, soit cinquante-cinq mille euros (55.000 €).

Soit un total de 110.000 € pour chaque année universitaire.

Cette aide n'entre pas dans le champ d'application de la TVA conformément à l'instruction fiscale 3A-4-08 du 13 juin 2008 du fait de l'absence de lien direct entre une éventuelle prestation et cette contrepartie.

5.4 Toute aide financière ou toute subvention supplémentaire ayant notamment pour but de couvrir les frais d'événements exceptionnels tels que des tournées internationales ou des opérations de promotion de grande envergure, sera approuvée par voie d'avenant signé par les Parties, ou fera l'objet d'une convention distincte signée par les Parties.

5.5 Les versements seront effectués à l'ordre de Musique@PSL.

MUSIQUE@PARIS SCIENCES & LETTRES
 RIB
 30066 10061 00010414301 06
 IBAN
 FR76 3006 6100 6100 0104 1430 106
 BIC
 CMCIFRPP

Article 6 – Engagements de Paris-Dauphine

6.1 Paris-Dauphine s'engage à :

- Mettre gratuitement à la disposition de Musique@PSL :
 - l'amphithéâtre n° 8 Edgar Faure, situé au 2^{ème} étage de l'établissement, le samedi matin pour les répétitions, selon un calendrier prévisionnel et des horaires préétablis,

communiqués en début d'année universitaire. Paris-Dauphine pourra toutefois être amenée à annuler à titre exceptionnel certains créneaux en cours d'année, sous réserve d'en informer Musique@PSL, au minimum dix (10) jours avant. Le piano à queue appartenant à Musique@PSL sera entreposé dans le « Foyer » situé au 2^{ème} étage de Paris-Dauphine et pourra être utilisé par les étudiants du DEGEAD aménagé « spécialité musique », durant leur temps libre ;

- un local d'environ 15 m² à usage permanent de bureaux ;
- un local d'environ 15 m² en sous-sol permettant le stockage de partitions, d'instruments et de matériel.

Les Parties s'accordent expressément pour que cet engagement de mise à disposition des deux locaux susvisés (à savoir, le bureau de 15 m² et le local de stockage de 15 m²) soit suspendu en raison des travaux de rénovation immobilière Nouveau Campus.

Paris-Dauphine s'engage, d'une part, à respecter un préavis d'un mois pour la notification à Musique@PSL de la date de commencement des travaux, et d'autre part à remettre ces deux locaux à la disposition de l'association dès la fin des travaux.

- Donner à Musique@PSL toutes facilités pour sa communication envers les étudiants (affichage, tracts, publications, messagerie, sites internet, réseaux sociaux) ;
- De façon générale, favoriser le travail de Musique@PSL en l'autorisant à recourir aux Services Techniques de Paris-Dauphine, Musique@PSL s'acquittant du montant des dépenses correspondantes selon le tarif en vigueur ;
- Favoriser l'accès aux ECTS spécifiques à ses étudiants assidus au travail de l'Orchestre et du Chœur.

Article 7 – Communication

7.1 Musique@PSL gère de manière autonome sa communication (conception, production des supports de communication et diffusion, etc.) et prend en charge les dépenses qui en découlent. L'Université PSL et Paris-Dauphine demandent à Musique@PSL de mentionner sur ses documents de communication qu'elle bénéficie de leur concours et l'autorisent dans ce cadre à utiliser leurs logos.

Musique@PSL s'engage à utiliser le logo de l'Orchestre et Chœur tel que défini par la Direction de la communication de l'Université PSL et à respecter la charte graphique qui y est afférente.

Les logos de l'Université PSL et Paris-Dauphine devront figurer en tête de tous les supports de communication, matériels et immatériels, notamment sur :

- Le matériel d'édition : plaquette institutionnelle, newsletter, dossiers et communiqués de presse, catalogues, cartons d'invitation, etc. ;
- Le matériel technique d'environnement : stand, signalisation des événements au sein et/ou à l'extérieur des établissements de l'Université PSL ;
- La page d'accueil du site internet ;
- Sur les captations vidéo produites.

7.2 Tous les documents ou supports sur lesquels sont reproduits le nom et le logo de l'Université PSL et Paris-Dauphine devront être soumis à l'accord préalable du directeur de cabinet ou de la directrice de la communication de l'Université PSL et Paris-Dauphine.

L'Université PSL et Paris-Dauphine s'engagent à transmettre leur décision dans un délai de cinq (5) jours ouvrés suivant leur présentation par Musique@PSL.

Passé ce délai, sans réponse de l'Université PSL et Paris-Dauphine, l'accord sera réputé acquis.

Réciproquement, l'Université PSL et Paris-Dauphine s'engagent à informer préalablement Musique@PSL des supports d'information et de communication (affiches, plaquettes, éléments de langage) qu'ils élaborent concernant les activités de l'Orchestre et Chœur PSL. Autant que faire se peut et compte tenu des contraintes de délai dans la réalisation des supports, ils rechercheront un accord sur la forme et le contenu desdits supports.

7.3 L'Université PSL et Paris-Dauphine pourront utiliser les supports et les contenus de Musique@PSL dans le cadre de la présentation générale de leurs actions sur tout support matériel et immatériel.

L'Université PSL et Paris-Dauphine pourront réutiliser sur leur site propre – portail des services et portail des savoirs- et leurs réseaux sociaux les contenus produits par Musique@PSL (captations vidéos, conférences, publications, photographies, reproduction d'œuvres, etc.).

7.4 L'Université PSL autorise Musique@PSL à utiliser, pour l'orchestre et le chœur et dans le seul but d'exécuter la présente convention, les dénominations suivantes : « Orchestre et Chœur PSL », « OCPSL », « Orchestre de chambre PSL », « Petit Chœur PSL », « Les solistes de l'Orchestre PSL ».

Article 8 – Suivi de la Convention

8.1 Un comité de suivi veillera à la réalisation des objectifs de la Convention. Ce comité sera composé de représentants de l'Université PSL, de Paris-Dauphine et de Musique@PSL, y compris son Président et son Directeur Artistique.

8.2 Les Parties conviennent de se réunir, au moins une fois par an, ou à la demande de l'une des Parties, en présence du comité de suivi, afin de procéder au bilan des actions effectuées et définir celles à mener.

Article 9 – Résiliation

9.1 En cas de non-respect ou d'inexécution par l'une des Parties des engagements souscrits dans le cadre de la présente Convention, la Partie lésée pourra procéder à sa résiliation de plein droit, à l'expiration d'un délai d'un (1) mois suivant l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception, valant mise en demeure.

9.2 Si l'inexécution des présentes est le fait de l'Université PSL, ou **si celle-ci est la conséquence de décisions administratives prises en raison de causes extérieures aux Parties**, les sommes versées seront acquises à Musique@PSL.

9.3 Si l'inexécution des présentes est le fait de Musique@PSL, les sommes versées seront restituées à l'Université PSL.

9.4 Néanmoins et compte tenu de l'importance des missions confiées à Musique@PSL et des moyens mis à disposition par l'Université PSL et Paris-Dauphine, les Parties conviennent de tout mettre en œuvre pour élaborer un plan d'action permettant à la Partie défaillante de remplir ses obligations. En cas d'échec, les Parties s'engagent à limiter autant que possible les conséquences financières d'une telle résiliation.

Article 10 – Modification

10.1 Toute modification des dispositions de la Convention s'effectuera uniquement par voie d'avenant signé par les Parties.

Article 11 – Litiges

11.1 Les Parties s'engagent à faire leurs meilleurs efforts pour respecter leurs obligations réciproques.

En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution de la Convention, les Parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. En cas de désaccord persistant, elles décident par avance de

confier leur différend à un arbitre nommé par le Tribunal administratif à la requête de la Partie la plus diligente, lequel statuera en équité comme amiable compositeur.

Fait à Paris, le XXXX en trois exemplaires originaux.

Pour l'Université PSL
Le Président
Alain FUCHS

Pour l'Université Paris-Dauphine
Le Président
El Mouhoub MOUHOUD

Pour Musique@PSL
Le Président
Antoine MOREAU



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 48/2021

Charte informatique

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

Article unique :

Le conseil d'administration approuve la charte informatique modifiée de l'Université PSL. Elle est annexée à la présente délibération.

38 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS

Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

Charte d'utilisation des Ressources du Système d'Information

TITRE I – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

ARTICLE 1 – Objet

La présente charte définit les droits et obligations des utilisateurs du Système d'Information (SI) et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) mis à disposition par PSL – Paris Sciences et Lettres. Elle intègre et décline les dispositions légales et réglementaires qui s'imposent à PSL – Paris Sciences et Lettres et aux utilisateurs et utilisatrices.

Elle est complétée par des annexes, notamment par :

- Annexe A – Restrictions d'utilisation d'internet ;
- Annexe B – Politique de confidentialité des données des personnels ;
- Annexe C – Politique de confidentialité des données des étudiants.

ARTICLE 2 - Domaine d'application

1. Utilisateurs et utilisatrices

On désigne sous le terme « utilisateur » et « utilisatrice » toute personne physique ou morale, sans exception, disposant d'un accès, utilisant ou intervenant sur les ressources du système d'Information mis à disposition par PSL.

Les règles et procédures prévues dans la présente charte s'imposent à tout utilisateur et utilisatrice quel que soit son statut (personnels, stagiaires, enseignants, étudiants, vacataires, chercheurs, prestataires externes intervenant en sous-traitance, usagers, personnes invitées ... sans que cette liste ne soit exhaustive) ou sa situation géographique vis-à-vis de PSL.

2. Ressources

On entend par Système d'Information (SI) et Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) l'ensemble des moyens matériels, des logiciels, des bases de données et des réseaux de communication pouvant être mis à disposition des utilisateurs et des utilisatrices.

L'accès à cet ensemble à distance, par un poste fixe ou par l'informatique « nomade » (assistants personnels, ordinateurs portables, smartphones ...), relève également de la présente charte. Il en est de même de toute nouvelle technologie de l'information et de communication mise à disposition par PSL – Paris Sciences et Lettres.

3. PSL – Paris Sciences et Lettres

On entend par PSL – Paris Sciences et Lettres tant la Fondation de coopération scientifique Paris Sciences et Lettres que l'Université Paris Sciences et Lettres.

TITRE II – UTILISATION ET BON USAGE DES SYSTEMES

ARTICLE 3 - Règles d'utilisation du matériel

L'utilisation des ressources du système d'information et l'usage des services Internet sont autorisés dans le cadre de l'activité professionnelle, scolaire, d'enseignement, de recherche et présumés l'être à cette fin. L'utilisation de tels systèmes peut être le cas échéant pour des besoins personnels à la condition que cet usage présente un caractère limité en nombre et en durée de connexions et qu'il ne porte pas atteinte aux usages autorisés.

L'accès aux réseaux et aux différents systèmes informatiques est strictement personnel et ne peut en aucun cas être cédé, même temporairement, à un tiers. Elle peut être retirée à tout moment. Toute autorisation prend fin lors de la cessation de l'activité professionnelle, scolaire, d'enseignement et de recherche pour laquelle elle a été initialement concédée.

Tout utilisateur ou utilisatrice est responsable de l'usage qu'il fait des ressources du système information auxquelles il a accès. L'utilisation de ces ressources doit être rationnelle et loyale afin d'en éviter la saturation ou leur détournement à des fins personnelles.

L'utilisateur ou l'utilisatrice a la charge, à son niveau, de contribuer à la sécurité générale du système d'information de PSL. Il doit notamment appliquer les recommandations de sécurité de PSL mentionnées à l'article 11 de la présente charte, assurer la protection de ses informations en utilisant les différents moyens de sécurité mis à sa disposition, en choisissant notamment des mots de passe sûrs et gardés secrets et être responsable du bon usage de ses droits.

En outre, l'utilisateur ou l'utilisatrice se doit de signaler toute anomalie qu'il peut constater au Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) de PSL. Il doit veiller à ne pas installer de logiciels, ni contourner ses restrictions d'utilisation. En dehors d'autorisations exceptionnelles et spécifiques, seules les équipes de la Direction des systèmes d'informations sont autorisées à installer les logiciels dûment acquis par PSL.

Afin d'éviter toute usurpation d'identité, l'utilisateur ou l'utilisatrice doit veiller à ne pas laisser son matériel sans surveillance et sans se déconnecter (session, comptes...) en laissant des ressources ou services accessibles. Il doit également veiller à ne pas utiliser ou essayer d'utiliser des droits autres que les siens, de masquer sa véritable identité ou d'usurper celle d'autrui.

ARTICLE 4 – Règles d'utilisation des services internet et messagerie

Il appartient à l'utilisateur ou à l'utilisatrice de procéder au stockage éventuel de ses fichiers à caractère privé dans un espace prévu explicitement à cet effet (espace exclusivement dénommé « privé » ou « personnel ») dont la responsabilité et la sauvegarde lui incombent. Cet espace est à localiser sur les disques durs du poste informatique et autres périphériques de l'utilisateur ou de l'utilisatrice et en aucun cas sur les serveurs de fichiers (lecteurs réseaux nominatifs ou communs) ou sur un espace virtuel de stockage mis à sa disposition par PSL. Il lui revient également d'identifier explicitement ses courriels à caractère strictement privé, en ajoutant « personnel » dans l'objet.

Afin d'assurer la continuité de service, l'utilisateur ou l'utilisatrice doit privilégier le dépôt de ses fichiers de travail sur des zones partagées par les membres de son service ou de son équipe.

En cas de départ, ou d'absence prolongée, l'utilisateur ou l'utilisatrice informe PSL des modalités permettant l'accès aux ressources mises spécifiquement à sa disposition. En tout état de cause les données non situées dans un espace identifié comme privé, sont considérées comme appartenant à PSL qui pourra en disposer.

L'utilisateur ou l'utilisatrice doit veiller à ne pas se connecter ou essayer de se connecter sur un serveur, interne ou externe, autrement que par les dispositions prévues par la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) de PSL ou sans y être autorisé. Il ne doit pas se livrer à des actions mettant sciemment en péril la sécurité ou le bon fonctionnement des serveurs auxquels il accède. L'usage des ressources qui sont confiées à l'utilisateur ou l'utilisatrice ne doit pas être contraire à la réglementation en vigueur (ex : téléchargement illégal d'œuvres de l'esprit, visionnage illégal de programmes audiovisuels en « streaming »).

Enfin, il doit veiller à ne pas utiliser ces ressources pour proposer ou rendre accessibles aux tiers des données et informations confidentielles ou contraires à la législation en vigueur.

L'utilisateur ou l'utilisatrice doit faire preuve de la plus grande correction et discrétion à l'égard de ses interlocuteurs ou interlocutrices dans les échanges et notamment pour les courriers, forums de discussions, intranet, etc. A cet égard, il doit notamment veiller à ne pas émettre d'opinions susceptibles de porter préjudice à PSL.

PSL ne peut être tenu pour responsable des détériorations d'informations ou des infractions commises par un utilisateur qui ne se conforme pas à ces règles.

Les usages relevant de l'activité des organisations syndicales et de leurs représentants sont régis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Dans ce cadre, les listes de diffusion syndicales ainsi que les pages syndicales ouvertes sur le site de type intranet ou de réseau social interne sont libres d'expression, des restrictions ne pouvant intervenir que conformément à la législation en vigueur.

Les listes de diffusion à destination des étudiants et étudiantes ou des enseignants et enseignantes sont réservées à l'équipe de direction et de la scolarité de PSL. Elles sont utilisées pour communiquer des informations liées à la scolarité et à la pédagogie. Leur usage par tout autre utilisateur et/ou à toute autre fin, devra avoir fait l'objet d'une autorisation préalable de l'administration de PSL.

ARTICLE 5 - Confidentialité et protection des libertés individuelles

L'accès par l'utilisateur ou l'utilisatrice aux informations et documents conservés sur les systèmes d'information doit être limité à ceux qui lui sont propres, et ceux qui sont publics ou partagés.

Il est strictement interdit de prendre connaissance d'informations détenues par d'autres utilisateurs ou utilisatrices soit sur leur messagerie soit sur leur session qui leur sont personnelles, quand bien même ceux-ci ne les auraient pas explicitement protégées.

Il pourra être dérogé à cette règle pour des motifs impérieux de bon fonctionnement du service et notamment afin d'assurer leur bonne continuité ou encore la sécurité des systèmes d'information ainsi que pour tout autre cas autorisé par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. La décision devra être prise par l'employeur ou son représentant dans le cas des personnels, et du chef d'établissement ou de son délégué dans le cas des étudiants et étudiantes et enseignants et enseignantes.

L'utilisateur ou l'utilisatrice, s'interdit de noter dans le système d'information des informations prohibées relatives à la vie privée des tiers, collaborateurs et collaboratrices, étudiants et étudiantes, enseignants et enseignantes, ainsi que d'émettre des opinions pouvant avoir un caractère injurieux, raciste, pornographique ou diffamatoire.

ARTICLE 6 - Respect du droit de propriété intellectuelle et de la vie privée

Les utilisateurs et les utilisatrices doivent respecter les dispositions du code de la propriété intellectuelle.

A ce titre, ils doivent notamment utiliser les logiciels dans les conditions des licences souscrites. Il est strictement interdit de reproduire, copier, diffuser, modifier ou utiliser les logiciels, bases de données, pages web, textes, images, photographies ou autres créations protégées par le droit d'auteur sans avoir obtenu l'autorisation du ou des titulaire(s) des droits (les logiciels et documents « libres » relèvent aussi de ces dispositions).

De la même façon, les marques ne peuvent être utilisées sans autorisation du ou des propriétaire(s).

L'auteur d'une contrefaçon engage directement sa responsabilité, il peut être poursuivi devant les tribunaux ainsi que le cas échéant, la personne morale qui l'emploie.

Aucune captation (cours, réunions, forum...sans que cette liste ne soit exhaustive) ne doit pas porter atteinte à l'intégrité, la dignité ou à l'image des personnes concernées, et ne peut être utilisée à une fin autre que celle à laquelle les participants ont librement consenti. Toute utilisation commerciale non autorisée au préalable est proscrite.

Dans le cadre des enseignements à distance, les cours enregistrés pourront être utilisés à des fins pédagogiques dans le seul but d'être visionnés et visionnés par les étudiants régulièrement inscrits.

Conformément aux articles 226-1, 226-2 et 226-8 du code pénal, toute personne qui contreviendrait aux dispositions qui précèdent s'expose à des sanctions pénales si elle diffuse, partage, ou communique par n'importe quel moyen, ces images, animées ou non, et/ou les paroles en dehors de ce cadre universitaire.

ARTICLE 7 - Préservation de l'intégrité

L'utilisateur ou l'utilisatrice s'engage à ne pas apporter volontairement des perturbations au bon fonctionnement des systèmes d'information et des réseaux notamment par des manipulations anormales du matériel ou par l'introduction de logiciels malveillants.

L'implantation, l'utilisation, le développement ou la diffusion de programmes mettant en cause l'intégrité des systèmes sont prohibés. Il est interdit de se livrer depuis des systèmes appartenant à PSL à des actes mettant sciemment en péril la sécurité ou le fonctionnement d'autres sites et des réseaux de télécommunications.

La simple accession à un système sans autorisation constitue un délit, même s'il n'en est résulté aucune altération des données ou fonctionnement dudit système.

ARTICLE 8 - Analyse et contrôle de l'utilisation des ressources

Pour des nécessités de maintenance, de gestion technique et de sécurité, l'utilisation des ressources du système d'informations et les échanges via le réseau sont analysés et contrôlés dans le respect de la législation applicable et des règles d'utilisation énoncées dans la présente charte.

Les services habilités de PSL peuvent à tout moment assurer le contrôle du respect de ces obligations par les utilisateurs et les utilisatrices.



TITRE III - PROTECTION ET SECURITE

Article 9 - Protection des données personnelles

PSL est vigilante à la protection des données personnelles de l'ensemble des utilisateurs et utilisatrices qui constitue une priorité. Elle est soumise au règlement européen n°2016/679 dit « Règlement Général pour la protection des données personnelles » (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés ». PSL est donc responsable de traitement au sens du RGPD. Il s'agit de toute donnée à caractère personnel permettant directement ou indirectement l'identification des personnes physiques auxquelles elles s'appliquent.

La mise en place d'un traitement de données personnelles doit avoir fait l'objet d'une concertation en amont avec le Délégué à la protection des données et satisfaire aux textes législatifs et réglementaires susmentionnés.

Dans le cadre de la réalisation de ses missions, l'utilisateur ou l'utilisatrice est informé que PSL doit collecter, stocker, utiliser et /ou archiver certaines de ses données personnelles.

Des transferts de certaines des données mentionnées ci-dessus peuvent être effectuées notamment en cas d'obligation légale : Ministères de l'économie et du budget et de l'enseignement supérieur, rectorat, URSSAF, commissaires aux comptes, mutuelle...

Nonobstant l'alinéa précédent, les données personnelles sont traitées en interne par les services de PSL et notamment les services des ressources humaines, des systèmes d'information, la scolarité, vie étudiante, la communication et de la logistique.

Tout autre usage externe de ces données, notamment à des fins de communication, ne seront utilisées qu'après information et si nécessaire avec le consentement de l'utilisateur ou de l'utilisatrice conformément à l'article 9 du RGPD.

Les types de traitements ainsi que de données personnelles utilisées sont spécifiés :

- En annexe B de la présente charte pour les personnels de PSL ;
- En annexe C de la présente charte pour les étudiants de PSL.

Conformément à l'article 37 du RGPD, PSL a désigné un délégué à la protection des données. Les utilisateurs et les utilisatrices peuvent faire valoir leurs droits d'accès, de rectification et, le cas échéant, d'effacement de leurs données personnelles :

- Par messagerie électronique : donnees.personnelles@psl.eu ;
- Par courrier à : Université PSL – DPO/Affaires juridiques – 60 rue Mazarine 75006 Paris.

En l'absence de réponse ou en cas de réponse négative, l'utilisateur ou l'utilisatrice peut le cas échéant exercer une réclamation auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Article 10 - Protection informatique

La protection des systèmes d'informations s'appuie sur les dispositions légales qui prévoient notamment que sont interdits l'accès illicite (toute introduction dans un système d'informations par une personne non autorisée), le maintien frauduleux (maintien sur un SI après un accès illicite et après avoir pris conscience du caractère illicite de cet accès), l'entrave au système (toute perturbation volontaire du fonctionnement d'un système d'information), l'altération des données (toute suppression, modification, ou introduction de données « pirates » ou de logiciels parasites plus connus sous le nom de virus, chevaux de Troie, bombes logiques ..avec la volonté de modifier l'état du système informatique les exploitant) ou encore le fait, sans motif légitime, d'importer, de détenir, d'offrir, de céder ou de mettre à disposition un équipement, un instrument, un programme informatique ou toute donnée conçus ou spécialement adaptés pour commettre une ou plusieurs des infractions décrites ci-dessus.

Article 11 – Mesures de sécurité prises par PSL

Au titre de la sécurité du SI et des TIC, PSL définit le niveau d'accès de chaque utilisateur ou utilisatrice en fonction de son profil qui est établi en prenant en compte son statut, sa fonction, la nature de ses activités et

ses besoins. PSL limite pour chaque utilisateur ou utilisatrice l'accès aux ressources en fonction du niveau d'accès qui lui a été attribué. PSL veille à ce que certaines ressources ne soient accessibles qu'aux personnes spécialement habilitées à cet effet.

Par ailleurs, PSL peut interrompre, modifier ou supprimer tout ou partie des services et équipements, de manière temporaire ou définitive. L'utilisateur ou l'utilisatrice en sera informé par courriel.

Article 12 – Règles de sécurité que l'utilisateur doit respecter

Au titre de la sécurité du SI et des TIC, l'utilisateur ou l'utilisatrice doit garder strictement confidentiels ses codes d'accès (tout utilisateur ou utilisatrice doit être enregistré dans les bases de référence de PSL et avoir obtenu des codes d'accès qui lui sont personnels et confidentiels). Si, pour quelque raison que ce soit, l'utilisateur est informé ou estime que ses codes d'accès ne sont plus confidentiels, il doit procéder dès que possible au changement de ces derniers ou en demander la modification au responsable du dispositif.

L'utilisateur ou l'utilisatrice ne doit pas utiliser les codes d'accès d'un autre utilisateur ou utilisatrice, ni chercher à les connaître. Il ne doit pas accéder ou tenter d'accéder à des ressources du SI et aux communications entre tiers pour lesquelles il n'a pas reçu d'habilitation explicite. Il ne doit pas utiliser les services qui lui sont offerts pour proposer ou rendre accessibles à des tiers des informations confidentielles ou des données dont le contenu serait contraire à la législation en vigueur.

La connexion au SI des matériels autres que ceux autorisés par PSL ou encore l'installation, le téléchargement ou l'utilisation sur le SI des logiciels dont les droits de licence n'ont pas été acquittés sont strictement interdits. Toute perturbation au bon fonctionnement du SI et du réseau par des manipulations anormales de matériel ou par l'introduction de logiciels parasites pourra faire l'objet d'une sanction disciplinaire.

Article 13 – Obligations d'information

PSL porte à la connaissance de l'utilisateur ou l'utilisatrice tout élément susceptible de lui permettre d'apprécier le niveau de risque encouru dans l'utilisation du SI et des TIC.

L'utilisateur ou l'utilisatrice doit informer, sans délai, le RSSI de PSL de tout dysfonctionnement constaté ou de toute anomalie constatée (intrusion, altération, destruction). Il est également tenu de signaler, toute possibilité d'accès à une ressource qu'il aurait constaté et qui ne correspondrait pas à son habilitation.

Par ailleurs, conformément à l'article 40 du Code de procédure pénale : « Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au Procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs ».

Article 14 – Dispositions relatives à la maintenance et au contrôle

Pour assurer les opérations nécessaires de maintenance technique (corrective, évolutive ou préventive) la Direction des systèmes d'informations de PSL peut réaliser des interventions, éventuellement à distance, sur les moyens informatiques et de communication électronique mis à disposition de l'utilisateur ou l'utilisatrice.

Toute information bloquante ou présentant une difficulté d'acheminement à son destinataire peut être isolée, voire supprimée si nécessaire. Une notification sera envoyée à l'utilisateur ou l'utilisatrice.

Dans le respect des dispositions légales et réglementaires, une surveillance et un contrôle de l'usage du SI et des TIC sont mis en place à des fins statistiques, de traçabilité, d'optimisation, de sécurité et de détection des abus, et plus particulièrement en vertu des obligations qui incombent à PSL en tant que fournisseur d'accès, un dispositif d'historisation des données de connexions (conservées durant une année) pouvant être fournies en cas de requête judiciaire ou administrative.

Les personnels (et leurs responsables) chargés des opérations de maintenance et de contrôle sont soumis à une obligation de confidentialité, ils doivent respecter la vie privée et le secret de la correspondance des utilisateurs et des utilisatrices sous la réserve de l'obligation légale.

TITRE IV – DISPOSITIONS FINALES

Article 15 – Sanction du non-respect des dispositions de la charte

En cas de non-respect des dispositions de la présente charte, PSL peut prendre toutes mesures conservatoires s'imposant à l'encontre d'un utilisateur ou d'une utilisatrice, notamment, la récupération du matériel, le retrait des données de connexion, sans préjudice d'éventuelles procédures disciplinaires ou pénales qui seraient engagées.

Article 16 – Entrée en vigueur de la charte

La présente charte entre en vigueur à compter de son approbation par le conseil d'administration, par délibération n°x/2020 du 24 juin 2021.

Article 17 - Modifications

Toutes modifications, ou adjonctions ou retraits ultérieures, à la présente charte seront soumis à la même procédure.

ANNEXE A – RESTRICTION D'UTILISATION D'INTERNET

Charte relative à l'usage du système d'information et des technologies de l'information et de la communication à PSL

Objet	Public	Limite	Description
Restriction navigation	Tous	Risque pénal (*)	<ul style="list-style-type: none">• Pornographie condamnée en droit français• Drogues• Musiques, Films, Logiciels Piratés• Peer to peer• Terrorisme - Incitation à la Violence – Explosifs et poisons• Racisme - Discrimination - Révisionnisme• Armes• Immigration clandestine et travail illégal• Alcool et tabac condamnés par la loi française• Vente de médicaments condamnée par la loi française• Contrefaçon• Piratage• Jeux d'argent et Casinos condamnés par la loi française
Restriction navigation	Tous	Risque de sécurité (*)	<ul style="list-style-type: none">• Virus - Spyware - Phishing - Codes malicieux• Domaines Parkés• Proxy - Cache - Redirecteur

ANNEXE B – UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES DES PERSONNELS

Conformément à l'article 12, 13 et 14 du règlement général pour la protection des données (RGPD) PSL est tenu à une obligation de transparence vis-à-vis de ses employés. La présente annexe a pour objet de récapituler les finalités de traitement ainsi que les types de données récoltées dans le cadre de la gestion de ses ressources humaines.

INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT DE DONNEES	
1. RESPONSABLE DE TRAITEMENT	<p>Le responsable de traitement est l'employeur du salarié, alternativement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fondation « Paris sciences et lettres » ; - L'Université « Paris sciences et lettres ». <p>Sises 60 rue Mazarine 75006 Paris.</p> <p>Représentées par leur Président, M. Alain FUCHS.</p>
2. FINALITES DU TRAITEMENT	Le traitement opéré par PSL a pour objet d'assurer les fonctions de bases de la gestion administrative de ses personnels.
3. SOUS-FINALITES DU TRAITEMENT	<p>La gestion administrative recouvre cumulativement la gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du dossier personnel individuel de chaque personnel ; - Des outils informatiques nécessaires à l'exercice de leurs fonctions ; - De leur rémunération et des différentes déclarations et paiement des cotisations sociales afférentes ; - De leur évaluation professionnelle ; - Du suivi de leur carrière ; - Des formations professionnelles ; - Le cas échéant, de l'organisation des élections professionnelles et des instances représentatives du personnel.
4. BASE LEGALE DU TRAITEMENT	Le traitement est fondé sur les obligations légales de PSL en tant qu'employeur.
5. TYPES DE DONNEES TRAITÉES	<ul style="list-style-type: none"> - Les données <i>d'identité</i> : nom, prénom, civilité, date de naissance, nationalité, département de naissance, adresse administrative, photographie, le cas échéant, le permis de travail ; - La situation <i>familiale</i> du salarié : marié, pacsé, concubinage, enfants à charge, coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence ; - La situation <i>professionnelle</i> du salarié : niveau d'études, photocopies des diplômes ; - Les éléments financiers et de protection sociale : numéro de sécurité sociale, le relevé d'identité bancaire (RIB), photocopie de la carte vitale.
6. TRANSFERT EXTERNE	Oui : en cas d'obligation légale vis-à-vis des administrations publiques (caisse primaire d'assurance maladie, ministère du travail...).
7. TRANSFERT HORS DE L'UNION EUROPEENNE	Non
8. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES	Le dossier de l'agent contenant ses informations personnelles sont conservées pour dix années qui suivent sa sortie des effectifs de PSL. Il sera ensuite définitivement supprimé, sous réserves d'éventuelles obligations réglementaires.

ANNEXE C – UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES DES ETUDIANTS

Conformément à l'article 12, 13 et 14 du règlement général pour la protection des données (RGPD) PSL est tenu à une obligation de transparence vis-à-vis de ses étudiants. La présente annexe a pour objet de récapituler les finalités de traitement ainsi que les types de données récoltées dans le cadre de la gestion de la scolarité de ses étudiants.

INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT DE DONNEES	
1. RESPONSABLE DE TRAITEMENT	<p>Le responsable de traitement est l'Université « Paris sciences et lettres ».</p> <p>Sises 60 rue Mazarine 75006 Paris.</p> <p>Représentées par leur Président, M. Alain FUCHS.</p>
2. FINALITES DU TRAITEMENT	Le traitement opéré par PSL a pour objet d'assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants, pour les diplômes directement opérés par elle.
3. SOUS-FINALITES DU TRAITEMENT	<p>La gestion administrative recouvre cumulativement la gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les inscriptions administratives et pédagogiques ; - De l'emploi du temps et de l'assiduité ; - Des relevés de notes ; - De l'obtention de leur diplôme ; - Des stages, projets de césure...
4. BASE LEGALE DU TRAITEMENT	Le traitement est fondé sur les obligations légales de PSL en tant qu'employeur tant vis-à-vis de ses salariés de droit privé que de ses agents publics.
5. TYPES DE DONNEES TRAITÉES	<p>Les données sont collectées au moment de l'inscription de l'étudiant et comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données <i>d'identité</i> : nom, prénom, civilité, date de naissance, nationalité, département de naissance, adresse administrative, photographie d'identité, adresse mail, numéro de téléphone ; - La situation <i>familiale</i> du salarié : responsables légaux le cas échéant ; - La situation scolaire : relevé de notes, établissements précédents, diplômes, stages ; - La situation <i>économique</i> : situation boursière et échelon, attestation CVEC ;
6. TRANSFERT EXTERNE	Oui : en cas d'obligation légale, certaines données pourront être remontées notamment au ministère de tutelle, au rectorat de Paris, au Crous, à la Cité internationale universitaire de Paris ou encore vers ses établissements-composantes.
7. TRANSFERT HORS DE L'UNION EUROPEENNE	Non
8. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES	Le dossier de l'étudiant est conservé durant 10 ans à compter de l'obtention de son diplôme (ou à défaut de son départ de l'établissement). Il sera ensuite définitivement supprimé, à l'exception des éventuels documents présentant un intérêt archivistique certain et qui seront archivés dans les conditions de l'article L211-1 et suivants du Code du patrimoine.



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 49/2021

Acceptation du don de la Fondation Carasso pour la création d'un fonds d'aide d'urgence dédié aux étudiants en écoles d'art

Le Conseil d'administration de l'Université PSL
dans sa séance du 24 juin 2021

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres et notamment son article 13 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

Conscientes des conditions dégradées de vie et d'études des étudiants en écoles d'art liées à la crise sanitaire, la Fondation Carasso a décidé d'apporter son soutien à l'Université PSL pour la création d'un fonds d'aide d'urgence pour ces étudiants.

DECIDE

Article unique :

Le conseil d'administration autorise le Président de l'Université PSL à accepter le don accordé par la Fondation Carasso, d'un montant de soixante mille euros (60.000 €).

38 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance

Alain FUCHS

Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

